



Rapport annuel 2003

MÉRITER LE PRIVILÈGE



PROFIL

VISION

TOUJOURS MÉRITER LE PRIVILÈGE D'ÊTRE LE PREMIER CHOIX DE NOS CLIENTS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, qui effectue ses opérations sous le symbole RY au téléscripteur des Bourses de Toronto et de New York, et ses filiales exercent leurs activités sous la marque principale RBC Groupe Financier. Nous avons cinq principaux secteurs d'exploitation : services aux particuliers et aux entreprises (RBC Banque), gestion de patrimoine (RBC Investissements), assurances (RBC Assurances), grande entreprise et banque d'investissement (RBC Marchés des Capitaux) et traitement des opérations (RBC Services Internationaux). Nous occupons le premier rang au Canada en matière d'actifs et de capitalisation boursière et nous sommes l'une des principales entreprises de services financiers diversifiés en Amérique du Nord. Nos plus de 60 000 employés servent une clientèle de plus de 12 millions de particuliers, d'entreprises et d'organismes du secteur public dans des bureaux répartis en Amérique du Nord et dans quelque 30 pays.

Au Canada, nous détenons de solides parts de marché dans tous nos secteurs d'exploitation. Dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, nous occupons le premier ou le second rang dans la plupart des produits de détail, y compris les prêts hypothécaires et les dépôts. Dans le secteur de la gestion de patrimoine, nous détenons la première place des banques canadiennes en ce qui a trait aux activités de courtage traditionnel (en fonction de l'actif), aux activités de gestion privée ainsi qu'à titre de fournisseur de fonds communs de placement, et la deuxième place relativement aux activités de services de courtage autogéré (en fonction des comptes). En ce qui a trait aux services bancaires à la grande entreprise et de banque d'investissement, nous demeurons le plus important preneur ferme et l'un des conseillers les plus sollicités en matière de fusions et d'acquisitions. Nos activités d'assurance sont les plus importantes de celles détenues par une banque canadienne, leur croissance est l'une des plus rapides au pays, et nous dominons le marché de l'assurance voyage et de l'assurance crédit. Nous occupons de loin la première place pour ce qui est des services de garde. Au pays, notre réseau de prestation des services comprend près de 1 300 succursales et autres unités ainsi que 4 100 guichets automatiques bancaires. À l'heure actuelle, 2,6 millions de clients utilisent nos services en ligne et 2,4 millions de clients, nos services de téléphone.

Aux États-Unis, par l'intermédiaire de RBC Centura et de ses filiales, RBC Mortgage et RBC Builder Finance de même que RBC Assurances, RBC Dain Rauscher et RBC Marchés des Capitaux, nous offrons des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de montage de prêts hypothécaires, d'assurance, de courtage traditionnel, de même que des services bancaires à la grande entreprise et de banque d'investissement à plus de deux millions de clients.

Nous possédons également un réseau de détail aux Antilles et aux Bahamas. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous offrons des services bancaires à la grande entreprise et de banque d'investissement, des services de financement des opérations commerciales, de correspondance bancaire, de trésorerie et de garde aux entreprises, de même que des services de gestion privée aux particuliers. Nous avons aussi une présence considérable sur le marché international de la réassurance.

VALEURS

- Excellence du service aux clients et aux collègues
- Collaboration vers la réussite
- Responsabilité personnelle pour un rendement élevé
- Diversité visant la croissance et l'innovation
- Confiance inspirée par l'intégrité dans toutes nos actions

OBJECTIFS

Être reconnu comme :

- Le premier prestataire incontesté de services financiers intégrés au Canada
- Un prestataire de premier rang de services financiers aux particuliers et aux entreprises aux États-Unis
- Un prestataire de choix de services financiers spécialisés à l'échelle mondiale

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

- Bases solides
- Expérience client supérieure
- Expansion nord-américaine
- Synergie intraentreprise

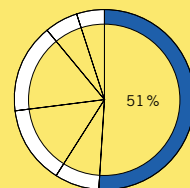
1	Sommaire des résultats	11	Synergie intraentreprise	109	Glossaire
2	Message du président du Conseil	13	Expansion nord-américaine	111	Administrateurs et haute direction
3	Message du président et chef de la direction	17	Répondre à vos questions – Foire aux questions	112	Gouvernance d'entreprise
7	Bases solides – Nos objectifs et notre rendement	20	Au service de nos partenaires	114	Principales filiales
8	Expérience client supérieure	21A	Revue financière (PCGR des États-Unis)	IBC	Renseignements aux actionnaires
			21A		Revue financière (PCGR du Canada)

MÉRITER LE PRIVILÈGE : Sur la couverture du rapport annuel de cette année figurent des photos de clients de la RBC de partout en Amérique du Nord, qui témoignent du caractère unique et diversifié des relations qui existent entre nos clients et nos différentes entreprises. Dans ce rapport, nous décrivons ces relations ainsi que la façon dont nous avons, dans chaque cas, mérité le privilège d'être le premier choix de ces clients en matière de services financiers. De gauche à droite, dans le sens des aiguilles d'une montre, en débutant dans le coin supérieur gauche : Orval Sorken, Sexsmith (Alberta), Canada; Andrea Slingsby, Toronto (Ontario), Canada; Richard Vaughn, Greensboro (Caroline du Nord), États-Unis; Réal, Marie-Claire, Stéphanie et Martin Lafrance, Montréal (Québec), Canada; Michael Duck, Sackville (Nouvelle-Écosse), Canada; Linda et John Forzani, Calgary (Alberta), Canada.



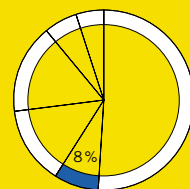
- RBC Banque Royale (2)
- RBC Centura (3)
- RBC Mortgage (3)
- RBC Builder Finance (3)
- RBC Royal Bank of Canada (4)

Le secteur RBC Banque sert 11,5 millions de particuliers, de PME et de clients commerciaux d'entreprises de taille moyenne au Canada, aux États-Unis, aux Antilles et aux Bahamas. Ses services sont offerts grâce à un réseau de succursales, de centres d'affaires et d'autres unités, par l'intermédiaire de planificateurs financiers accrédités, de représentants hors succursale, au moyen de guichets automatiques bancaires, par téléphone et par Internet. RBC Banque fournit aux clients des solutions personnalisées ainsi que des services de planification financière et des conseils financiers axés sur les événements marquants de la vie, au moyen d'une gamme variée de produits et de services financiers incluant les comptes de dépôt, les investissements et fonds communs de placement, les cartes de crédit et de débit, les prêts aux particuliers et aux entreprises, de même que les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux.



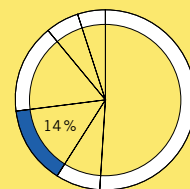
- RBC Assurances (5)

Le secteur RBC Assurances offre à plus de cinq millions de clients au Canada, aux États-Unis et à l'étranger une vaste gamme de produits et de services d'assurance crédit, d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance voyage, d'assurance habitation, d'assurance automobile de même que de réassurance. Ces produits et services sont offerts au moyen d'un large réseau de canaux de distribution qui comprend le téléphone, les courtiers indépendants, les agents de voyage, une équipe de vente exclusive et Internet.



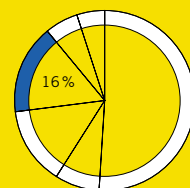
- RBC Investissements (5)
- RBC Dain Rauscher (3)
- Banque Royale du Canada
- Gestion Privée Globale (5)

Le secteur RBC Investissements offre à des clients canadiens, américains et étrangers des services de gestion de patrimoine incluant des services de courtage traditionnel et autogéré, des services de planification financière, des conseils en matière de placement, des services fiduciaires aux particuliers, des services et des produits de gestion privée et de gestion de placements. Les produits et services sont offerts par l'intermédiaire du réseau de succursales canadien RBC Banque Royale, des bureaux de RBC Investissements, des succursales américaines de RBC Dain Rauscher, des bureaux de la gestion privée et d'autres bureaux partout dans le monde. Les services sont également offerts par téléphone et par Internet.



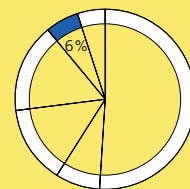
- RBC Marchés des Capitaux (5)

Le secteur RBC Marchés des Capitaux offre des services financiers de gros à une clientèle composée de grandes entreprises, de gouvernements et d'institutions en Amérique du Nord et des services relatifs à des produits et à des secteurs d'activité spécialisés à l'échelle internationale. RBC Marchés des Capitaux a son siège social à Toronto et possède des centres d'expertise clés à Minneapolis, à New York et à Londres, et des bureaux dans 27 autres villes.



- RBC Services Internationaux (5)

Le secteur RBC Services Internationaux offre des services spécialisés de traitement des opérations à des clients commerciaux, à des entreprises et à des institutions au Canada et dans certains marchés internationaux, principalement au Royaume-Uni et en Australie. Les principales activités sont les services de garde internationaux, d'administration de placements, de correspondance bancaire, de gestion de trésorerie, de paiements et de financement des opérations commerciales.



(1) Une tranche additionnelle de 5 % du bénéfice net est tirée du secteur Autres.
 (2) Nom de marque canadienne.
 (3) Noms de marques américaines.
 (4) Nom de marque des Antilles et des Bahamas.
 (5) Noms de marques mondiales.

Stratégies clés

Faits saillants de l'exploitation

Faits saillants financiers – PCGR des États-Unis

- Fournir une expérience exceptionnelle et personnalisée au client et accorder une attention spéciale à nos clients à rentabilité élevée.
- S'assurer une forte croissance des revenus en Amérique du Nord, intensifier nos relations avec la clientèle, tirer profit des possibilités de planification financière et de conseils financiers et procéder à l'expansion sélective de notre réseau dans le sud-est des États-Unis et dans des marchés nationaux ciblés.

- Adoption au Canada d'un nouveau processus de résolution des problèmes, qui vise à renforcer la résolution des problèmes et à assurer un niveau uniforme de services à la clientèle.
- Lancement d'un programme d'interdistribution amélioré, intitulé *Recommandations RBC*, qui vise à maximiser l'accès des clients à tous les services et produits de l'organisation.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	–	7 652 \$	7 647 \$
Provision pour pertes sur créances	(12)%	554	626
Frais autres que d'intérêt	3	4 642	4 520
Bénéfice net	1	1 554	1 546
Rendement des capitaux propres ⁽⁶⁾	160 p.b.	20,8 %	19,2 %

- Procéder à une expansion importante en ajoutant des canaux de distribution et en pénétrant de nouveaux marchés.
- Poursuivre l'intégration des secteurs opérationnels en Amérique du Nord afin d'en maximiser l'efficacité et l'étendue ainsi que les économies d'échelle.

- Amélioration des produits d'assurance crédit au Canada afin de simplifier les processus et d'éliminer les chevauchements et la paperasse, et par le fait même, de réduire considérablement les coûts, d'éliminer les situations irritantes pour les clients et d'améliorer de façon générale les relations avec ces derniers.
- Lancement du nouveau programme intitulé *facilité de crédit pour placements*, un moyen facile et pratique de fournir à nos clients au Canada un véhicule financier à bon prix et fiscalement avantageux, au moyen d'une seule source.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	7 %	2 045 \$	1 910 \$
Prestations versées aux titulaires de polices, demandes de règlement et frais d'acquisition	6	1 404	1 330
Frais autres que d'intérêt	6	424	399
Bénéfice net	20	228	190
Rendement des capitaux propres ⁽⁶⁾	70 p.b.	26,4 %	25,7 %

- Élargir et intensifier nos relations avec les clients au moyen de stratégies de segmentation visant à élaborer des solutions propres à des groupes de clients donnés.
- Transformer nos modèles de distribution afin de s'assurer que nos consultants et conseillers financiers puissent consacrer plus de temps à leurs clients.
- Se concentrer sur l'amélioration de l'infrastructure et des processus opérationnels afin d'assurer le soutien efficace de la croissance.

- Création du Groupe des titres à revenu fixe des marchés émergents, qui offre aux clients une gamme élargie de titres internationaux à revenu fixe et de conseils.
- Lancement de services de gestion privée hautement personnalisés pour les clients bien nantis aux États-Unis ainsi que pour les clients au Canada ayant des intérêts aux États-Unis.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	(3)%	3 530 \$	3 647 \$
Frais autres que d'intérêt	(7)	2 911	3 144
Bénéfice net	19	412	346
Rendement des capitaux propres ⁽⁶⁾	400 p.b.	15,1 %	11,1 %

- Maintenir notre position dominante de fournisseur de services traditionnels sur tous nos marchés canadiens en continuant de tirer avantage de nos relations de longue date avec nos clients, de nos capacités en matière de négociation, de recherche et de vente ainsi que de la force de notre marque et de notre réputation.
- Fournir des services à valeur ajoutée aux États-Unis en offrant à nos clients un vaste portefeuille de produits par l'entremise de nos équipes spécialisées.

- Amélioration de *FX Direct*, un système de négociation en ligne, afin de permettre aux entreprises clientes et aux clients institutionnels de négocier des devises directement sur les marchés, 24 heures sur 24.
- Lancement de *Obligations en direct*, un système de négociation en ligne de titres à revenu fixe qui fournit aux négociateurs institutionnels les outils requis pour négocier des titres au moyen de leurs ordinateurs de bureau.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	(2)%	2 625 \$	2 674 \$
Provision pour pertes sur créances	(59)	189	465
Frais autres que d'intérêt	3	1 671	1 627
Bénéfice net	12	491	439
Rendement des capitaux propres ⁽⁶⁾	210 p.b.	12,6 %	10,5 %

- Accroître les activités au moyen d'alliances, d'acquisitions et de partenariats stratégiques.
- Améliorer nos plateformes de traitement et de systèmes afin de fournir de nouvelles capacités, d'accroître l'efficacité et de réaliser des économies d'échelle.

- Lancement de *RBC Express*, un nouveau service d'information et de transactions en ligne qui procure à nos clients commerciaux un accès sécurisé à divers produits traditionnels et nouveaux produits de gestion de la trésorerie.
- Création du *Groupe des fonds de couverture*, qui améliore la gamme de produits et de services offerts à nos investisseurs bien nantis et à nos investisseurs institutionnels, et leur permet d'avoir recours à une seule source pour bénéficier d'un plus grand choix de produits et de services de fonds de couverture.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	4 %	844 \$	808 \$
Frais autres que d'intérêt	9	595	548
Bénéfice net	3	178	173
Rendement des capitaux propres ⁽⁶⁾	(100)p.b.	27,7 %	28,7 %

(6) L'expression Rendement des capitaux propres est définie dans le glossaire, à la page 110.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les données autres qu'en dollars et les pourcentages)	Variation 2003/2002	2003	2002	2001	2000	1999
RÉSULTATS						
Revenu net d'intérêt	(4)%	6 648 \$	6 928 \$	6 291 \$	5 195 \$	5 070 \$
Revenus autres que d'intérêt	2	10 299	10 132	9 514	7 536	6 070
Total des revenus	(1)	16 947	17 060	15 805	12 731	11 140
Provision pour pertes sur créances	(33)	715	1 065	1 119	691	760
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	6	1 404	1 330	1 153	772	532
Frais autres que d'intérêt	-	10 236	10 244	9 641	7 628	7 141
Bénéfice net	5	3 036	2 898	2 435	2 208	1 725
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	40 p.b.	17,0 %	16,6 %	16,6 %	19,3 %	15,3 %
DONNÉES AU BILAN						
Prêts (avant la provision cumulative pour pertes sur prêts)	1 %	172 547 \$	171 523 \$	171 177 \$	156 184 \$	144 793 \$
Actif	8	412 591	382 000	362 562	294 173	273 406
Dépôts	6	260 518	245 040	235 687	206 237	187 897
Débitures subordonnées	(5)	6 581	6 960	6 861	5 825	4 596
Capitaux propres	-	17 304	17 240	16 215	11 296	10 435
RATIOS DE CAPITAL (EN VERTU DES RÈGLES CANADIENNES) (3)						
Ratio du capital de première catégorie	40 p.b.	9,7 %	9,3 %	8,7 %	8,6 %	8,1 %
Ratio du capital total	10	12,8	12,7	11,8	12,0	11,2
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques	10	10,5	10,4	9,4	7,3	7,1
RATIOS DE CAPITAL (EN VERTU DES RÈGLES AMÉRICAINES) (4)						
Ratio du capital de première catégorie	20	8,7	8,5	8,1	7,8	7,6
Ratio du capital total	10	12,0	11,9	11,2	11,3	10,7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques	(20)	10,3	10,5	9,5	7,2	7,0
INFORMATION SUR LES ACTIONS ORDINAIRES						
Actions en circulation (en milliers)						
À la fin	(1)%	656 021	665 257	674 021	602 398	617 768
Moyenne (de base)	(2)	662 080	672 571	641 516	606 389	626 158
Moyenne (dilué)	(1)	669 625	679 153	647 216	609 865	632 305
Bénéfice par action						
De base	8	4,48 \$	4,16 \$	3,58 \$	3,42 \$	2,50 \$
Dilué	8	4,43	4,12	3,55	3,40	2,48
Cours de l'action						
Haut (5)	10	65,00	58,89	53,25	48,88	42,13
Bas (5)	18	53,26	45,05	41,60	27,25	29,65
À la clôture	17	63,48	54,41	46,80	48,30	31,73
Dividendes par action						
Valeur comptable par action – à la fin	2	26,38	25,91	24,06	18,75	16,89
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	15	41,6	36,2	31,5	29,1	19,6
RENSEIGNEMENTS DIVERS						
Employés (équivalent de travail à plein temps)	1 263	60 812	59 549	57 568	49 232	51 891
Guichets automatiques bancaires	(85)	4 401	4 486	4 545	4 517	4 585
Unités de service						
Au Canada	(14)	1 297	1 311	1 317	1 333	1 410
À l'étranger	(19)	788	807	724	306	99

(1) L'information financière est tirée des états financiers consolidés préparés selon les PCGR des États-Unis, à moins de mention contraire. Certaines définitions sont répertoriées dans le glossaire aux pages 109 et 110.

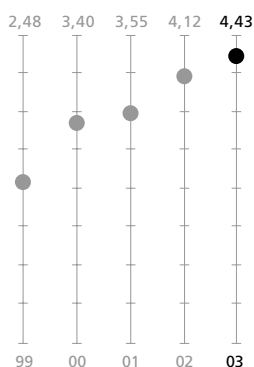
(2) Le rendement des capitaux propres est défini dans le glossaire à la page 110.

(3) Selon les lignes directrices établies par le surintendant des institutions financières Canada (BSIF) et selon l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada.

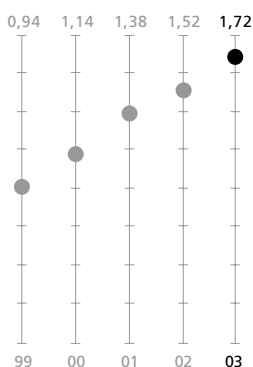
(4) Selon les lignes directrices établies par le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et selon l'information financière préparée en vertu des PCGR des États-Unis.

(5) Cours intrajournaliers – haut et bas.

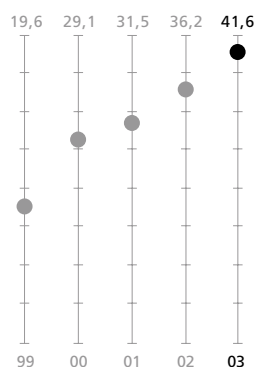
Bénéfice dilué par action (\$ CA)



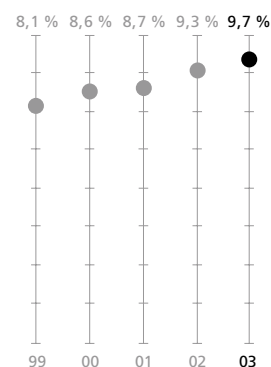
Dividendes par action (\$ CA)



Capitalisation boursière (en milliards de dollars CA)



Ratio du capital de première catégorie (règles canadiennes)



MÉRITER VOTRE CONFIANCE

Guy Saint-Pierre, C.C.
Président du Conseil



Je suis heureux de vous écrire au nom du Conseil d'administration et de féliciter la direction et les employés pour les réalisations et les succès obtenus en 2003.

Les indicateurs du succès d'une entreprise sont nombreux, mais le succès à la Banque Royale du Canada a toujours reposé avant tout sur la confiance de nos actionnaires, de nos clients et des collectivités. En effet, les activités des employés, de la direction et de votre Conseil visent toutes à mériter votre confiance.

Mériter votre confiance est un processus continu, et votre Conseil d'administration, votre direction et vos employés sont déterminés à respecter cet engagement dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

Bien avant que la « gouvernance d'entreprise » ne devienne le mot d'ordre des organismes de réglementation et des médias, nous avons adopté une démarche proactive et établi des normes de gouvernance solides. En 1980, puis de nouveau en 1993, des comités spéciaux du Conseil ont examiné le rôle et les fonctions du Conseil ainsi que ses pratiques. Comme c'est encore le cas à l'heure actuelle, nous avons alors déterminé que les assises de la gouvernance d'une entreprise sont ses préceptes éthiques et la volonté commune de ses administrateurs, dirigeants et employés de mettre ces préceptes en application dans leurs activités professionnelles. Pour nous, le concept de bonne gouvernance s'est toujours traduit par l'application des normes éthiques les plus strictes en matière de pratiques et processus commerciaux.

Nos administrateurs sont également des actionnaires. Nous reconnaissons que les investisseurs accordent davantage de valeur aux sociétés qui font preuve de transparence dans l'exercice de leurs activités. Notre motivation est telle que nous nous efforçons continuellement de répondre aux attentes élevées des investisseurs et des organismes de réglementation et de respecter les normes établies. Bien que nous ayons la satisfaction de constater que maints observateurs considèrent nos activités comme des pratiques exemplaires, nous examinons et améliorons régulièrement nos normes de gouvernance, de manière à renforcer une culture axée sur la responsabilité et la reddition de comptes.

Le Conseil et la direction sont d'avis que nous devons faire preuve d'une grande transparence pour mériter votre confiance, et nous cherchons donc continuellement à améliorer l'information présentée à nos actionnaires. Non seulement nous participons activement à l'élaboration de normes comptables, mais nous adoptons de façon prospective un grand nombre de ces normes et nous cherchons à faire en sorte que nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise demeurent centrées sur les intérêts des investisseurs.

Notre circulaire de la direction sollicitant des procurations comporte davantage d'informations détaillées sur la gouvernance d'entreprise, notamment notre politique d'indépendance des admi-

nistrateurs, qui englobe les normes canadiennes et américaines et témoigne de notre engagement à nous adapter à l'étendue internationale de nos activités et à en tirer profit. Au cours de la dernière année, nous avons maintenu une pratique de longue date qui consiste à tenir des séances destinées uniquement aux administrateurs non membres de la direction, après les réunions du Conseil. (*Pour plus d'information sur nos pratiques en matière de gouvernance, se reporter aux pages 112 et 113 et au site Web rbc.com/gouvernance.*)

Pour qu'il nous soit possible de mériter votre confiance, vous devez être assurés que la gouvernance n'est pas uniquement l'affaire du président du Conseil et du Conseil. Nous soutenons le leadership et les efforts de la direction qui visent à s'assurer que les principes et les valeurs qui ont cours dans les échelons supérieurs de l'organisation sont également appliqués à l'échelle de celle-ci.

Je suis extrêmement fier d'avoir été le premier président du Conseil de la société à ne pas faire partie de la direction. J'ai eu le plaisir de travailler avec un Conseil composé d'administrateurs talentueux et de superviser une équipe de direction compétente et dévouée. Les treize années au cours desquelles j'ai agi à titre d'administrateur et participé aux réalisations de l'organisation se sont avérées des plus enrichissantes et stimulantes.

À titre d'actionnaire, c'est avec plaisir que je verrai RBC Groupe Financier réaliser son potentiel sous la conduite d'un nouveau président du Conseil, lequel entrera en fonction lorsque je prendrai ma retraite, en février 2004. Je suis rassuré de savoir que les normes élevées d'intégrité, de discipline et de gouvernance continueront de caractériser les activités du Conseil. Grâce au leadership de David O'Brien, les actionnaires peuvent avoir la certitude que RBC maintiendra ses efforts de manière à mériter leur confiance.

Le président du Conseil,

Guy Saint-Pierre, C.C.
Le 16 décembre 2003

MÉRITER LE PRIVILÈGE

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction



Je suis heureux de vous annoncer que nous avons généré, au cours de ce dernier exercice, un bénéfice net pour nos actionnaires totalisant 3,04 milliards de dollars et ce, malgré la faiblesse continue des économies nord-américaines et celle des marchés financiers au cours du premier semestre.

Nous avons relevé ces défis avec énergie et enthousiasme et avons redoublé d'efforts afin de combler et même dépasser les attentes de nos clients. Il ne fait pas de doute qu'en dépit de l'intensification de la concurrence au sein du marché des services financiers, nous avons plus que jamais travaillé à la réalisation de notre vision : *toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients.*

Nous tenons à démontrer notre capacité à satisfaire aux besoins de notre clientèle en toute occasion. Cette année, l'offre d'une expérience client supérieure est devenue une de nos priorités stratégiques. Toutes nos activités commerciales sont guidées par cette priorité, qui reflète l'importance d'aider nos clients à atteindre leurs objectifs financiers tout en apportant des solutions rapides et satisfaisantes à leurs difficultés et préoccupations.

Nos employés sont convaincus de notre capacité exceptionnelle à offrir à notre clientèle nord-américaine des services financiers intégrés spécifiquement conçus en fonction de leurs objectifs. La démonstration de cette capacité aura sur nous une incidence positive importante en raison de l'augmentation des affaires que nos clients existants concluent avec nous, de la croissance de notre clientèle grâce à nos offres et, dans une large mesure, de la rétention accrue de notre clientèle. Parallèlement, on ne peut sous-estimer les avantages découlant de l'amélioration des taux de satisfaction et de rétention des employés dans la poursuite de l'établissement d'une plateforme nord-américaine de services financiers.

Nos objectifs

Nos trois objectifs clés sont d'être reconnu comme le leader incontesté de la prestation de services financiers intégrés au Canada, comme l'un des meilleurs fournisseurs de services financiers aux particuliers et aux entreprises aux États-Unis, et comme un fournisseur de premier plan en matière de services financiers spécialisés à l'échelle internationale. Au Canada, nous sommes déterminés à conserver nos solides positions dans tous nos secteurs et à offrir nos services sur une base intégrée, de façon à fournir une gamme élargie

de services et une valeur accrue à notre clientèle. C'est ainsi que nous prévoyons augmenter la satisfaction et le maintien de notre clientèle. À titre de société de services financiers diversifiés comptant plus de 12 millions de clients et offrant des produits et des services bancaires, de gestion de patrimoine et d'assurance complémentaires, nous sommes exceptionnellement bien placés pour favoriser la croissance de nos revenus en augmentant le nombre de produits et de services utilisés par nos clients. Aux États-Unis, nous avons bâti une plateforme diversifiée qui met l'accent sur les activités de détail dans les domaines des services bancaires, de la gestion de patrimoine et de l'assurance – soit des domaines que nous connaissons bien et dans lesquels nous remportons un grand succès au Canada. Notre priorité aux États-Unis est d'appliquer à chacune de nos entreprises les normes élevées de rendement de l'exploitation et de rendement financier que nous avons établies, tout en respectant les caractéristiques et les besoins particuliers des marchés locaux de ces entreprises. Nous avons en outre l'intention de croître de façon disciplinée en demeurant axés sur nos actionnaires. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous continuons de mettre l'accent sur les créneaux où nous connaissons du succès, comme les services de garde, les services bancaires de gestion privée et les activités de négociation internationales, pour lesquels nous possédons des avantages concurrentiels et qui génèrent des rendements solides.

Notre vision, nos objectifs, nos priorités stratégiques ainsi que nos valeurs sont présentés à la rubrique intitulée « Profil » au début de ce rapport. Nous fondons nos décisions et mesurons notre rendement, individuellement et collectivement, en fonction de ces éléments.

Nos priorités stratégiques

Pour atteindre nos objectifs, nous avons établi quatre priorités clés, soit des bases solides, une expérience client supérieure, l'expansion nord-américaine et la synergie intraentreprise.

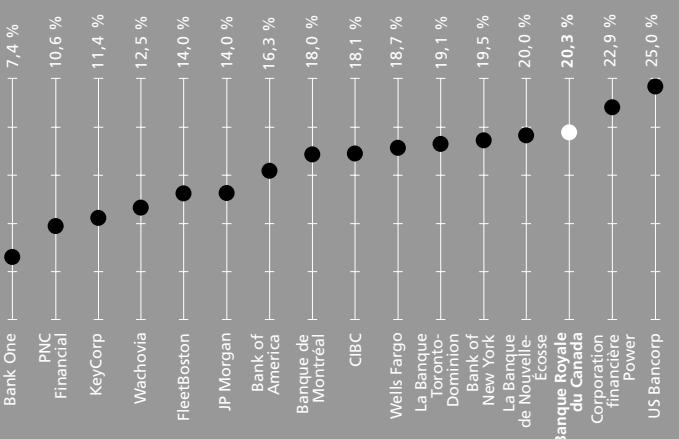
Bases solides

Nous avons connu un exercice solide, avec un bénéfice net de 3,04 milliards de dollars, en hausse de 5 % par rapport à 2002, et un bénéfice dilué par action de 4,43 \$, en hausse de 8 %. Nous avons atteint ces résultats malgré la faiblesse continue des économies nord-américaines et une conjoncture difficile pour ce qui est des marchés financiers au cours du premier semestre.

Notre but consiste à maintenir un rendement financier dans le quartile supérieur des institutions financières nord-américaines et à atteindre ou à excéder nos propres objectifs. Comme il est indiqué à la page 7, nos résultats du dernier exercice se sont démarqués aux chapitres du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, de la qualité de notre portefeuille et des ratios de capital; le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est aligné sur notre objectif de 17 % à 19 %, le ratio de la provision pour pertes sur créances a été inférieur à la fourchette établie, et les ratios de capital ont été plus élevés que nos objectifs à moyen terme. Toutefois, les charges sont restées inchangées alors que la croissance des revenus a été freinée par la léthargie des marchés financiers au cours du premier semestre de l'exercice et par le raffermissement prononcé du dollar canadien, qui a provoqué une baisse d'environ 500 millions de dollars de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains.

Le cours de clôture de nos actions ordinaires s'est établi à 63,48 \$ à la fin de l'exercice, en hausse de 17 % par rapport à l'an dernier. Cette croissance est attribuable à nos bases solides, notre banque étant pour ainsi dire la seule grande banque canadienne à avoir maintenu un excellent rendement eu égard à la qualité de ses prêts, à ses résultats financiers et au cours de ses actions par rapport à la période 2001-2002. En conséquence, comme la qualité des prêts dans le secteur s'est améliorée cette année, l'indice composé S&P/TSX pour les banques a connu une hausse supérieure à celle du cours de nos actions. Les dividendes versés par action ordinaire ont pour leur part augmenté de 13 % durant l'exercice. Au cours des dix dernières années, l'investissement dans nos actions ordinaires a fourni aux actionnaires un rendement annuel total composé de 20,3 %, ce qui nous situe au troisième rang parmi les 15 sociétés nord-américaines de services financiers auxquelles nous nous comparons.

Total du rendement composé annualisé des actions ordinaires sur 10 ans (1993-2003) (1)



(1) En dollars canadiens, en supposant que les dividendes sont réinvestis (31/10/1993 au 31/10/2003). Source : Bloomberg

Nos objectifs pour 2004 sont semblables à ceux qui ont été établis pour 2003, sauf en ce qui concerne le ratio des provisions spécifiques pour pertes sur créances, que nous abaïssons pour le situer entre 0,35 % et 0,45 %, de manière à tenir compte de l'amélioration des marchés du crédit et à l'aligner sur notre objectif à moyen terme. Nos objectifs à moyen terme demeurent inchangés.

Expérience client supérieure

Cette nouvelle priorité s'aligne sur notre nouvel énoncé de vision – « toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients » – et elle renforce l'importance que nous accordons à la satisfaction et au maintien de notre clientèle, ainsi qu'à l'accroissement du nombre d'affaires que nos clients concluent avec nous. Cette priorité et notre énoncé de vision sont d'une grande importance au sein de RBC Groupe Financier, particulièrement au chapitre de la motivation de nos employés de première ligne afin qu'ils offrent une expérience client supérieure dont découleront des relations profitables et durables. Afin de fournir une expérience vraiment supérieure au client, nous devons le servir de la façon dont il désire être servi et lui procurer une expérience uniforme, proactive et appréciable dans tous nos réseaux de distribution. Nous nous sommes longuement penchés sur la façon dont nous pouvons mieux répondre aux besoins de nos clients et, à cette fin, nous sommes en train de modifier nos processus afin de les rendre plus simples, plus souples et plus efficaces. Nous nous efforçons également d'accroître le nombre d'affaires que nos clients concluent avec nous en personnalisant des solutions intégrant les produits de plusieurs secteurs d'exploitation.

Une analyse détaillée de cette priorité et des exemples montrant comment chacun de nos secteurs d'exploitation concrétise cette priorité sont présentés aux pages 8 à 10.

Expansion nord-américaine

Nous continuons de mettre l'accent sur l'amélioration du rendement d'exploitation de nos activités américaines au moyen de diverses initiatives conçues pour augmenter les revenus et améliorer l'efficacité de l'exploitation.

Notre priorité eu égard aux États-Unis pour 2003 a été l'amélioration de notre rendement. Le bénéfice net tiré des activités américaines a augmenté pour atteindre 382 millions de dollars comparativement à 210 millions en 2002, malgré l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Ce résultat reflète un bénéfice plus important lié aux secteurs des marchés des capitaux et des investissements, principalement en raison d'une provision pour pertes sur créances moins importante et un rendement beaucoup plus solide des divisions du courtage traditionnel et des services à revenu fixe, respectivement.

Au cours de 2003, nous avons poursuivi la mise en œuvre rigoureuse et focalisée de nos activités d'expansion aux États-Unis, en procédant à des acquisitions appropriées d'un point de vue stratégique, économique et culturel. RBC Centura a conclu l'acquisition de Admiralty Bancorp, Inc. pour 153 millions de dollars US, et cette acquisition lui assurera une présence dans les marchés en plein essor du sud et du centre de la Floride. De plus, RBC Centura a conclu, à la mi-novembre 2003, l'acquisition des succursales de Provident Financial Group Inc. situées en Floride, moyennant une contrepartie en espèces d'environ 80 millions de dollars US. Cette acquisition lui permet d'ajouter 13 succursales aux 10 succursales acquises en Floride dans le cadre de l'acquisition de Admiralty Bancorp. RBC Mortgage Company a conclu l'acquisition de Sterling Capital Mortgage Company (SCMC) moyennant une contrepartie d'environ 100 millions de dollars US. Les activités de SCMC se concentrent davantage sur les



Directoire de la Banque Royale du Canada

(De gauche à droite) : JAMES T. RAGER, membre du Directoire, RBC Banque; W. JAMES WESTLAKE, président, RBC Assurances; SUZANNE B. LABARGE, membre du Directoire et chef de la gestion des risques; CHARLES M. WINOGRAD, membre du Directoire, RBC Marchés des Capitaux; PETER W. CURRIE, membre du Directoire et chef des finances; GORDON M. NIXON, président et chef de la direction; MARTIN J. LIPPERT, membre du Directoire et chef de l'information; ELISABETTA BIGSBY, première vice-présidente directrice, ressources humaines et affaires publiques; PETER ARMENIO, président, RBC Investissements.

prêts hypothécaires aux acheteurs d'une première maison que sur le refinancement de prêts hypothécaires, procurant ainsi à RBC Mortgage une bonne diversification des revenus et une source d'activités plus stable. RBC Assurances et RBC Dain Rauscher ont, moyennant une contrepartie de 207 millions de dollars US, procédé à l'acquisition de Business Men's Assurance Company of America et de Jones & Babson Inc., des sociétés situées à Kansas City dont Generali Group était propriétaire. Outre un bloc d'environ 135 000 polices d'assurance vie et contrats de rente traditionnels en vigueur, cette acquisition nous fournit l'infrastructure voulue pour offrir des produits d'assurance axés sur la gestion de patrimoine.

Une analyse de nos activités bancaires, de gestion de patrimoine et d'assurance aux États-Unis ainsi que de leurs efforts d'expansion nord-américaine est présentée aux pages 13 à 16.

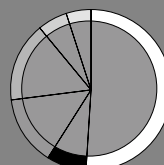
Synergie intraentreprise

En 2002, nous avons ajouté la synergie intraentreprise à titre de priorité stratégique pour reconnaître le fait que, dans une société de services financiers intégrés, le tout peut être considérablement plus grand que la somme de ses parties. La synergie intraentreprise se traduit par les efforts de collaboration de nos secteurs d'exploitation et de nos unités fonctionnelles, qui visent à accroître les revenus en améliorant le service à la clientèle et en offrant aux clients notre vaste gamme de produits et services sur une base plus intégrée. Elle consiste également à réduire les coûts en éliminant les chevauchements qui se produisent lorsque les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles exercent leurs activités de façon autonome. Depuis l'ajout de cette priorité stratégique clé, nous avons désigné et

éliminé des chevauchements au sein de l'organisation, créé des centres d'expertise et davantage centralisé les achats, ce qui nous a permis de réduire les coûts et d'augmenter l'efficacité de notre organisation. Nous avons récemment mis un accent accru sur les initiatives axées sur les revenus et sur la clientèle afin d'accélérer la croissance des revenus et d'améliorer la rentabilité de nos relations avec nos clients.

Gamme d'activités diversifiée

CONTRIBUTION AU BÉNÉFICE NET EN 2003



- 51 % RBC Banque (rendement des capitaux propres de 21 %)
- 8 % RBC Assurances (rendement des capitaux propres de 26 %)
- 14 % RBC Investissements (rendement des capitaux propres de 15 %)
- 16 % RBC Marchés des Capitaux (rendement des capitaux propres de 13 %)
- 6 % RBC Services Internationaux (rendement des capitaux propres de 28 %)
- 5 % Autres (rendement des capitaux propres de 8 %)

Nous consacrons beaucoup de temps et d'efforts à trouver des façons d'encourager nos clients à utiliser les produits et services de plus d'une plateforme.

Une analyse détaillée de la synergie intraentreprise est présentée aux pages 11 et 12.

Notre engagement envers nos actionnaires

Nous continuerons à viser une rentabilité et des rendements supérieurs pour nos actionnaires en poursuivant l'élaboration de stratégies et d'initiatives pour accroître nos activités de manière rentable, gérer efficacement nos coûts et nos risques et utiliser notre capital de façon efficiente en réinvestissant dans nos entreprises et nos marchés de croissance et en retournant l'excédent aux actionnaires sous forme, si possible, de rachat d'actions, ainsi que sous forme de versements de dividendes.

Gouvernance d'entreprise

Au sein de notre organisation, la gouvernance d'entreprise va au-delà du simple respect des lois et règlements. Une saine gouvernance d'entreprise se traduit par des pratiques et activités commerciales dont le caractère éthique est au-dessus de tout soupçon. Tous les employés sont conscients que l'intégrité de notre organisation et la confiance de nos parties prenantes constituent les pierres angulaires de notre succès continu.

Nos employés

Enfin, j'aimerais féliciter et saluer les efforts de nos plus de 60 000 employés pour leur travail ardu et leur attitude positive devant les occasions et défis qui se sont présentés à eux au cours du dernier exercice. Je suis encouragé, mais jamais surpris, par la créativité et la réceptivité dont ils font preuve face aux attentes de leurs clients, de leurs collègues et de leur communauté. Je suis honoré de collaborer avec eux afin de toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients.

Le président et chef de la direction,



Gordon M. Nixon
Le 16 décembre 2003

MÉRITER LE PRIVILÈGE DE VOUS AIDER À ÊTRE CONCURRENTIEL

Nous comprenons que pour bâtir une entreprise, il faut beaucoup de travail, du dévouement et un soutien financier. Réal Lafrance, propriétaire des boutiques Marie Claire, et sa famille ont recours depuis plus de trois décennies aux services bancaires aux entreprises et aux particuliers que nous offrons. Nos solides relations établies avec cette famille se sont développées au rythme de l'entreprise, qui exploitait au départ 40 boutiques et qui en compte maintenant 280 partout au Québec. Lorsque l'entreprise a voulu prendre de l'expansion ou explorer de nouvelles avenues commerciales, nous avons fourni des options de financement, des services bancaires d'entreprise et des solutions en matière de gestion de patrimoine afin de répondre aux besoins de la famille Lafrance.

(À partir de la gauche) : Tony D'Alessio, RBC Banque Royale, accompagné de Réal, Marie-Claire, Stéphanie et Martin Lafrance, boutiques Marie Claire
Lieu : Montréal (Québec), Canada

LA BANQUE ROYALE DU CANADA A OBTENU LE PRIX ANNUEL DÉCERNÉ PAR LE MAGAZINE THE BANKER EN TANT QUE « MEILLEURE BANQUE AU CANADA ».



BASES SOLIDES

Nos objectifs et notre rendement

	Objectifs de 2003	Rendement de 2003	Objectifs de 2004	Objectifs à moyen terme (3 à 5 ans)
1 Évaluation Maintenir des niveaux d'évaluation se situant dans le quartile supérieur : • Cours des actions/ valeur comptable : • Cours des actions/ bénéfice : Croissance du cours des actions :	Quartile supérieur de l'indice composé S&P/TSX pour les banques (1) Quartile supérieur de l'indice composé S&P/TSX pour les banques (1) Supérieure à l'indice composé S&P/TSX pour les banques (1)	Deuxième quartile Deuxième quartile (2) Inférieure à l'indice	Quartile supérieur de l'indice composé S&P/TSX pour les banques Quartile supérieur de l'indice composé S&P/TSX pour les banques Supérieure à l'indice composé S&P/TSX pour les banques (1)	s.o.
2 Croissance du bénéfice Augmenter le bénéfice dilué par action de :	10 % à 15 %	8 %	10 % à 15 %	10 % à 15 %
3 Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Obtenir un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de :	17 % à 19 %	17 %	17 % à 19 %	20 %+
4 Croissance des revenus Obtenir une croissance des revenus de :	5 % à 8 %	(1)%	5 % à 8 %	8 % à 10 %
5 Croissance des charges Charges d'exploitation par rapport aux revenus d'exploitation :	Croissance des charges d'exploitation inférieure à celle des revenus d'exploitation	Croissance des charges d'exploitation de néant et croissance des revenus d'exploitation de (1)%	Croissance des charges d'exploitation inférieure à celle des revenus d'exploitation	s.o.
6 Qualité du portefeuille Obtenir un ratio des provisions spécifiques pour pertes sur créances par rapport à la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente entre (3) :	0,45 % et 0,55 %	0,33 % 0,32 %, déduction faite de l'incidence des produits dérivés de crédit (4)	0,35 % et 0,45 %	0,35 % et 0,45 %
7 Gestion du capital Ratios de capital (3) :	Maintenir des ratios de capital élevés	Ratio du capital de première catégorie de 9,7 % et ratio du capital total de 12,8 %, par rapport aux objectifs à moyen terme de 8 % à 8,5 % et de 11 % à 12 %, respectivement	Maintenir des ratios de capital élevés	Ratio du capital de première catégorie de 8 % à 8,5 % et ratio du capital total de 11 % à 12 %
8 Ratio de distribution (5)	35 % à 45 %	38 %	35 % à 45 %	35 % à 45 %

(1) En mai 2003, l'indice composé S&P/TSX pour les banques a remplacé l'indice TSX pour les banques et les sociétés de fiducie.

(2) Nous avons calculé ce rendement le 31 octobre 2003 en nous basant sur la moyenne des estimations des analystes concernant le bénéfice dilué par action de 2004.

(3) Calculs basés sur nos états financiers dressés selon les PCGR du Canada.

(4) Se reporter à l'analyse fournie à la page 46.

(5) Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après dividendes sur actions privilégiées.

EXPÉRIENCE CLIENT SUPÉRIEURE

Notre nouvelle priorité stratégique, intitulée « Expérience client supérieure », renforce l'importance que nous accordons à la satisfaction et au maintien de notre clientèle, ainsi qu'à l'accroissement du nombre d'affaires que nos clients concluent avec nous. Grâce à nos 12 millions de clients ainsi qu'à notre vaste gamme de produits et services bancaires, de gestion de patrimoine et d'assurance, nous sommes positionnés de façon idéale pour accroître nos revenus en augmentant le nombre de produits et services que nos clients utilisent.

L'expérience du client concerne tout ce que le client voit, entend, ressent, touche et fait au cours de ses relations avec nous, que ce soit par l'entremise d'un représentant du service à la clientèle dans une succursale, d'un représentant offrant des services bancaires, des services d'assurance, des services aux entreprises, des services de placement ou des services de courtage téléphoniques, ou au moyen des services en ligne. Afin de fournir au client une expérience supérieure, nous devons le servir de la façon dont il désire être servi et lui procurer une expérience uniforme, proactive et appréciable dans tous nos réseaux de distribution. Nous sommes en train de modifier nos processus afin de les rendre plus simples, plus souples et plus efficaces, tout en ayant recours à la technologie pour optimiser les renseignements que nos clients nous ont fournis.

Nos activités visent principalement à accroître le nombre d'affaires que nos clients concluent avec nous et à intensifier nos relations avec ceux-ci afin d'améliorer notre position dans tous les marchés. L'élaboration des meilleures solutions possibles pour nos clients, qui est axée sur les forces dont nous jouissons sur le plan des secteurs d'exploitation, des secteurs géographiques et des produits, nous aidera à générer une valeur ajoutée et à optimiser notre infrastructure et notre portefeuille d'actifs en Amérique du Nord.

Chacun de nos secteurs d'exploitation a pris des mesures pour améliorer l'expérience de ses clients en 2003. En voici quelques exemples :

Un processus efficace de résolution des problèmes est requis pour établir des relations solides et durables avec les clients. C'est à cette fin que **RBC Banque Royale** a mis en œuvre un nouveau processus dans toutes ses succursales et tous ses centres de services aux entreprises et centres de services bancaires par téléphone au Canada. Ce processus vise à accroître la résolution des problèmes et à s'assurer que les clients bénéficient d'un niveau de service uniforme, quel que soit le canal de distribution qu'ils utilisent ou le type d'affaires qu'ils concluent avec nous. Les résultats préliminaires montrent que 70 % des problèmes sont résolus au premier point de service.

Les employés bénéficient également de l'aide d'une équipe spécialisée dans la prestation de services aux clients, dont le mandat

consiste à résoudre les problèmes plus complexes en matière de service à la clientèle et à effectuer des recherches pour en déterminer les causes fondamentales. L'un des éléments clés du processus de résolution des problèmes consiste à déceler chaque problème, ce qui permet de déterminer et de résoudre de façon proactive les questions d'ordre systémique.

Nous avons également mis en place un système axé sur la technologie de l'imagerie numérique afin de retracer les chèques. Plus de 1,2 million de demandes nous sont soumises à ces fins chaque année, et les employés de nos centres d'exploitation et de prestation des services peuvent maintenant fournir des informations aux clients immédiatement, plutôt que des jours ou des semaines plus tard, comme c'était le cas auparavant. Ce service sera également offert dans les succursales et les centres d'appel au cours du premier trimestre de 2004.

Nous renforçons nos relations avec les clients au moyen de *Recommandations RBC*, un programme grâce auquel nos clients ont accès aux services et aux produits de toutes les sociétés RBC. Ce programme d'interdistribution met les clients en contact avec des spécialistes financiers de toute l'organisation et facilite la conclusion d'affaires interentreprises, ce qui se traduit par une expérience client supérieure ainsi que par la fidélisation accrue de la clientèle et une hausse des revenus. En 2003, le nombre total de recommandations a augmenté de 52 %. Les recommandations internes ont donné lieu à un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de dollars et, par suite de ces recommandations, nous avons généré 2,8 milliards de dollars en nouvelles affaires. Cela signifie que chaque dollar du chiffre d'affaires interne s'est traduit par plus de 2,50 \$ en nouvelles affaires.

En sa qualité de principal prestataire d'assurance voyage en Amérique du Nord, **RBC Assurances** s'est engagée à faire en sorte que les agents de voyage qui distribuent ses produits reçoivent une formation exhaustive sur ces produits au moyen de programmes exclusifs de formation dans le domaine de la vente.

Nos professionnels des ventes et de la formation collaborent avec les agents de voyage afin d'accroître leurs connaissances en matière d'assurance voyage ainsi que leur capacité à offrir les produits avec efficacité. Outre ces séances de formation en face-à-face, les

agents de voyage – et, en définitive, les voyageurs – bénéficient d'un nouveau programme de formation RBC, à savoir *l'outil de référence pour le téléapprentissage interactif*. Ce programme de formation en ligne est offert au moyen du système de réservation MondialProtect, une application Internet, de RBC Assurances et il fournit aux agents de voyage des produits et informations améliorés sur des questions importantes touchant les voyageurs. Dans le cadre d'un sondage effectué récemment, les agents de voyage qui ont participé au projet-pilote ont accordé une note élevée à cet outil sur le plan de l'efficacité et du contenu.

L'année qui vient de s'écouler s'est avérée difficile pour les voyageurs et l'industrie du voyage, en raison de la guerre en Iraq, du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et des menaces terroristes continues. RBC Assurances a démontré son engagement en répondant aux besoins des voyageurs, notamment en ce qui concerne la vente de produits et le traitement rapide des demandes de règlement. Dans le contexte de ces événements et d'autres situations, nous avons collaboré avec nos clients et nos agents de voyage sur une base individuelle, de manière à évaluer et à élaborer des solutions propres à leurs besoins particuliers. En fait, le sondage effectué au deuxième trimestre afin d'évaluer la satisfaction des clients a démontré que ceux-ci étaient hautement satisfaits de tous les aspects du processus de demande de règlement, et plus particulièrement de la simplicité du processus, du temps de réponse rapide et du délai de règlement des demandes.

En juillet 2003, RBC Assurances a lancé un projet-pilote de son processus canadien de souscription par téléphone pour les courtiers d'assurance vie. Ce processus offre des avantages supplémentaires à nos clients, car ils ne sont plus tenus de fournir des renseignements médicaux détaillés ni de remplir de longs formulaires de demande, ce qui raccourcit la période de traitement des demandes d'assurance d'au moins trois à cinq jours. Bien que le programme ait été initialement offert à 135 partenaires commerciaux, nous prévoyons y ajouter d'autres produits d'assurance et l'offrir à tous nos partenaires commerciaux d'ici le deuxième trimestre de 2004.

Au début de 2003, la campagne de RBC Assurances, intitulée « Protection des biens les plus précieux », a servi à décrire aux clients les avantages dont ils bénéficient en souscrivant de l'assurance vie et d'invalidité pour couvrir leurs prêts hypothécaires et leurs prêts personnels. Selon les sondages effectués auprès de clients, la documentation publiée dans le cadre de la campagne comportait de meilleures

explications sur les produits, et le taux de satisfaction des clients s'en est trouvé par le fait même accru. Le principal facteur de satisfaction eu égard aux communications écrites a augmenté pour s'établir à 39 % au deuxième trimestre de 2003, comparativement à 29 % l'an dernier.

La création de **RBC Investissements, Planification financière** (une coentreprise de RBC Banque et de RBC Investissements), en novembre 2001, a changé la façon dont nous offrons des services de planification financière aux clients en facilitant les relations à long terme avec les conseillers RBC de confiance. *Planification financière* se différencie en répondant aux besoins des clients en matière de placements, de crédit et de services bancaires, tout en optimisant pleinement les ressources de toute l'organisation. Les planificateurs financiers sont par conséquent en mesure de répondre aux besoins des clients et d'élaborer des plans professionnels personnalisés qui s'alignent sur les objectifs des clients.

Grâce aux technologies telles que *ClientLink*, RBC Investissements a accru ses capacités de gestion et renforcé ses relations avec les clients. *ClientLink* est une application conçue pour faciliter les communications et la gestion de portefeuilles, qui aide les conseillers en placements à offrir à leurs clients des services professionnels de gestion de la trésorerie, des rapports précis et personnalisés ainsi que des examens réguliers de leurs portefeuilles, et à maintenir les communications avec ces clients.

Les investisseurs institutionnels apprécient la facilité d'exécution, la vitesse des transactions et le degré élevé de souplesse des marchés de négociation en ligne. **RBC Marchés des Capitaux** est un pionnier en matière de solutions de négociation en ligne, particulièrement en ce qui concerne les devises et les titres à revenu fixe, et elle offre aux clients des services de négociation souples et efficaces.

RBC Marchés des Capitaux a élevé le niveau des systèmes de négociation en ligne grâce à la version améliorée de *FX Direct*, un système de négociation en ligne qui permet aux entreprises clientes et aux clients institutionnels de négocier des devises directement sur les marchés, 24 heures sur 24.

FX Direct fournit aux clients la souplesse voulue pour personnaliser leur écran de saisie des opérations avec les options implicites de leur choix. Cet écran permet d'obtenir des cotations de façon concurrentielle en quelques secondes, dans un format personnalisé selon les exigences des clients. De plus, la fenêtre de taux indicatifs affiche les taux en continu pour les paires de devises choisies par les clients.

MÉRITER LE PRIVILÈGE D'ÊTRE VOTRE PARTENAIRE STRATÉGIQUE

Depuis 1989, notre relation avec la British Columbia Investment Management Corporation (bcIMC), l'un des plus importants investisseurs institutionnels au Canada, s'est transformée en un partenariat stratégique. Grâce à nos diverses relations, nous avons cherché des moyens d'ajouter de la valeur à bcIMC en lui présentant des occasions d'investissement, en lui offrant des solutions dans le but d'améliorer l'efficacité et en collaborant au développement des produits et des services dont bcIMC a besoin pour atteindre ses objectifs commerciaux. En plus d'être le dépositaire de bcIMC pour ce qui est de son portefeuille international diversifié d'actifs sous gestion, nous fournissons des services de courtage et des services bancaires d'entreprise.

(À partir de la gauche) : Parker Henderson, RBC Services Internationaux, accompagné de Neil Muth, Shauna Lukaitis, Henry Choy et Kathryn Ford, de bcIMC
Lieu : Victoria (Colombie-Britannique), Canada

RBC SERVICES INTERNATIONAUX EST L'UN DES QUATRE SEULS SOUS-DÉPOSITAIRES AU MONDE À AVOIR OBTENU LE MEILLEUR CLASSEMENT POUR SES SERVICES DE GARDE POUR UNE QUINZIÈME ANNÉE D'AFFILÉE, SELON LE PRESTIGIEUX SONDAGE SUR LES MANDATAIRES DU MAGAZINE GLOBAL CUSTODIAN.



Lorsque le niveau du marché est atteint, les opérations peuvent être exécutées de façon efficace à partir de la fenêtre. Enfin, le *registre des opérations* comporte à la fois un registre en temps réel et un registre historique de toutes les opérations de négociation, lequel est personnalisé en fonction du type d'affichage choisi par le client et peut être facilement transféré à un chiffrier électronique.

Pour fournir aux clients une expérience exceptionnelle, nous ne nous concentrons pas uniquement sur l'opération de négociation. Nous offrons aux clients des services de soutien à chaque étape de l'opération – notamment la recherche initiale, l'exécution et le règlement. Grâce aux améliorations apportées récemment, les ordres concernant les devises nous sont envoyés directement par Internet. Les clients peuvent également gérer leur propre registre des ordres de change hors ligne et y consigner, y ajouter ou y modifier tout ordre, et ce registre peut alors être facilement retransmis. RBC Marchés des Capitaux négocie électroniquement des ordres de change dont la valeur quotidienne se rapproche rapidement de 1 milliard de dollars.

Grâce à la sécurité, à la capacité et à la souplesse qui le caractérisent, Internet est le réseau idéal de négociation de titres à revenu fixe. Au début de 2003, nous avons lancé *Obligations en direct*, qui fournit aux négociateurs institutionnels les outils dont ils ont besoin pour exécuter des négociations à partir de leurs ordinateurs de bureau.

L'avantage électronique lié à *Obligations en direct* permet aux clients d'avoir accès en direct à des cours qui sont mis à jour automatiquement, ce qui signifie que l'établissement des cours et le traitement des ordres s'effectuent automatiquement. Il leur permet également d'accéder à de l'information concernant des milliers d'émissions d'obligations, y compris le cours vendeur et le cours acheteur, les notations, les informations sur la sécurité et les numéros d'identification aux fins de la sécurité. De plus, une fonction d'attribution permet au client d'établir une fiche d'ordre dans un compte ou dans des comptes multiples.

En raison des pressions qui continuent de s'exercer dans les marchés et en matière de concurrence, RBC Services Internationaux reconnaît à quel point il est important de fournir aux clients des produits, services et solutions uniques qui répondent à leurs besoins toujours plus complexes. Notre *Groupe de solutions clients* collabore avec les clients afin de déterminer les améliorations possibles pouvant

être apportées aux processus ainsi que les stratégies de mise en œuvre. Les recommandations portent notamment sur la restructuration interne de fonctions de base particulières pour assurer l'efficacité des processus, sur les acquisitions et sur l'impartition. Ce service exhaustif a permis d'accroître l'efficacité et le rendement financier de nos clients institutionnels.

La quête de l'efficacité crée un besoin de solutions électroniques telles que *RBC Express*. Ce service de transactions et d'informations en ligne combine la gamme de produits de gestion de la trésorerie de RBC Services Internationaux et il permettra bientôt l'accès à des produits d'autres secteurs d'exploitation de RBC, tels que le programme *FX Direct* de RBC Marchés des Capitaux, au moyen d'un portail Web unique intégré. Grâce à *RBC Express*, les activités de gestion de la trésorerie de nos entreprises clientes sont pleinement intégrées à l'échelle de l'organisation, et nos entreprises clientes peuvent donc plus facilement gérer les opérations financières quotidiennes. Depuis le lancement de ce service en novembre 2002, plus de 1 100 entreprises clientes s'y sont inscrites, dont la moitié représentent de nouveaux clients pour RBC Services Internationaux. RBC Services Internationaux prévoit ajouter d'autres services et produits à ce canal de distribution en ligne au cours de 2004.

Nos services en ligne innovateurs, *webdoxs* et *paietickets.ca*, nous aident à maintenir notre position de chef de file auprès des clients du secteur public en améliorant l'efficacité de leurs opérations. Par exemple, *paietickets.ca* fournit aux municipalités un nouvel outil de paiement des contraventions de stationnement. Le taux d'utilisation de ce nouvel outil par les consommateurs est élevé, et la plupart des municipalités ont noté un taux de conversion à ce mode de paiement de 15 % dans les trois mois ayant suivi son lancement.

RBC Services Internationaux procède régulièrement à une évaluation des priorités et des degrés de satisfaction de ses clients au moyen d'entrevues en face-à-face, d'examen internes et de sondages objectifs effectués par des tiers. Tous les dix-huit mois, un cabinet spécialisé en recherches consulte des clients dans le cadre d'un sondage exclusif. Les constatations font l'objet d'une analyse interne, et des plans d'action sont élaborés relativement à des suggestions données. À la lumière de ces constatations, nous avons élaboré des services d'analyse des placements plus étoffés et accru notre capacité à offrir des services aux clients par Internet.

MÉRITER LE PRIVILÈGE D'ÊTRE VOTRE CONSEILLER STRATÉGIQUE

United Farmers of Alberta (UFA), une des plus importantes coopératives détenues par les agriculteurs au Canada, est fermement implantée dans les collectivités où elle est active et poursuit sans cesse son évolution. Cette communauté des cultures d'entreprise entre l'UFA et nous nous a permis d'établir des relations solides avec l'UFA au cours des 80 dernières années. Les 110 000 membres, les 120 points de vente de mazout et les 34 magasins agricoles de l'UFA comptent sur notre expertise pour diriger un consortium bancaire et fournir des services de gestion de trésorerie et des services bancaires aux agriculteurs. À mesure que notre relation s'est approfondie, nous sommes devenus un conseiller stratégique en matière de questions économiques, de gestion du risque et de questions agricoles dans le cadre de la planification opérationnelle de l'UFA.

(À partir de la gauche) : Roger Straathof, RBC Banque Royale, et Peter MacIntyre, RBC Services Internationaux, accompagnés de Orval Sorken, United Farmers of Alberta Co-operative Limited. Lieu : Sexsmith (Alberta), Canada

RBC SERVICES INTERNATIONAUX S'EST CLASSÉE PREMIÈRE AU MONDE POUR LA QUALITÉ DE SES SERVICES DE GARDE INTERNATIONAUX AUX CLIENTS EUROPÉENS DANS LE SONDAJE MENÉ EN 2003 PAR LE MAGAZINE GLOBAL INVESTOR.



SYNERGIE INTRAENTREPRISE

La synergie intraentreprise est devenue une priorité stratégique en 2002. Elle favorise la collaboration accrue et le travail d'équipe à l'échelle de l'organisation en vue de partager les meilleures pratiques et d'offrir aux clients une plus vaste gamme de produits et services intégrés. Elle nous a également permis de maximiser l'efficacité et de réduire les coûts en éliminant les chevauchements qui se produisent lorsque les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles sont gérés de façon autonome.

Depuis la création de cette priorité, nous avons relevé et éliminé des chevauchements importants au sein de l'organisation, créé des centres d'expertise et centralisé davantage les achats et d'autres activités liées à l'infrastructure. Depuis peu, nous accordons une plus grande importance aux initiatives touchant les revenus et le service à la clientèle de manière à accélérer la croissance des revenus. En voici quelques exemples éloquentes.

Le *Forfait retraités-voyageurs RBC* lancé en août combine des produits et services de plusieurs secteurs d'exploitation de RBC et répond aux besoins précis d'un groupe de clients – les Canadiens et Canadiennes qui passent l'hiver dans le sud des États-Unis. Avec ce forfait, les voyageurs qui effectuent de longs séjours bénéficient de taux spéciaux en matière de services bancaires, d'assurance voyage, de prêts hypothécaires et de services de change. Le forfait a été conçu de manière à assurer la tranquillité d'esprit des clients séjournant aux États-Unis, en leur permettant de s'occuper plus facilement de leurs opérations financières grâce au réseau en expansion des succursales de RBC Centura et des guichets automatiques bancaires situés dans le sud-est des États-Unis, à un numéro sans frais spécial et à une assurance soins médicaux d'urgence à l'étranger la meilleure de sa catégorie.

Afin de faciliter les activités d'interdistribution et de consolider la gamme de produits que nous offrons aux clients aux États-Unis, RBC Centura a amélioré le programme de spécialistes de l'assurance lancé en collaboration avec RBC Assurances l'an dernier. Dans le cadre de ce programme, des spécialistes de l'assurance sont affectés à des succursales de RBC Centura où ils offrent une vaste gamme de produits d'assurance aux clients que le personnel de ces succursales leur recommande. Les résultats à ce jour sont très encourageants, plus de 2 000 recommandations ayant été faites en 2003.

RBC Centura collabore également avec RBC Mortgage afin de déterminer quels clients de RBC Mortgage pourraient bénéficier des produits et services de RBC Centura. L'établissement de relations avec les succursales de RBC Centura fournit une occasion d'intensifier les relations avec les clients et d'accroître la fidélisation de la clientèle. RBC Centura collabore également avec RBC Dain Rauscher afin de fournir des services aux clients de ses divisions Finances, Secteur

public et Gestion d'actifs situés dans les secteurs géographiques où RBC Centura est présente. RBC Centura procède également à l'interdistribution des capacités de RBC Mortgage et de RBC Dain Rauscher auprès de ses clients.

En collaboration avec RBC Centura, RBC Investissements a élargi nos activités de gestion privée en Amérique du Nord en offrant des services de gestion privée aux clients bien nantis aux États-Unis ainsi qu'aux clients canadiens ayant des intérêts aux États-Unis. Grâce à cette initiative, RBC Investissements, Gestion privée a établi une présence dans les principaux marchés américains où RBC exerce des activités. Dans le cadre du programme-pilote mis en œuvre dans les succursales de RBC Centura situées à Boca Raton, en Floride, nous offrons aux clients des services de gestion privée (se composant de services bancaires, de services de prêts et de services de gestion de patrimoine) hautement personnalisés.

RBC Assurances et RBC Banque Royale ont uni leurs efforts pour accroître l'efficacité et conclure de nouvelles affaires au moyen du programme *facilité de crédit pour placements* offert aux clients canadiens. Grâce à ce programme, les titulaires de polices bien nantis peuvent emprunter jusqu'à 5 millions de dollars au titre de la garantie de leurs polices d'assurance vie universelle. En nous servant des résultats techniques de RBC Banque Royale en matière de crédit et de l'expertise de RBC Assurances dans le domaine de l'assurance, nous pouvons offrir aux clients un véhicule financier à bon prix et fiscalement avantageux, au moyen d'une seule source pratique. Depuis le lancement du programme, nous avons approuvé des facilités de crédit pour placements totalisant plus de 121 millions de dollars.

La division d'assurance crédit de RBC Assurances a collaboré avec les équipes de RBC Banque Royale responsables des affaires électroniques et de l'expérience du client, afin de mieux intégrer ses produits d'assurance crédit au Canada. Nous avons eu recours à la technologie pour simplifier et normaliser les processus liés à toutes les gammes de produits et à tous les canaux de distribution, ce qui nous permet d'avoir accès à la même information sur un client dans tous les canaux et d'éliminer la quasi-totalité des activités de manutention manuelle, des chevauchements et de la paperasse. Comme

nous avons plus de 2,5 millions de clients créanciers et plus de 10 millions de clients de détail au Canada, cette mesure permettra de réduire les coûts considérablement, d'éliminer les facteurs d'irritation pour les clients et d'améliorer dans l'ensemble les relations avec la clientèle.

Étant donné que les pays à marché émergent représentent 75 % de la population mondiale et 50 % du PIB mondial, les titres d'emprunt des marchés émergents peuvent constituer une composante des investissements d'un client à l'échelle mondiale. **RBC Investissements** et **RBC Marchés des Capitaux** ont donc eu recours aux capacités en matière de gestion du risque, au réseau de vente de RBC Marchés des Capitaux, à la technologie et à l'expertise de RBC Investissements eu égard aux marchés émergents pour créer le Groupe des titres à revenu fixe des marchés émergents. Outre l'équipe située à Toronto, qui se compose de négociateurs, d'un comptoir de vente, d'analystes et de stratèges, un bureau affilié a été ouvert à Londres afin d'avoir accès à des obligations de marchés émergents en monnaies autres que le dollar. L'offre à nos clients d'une plus vaste gamme de titres internationaux à revenu fixe et la prestation de services de conseils nous permettent de renforcer nos relations avec les clients existants et d'attirer de nouveaux clients. Nous sommes la seule institution financière au Canada dotée d'un groupe de recherche et de négociation sur les marchés émergents, ce qui nous permet de mieux concurrencer les autres grandes sociétés à l'échelle internationale.

Nos activités d'interdistribution ne cessent d'évoluer, leur structure dans certains cas devenant plus complexe, leur étendue plus grande, et leur incidence plus importante. Le *Groupe des produits intégrés*, qui se compose d'équipes de **RBC Marchés des Capitaux** et de **RBC Dain Rauscher** responsables de l'incubation des débouchés en matière d'interdistribution, a connu du succès dans le cours de sa collaboration avec **RBC Mortgage**, qui s'est traduite en 2003 par le montage aux États-Unis de 126 000 prêts hypothécaires résidentiels totalisant 28 milliards de dollars US. Auparavant, ces prêts étaient vendus en lots à des concurrents, qui les regroupaient ensuite en plus petits lots et les convertissaient en titres, un peu semblables à des obligations, à des fins de vente à des épargnants. Le processus de titrisation facilite le mouvement de placements effectués dans des marchés de titres hypothécaires moins efficaces vers des marchés financiers plus efficaces – un processus dont les propriétaires n'ont pas connaissance, qui est essentiel pour que l'institution financière

octroyant le prêt hypothécaire puisse gérer son bilan et son exposition aux risques. Le *comité de RBC Mortgage*, qui se compose de représentants de chacun de nos cinq secteurs d'exploitation, a relevé le défi que posait la distribution de ces prêts hypothécaires par l'entremise de la division de RBC Dain Rauscher offrant des services à revenu fixe aux clients institutionnels aux États-Unis, plutôt que par l'entremise d'un concurrent, et il a conclu que la modification du processus de distribution des prêts hypothécaires pouvait avoir une incidence favorable importante. Ainsi, au printemps de 2003, dans le cadre d'une transaction importante, le Comité a coordonné la titrisation de prêts hypothécaires totalisant 130 millions de dollars US.

En notre qualité de principale chambre de compensation automatisée des dépôts et paiements directs au Canada, nous offrons à nos clients des services de paiements à la fine pointe de la technologie. En 2003, **RBC Services Internationaux** a assuré la compensation de plus de 250 millions de paiements. RBC Services Internationaux est le moteur de paiement de nombreux services bancaires. Par exemple, RBC Services Internationaux fournit à **RBC Banque** son service de *paiements préautorisés*, qui sert à débiter régulièrement les comptes des clients relativement au produit *REER-MATRIQUE*. Un autre projet de collaboration avec RBC Banque permet aux petites entreprises canadiennes et à d'autres entreprises clientes de transmettre leurs déclarations fiscales électroniquement, au moyen du service *Banque en direct* de RBC Banque. En 2003, le taux d'utilisation de ce produit par les clients a augmenté de 30 %.

RBC Services Internationaux a collaboré avec **RBC Marchés des Capitaux** pour créer le *Groupe des fonds de couverture*, un modèle unique en son genre sur le marché canadien qui améliore notre gamme de produits et services. Les deux secteurs d'exploitation offrent des produits de fonds de couverture aux investisseurs bien nantis et aux investisseurs institutionnels : RBC Marchés des Capitaux est le chef de file au Canada en matière de services de courtage traditionnel, et RBC Services Internationaux est l'un des premiers dépositaires à l'échelle internationale à fournir des services de fonds de couverture. Nos clients existants et potentiels peuvent ainsi bénéficier, entre autres, d'une gamme plus vaste de produits et de services de fonds de couverture au moyen d'une seule source. Ce jumelage se traduit également par une meilleure position concurrentielle sur le marché des fonds de couverture.

MÉRITER LE PRIVILÈGE DE VOUS CONSEILLER

Fournir des services de gestion de patrimoine professionnels exige une relation étroite et personnelle basée sur le respect mutuel et la bonne entente. Depuis plus de 25 ans, nous travaillons à bâtir une telle relation avec Linda et John Forzani. En plus de leur fournir des conseils en matière de placements ainsi que des services discrétionnaires de gestion de portefeuille et des services de fiducie privée, nous leur offrons aussi maintenant des services-conseils relatifs aux marchés commerciaux et des conseils privés. Grâce à notre compréhension des besoins des Forzani, nous avons aussi pu offrir des services additionnels de gestion de patrimoine au sein de Banque Royale du Canada Gestion Privée Globale.

(À partir de la gauche) : **Meghan Meger**, RBC Investissements, accompagnée de Linda et John Forzani
Lieu : Calgary (Alberta), Canada



LA BANQUE ROYALE DU CANADA A REÇU LA MENTION « MEILLEURE BANQUE AU CANADA » LORS DE L'ATTRIBUTION DES PRIX D'EXCELLENCE 2003 DU MAGAZINE EUROMONEY.

EXPANSION NORD-AMÉRICAINE

Depuis maintenant plus de trois ans, nous avons accru de façon sélective notre présence aux États-Unis. Nous sommes les seuls, parmi les banques canadiennes, à avoir constitué une plateforme opérationnelle diversifiée aux États-Unis. Nous avons jeté les premières bases dans les activités que nous entendons développer, et nous continuons à miser stratégiquement sur nos activités nord-américaines. Nous croyons que les États-Unis représentent le choix le plus logique, à l'extérieur du Canada, pour prendre de l'expansion en raison de leur forte économie à l'échelle mondiale, de leur culture et de leur langue similaires et de la nature fragmentée de leur secteur bancaire qui offre un excellent potentiel de croissance.

Depuis la mise en œuvre de notre stratégie d'expansion aux États-Unis, en avril 2000, nous avons fait l'acquisition de 12 sociétés américaines pour un montant d'environ 5,5 milliards de dollars US. Les acquisitions de Centura Banks, Inc., de Liberty Life Insurance Company et de Dain Rauscher ont constitué la base de nos plateformes américaines de services bancaires, d'assurance et de courtage, respectivement. Nous avons, par la suite, fait d'autres acquisitions dans les secteurs bancaire et de courtage qui ont eu pour effet de diversifier nos activités, d'augmenter notre clientèle, d'accentuer notre présence géographique et de créer des occasions pour de plus grandes synergies.

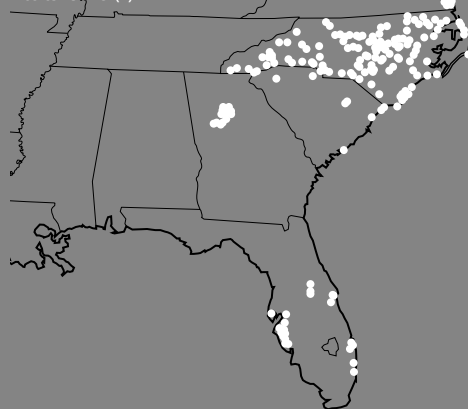
Nos acquisitions aux États-Unis ont diversifié nos sources de revenus et entraîné une hausse du pourcentage des revenus provenant de nos activités américaines, qui est passé de 7 % en 2000 à 27 % en 2003. Ces acquisitions ont également élargi la base de notre clientèle d'environ 2,4 millions ou 24 %. Le bénéfice net provenant de nos acquisitions américaines effectuées depuis avril 2000 s'est chiffré à 251 millions de dollars CA par rapport à 232 millions en 2002, alors que le bénéfice net attribuable à l'ensemble de nos activités aux États-Unis s'est chiffré à 382 millions en 2003, en hausse par rapport à 210 millions en 2002.

RBC Centura

RBC Centura constitue la base à partir de laquelle nous développons nos services aux particuliers et aux entreprises dans le sud-est des États-Unis, un marché attrayant en raison de son profil de croissance et de nouvelles occasions de regroupement. Actuellement, RBC Centura compte une clientèle d'environ 800 000 particuliers et entreprises et 242 succursales de détail et commerciales dans cinq États du sud-est des États-Unis en plus d'offrir des activités de montage de prêts hypothécaires et de financement aux constructeurs par l'entremise de RBC Mortgage et RBC Builder Finance. RBC Mortgage est en mesure d'exercer ses activités dans la totalité des 50 États et RBC Builder Finance compte 33 bureaux répartis dans 26 États américains. En 2002, RBC Centura a finalisé son acquisition de Eagle Bancshares pour 149 millions de dollars US. Grâce à l'acquisition de

ces 14 succursales, nous occupons une place importante dans le marché intéressant et à forte croissance de la région métropolitaine d'Atlanta. En janvier 2003, RBC Centura a conclu l'acquisition de Admiralty Bancorp au coût de 153 millions de dollars US. Cette acquisition nous a permis de pénétrer les marchés lucratifs et en plein essor des régions du sud et du centre de la Floride. En plus de l'expansion géographique, RBC Centura a aussi enregistré une croissance au sein de son organisation aux États-Unis grâce à des produits novateurs, à des techniques de ventes évoluées et à un service amélioré découlant d'investissements technologiques. Au cours du dernier exercice, des nouveaux programmes touchant les prêts

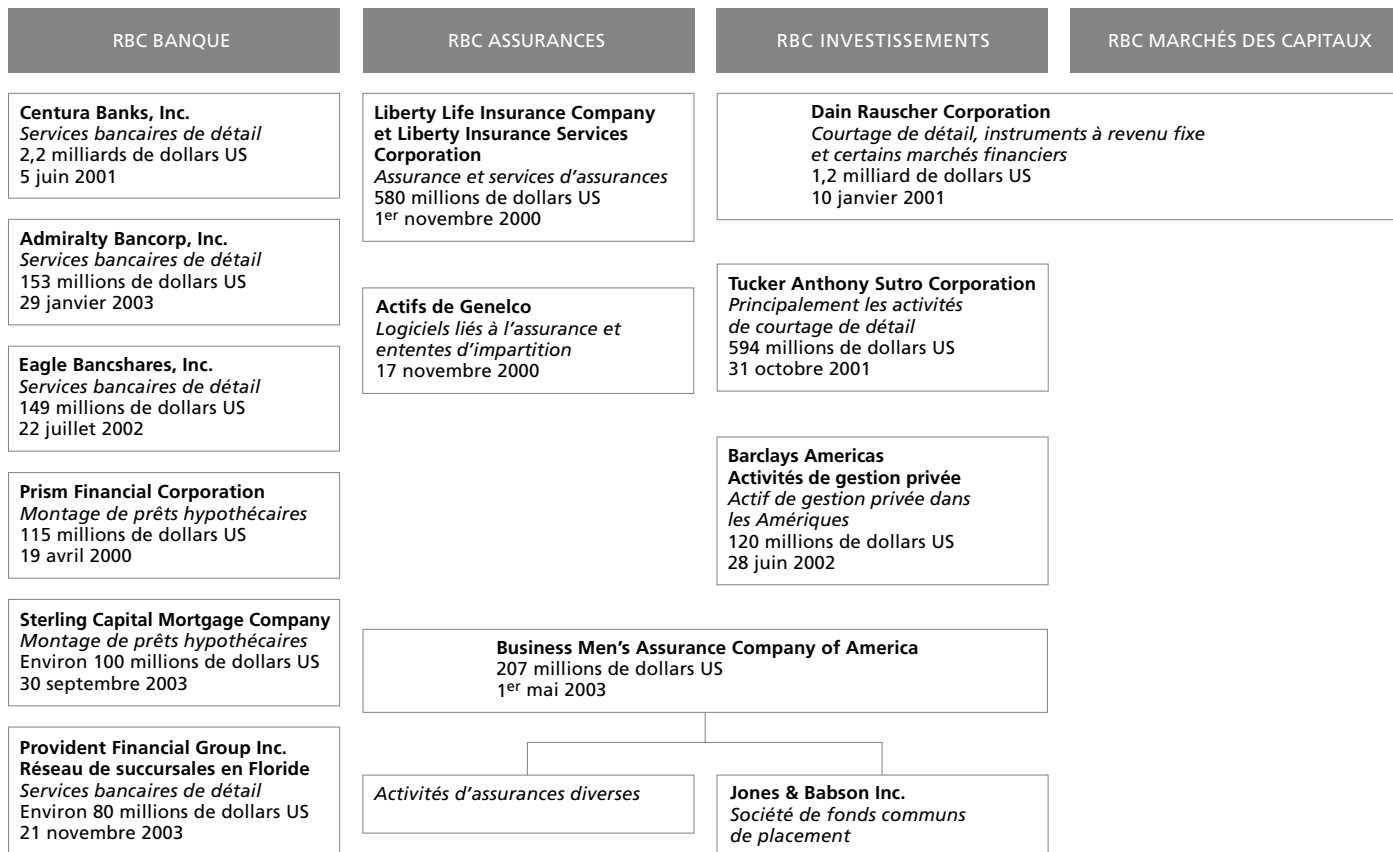
Réseau de succursales de RBC Centura dans le sud-est des États-Unis (1)



(1) Ne comprend pas les succursales de RBC Mortgage et de RBC Builder Finance qui sont situées un peu partout aux États-Unis.

Création d'une plateforme américaine appréciable

Acquisitions aux États-Unis depuis avril 2000

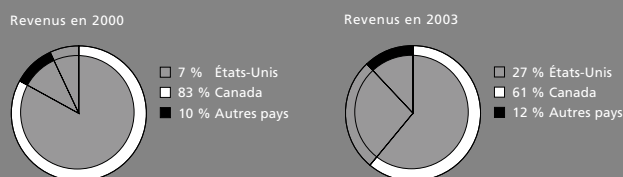


hypothécaires, les comptes d'épargne, les petites entreprises et les services professionnels ont été lancés. RBC Centura a également déployé des efforts considérables pour raffermir sa philosophie de vente et a adopté une démarche proactive dans son approche des clients pour leur offrir des incitatifs pour recommander de nouvelles affaires.

RBC Dain Rauscher

RBC Dain Rauscher, notre branche d'activités de courtage traditionnel aux États-Unis, a fait l'acquisition de Tucker Anthony Sutro en 2001, et cette acquisition ainsi que son intégration ont été couronnées de succès. Le regroupement de ces deux sociétés a presque doublé la taille de notre plateforme de la gestion de patrimoine aux États-Unis. RBC Dain Rauscher est maintenant la huitième maison de courtage traditionnel en importance aux États-Unis, selon le nombre de conseillers financiers (environ 1 750), elle s'appuie sur un réseau national de 140 bureaux de courtiers dans 39 États et gère un montant de 97 milliards de dollars US en biens administrés. Nous croyons que les perspectives à long terme pour le secteur de la gestion de patrimoine sont excellentes compte tenu des tendances démographiques et du transfert important de patrimoine entre les générations qui est prévu au cours des prochaines décennies. En 2003, RBC Dain Rauscher a mis la priorité sur l'amélioration du service à la clientèle, le contrôle des coûts, la hausse des produits provenant des services tarifés ainsi que le recrutement et la rétention de conseillers financiers performants. À ce jour, environ 860 conseillers financiers ont suivi le programme de la gestion de patrimoine qui a été conçu pour les aider à élargir et à approfondir les relations avec leur clientèle. Vingt-cinq pour cent des meilleurs conseillers financiers qui ont suivi le cours ont vu leurs activités croître de 24 % en moyenne, alors que les conseillers financiers de la société ont vu leurs revenus baisser en moyenne de 17 % au cours de la même période. En outre, avec la reprise des produits à revenu fixe en 2003, les conseillers financiers ont constitué un élément clé pour la distribution de ces produits.

Pourcentage de la croissance des revenus aux États-Unis



RBC Assurances

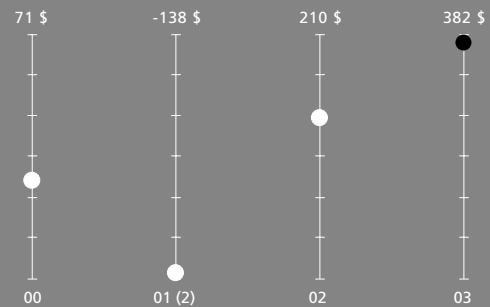
En 2003, RBC Assurances a étendu ses activités au secteur de l'assurance à capital variable grâce à l'acquisition de Business Men's Assurance Company of America (BMA). Dans le cadre d'une opération connexe, RBC Dain Rauscher a fait l'acquisition de Jones & Babson Inc., la société de fonds communs de placement de BMA dotée de biens sous gestion d'une valeur de 1,1 milliard de dollars US. Cette acquisition nous fournit l'infrastructure nécessaire à l'offre de produits d'assurance axés sur la gestion de patrimoine. Profitant de notre position de tête sur le marché canadien de l'assurance voyage, nous offrons, depuis septembre, de l'assurance voyage aux États-Unis. Nous distribuons nos produits d'assurance voyage par l'entremise d'agents de voyage répartis dans 34 États, et nous projetons de prendre de l'expansion à la grandeur du pays d'ici la fin de l'année civile 2003.

Une approche méthodique en matière d'acquisitions en 2003

En 2003, nous avons poursuivi notre expansion aux États-Unis de façon très méthodique et vigoureuse. En plus de l'acquisition de Admiralty Bancorp mentionnée à la page 13, RBC Centura a acquis les activités de Provident Financial Group en Floride en novembre 2003, contre une prime d'environ 80 millions de dollars US. Nous prévoyons que l'opération contribuera à l'accroissement du bénéfice d'ici l'exercice 2005. Cette acquisition ajoutera 10 succursales aux 11 succursales actuelles de RBC Centura en Floride acquises par l'intermédiaire de Admiralty Bancorp.

En septembre 2003, RBC Mortgage Company a finalisé son acquisition de Sterling Capital Mortgage Company (SCMC) pour un montant d'environ 100 millions de dollars US. Cette acquisition devrait contribuer à l'accroissement du bénéfice au cours de l'exercice 2004 et elle place RBC Mortgage parmi les dix meilleures sociétés de montage de prêts hypothécaires de détail aux États-Unis, en fonction du volume de montages de prêts hypothécaires. L'opération nous donne l'occasion de nous établir solidement dans les marchés à forte croissance de la Californie et du Texas et comprend l'ajout de 110 succursales de SCMC situées dans 16 États et de 16 coentreprises de partenariat d'affaires, en copropriété avec des constructeurs immobiliers résidentiels. La plupart des prêts de SCMC proviennent de

Bénéfice net tiré des activités aux États-Unis (1)



(1) En millions de dollars CA, selon le PCGR des États-Unis.

(2) Comprend la charge de restructuration liée aux services bancaires de détail américains de 57 millions de dollars après impôts.

sources de détail, c'est-à-dire les achats de nouvelles maisons et les montages de prêts aux constructeurs d'habitations, qui sont moins sensibles aux variations de taux d'intérêt que les refinancements de prêts hypothécaires. En août 2003, RBC Mortgage Company a aussi fait l'acquisition des activités de montage hypothécaire de gros liées aux prêts de transformation de l'avoir propre foncier (hypothèques de premier rang et courtiers) de Bank One. Les modalités de l'entente n'ont pas été divulguées. Ces deux acquisitions sont conformes à la stratégie de la Banque visant l'expansion de secteurs d'activité nationaux choisis. RBC Mortgage prévoit optimiser ses relations avec RBC Builder Finance afin d'accroître ses services auprès de nouveaux constructeurs d'habitations et à fournir du financement aux constructeurs actuels.



MÉRITER LE PRIVILÈGE DE FINANCER VOS INITIATIVES COMMERCIALES

Deux facteurs sont essentiels dans le secteur de la construction : des projets et d'importants flux de trésorerie. Au cours du dernier quart de siècle, RBC Centura a contribué au succès de John S. Clark et de son principal client, Granite Development, en les aidant à créer une solide base financière. En étant à l'écoute de leurs besoins et en comprenant ceux-ci, nous avons pu leur présenter des solutions rapides, souples et novatrices, lesquelles nous ont permis de gagner leur confiance pour d'autres projets. Nous avons réussi à remplacer un concurrent en présentant un ensemble de services bancaires intéressants, englobant les services de gestion de trésorerie de RBC Centura. Tirant parti de l'occasion, nous offrons des services bancaires à ses 350 employés.

(À partir de la gauche) : Kevin Beeson, de RBC Centura Bank, accompagné de Richard Vaughn, de John S. Clark Company, Inc., Rick Vaughn, de Granite Development, Monty Venable, de John S. Clark Company, Inc. et Craig Hunter, de Granite Development
Lieu : Greensboro, Caroline du Nord, États-Unis

LA BANQUE ROYALE DU CANADA A ÉTÉ NOMMÉE, POUR LE CANADA, « MEILLEUR FOURNISSEUR AU MONDE AU TITRE DES OPÉRATIONS DE CHANGE », DANS LE SONDAGE ANNUEL DES MEILLEURES BANQUES AU MONDE DU MAGAZINE GLOBAL FINANCE.

RBC Dain Rauscher a fait l'acquisition de 600 clients institutionnels et de 4 000 clients biens nantis et a étendu ses activités de services à revenu fixe aux particuliers et aux institutions par l'acquisition, en mars 2003, de la société First Institutional Securities ayant son siège au New Jersey.

Expansion future aux États-Unis

Notre priorité à court terme aux États-Unis est toujours l'atteinte de nos objectifs d'exploitation et l'adoption des meilleures pratiques pour accroître les revenus, l'efficacité et la rentabilité. Nous désirons croître de façon méthodique et nous investissons dans des marchés ayant de bonnes perspectives de croissance ainsi que des possibilités de rendements solides pour les actionnaires. Nous voulons également prendre de l'expansion au moyen d'acquisitions mais uniquement si nos paramètres financiers (contribution au bénéfice par action dans un délai de deux à trois ans), stratégiques (présence dans des secteurs ou des régions que nous avons ciblés aux fins d'expansion) et culturels (valeurs et plans futurs similaires) sont atteints. Notre priorité consistera à poursuivre l'expansion de nos activités bancaires de services aux particuliers et aux entreprises aux États-Unis, en mettant l'accent sur des acquisitions ciblées et sur une nouvelle expansion dans le sud-est des États-Unis. Entre 25 et 30 succursales devraient s'ajouter à cette organisation dans quatre États (en Caroline du Nord, en Caroline du Sud, en Géorgie et en Floride) en 2004, auxquelles s'ajouteront de 20 à 30 succursales additionnelles dont l'ouverture est prévue pour 2005. RBC Dain Rauscher prévoit également accroître ses activités en élargissant son réseau de succursales, en recrutant des conseillers financiers performants (notre objectif est d'accroître leur nombre de 1 750 à 2 500 en trois ans) et de profiter d'occasions pour effectuer des acquisitions mineures d'activités de courtage ou d'actifs existants.

Expansion à l'extérieur de l'Amérique du Nord

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nos secteurs d'exploitation offrant des services spécialisés, comme les services de garde internationaux, les services liés aux activités de négociation et les services de gestion privée, connaissent du succès.

En ce qui a trait aux services de garde internationaux, nous avons réussi à accroître nos activités à l'échelle internationale; nous avons obtenu d'importants mandats en 2003, qui représentent des biens administrés totalisant environ 18 milliards de dollars et nous avons élargi notre offre de services pour inclure des analyses portant sur le rendement.

Une grande partie de la croissance de RBC Marchés des Capitaux à l'extérieur de l'Amérique du Nord s'est réalisée au sein même de l'organisation plutôt que par des acquisitions. Nous continuons d'être le chef de file au titre des services d'opérations de change avec des volumes de négociation à l'échelle mondiale excédant 35 milliards de dollars par jour, par l'entremise de salles de marché situées à Toronto, New York, Londres, Sydney et Tokyo. Notre secteur des obligations internationales continue de croître rapidement. Au Royaume-Uni, notre équipe de financement des infrastructures est le principal arrangeur et preneur ferme du financement obligataire pour le secteur du logement et le principal innovateur de structures utilisées par les fournisseurs de logement social. Ce groupe joue aussi un rôle actif dans le financement relatif aux chemins de fer, aux routes, aux écoles et aux hôpitaux du Royaume-Uni.

Banque Royale du Canada Gestion Privée Globale a procédé avec succès au recrutement d'équipes de professionnels provenant de l'Amérique latine, des îles Anglo-Normandes, de la Suisse et de l'Asie en général, générant ainsi des actifs de clients de plus de 2 milliards de dollars en 2003. Notre stratégie de croissance continue d'inclure des acquisitions stratégiques de services spécialisés et l'embauche de spécialistes ou d'équipes de banquiers privés dont la priorité est axée vigoureusement sur les ventes et le marketing.

MÉRITER LE PRIVILÈGE DE VOUS AIDER À BÂTIR VOTRE ENTREPRISE

Alors que la croissance d'une entreprise offre à la fois des défis et des occasions, la clé du succès réside sur la capacité d'adaptation, qualité qui caractérise les relations qu'entretient RBC avec Michael Duck, fondateur de A.C. Dispensing Equipment Inc. Un fabricant de distributeurs alimentaires manuels, libre-service et à contrôle des portions, A.C. Dispensing était en 1985 une petite entreprise canadienne qui a pris de l'expansion, pour devenir une société nord-américaine. Nous avons emboîté le pas en offrant divers produits et services afin de répondre aux besoins changeants et aux nouveaux défis de la société. Aujourd'hui, contrairement à ses débuts, A.C. Dispensing a recours à une gamme complète de produits et de services financiers, y compris des services tels que des prêts commerciaux.

(À partir de la gauche) : Darlene Kinghorn, de RBC Banque Royale, accompagnée de Michael Duck, de A.C. Dispensing Equipment Inc.
Lieu : Sackville (Nouvelle-Écosse), Canada

RBC GROUPE FINANCIER A ÉTÉ NOMMÉE LA SOCIÉTÉ LA PLUS RESPECTÉE AU CANADA EN 2003, DANS LE CADRE DU SONDAGE ANNUEL KPMG/PSOS-REID.



RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

Au cours de l'exercice 2003, les investisseurs et les analystes ont fréquemment posé les questions suivantes au sujet de RBC et de nos activités. Voici ce que nous leur avons répondu.

Selon vous, quels sont les plus grands défis auxquels devra faire face le secteur des services financiers canadiens au cours des prochaines années ?

Le secteur des services financiers au Canada est un marché en pleine maturité, concentré et très concurrentiel, qui offre peu d'occasions de croissance de revenus pour les sociétés qui ne développent pas de solutions innovatrices afin de répondre aux besoins particuliers de leurs clients. Depuis quelque temps, la concurrence que livrent les entreprises de services non traditionnels et spécialisés soulève certaines inquiétudes. Le regroupement à l'échelle du pays constitue l'une des avenues de croissance. Puisque les perspectives de fusions à l'intérieur de ce marché entre les grandes entreprises, comme les cinq grandes banques canadiennes, demeurent incertaines en raison de considérations réglementaires et politiques qui, nous l'espérons, seront résolues en 2004, quelques-unes des cinq grandes banques souhaitant prendre de l'expansion ont recherché des occasions à l'extérieur du Canada. La recherche de solutions aux obstacles relatives aux fusions du marché visé, la conclusion et l'intégration fructueuses d'acquisitions et le maintien de la rentabilité des parts du marché au pays constituent quelques-uns des défis auxquels doivent faire face les institutions financières canadiennes.

De plus, afin de favoriser la croissance des revenus, les sociétés de services financiers continuent de rechercher des occasions pour élargir la portée et la distribution de leurs produits et services et obtenir une plus grande part des activités de leurs clients. Un des défis a été d'obtenir l'approbation des autorités réglementaires pour offrir des produits d'assurance directement aux clients par l'entremise de succursales bancaires. Nous croyons que le fait de permettre aux banques de vendre des produits d'assurance par l'entremise du réseau de succursales avivera la concurrence et permettra de rendre les produits d'assurance beaucoup plus accessibles aux Canadiens et à de meilleurs coûts.

Comment comptez-vous améliorer le rendement des investissements sur les acquisitions américaines réalisées au cours des dernières années ?

Nous prenons actuellement des mesures en vue d'améliorer les ventes et l'efficacité du marketing dans nos services aux particuliers et aux entreprises aux États-Unis en optimisant nos ressources canadiennes et en adoptant une gestion des relations avec la clientèle et des stratégies de segmentation de la clientèle. En outre, grâce à l'ouverture de nouvelles succursales et de nouveaux bureaux dans des secteurs intéressants et à forte croissance et à de petites acquisitions ciblées, nous prévoyons augmenter davantage nos rendements. Pour ce qui est des coûts, nous cherchons sans cesse à les réduire en regroupant nos plateformes technologiques et en intégrant les services généraux communs et les activités des centres d'appels partout au Canada et aux États-Unis. Les activités visant l'amélioration de notre profil de risque consistent à réduire la taille de notre portefeuille du secteur immobilier commercial et à augmenter notre portefeuille de prêts à la consommation. Chez RBC Mortgage, une filiale de RBC Centura, nous sommes résolu à améliorer notre infrastructure et nos processus technologiques afin d'accroître l'efficacité et le rendement.

Nous avons considérablement réduit nos coûts fixes d'exploitation et nos coûts d'infrastructure dans nos activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et nous bénéficierons donc d'un levier d'exploitation considérable lorsque les marchés financiers amorceront une remontée. De plus, nous avons l'intention d'améliorer les rendements en continuant de favoriser une démarche de consultation plus globale au détriment de la démarche traditionnelle des opérations axées sur les produits. Les premiers gains sont encourageants, les revenus du quart des meilleurs conseillers financiers qui ont suivi le nouveau cours sur le développement des affaires en matière de gestion de patrimoine ayant enregistré une hausse moyenne de 24 % par rapport à une baisse de 17 % pour la moyenne des conseillers financiers de l'entreprise. Nous

prévoyons également accroître notre clientèle et nos biens administrés par l'expansion du réseau de succursales, le recrutement des meilleurs conseillers financiers et en procédant à des acquisitions mineures d'actifs ou d'activités de courtage.

En ce qui a trait à nos activités d'assurance américaines, nous allons de l'avant avec nos initiatives portant sur les revenus et les charges visant à améliorer les rendements. En septembre 2003, nous avons annoncé notre entrée sur le marché américain relativement mal servi de l'assurance voyage, et nous comptons occuper une part importante de ce marché en optimisant notre infrastructure actuelle et notre expertise. Grâce à l'acquisition de Business Men's Assurance Company of America, nous disposons maintenant de l'infrastructure nécessaire pour concevoir divers produits d'assurance et nous avons obtenu des occasions de vente par l'entremise de maisons de courtage. Nous continuons également à afficher une plus grande efficacité en intégrant et en centralisant nos secteurs d'exploitation en Amérique du Nord, éliminant par le fait-même les structures traditionnelles géographiques et opérationnelles.

Nous développons également des occasions d'interdistribution et de recommandations entre nos secteurs d'exploitation américains ainsi qu'en Amérique du Nord dans le but d'améliorer la croissance de nos revenus. Nous croyons que ces initiatives devraient nous permettre d'améliorer le rendement de nos acquisitions américaines.

Que pensez-vous de la concurrence accrue qui règne sur le marché des services financiers de détail au Canada et des incidences de la pression sur les prix relativement aux marges nettes d'intérêt ?

La concurrence sur le marché des services bancaires de détail s'est intensifiée car plusieurs de nos concurrents canadiens se sont engagés publiquement à privilégier leurs activités de détail, au détriment de leurs portefeuilles de prêts aux entreprises. Pour certaines banques, cette concurrence s'est traduite par une réduction des marges nettes d'intérêt puisqu'elles ont réduit les prix pour maintenir ou augmenter leur part de marché.

Notre stratégie vise à rivaliser sur le plan des conseils et des services financiers plutôt que sur les prix uniquement. Nous savons que pour attirer et retenir la clientèle, nous devons offrir à la fois un service hors pair, des processus efficaces et un éventail de produits et de services répondant aux besoins de chaque secteur de la clientèle, tout en nous assurant d'offrir une bonne valeur pour nos clients. À cet effet, nous avons élargi l'éventail de nos initiatives pour inclure une expérience client supérieure, en faisant ainsi notre nouvelle priorité stratégique qui est discutée aux pages 8 à 10.

Depuis le début de 2003, nous avons vu augmenter notre part des marchés canadiens des prêts hypothécaires, des dépôts et des produits de crédit offerts aux particuliers, témoignant d'un succès important au chapitre du maintien de la clientèle et de la croissance des volumes.

Comptez-vous vraisemblablement faire l'acquisition d'une grande banque américaine (disons, d'une valeur marchande de plus de 2 milliards de dollars américains) dans les quelque douze prochains mois ?

Bien que nous disposions du capital nécessaire pour procéder à une importante acquisition, rien ne se profile à l'horizon pour l'instant qui puisse répondre à nos paramètres stratégiques, culturels et financiers. Nous recherchons des occasions qui correspondront parfaitement à nos critères culturels et stratégiques et nous avons mis l'accent principalement sur les sociétés offrant des services aux particuliers et aux entreprises dans le sud-est des États-Unis. De plus, nous voulons que nos acquisitions contribuent à notre bénéfice dans un horizon de deux à trois ans et qu'elles aient peu d'incidence sur le rendement de nos capitaux propres. Comme les évaluations de la plupart des banques régionales américaines demeuraient élevées et comme nous étions déterminés à ne pas compromettre la valeur pour les actionnaires, nous n'avons effectué que de très petites acquisitions en 2002 et en 2003, dans le but surtout d'assurer notre présence dans les marchés à forte croissance d'Atlanta et de la Floride et de développer notre organisation à partir de ces marchés.

MÉRITER LE PRIVILÈGE D'AJOUTER DE LA VALEUR À VOTRE ENTREPRISE

Des partenariats solides sont essentiels à l'exploitation et au bon rendement de toute entreprise. Cette affirmation prend tout son sens dans les relations que nous avons établies avec l'agence de voyage mondiale Flight Centre Limited en ce qui a trait aux activités canadiennes. Notre service repose sur la compréhension de leur entreprise et sur l'apport des meilleures solutions qui soient en matière d'assurance, ce qui nous démarque de nos concurrents. Nous offrons des services personnalisés, une technologie de pointe, un soutien exclusif et une formation permanente. Nous explorons sans cesse les occasions d'améliorer les relations avec notre clientèle, y compris la mise en œuvre de solutions en matière de technologie de l'information ainsi que l'offre des nouveaux produits et services.

(À partir de la gauche) : Stan Seggie, de RBC Assurances, accompagné d'Andrea Slingsby, de Flight Centre Limited
Lieu : Toronto (Ontario), Canada

POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE D'AFFILÉE, RBC ASSURANCES A ÉTÉ CHOISIE COMME « LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VOYAGE PRIVILÉGIÉE » PAR CANADIAN TRAVEL PRESS/TRAVEL COURIER.



Envisagez-vous de hausser votre ratio de distribution au-dessus de 50 % comme l'ont fait certaines banques à l'échelle mondiale ?

À la fin de l'exercice 2002, nous avons augmenté notre objectif de ratio de distribution, lequel est passé de 30 % à 40 % du bénéfice à 35 % et 45 %. Pour l'exercice 2003, notre ratio de distribution s'établit à 38 %. Augmenter notre ratio de distribution est une façon de récompenser nos actionnaires. Réinvestir le capital pour accroître nos secteurs d'exploitation à l'interne et par le truchement d'acquisitions en est une autre. Nous croyons que la combinaison de réinvestissements aux fins d'une croissance rentable et de versements de dividendes, jumelée à des rachats d'actions lorsque jugé approprié, constitue la meilleure stratégie pour créer une valeur à long terme pour nos actionnaires.

Quelles sont vos perspectives économiques pour l'Amérique du Nord en 2004 ?

Divers facteurs devraient stimuler la croissance nord-américaine en 2004, une certaine levée de l'incertitude, la disparition graduelle des déséquilibres liés à l'expansion dans les années 90 et un environnement politique favorable. Toutefois, certains risques subsistent. Les ménages, les entreprises et les marchés des capitaux auront peut-être à composer avec un déficit gouvernemental croissant aux États-Unis ainsi qu'avec d'autres hausses du dollar canadien par rapport au dollar américain.

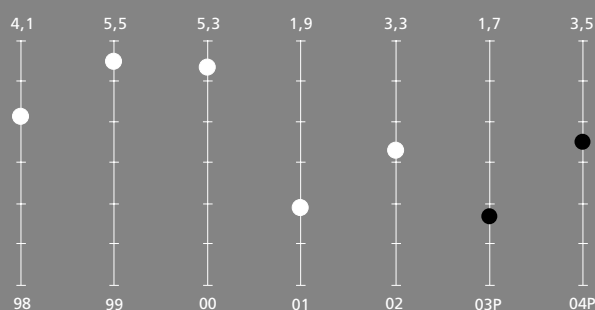
Au moment d'écrire ces lignes, l'économie américaine devrait terminer l'année 2003 sur une phase ascendante et poursuivre plus ou moins sur cette lancée en 2004. L'offre excédentaire liée aux investissements, créée à la fin des années 90, a été en grande partie absorbée. Quelques cas de capacité excédentaire subsistent toujours mais, dans la plupart des secteurs, ils ont glissé à des niveaux qui nécessiteront de nouveaux investissements. Les bilans relatifs à la consommation se sont redressés tout comme les actions et le prix des maisons ont augmenté, ce qui permettra de soutenir les dépenses de consommation. Les ventes d'automobiles et d'habitations devraient ralentir au cours du prochain exercice mais les gains de productivité, le contrôle des coûts et la dépréciation du dollar américain entraîneront une hausse des profits. Des conditions favorables du marché du crédit et une rentabilité grandissante jouent en faveur de hausses additionnelles des dépenses d'investissement des entreprises américaines en 2004, qui font suite à des gains en 2003.

Les déficits enregistrés à la fois dans les soldes du compte courant américain et du gouvernement fédéral continueront d'exercer une pression sur le dollar américain par rapport à la plupart des autres devises, y compris le dollar canadien. À la suite de sa forte remontée en 2003, le dollar canadien devrait s'apprécier davantage en 2004, mais à un rythme plus lent, terminant l'année 2004 à environ 80 cents américains. Ainsi, la transition observée au Canada qui consiste à délaissier une philosophie de croissance induite par les exportations pour favoriser une croissance mieux équilibrée entre une économie nationale et une économie d'exportation devrait se poursuivre. Pour encourager cette transition et atténuer les répercussions du SRAS et de la maladie de la vache folle, la Banque du Canada a fait marche arrière et réduit les taux d'intérêt en 2003.

La légère hausse du chômage au Canada en 2003 survient après une année remarquable au titre de la création d'emplois en 2002 et représente un moins grand risque pour les perspectives économiques que la lente reprise du marché de l'emploi américain. L'incapacité de ce marché à se redresser réellement depuis la fin de la récession de 2001 laisse supposer que des changements structurels à long terme sont peut-être en train de modifier l'économie. Ces changements sont le fait dans la plupart des cas d'innovations technologiques pouvant supplanter des employés pour des périodes prolongées. Advenant un déclin du marché de l'emploi américain, la lancée amorcée en 2004 pourrait ralentir et compromettre les perspectives relatives aux dépenses de consommation.

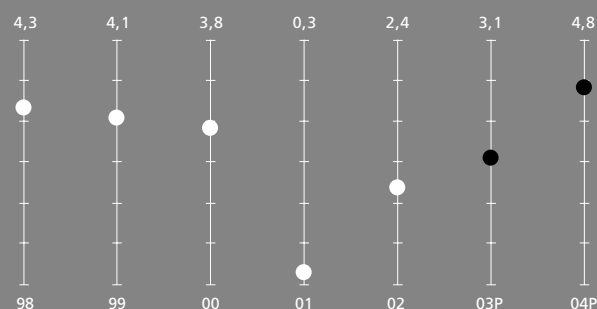
En conséquence, la politique monétaire devrait rester fortement axée sur la croissance dans les deux pays, puisque la Federal Reserve des États-Unis et la Banque du Canada n'augmenteront probablement pas les taux d'ici le deuxième semestre de 2004. La faible inflation qui reste stable facilitera la tâche des autorités monétaires, mais une détérioration rapide du déficit du gouvernement fédéral américain pourrait nuire à la Federal Reserve. Malgré les risques, l'économie américaine devrait progresser de 4,8 % en 2004 après une croissance estimative de 3,1 % en 2003. L'économie canadienne devrait croître de 3,5 % en 2004 après une croissance estimative de 1,7 % en 2003.

Croissance du PIB réel au Canada
Changement en pourcentage d'une année à l'autre



P = prévision au début de décembre 2003
Sources : Statistique Canada, RBC Groupe Financier

Croissance du PIB réel aux États-Unis
Changement en pourcentage d'une année à l'autre



P = prévision au début de décembre 2003
Sources : Bureau of Economic Analysis, RBC Groupe Financier

AU SERVICE DE NOS PARTENAIRES

Partout où nous exerçons nos activités, nous cherchons à être perçus comme une organisation qui établit des relations durables avec ses clients, ses actionnaires, ses employés et ses collectivités et à leur offrir une valeur inégalée. Chacun de ces groupes joue un rôle essentiel pour notre avenir. Nous assumons avec beaucoup de sérieux notre responsabilité visant à assurer une expérience supérieure et des produits et services de première qualité à nos clients par le truchement de divers canaux de distribution, à générer un rendement constamment supérieur de l'investissement de nos actionnaires, à créer une expérience de travail enrichissante pour nos employés et à contribuer au développement de collectivités en bonne santé. Nos valeurs, à savoir le service, le travail d'équipe, la responsabilisation, la diversité et l'intégrité, constituent les assises de notre engagement envers nos partenaires.

Nos clients

Nous nous efforçons d'établir des relations à long terme solides avec nos clients. Nous avons donc ajouté l'expérience client supérieure à nos priorités stratégiques afin d'étayer notre nouvel énoncé de vision. L'expérience des clients RBC se fonde sur notre capacité à déterminer de façon proactive leurs besoins financiers, à leur offrir des solutions et à leur fournir une expérience supérieure à chaque point de service. Le traitement rapide et efficace des plaintes fait partie intégrante de notre engagement à fournir une expérience supérieure aux clients. Toute question non résolue à l'aide de notre processus de gestion des plaintes habituel peut être portée à l'attention du Bureau de l'Ombudsman, lequel assure une résolution de conflits impartiale.

Nos actionnaires

Nous sommes résolus à maximiser la valeur de l'investissement à long terme de nos actionnaires grâce à un rendement financier solide, à notre expansion ciblée et rentable et aux initiatives touchant la synergie intraentreprise qui permettent d'accroître les revenus et de réduire les coûts. Nous nous engageons à fournir un service hors pair et des informations aux actionnaires, de même qu'à assurer le maintien des normes de gouvernance interne les plus strictes. Au cours des dix dernières années, l'investissement dans nos actions ordinaires a fourni aux actionnaires un rendement annuel total composé de 20,3 %, ce qui nous situe au troisième rang parmi les 15 sociétés nord-américaines de services financiers auxquelles nous nous comparons. Nous nous efforcerons de maintenir cette position de chef de file à cet égard. Des renseignements aux actionnaires sont fournis sur le site Web rbc.com/investisseurs.

Nos employés

Nos employés jouent un rôle clé dans l'établissement de relations durables avec nos clients et avec les collectivités, et ils sont essentiels à notre succès continu. Afin d'attirer et de conserver un effectif de calibre international, nous utilisons un programme de récompense global qui, outre des salaires et avantages concurrentiels, offre un environnement de travail positif et souple, des programmes d'apprentissage innovateurs et des occasions de perfectionnement professionnel. Dans le cadre de ce programme, qui encourage la diversité, nous donnons à nos employés l'occasion de nous dire les éléments auxquels ils accordent de la valeur, tels que les choix individuels et la souplesse de leur programme de récompense, et nous répondons à leurs demandes. RBC Groupe Financier est largement reconnu, tant par les tiers que par nos employés, comme un employeur de premier choix ayant des pratiques supérieures en matière de milieu de travail et de gestion du personnel. Nous nous efforçons continuellement d'améliorer ces pratiques.

Nos collectivités

Au cours des sept dernières années, KPMG/Ipsos-Reid nous a placés au premier rang des sociétés canadiennes pour notre engagement social – classement qui témoigne de nos efforts et de notre engagement à aider à bâtir des collectivités en bonne santé dans les régions où nous exerçons nos activités. Cette année, nous avons fait des dons de bienfaisance de plus de 37 millions de dollars à l'échelle mondiale, incluant des subventions visant des programmes éducatifs après la classe, des fonds pour des initiatives liées aux soins de santé et des fonds pour des programmes de développement économique des collectivités. Nous avons également injecté plus de 20 millions de dollars dans le sport amateur, les arts et des événements communautaires. Nos employés ont, à titre bénévole, passé un nombre incalculable d'heures à partager leurs compétences, leurs connaissances et leur compassion afin d'assurer le mieux-être des collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent. La présence sociale d'une entreprise devrait toutefois se mesurer non seulement en fonction de ses dons, mais aussi par rapport à ses produits, services et programmes, à la façon dont elle exerce ses activités et à son leadership en matière de responsabilité sociale. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, visitez notre site Web rbc.com/communautaire.

REVUE FINANCIÈRE

selon les PCGR des États-Unis

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, comprises dans le présent Rapport annuel, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Ces déclarations prospectives comprennent notamment des déclarations relatives à nos objectifs pour 2004 et à moyen et à long terme et des stratégies élaborées afin d'atteindre ces objectifs, de même que des déclarations relatives à nos opinions, projets, attentes, prévisions, estimations et intentions. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « soupçonner », « croire », « perspectives », « prévoir », « estimer », « s'attendre », « se proposer », « projeter » et l'emploi du conditionnel ainsi que les mots et expressions semblables visent à dénoter des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et bien précis, et il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants. Ces facteurs comprennent notamment la solidité de l'économie canadienne en général et la solidité des économies locales des régions du Canada où nous exerçons nos activités; la solidité de l'économie américaine et des économies des autres pays où nous effectuons des opérations importantes; l'incidence des modifications de la politique monétaire et

fiscale, notamment les modifications des politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada et du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'inflation; les décisions judiciaires; les fluctuations des marchés financiers et des marchés des devises; la mise au point et le lancement, au moment opportun, de nouveaux produits et services dans des marchés réceptifs; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui régissent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières); les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; notre capacité de mener à bien des acquisitions stratégiques et d'intégrer les acquisitions; les procédures judiciaires ou réglementaires; les changements dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs; l'incidence possible, sur nos activités, de conflits internationaux et d'autres faits nouveaux, y compris ceux qui sont liés à la guerre contre le terrorisme et la mesure dans laquelle nous prévoyons les risques inhérents aux facteurs qui précèdent et réussissons à les gérer.

Nous informons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs importants n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes éventuels. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion, qui porte sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer les changements importants survenus dans notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour les 12 mois terminés le 31 octobre 2003, par rapport aux 12 mois terminés le 31 octobre 2002. Les états financiers consolidés dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis sont présentés aux pages 67 à 98.

Au quatrième trimestre de 2003, nous avons modifié la présentation des revenus et des charges de RBC Assurances et de la Banque Royale du Canada, sans aucune incidence sur le bénéfice net, afin de fournir des informations supplémentaires qui, selon nous, harmonisent davantage nos pratiques en matière de présentation de l'information financière avec celles qui sont en vigueur dans le secteur de l'assurance. Toutes les données comparatives ont été reclassées de façon appropriée. Le total des revenus tirés des activités d'assurance est maintenant porté aux revenus autres que d'intérêt, au poste

Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés. Auparavant, le total des revenus tirés des activités d'assurance était porté au revenu net d'intérêt et dans plusieurs postes des revenus autres que d'intérêt, dont le principal était intitulé Revenus tirés des activités d'assurance. Les coûts liés à ces revenus sont maintenant présentés au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, tandis qu'auparavant ils étaient portés en déduction des Revenus tirés des activités d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêt. Les frais d'administration de RBC Assurances continuent d'être portés aux frais autres que d'intérêt. Le tableau à la page 30 fournit une ventilation plus détaillée de ces postes, et les conventions comptables liées à nos activités d'assurance sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés, à la page 75.

La date de clôture de notre exercice est le 31 octobre. Sauf mention contraire, tous les montants figurant dans le rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

Vue générale

TABLEAU 1 Bénéfice net et bénéfice dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Bénéfice net	5 %	3 036 \$	2 898 \$
Bénéfice dilué par action	8 %	4,43 \$	4,12 \$

Comme l'indique le tableau ci-dessus, le bénéfice net a augmenté de 138 millions de dollars ou 5 % en 2003 comparativement à 2002, malgré une baisse de 60 millions du bénéfice net imputable au raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a donné lieu à une réduction de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains. Le dollar canadien s'est apprécié de 9 % par rapport au dollar américain, s'établissant en moyenne à 0,697 \$ US en 2003, contre 0,637 \$ US en 2002. Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux principales devises autres que le dollar américain ont eu peu d'incidence sur la variation de notre bénéfice par rapport à l'an dernier.

La hausse du bénéfice net en 2003 reflète principalement une réduction de la provision pour pertes sur créances d'environ 225 millions de dollars après impôts, qui a plus que contrebalancé la baisse de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains, laquelle est imputable à l'appréciation du dollar canadien.

Le bénéfice dilué par action s'est établi à 4,43 \$, en hausse de 0,31 \$ ou 8 % par rapport à l'an dernier, et une tranche d'environ 0,04 \$ de cette augmentation découle de la baisse du nombre d'actions ordinaires en

circulation, qui est principalement imputable au rachat d'actions ordinaires dont il est fait mention à la page 59. Le raffermissement du dollar canadien s'est traduit par une baisse de 0,09 \$ du bénéfice dilué par action en 2003.

Comme l'indique le tableau 2 ci-dessous, nos revenus en 2003 continuent d'être diversifiés, les revenus provenant de l'étranger totalisant 6,6 milliards de dollars ou 39 % des revenus, et ceux provenant des États-Unis représentant 4,6 milliards ou 27 % du total des revenus.

Le bénéfice net au Canada a reculé de 58 millions de dollars ou 3 %, résultat qui reflète la baisse du bénéfice lié aux activités sur les marchés financiers au pays. Le bénéfice net aux États-Unis a progressé de 172 millions de dollars ou 82 %, en raison principalement du rendement amélioré des services de courtage traditionnel et des services à revenu fixe de RBC Dain Rauscher, d'une réduction de 45 millions après impôts des frais de rémunération au titre de la rétention, ainsi que de la baisse considérable de la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements. Le bénéfice net ailleurs à l'étranger a progressé de 24 millions de dollars ou 4 % par rapport à 2002, résultat qui reflète la hausse du bénéfice tiré des activités de réassurance à l'échelle internationale.

TABLEAU 2 Bénéfice par secteur géographique

(en millions de dollars canadiens)	2003				2002			
	Au Canada	Aux États-Unis	Autres pays	Total	Au Canada	Aux États-Unis	Autres pays	Total
Revenu net d'intérêt	5 190 \$	1 187 \$	271 \$	6 648 \$	5 466 \$	1 106 \$	356 \$	6 928 \$
Revenus autres que d'intérêt	5 108	3 428	1 763	10 299	4 746	3 696	1 690	10 132
Total des revenus	10 298	4 615	2 034	16 947	10 212	4 802	2 046	17 060
Provision pour pertes sur créances	521	106	88	715	529	440	96	1 065
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	552	414	438	1 404	368	431	531	1 330
Frais autres que d'intérêt	5 824	3 504	908	10 236	5 747	3 670	827	10 244
Charge d'impôts (1)	1 309	209	38	1 556	1 418	51	54	1 523
Bénéfice net	2 092 \$	382 \$	562 \$	3 036 \$	2 150 \$	210 \$	538 \$	2 898 \$

(1) Comprend la part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales.

Perspectives

Nous visons une croissance du bénéfice dilué par action de 10 % à 15 %, et un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 17 % à 19 % pour l'exercice 2004, car nous nous attendons à ce que nos mesures de gestion des coûts et d'amélioration des revenus donnent lieu à une augmentation des charges inférieure à celle des revenus et à ce que le contexte commercial et les marchés financiers continuent de s'améliorer en 2004.

Priorités financières

Croissance et diversification des revenus

En 2003, le total des revenus a reculé de 113 millions de dollars ou 1 %. L'appréciation importante du dollar canadien par rapport au dollar américain s'est traduite par une baisse de 495 millions de dollars de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, qui a largement contrebalancé les avantages découlant de la hausse des revenus tirés des activités de négociation en 2003. Une analyse détaillée est présentée aux pages 38 à 41.

Contrôle des coûts

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 8 millions de dollars en 2003. Bien que le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain ait donné lieu à une baisse de 340 millions de dollars de la valeur de conversion des frais autres que d'intérêt, le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, les coûts liés à l'automatisation continue de notre infrastructure technologique de services de détail et à l'expansion de notre équipe de vente de services bancaires de détail ainsi que les coûts liés aux sociétés acquises au cours de l'exercice ont augmenté. Une analyse complète est présentée aux pages 42 à 44.

Excellence de la qualité du crédit

Les provisions pour pertes sur créances ont subi une baisse de 350 millions de dollars ou 33 %, et les prêts à intérêts non comptabilisés, un recul de 543 millions ou 24 % cette année, en raison de l'amélioration notable de la qualité de notre portefeuille de prêts aux entreprises. Une analyse détaillée est présentée aux pages 45 à 52.

Gestion du bilan et du capital

Le total de l'actif se chiffrait à 412,6 milliards de dollars au 31 octobre 2003, en hausse de 30,6 milliards ou 8 % par rapport au 31 octobre 2002. Au 31 octobre 2003, selon les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) et l'information financière établie conformément aux PCGR du Canada, notre ratio du capital de première catégorie s'établissait à 9,7 %, par rapport à 9,3 % au 31 octobre 2002. Le ratio du capital total se chiffrait à 12,8 %, comparativement à 12,7 % au 31 octobre 2002. Ces deux ratios ont dépassé les objectifs à moyen terme (de trois à cinq ans) que nous nous sommes fixés, soit 8 % à 8,5 % pour le capital de première catégorie et 11 % à 12 % pour le capital total. De plus amples détails sont présentés aux pages 58 à 60.

Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs

Maints facteurs, dont un grand nombre sont indépendants de notre volonté, pourraient faire en sorte que les résultats différeront considérablement de nos attentes. Certains de ces facteurs sont décrits ci-après. D'autres, tels que le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque lié aux activités d'assurance, le risque opérationnel et autres risques sont décrits à la section Gestion du risque qui débute à la page 53.

De par leur nature même, et comme il est mentionné dans la « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives », à la page 21, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et bien précis, et il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations dans le présent rapport de gestion étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des plans, objectifs, buts, cibles, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants.

Facteurs relatifs à l'industrie et facteurs non liés à notre société

Étant donné que nous sommes une société de services financiers intégrés qui exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, l'environnement économique, le contexte commercial et les marchés financiers propres aux régions géographiques où nous exerçons nos activités influent sur nos revenus et sur notre bénéfice.

Des facteurs tels que les taux d'intérêt, l'inflation, les taux de change, les dépenses de consommation, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, la santé des marchés financiers et le terrorisme ont des répercussions sur le contexte commercial et l'environnement économique d'une région géographique donnée et, en fin de compte, sur notre volume d'affaires dans cette région. Par exemple, durant un ralentissement économique caractérisé par une hausse du chômage, une baisse du revenu familial, un recul du bénéfice des sociétés, ainsi qu'une diminution des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, la demande concernant nos prêts et autres produits baisserait et la provision pour pertes sur créances augmenterait probablement, entraînant par le fait même une diminution du bénéfice. Dans un même ordre d'idées, un ralentissement des marchés des actions pourrait entraîner une baisse des nouvelles émissions, des activités de négociation des investisseurs, des biens sous gestion et des biens administrés, qui se traduira par un recul des commissions et autres revenus.

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis influent sur notre bénéfice.

Les attentes des marchés obligataires et monétaires en ce qui concerne l'inflation et les décisions des banques centrales en matière de politique monétaire influent sur le niveau des taux d'intérêt, ce qui peut avoir une incidence sur le bénéfice. Notre politique eu égard aux activités autres que de négociation figurant au bilan consiste à gérer le risque de taux d'intérêt en fonction d'un niveau cible, à savoir un bilan indifférent au risque, au titre duquel les risques de taux d'intérêt liés à presque tous les actifs et aux passifs sont appariés, les actifs restants représentant un placement en actions théorique réparti également sur une période de 60 mois. Par conséquent, notre profil de risque de taux d'intérêt se caractérise par une modification des taux liés aux actifs légèrement plus rapide que celle des taux liés aux passifs. Une baisse des taux d'intérêt aura donc tendance à se traduire par une diminution du revenu net d'intérêt tiré de notre portefeuille autre que de négociation en raison de la modification des taux liés à nos actifs à plus court terme, et par une plus-value de nos actifs à plus long terme. Par contre, une hausse des taux d'intérêt donnera lieu à une augmentation du revenu net d'intérêt et à une moins-value de nos actifs à plus long terme. Une analyse plus détaillée du risque de taux d'intérêt et de ses répercussions possibles sur notre portefeuille autre que de négociation est fournie dans la section sur les activités de gestion de l'actif et du passif – portefeuille autre que de négociation, à la page 61. Une analyse plus détaillée du risque de taux d'intérêt et de son incidence possible sur nos activités de négociation est présentée dans la section sur les activités de négociation, à la page 55.

Le degré de concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités peut influer sur notre rendement.

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés des services aux particuliers et aux entreprises où nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les niveaux relatifs de services, les prix et les caractéristiques des produits ou services, et les mesures prises par nos concurrents. Des entreprises non financières peuvent donner aux consommateurs l'option de payer des factures et de virer des fonds sans avoir recours à des banques. Une telle désintermédiation pourrait entraîner une réduction des commissions.

Des modifications des lois, des règlements et des politiques de réglementation qui régissent les activités au sein de nos divers secteurs d'exploitation pourraient avoir des répercussions sur nos résultats.

Des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients. Des modifications des lois, des règlements ou des politiques de réglementation, y compris des changements dans leur interprétation ou leur mise en œuvre, pourraient influencer sur nos résultats en donnant à nos concurrents davantage d'occasions d'offrir des produits et services concurrentiels. Par ailleurs, notre non-respect des lois, règlements ou politiques de réglementation applicables pourrait entraîner des pénalités et des sanctions financières imposées par les organismes de réglementation qui seraient susceptibles de ternir notre réputation ou de réduire notre bénéfice.

Nous prenons des mesures que nous jugeons raisonnables afin d'assurer notre conformité aux lois, aux règlements et aux politiques de réglementation des territoires où nous exerçons nos activités, mais rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou un organisme de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts ou d'autres frais qui auraient une incidence négative sur notre bénéfice.

Si nous n'obtenons pas des informations exactes et exhaustives de nos clients et contreparties, ou en leur nom, cela pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats.

Lorsque nous décidons d'octroyer du crédit à des clients ou des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur l'information qui nous a été fournie par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers vérifiés ou autres informations financières. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) ou qu'ils comprennent des déclarations trompeuses importantes, et si les clients ou contreparties manquent à leurs engagements au titre des sommes qu'ils nous doivent, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière.

Facteurs propres à notre société

Notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie d'expansion aux États-Unis et d'intégration influera sur notre rendement financier.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion aux États-Unis, nous avons d'abord établi des assises en procédant à des acquisitions touchant principalement les services bancaires aux particuliers et aux entreprises, l'assurance et la gestion de patrimoine. La deuxième étape vise à élargir ces assises en effectuant d'autres acquisitions stratégiques, en ouvrant des succursales, en procédant à une plus grande pénétration du marché, en offrant de nouveaux produits et services, et en accroissant nos activités de marketing et de vente ainsi que les recommandations auprès des sociétés exerçant leurs activités au sein de nos divers secteurs d'exploitation. Elle vise également à réaliser des synergies de coûts grâce à l'intégration des services administratifs et généraux de nos unités opérationnelles. Nous examinons régulièrement les occasions d'acquisitions stratégiques au sein de nos secteurs d'exploitation, mais rien ne garantit que nous pourrions continuer de procéder à des acquisitions selon des modalités qui satisfont à nos critères d'investissement. Bien que les résultats obtenus jusqu'à présent respectent dans l'ensemble nos

objectifs, rien ne garantit que nous continuerons de réaliser les synergies de coûts prévues au titre des activités d'intégration des sociétés acquises. Notre rendement dépend de notre capacité à conserver la clientèle et les employés clés des sociétés acquises, mais rien ne garantit que nous serons toujours en mesure d'agir de la sorte.

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons servent à déterminer la façon dont nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation, et leur application pourrait faire en sorte que la direction doive établir des estimations ou se baser sur des hypothèses touchant des questions de par leur nature incertaines.

Nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation selon les conventions et méthodes comptables prescrites par les PCGR. Dans certains cas, au moins deux conventions ou méthodes comptables raisonnables, qui se traduisent toutefois par la présentation de montants considérablement différents, sont permises en vertu des PCGR.

La direction exerce un jugement quant au choix et à l'application de nos conventions et méthodes comptables, de manière à s'assurer qu'elles sont conformes aux PCGR et qu'elles reflètent notre meilleur jugement eu égard à la façon la plus appropriée d'inscrire et de présenter notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les états financiers consolidés sont décrites aux pages 72 à 76.

Comme cela est expliqué en détail aux pages 25 et 26, deux conventions comptables « critiques » s'appliquent à la présentation de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, car (1) la direction est tenue d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et car (2) il est probable que des montants considérablement différents soient présentés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses ou des estimations différentes. Ces conventions comptables critiques concernent la suffisance de notre provision cumulative pour pertes sur créances et l'établissement de la juste valeur de certains de nos instruments financiers.

Autres facteurs

Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs incluent les modifications de la politique commerciale, la mise au point et le lancement, au moment opportun, de nouveaux produits et services dans des marchés réceptifs, les modifications apportées à la législation fiscale, les changements technologiques, les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs, et la mesure dans laquelle nous prévoyons les risques inhérents aux facteurs qui précèdent et réussissons à les gérer.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse précédente des facteurs susceptibles d'influer sur nos résultats futurs n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque Royale du Canada, doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes, ainsi que d'autres facteurs externes et propres à notre société qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats futurs et sur l'évaluation boursière de nos actions ordinaires. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que la Banque Royale du Canada peut faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Conventions comptables critiques

Mise en application des conventions comptables critiques

Nos principales conventions comptables sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés, aux pages 72 à 76. Certaines de ces conventions constituent des conventions comptables critiques, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et car il est probable que des montants considérablement différents soient présentés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses différentes. Nos conventions comptables critiques concernent la provision cumulative pour pertes sur créances et la juste valeur de certains instruments financiers. Elles ont été examinées et approuvées par notre Comité de vérification, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales conventions comptables.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances de 2 164 millions de dollars reflète l'estimation de la direction eu égard à l'existence de pertes probables au titre de nos portefeuilles de prêts et d'engagements hors bilan au 31 octobre 2003. Elle se compose d'une provision cumulative attribuée de 1 926 millions de dollars et d'une provision cumulative non attribuée de 238 millions, comme il est illustré au tableau 15, à la page 50. Les provisions pour pertes sur créances, qui sont imputées à l'état des résultats, donnent lieu à une augmentation de la provision cumulative, et le montant des radiations, déduction faite des recouvrements, réduit cette provision. Nous calculons et maintenons une provision cumulative en nous basant sur un examen exhaustif et systématique de nos portefeuilles de prêts et d'engagements hors bilan. Comme il est mentionné à la note 1, à la page 73, la provision cumulative est déterminée en fonction de la désignation et de l'évaluation, par la direction, des comptes problèmes et des pertes probables estimatives liées au reste du portefeuille.

Provision cumulative spécifique attribuée – Cette provision est établie afin d'absorber les pertes qui se produisent relativement à des emprunteurs précisément désignés et à des portefeuilles de prêts homogènes qui comprennent des prêts classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés. Les pertes liées aux prêts consentis à de grandes entreprises ou à des gouvernements désignés sont évaluées pour chaque compte individuel, en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus. La direction doit exercer un jugement pour déterminer le montant et l'échéancier des flux de trésorerie futurs ainsi que la juste valeur de tout titre sous-jacent, pour estimer les coûts de réalisation, pour évaluer les prix du marché observables, et pour déterminer les attentes quant aux perspectives futures de l'emprunteur et de tous garants eu égard aux prêts désignés comme des prêts à intérêts non comptabilisés. Les pertes liées aux autres portefeuilles de prêts, à l'exception de celles au titre des cartes de crédit, qui sont directement radiées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours, sont estimées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. Ce montant représente la moyenne du pourcentage de pertes au titre du solde des prêts à intérêts non comptabilisés, et il est basé sur les données historiques et sur le jugement de la direction.

Provision cumulative générale attribuée – La provision cumulative générale attribuée, qui fait l'objet d'un examen trimestriel, exprime notre meilleure estimation possible des pertes sur prêts probables dans le portefeuille qui ont été subies mais dont les prêts connexes n'ont pas encore été désignés comme des prêts à intérêts non comptabilisés. Le montant de cette provision repose en grande partie sur la qualité du portefeuille et sur la conjoncture.

La méthode que nous utilisons pour déterminer la provision cumulative générale attribuée au titre des prêts aux entreprises et aux gouvernements est étayée par plusieurs paramètres, dont la fréquence prévue des défauts de paiement liée à la cote de crédit de chaque emprunteur, la perte subie advenant un défaut de paiement et le risque auquel nous nous exposons lorsqu'un défaut de paiement se produit. Ces paramètres, qui nous permettent d'établir une fourchette de pertes sur créances probables au titre du portefeuille, se fondent sur l'expérience en matière de pertes et ils sont souvent étayés par des données externes. Le jugement de la direction et d'autres facteurs sont ensuite appliqués afin de déterminer la provision cumulative générale attribuée en fonction de la fourchette de pertes sur créances probables établie. Tout changement défavorable apporté à l'un ou l'autre des paramètres dont il est fait mention ci-dessus aura une incidence sur la fourchette de pertes sur créances probables établie et pourrait également avoir des répercussions négatives sur notre provision cumulative générale attribuée, tandis que tout changement favorable pourrait avoir une incidence

positive. Dans le cas des prêts plus homogènes, les pertes probables sont estimées en fonction de l'expérience en matière d'évolution des pertes et de radiations pour chaque portefeuille. La direction se base sur cette information, de même que sur son évaluation de la qualité du crédit du portefeuille, sur la conjoncture et sur le contexte commercial, pour déterminer la provision cumulative générale attribuée.

Provision cumulative générale non attribuée – La provision cumulative générale non attribuée, qui fait elle aussi l'objet d'un examen trimestriel, reflète les éléments subjectifs et relatifs au jugement porté pour déterminer le risque de crédit et les pertes estimatives qui en résultent. Elle constitue une estimation des pertes sur créances probables qui ne sont pas visées par la provision cumulative spécifique attribuée et par la provision cumulative générale attribuée. Aux fins du calcul de la provision cumulative non attribuée, la direction tient compte des exigences réglementaires, de l'expérience récente en matière de pertes sur prêts, des tendances eu égard à la qualité et à la concentration du crédit, ainsi que de toute imprécision inhérente aux modèles.

Juste valeur des instruments financiers

Conformément aux PCGR des États-Unis, nous inscrivons certains instruments financiers à la juste valeur dans notre bilan. Ces instruments financiers comprennent les actifs détenus dans notre portefeuille de négociation, des titres destinés à la vente, des engagements afférents à des titres vendus à découvert, et des instruments dérivés. Au 31 octobre 2003, environ 153 milliards de dollars de nos actifs financiers et 61 milliards de nos passifs financiers étaient inscrits à la juste valeur. Par juste valeur, on entend le montant pour lequel un instrument pourrait être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération effectuée par deux parties consentantes, autre qu'une vente forcée ou une liquidation.

Les justes valeurs de la plupart des instruments financiers de nos portefeuilles sont déterminées en fonction des cours du marché et elles attestent le mieux de la valeur des titres, car elles découlent d'opérations effectuées par deux parties consentantes dans un marché ouvert. La note 23, aux pages 97 et 98, présente l'information comptable relative à la juste valeur estimative de tous nos instruments financiers au 31 octobre 2003.

Si un cours du marché n'est pas disponible, nous utilisons des modèles d'évaluation financière internes et externes pour déterminer la juste valeur. Une provision est constituée lorsque nous estimons possible que le montant réalisé à la vente sera inférieur à la juste valeur estimative, en raison d'une liquidité insuffisante à court terme. Nous constituons aussi une provision au titre du risque lié aux modèles, découlant du fait qu'il peut arriver que la valeur estimative ne reflète pas la valeur réelle en raison de certaines conditions du marché entraînant un stress. Ces provisions reflètent les divers jugements exercés par la direction en fonction de recherches et d'analyses quantitatives et de la pratique du secteur.

La plupart de nos portefeuilles de négociation et de titres destinés à la vente, et de nos engagements afférents à des titres vendus à découvert comportent ou concernent des titres de créance et des titres participatifs activement négociés, qui sont inscrits à la juste valeur en fonction des cours du marché disponibles. Dans les cas où aucun cours du marché n'est disponible pour un titre donné, le cours du marché d'un titre doté de caractéristiques et d'un profil de risque semblables sert à estimer la juste valeur du titre non coté.

Dans le cas des instruments dérivés, nous déterminons la juste valeur au moyen de diverses méthodes incluant les cours du marché, les valeurs de marché d'instruments analogues, la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs, ainsi que d'autres modèles internes ou externes d'établissement des prix. Étant donné que peu d'instruments dérivés sur le marché hors cote sont activement cotés, nous nous basons principalement sur des modèles internes d'établissement des prix ainsi que sur des modèles standard du secteur, tels que le modèle de Black et Scholes, pour déterminer la juste valeur. De plus amples renseignements sur nos instruments dérivés sont fournis à la note 21, aux pages 95 à 97.

Pour déterminer les hypothèses qui sous-tendent nos modèles d'établissement des prix, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux monétaires, ainsi que la volatilité des prix et des taux. Toutefois, pour évaluer certains instruments dérivés, nous nous appuyons sur d'importants facteurs de marché non observables tels que les corrélations entre les défaillances. Ces facteurs font l'objet d'un nombre considérablement plus élevé d'analyses quantitatives et de jugements par la direction.

Le tableau ci-après illustre nos principaux actifs et passifs financiers au 31 octobre 2003, pour chaque méthode d'évaluation :

Actifs et passifs inscrits à la juste valeur selon chaque méthode d'évaluation

	Actifs financiers			Passifs financiers	
	Titres de négociation	Titres destinés à la vente	Dérivés	Engagements afférents aux titres vendus à découvert	Dérivés
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)					
Juste valeur	81 014 \$	35 783 \$	36 473 \$	22 743 \$	38 276 \$
Fondée sur					
Cours du marché	87 %	80 %	– %	95 %	– %
Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché observables	13	20	99	5	100
Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché non observables	–	–	1	–	–
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Les méthodes, modèles et hypothèses utilisés aux fins de l'établissement des prix et de l'évaluation de ces actifs et passifs financiers sont subjectifs, et la direction doit exercer divers jugements à leur égard. L'utilisation de divers modèles et de diverses méthodes et hypothèses pourrait donner lieu à des justes valeurs et à des résultats financiers considérablement différents. Afin d'atténuer ce risque, tous les modèles d'évaluation financière importants sont approuvés par notre unité fonctionnelle de gestion des risques, laquelle ne participe pas aux activités de négociation des actifs et des passifs, son mandat visant à fournir un point de vue indépendant. Les modèles d'évaluation financière internes que nous utilisons à des fins comptables font l'objet de contrôles rigoureux et de révisions régulières, et ils sont approuvés par notre unité fonctionnelle de gestion des risques. De plus, le BSIF procède à un examen sélectif de nos modèles fondé sur le profil de risque de l'entreprise, afin d'assurer le caractère adéquat des modèles et la validité des hypothèses qu'utilise la direction.

Comme il est mentionné à la note 1, à la page 72, les variations de la juste valeur des titres du compte de négociation et des engagements afférents aux titres vendus à découvert sont portées aux revenus autres que d'intérêt à titre de revenus tirés des activités de négociation.

La variation de la juste valeur de nos produits dérivés est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt, sauf dans le cas des opérations de couverture des flux de trésorerie et de couverture de l'investissement net libellé en devises dans des filiales. Pour de plus amples détails à ce sujet, se reporter à la note 1, aux pages 73 et 74.

Les variations de la valeur des titres destinés à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, qui sont une composante des capitaux propres. Les réductions de valeur visant à refléter les pertes de valeur durables font l'objet d'évaluations régulières et sont constatées dans les revenus autres que d'intérêt.

Résultats par secteur d'exploitation

Vue générale

Le tableau 3 ci-dessous illustre nos résultats par secteur d'exploitation pour l'exercice 2003. Les PCGR ne prescrivent pas une méthode donnée pour l'attribution des capitaux propres aux secteurs d'exploitation. Aux fins de la gestion et de la présentation de l'information, nous affectons les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires à nos secteurs d'exploitation (y compris le secteur Autres) selon des méthodes visant à mesurer les capitaux propres requis pour soutenir les risques liés aux activités de chaque secteur, comme il est mentionné à la rubrique Capital économique présentée à la page 54. L'écart entre le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à nos secteurs d'exploitation est attribué au secteur Autres. Les méthodes utilisées pour attribuer les capitaux propres nécessitent la formulation d'un jugement par la direction; elles font de temps à autre l'objet de modifications appliquées prospectivement et elles ont une incidence sur d'autres mesures telles que celle du rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation.

Par ailleurs, l'affectation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue un processus dynamique, sur lequel les activités commerciales courantes, les volumes et l'environnement ont une incidence. La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à nos secteurs d'exploitation, à l'exception de RBC Assurances et de RBC Services Internationaux, a diminué par rapport à l'an dernier. Cette diminution découle en partie de la baisse de la valeur des actifs libellés en dollars américains, laquelle est imputable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. La baisse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Banque et à RBC Marchés des Capitaux est également imputable à l'amointrissement du risque de crédit. La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Assurances a augmenté en raison principalement de l'acquisition de Business Men's Assurance Company of America (BMA), le 1^{er} mai 2003.

En outre, avec prise d'effet au premier trimestre de 2003, nous avons réduit les capitaux propres attribués au risque lié à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels; cette mesure est conforme à l'attribution de capital effectuée pour les autres catégories de risques, et elle reflète les avantages d'une diversification accrue de nos activités et de nos risques. Cela a donné lieu à une baisse de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Banque, à RBC Investissements et à RBC Marchés des Capitaux.

RBC Banque a généré 51 % de notre bénéfice net et produit un rendement des capitaux propres de 20,8 %. Le bénéfice net a progressé de 8 millions de dollars par rapport à 2002, comme il est mentionné à la page 28. Le bénéfice net aux États-Unis s'est établi à 141 millions de dollars,

en baisse de 65 millions par rapport à 2002. Cette diminution reflète en grande partie l'incidence de la baisse de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains, laquelle découle de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, ainsi qu'à la hausse des coûts liés à RBC Mortgage (une filiale de RBC Centura) et aux sociétés acquises au cours de l'exercice.

RBC Assurances a généré 8 % de notre bénéfice net et produit un rendement des capitaux propres de 26,4 %. Le bénéfice net s'est élevé à 38 millions de dollars, une augmentation de 20 % par rapport à 2002, comme il est mentionné à la page 30. Le bénéfice net aux États-Unis a totalisé 27 millions de dollars, en baisse de 8 millions par rapport à 2002, en raison surtout des coûts d'intégration liés à l'acquisition de BMA au cours de l'exercice.

RBC Investissements a généré 14 % de notre bénéfice net et produit un rendement des capitaux propres de 15,1 %. Le bénéfice net s'est accru de 66 millions de dollars ou 19 % par rapport à l'an dernier, comme il est mentionné à la page 32. Le bénéfice net aux États-Unis a augmenté pour s'établir à 88 millions de dollars, par rapport à une perte de 1 million en 2002, en raison principalement de l'augmentation du bénéfice provenant des services de courtage traditionnel et des services à revenu fixe de RBC Dain Rauscher, ainsi que d'une réduction de 25 millions après impôts des frais de rémunération au titre de la rétention.

RBC Marchés des Capitaux a généré 16 % de notre bénéfice net et produit un rendement des capitaux propres de 12,6 %. Le bénéfice net a augmenté de 52 millions de dollars ou 12 % par rapport à l'an dernier, comme il est mentionné à la page 34. Le bénéfice net aux États-Unis s'est établi à 122 millions de dollars, en hausse comparativement à une perte de 36 millions en 2002, en raison de la réduction considérable de la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts aux entreprises aux États-Unis.

RBC Services Internationaux a généré 6 % de notre bénéfice net et produit un rendement des capitaux propres de 27,7 %. Le bénéfice net de ce secteur s'est accru de 5 millions de dollars ou 3 % par rapport à 2002, comme il est mentionné à la page 36.

Le secteur Autres, qui comprend principalement la trésorerie générale, les groupes fonctionnels, les groupes technologie et systèmes ainsi que les activités liées à l'immobilier, a généré 5 % de notre bénéfice net en 2003 et produit un rendement des capitaux propres de 7,7 %. Ses résultats pour 2002 sont présentés à la note 3, à la page 78. Le bénéfice net s'est établi à 173 millions de dollars, en baisse de 31 millions par rapport à 2002, en raison surtout des améliorations apportées aux méthodes d'attribution du revenu net d'intérêt à nos secteurs d'exploitation.

TABLEAU 3 Résultats par secteur d'exploitation

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2003							2002
	RBC Banque	RBC Assurances	RBC Investissements	RBC Marchés des Capitaux	RBC Services Internationaux	Autres (1)	Total	Total
Revenu net d'intérêt	5 546 \$	– \$	419 \$	410 \$	164 \$	109 \$	6 648 \$	6 928 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 106	2 045	3 111	2 215	680	142	10 299	10 132
Total des revenus	7 652	2 045	3 530	2 625	844	251	16 947	17 060
Provision pour pertes sur créances	554	–	(2)	189	2	(28)	715	1 065
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	1 404	–	–	–	–	1 404	1 330
Frais autres que d'intérêt	4 642	424	2 911	1 671	595	(7)	10 236	10 244
Charge d'impôts	894	(11)	209	271	69	11	1 443	1 415
Part des actionnaires sans contrôle	8	–	–	3	–	102	113	108
Bénéfice net	1 554 \$	228 \$	412 \$	491 \$	178 \$	173 \$	3 036 \$	2 898 \$
Bénéfice net aux États-Unis	141	27	88	122	7	(3)	382	210
Bénéfice net								
En pourcentage du total	51 %	8 %	14 %	16 %	6 %	5 %	100 %	100 %
Croissance par rapport à l'exercice précédent	1 %	20 %	19 %	12 %	3 %	(15)%	5 %	19 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20,8 %	26,4 %	15,1 %	12,6 %	27,7 %	7,7 %	17,0 %	16,6 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	7 350 \$	850 \$	2 650 \$	3 800 \$	650 \$	2 200 \$	17 500 \$	16 900 \$
Bénéfice dilué par action							4,43 \$	4,12 \$

(1) Se rapporte à d'autres activités, lesquelles comprennent principalement la trésorerie générale, les groupes fonctionnels, les groupes technologie et systèmes et les activités liées à l'immobilier.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Attribué aux secteurs comme il est mentionné ci-dessus.

RBC Banque

Profil

RBC Banque sert 11,5 millions de particuliers, de PME et de clients commerciaux du marché milieu de gamme au Canada, aux États-Unis, aux Antilles et aux Bahamas. Nos capacités de distribution multiples comprennent un réseau de succursales, de centres de services aux entreprises et d'autres unités de vente, des planificateurs financiers accrédités, des représentants hors succursales, des guichets automatiques et des services bancaires par téléphone et par Internet. Grâce à notre vaste réseau de distribution et à notre collaboration avec d'autres secteurs RBC, nous offrons à nos clients des solutions personnalisées ainsi que des services de planification financière et des conseils financiers axés sur les événements marquants de la vie des clients, au moyen d'une vaste gamme de produits et services financiers, qui comprennent notamment des comptes de dépôt, des fonds d'investissement et des fonds communs de placement, des cartes de crédit et de débit, des prêts aux entreprises et aux particuliers, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux.

Profil de l'industrie

Au Canada, les services bancaires aux particuliers et aux entreprises sont une industrie en pleine maturité que dominent les cinq principales banques canadiennes, bien que la concurrence soit intense et que la présence d'entreprises de services spécialisés s'accroisse dans des domaines tels que celui des cartes de crédit. Le marché aux États-Unis est plus segmenté, et de nombreux marchés régionaux sont marqués par une forte concurrence. Un grand nombre de banques ont élargi leur champ d'activité afin d'offrir des produits de placement ainsi que des conseils financiers et des services de planification financière à des clients ciblés. À notre avis, les facteurs de réussite essentiels incluent la prestation aux clients d'une expérience client supérieure, des revenus élevés axés sur les processus de vente, et le maintien de mesures de gestion rigoureuses des risques de crédit et des risques opérationnels, ainsi que la maîtrise des charges.

Nos forces

- Marque bien établie au Canada pour des services bancaires de détail
- Solides capacités en matière de gestion des relations avec la clientèle ainsi que de segmentation et de sous-segmentation de la clientèle, et force de vente spécialisée
- Gamme de produits et services et capacités de vente et de distribution nationales complètes par rapport à celles des entreprises de services spécialisés
- Ratio le plus élevé de pénétration des ménages pour ce qui est des services aux particuliers, et part de marché la plus importante des banques canadiennes eu égard aux dépôts des entreprises et au financement d'entreprises
- Présence accrue en matière de services bancaires de détail dans le sud-est des États-Unis, un secteur en plein essor, ainsi que de montages de prêts hypothécaires et de services de financement aux constructeurs d'habitations à l'échelle nationale

Notre stratégie

Notre objectif est de nouer des relations d'affaires rentables avec chaque client, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une entreprise, en offrant des services supérieurs et personnalisés à nos clients en Amérique du Nord tout en réduisant les coûts, et en gérant efficacement le risque et le capital.

Nous nous concentrons sur la concrétisation des priorités stratégiques suivantes :

Expérience client supérieure

- Fournir une expérience supérieure et personnalisée à chacun de nos clients, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une entreprise, et accorder une attention particulière à nos clients bien nantis

Bases solides

- Assurer une croissance solide des revenus au Canada, intensifier les relations avec les clients et accroître le nombre d'affaires qu'ils concluent avec nous, tirer parti de nos capacités en matière de services de planification financière et de conseils financiers, et offrir des services de valeur personnalisés à des clients ciblés
- Nous focaliser davantage sur l'atténuation des risques et la gestion des coûts, procéder à la gestion rigoureuse des risques de crédit et de conformité à la réglementation et du risque opérationnel, et élaborer des capacités de prestations de services à peu de frais, afin de réduire considérablement les risques d'erreurs

Expansion nord-américaine

- Accélérer la croissance des revenus et du bénéfice aux États-Unis, accroître de façon notable le nombre d'activités touchant les clients actuels et potentiels de RBC Centura et de ses divisions, RBC Mortgage et RBC Builder Finance, et procéder à l'expansion sélective de notre réseau dans le sud-est des États-Unis et dans des marchés nationaux ciblés

Synergie intraentreprise

- Créer une expérience du client fondée sur une synergie intraentreprise transparente et sur un axe nord-sud, de manière que les clients puissent facilement faire affaire avec tous les secteurs de RBC Groupe Financier

Perspectives pour 2004

Les taux d'intérêt, la demande visant les prêts à la consommation ou aux entreprises et les tendances en matière de qualité du crédit influent sur nos activités. Nous prévoyons une légère augmentation des taux d'intérêt au Canada en 2004 et, par conséquent, nous nous attendons à ce que la compression des écarts liés aux dépôts s'amointrisse. Cette situation, conjuguée à une croissance économique raisonnable et une croissance connexe des activités de prêt, devrait avoir une incidence favorable sur la croissance des revenus tirés de nos activités au Canada. Aux États-Unis, nous prévoyons que l'ouverture de succursales et les acquisitions récentes effectuées en Floride et eu égard à nos activités de prêts hypothécaires auront une incidence favorable sur nos revenus. Nous prévoyons également que les synergies de coûts découlant des acquisitions et les autres mesures de gestion des coûts contribueront à la croissance du bénéfice net aux États-Unis.

Rendement financier

Le bénéfice net a progressé de 8 millions de dollars ou 1 % par rapport à 2002, car la hausse du bénéfice au Canada a plus que compensé une baisse de 65 millions du bénéfice aux États-Unis, laquelle découle du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain (qui a représenté 18 millions de la baisse du bénéfice), ainsi que la hausse des coûts liés aux activités de RBC Mortgage et aux acquisitions conclues au cours de l'exercice.

Le total des revenus a augmenté de 5 millions de dollars en 2003, malgré l'appréciation du dollar canadien, ce qui a donné lieu à une réduction de 121 millions de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains. Ce résultat reflète la croissance élevée des volumes de prêts et de dépôts au Canada, laquelle a plus que compensé la compression des écarts liés aux dépôts, ainsi que la contribution des sociétés acquises aux États-Unis en 2003 et la hausse des revenus de RBC Mortgage.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 122 millions de dollars ou 3 %. La hausse des frais autres que d'intérêt au Canada reflète l'augmentation du coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, les investissements visant l'amélioration des capacités de prestation de services automatisés et l'embauche de personnel pour notre réseau de succursales. La croissance des charges aux États-Unis reflète l'acquisition d'Admiralty Bancorp, Inc. en janvier 2003, des activités de prêts hypothécaires de Bank One en août 2003, et de Sterling Capital Mortgage Company en octobre 2003, ainsi que la hausse des coûts de dotation en personnel et des coûts opérationnels liés à RBC Mortgage, qui découle de l'augmentation du nombre de montages de prêts et d'activités de refinancement plus tôt au cours de l'exercice. Le ratio d'efficacité a augmenté de 160 points de base, car la hausse des frais autres que d'intérêt a excédé celle des revenus.

La provision pour pertes sur créances a diminué de 72 millions de dollars ou 12 %, en raison de l'amélioration notable de la qualité du portefeuille de prêts aux entreprises, ainsi que de la baisse des provisions au titre du portefeuille de prêts aux particuliers.

Le rendement des capitaux propres a progressé pour s'établir à 20,8 % en 2003, en raison principalement d'une baisse de 500 millions de dollars de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur, comme il est mentionné à la page 27.

Résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Revenu net d'intérêt	- %	5 546 \$	5 557 \$
Revenus autres que d'intérêt	1	2 106	2 090
Total des revenus	-	7 652	7 647
Provision pour pertes sur créances			
Provisions spécifiques attribuées	(12)	554	626
Total	(12)	554	626
Frais autres que d'intérêt	3	4 642	4 520
Bénéfice net avant impôts	(2)	2 456	2 501
Charge d'impôts	(6)	894	947
Part des actionnaires sans contrôle	-	8	8
Bénéfice net	1 %	1 554 \$	1 546 \$
Bénéfice net aux États-Unis	(32)	141 \$	206 \$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe	(200)p.b.	51 %	53 %
Rendement des capitaux propres	160 p.b.	20,8 %	19,2 %
Marge nette d'intérêt (actif moyen)	(13)p.b.	3,42 %	3,55 %
Marge nette d'intérêt (actif productif moyen)	(16)p.b.	3,60 %	3,76 %
Ratio d'efficacité (1)	160 p.b.	60,7 %	59,1 %
Actif moyen (2)	4 %	162 400 \$	156 500 \$
Moyenne des prêts et des acceptations (2)	4	149 600	144 400
Moyenne des dépôts (2)	5	129 000	122 900
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2), (3)	(6)	7 350	7 850
Information relative au crédit			
Prêts à intérêts non comptabilisés	(13)	1 007 \$	1 157 \$
Radiations nettes	(13)	648	744
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	(9)p.b.	0,43 %	0,52 %
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	7 %	37 475	35 014

(1) Le ratio d'efficacité est défini dans le glossaire à la page 110.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 27.

Stratégie par division

Canada

Exploité au Canada sous la marque RBC Banque Royale, RBC Banque offre des services aux particuliers, aux PME et aux clients du secteur privé dans toutes les provinces et tous les territoires. Nous offrons à nos clients des capacités de distribution physiques et autres complètes, ainsi qu'un accès aux produits et services 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Nous continuons de perfectionner nos réseaux de distribution, et effectuons notamment des réinvestissements importants eu égard à notre réseau de succursales et à notre effectif, ainsi qu'à nos capacités de services bancaires électroniques.

Nous offrons une vaste gamme de services et de conseils financiers, comme il est détaillé à la rubrique Profil, à la page 28, ainsi que des produits et des conseils d'experts dans des domaines spécialisés tels que les opérations de change, le financement reposant sur l'actif, le crédit-bail et le financement automobile. Nous offrons également aux particuliers et aux entreprises un éventail complet de cartes de crédit Visa, dont notre carte Platine Voyages toujours plus en demande, de cartes de débit et de cartes à puce diverses. Par l'intermédiaire de Solutions Moneris, une coentreprise à participations égales créée avec la Banque de Montréal et gérée par l'entremise de RBC Services Internationaux, nous offrons aux marchands des services de traitement des opérations effectuées par cartes de crédit ou de débit, qui comprennent notamment la location de terminaux point-de-vente et des services d'opérations électroniques sécurisées en ligne.

Notre objectif est de développer des relations d'affaires rentables avec chaque particulier et avec chaque entreprise, grâce à notre expertise en matière de gestion des relations-clients, de segmentation et de sous-segmentation de la clientèle, et de gestion des ventes, et nous comptons à ces fins sur des spécialistes de la planification de la retraite, de la planification financière, des prêts hypothécaires, de l'industrie du savoir et de l'agriculture, entre autres choses. Nous accroissons les revenus en offrant à nos clients une expérience supérieure et personnalisée axée sur nos solides capacités en matière de planification financière et de conseils financiers, tout en optimisant les capacités de RBC Groupe Financier.

Nous continuerons de nous focaliser davantage sur nos activités de gestion des coûts en optimisant les économies d'échelle découlant de la prestation de services par voie électronique et de la synergie intraentreprise. Nous poursuivons nos activités de gestion rigoureuse des risques de crédit, des risques opérationnels et des risques de conformité à la réglementation, y compris nos initiatives de gestion des fraudes et nos capacités accrues d'évaluation du crédit par score.

États-Unis

RBC Centura est le principal moteur de nos services aux particuliers et aux entreprises aux États-Unis. La société, dont le siège se trouve à Rocky Mount, en Caroline du Nord, fournit des services aux particuliers et aux entreprises du sud-est des États-Unis. RBC Centura comprend également RBC Mortgage, une société de montage de prêts hypothécaires de détail située à Chicago, et RBC Builder Finance, une société de financement de Houston qui offre des services aux constructeurs d'habitations et aux promoteurs immobiliers. RBC Centura a pris de l'expansion récemment et conclu, le 21 novembre 2003, l'acquisition des 13 succursales de Provident Financial Group Inc. situées en Floride, ce qui porte à 24 le nombre de ses succursales en Floride. RBC Mortgage a pour sa part acquis Sterling Capital Mortgage Company, une société de Houston, et est par le fait même devenue l'une des dix principales sociétés de montage de prêts hypothécaires aux États-Unis.

Nos priorités aux États-Unis sont les suivantes :

- l'accroissement de nos services bancaires de détail dans le sud-est, en augmentant de façon considérable le nombre d'affaires conclues avec les clients actuels ou potentiels de RBC Centura, ainsi qu'en procédant à des acquisitions ciblées et à l'ouverture de nouvelles succursales;
- le renforcement de nos secteurs d'activité nationaux choisis, à savoir les prêts hypothécaires résidentiels et le financement aux constructeurs d'habitations;
- l'accroissement de nos capacités de gestion privée en collaborant étroitement avec RBC Investissements;
- la création rapide d'une plateforme pouvant prendre de l'envergure afin de soutenir la croissance;
- la réalisation de synergies sur un axe nord-sud et le renforcement de nos capacités en matière de segmentation de la clientèle, de ventes et de marketing;
- l'optimisation des occasions d'interdistribution au sein de RBC Groupe Financier, y compris notre nouveau *Forfait retraités-voyageurs RBC*.

Antilles et Bahamas

La division des Antilles et des Bahamas, qui exerce ses activités sous la marque RBC Royal Bank of Canada, fournit une vaste gamme de produits et de services bancaires aux particuliers et aux entreprises des Bahamas, de la Barbade, des îles Caïmans, et des Petites Antilles (Antigua, Dominique, Montserrat, St-Kitts et Ste-Lucie) par l'intermédiaire d'un réseau de succursales, de centres de services aux entreprises et de guichets automatiques.

Faits saillants financiers par division

Le total des revenus a progressé de 59 millions de dollars ou 1 % par rapport à 2002, car l'augmentation des volumes de dépôts des particuliers et de prêts aux particuliers, la hausse de l'écart lié au portefeuille de prêts et la progression des revenus sur cartes ont contrebalancé la baisse de la marge nette d'intérêt découlant de la compression des écarts liés aux dépôts. Les soldes de cartes se sont accrus de 11 %, résultat qui reflète le succès de la campagne portant sur la carte Voyages, et la vigueur continue du marché de l'habitation s'est traduite par une hausse de 6 % des soldes de prêts hypothécaires. Environ 40 % de l'augmentation de l'effectif concerne l'expansion de l'équipe de ventes de notre réseau de succursales en 2003.

Résultats (1)

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	1 %	6 165 \$	6 106 \$
Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels	6	72 600	68 200
Moyenne des prêts aux particuliers	3	24 200	23 600
Moyenne des dépôts des particuliers	8	80 100	74 400
Moyenne des prêts aux entreprises et des acceptations	(2)	33 300	34 100
Moyenne des dépôts des entreprises	–	30 600	30 500
Moyenne des soldes de cartes	11	6 900	6 200
Volumes des achats sur cartes	13	30 200	26 700
Nombre :			
d'employés (équivalent de travail à plein temps)	4	30 865	29 716
de guichets automatiques	(2)	4 062	4 151
de succursales	(1)	1 104	1 117
de clients en ligne	10	2 552 966	2 311 915

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Le total des revenus a reculé de 34 millions de dollars ou 3 % par rapport à l'an dernier, en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain (qui s'est traduit par une baisse de 107 millions de dollars de la valeur de conversion des revenus). Le total des revenus libellés en dollars américains a progressé de 6 % pour s'établir à 879 millions de dollars US, principalement en raison des sociétés acquises au cours de l'exercice et de la contribution de RBC Mortgage. La croissance de la moyenne des prêts hypothécaires découle en grande partie de l'augmentation des prêts destinés à la vente détenus par RBC Mortgage, ainsi que de l'incidence de l'acquisition de Eagle Bancshares, Inc. (en juillet 2002) et du succès obtenu par les nouveaux prêts hypothécaires à taux variable. Bien que le nombre total de prêts hypothécaires montés ait progressé de 8,9 milliards de dollars ou 26 % par rapport à 2002, les volumes de montages de prêts ont reculé considérablement au quatrième trimestre de 2003, résultat qui reflète la baisse des activités de refinancement découlant du mouvement à la hausse des taux d'intérêt.

Résultats (1)

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	(3)%	1 264 \$	1 298 \$
Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels	45	4 200	2 900
Moyenne des prêts aux particuliers	–	3 300	3 300
Moyenne des dépôts des particuliers	(7)	8 000	8 600
Moyenne des prêts aux entreprises et des acceptations	(1)	8 700	8 800
Moyenne des dépôts des entreprises	7	5 800	5 400
Moyenne des soldes de cartes	–	100	100
Volumes des achats sur cartes	–	400	400
Montages de prêts hypothécaires (en milliards de dollars)	26	42,6	33,7
Nombre :			
d'employés (équivalent de travail à plein temps)	30	5 444	4 181
de guichets automatiques	1	279	275
de succursales (2)	(1)	242	245
de clients en ligne	17	104 473	89 434

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) Exclut 274 et 252 bureaux de représentation de RBC Mortgage et de RBC Builder Finance en 2003 et en 2002, respectivement.

Le total des revenus a reculé de 20 millions de dollars ou 8 % par rapport à l'an dernier, principalement en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et à certaines devises des Antilles.

Résultats

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	(8)%	223 \$	243 \$
Nombre :			
d'employés (équivalent de travail à plein temps)	4	1 166	1 117
de guichets automatiques	–	60	60
de succursales	–	43	43

RBC Assurances

Profil

Exploité sous la marque RBC Assurances, le secteur offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance crédit et d'assurances vie, maladie, voyage, habitation et automobile, de même que des services de réassurance, à plus de cinq millions de clients au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Ces produits et services sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, notamment des services par téléphone, des courtiers indépendants, des agents de voyage, une équipe de vente interne et des services sur Internet.

Profil de l'industrie

L'industrie de l'assurance au Canada, qui compte plus de 100 sociétés d'assurance vie et plus de 200 sociétés d'assurances IARD, génère près de 60 milliards de dollars en primes annuelles. Nos activités aux États-Unis sont concentrées dans le secteur de l'assurance vie, un secteur à la fois concurrentiel et segmenté qui regroupe près de 1 200 sociétés nationales et régionales. La valeur estimative du secteur de l'assurance voyage aux États-Unis, un nouveau marché pour RBC Assurances, excède 500 millions de dollars US en primes, et un petit nombre de sociétés exercent leurs activités au sein de ce secteur. Plusieurs multinationales, ainsi qu'un certain nombre de sociétés offrant des services spécialisés, continuent de dominer l'industrie de la réassurance à l'échelle internationale.

Les tendances clés qui continuent d'influer sur le secteur de l'assurance incluent les activités de regroupement continues ainsi qu'un accroissement des règlements gouvernementaux et des activités de surveillance. De plus, la préférence des clients pour certains produits a varié en raison de changements démographiques et des préoccupations concernant la santé et la sécurité des voyageurs. Les réseaux de distribution évoluent également, et Internet est en train de devenir un outil de vente et de soutien plus important.

Nos forces

- Activités d'assurance intégrées en Amérique du Nord, axées sur l'optimisation des synergies à l'échelle de l'organisation
- Gamme diversifiée de produits conçus pour répondre aux besoins d'un grand nombre de clients
- Multitude de réseaux de distribution soutenus par une infrastructure solide et des compétences en matière de vente
- Marque bien établie. En notre qualité de membre de RBC Groupe Financier, nous avons accès à une vaste gamme de services financiers, de réseaux de distribution et de clientèles
- Position de tête dans divers marchés de l'assurance au Canada, y compris les marchés de l'assurance voyage et de l'assurance vie individuelle

Notre stratégie

Notre objectif est d'accroître nos activités en offrant un vaste éventail de produits et services au moyen de multiples réseaux de distribution au Canada ainsi que dans des marchés choisis aux États-Unis et à l'échelle internationale. Pour ce faire, nous visons :

- à obtenir une croissance des revenus au-dessus de la moyenne et une rentabilité solide grâce à d'importantes initiatives d'expansion de toutes nos activités, au moyen de l'ajout de réseaux de distribution et de la pénétration de nouveaux marchés;
- à poursuivre l'intégration de nos secteurs opérationnels en Amérique du Nord, afin de maximiser l'efficacité et l'étendue de nos activités ainsi que les économies d'échelle, tout en optimisant davantage les forces dont nous bénéficions en faisant partie de RBC Groupe Financier;
- à assumer une position de chef de file pour demander que des modifications soient apportées aux règlements touchant les produits et services banque-assurance, de manière à profiter des meilleures occasions de prestation de produits et services d'assurance intégrés à nos clients;
- à nous focaliser sur la gestion financière afin d'accroître notre expertise aux fins de la gestion du capital, des placements et des impôts et taxes, dans un contexte de services de banque-assurance internationaux.

Perspectives pour 2004

L'historique des sinistres, la conjoncture économique, les taux d'intérêt et les risques de crédit liés à nos portefeuilles de placements influent sur le rendement tiré de nos activités. Nous prévoyons une croissance des revenus élevée, attribuable aux tendances démographiques, à une croissance économique raisonnable au Canada et aux États-Unis ainsi qu'à la prestation de nouveaux produits et la pénétration de nouveaux marchés axés sur la gestion de patrimoine et les solutions de règlement anticipé. Nous nous concentrerons également sur les occasions d'accroître l'efficacité par l'intégration continue de nos activités canadiennes et américaines, et nous prévoyons que le rendement tiré de nos activités d'assurance vie aux États-Unis s'améliorera en raison de l'intégration des activités de BMA et de la réalisation de synergies eu égard aux coûts et aux revenus.

Rendement financier

Le bénéfice net a augmenté de 38 millions de dollars ou 20 % par rapport à 2002, en raison du rendement élevé provenant des activités de réassurance, des mesures de réduction des coûts de tous nos secteurs d'activité et des améliorations liées aux activités d'assurance habitation et automobile. Le bénéfice aux États-Unis s'est établi à 27 millions de dollars par rapport à 35 millions l'an dernier. Cette baisse reflète en grande partie les coûts liés à l'intégration des activités de BMA, une société acquise en mai 2003, ainsi qu'une perte de 7 millions découlant de la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis.

RBC Liberty Insurance a présenté des résultats sur une période de 13 mois en 2002 par suite de la modification de sa fin d'exercice, cette dernière étant passée du 30 septembre au 31 octobre afin de la faire correspondre à la nôtre, et la branche canadienne a présenté des résultats sur une période de 13 mois en 2003, pour les mêmes raisons. Les résultats sur une période supplémentaire de un mois en 2003 ont largement contrebalancé les résultats sur une période supplémentaire de un mois présentés l'an dernier.

Les primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés ont progressé de 135 millions de dollars ou 7 % en 2003. Cette augmentation découle en grande partie de la hausse des primes d'assurance et du revenu de placement liés à l'acquisition de BMA au milieu de 2003, ainsi que de la croissance des primes acquises au titre des polices d'assurance habitation et automobile. Par ailleurs, les améliorations sur les marchés des actions se sont traduites par une hausse de 83 millions de dollars du revenu de placement et des indemnités aux titulaires de polices détenant des contrats d'assurance vie universelle.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance se sont accrus, résultat qui reflète principalement la croissance du volume des activités d'assurances habitation et automobile et la hausse des indemnités aux titulaires de polices détenant des contrats d'assurance vie universelle dont il est fait mention ci-dessus, laquelle a été contrebalancée en partie par la baisse des sinistres au titre de la réassurance.

L'augmentation de 25 millions de dollars ou 6 % des frais autres que d'intérêt concerne la croissance du volume d'activités ainsi que les coûts liés à l'acquisition de BMA, qui ont été compensés en partie par les réductions de coûts dans d'autres secteurs.

Le rendement des capitaux propres a progressé pour s'établir à 26,4 %, car la hausse du bénéfice net a plus que contrebalancé le montant supplémentaire de 150 millions de dollars au titre de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur, comme il est mentionné à la page 27.

Résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Revenus autres que d'intérêt			
Primes nettes acquises (1)	1 %	1 576 \$	1 564 \$
Revenu de placement	69	317	188
Revenus tirés de frais	(4)	152	158
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	7	2 045	1 910
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance			
	6	1 404	1 330
Frais autres que d'intérêt	6	424	399
Bénéfice net avant impôts	20	217	181
Charge d'impôts	n.s.	(11)	(9)
Bénéfice net	20 %	228 \$	190 \$
Bénéfice net aux États-Unis	(23)	27 \$	35 \$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe	100 p.b.	8 %	7 %
Rendement des capitaux propres	70 p.b.	26,4 %	25,7 %
Primes	9 %	2 214 \$	2 023 \$
Actif moyen (2)	27	8 900	7 000
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2), (3)	21	850	700
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	9 %	2 883	2 641

(1) Déduction faite des primes de réassurance.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 27.

n.s. non significatif

Stratégie par division

Assurance vie

Notre division de l'assurance vie offre aux particuliers et aux entreprises une vaste gamme de produits individuels et collectifs d'assurances vie et maladie ainsi que des services de rétrocession de contrats d'assurance vie à l'intention des entreprises, au Canada, aux États-Unis et partout dans le monde.

Au Canada, nos produits d'assurances vie et maladie sont distribués au moyen d'un réseau regroupant plus de 7 000 courtiers indépendants affiliés à des producteurs, à des sociétés de services de planification financière et à des maisons de courtage, ainsi que d'une unité de vente directe et d'un réseau d'agents de carrière. Aux États-Unis, nous offrons des produits d'assurances vie et maladie par l'entremise de maisons de courtage indépendantes et d'une équipe de vente exclusive. Nous offrons aussi des produits sélectionnés par l'intermédiaire de réseaux de vente directe.

Au cours du prochain exercice, nous nous concentrerons sur l'intégration continue de nos activités d'assurance vie, sur l'augmentation des primes au moyen de produits et services améliorés, et sur l'expansion de notre réseau de distribution.

Assurances de dommages

Notre secteur d'assurance de dommages comprend les assurances habitation, automobile et voyage, ainsi que les produits de réassurance IARD; ces produits et assurances sont offerts aux particuliers et aux entreprises au Canada, ainsi que sur certains marchés à l'étranger.

Au Canada, nous offrons une vaste gamme de produits d'assurances automobile et habitation aux particuliers, aux groupes d'employés et à certains groupes d'affinité, par l'intermédiaire de réseaux de vente directe. Les produits d'assurance voyage, qui sont vendus par l'entremise d'agents de voyage et d'Internet au Canada et aux États-Unis, et aussi par l'entremise de banques au Canada, comprennent l'assurance annulation/interruption de voyage, l'assistance médicale à l'étranger et l'assurance bagages.

Nous participons au secteur de la réassurance IARD en assumant une part du risque lié aux polices d'assurance de biens établies par d'autres sociétés d'assurances. La plupart de nos activités dans ce secteur nous proviennent de sociétés d'assurances situées aux États-Unis et en Europe.

Notre objectif est d'élargir les activités de cette division en continuant d'accroître nos activités d'assurances habitation, automobile et voyage, et en gérant efficacement notre portefeuille de réassurance IARD.

Activités liées aux services tarifés

Nous participons à un certain nombre d'autres activités d'assurance clés et d'activités connexes qui génèrent des revenus provenant des services tarifés. Ces activités comprennent les services d'assistance aux voyageurs, les services de réassurance structurés, l'administration des programmes d'assurance crédit bancaire, les services d'impartition et les systèmes logiciels et administratifs.

Nos services d'assistance aux voyageurs et d'aide en cas d'urgence comprennent la coordination de la prestation de soins médicaux et de services d'évacuation et de transport aux clients aux prises avec une urgence durant un voyage. Nos services de réassurance structurés procurent des solutions qui aident les entreprises à mieux gérer le risque financier. Nous nous occupons également des produits et services d'assurance crédit offerts aux particuliers et aux entreprises faisant partie de la clientèle de RBC Groupe Financier. Ces produits et services comprennent les polices d'assurance vie et invalidité liées aux prêts hypothécaires, aux prêts et aux cartes Visa.

Aux États-Unis, nos activités liées aux services tarifés comprennent notamment des services d'impartition et des systèmes logiciels et administratifs. Notre unité d'impartition des processus d'affaires offre des services comme la tarification, la facturation et le recouvrement ainsi que le traitement des demandes de règlement. Notre unité des solutions logicielles met au point des applications sur le Web servant à l'administration des assurances vie et maladie, des rentes et de la réassurance. Ensemble, ces unités possèdent plus de 200 sites clients et sont au service de sociétés d'assurances nationales, étrangères et multinationales partout dans le monde.

Notre but est de continuer à tirer profit de notre infrastructure et de notre technologie déjà en place afin d'améliorer nos produits et services et d'accroître les activités liées aux services tarifés.

Faits saillants financiers par division

La hausse des primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés reflète l'augmentation considérable du revenu de placement lié aux produits d'assurance vie universelle ainsi que l'accroissement des primes acquises au titre des activités d'assurance vie au Canada, qui ont plus que contrebalancé la baisse des primes acquises tirées des activités de réassurance et de RBC Liberty Insurance, en raison des rachats de polices. En 2003, des revenus de 27 millions de dollars sur une période supplémentaire de un mois ont été présentés eu égard aux activités d'assurance vie au Canada, car la fin d'exercice de ces activités a été modifiée afin de la faire correspondre à la nôtre. En 2002, des revenus de 43 millions de dollars sur une période supplémentaire de un mois ont été présentés au titre des activités aux États-Unis, pour les mêmes raisons. L'augmentation de l'actif moyen est en grande partie attribuable à l'acquisition de BMA, en mai 2003.

Résultats

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	7 %	1 313 \$	1 226 \$
Actif moyen (1)	29	7 500	5 800
Nombre :			
De polices d'assurances vie et maladie en vigueur et de certificats au Canada (en milliers)	29	3 850	2 985
De polices d'assurance vie en vigueur aux États-Unis (en milliers)	(6)	2 185	2 325
D'agents (États-Unis et Canada)	2	1 268	1 244

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Les activités d'assurances habitation et automobile ont donné lieu à une hausse de 62 millions de dollars des primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés en 2003, en raison de l'accroissement du nombre de nouvelles polices. Le nombre de polices d'assurance habitation et automobile en vigueur a progressé de 42 % par rapport à l'an dernier. Par ailleurs, des revenus de 27 millions de dollars sur une période supplémentaire de un mois ont été présentés en 2003 relativement aux activités d'assurances habitation, automobile et voyage au Canada, car la fin d'exercice de ces activités a été modifiée afin de la faire correspondre à la nôtre.

Résultats

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	17 %	436 \$	374 \$
Actif moyen (1)	43	1 000	700
Nombre :			
De polices d'assurance des particuliers en vigueur – assurances habitation et automobile (en milliers)	42	132	93
De couvertures – assurance voyage (en milliers)	2	2 388	2 339

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Les primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés ont reculé de 14 millions de dollars en 2003, en raison de la baisse des revenus tirés des activités d'impartition aux États-Unis, laquelle découle de la diminution du nombre de polices administrées. De plus, des résultats présentés sur une période supplémentaire de un mois en 2002, afin que la fin d'exercice des activités aux États-Unis corresponde à la nôtre, ont représenté une tranche de 7 millions de dollars du recul.

Résultats

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	(5)%	296 \$	310 \$
Actif moyen (1)	(20)	400	500
Nombre :			
D'appels – Services d'assistance (en milliers)	(2)	670	681
De polices administrées aux États-Unis (en milliers)	(4)	3 925	4 100

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

RBC Investissements

Profil

RBC Investissements offre aux clients au Canada, aux États-Unis et à l'étranger des services de gestion de patrimoine incluant les services suivants : courtage traditionnel et autogéré, planification financière, services-conseils en matière de placement, services fiduciaires aux particuliers, services bancaires de gestion privée, et produits et services de gestion des placements. Les produits et les services sont offerts au moyen du réseau de succursales de RBC Banque Royale au Canada, des bureaux de RBC Investissements, des succursales de RBC Dain Rauscher aux États-Unis, des bureaux de gestion privée et d'autres emplacements situés partout au monde. Ils sont également offerts par Internet et par téléphone.

Profil de l'industrie

La gestion du patrimoine est un secteur hautement concurrentiel au sein duquel plusieurs grandes entreprises et petits établissements spécialisés offrent leurs produits et services sur le marché. La volatilité des marchés et la hausse des coûts liés à la gestion des activités de conformité aux exigences réglementaires continuent de favoriser les regroupements. Les regroupements effectués au sein de l'industrie des fonds communs de placement n'ont pas eu de répercussions importantes sur l'environnement concurrentiel, car toutes les entreprises du secteur continuent d'accroître leurs réseaux de distribution.

Nos forces

- Gestion des relations avec la clientèle par un personnel expérimenté et au moyen d'applications technologiques
- Capacité d'offrir aux clients les produits et services dont ils ont besoin pour répondre à leurs objectifs financiers
- Multiples réseaux de distribution à la convenance des clients
- Accès à toute la clientèle et aux capacités de RBC
- Solutions axées sur des stratégies de placement données et sur la tolérance au risque des clients

Notre stratégie

Notre objectif vise à être le premier choix de nos clients en matière de services de gestion de patrimoine. Pour ce faire, nous comptons élargir et approfondir nos relations avec nos clients tout au long de leur vie.

L'engagement du personnel, l'excellence du service et l'engagement des clients sous-tendent l'atteinte d'un rendement exceptionnel au titre de nos activités et la création de valeur pour les actionnaires. Afin d'élargir et d'approfondir nos relations avec nos clients, nous avons recours à des stratégies de segmentation qui visent l'élaboration de solutions ciblées pour des groupes de clients donnés. De plus, nous modifions nos modèles de distribution de manière que nos conseillers financiers puissent consacrer plus de temps à leurs clients. Nous nous focalisons également sur l'amélioration de notre infrastructure et de nos processus opérationnels afin de soutenir la croissance avec efficacité.

Perspectives pour 2004

Nous prévoyons le maintien d'une confiance quelque peu accrue des investisseurs et d'une amélioration modeste du rendement des marchés financiers, et nous nous attendons par conséquent à une croissance modérée des revenus en 2004. Les mesures de compression des coûts devraient nous aider à faire en sorte que la croissance des charges demeure inférieure à celle des revenus. Les frais de rémunération au titre de la rétention liés aux acquisitions effectuées aux États-Unis devraient reculer d'environ 20 millions de dollars en 2004 par rapport à 2003, résultat qui contribuera à la croissance du bénéfice net.

Rendement financier

Le bénéfice net a progressé de 66 millions de dollars ou 19 % en 2003, en raison principalement de l'amélioration du bénéfice aux États-Unis et de la poursuite des mesures de compression des coûts, ainsi que de la hausse du bénéfice tiré des services de courtage autogéré et de gestion des actifs au Canada. Le bénéfice net aux États-Unis a augmenté de 89 millions de dollars par rapport à l'an dernier, en raison de l'amélioration notable du rendement des services de courtage traditionnel, des solides résultats liés aux services à revenu fixe, et de la baisse des frais de rémunération au titre de la rétention.

Le total des revenus a reculé de 117 millions de dollars ou 3 %, résultat qui reflète en grande partie le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, lequel s'est traduit par une baisse de 175 millions de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains. Ce recul a largement contrebalancé la hausse des revenus tirés des services à revenu fixe et des services de courtage traditionnel de RBC Dain Rauscher. La faiblesse des marchés financiers a eu une incidence négative sur le total des revenus tirés des services de gestion de patrimoine au Canada au cours du premier semestre de l'exercice.

La baisse de 233 millions de dollars ou 7 % des frais autres que d'intérêt comprend une réduction de 150 millions résultant de l'appréciation du dollar canadien, et elle reflète les réductions découlant des mesures de compression des coûts ainsi qu'une baisse de 41 millions des frais de rémunération au titre de la rétention de RBC Dain Rauscher.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 15,1 %, soit une amélioration de 400 points de base qui reflète la hausse du bénéfice en 2003, ainsi que la réduction de 350 millions de dollars de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur, comme il est mentionné à la page 27.

Résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Revenu net d'intérêt	13 %	419 \$	371 \$
Revenus autres que d'intérêt	(5)	3 111	3 276
Total des revenus	(3)	3 530	3 647
Provision pour pertes sur créances			
Provisions spécifiques attribuées	100	(2)	(1)
Total	100	(2)	(1)
Frais autres que d'intérêt	(7)	2 911	3 144
Bénéfice net avant impôts	23	621	504
Charge d'impôts	32	209	158
Bénéfice net	19 %	412 \$	346 \$
Bénéfice net (perte nette) aux États-Unis	n.s.	88 \$	(1)\$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe	200 p.b.	14 %	12 %
Rendement des capitaux propres	400 p.b.	15,1 %	11,1 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	(12)%	2 650	3 000
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	(13)%	10 464	12 001

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 27.

n.s. non significatif

Stratégie par division

Canada

Groupe canadien de gestion de patrimoine

Ce groupe comprend Dominion valeurs mobilières (services de courtage traditionnel) et Actions en direct (services de courtage autogéré), et il s'adresse aux investisseurs ayant besoin de solutions financières complètes fournies par des conseillers, et aux investisseurs autonomes. Les services sont offerts par plus de 1 320 conseillers en placement et par 115 représentants en placement, et ils sont également fournis par téléphone et par Internet. Le groupe inclut également nos groupes de conseils privés, de services fiduciaires et de gestion privée, qui offrent au Canada des services aux clients ayant un avoir net élevé, ainsi que des services de gestion des relations aux clients qui désirent obtenir des solutions élaborées. Au Canada, les services sont offerts par 43 conseillers en placement, 67 administrateurs fiduciaires et 51 banquiers privés situés partout au pays. RBC Investissements, Planification financière, est exploité en collaboration avec RBC Banque. Ce groupe offre des services aux clients des succursales dont les actifs pouvant être investis excèdent 50 000 \$, et dont une partie doit être placée dans des fonds communs de placement et dans des biens sous gestion. Il se compose de 1 030 planificateurs financiers et de 530 planificateurs en matière de placements et de retraite touchant des commissions, qui sont également des planificateurs financiers et des vendeurs autorisés de fonds communs de placement. RBC Investissements présente sa part des résultats financiers des activités de ce groupe avec les résultats du groupe canadien de gestion de patrimoine. Notre objectif vise à accroître notre position sur le marché canadien, en continuant d'élargir et d'améliorer nos relations avec nos clients actuels.

Gestion mondiale d'actifs

Cette unité inclut RBC Gestion d'actifs, qui est devenue la plus importante société de fonds communs de placement au Canada en 2003. Nous gérons des actifs de plus de 43 milliards de dollars placés dans des fonds communs de placement et des caisses communes, ainsi que d'autres actifs de nos clients. Nous offrons des produits de gestion des placements exclusifs et gérés par des tiers et fournissons des services-conseils, par l'intermédiaire de RBC Banque Royale, des activités de distribution de RBC Investissements ainsi que par l'entremise de distributeurs externes, aux particuliers et aux clients institutionnels situés au Canada et à l'étranger. Notre gamme de fonds communs de placement et d'autres produits de mise en commun comprend un vaste choix de solutions de placement, notamment des fonds du marché monétaire, des fonds à revenu fixe, des fonds équilibrés et des fonds d'actions canadiennes, américaines et internationales, ainsi que d'autres produits de placement. Les activités de RBC Gestion d'actifs en matière de rétention des éléments d'actifs ont été fructueuses, en raison du solide rendement relatif des placements, de l'amélioration des activités de conservation de la clientèle de RBC Banque Royale et de RBC Investissements, Planification financière, et du soutien fourni à RBC Fonds en matière de services de conseils (fournis par des courtiers et des planificateurs financiers indépendants), ce qui a donné lieu à l'accroissement continu de la part de marché. À compter de 2004, Gestion mondiale d'actifs comprendra également Voyageur Asset Management (qui faisait partie de RBC Dain Rauscher en 2003), notre société de gestion d'actifs aux États-Unis, qui gère des fonds communs de placement et des fonds institutionnels de 21 milliards de dollars US. Notre objectif pour 2004 vise à maximiser nos occasions de croissance en optimisant les alliances de RBC au Canada et aux États-Unis.

États-Unis

RBC Dain Rauscher

RBC Dain Rauscher, dont le siège se trouve à Minneapolis, est la huitième plus importante société de services de courtage traditionnel aux États-Unis pour ce qui est du nombre de conseillers financiers. Notre effectif regroupe près de 1 750 conseillers financiers offrant des services aux clients situés d'un bout à l'autre du pays. Notre division de services à revenu fixe compte 327 spécialistes des services de banque d'affaires, représentants et courtiers servant une clientèle institutionnelle et des clients de détail à l'échelle du pays. RBC Dain Rauscher prévoit élargir ses activités en rehaussant et en approfondissant ses relations avec ses clients existants grâce à sa compréhension des besoins des clients et de la rentabilité potentielle de ces relations. Nous comptons par ailleurs nous concentrer sur les occasions susceptibles d'accroître notre part de marché et l'envergure de nos activités dans nos marchés existants.

À l'échelle internationale

Gestion Privée Globale

Cette unité, qui exerce ses activités sous la marque Banque Royale du Canada Gestion Privée Globale, offre des services de gestion privée, des services fiduciaires et des services-conseils en matière de placement à des clients qui disposent d'un avoir net élevé, dans plus de 100 pays, à partir de 23 bureaux situés partout au monde. En 2004, cette unité comprendra le Groupe Conseils International (qui faisait partie du groupe canadien de gestion de patrimoine en 2003), afin de mieux aligner les activités de l'unité sur sa clientèle internationale. L'effectif de cette équipe est situé au Canada et à l'étranger. Notre objectif est d'offrir à l'échelle internationale des services spécialisés aux clients ayant un avoir net élevé et des actifs supérieurs à 1 million de dollars. En 2004, nous continuerons d'augmenter nos revenus en considérant des acquisitions possibles dans les Amériques ainsi qu'en Europe en établissant des alliances à des fins de distribution avec des institutions financières bien établies dans leur marché local mais n'ayant pas de capacités de gestion de trésorerie à l'échelle internationale, et en poursuivant un programme intensif de ventes et de marketing. L'ajout de services de gestion des investissements non exclusifs nous permettra d'accroître la valeur des services proposés à nos clients.

Faits saillants financiers par division

La baisse des services tarifés fondés sur les opérations et sur la valeur des actifs a donné lieu au recul de 67 millions de dollars ou 5 % des revenus tirés des activités de gestion de trésorerie au Canada qui reflète les mauvais résultats obtenus durant la saison des REER au Canada en 2003, lesquels ont largement contrebalancé le solide rendement lié aux services de courtage autogéré. Les revenus de Gestion Privée Globale ont reculé de 15 millions de dollars, en raison de la baisse des revenus provenant des services tarifés et de la réduction du revenu net d'intérêt découlant du recul des taux d'intérêt. La baisse des revenus de RBC Dain Rauscher est entièrement imputable au raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, les divisions des services de courtage traditionnel et des services à revenu fixe ayant toutes les deux obtenu un bon rendement. Les revenus de la Gestion mondiale d'actifs sont demeurés pour ainsi dire inchangés.

Total des revenus

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Groupe canadien de gestion de patrimoine	(5)%	1 212 \$	1 279 \$
RBC Dain Rauscher	(2)	1 666	1 702
Gestion Privée Globale	(4)	368	383
Gestion mondiale d'actifs	–	287	286
Autres	n.s.	(3)	(3)
	(3)%	3 530 \$	3 647 \$

n.s. non significatif

Les biens administrés du groupe canadien de gestion de patrimoine sont demeurés à peu près inchangés, malgré la hausse des valeurs comptables à la fin de l'exercice par rapport à 2002, car des biens administrés dans le cadre des services de garde de 14 milliards de dollars ont été transférés à RBC Services Internationaux. Les biens administrés de RBC Dain Rauscher ont reculé de 4 % en 2003, en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, lequel s'est traduit par une réduction de la valeur de conversion des actifs libellés en dollars américains. Les biens administrés de RBC Dain Rauscher libellés en dollars américains ont augmenté de 11,8 milliards de dollars US. Les biens de clients administrés par Gestion Privée Globale ont eux aussi été touchés par l'appréciation du dollar canadien, laquelle a eu une incidence défavorable sur la valeur de conversion des actifs libellés en livres sterling et en dollars américains. Les biens administrés d'institutions ont augmenté de 11 %, car de nouvelles affaires ont été conclues avec des clients existants.

Biens administrés

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Particuliers			
Groupe canadien de gestion de patrimoine	– %	142 750 \$	142 160 \$
RBC Dain Rauscher	(4)	128 150	132 930
Gestion Privée Globale	(15)	43 750	51 570
	(4)	314 650	326 660
Institutions – Gestion Privée Globale			
	11	77 520	69 730
	(1)%	392 170 \$	396 390 \$

Les biens sous gestion de particuliers ont diminué de 4 milliards de dollars en raison de l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur les actifs libellés en devises en 2003. L'augmentation de 7 % des biens sous gestion d'institutions est en grande partie attribuable à l'accumulation de nouveaux actifs, laquelle s'est produite malgré les répercussions sur les actifs libellés en devises dont il est fait mention ci-dessus tandis que l'augmentation des biens sous gestion des fonds communs de placement reflète en grande partie la hausse de la valeur des actifs à la fin de 2003, par rapport à l'an dernier.

Biens sous gestion

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Particuliers	(12)%	31 300 \$	35 660 \$
Institutions	7	19 690	18 410
Fonds communs de placement	7	36 730	34 230
	(1)%	87 720 \$	88 300 \$

RBC Marchés des Capitaux

Profil

RBC Marchés des Capitaux offre des services financiers de gros aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux institutions situés en Amérique du Nord, ainsi que des produits choisis dans des industries ciblées à l'échelle internationale. RBC Marchés des Capitaux, dont le siège se trouve à Toronto, possède des centres d'expertise clés à New York et à Londres, et des bureaux dans 28 autres villes.

Profil de l'industrie

Le marché canadien des services financiers de gros est un marché établi, et un grand nombre d'entreprises canadiennes cherchent donc des occasions de croissance à l'extérieur de leur marché national, et plus particulièrement aux États-Unis. Plusieurs grandes banques d'investissement mondiales ont une position dominante sur les marchés financiers aux États-Unis, et elles cherchent à se classer dans le quartile supérieur des sociétés inscrites à l'indice S&P 500. Nous sommes toutefois d'avis que des occasions importantes s'offrent aux sociétés de services spécialisés qui cherchent à se classer dans le quartile inférieur de cet indice ou qui ont le potentiel requis pour se classer dans cette catégorie. La réussite en Amérique du Nord repose sur la capacité de fournir aux clients des solutions innovatrices à valeur ajoutée qui traduisent une bonne compréhension de la société et de l'industrie. Les entreprises reconnues pour leur respect de normes déontologiques élevées bénéficieront d'un nombre croissant de nouvelles occasions d'affaires.

Nos forces

- Quartile supérieur des parts de marché dans presque tous nos secteurs d'activité au Canada
- Réputation établie en tant que principal courtier en valeurs mobilières au Canada, comme en témoigne notre part de marché dominante
- Capacités supérieures de montage et de distribution au Canada, comme en témoigne notre classement aux tableaux des preneurs fermes
- Expertise et connaissance des marchés dans de nombreuses industries

Notre stratégie

Nous visons à être reconnus, d'après les classements externes, comme la principale banque de services aux entreprises et de services d'investissement au Canada, et à établir des secteurs d'exploitation intégrés fructueux en Amérique du Nord, tout en continuant d'offrir des services spécialisés à l'échelle internationale.

Les stratégies clés de RBC Marchés des Capitaux incluent les suivantes :

- Au Canada, maintenir notre position de leader en matière de prestation de services traditionnels dans tous nos marchés, en continuant d'optimiser nos relations de longue date avec la clientèle, l'étendue de nos services de négociation, de recherche et de vente, ainsi que notre marque et notre réputation sur les marchés canadiens.
- Aux États-Unis, fournir des solutions à valeur ajoutée en offrant aux clients un vaste choix de portefeuilles de produits par l'entremise d'équipes spécialisées, de manière à développer des activités intégrées en Amérique du Nord. Nous optimiserons nos capacités en matière de recherche et de services-conseils dans des secteurs d'activité ciblés en Amérique du Nord, notamment ceux de l'énergie, de la technologie, des communications, des soins de santé, des produits de grande consommation et des institutions financières de taille moyenne.
- Poursuivre l'expansion de nos services spécialisés à l'échelle internationale en offrant aux clients des solutions personnalisées à valeur ajoutée en matière d'obligations, de fonds du marché monétaire, d'opérations de change, de financement structuré, ainsi que de produits dérivés sur actions et de produits dérivés de crédit.

Perspectives pour 2004

Le total de nos revenus et notre bénéfice dépendent du rendement des marchés financiers et du crédit ainsi que de la solidité de la conjoncture économique, lesquels favorisent la demande visant les activités de placement de nouveaux titres et les services de consultation, les activités de fusion et d'acquisition ainsi que les volumes de négociation. Bien que la conjoncture et les conditions sur les marchés demeurent incertaines, nous prévoyons une amélioration modeste du rendement des marchés financiers en 2004, qui se traduira par une croissance modérée des revenus. Nous comptons également poursuivre notre gestion rigoureuse des coûts et du risque de crédit.

Rendement financier

Le bénéfice net a augmenté de 52 millions de dollars ou 12 % en 2003, car la réduction considérable de la provision pour pertes sur créances liée au portefeuille de prêts aux entreprises aux États-Unis a largement contrebalancé la baisse des revenus et l'augmentation des frais autres que d'intérêt.

Le total des revenus a reculé de 49 millions de dollars ou 2 %. Une diminution de 115 millions de dollars de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, laquelle découle du raffermissement du dollar canadien et de la baisse du revenu net d'intérêt, résultant de la réduction concertée de la taille du portefeuille des prêts aux entreprises, ont plus que compensé le très solide rendement des services à revenu fixe. Les services à revenu fixe ont bénéficié du niveau très élevé d'activités sur les marchés de la dette et des taux d'intérêt favorables en 2003.

Les frais autres que d'intérêt ont progressé de 44 millions de dollars ou 3 % par rapport à l'an dernier, en raison principalement de l'augmentation des frais au titre de la rémunération variable au cours du deuxième semestre de l'exercice, laquelle découle de l'amélioration des activités sur les marchés financiers, ainsi que de l'accroissement des coûts liés aux nouvelles mesures de croissance des revenus et aux activités de restructuration des services de banque d'investissement et de titres de participation institutionnels aux États-Unis. Ces augmentations ont plus que contrebalancé la réduction de 69 millions de dollars de la valeur de conversion des charges libellées en dollars US attribuable au raffermissement du dollar canadien.

La baisse de 276 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances, le recul de 376 millions des prêts à intérêts non comptabilisés et la diminution de 332 millions des radiations nettes reflètent l'amélioration de la qualité du portefeuille de prêts aux entreprises par rapport à 2002. Nous continuons de réduire notre exposition aux secteurs présentant des risques plus élevés, tels que les secteurs des télécommunications et de l'énergie.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 12,6 % en 2003, soit une amélioration qui reflète la hausse du bénéfice net ainsi que la réduction de 150 millions de dollars de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur, comme il est mentionné à la page 27.

Résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Revenu net d'intérêt	(23)%	410 \$	532 \$
Revenus autres que d'intérêt	3	2 215	2 142
Total des revenus	(2)	2 625	2 674
Provision pour pertes sur créances			
Provisions spécifiques attribuées	(59)	189	465
Total	(59)	189	465
Frais autres que d'intérêt	3	1 671	1 627
Bénéfice net avant impôts	31	765	582
Charge d'impôts	90	271	143
Part des actionnaires sans contrôle	n.s.	3	–
Bénéfice net	12 %	491 \$	439 \$
Bénéfice net (perte nette) aux États-Unis	n.s.	122 \$	(36)\$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe	100 p.b.	16 %	15 %
Rendement des capitaux propres	210 p.b.	12,6 %	10,5 %
Actif moyen (1)	10 %	199 300	180 700
Moyenne des prêts et des acceptations (1)	(16)	24 300	28 800
Moyenne des dépôts (1)	(1)	80 100	81 100
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	(4)	3 800	3 950
Information relative au crédit			
Prêts à intérêts non comptabilisés	(34)%	718 \$	1 094 \$
Radiations nettes	(65)	178	510
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	(104)p.b.	0,73 %	1,77 %
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	(1)%	2 912	2 938

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 27.

n.s. non significatif

Stratégie par division

Division des services mondiaux aux entreprises

En février 2003, les Services des marchés financiers ont été remplacés par deux divisions – la Division des services mondiaux aux entreprises et les Marchés boursiers mondiaux. Cette initiative découle principalement des modifications apportées en matière d'exigences réglementaires et de gouvernance, lesquelles exigent la séparation des activités de recherche et de banque d'investissement.

La Division des services mondiaux aux entreprises comporte les services bancaires à la grande entreprise et aux marchés des capitaux. Nous offrons une vaste gamme de produits de crédit et de produits de financement aux entreprises, y compris des services de placement de titres de participation et de créance, des services de conseils et d'exécution en matière de fusions et d'acquisitions, et des services de commandite financière.

Au Canada, nous continuerons à offrir des services traditionnels à toutes les industries et à tirer parti de l'étendue et de la durabilité de nos relations avec les clients ainsi que de notre réputation de longue date pour ce qui est de notre position de principale banque d'investissement. Aux États-Unis, nous nous concentrerons sur diverses industries – notamment la technologie, les télécommunications, les soins de santé, l'énergie, les produits de grande consommation et les institutions financières de taille moyenne. Nous prévoyons nous différencier grâce à notre capacité à fournir à nos clients ciblés des solutions axées sur le marché.

Marchés boursiers mondiaux

Les Marchés boursiers mondiaux offrent une expertise dans les domaines de la recherche et de la négociation de titres nord-américains et de titres ciblés à l'échelle internationale.

Nous avons l'intention d'optimiser notre connaissance approfondie des marchés canadiens, nos solides capacités de recherche ainsi que l'étendue et la portée de nos relations avec nos clients institutionnels afin de mieux servir notre clientèle. Aux États-Unis, notre objectif vise à combiner nos activités sur les marchés traditionnels et nos capacités en matière de recherche afin de créer une entreprise de premier rang au sein de secteurs d'activité ciblés sur le marché milieu de gamme, plus précisément ceux de la technologie, des soins de santé, des services publics, des communications, des produits de grande consommation, des institutions financières et de l'immobilier. Nous prévoyons continuer à accroître nos capacités de négociation électroniques afin de répondre à la demande croissante des clients visant les services d'exécution électroniques.

Produits financiers mondiaux

Cette division regroupe des activités telles que le montage, la syndication, la titrisation, la négociation et la distribution de titres d'emprunt à l'échelle mondiale. Ces titres incluent des prêts, des obligations et des produits dérivés ayant une cote de titre de bonne qualité ou une notation sous la cote de titre de bonne qualité. Par ailleurs, la division Produits financiers mondiaux constitue le centre d'expertise pour ce qui est des activités de négociation exclusives de RBC Marchés des Capitaux. Le regroupement de toutes ces activités nous permet de maximiser notre expertise interne et d'offrir aux clients un vaste éventail d'idées et de solutions à valeur ajoutée.

Nous continuerons de nous concentrer sur la détermination d'occasions qui pourraient nous permettre d'exploiter nos forces existantes et de fournir à nos clients des méthodes de structuration des transactions axées sur des solutions.

Services de trésorerie mondiaux

Les Services de trésorerie mondiaux regroupent nos activités dans le marché du change et les marchés monétaires et offrent à nos clients à l'échelle internationale des produits de change, des produits de base, des produits dérivés et des produits sur taux d'intérêt, ainsi que des services de courtage de premier plan, des services de gestion du risque de change et des services-conseils. Ces produits et services sont offerts par l'entremise d'un réseau mondial exhaustif de centres de vente et de négociation situés dans des villes telles que Toronto, Londres, New York et Sydney. Nous sommes reconnus comme un leader du marché en matière de solutions de commerce électronique pour les opérations de change, et nous offrons également des services par le truchement de notre plateforme de négociation en ligne, FX Direct. Nous sommes par ailleurs membres de FXall, une plateforme de services de négociation mondiaux regroupant plusieurs banques. Nous continuerons d'investir dans des réseaux de prestation électronique innovateurs, qui nous permettent d'offrir des produits et services flexibles.

Crédits mondiaux

La division Crédits mondiaux fournit des services de gestion centralisée de tous les risques de crédit de notre portefeuille de prêts. Bien que les prêts de gros soient essentiels à l'établissement et à l'accroissement d'activités à marge élevée, les activités de prêt doivent être effectuées de manière stratégique afin de maximiser le rendement pour les actionnaires. Nos spécialistes en gestion de portefeuille et des opérations ont recours à des outils d'analyse et de gestion des risques perfectionnés conçus pour faire en sorte que les taux de nos prêts tiennent compte des risques connexes et reflètent la valeur de tous les produits et services dont bénéficient les clients de RBC Groupe Financier.

Nos spécialistes en matière d'opérations utilisent des structures appropriées pour fournir aux clients des solutions de crédit à valeur ajoutée, plutôt que des solutions de base. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos équipes de distribution afin de gérer la taille et la qualité du crédit de nos prêts aux entreprises, tout en continuant d'améliorer la qualité du bénéfice tiré de ces activités.

Placements alternatifs

La division Placements alternatifs a été créée en juin 2002 afin d'augmenter nos activités de gestion d'actifs de gros, qui regroupent à l'heure actuelle les opérations liées à la structuration des fonds spéculatifs et à des financements par capitaux propres. Les activités liées aux actifs non traditionnels fournissent des occasions de placement non conventionnel aux particuliers ayant un avoir net élevé, aux entreprises et aux clients institutionnels. Ces options de placement incluent les fonds spéculatifs et les financements privés par titres d'emprunt et de participation, et elles peuvent s'étendre à d'autres opérations et produits tels que les prises de contrôle par emprunt, et les titres de créance garantis. Nous sommes positionnés idéalement pour optimiser notre infrastructure actuelle et notre connaissance supérieure des produits des autres secteurs d'exploitation de RBC Groupe Financier qui ont des relations d'affaires bien établies avec notre clientèle cible.

Faits saillants financiers par division

L'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui s'est traduite par une réduction de 115 millions de dollars de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, a eu une incidence défavorable sur le total des revenus. Les revenus des Produits financiers mondiaux ont progressé de 118 millions de dollars ou 13 %, car les taux d'intérêt favorables, la hausse des volumes sur les marchés et les nouvelles initiatives ont donné lieu à la croissance des revenus tirés de nombreux services à revenu fixe. Nos activités liées aux obligations au pays et à l'échelle internationale ainsi qu'aux produits structurés et nos activités de titrisation se sont traduites par de solides résultats. Les revenus tirés des activités de négociation exclusives des Produits financiers mondiaux ont reculé par rapport à l'an dernier, principalement en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. La faiblesse des marchés financiers au premier semestre de 2003 a eu une incidence défavorable sur les revenus de la Division des services mondiaux aux entreprises et des Marchés boursiers mondiaux. De plus, les revenus de la Division des services mondiaux aux entreprises en 2002 comprenaient les gains liés à des produits dérivés de crédit ayant trait à des comptes classés comme étant des comptes à intérêts non comptabilisés l'année dernière. Les revenus des Services de trésorerie mondiaux ont progressé de 11 millions de dollars en raison de la contribution accrue des opérations de change ainsi que des ventes d'instruments du marché monétaire et des activités de négociation. Les revenus des Crédits mondiaux ont connu une hausse de 8 millions de dollars, malgré la baisse du revenu net d'intérêt découlant de la réduction déléguée de la taille de notre portefeuille de prêts aux entreprises, car les résultats de l'an dernier incluaient des pertes au titre des produits dérivés de crédit. Les revenus tirés des placements alternatifs ont augmenté de 10 millions de dollars, principalement en raison de la croissance solide des activités liées aux fonds spéculatifs. Les activités liées aux placements alternatifs ont aussi donné lieu à des pertes de 39 millions de dollars au titre de pertes sur des placements privés survenues principalement au cours des quatre derniers exercices. Ces pertes ont été constatées à la suite de notre évaluation ayant déterminé que certains placements devraient être comptabilisés à la valeur de consolidation plutôt qu'à la valeur d'acquisition comme cela était le cas précédemment.

Total des revenus

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Gestion de placements mondiaux	(26)%	531 \$	715 \$
Capitaux mondiaux	(4)	292	304
Produits financiers mondiaux	13	1 004	886
Services de trésorerie mondiaux	2	556	545
Crédits mondiaux	6	141	133
Placements alternatifs	11	101	91
	(2)%	2 625 \$	2 674 \$

La baisse de l'actif moyen de la Division des services mondiaux aux entreprises et des Crédits mondiaux reflète la réduction délibérée de la taille de notre portefeuille de prêts aux entreprises par rapport à l'an dernier. L'augmentation de l'actif moyen des Produits financiers mondiaux découle de l'accroissement des activités des services à revenu fixe et de l'unité des dérivés internationaux. La progression de l'actif moyen des Placements alternatifs reflète l'augmentation des activités liées aux fonds spéculatifs. Les Services de trésorerie mondiaux ont eux aussi enregistré une hausse de l'actif moyen, laquelle est attribuable aux ajustements à la valeur de marché de produits dérivés de change ainsi qu'à l'augmentation des actifs au titre de nos activités de vente d'instruments du marché monétaire, de négociation et de gestion des liquidités.

Actif moyen (1)

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Groupe national de gestion de patrimoine RBC	(51)%	5 200 \$	10 600 \$
Marchés boursiers mondiaux	0	600	600
Produits financiers mondiaux	29	93 000	71 900
Services de trésorerie mondiaux	7	85 400	79 700
Crédits mondiaux	(51)	4 900	10 100
Placements alternatifs	31	10 200	7 800
	10 %	199 300 \$	180 700 \$

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

RBC Services Internationaux

Profil

RBC Services Internationaux offre des services spécialisés de traitement des opérations aux clients du secteur privé, aux entreprises et clients institutionnels au Canada et sur des marchés internationaux choisis, principalement au Royaume-Uni et en Australie. Les activités principales incluent les services de garde internationaux, les services d'administration des placements, les services de correspondance bancaire et de gestion de trésorerie, ainsi que les services de paiement et le financement des opérations commerciales. Notre participation de 50 % dans Solutions Moneris, coentreprise avec la Banque de Montréal de traitement des opérations effectuées par cartes, est présentée sous RBC Services Internationaux.

Profil de l'industrie

L'industrie des services de traitement des opérations est très concurrentielle et elle est pour ainsi dire parvenue à maturité sur le marché canadien. Des entreprises spécialisées et de nouveaux participants sur le marché font concurrence aux institutions financières traditionnelles. Les entreprises doivent continuer d'accroître l'envergure de leurs activités pour soutenir les investissements de capitaux dans la technologie requise aux fins du lancement de nouveaux produits et services, pour permettre les changements d'infrastructure dictés par l'industrie et pour améliorer l'efficacité opérationnelle. La qualité du service à la clientèle et la solidité de nos relations avec les clients constituent également des facteurs de différenciation clés de ces activités. Les regroupements sur le marché se sont poursuivis en 2003, particulièrement en ce qui concerne les activités telles que les services de garde internationaux et les services de traitement d'opérations effectuées par cartes offerts aux commerçants, qui nécessitent des capacités à l'échelle mondiale ou des opérations d'envergure.

Nos forces

- Position de chef de file au Canada selon le volume de biens administrés et le nombre de clients
- Solides relations avec nos clients, comme en témoignent notre taux élevé de conservation de la clientèle et les nouvelles affaires générées par notre clientèle existante
- Qualité reconnue de nos services, comme en témoignent les sondages effectués par des tiers auprès des clients. Ainsi, pour une quinzième année d'affilée, nous avons remporté la palme pour les services de garde dans le cadre du sondage annuel sur les mandataires de *Global Custodian*. De plus, pour une cinquième année d'affilée, nous avons été nommés le meilleur prestataire de services de gestion de trésorerie au Canada par Stewart Associates
- Élaboration et implantation continues de nouvelles solutions en matière de technologie et de service à la clientèle
- Optimisation de notre position sur le marché en alignant les ressources de RBC Services Internationaux sur l'expertise des autres plateformes de RBC Groupe Financier, de manière à offrir des services intégrés de qualité supérieure sur le marché

Notre stratégie

Nous désirons maintenir et améliorer notre position de chef de file au Canada et continuer à accroître notre présence concurrentielle à l'échelle internationale. À ces fins :

- nous optimiserons nos produits et services au Canada afin d'assurer la croissance rentable de nos activités en Amérique du Nord et dans des marchés internationaux choisis;
- nous accroîtrons nos activités au moyen d'alliances clés, d'acquisitions et de partenariats, et nous continuerons d'optimiser la coentreprise Solutions Moneris;
- nous améliorerons nos plateformes liées au traitement et aux systèmes pour offrir de nouvelles capacités, accroître l'efficacité et réaliser des économies d'échelle;
- nous différencierons nos produits en adoptant une démarche axée sur les besoins des clients qui incorpore à la fois les forces et les produits de RBC Groupe Financier.

Perspectives pour 2004

Bien que les revenus tirés des services de traitement des opérations découlent principalement de services tarifés stables, les intérêts sur les dépôts et les soldes de caisse ainsi que les commissions sur les actifs des clients constituent des sources variables de revenus qui influent sur le total des revenus de ce secteur. Les principaux risques liés à ces sources de revenus concernent la baisse des taux d'intérêt et le mauvais rendement des marchés financiers. Nous prévoyons que les taux d'intérêt demeureront faibles d'un point de vue historique et continueront d'avoir une incidence défavorable sur la croissance de nos revenus en 2004. Les valeurs des actifs plus élevées découlant d'une amélioration modeste des marchés financiers en 2004 devraient avoir une incidence favorable sur les commissions, ce qui devrait contrebalancer l'incidence défavorable de la faiblesse des taux d'intérêt.

Rendement financier

Le bénéfice net a augmenté de 5 millions de dollars ou 3 % par rapport à 2002, car la hausse des revenus, la baisse de la provision pour pertes sur créances et la diminution des impôts sur les bénéfices ont contrebalancé l'augmentation des frais autres que d'intérêt.

Le total des revenus a progressé de 36 millions de dollars ou 4 %, résultat qui reflète la croissance du revenu provenant des services tarifés liés à la gestion de trésorerie et aux services de garde. Cependant, la baisse du volume des transactions sur les marchés financiers et de la valeur des titres plus tôt au cours de l'exercice, ainsi que la faiblesse des taux d'intérêt tout au long de l'exercice, ont restreint la croissance des revenus.

Les frais autres que d'intérêt ont connu une hausse de 47 millions de dollars ou 9 % en 2003, résultat qui est imputable à l'accroissement des activités au cours de l'exercice, à nos investissements continus dans la technologie et à la hausse du coût des prestations de retraite et des prestations de départ.

La provision pour pertes sur créances a diminué de 8 millions de dollars, car nous avons surveillé attentivement notre exposition aux pays présentant des risques plus élevés.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 27,7 %, soit une diminution de 100 points de base en 2003 qui reflète principalement le montant supplémentaire de 50 millions de dollars au titre de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur, comme il est mentionné à la page 27.

Résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Revenu net d'intérêt	21 %	164 \$	136 \$
Revenus autres que d'intérêt	1	680	672
Total des revenus	4	844	808
Provision pour pertes sur créances			
Provisions spécifiques attribuées	(80)	2	10
Total	(80)	2	10
Frais autres que d'intérêt	9	595	548
Bénéfice net avant impôts	(1)	247	250
Charge d'impôts	(10)	69	77
Bénéfice net	3 %	178 \$	173 \$
Bénéfice net aux États-Unis	(22)	7 \$	9 \$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe	–	6 %	6 %
Rendement des capitaux propres	(100)p.b.	27,7 %	28,7 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	8	650	600
Information relative au crédit			
Prêts à intérêts non comptabilisés	(37)%	19 \$	30 \$
Radiations nettes	n.s.	5	(1)
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	41 p.b.	0,36 %	(0,05)%
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	(1)%	2 550	2 571

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 27.

n.s. non significatif

Stratégie par division

Services aux institutions et aux investisseurs

Les Services aux institutions et aux investisseurs se classent au premier rang pour les services de garde de titres canadiens, selon le volume de biens administrés, et ils sont un chef de file en matière d'administration de placements auprès des sociétés et des investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Nous exploitons 12 bureaux dans le monde, et notre réseau de services de garde internationaux s'étend sur 80 marchés.

Notre objectif consiste à continuer de miser sur notre position de chef de file au Canada pour étendre nos activités à l'échelle mondiale, tout en mettant l'accent sur les services aux gestionnaires de fonds, aux institutions financières et aux banques offrant des services de gestion privée.

Nous prévoyons continuer à accroître nos revenus provenant des services tarifés en :

- vendant de nouveaux produits et services à nos clients actuels;
- élargissant notre gamme de produits en Europe et dans la région Asie-Pacifique;
- explorant de nouvelles possibilités d'alliances et d'acquisitions.

Institutions financières

Cette division offre une gamme complète de services de correspondance bancaire aux banques partout dans le monde et aux maisons de courtage au Canada. Les services comprennent notamment la gestion de trésorerie, les paiements, la compensation, la négociation, les opérations de change, les prêts de produits dérivés, les prêts de titres, la garde et le règlement des titres, ainsi que le financement structuré.

Notre objectif vise à tirer profit de nos relations-clients et de notre position de chef de file sur le marché des opérations de compensation effectuées en dollars canadiens en :

- créant des solutions à valeur ajoutée distinctes qui répondent aux besoins uniques des divers segments de marché;
- ajoutant des sources de revenus au moyen de nouveaux services intégrant nos nouveaux produits et ceux des autres plateformes d'exploitation.

Nous continuerons de surveiller et de gérer activement notre exposition aux marchés présentant des risques plus élevés.

Gestion de trésorerie et commerce

La division Gestion de trésorerie et commerce fournit des services de gestion de trésorerie, de paiement et de conseils liés aux opérations commerciales aux clients des secteurs privé et public au Canada. Notre équipe responsable du commerce offre aux importateurs et exportateurs divers produits, services et services-conseils liés aux opérations commerciales. Notre groupe de gestion de trésorerie offre aux clients un éventail complet de solutions touchant notamment le traitement des décaissements, des créances et des informations. Par l'entremise de Solutions Moneris, nous offrons aux commerçants des services de traitement des opérations effectuées par cartes de crédit et de débit.

Notre objectif vise à demeurer le principal prestataire au Canada, en maintenant des relations rentables avec les clients et en accroissant notre part de marché dans les marchés stratégiques. Nous comptons pour ce faire :

- améliorer notre segmentation du marché de manière à répondre aux besoins divers des clients des secteurs privé et public;
- élargir la fonctionnalité de notre réseau de distribution sur le Web eu égard aux services de gestion de trésorerie et de conseils liés aux opérations commerciales;
- lancer de nouveaux produits et services liés aux opérations commerciales et accroître nos alliances commerciales afin de satisfaire aux exigences des clients en matière de commerce international, tout en gérant le risque efficacement;
- optimiser notre prestation de services de gestion de trésorerie et notre position de chef de file en matière de services.

Faits saillants financiers par division

Le total des revenus a augmenté de 16 millions de dollars ou 4 %. La hausse du revenu provenant des services tarifés a été contrebalancée en partie par la baisse des revenus de change et la faiblesse des marchés financiers plus tôt au début de l'exercice. Même si l'accroissement des biens administrés en 2003 reflète l'incidence positive des nouvelles affaires, l'augmentation a découlé en grande partie de la hausse de la valeur des titres à la fin de l'exercice.

Résultats

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	4 %	417 \$	401 \$
Biens administrés	16	1 122 000	963 200

Le total des revenus a reculé de 2 millions de dollars ou 2 %, en raison principalement de la baisse des taux d'intérêt. Le total de l'actif moyen et de la moyenne des dépôts a peu changé depuis l'an dernier, mais la composition des revenus a changé, car nous continuons de gérer notre exposition aux marchés présentant des risques plus élevés.

Résultats

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	(2)%	96 \$	98 \$
Actif moyen (1)	(18)	1 400	1 700
Moyenne des dépôts (1)	19	2 020	1 700

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Le total des revenus a progressé de 22 millions de dollars ou 7 %, en raison principalement de la hausse des revenus autres que d'intérêt tirés des produits et services de gestion de trésorerie. Le revenu net d'intérêt a lui aussi augmenté, car la croissance des dépôts a plus que contrebalancé la baisse des taux d'intérêt.

Résultats

(en millions de dollars canadiens, volumes en milliers)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	7 %	331 \$	309 \$
Moyenne des dépôts (1)	6	6 740	6 350
Volumes de paiement	3	7 634	7 440
Erreurs de paiement (par tranche de 100 000 paiements)	(12)	2,9	3,3

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Priorité financière : croissance et diversification des revenus

Points saillants

- Baisse du total des revenus de 1 %
- Réduction du revenu net d'intérêt de 4 %
- Marge nette d'intérêt de 1,65 %, en baisse de 21 points de base
- Revenus autres que d'intérêt en hausse de 2 %
- Revenus autres que d'intérêt représentant 61 % du total des revenus

TABLEAU 4 Total des revenus

(en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2003 sur 2002 Augmentation (diminution)	
Revenu net d'intérêt	6 648 \$	6 928 \$	(280)\$	(4)%
Revenus autres que d'intérêt	10 299	10 132	167	2
Total des revenus	16 947 \$	17 060 \$	(113)\$	(1)%

Le total des revenus a reculé de 113 millions de dollars ou 1 % par rapport à l'an dernier, résultat qui reflète une baisse de 495 millions de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, laquelle découle de l'appréciation importante du dollar canadien par rapport au dollar américain,

laquelle a plus que contrebalancé les avantages découlant de la hausse des revenus tirés des activités de négociation en 2003. En excluant l'incidence de cette appréciation, les revenus ont progressé de 382 millions de dollars ou 2 %.

Perspectives

Nous visons une croissance des revenus se situant entre 5 % et 8 % pour l'exercice 2004, car nous nous attendons notamment à une amélioration continue des activités sur les marchés financiers, à une hausse modérée des taux d'intérêt au Canada, et à une croissance économique accélérée au Canada et aux États-Unis par rapport à 2003.

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt s'est chiffré à 6,6 milliards de dollars, en baisse de 280 millions ou de 4 % par rapport à 2002. Une tranche de 120 millions de dollars de cette baisse est imputable à la réduction de la valeur de conversion du revenu net d'intérêt libellé en dollars américains, laquelle découle de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Comme l'indique le tableau 6 à la page 39, l'accroissement des volumes d'actif (qui comprennent les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux

particuliers et les prêts sur cartes de crédit) a donné lieu à une augmentation de 203 millions de dollars du revenu net d'intérêt en 2003, mais les variations des taux reçus au titre des actifs et payés sur les passifs se sont traduites par une baisse de 483 millions du revenu net d'intérêt, résultat qui reflète essentiellement la concurrence dans les prix des services bancaires de détail et les faibles taux d'intérêt ayant donné lieu à une compression des marges.

TABLEAU 5 Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003	2002	2001
Actif moyen (1)	402 000 \$	371 800 \$	331 700 \$
Revenu net d'intérêt	6 648	6 928	6 291
Marge nette d'intérêt (2)	1,65 %	1,86 %	1,90 %

- (1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
 (2) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de la moyenne du total de l'actif.

Marge nette d'intérêt

Comme l'indique le tableau 5 ci-dessus, la marge nette d'intérêt a diminué de 21 points de base par rapport à l'an dernier pour s'établir à 1,65 %. Cette diminution reflète la croissance importante des actifs générant de faibles taux d'intérêt tels que les titres, la hausse de la valeur marchande des actifs non productifs d'intérêts tels que les montants se rapportant aux produits dérivés (compris dans la rubrique Autres actifs), et la compression des écarts découlant de la concurrence dans les prix des services bancaires de détail et de la faiblesse des taux d'intérêt.

Comme l'indique le tableau 7 à la page 40, le taux moyen payé sur le total des passifs a reculé de 20 points de base, mais le taux moyen reçu au titre du total des actifs a diminué de 39 points de base, ce qui a donné lieu à une baisse de 21 points de base de la marge nette d'intérêt. Le taux moyen reçu sur les titres a diminué de 42 points de base, alors que les volumes de titres ont augmenté en moyenne de 10,6 milliards de dollars ou 11 %. Les autres actifs, qui sont non productifs d'intérêts, ont pour leur part progressé en moyenne de 10,9 milliards de dollars.

TABLEAU 6 Variation du revenu net d'intérêt

(en millions de dollars canadiens)	2003 sur 2002 Facteurs d'augmentation (de diminution)			2002 sur 2001 Facteurs d'augmentation (de diminution)		
	Volume moyen (1)	Taux moyen (1)	Variation nette	Volume moyen (1)	Taux moyen (1)	Variation nette
Actif						
Dépôts à des banques						
Canada	1 \$	– \$	1 \$	(3)\$	(9)\$	(12)\$
États-Unis	23	(65)	(42)	(21)	(171)	(192)
Autres pays	29	(96)	(67)	(17)	(128)	(145)
Valeurs mobilières						
Titres du compte de négociation	122	(159)	(37)	459	(657)	(198)
Titres destinés à la vente	192	(267)	(75)	155	(180)	(25)
Biens acquis en vertu de conventions de revente	115	21	136	197	(709)	(512)
Prêts						
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels	230	(237)	(7)	218	(402)	(184)
Prêts aux particuliers	38	65	103	(116)	(475)	(591)
Prêts sur cartes de crédit	100	(4)	96	(28)	(9)	(37)
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(112)	663	551	(147)	157	10
États-Unis	(88)	(315)	(403)	662	(570)	92
Autres pays	55	(708)	(653)	(173)	(686)	(859)
Total du revenu d'intérêt	705 \$	(1 102)\$	(397)\$	1 186 \$	(3 839)\$	(2 653)\$
Passif						
Dépôts						
Canada	278 \$	84 \$	362 \$	70 \$	(1 818)\$	(1 748)\$
États-Unis	1	(224)	(223)	379	(1 007)	(628)
Autres pays	(9)	(372)	(381)	315	(942)	(627)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	118	(76)	42	130	13	143
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	66	72	138	(12)	(468)	(480)
Débitures subordonnées	(17)	(13)	(30)	7	(11)	(4)
Autres passifs portant intérêt	65	(90)	(25)	94	(40)	54
Total des frais d'intérêt	502	(619)	(117)	983	(4 273)	(3 290)
Revenu net d'intérêt	203 \$	(483)\$	(280)\$	203 \$	434 \$	637 \$

(1) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

TABEAU 7 Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Soldes moyens (1)			Intérêt (2)			Taux moyen		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001	2003	2002	2001
Actif									
Dépôts à d'autres banques									
Canada	393 \$	331 \$	427 \$	7 \$	6 \$	18 \$	1,78 %	1,81 %	4,22 %
États-Unis	6 688	5 635	6 040	101	143	335	1,51	2,54	5,55
Autres pays	10 679	9 760	10 128	266	333	478	2,49	3,41	4,72
	17 760	15 726	16 595	374	482	831	2,11	3,06	5,01
Valeurs mobilières									
Titres du compte de négociation	70 974	66 631	53 477	1 908	1 945	2 143	2,69	2,92	4,01
Titres destinés à la vente	31 795	25 583	21 623	832	907	932	2,62	3,55	4,31
	102 769	92 214	75 100	2 740	2 852	3 075	2,67	3,09	4,09
Biens acquis en vertu de conventions de revente	41 565	35 463	29 591	787	651	1 163	1,89	1,84	3,93
Prêts (3)									
Canada									
Prêts hypothécaires résidentiels	69 911	65 901	62 449	3 896	3 903	4 087	5,57	5,92	6,54
Prêts aux particuliers	27 201	26 631	28 089	1 837	1 734	2 325	6,75	6,51	8,28
Prêts sur cartes de crédit	5 197	4 354	4 586	615	519	556	11,83	11,92	12,12
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	27 771	30 217	33 890	1 842	1 291	1 281	6,63	4,27	3,78
	130 080	127 103	129 014	8 190	7 447	8 249	6,30	5,86	6,39
États-Unis	28 754	30 307	20 561	1 388	1 791	1 699	4,83	5,91	8,26
Autres pays	12 082	11 539	12 671	572	1 225	2 084	4,73	10,62	16,45
	170 916	168 949	162 246	10 150	10 463	12 032	5,94	6,19	7,42
Total de l'actif productif d'intérêts	333 010	312 352	283 532	14 051	14 448	17 101	4,22	4,63	6,03
Dépôts non productifs d'intérêts à des banques	1 947	1 753	1 188						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 838	8 515	9 890						
Autres actifs	62 411	51 465	39 125						
Provision cumulative pour pertes sur créances	(2 206)	(2 285)	(2 035)						
Total de l'actif	402 000 \$	371 800 \$	331 700 \$	14 051 \$	14 448 \$	17 101 \$	3,50 %	3,89 %	5,16 %
Passif et capitaux propres									
Dépôts (4)									
Canada	122 159 \$	111 880 \$	110 228 \$	3 326 \$	2 964 \$	4 712 \$	2,72 %	2,65 %	4,27 %
États-Unis	40 237	40 208	29 977	564	787	1 415	1,40	1,96	4,72
Autres pays	68 316	68 641	60 482	1 577	1 958	2 585	2,31	2,85	4,27
	230 712	220 729	200 687	5 467	5 709	8 712	2,37	2,59	4,34
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	22 624	19 563	16 358	839	797	654	3,71	4,07	4,00
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	22 522	19 630	19 892	552	414	894	2,45	2,11	4,49
Débitures subordonnées	6 792	7 089	6 972	376	406	410	5,54	5,73	5,88
Autres passifs portant intérêt	7 889	5 546	3 042	169	194	140	2,14	3,50	4,60
Total du passif portant intérêt	290 539	272 557	246 951	7 403	7 520	10 810	2,55	2,76	4,38
Dépôts ne portant pas intérêt	20 947	21 540	20 732						
Acceptations	6 838	8 515	9 890						
Autres passifs	65 010	50 626	38 192						
Total du passif	383 334	353 238	315 765	7 403	7 520	10 810	1,93	2,13	3,42
Capitaux propres									
Actions privilégiées	1 185	1 682	2 036						
Actions ordinaires	17 481	16 880	13 899						
Total du passif et des capitaux propres	402 000 \$	371 800 \$	331 700 \$	7 403 \$	7 520 \$	10 810 \$	1,84 %	2,02 %	3,26 %
Revenu net d'intérêt, en pourcentage du total de l'actif moyen	402 000 \$	371 800 \$	331 700 \$	6 648 \$	6 928 \$	6 291 \$	1,65 %	1,86 %	1,90 %
Revenu net d'intérêt, en pourcentage du total de l'actif productif d'intérêts moyen									
Canada	200 595 \$	199 066 \$	186 480 \$	5 190 \$	5 466 \$	5 493 \$	2,59 %	2,75 %	2,95 %
États-Unis	59 933	52 230	39 696	1 187	1 106	371	1,98	2,12	0,93
Autres pays	72 482	61 056	57 356	271	356	427	0,37	0,58	0,74
Total	333 010 \$	312 352 \$	283 532 \$	6 648 \$	6 928 \$	6 291 \$	2,00 %	2,22 %	2,22 %

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 303 millions de dollars (321 millions en 2002; 328 millions en 2001).

(3) Les soldes moyens comprennent les prêts à intérêts non comptabilisés.

(4) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient des soldes moyens de 38 milliards de dollars (39 milliards en 2002; 38 milliards en 2001), des frais d'intérêt de 0,3 milliard (0,3 milliard en 2002; 0,6 milliard en 2001), ainsi que des taux moyens de 0,78 % (0,69 % en 2002; 1,58 % en 2001), respectivement. Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 161 milliards de dollars (155 milliards en 2002; 145 milliards en 2001), des frais d'intérêt de 4,1 milliards (4,4 milliards en 2002; 6,9 milliards en 2001), ainsi que des taux moyens de 2,52 % (2,84 % en 2002; 4,79 % en 2001), respectivement.

Revenus autres que d'intérêt

Comme l'indique le tableau 8 à la page 41, les revenus autres que d'intérêt ont connu une hausse de 167 millions de dollars ou 2 % par rapport à 2002, malgré une baisse de 375 millions de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, pour les raisons dont il est fait mention ci-après.

Les revenus tirés des activités de négociation ont progressé de 243 millions de dollars ou 14 %; cette augmentation touche principalement les activités de négociation de titres à revenu fixe et d'instruments du marché monétaire, et elle reflète l'incidence des taux d'intérêt favorables sur les revenus tirés des activités de négociation. Les primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés ont augmenté de 135 millions de dollars ou 7 %, en raison surtout d'une hausse de 76 millions liée à l'acquisition de Business Men's Assurance Company of America le 1^{er} mai 2003,

d'une augmentation de 83 millions du revenu de placement lié aux titulaires de polices détenant des contrats d'assurance vie universelle, et d'une hausse de 66 millions des revenus tirés des assurances habitation et automobile, contrebalancées en partie par une baisse des revenus tirés des activités de réassurance. Le gain (la perte) à la vente de titres destinés à la vente a progressé de 131 millions de dollars, en raison principalement de pertes nettes de 112 millions à la vente de titres destinés à la vente subies en 2002, mais qui ne se sont pas répétées cette année. Les frais bancaires sur les dépôts et les paiements ont augmenté de 37 millions de dollars ou 4 %, en raison de la hausse des revenus tirés des guichets automatiques bancaires et du volume de traitement des paiements. Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils ont progressé de 28 millions de dollars

TABEAU 8 Revenus autres que d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003	2002	2001	2003 sur 2002 Augmentation (diminution)	
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	2 045 \$	1 910 \$	1 695 \$	135 \$	7 %
Revenus tirés des activités de négociation	2 009	1 766	1 820	243	14
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 143	1 177	1 094	(34)	(3)
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 108	1 223	1 045	(115)	(9)
Frais bancaires sur les dépôts et les paiements	1 078	1 041	887	37	4
Revenus tirés de fonds communs de placement	673	723	692	(50)	(7)
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	671	643	478	28	4
Revenus sur cartes	303	285	290	18	6
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	279	274	291	5	2
Commissions de crédit	227	223	237	4	2
Revenus tirés des activités hypothécaires	180	240	206	(60)	(25)
Revenus tirés de la titrisation	165	172	125	(7)	(4)
Gain (perte) à la vente de titres destinés à la vente	19	(112)	(130)	131	n.s.
Gain tiré de désinvestissements (1)	—	—	445	—	—
Autres	399	567	339	(168)	(30)
Total	10 299 \$	10 132 \$	9 514 \$	167 \$	2 %

(1) Le gain tiré de désinvestissements pour 2001 comprenait un montant de 89 millions de dollars lié à la formation de la coentreprise Solutions Moneris, un montant de 43 millions découlant de la vente des activités liées aux régimes collectifs de retraite et un montant de 313 millions lié à la vente de Gestion Placements TR.
n.s. non significatif

ou 4 %, résultat qui reflète l'amélioration des activités sur les marchés financiers au dernier semestre de l'exercice, et les revenus sur cartes se sont accrus de 18 millions ou 6 % en raison de l'augmentation des volumes de transactions de détail. Toutefois, les commissions de gestion de placements et de services de garde ont reculé de 34 millions de dollars ou 3 %, et les revenus tirés de fonds communs de placement ont diminué de 50 millions ou 7 %, résultats qui reflètent la faiblesse des marchés des actions au premier semestre de l'exercice. Les revenus tirés des activités hypothécaires (qui concernent des prêts hypothécaires montés aux États-Unis par RBC Centura et sa filiale, RBC Mortgage) ont fléchi de 60 millions de dollars ou 25 %, reflétant des coûts relatifs aux opérations de couverture et autres coûts supplémentaires au quatrième trimestre de 2003. Les commissions de courtage en valeurs mobilières ont diminué de 115 millions de dollars ou 9 %, ce qui reflète la faiblesse des marchés des actions et la baisse connexe

des volumes de transactions effectuées par les clients au premier semestre de l'exercice. Les revenus autres que d'intérêt ont reculé de 168 millions de dollars ou 30 %, principalement en raison d'une charge de 55 millions liée à notre quote-part des pertes sur des placements privés et d'un recul de 69 millions au titre de la juste valeur de produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation à l'égard desquels la comptabilité de couverture n'était pas permise. Les pertes sur des placements privés sont principalement liées aux quatre exercices terminés le 31 octobre 2003. Ces pertes ont été constatées à la suite de notre évaluation ayant déterminé que certains placements devraient être comptabilisés à la valeur de consolidation plutôt qu'à la valeur d'acquisition comme cela était le cas précédemment.

Les revenus autres que d'intérêt ont représenté 61 % du total des revenus, en hausse par rapport à 59 % en 2002.

TABEAU 9 Revenus tirés des activités de négociation

(en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001
Revenu net d'intérêt (1)	73 \$	127 \$	(68) \$
Revenus autres que d'intérêt (2)	2 009	1 766	1 820
Total	2 082 \$	1 893 \$	1 752 \$
Par type de produit			
Titres de participation	614 \$	753 \$	684 \$
Titres à revenu fixe et instruments du marché monétaire (3)	1 167	876	726
Contrats de change (4)	301	264	342
Total	2 082 \$	1 893 \$	1 752 \$

(1) Comprend l'intérêt gagné sur les titres de négociation et les autres instruments monétaires détenus dans les portefeuilles de titres de négociation, moins les coûts de financement associés aux produits dérivés de négociation et aux positions de négociation.

(2) Comprend principalement les gains et les pertes réalisés et non réalisés associés aux titres de négociation, aux produits dérivés et aux contrats de change.

(3) Comprend des titres du gouvernement, des titres d'emprunt de sociétés, des swaps, des options sur taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt et des contrats de garantie de taux d'intérêt.

(4) Comprend principalement les opérations de change au comptant, les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme standardisés, les options de change ainsi que les contrats sur marchandises et sur métaux précieux.

Revenus tirés des activités de négociation

Les revenus tirés des activités de négociation comprennent les gains et les pertes sur les titres et les produits dérivés qui découlent de la tenue de marché, des ventes et des activités de négociation effectuées pour compte propre. Ces titres et ces produits dérivés sont évalués chaque jour à la valeur du marché. Les activités de négociation effectuées pour notre propre compte sont rigoureusement gérées en fonction de la valeur à risque (VAR) et des limites relatives à la négociation, et nous continuons d'effectuer la majorité des activités de négociation pour le compte de clients dans les principales devises et sur les principaux marchés des pays du G7. Le tableau 9 présenté ci-dessus décrit les revenus tirés des activités de négociation compris dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt.

Comme l'indique le tableau 9 ci-dessus, le total des revenus tirés des activités de négociation a progressé de 189 millions de dollars ou 10 % en 2003. Les revenus tirés des titres à revenu fixe et instruments du marché monétaire ont augmenté de 291 millions de dollars ou 33 %, résultat qui reflète l'incidence des taux d'intérêt favorables sur les revenus, ce qui s'est traduit par une hausse des revenus tirés de la négociation d'obligations sur

les marchés internationaux et nationaux. Les produits structurés, qui comprennent les dérivés de crédit, ont eux aussi connu de meilleurs résultats en raison de la croissance des volumes de clients et des rendements favorables liés aux activités de négociation. Les revenus tirés des activités de négociation des contrats de change ont progressé de 37 millions de dollars ou 14 %, en raison des hausses de volumes sur les marchés au comptant et les marchés des instruments dérivés, lesquelles découlent de la volatilité accrue des devises à l'échelle mondiale. L'accroissement des efforts liés aux ventes et au marketing s'est traduit par une hausse des volumes de négociation des contrats de change auprès des clients institutionnels et des entreprises clientes, et la prise de risques prudents et les services d'analyse ont contribué à la hausse des revenus provenant des activités de négociation. Les revenus tirés de la négociation de titres de participation ont reculé de 139 millions de dollars ou 18 %. Les volumes de négociation de titres de participation institutionnels sur les marchés des valeurs cotées et les marchés hors cote ont diminué au cours de l'exercice.

Priorité financière : contrôle des coûts

Point saillant

- Les frais autres que d'intérêt sont demeurés inchangés par rapport à 2002

Les frais autres que d'intérêt sont demeurés inchangés par rapport à 2002. Bien que le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain ait donné lieu à une baisse des frais autres que d'intérêt de 340 millions de dollars, cette baisse a été contrebalancée par la hausse du coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, des coûts liés à l'automatisation continue de notre infrastructure technologique de services de détail et à l'expansion de notre équipe de vente de services bancaires de détail au Canada, ainsi que des coûts liés aux sociétés acquises au cours de l'exercice.

Comme l'indique le tableau 10 à la page 43, les frais liés aux ressources humaines ont augmenté de 134 millions de dollars ou 2 % en 2003, résultat qui reflète une hausse de 142 millions ou 18 % de la charge au titre des avantages sociaux. La hausse de la charge au titre des avantages sociaux est principalement imputable à une augmentation de 56 millions de dollars des charges au titre des prestations constituées (qui découle en grande partie de l'amortissement de pertes actuarielles de l'exercice précédent découlant de rendements de l'actif moins élevés et de la réduction du taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif découlant du régime de retraite en 2003). La charge au titre des autres avantages postérieurs au départ à la retraite a connu une hausse de 69 millions de dollars, laquelle découle en grande partie de l'amortissement de pertes actuarielles résultant de l'augmentation des résultats techniques et d'une baisse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif découlant des autres avantages postérieurs au départ à la retraite en 2003 (se reporter à la note 17, à la page 90). Les salaires ont augmenté de 58 millions de dollars ou 2 %, en raison surtout des salaires supplémentaires liés à l'expansion de notre équipe de vente de services bancaires de détail au Canada et des salaires relatifs aux acquisitions conclues en 2003 (Admiralty Bancorp, Business Men's Assurance Company of America et Sterling Capital Mortgage Company). Les frais liés à la rémunération à base d'actions ont augmenté de 19 millions de dollars, reflétant l'émission d'actions à dividende différé. Les frais de rémunération au titre de la rétention liés aux acquisitions ont reculé de 74 millions de dollars pour s'établir à 84 millions. Nous nous attendons à ce que les frais de rémunération au titre de la rétention liés aux acquisitions conclues avant 2004 diminuent pour s'établir à environ 45 millions de dollars en 2004 et à 20 millions en 2005.

Les honoraires versés ont augmenté de 47 millions de dollars ou 11 % en raison d'une hausse observée dans les frais versés aux fournisseurs de services externes afin de traiter les volumes accrus de RBC Mortgage et d'une augmentation des coûts liés à la conversion et à la mise à niveau des systèmes chez RBC Centura, et les frais liés au matériel ont progressé de 14 millions ou 2 %. Toutefois, les frais liés à l'impartition de services de traitement ont reculé de 14 millions de dollars ou 5 %, les frais d'occupation ont baissé de 21 millions ou 3 %, les frais de communication ont diminué de 46 millions ou 6 %, et les autres frais ont reculé de 121 millions ou 14 %.

Poursuite des activités de contrôle des coûts

Les mesures de contrôle des coûts mises en œuvre en 2003 et dans les exercices précédents continuent de se traduire par des résultats favorables. Malgré la hausse des coûts liés à l'expansion de nos activités, à l'amélioration de l'expérience du client, ainsi qu'aux nouveaux effectifs de ventes et aux nouvelles technologies, les frais autres que d'intérêt sont demeurés dans l'ensemble inchangés par rapport à 2002, en raison notamment du raffermissement du dollar canadien, lequel a entraîné une baisse de la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains.

RBC Banque a poursuivi ses mesures de contrôle et de compression des charges contrôlables et a centré son attention sur un certain nombre d'initiatives. Les charges discrétionnaires au Canada, qui concernent notamment la papeterie, les honoraires et les déplacements, ont reculé de 9 % par rapport à l'an dernier, certains rapports internes ont été supprimés, et nous avons cessé de joindre les chèques annulés aux états intermédiaires expédiés par la poste aux entreprises clientes, ce qui s'est traduit par une réduction totale des coûts de 30 millions de dollars. Aux États-Unis, RBC Centura a poursuivi l'intégration de ses unités fonctionnelles à RBC Banque Royale, de manière à profiter de notre expertise et de l'étendue de nos opérations au

Canada, et à réduire les coûts. En 2002, l'ordinateur central de traitement de RBC Centura a été déménagé dans le centre de traitement principal en Ontario, ce qui a donné lieu à une réduction des coûts en 2003.

En préparation pour l'exercice 2004, nous prévoyons réaliser des économies grâce à une nouvelle plateforme de services que les caissiers devraient pouvoir commencer à utiliser en janvier 2004 et qui simplifiera et rationalisera le traitement des transactions, tout en améliorant le service à la clientèle. Nous devrions également réduire les coûts grâce à un nouveau système de dépistage en temps réel basé sur la technologie de l'imagerie, qui remplace le processus manuel utilisé actuellement pour résoudre les problèmes liés au service à la clientèle; ce système accroît notre capacité en matière de recherche et de prévention des fraudes. Nous continuerons toutefois de fournir des solutions standard et souples eu égard à tous les groupes de clients, canaux de distribution et produits. Ces investissements devraient donner lieu à une expérience client supérieure et à des réductions de coûts nettes à compter de 2007, mais également, d'ici là, à des décaissements qui excéderont les avantages au titre des revenus et les économies de coûts. En 2004, RBC Centura continuera de se focaliser sur la réduction des coûts et l'amélioration de l'efficacité. Dans l'ensemble, nous prévoyons que la croissance des charges de RBC Banque sera au moins de 2 points de pourcentage inférieure à la croissance des revenus au cours de chacun des trois prochains exercices.

RBC Assurances a réduit ses coûts en 2003 grâce à la mise en œuvre de diverses initiatives visant la réduction des coûts et l'amélioration de l'efficacité. Ainsi, la branche d'assurance a consolidé un certain nombre de bureaux au Canada et aux États-Unis afin d'optimiser les capacités existantes et d'améliorer le service. Par ailleurs, RBC Assurances a consolidé ses services technologiques en un seul groupe, de manière à établir une organisation intégrée en Amérique du Nord. RBC Assurances a aussi procédé à l'intégration des activités de BMA, une société acquise récemment; elle a notamment transféré l'administration d'un bloc fixe d'affaires à Greenville (Caroline du Sud) moins de 30 jours après la clôture de l'acquisition, ce qui a donné lieu à une réduction des coûts de plus de 30 % par rapport aux coûts avant l'acquisition.

Chez RBC Investissements, le programme de réduction des coûts, qui a été mis en œuvre en 2001 pour contrebalancer l'incidence de la faiblesse des marchés, s'est poursuivi en 2003 et il devrait se poursuivre en 2004. En 2003, des réductions de coûts ont été réalisées grâce à la baisse des frais indirects découlant de l'intégration de certaines succursales et de certains bureaux de soutien des services de courtage traditionnel au Canada, de la restructuration des unités de services de gestion privée aux États-Unis et aux Antilles, et du rajustement des activités de courtage aux États-Unis effectué par suite de la faiblesse des marchés au premier semestre de l'exercice. RBC Dain Rauscher a réduit ses coûts grâce à la réalisation, sur tout l'exercice, de l'avantage tiré de l'intégration, en 2002, des activités de Tucker Anthony Sutro, une société acquise le 31 octobre 2001; ainsi, RBC Dain Rauscher a réalisé la tranche restante de 30 millions de dollars US des réductions de coûts annuelles de 60 millions de dollars US initialement prévues, au titre des activités d'intégration.

RBC Marchés des Capitaux a réduit ses charges en 2003 grâce à diverses initiatives. Le secteur a poursuivi l'intégration des activités des Services de banque d'investissement et des Marchés boursiers mondiaux aux États-Unis. Au cours de l'exercice, les principales unités fonctionnelles responsables des activités de négociation sur NASDAQ ont été transférées de Minneapolis à New York afin d'accroître l'efficacité opérationnelle, et les activités de vente et de négociation concernant les comptes sur la côte Est ont été transférées de Minneapolis à New York de manière à mieux les aligner sur les marchés qu'elles servent. Par ailleurs, les groupes responsables des opérations de négociation à Londres et à Toronto ont été intégrés de manière à éliminer les processus redondants et inefficaces et à réduire les coûts. En outre, nous continuons de réduire les frais de gestion des portefeuilles de prêts (y compris ceux qui sont liés au portefeuille de prêts structurés). L'examen du processus d'octroi de prêts entrepris en 2003 s'est traduit par des changements qui devraient donner lieu à des réductions de coûts à compter de 2004. RBC Marchés des Capitaux continuera de mettre l'accent sur le contrôle des coûts en 2004.

TABLEAU 10 Frais autres que d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003	2002	2001	2003 sur 2002 Augmentation (diminution)	
Ressources humaines					
Salaires (1)	3 247 \$	3 189 \$	2 747 \$	58 \$	2 %
Rémunération variable	2 084	2 095	2 056	(11)	(1)
Frais de rémunération au titre de la rétention liés à une acquisition	84	158	176	(74)	(47)
Avantages sociaux	925	783	694	142	18
Rémunération à base d'actions (2)	57	38	23	19	50
	6 397	6 263	5 696	134	2
Frais d'occupation					
Location des locaux, montant net	571	587	553	(16)	(3)
Réparations et entretien des locaux	72	70	55	2	3
Amortissement	95	103	91	(8)	(8)
Taxes foncières	11	11	6	-	-
Services publics	18	17	11	1	6
	767	788	716	(21)	(3)
Matériel					
Location et entretien du matériel informatique et de bureau (1)	481	467	417	14	3
Amortissement	285	285	296	-	-
	766	752	713	14	2
Communications					
Télécommunications	315	350	283	(35)	(10)
Marketing et relations publiques	212	211	180	1	-
Affranchissement et messageries	113	121	108	(8)	(7)
Papeterie et impression	104	108	108	(4)	(4)
	744	790	679	(46)	(6)
Honoraires (1)	466	419	411	47	11
Impartition de services de traitement	292	306	303	(14)	(5)
Amortissement de l'écart d'acquisition	-	-	252	-	-
Amortissement des autres actifs incorporels	71	72	36	(1)	(1)
Autres					
Taxes d'affaires et taxes sur le capital	144	129	171	15	12
Déplacements et relocalisation	140	144	121	(4)	(3)
Formation des employés	39	46	43	(7)	(15)
Dons	38	41	35	(3)	(7)
Autres (1)	372	494	465	(122)	(25)
	733	854	835	(121)	(14)
Total	10 236 \$	10 244 \$	9 641 \$	(8)\$	n.s.%

(1) Les données de 2001 comprennent une charge au titre de la restructuration des services bancaires de détail aux États-Unis composée d'un montant de 22 millions de dollars au titre des salaires, d'un montant de 42 millions au titre des locaux et de la location et de l'entretien de matériel informatique, d'un montant de 21 millions au titre d'honoraires et d'un montant de 6 millions au titre d'autres frais.

(2) Comprend le coût lié aux options sur actions, aux droits à la plus-value des actions et au régime de participation différée aux bénéfices.

RBC Services Internationaux a réalisé des réductions de coûts en 2003 grâce à diverses initiatives. Les Services aux institutions et aux investisseurs ont procédé à un examen des processus des diverses unités opérationnelles afin d'accroître l'efficacité et de réduire les coûts. Cet examen a donné lieu à un certain nombre d'initiatives, notamment la création d'une unité internationale de services de rapprochement des comptes, qui s'occupera des activités de rapprochement des comptes liées aux opérations effectuées au pays et à l'étranger, ainsi que la centralisation, dans une seule unité spécialisée, du processus de négociation des titres au Canada. La Gestion de trésorerie et commerce international a réduit ses coûts au moyen d'initiatives visant l'amélioration des processus et la technologie. Elle a notamment transféré les unités fonctionnelles régionales de soutien des services électroniques aux entreprises dans son centre national de services à la clientèle, et a mis en œuvre un processus simplifié d'inscription des clients axé sur la technologie, aux fins de ses activités de gestion de la trésorerie. Ces initiatives devraient entraîner des réductions de coûts annuelles de plus de 5 millions de dollars.

Outre les mesures de compression des coûts entreprises par chaque plateforme, nous avons mis sur pied l'initiative E² (efficacité et efficacité) pour l'ensemble du groupe. Dans le cadre de cette initiative, nous avons, au cours de 2003, continué de procéder à l'examen des coûts d'infrastructure et des coûts fonctionnels à l'échelle de l'organisation, et notre objectif vise à éliminer les chevauchements dans tous les secteurs et toutes les unités fonctionnelles, et à établir des services partagés afin d'optimiser les centres d'expertise. En 2004, nous procéderons à un examen de plusieurs initiatives importantes afin d'élaborer des systèmes et des processus opérationnels communs qui permettront la création d'une infrastructure solide aux fins des plans d'expansion de nos activités. Nous pourrions ainsi libérer des ressources pouvant être utilisées pour améliorer le service à la clientèle et accroître les revenus.

TABLEAU 11 Impôts et autres taxes

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2003	2002	2001
Charge d'impôts	1 443 \$	1 415 \$	1 350 \$
Autres taxes			
Taxe sur les produits et services et taxes de vente	220	224	221
Cotisations sociales	267	245	237
Taxes sur le capital	124	107	146
Taxes foncières (1)	11	11	6
Taxes d'affaires	20	22	25
Taxes sur les primes d'assurance	26	22	21
	668	631	656
Total	2 111 \$	2 046 \$	2 006 \$
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices (2)	31,4 %	32,0 %	34,7 %
Taux d'imposition effectif total (3)	40,1 %	40,5 %	44,1 %

(1) Comprend les montants portés en déduction des revenus autres que d'intérêt concernant les placements en biens immobiliers.

(2) Charge d'impôts en pourcentage du bénéfice net avant impôts sur les bénéfices.

(3) Le total de la charge d'impôts et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts et les autres taxes selon l'équivalent imposable.

Impôts et autres taxes

Nos activités sont assujetties à différents impôts et autres taxes, notamment les impôts sur le bénéfice et sur le capital levés par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada et par les gouvernements des pays étrangers où nous exerçons nos activités. Des taxes sont également levées sur les dépenses ou les fournitures liées au soutien de nos activités.

La charge d'impôts et les autres taxes présentées au tableau 11 ci-dessus ont totalisé 2 111 millions de dollars à l'exercice 2003, soit 1 443 millions pour la charge d'impôts et 668 millions pour les autres taxes. La charge d'impôts a augmenté de 28 millions de dollars par rapport à 2002, en raison surtout de la hausse du bénéfice net avant impôts. Les autres taxes

ont progressé de 37 millions de dollars, en raison principalement de l'augmentation de la masse salariale et des taxes sur le capital versées.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, le taux d'imposition effectif a diminué, passant de 32,0 % en 2002 à 31,4 % en 2003. Ce résultat reflète une réduction des taux d'imposition fédéral et provinciaux au Canada. En plus de la charge d'impôts et des autres taxes présentées dans l'état consolidé des résultats, nous avons constaté une charge d'impôts de 895 millions de dollars à l'exercice 2003 (économie d'impôts de 7 millions à l'exercice 2002) dans les capitaux propres, comme l'indique la note 15 à la page 88.

Priorité financière : excellence de la qualité du crédit

Points saillants

- Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations représentant 34 % du total des prêts et des acceptations au 31 octobre 2003, en baisse par rapport à 39 % en 2002
- Prêts à intérêts non comptabilisés en baisse de 24 %, atteignant leur plus bas niveau depuis 2000
- Prêts à intérêts non comptabilisés correspondant à 0,98 % du total des prêts et des acceptations, en baisse par rapport à 1,27 %
- Provision pour pertes sur créances de 0,7 milliard de dollars, en baisse de 33 %, à son plus bas niveau depuis 2000
- Ratio des provisions spécifiques attribuées de 0,33 %, en baisse par rapport à 0,50 %
- Ratio des radiations nettes de 0,45 %, en baisse par rapport à 0,71 %
- Provision cumulative pour pertes sur créances s'établissant à 2,2 milliards de dollars, légèrement en baisse par rapport à 2,3 milliards

Portefeuille de prêts

En 2003, notre portefeuille de prêts a connu un bon rendement reflétant les changements à nos pratiques en matière de crédit adoptés au cours des dernières années. Trois éléments importants ont eu une incidence sur notre portefeuille en 2003. Le premier élément a trait à nos efforts continus de réduction des risques liés à la composition de notre portefeuille, qui comporte un nombre plus élevé de prêts hypothécaires résidentiels et un nombre réduit de prêts aux entreprises, lesquels présentent des risques plus élevés et mobilisent davantage des fonds. Comme l'illustrent les graphiques ci-dessous, les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les acceptations ont baissé pour représenter 34 % du total des prêts et des acceptations en 2003, contre 43 % en 1999. Une part importante de cette variation s'est produite en 2003. Le deuxième élément a trait à nos efforts de réduction de l'exposition au risque lié aux secteurs plus sensibles et capitalistiques. Le troisième élément a trait à la poursuite des acquisitions dans le cadre de notre stratégie d'expansion aux États-Unis.

La part de notre risque de crédit lié aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ayant une cote de titre de bonne qualité est restée relativement stable en 2003 pour s'établir à 69 %, par rapport à 70 % en 2002. Ces prêts aux entreprises et aux gouvernements incluent notre portefeuille de prêts aux petites et moyennes entreprises de 9,7 milliards de dollars, dont les cotes sont habituellement inférieures à notre exposition aux plus grandes entreprises.

Les tableaux 12 et 17, présentés à la page 47 et à la page 52 respectivement, fournissent une répartition détaillée des prêts et des acceptations. Notre portefeuille de prêts demeure bien diversifié. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les acceptations ont reculé en 2003 en raison de notre stratégie visant à mettre fin aux relations-clients secondaires de RBC Marchés des Capitaux et de l'instauration de nouvelles limites quant au risque que peut représenter toute société individuelle, ainsi que d'une baisse globale des besoins de crédit, les entreprises affichant des bilans assainis.

Nos efforts visant à réduire les prêts consentis aux entreprises et aux gouvernements se traduisent par des baisses dans divers secteurs. Des diminutions dans le secteur des services publics ont été observées au Canada (1,2 milliard de dollars), aux États-Unis (1,5 milliard) et à l'étranger (0,4 milliard). Le secteur des services publics a bénéficié de deux éléments en particulier. Les prêts consentis à des entreprises du sous-secteur pétrolier et gazier (exploration et production) ont été réduits en raison des consolidations ayant eu lieu au sein de l'industrie ainsi que de nos efforts de réduction de la concentration liée à des sociétés individuelles. L'autre mesure avait trait aux efforts concertés qui ont été déployés afin de réduire l'exposition au risque lié au sous-secteur sensible de la production et de la distribution

d'énergie au sein duquel l'encours des prêts a baissé de 41 % par rapport à 2002 pour s'établir à 1,2 milliard de dollars.

L'exposition totale au risque lié au secteur du transport et de l'environnement a diminué de 1,1 milliard de dollars. Des diminutions ont été constatées au Canada (0,3 milliard de dollars) et à l'étranger (0,8 milliard). Le sous-secteur des lignes aériennes et de l'aérospatiale a été déterminé comme étant sensible et a été ciblé au niveau de la réduction des prêts. Au cours de l'exercice, l'encours de ces prêts a reculé de 0,4 milliard de dollars ou de 35 %, pour s'établir à 0,7 milliard. La diminution à l'étranger comprend une réduction de l'encours des prêts (0,5 milliard de dollars) à une contrepartie précise au Royaume-Uni.

Les prêts consentis aux entreprises du secteur des télécommunications sont eux aussi activement gérés à la baisse. L'encours de ces prêts a diminué de 69 %, passant de 1,7 milliard de dollars à la fin de l'exercice 2002 à seulement 0,5 milliard à la fin de 2003. La baisse est répartie entre le Canada, les États-Unis et à l'étranger.

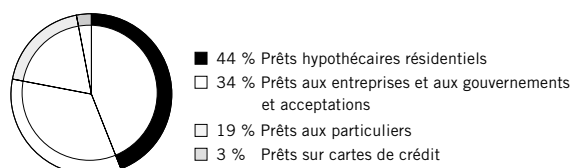
Les prêts consentis aux hôtels, aux restaurants et aux entreprises de divertissement ont diminué de 0,3 milliard de dollars ou 10 %, pour s'établir à 2,8 milliards. Environ 38 % de ces prêts sont présentés au sein du secteur des petites et moyennes entreprises et le reste, à la rubrique Autres.

Bien que l'ensemble du portefeuille lié aux entreprises et aux gouvernements ait connu une baisse, certaines augmentations dans certains secteurs liés à notre stratégie d'expansion aux États-Unis de la Banque ont été enregistrées. Au cours de 2003, nous avons acquis Admiralty Bancorp, Inc. (Admiralty) et Business Men's Assurance Company of America (BMA). Les prêts consentis à BMA garantissent les provisions techniques de la société. L'augmentation de 0,9 milliard de dollars constatée au sein du secteur immobilier commercial aux États-Unis reflète une hausse de 1,5 milliard découlant des acquisitions de Admiralty et de BMA, laquelle a été partiellement contrebalancée par d'autres réductions.

Du point de vue de la gestion du risque, les secteurs qui accaparent le plus le capital économique sont les secteurs de l'immobilier commercial, des services publics et des télécommunications. Pour une analyse du capital économique, se reporter à la page 54. Comme il a été mentionné plus haut, notre exposition au risque lié au secteur immobilier a augmenté en raison de notre stratégie d'expansion aux États-Unis, mais nous sommes résolus à gérer cette exposition. Bien que le capital économique lié aux secteurs des services publics et des télécommunications demeure élevé, des progrès importants ont été réalisés au chapitre de la réduction de l'encours des prêts.

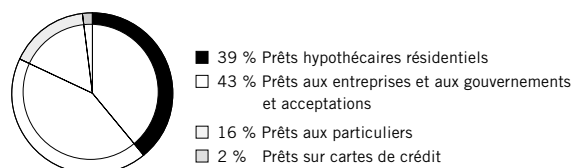
Composition du portefeuille des prêts et des acceptations (2003)

Variation importante...



Composition du portefeuille des prêts et des acceptations (1999)

... de la composition du portefeuille



Prêts à intérêts non comptabilisés

Les prêts sont généralement classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés, c'est-à-dire que les intérêts sur ces prêts cessent d'être comptabilisés, lorsque les conditions précisées à la note 1, à la page 72, sont réunies.

Comme l'indique le tableau 13 à la page 48, les prêts à intérêts non comptabilisés ont reculé de 543 millions de dollars ou 24 % au cours de l'exercice, pour s'établir à 1 745 millions. Bien que les radiations aient diminué, passant de 1 457 millions de dollars en 2002 à 976 millions en 2003, la baisse importante des ajouts nets (433 millions en 2003 par rapport à 1 280 millions en 2002) a entraîné une diminution globale des prêts à intérêts non comptabilisés. Ces derniers ont reculé tant dans le portefeuille des prêts à la consommation que dans celui des prêts aux entreprises et aux gouvernements, et ont atteint leur niveau le plus bas depuis 2000.

En ce qui concerne le portefeuille des prêts à la consommation, les prêts à intérêts non comptabilisés ont reculé de 71 millions de dollars pour s'établir à 366 millions, le Canada comptant pour 54 millions de cette réduction. La baisse des nouveaux ajouts découle de l'amélioration continue du portefeuille, laquelle est attribuable aux avantages tirés de l'implantation antérieure d'un système élaboré de modélisation des risques conçu pour optimiser le rapport risque-rendement et améliorer les politiques et procédés en matière de risque.

Les prêts à intérêts non comptabilisés consentis aux entreprises et aux gouvernements ont baissé de 472 millions de dollars pour se chiffrer à 1 379 millions, comprenant des réductions de 154 millions au Canada, de 205 millions aux États-Unis et de 113 millions dans les autres pays. Au Canada, les réductions ont été réparties entre divers secteurs, y compris les petites et moyennes entreprises (36 millions de dollars), l'industrie forestière (30 millions) et le transport et l'environnement (20 millions). Le niveau des prêts à intérêts non comptabilisés consentis aux petites et moyennes entreprises a continué de baisser en raison de procédés améliorés au chapitre de la prise ferme, du contrôle et du recouvrement. La baisse dans l'industrie forestière est largement attribuable à une contrepartie en particulier. La baisse dans le secteur du transport et de l'environnement découle de la fermeture d'un important compte de transport terrestre, partiellement contrebalancée par le défaut d'un compte canadien de transport. Aux États-Unis, à la fin de 2003, aucun prêt à intérêts non comptabilisés n'a été constaté, comparativement à 77 millions de dollars en 2002. Cette réduction découle principalement de la radiation, du recouvrement ou de la cession de prêts à intérêts non comptabilisés de 2002. Les autres diminutions ont été réparties entre diverses industries. Pour les autres pays, les prêts à intérêts non comptabilisés liés au secteur des mines et métaux ont reculé de 71 millions de dollars. Cette baisse est largement attribuable au recouvrement d'un prêt en particulier. Au cours du deuxième semestre de l'exercice, les nouveaux prêts à intérêts non comptabilisés ont diminué.

À la fin de 2003, une tranche d'environ 70 % du montant initial des prêts à intérêts non comptabilisés (montant établi lorsqu'un prêt est initialement classé à titre de prêt à intérêts non comptabilisés) de RBC Marchés des Capitaux a été radiée ou a fait l'objet d'une provision spécifique.

Exprimés en pourcentage des prêts et acceptations connexes (avant déduction de la provision cumulative pour pertes sur prêts), les prêts à intérêts non comptabilisés se sont établis à 0,98 %, en baisse par rapport à 1,27 % en 2002, reflétant des améliorations au chapitre des ratios tant canadiens qu'internationaux, comme l'indique le tableau 18 de la page 52.

Perspectives

En 2004, nous prévoyons que le ratio de la provision spécifique attribuée pour pertes sur créances se situera entre 0,35 % et 0,45 % (selon les PCGR du Canada), conformément à notre objectif à moyen terme.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances est maintenue à un niveau jugé suffisant par la direction pour absorber les pertes probables des portefeuilles de prêts et d'opérations hors bilan. Les composantes individuelles ainsi que la provision cumulative globale sont évaluées trimestriellement en fonction des évaluations continues des comptes problèmes, des pertes récemment subies et de l'évolution d'autres facteurs, dont la composition et la qualité du portefeuille, la conjoncture économique et les exigences des organismes de réglementation. La provision cumulative est augmentée de la provision pour pertes sur créances, qui est imputée aux résultats, et réduite du montant des radiations, déduction faite des recouvrements.

Le calcul de la provision cumulative pour pertes sur créances est basé sur des estimations fondées sur des analyses historiques, qui sont ajustées pour tenir compte de l'évaluation faite par la direction à l'égard des hypothèses sous-jacentes liées au contexte actuel. Par conséquent, la provision cumulative pour pertes sur créances ne sera fort probablement pas égale aux pertes réelles subies dans l'avenir. Afin de réduire ces écarts, la direction évalue régulièrement la méthodologie utilisée et les hypothèses sous-jacentes.

Comme il est décrit à la note 1, à la page 73, la provision cumulative pour pertes sur créances comporte trois composantes – les provisions cumulatives spécifiques attribuées, la provision cumulative générale attribuée et la provision cumulative non attribuée.

Comme l'indique le tableau 15 à la page 50, la provision cumulative pour pertes sur créances a reculé de 150 millions de dollars ou 6 % par rapport à 2002, pour s'établir à 2 164 millions, ce qui est conforme à la baisse des prêts à intérêts non comptabilisés au cours de la même période. Durant l'exercice, les radiations, déduction faite des recouvrements, ont diminué pour correspondre à 806 millions de dollars ou 0,45 % de la moyenne des prêts et des acceptations,

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances imputée aux résultats représente le montant qui est nécessaire pour porter la provision cumulative pour pertes sur créances à un niveau jugé approprié par la direction, comme il est expliqué à la rubrique Provision cumulative pour pertes sur créances, présentée ci-dessous.

La provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 715 millions de dollars à l'exercice 2003, en baisse de 350 millions par rapport à l'exercice 2002, comme l'indique le tableau 14 de la page 49. Il s'agit du plus bas niveau depuis 2000.

En ce qui concerne le portefeuille de prêts à la consommation, la provision spécifique attribuée pour pertes sur créances a diminué de 13 millions de dollars en raison d'une baisse de 18 millions au Canada, partiellement contrebalancée par de modestes augmentations aux États-Unis et dans d'autres pays. La baisse observée au Canada reflète une réduction des prêts aux particuliers partiellement contrebalancée par l'augmentation des prêts sur cartes de crédit. Bien que les provisions spécifiques attribuées pour pertes sur cartes de crédit aient augmenté, le ratio par rapport aux soldes moyens a diminué, se chiffrant à 2,92 % en 2003 par rapport à 3,10 % en 2002, comme l'indique le tableau 18 de la page 52. Ce recul confirme le maintien de l'excellence du crédit lié au portefeuille des cartes parallèlement à une croissance du volume.

La provision spécifique attribuée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements a diminué de 337 millions de dollars ou 53 %, pour s'établir à 298 millions en 2003. La baisse la plus importante a trait aux prêts liés au secteur des télécommunications (262 millions) puisque ce secteur avait déjà fait l'objet de provisions dans les exercices antérieurs et qu'aucun montant additionnel n'a été requis pour l'exercice en cours.

Nous protégeons une portion de notre portefeuille contre le risque de crédit au moyen de produits dérivés de crédit. La provision pour pertes sur créances incluait cette année un montant lié à un compte européen du secteur des services publics qui avait été classé à titre de prêt à intérêts non comptabilisés. La provision pour pertes sur créances a été en partie contrebalancée par un gain de 14 millions de dollars tiré d'un dérivé de crédit connexe, inscrit dans les revenus autres que d'intérêt conformément au Statement of Financial Accounting Standard 133 (FAS 133) du Financial Accounting Standards Board (FASB) intitulé *Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities*. La direction est d'avis qu'une analyse qui compense les gains sur produits dérivés liés aux comptes en souffrance par imputation à la provision connexe pour pertes sur créances est utile puisqu'elle reflète la perte totale liée à ces comptes, et la direction tient compte de ces renseignements dans l'évaluation de nos expositions au risque de crédit. La direction est aussi d'avis que les investisseurs pourraient considérer ces renseignements utiles dans leur évaluation de la qualité de notre crédit et de notre gestion des risques.

Comme l'indique le tableau 18 de la page 52, la provision spécifique attribuée pour pertes sur créances s'est établie à 0,33 % de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de vente (0,32 % en incluant l'incidence des produits dérivés de crédit), soit une baisse par rapport à 0,50 % en 2002 (0,48 % en incluant l'incidence des produits dérivés de crédit). Selon les PCGR du Canada, le ratio de la provision spécifique pour pertes sur créances était de 0,33 % (0,32 % en incluant l'incidence des produits dérivés de crédit), contre 0,51 % en 2002 (0,49 % en incluant l'incidence des produits dérivés de crédit), soit bien en deçà de notre objectif de 0,45 % à 0,55 % établi pour l'exercice 2003.

par rapport à 1 259 millions ou 0,71 % l'an dernier puisque des radiations comme celles qui ont été effectuées en 2002 à l'égard de certains secteurs comme celui des télécommunications n'ont pas été requises en 2003.

Concentrations du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit surviennent soit lorsqu'un certain nombre de clients exercent des activités similaires, soit lorsqu'ils sont situés dans le même secteur géographique ou qu'ils ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels. Les stratégies que nous utilisons pour réduire les concentrations du risque de crédit font l'objet d'une analyse plus détaillée à la rubrique Atténuation des risques dans la section Gestion du risque présentée à la page 55.

Selon le tableau 12 présenté à la page 47, le risque canadien le plus élevé est en Ontario, où se trouve 37 % du total des prêts et des acceptations. À l'échelle internationale, le risque le plus élevé est aux États-Unis, où se trouve 14 % du total de nos prêts et acceptations.

Les concentrations du risque de crédit les plus élevées, à l'exception des petites et moyennes entreprises, sont les secteurs des services financiers, de l'immobilier commercial et des exploitations agricoles, où se trouvent respectivement 5 %, 5 % et 3 % du total des prêts et des acceptations.

Le tableau 16 de la page 51 présente les montants contractuels liés à des clients situés à l'extérieur du Canada. Du total des montants contractuels à l'étranger, 72 milliards de dollars ou 18 % de l'actif total sont aux États-Unis et 51 milliards ou 12 % de l'actif total sont à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

TABLEAU 12 Prêts et acceptations (1)

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003	2002	2001	2000	1999	Pourcentage du total	
						2003	1999
Au Canada							
Provinces de l'Atlantique (2)	10 021 \$	9 770 \$	9 654 \$	9 690 \$	8 840 \$	5,6 %	5,7 %
Québec	15 930	15 190	13 863	16 191	14 936	8,9	9,7
Ontario	65 922	63 627	70 164	60 999	54 724	37,0	35,5
Provinces des Prairies (3)	27 162	26 989	25 192	29 402	25 521	15,2	16,6
Colombie-Britannique	23 807	23 367	22 696	25 118	23 141	13,3	15,0
Total au Canada	142 842	138 943	141 569	141 400	127 162	80,0	82,5
Particuliers							
Prêts hypothécaires résidentiels	73 978	67 700	64 066	61 444	58 524	41,5	38,0
Prêts aux particuliers	28 262	25 918	27 202	27 207	24 353	15,8	15,8
Prêts sur cartes de crédit	4 663	4 740	4 110	4 666	2 666	2,6	1,7
	106 903	98 358	95 378	93 317	85 543	59,9	55,5
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations							
Petites et moyennes entreprises (4)	9 705	9 470	9 788	11 701	10 334	5,4	6,7
Exploitations agricoles	4 546	4 427	4 758	4 931	4 217	2,5	2,7
Prêts hypothécaires commerciaux	2 616	2 468	2 635	2 961	2 635	1,5	1,7
Biens de consommation	2 183	2 238	2 447	2 874	2 086	1,2	1,4
Secteur immobilier commercial	2 091	2 393	2 325	2 594	2 400	1,2	1,6
Services publics	1 703	2 911	4 293	3 754	3 350	0,9	2,2
Gouvernements	1 629	1 039	1 597	1 385	2 105	0,9	1,4
Industrie automobile (5)	1 472	1 370	864	673	611	0,8	0,4
Produits industriels	1 372	1 569	2 174	2 470	2 301	0,8	1,5
Transport et environnement (5)	1 112	1 450	2 138	1 519	1 562	0,6	1,0
Industrie forestière	956	954	1 275	1 362	1 151	0,5	0,8
Services financiers	856	3 015	3 010	2 218	1 567	0,5	1,0
Médias et câblodistribution (6)	839	994	1 510	1 120	1 135	0,5	0,7
Mines et métaux	333	361	636	897	845	0,2	0,5
Télécommunications	169	487	677	1 008	525	0,1	0,3
Technologies de l'information	114	191	203	210	191	0,1	0,1
Autres	4 243	5 248	5 861	6 406	4 604	2,4	3,0
	35 939	40 585	46 191	48 083	41 619	20,1	27,0
Total au Canada	142 842	138 943	141 569	141 400	127 162	80,0	82,5
À l'étranger							
États-Unis	25 151	29 192	25 944	13 415	13 060	14,1	8,5
Europe, Moyen-Orient et Afrique	6 755	6 340	7 918	6 544	6 617	3,8	4,3
Antilles	1 941	2 018	1 856	2 059	1 502	1,1	1,0
Amérique latine	646	1 400	1 680	1 842	2 309	0,4	1,5
Asie	729	1 004	1 328	1 781	2 417	0,4	1,6
Australie et Nouvelle-Zélande	426	677	805	771	983	0,2	0,6
Total à l'étranger	35 648	40 631	39 531	26 412	26 888	20,0	17,5
Particuliers							
Prêts hypothécaires résidentiels	4 841	5 142	3 378	1 540	718	2,7	0,5
Prêts aux particuliers	5 741	6 038	5 309	812	902	3,2	0,6
Prêts sur cartes de crédit	153	174	173	-	-	0,1	-
	10 735	11 354	8 860	2 352	1 620	6,0	1,1
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations							
Biens de consommation	983	1 383	1 699	1 111	1 411	0,6	0,9
Secteur immobilier commercial	5 984	5 124	4 082	271	464	3,4	0,3
Services publics	1 872	3 731	2 994	3 051	3 887	1,1	2,5
Gouvernements	126	130	128	167	773	0,1	0,5
Industrie automobile	323	411	527	513	878	0,2	0,6
Produits industriels	532	1 199	2 116	1 749	1 325	0,3	0,9
Transport et environnement	1 676	2 442	1 571	1 487	1 975	0,9	1,3
Industrie forestière	193	417	385	468	549	0,1	0,4
Services financiers	7 445	6 542	9 347	7 912	6 937	4,2	4,5
Médias et câblodistribution (6)	949	1 321	1 380	2 033	1 909	0,5	1,2
Mines et métaux	565	1 192	1 071	901	881	0,3	0,6
Télécommunications	371	1 246	1 558	2 244	1 206	0,2	0,8
Technologies de l'information	81	180	396	433	709	-	0,4
Autres	3 813	3 959	3 417	1 720	2 364	2,1	1,5
	24 913	29 277	30 671	24 060	25 268	14,0	16,4
Total à l'étranger	35 648	40 631	39 531	26 412	26 888	20,0	17,5
Total des prêts et des acceptations	178 490	179 574	181 100	167 812	154 050	100,0 %	100,0 %
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(2 055)	(2 203)	(2 278)	(1 871)	(1 884)		
Total	176 435 \$	177 371 \$	178 822 \$	165 941 \$	152 166 \$		

(1) La répartition est fonction du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(3) Comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

(4) Ces données se rapportent aux secteurs d'activité suivants en 2003 : prêts de 1 777 millions de dollars liés au secteur immobilier commercial (1 737 millions en 2002; 1 788 millions en 2001); prêts de 1 777 millions liés au secteur des biens de consommation (1 583 millions en 2002; 1 665 millions en 2001); prêts de 952 millions liés au secteur des produits industriels (887 millions en 2002; 916 millions en 2001); prêts de 503 millions liés au secteur du transport et de l'environnement (552 millions en 2002; 605 millions en 2001); prêts de 462 millions liés au secteur de l'industrie automobile (377 millions en 2002; 434 millions en 2001); prêts de 298 millions liés au secteur de l'industrie forestière (278 millions en 2002; 296 millions en 2001); prêts de 137 millions liés au secteur des services publics (125 millions en 2002; 157 millions en 2001); prêts de 113 millions liés au secteur des technologies de l'information (93 millions en 2002; 133 millions en 2001); prêts de 65 millions liés au secteur des mines et métaux (69 millions en 2002; s.o. en 2001); prêts de 136 millions liés au secteur des services financiers (132 millions en 2002; 96 millions en 2001); prêts de 81 millions liés aux secteurs des médias et de la câblodistribution (77 millions en 2002; 84 millions en 2001); prêts de 48 millions liés au secteur des télécommunications (34 millions en 2002; 45 millions en 2001); prêts de 3 356 millions liés aux autres secteurs (3 526 millions en 2002; 3 569 millions en 2001).

(5) À compter de 2002, certains montants jusque-là attribués au secteur du transport et de l'environnement ont été reclassés dans celui de l'industrie automobile.

(6) Comprend des prêts liés au secteur de la câblodistribution de 236 millions de dollars au Canada en 2003 (267 millions en 2002; 330 millions en 2001; 262 millions en 2000; 169 millions en 1999), et de 432 millions de dollars à l'étranger en 2003 (634 millions en 2002; 625 millions en 2001; 1 321 millions en 2000; 850 millions en 1999).

TABLEAU 13 Prêts à intérêts non comptabilisés

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2003	2002	2001	2000	1999
Au Canada					
Provinces de l'Atlantique (1)	81 \$	107 \$	124 \$	115 \$	77 \$
Québec	155	90	282	198	259
Ontario	348	471	621	572	438
Provinces des Prairies (2)	140	177	143	129	198
Colombie-Britannique	340	427	453	355	415
Total au Canada	1 064	1 272	1 623	1 369	1 387
Particuliers					
Prêts hypothécaires résidentiels	110	102	142	185	173
Prêts aux particuliers	213	275	310	247	236
	323	377	452	432	409
Entreprises et gouvernements					
Petites et moyennes entreprises (3)	169	205	261	248	232
Exploitations agricoles (3)	127	141	111	53	62
Prêts hypothécaires commerciaux	24	17	22	16	25
Biens de consommation	32	47	11	37	43
Secteur immobilier commercial	8	23	95	90	186
Services publics	1	1	27	-	38
Industrie automobile	-	10	18	5	1
Produits industriels	18	23	45	28	19
Transport et environnement	118	138	274	185	21
Industrie forestière	169	199	195	184	233
Services financiers	3	-	7	20	16
Médias et câblodistribution	15	18	43	36	42
Mines et métaux	-	-	1	-	-
Télécommunications	8	20	-	-	2
Technologies de l'information	17	6	11	8	13
Autres	32	47	50	27	45
	741	895	1 171	937	978
Total au Canada	1 064	1 272	1 623	1 369	1 387
À l'étranger					
États-Unis	361	584	626	145	41
Europe, Moyen-Orient et Afrique	116	115	79	46	58
Antilles	66	71	55	48	47
Amérique latine	109	217	14	9	10
Asie	1	3	14	33	127
Australie et Nouvelle-Zélande	28	26	23	-	-
	681	1 016	811	281	283
Pays en développement	-	-	31	28	34
Total à l'étranger	681	1 016	842	309	317
Particuliers					
Prêts hypothécaires résidentiels	21	29	37	14	14
Prêts aux particuliers	22	31	15	-	-
	43	60	52	14	14
Entreprises et gouvernements					
Biens de consommation	16	10	19	2	18
Secteur immobilier commercial	65	75	81	4	5
Services publics	239	242	3	14	23
Industrie automobile	7	29	33	-	5
Produits industriels	7	30	10	83	38
Transport et environnement	18	68	91	56	-
Services financiers	42	77	83	41	89
Médias et câblodistribution (4)	71	56	-	-	-
Mines et métaux	57	128	40	11	11
Télécommunications	-	77	272	-	-
Technologies de l'information	11	48	76	-	-
Autres	105	116	82	84	114
	638	956	790	295	303
Total à l'étranger	681	1 016	842	309	317
Total (5), (6)	1 745 \$	2 288 \$	2 465 \$	1 678 \$	1 704 \$

(1) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(2) Comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

(3) Comprend la tranche des prêts à intérêts non comptabilisés qui est garantie par les gouvernements; cette tranche s'élève à 39 millions de dollars pour 2003 (64 millions en 2002; 95 millions en 2001; 101 millions en 2000; 79 millions en 1999) pour ce qui est des petites et moyennes entreprises et à 9 millions (10 millions en 2002; 6 millions en 2001; 6 millions en 2000; 5 millions en 1999) pour les exploitations agricoles.

(4) Comprend uniquement des prêts liés au secteur de la câblodistribution.

(5) Comprend des biens saisis de 34 millions de dollars en 2003 (32 millions en 2002; 37 millions en 2001; 16 millions en 2000; 26 millions en 1999).

(6) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours qui ne sont pas inclus dans les prêts à intérêts non comptabilisés s'élèvent à 222 millions de dollars en 2003 (217 millions en 2002; 245 millions en 2001).

TABEAU 14 Provison pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2003	2002	2001	2000	1999
Au Canada					
Provinces de l'Atlantique (1)	46 \$	59 \$	63 \$	58 \$	32 \$
Québec	77	(5)	43	22	71
Ontario	303	330	398	342	52
Provinces des Prairies (2)	55	86	81	64	95
Colombie-Britannique	40	59	104	40	192
Total au Canada	521	529	689	526	442
Particuliers					
Prêts hypothécaires résidentiels	4	3	8	-	4
Prêts aux particuliers	230	266	265	301	172
Prêts sur cartes de crédit	152	135	125	102	55
	386	404	398	403	231
Entreprises et gouvernements					
Petites et moyennes entreprises	77	110	164	105	113
Exploitations agricoles	(2)	22	20	4	2
Prêts hypothécaires commerciaux	(3)	(5)	7	2	8
Biens de consommation	2	19	2	7	11
Secteur immobilier commercial	(14)	(15)	15	(17)	9
Services publics	-	4	17	(8)	12
Industrie automobile	-	-	17	-	-
Produits industriels	2	(7)	14	2	(10)
Transport et environnement	69	(19)	13	56	7
Industrie forestière	13	4	7	(36)	81
Services financiers	(4)	(27)	(9)	-	5
Médias et câblodistribution	1	(7)	13	12	8
Mines et métaux	1	(1)	-	(1)	1
Télécommunications	(1)	59	-	(1)	(32)
Technologies de l'information	2	3	3	8	8
Autres	(8)	(15)	8	(10)	(12)
	135	125	291	123	211
Total au Canada	521	529	689	526	442
À l'étranger					
États-Unis	108	440	377	99	45
Europe, Moyen-Orient et Afrique	64	38	(1)	(9)	21
Antilles	8	6	(6)	3	-
Amérique latine	15	57	5	2	2
Asie	(1)	(10)	(19)	(50)	20
Australie et Nouvelle-Zélande	-	5	4	-	-
Total à l'étranger	194	536	360	45	88
Particuliers					
Prêts hypothécaires résidentiels	4	7	-	-	1
Prêts aux particuliers	24	15	5	-	-
Prêts sur cartes de crédit	3	4	2	-	-
	31	26	7	-	1
Entreprises et gouvernements					
Biens de consommation	8	(2)	-	(7)	(10)
Secteur immobilier commercial	5	4	65	1	2
Services publics	78	141	(8)	(2)	-
Industrie automobile	(1)	1	7	(8)	(2)
Produits industriels	(1)	5	3	34	31
Transport et environnement	8	21	8	42	-
Services financiers	3	21	(3)	(21)	2
Médias et câblodistribution	26	-	3	-	-
Mines et métaux	4	28	-	2	15
Télécommunications	-	202	272	-	-
Technologies de l'information	(4)	41	7	-	3
Autres	37	48	(1)	4	46
	163	510	353	45	87
Total à l'étranger	194	536	360	45	88
Provisions spécifiques attribuées	715	1 065	1 049	571	530
Provision générale attribuée (3)	6	(22)	205	73	s.o.
Total de la provision attribuée (3)	721	1 043	1 254	644	s.o.
Provision non attribuée (3)	(6)	22	(135)	47	s.o.
Total	715 \$	1 065 \$	1 119 \$	691 \$	760 \$

(1) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(2) Comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

(3) La provision générale attribuée et la provision non attribuée totalisaient 230 millions de dollars en 1999. Elles n'étaient alors pas séparées en deux composantes.

TABEAU 15 Provision cumulative pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003	2002	2001	2000	1999
Provision cumulative au début	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$	1 900 \$	2 066 \$
Provision pour pertes sur créances	715	1 065	1 119	691	760
Radiations					
Au Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	(6)	(11)	(15)	(11)	(14)
Prêts aux particuliers	(345)	(381)	(394)	(372)	(236)
Prêts sur cartes de crédit	(188)	(172)	(169)	(150)	(65)
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(218)	(330)	(296)	(225)	(524)
	(757)	(894)	(874)	(758)	(839)
À l'étranger					
Prêts hypothécaires résidentiels	(4)	(1)	(9)	-	-
Prêts aux particuliers	(28)	(17)	(7)	-	-
Prêts sur cartes de crédit	(4)	(6)	(2)	-	-
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(183)	(506)	(233)	(81)	(229)
Risques à l'égard des pays en développement	-	(33)	-	-	(4)
	(219)	(563)	(251)	(81)	(233)
	(976)	(1 457)	(1 125)	(839)	(1 072)
Recouvrements					
Au Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	2
Prêts aux particuliers	66	68	66	44	31
Prêts sur cartes de crédit	36	37	44	48	10
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	53	72	58	48	66
	155	177	168	140	109
À l'étranger					
Prêts aux particuliers	2	2	1	-	-
Prêts sur cartes de crédit	1	1	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	12	18	16	22	5
	15	21	17	22	5
	170	198	185	162	114
Radiations nettes	(806)	(1 259)	(940)	(677)	(958)
Acquisition de Admiralty Bancorp, Inc.	8	-	-	-	-
Acquisition de Eagle Bancshares, Inc.	-	18	-	-	-
Acquisition de Centura Banks, Inc.	-	-	157	-	-
Ajustements	(67)	98	81	61	32
Provision cumulative à la fin	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$	1 900 \$
Attribution de la provision cumulative (1)					
Au Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	33 \$	35 \$	45 \$	46 \$	53 \$
Prêts aux particuliers	395	429	447	403	344
Prêts sur cartes de crédit	147	147	147	88	60
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	682	711	791	664	748
	1 257	1 322	1 430	1 201	1 205
À l'étranger					
Prêts hypothécaires résidentiels	4	6	4	11	9
Prêts aux particuliers	42	36	33	-	-
Prêts sur cartes de crédit	4	5	5	-	-
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	510	583	581	322	380
	560	630	623	333	389
Provision cumulative attribuée pour pertes sur prêts	1 817	1 952	2 053	1 534	1 594
Provision cumulative non attribuée pour pertes sur prêts	238	251	225	337	290
Total de la provision cumulative pour pertes sur prêts	2 055	2 203	2 278	1 871	1 884
Provision cumulative pour éléments hors bilan et autres (2)	109	109	109	98	-
Provision cumulative pour titres exonérés d'impôts	-	2	5	6	16
Total de la provision cumulative pour pertes sur créances	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$	1 900 \$

- (1) La provision cumulative pour pertes sur prêts comprend un montant de la provision cumulative générale attribuée, qui a été réparti entre les catégories de prêts. Ces montants totalisent 1 060 millions de dollars (1 060 millions en 2002; 1 076 millions en 2001; 765 millions en 2000; 790 millions en 1999) et ont été répartis comme suit : au Canada – prêts hypothécaires résidentiels, 21 millions (20 millions en 2002; 21 millions en 2001; 18 millions en 2000; 11 millions en 1999); prêts aux particuliers, 266 millions (266 millions en 2002; 266 millions en 2001; 207 millions en 2000; 174 millions en 1999); prêts sur cartes de crédit, 147 millions (147 millions en 2002; 147 millions en 2001; 88 millions en 2000; 60 millions en 1999); prêts aux entreprises et aux gouvernements, 385 millions (386 millions en 2002; 385 millions en 2001; 321 millions en 2000; 370 millions en 1999); à l'étranger – prêts hypothécaires résidentiels, 2 millions de dollars (3 millions en 2002; 2 millions en 2001; néant en 2000 et en 1999); prêts aux particuliers, 33 millions (22 millions en 2002; 26 millions en 2001; néant en 2000 et en 1999); prêts sur cartes de crédit, 4 millions (5 millions en 2002; 5 millions en 2001; néant en 2000 et en 1999); prêts aux entreprises et aux gouvernements, 202 millions (211 millions en 2002; 224 millions en 2001; 131 millions en 2000; 175 millions en 1999).
- (2) Depuis l'exercice 2000, la provision cumulative pour éléments hors bilan et autres est constatée au poste Autres passifs. Au cours des exercices précédents, ce montant était inclus dans la provision cumulative pour pertes sur prêts.

TABLEAU 16 Encours à l'étranger (1)

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003		2002		2001	
		Pourcentage de l'actif total		Pourcentage de l'actif total		Pourcentage de l'actif total
États-Unis – Banques	7 204 \$		5 838 \$		7 186 \$	
Gouvernement	7 970		3 257		3 834	
Autres	57 086		62 210		49 172	
	72 260	17,51 %	71 305	18,67 %	60 192	16,60 %
Europe de l'Ouest						
Royaume-Uni – Banques	8 600		7 179		6 275	
Gouvernement	512		295		153	
Autres	9 141		5 719		5 256	
	18 253	4,42	13 193	3,45	11 684	3,22
France – Banques	4 073		2 061		2 378	
Gouvernement	166		86		68	
Autres	678		831		1 176	
	4 917	1,19	2 978	0,78	3 622	1,00
Allemagne – Banques	5 974		5 344		5 952	
Gouvernement	1 309		318		173	
Autres	385		381		559	
	7 668	1,86	6 043	1,58	6 684	1,84
Pays-Bas	2 458	0,60	2 271	0,59	2 218	0,61
Suisse	763	0,18	1 714	0,45	1 362	0,38
Autres	5 223	1,27	5 658	1,48	5 244	1,45
	39 282	9,52	31 857	8,33	30 814	8,50
Europe centrale, Europe de l'Est, Moyen-Orient et Afrique	198	0,05	247	0,06	469	0,13
Amérique latine						
Argentine	87	0,02	146	0,04	193	0,05
Brésil	33	0,01	38	0,01	71	0,02
Chili	385	0,09	800	0,21	836	0,23
Mexique	318	0,08	493	0,13	696	0,19
Autres	42	0,01	42	0,01	174	0,05
	865	0,21	1 519	0,40	1 970	0,54
Antilles						
Bahamas	1 255	0,30	1 453	0,38	1 520	0,42
Autres	1 437	0,35	485	0,13	1 902	0,52
	2 692	0,65	1 938	0,51	3 422	0,94
Asie						
Japon – Banques	428		321		53	
Gouvernement	4 263		2 426		1 663	
Autres	92		64		988	
	4 783	1,16	2 811	0,74	2 704	0,75
Singapour	289	0,07	229	0,06	217	0,06
République de Corée	389	0,09	405	0,11	449	0,12
Autres	330	0,08	38	0,01	145	0,04
	5 791	1,40	3 483	0,92	3 515	0,97
Australie et Nouvelle-Zélande	2 425	0,59	2 842	0,74	2 335	0,65
Provision cumulative pour pertes sur prêts (2)	(678)	(0,16)	(760)	(0,20)	(728)	(0,20)
Total	122 835 \$	29,77 %	112 431 \$	29,43 %	101 989 \$	28,13 %

(1) Comprend les montants contractuels suivants, liés à des clients situés dans un pays étranger : les prêts, les intérêts courus, les acceptations, les dépôts productifs d'intérêt à des banques, les valeurs mobilières, les autres placements productifs d'intérêt et les autres actifs monétaires, y compris les gains nets de réévaluation sur les contrats de change et les produits dérivés. Les encours libellés en monnaie locale, qu'ils soient ou non couverts ou financés par des emprunts libellés en monnaie locale, sont compris dans les encours du pays en question. Les encours à l'étranger sont présentés en fonction de la région de risque ultime.

(2) Comprend la tranche relative à l'étranger des provisions cumulatives spécifiques attribuées, de la provision cumulative générale attribuée et de la provision cumulative non attribuée. Pour les exercices antérieurs à 2002, la provision cumulative pour pertes sur prêts comprend également la provision cumulative attribuée à l'égard des risques-pays.

TABEAU 17 Prêts et acceptations aux États-Unis et données relatives à la qualité de ces prêts (1)

(en millions de dollars canadiens)	Soldes des prêts				Prêts à intérêts non comptabilisés				Provision pour pertes sur créances			
	2003	2002	2001	2000	2003	2002	2001	2000	2003	2002	2001	2000
Particuliers												
Prêts hypothécaires résidentiels	4 096 \$	4 353 \$	2 666 \$	845 \$	7 \$	16 \$	24 \$	– \$	3 \$	7 \$	8 \$	– \$
Prêts aux particuliers	5 015	5 269	4 621	78	22	31	15	–	24	15	5	–
Prêts sur cartes de crédit	107	125	128	–	–	–	–	–	3	4	2	–
	9 218	9 747	7 415	923	29	47	39	–	30	26	15	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations												
Biens de consommation	816	958	1 172	435	16	10	9	–	8	4	2	–
Secteur immobilier commercial	5 480	4 531	3 773	44	65	75	81	4	5	5	66	2
Services publics	1 200	2 680	1 613	1 582	114	95	–	–	16	107	–	–
Gouvernements	100	19	23	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industrie automobile	318	409	408	221	7	29	33	–	(1)	1	6	–
Produits industriels	449	974	1 513	1 107	5	30	8	68	(1)	8	3	40
Transport et environnement	350	484	788	469	9	36	48	56	7	5	(4)	42
Industrie forestière	123	223	98	181	–	–	–	–	–	–	–	–
Services financiers	3 011	3 770	4 104	4 521	9	46	30	–	–	11	7	–
Médias et câblodistribution (2)	854	1 107	1 038	1 782	44	56	–	–	12	–	3	–
Mines et métaux	91	70	45	104	–	–	–	–	–	–	–	–
Télécommunications	315	689	835	1 131	–	77	272	–	–	202	272	–
Technologies de l'information	81	177	299	374	11	48	76	–	(4)	41	7	–
Autres	2 745	3 354	2 820	541	52	35	30	17	36	30	–	15
	15 933	19 445	18 529	12 492	332	537	587	145	78	414	362	99
	25 151 \$	29 192 \$	25 944 \$	13 415 \$	361 \$	584 \$	626 \$	145 \$	108 \$	440 \$	377 \$	99 \$

(1) En fonction du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend des prêts de 357 millions de dollars liés au secteur de la câblodistribution (522 millions en 2002; 455 millions en 2001; 1 162 millions en 2000) et des prêts à intérêts non comptabilisés de 44 millions (56 millions en 2002) liés au secteur de la câblodistribution (montant brut).

TABEAU 18 Profil de risque

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003	2002	2001	2000	1999
Pourcentage des prêts et des acceptations par rapport au total des prêts et des acceptations					
Canada (1)					
Prêts hypothécaires résidentiels	41 %	38 %	35 %	37 %	38 %
Prêts aux particuliers	16	14	15	16	16
Prêts sur cartes de crédit	3	3	2	3	2
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	18	21	24	28	28
À l'étranger	78	76	76	84	84
Total	22	24	24	16	16
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Prêts à intérêts non comptabilisés					
Au début	2 288 \$	2 465 \$	1 678 \$	1 704 \$	2 001 \$
Montant net des ajouts	433	1 280	1 912	813	743
Radiations et ajustements	(976)	(1 457)	(1 125)	(839)	(1 040)
À la fin	1 745 \$	2 288 \$	2 465 \$	1 678 \$	1 704 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations connexes					
Canada (1)					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,15 %	0,15 %	0,22 %	0,30 %	0,30 %
Prêts aux particuliers	0,75	1,06	1,14	0,91	0,97
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	2,26	2,36	2,75	1,97	2,24
À l'étranger	0,76	0,93	1,18	0,97	1,07
Total	1,76	2,34	1,95	1,15	1,28
	0,98 %	1,27 %	1,36 %	1,00 %	1,11 %
Provision cumulative pour pertes sur créances					
Provisions cumulatives spécifiques attribuées	757 \$	894 \$	951 \$	747 \$	786 \$
Provision cumulative attribuée à l'égard des risques-pays	–	–	31	28	34
Provision cumulative générale attribuée (3)	1 169	1 169	1 185	863	790
Total des provisions cumulatives attribuées	1 926	2 063	2 167	1 638	1 610
Provision cumulative non attribuée	238	251	225	337	290
Total	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$	1 900 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations	1,2 %	1,2 %	1,3 %	1,1 %	1,2 %
En pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente	1,0 %	1,0 %	1,0 %	1,0 %	1,1 %
En pourcentage des prêts à intérêts non comptabilisés (ratio de couverture), en excluant les pays en développement	118 %	96 %	93 %	112 %	112 %
Provision pour pertes sur créances					
Provisions spécifiques attribuées	715 \$	1 065 \$	1 049 \$	571 \$	530 \$
Provision générale attribuée (2)	6	(22)	205	73	s.o.
Total de la provision attribuée	721	1 043	1 254	644	s.o.
Provision non attribuée (2)	(6)	22	(135)	47	s.o.
Total	715 \$	1 065 \$	1 119 \$	691 \$	760 \$
Gains liés à des produits dérivés de crédit	(14)	(115)	–	–	–
Pertes liées à des produits dérivés de crédit	–	69	–	–	–
Total de la provision déduction faite des gains et des pertes liés à des produits dérivés de crédit	701 \$	1 019 \$	1 119 \$	691 \$	760 \$
Provisions spécifiques attribuées, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,33 %	0,50 %	0,52 %	0,31 %	0,30 %
Provision, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,33	0,50	0,55	0,38	0,43
Provisions spécifiques attribuées déduction faite des gains et des pertes liés à des produits dérivés de crédit, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,32	0,48	–	–	–
En pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations connexes					
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,01 %	– %	0,01 %	– %	0,01 %
Prêts aux particuliers	0,85	1,00	0,94	1,12	0,71
Prêts sur cartes de crédit	2,92	3,10	2,73	2,87	2,39
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	0,39	0,32	0,67	0,28	0,49
À l'étranger	0,38	0,39	0,50	0,39	0,35
Total des provisions spécifiques attribuées	0,40 %	0,60 %	0,61 %	0,36 %	0,34 %
Total de la provision pour pertes sur créances	0,40	0,60	0,65	0,43	0,49
Radiations nettes (en excluant les pays en développement), en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,45 %	0,69 %	0,55 %	0,42 %	0,61 %
Radiations nettes, en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,45 %	0,71 %	0,55 %	0,42 %	0,62 %

(1) Les prêts et les acceptations au Canada comprennent tous les prêts et acceptations comptabilisés au Canada, peu importe la devise dans laquelle ils sont libellés ou le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) La provision générale attribuée et la provision non attribuée totalisaient 230 millions de dollars en 1999. Elles n'étaient alors pas séparées en deux composantes.

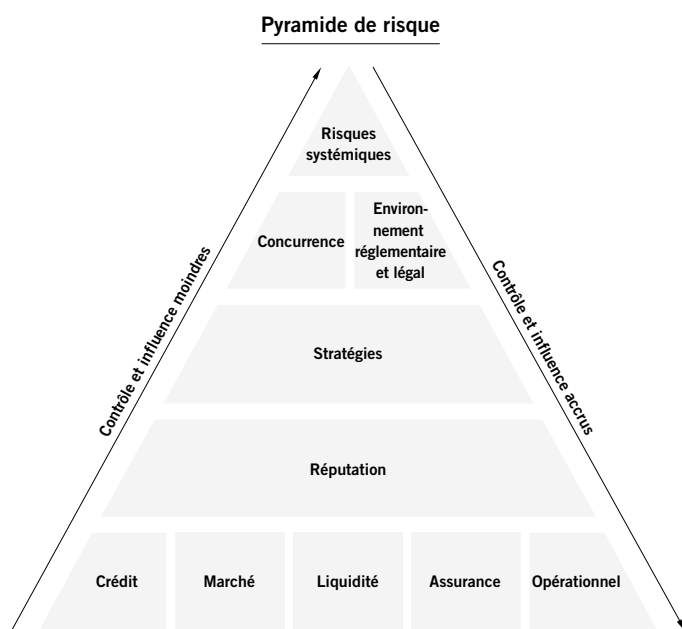
(3) Comprend la provision cumulative pour engagements hors bilan et autres.

Gestion du risque

Vue générale

La mission de l'unité fonctionnelle de gestion des risques vise à créer de la valeur pour les actionnaires en faisant preuve de leadership aux fins de la gestion stratégique des risques. Les priorités stratégiques sont les suivantes :

- assurer l'alignement du goût du risque et des stratégies commerciales;
- attirer, former et conserver une équipe de professionnels de la gestion des risques très productifs;
- améliorer les communications concernant les risques et le goût du risque au sein de l'organisation;
- investir dans nos capacités, de manière à mieux mesurer, comprendre et gérer les risques;
- améliorer l'efficacité et la réactivité des principaux processus et pratiques en matière de gestion des risques, ainsi que leur accessibilité.

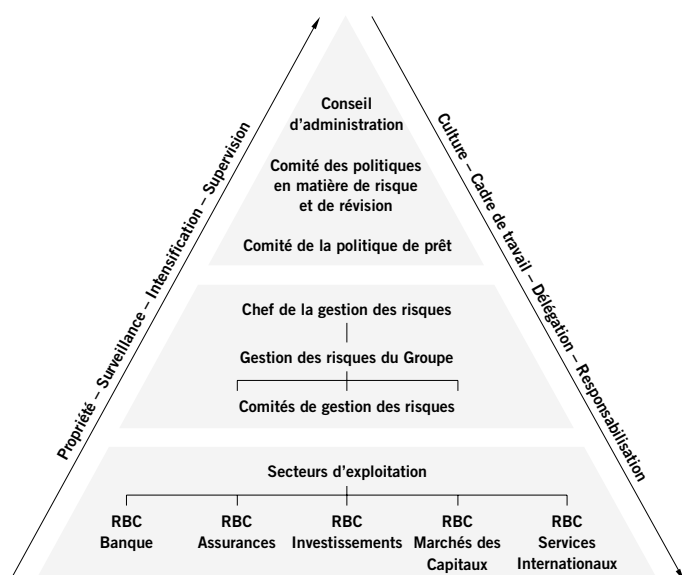


Nos activités commerciales nous exposent aux risques illustrés dans la pyramide ci-dessous. Cette pyramide est un outil qui nous permet de déterminer et d'évaluer les risques au sein de l'organisation. Les risques sont inscrits dans la pyramide selon le niveau de contrôle et l'influence que nous pouvons exercer pour atténuer ou gérer chaque type de risque.

Risques contrôlables

- Le **risque de crédit** correspond au risque de perte causée par l'incapacité d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement. Il peut également être attribuable à la diminution de la valeur marchande causée par la détérioration de la situation financière d'une contrepartie. Une contrepartie peut être un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un titulaire de police, un réassureur ou un garant.
- Le **risque de marché** correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions et des cours des marchandises entraînent des pertes.
- Le **risque de liquidité** correspond au risque que nous ne puissions pas générer ni obtenir, en temps opportun et de façon rentable, les espèces ou les quasi-espèces nécessaires pour satisfaire à nos obligations.
- Le **risque d'assurance**, qui se rapporte à notre plateforme d'assurance, est le risque inhérent à l'élaboration, à l'établissement et à l'administration de polices d'assurance, et il inclut les risques liés à la conception et à la tarification, ceux relatifs à la gestion des sinistres, ainsi que les risques de souscription et de responsabilité.
- Le **risque opérationnel** correspond au risque de subir une perte directe ou indirecte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, de la technologie, de facteurs humains ou de faits externes. L'incidence peut être une perte financière, une atteinte à la réputation, la perte d'une position concurrentielle, un mauvais service à la clientèle, ou les procédures judiciaires ou réglementaires qui en résultent.

Pyramide de risque : optique organisationnelle



Optique organisationnelle

La pierre angulaire d'une gestion des risques efficace consiste en une solide culture de gestion des risques, qui est étayée par de nombreux processus d'élaboration de stratégies et de politiques, dirigés conjointement par les spécialistes de la gestion des risques et par les secteurs d'exploitation. Ce partenariat vise à garantir que nous demeurons axés stratégiquement sur les questions touchant les activités, les risques et les ressources.

Les spécialistes de la gestion des risques travaillent en collaboration avec les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles à la détection des risques, puis à leur évaluation, à leur surveillance et à leur gestion. Suivant une méthode de gestion de portefeuille appliquée à l'échelle du groupe, ils utilisent des techniques d'analyse de portefeuille afin d'optimiser le rapport risque-rendement et de garantir une répartition efficace du capital.

Le processus de gestion des risques bénéficie de la supervision des comités de direction et du Conseil.

Conseil d'administration et Comité de la politique de prêt

L'échelon supérieur de l'optique organisationnelle de la pyramide de risque illustrée à la page 53 inclut le Conseil d'administration, le Comité des politiques en matière de risque et de révision, ainsi que le Comité de la politique de prêt.

Les principales responsabilités de cet échelon sont les suivantes :

- Établir, influencer et communiquer la culture de l'organisation eu égard au risque;
- Déterminer et communiquer le goût de l'organisation pour le risque;
- Établir la structure organisationnelle de la Gestion des risques du Groupe;
- Examiner et approuver les politiques de contrôle des risques;
- Examiner et surveiller les risques principaux que l'organisation assume ou avec lesquels elle doit composer, et fournir des lignes de conduite, le cas échéant;
- S'assurer que les ressources au sein de l'organisation sont suffisantes et appropriées pour se protéger contre les risques assumés.

Gestion des risques

L'échelon intermédiaire de l'optique organisationnelle de la pyramide de risque présentée à la page 53 inclut le Chef de la gestion des risques, la Gestion des risques du Groupe et divers comités de gestion des risques, à savoir le Comité actif-passif, le Comité de la gouvernance d'entreprise aux États-Unis, le Comité de déontologie et de conformité à la réglementation, le Comité de gestion des risques et d'autres comités responsables de la gestion de risques tels que le risque de taux d'intérêt et le risque commercial. Étant donné la complexité croissante des produits sur le marché, des Comités des nouvelles affaires ont été établis à Londres, à New York et à Toronto en 2003, afin de surveiller les risques liés à toutes les nouvelles initiatives commerciales de RBC Marchés des Capitaux.

Les principales responsabilités du Chef de la gestion des risques, de la Gestion des risques du Groupe et des divers comités de gestion des risques sont les suivantes :

- Élaborer et maintenir, à l'échelle de l'organisation, un cadre intégré de mesure, de gestion et de présentation des risques;
- Établir un processus exhaustif d'évaluation et d'approbation des risques incluant des politiques et procédures s'appliquant à toute l'organisation;
- Élaborer des lignes de conduite et des plafonds de risque, de manière à assurer une diversification des risques appropriée et l'optimisation du rapport risque-rendement eu égard aux portefeuilles et aux opérations;
- Aviser le Conseil d'administration et la haute direction des principaux risques que l'organisation assume ou avec lesquels elle doit composer;
- Collaborer avec les secteurs d'exploitation afin de déterminer, de comprendre, de mesurer, d'atténuer et de surveiller les risques assumés.

Capital économique

Le capital économique représente une estimation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires requis pour soutenir les risques. Pour le calculer, on estime le niveau de capitaux requis pour couvrir les risques, en fonction des normes de solvabilité et cotes de crédit désirées (AA). L'analyse du capital économique reflète l'optique des actionnaires et elle favorise l'optimisation du rendement pour les actionnaires. Le calcul du capital économique nécessite la formulation d'hypothèses et l'exercice de jugements, et le montant de capital économique calculé pourrait différer de façon notable si des changements étaient apportés à ces hypothèses et jugements. Nous surveillons constamment les méthodes d'attribution du capital pour nous assurer que les risques sont quantifiés de la même manière au moyen de toute l'information disponible. Nous améliorons périodiquement ces méthodes et appliquons les changements sur une base prospective.

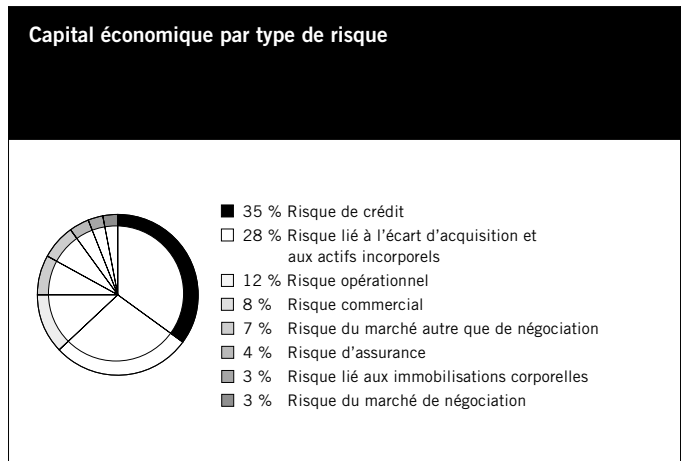
Le capital économique est affecté à nos secteurs d'exploitation de manière à fournir directement des mesures de rendement comparables pour chacun de nos secteurs d'exploitation et d'aider la haute direction à établir un plan stratégique, à affecter judicieusement les ressources et à mesurer le rendement.

Le capital économique est calculé eu égard à huit types de risque. De plus amples détails sur les risques de crédit, de marché et d'assurance ainsi que sur le risque opérationnel sont fournis dans les sections qui suivent. Le risque commercial est le risque de pertes dues à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies. Les risques liés à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels ainsi qu'aux immobilisations corporelles constituent les risques que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable nette.

Le capital économique total requis tient compte des avantages qui découlent de la diversification des risques propres à diverses catégories de risque et à divers secteurs d'activité. Nos secteurs d'exploitation bénéficient

de ces avantages, qui sont pris en considération dans l'établissement des niveaux de capital économique utilisés pour calculer leur rendement des capitaux propres.

Le graphique suivant représente les niveaux de capital économique relatifs à chaque type de risque pour l'exercice 2003. Au cours des trois derniers exercices, nous avons axé le capital économique sur les risques liés à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels plutôt que sur le risque de crédit, conformément à nos stratégies qui visent à réduire les risques liés aux portefeuilles de prêts secondaires, ainsi qu'à nos activités d'expansion aux États-Unis.



Les sections qui suivent analysent la façon dont nous gérons les principaux risques contrôlables, y compris les risques de crédit, de marché, de liquidité et d'assurance ainsi que le risque opérationnel.

Risque de crédit

Notre approche en matière de gestion du risque de crédit préserve l'indépendance et l'intégrité dans l'évaluation des risques, tout en étant intégré aux processus de gestion du portefeuille. Des politiques et des procédés, qui sont communiqués à toute l'organisation, guident la gestion quotidienne du risque de crédit et constituent une partie essentielle de la culture de l'entreprise. La gestion du risque de crédit vise à évaluer et à gérer le risque de crédit de manière à rehausser davantage notre solide culture du crédit.

Nous gérons directement le risque de crédit au moyen de processus de contrôle clés, d'outils d'évaluation des risques qu'utilise la direction pour surveiller le rendement, et de certaines stratégies visant à atténuer les risques.

Processus de contrôle clés

Nous utilisons des modèles d'évaluation du crédit par score aux fins des activités de prise ferme et de la surveillance continue des cotes de crédit attribuées aux consommateurs et à certaines petites entreprises. Nous utilisons un modèle d'évaluation des demandeurs par score aux fins des activités de prise ferme; ce modèle se base sur des méthodes statistiques établies qui servent à analyser les caractéristiques d'un demandeur ainsi que ses antécédents, de manière à déterminer la probabilité du risque lié à la performance future en matière de crédit. Nous nous servons d'un modèle d'évaluation du comportement par score aux fins de la gestion continue des comptes inscrits, et nous utilisons des techniques statistiques qui tiennent compte des antécédents afin de prédire le comportement futur des comptes existants. Les modèles d'évaluation par score des demandeurs et du comportement se fondent tous les deux sur des modèles d'évaluation par score axés sur les besoins des clients, qui prennent en considération la solidité de la relation-client, au moyen de certaines variables, pour prédire le comportement futur.

Dans le cas des clients du secteur privé et des entreprises, nous attribuons une cote de crédit interne basée sur un examen détaillé de l'emprunteur. Cet examen tient compte des tendances des secteurs d'activité, de la compétitivité sur le marché, de la stratégie globale de l'entreprise, de sa solidité financière, de son accès à des fonds, de sa gestion financière et de tous les autres risques avec lesquels l'entreprise doit composer. Notre système d'établissement des cotes de crédit se base sur une échelle de 22 points. Les cotes de crédit internes sont évaluées et mises à jour régulièrement.

Outre les processus de contrôle visant l'octroi de crédit et les activités de surveillance permanentes, nous avons établi des plafonds de risques, de manière que notre exposition à un emprunteur ou un groupe d'emprunteurs apparentés, à un secteur d'activité ou à une région géographique donnés, ne soit pas trop élevée.

Mesure du risque

Nous surveillons le risque de crédit régulièrement et publions des rapports mensuels et trimestriels afin de nous assurer que la haute direction de la Banque est au courant des variations de la qualité des prêts et du rendement des portefeuilles. Les trois principales composantes de ce cadre de présentation de l'information sont le tableau de bord des prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises, et le classement des risques ainsi que la surveillance des pertes prévues au titre des portefeuilles de prêts aux clients du secteur privé et aux entreprises.

Le tableau de bord est un mécanisme de préparation de rapports mensuels qui s'applique à tous les portefeuilles de prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises. Le rendement de chaque portefeuille est évalué en fonction de diverses mesures du risque-rendement, et l'une des cotes suivantes lui est attribuée – sujet de préoccupation, à surveiller, bon. À la fin de l'exercice, des portefeuilles représentant environ 3 % de l'encours des prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises au 31 octobre 2003 constituaient un sujet de préoccupation. Afin de surveiller toute variation de la qualité des portefeuilles, nous appliquons d'autres critères d'évaluation à chaque portefeuille, afin de générer l'un des indicateurs des tendances en matière de qualité suivants : en baisse, stable, en voie d'amélioration. À la fin de l'exercice, la tendance pour la plupart des portefeuilles était stable ou en voie d'amélioration, y compris les portefeuilles classés comme constituant un sujet de préoccupation du point de vue du risque-rendement.

Le classement des risques est un processus permanent qui vise à s'assurer que les gestionnaires des comptes et des risques peuvent rapidement et efficacement reconnaître les problèmes liés aux prêts consentis aux clients du secteur privé et aux entreprises. Dès que l'existence d'une faiblesse ou d'un problème est relevée, le risque est classé selon l'une des catégories suivantes : « à suivre », « non conforme », « créance douteuse » ou « perte ». Le total des prêts en souffrance classés a reculé de 2,2 milliards de dollars par rapport à l'an dernier, pour s'établir à 3,9 milliards au 31 octobre 2003.

De plus, les pertes prévues actuellement dans un délai de un an eu égard à notre portefeuille de prêts consentis aux clients du secteur privé et aux entreprises fournissent un bon indicateur des tendances en matière de qualité des actifs. La perte prévue est comparée aux pertes prévues à long terme ou tout au long du cycle, ce qui permet de nous situer dans le cycle de crédit.

Atténuation des risques

Afin de réagir de façon proactive à la détérioration du crédit et d'atténuer les risques, nous avons recours à un groupe spécialisé dans les comptes problématiques, plus précisément en matière de gestion et de recouvrement des prêts à intérêts non comptabilisés et de certains prêts à intérêts comptabilisés.

La diversification du portefeuille demeure la pierre angulaire de nos activités d'atténuation des risques, et nos politiques et plafonds en matière de crédit sont par conséquent structurés de manière à s'assurer que notre exposition à un client, à un secteur d'activité ou à une région géographique donnés n'est pas trop élevée.

Afin d'éviter les pertes excessives qui se produisent lorsqu'une contrepartie donnée est incapable de remplir ses obligations de paiement, nous avons établi des plafonds individuels basés sur les cotes de crédit applicables. Dans certains cas, les prêts sont syndiqués de manière à réduire le risque global lié à une entreprise.

Nous avons également établi des plafonds pour gérer notre exposition à un pays ou secteur donnés. Nous attribuons une cote de crédit à chaque pays et à chaque secteur. Ces cotes de crédit tiennent compte de facteurs communs à toutes les entités d'un pays ou secteur donnés, qui sont indépendants de la volonté de l'entité. Nous déterminons les plafonds en nous basant sur la cote de crédit ainsi que sur notre propension globale au risque et notre stratégie commerciale.

Afin d'atténuer les risques liés à certaines composantes de notre portefeuille, nous avons recours à des produits dérivés de crédit. Au 31 octobre 2003, nous avons pris des mesures d'atténuation des risques relativement au risque de crédit lié à des prêts de 0,7 milliard de dollars consentis à des entreprises, soit un résultat en baisse de 1 milliard par rapport au 31 octobre 2002, qui reflète l'amélioration générale de la qualité des actifs, laquelle s'est traduite par un besoin moindre de protection.

Nous avons également recours à des ventes de prêts pour gérer les risques. Nous désignons et vendons les prêts consentis à des emprunteurs dont le rapport risque-rendement et la cote de crédit ne satisfont plus à nos exigences. Les ventes de prêts ont totalisé environ 0,5 milliard de dollars en 2003.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions et des cours des marchandises entraînent des pertes. Le niveau du risque de marché auquel nous sommes exposés varie selon la conjoncture du marché, les mouvements futurs prévus des cours et du marché et la composition de notre portefeuille

de négociation. Nous établissons, pour la gestion des risques, des politiques et des plafonds en fonction desquels nous surveillons et limitons l'exposition au risque de marché découlant de nos activités de négociation et de gestion de l'actif et du passif.

Nous exerçons des activités de négociation sur le marché hors cote et sur les marchés boursiers en ce qui a trait aux opérations au comptant, aux contrats à terme de gré à gré, aux contrats à terme standardisés et aux options. Nous participons également à des opérations concernant des produits dérivés structurés. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités de tenue de marché, de positionnement et de vente et d'arbitrage sur les marchés des devises, des taux d'intérêt, des actions, des marchandises et du crédit. Notre groupe des opérations sur titres joue un rôle de premier plan dans la tenue de marché, l'exécution d'opérations qui répondent aux besoins financiers de nos clients et le transfert des risques de marché à l'ensemble du marché des capitaux. Nous agissons également à titre de contrepartiste et adoptons des positions de risque de marché pour notre propre compte en respectant les autorisations accordées par notre Conseil d'administration.

Le portefeuille de négociation se compose de positions détenues à des fins de revente à court terme, qui visent à profiter à court terme des écarts réels ou prévus entre les cours acheteurs et vendeurs ou à fixer les profits tirés des activités d'arbitrage.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond à l'incidence défavorable potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur nos résultats et notre valeur économique. La plupart des instruments financiers que nous détenons sont assujettis à un risque de taux d'intérêt.

Risque d'écart de taux et risque spécifique de la dette

Le risque d'écart de taux et le risque spécifique de la dette représentent l'incidence défavorable possible que pourraient avoir, sur notre bénéfice et notre valeur économique, des changements dans le degré de solvabilité et les cotes de crédit des émetteurs d'obligations ou d'instruments du marché monétaire, ou des entités auxquelles les dérivés de crédit se rapportent. Nous sommes exposés au risque d'écart de taux et au risque spécifique de la dette en raison des obligations, des instruments du marché monétaire et des dérivés de crédit que nous détenons.

Risque de change

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable potentielle des variations des cours du change et de la volatilité sur nos résultats et notre valeur économique. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque de change à la fois sur le marché des opérations de change au comptant et sur celui des contrats de change à terme ainsi que sur le marché des produits dérivés.

Risque sur actions

Le risque sur actions correspond à l'incidence défavorable potentielle des variations du cours de certaines actions ou de l'évolution générale de la valeur du marché boursier sur nos résultats. Nous sommes exposés au risque sur actions en raison de nos opérations d'achat et de vente d'actions à titre de contrepartiste dans nos activités de placement. Le risque sur actions découle également de nos activités de négociation, y compris le placement de produits dérivés sur actions adaptés spécialement pour nos clients, les opérations d'arbitrage et la négociation pour notre propre compte.

Surveillance du risque de marché

Un cadre de référence exhaustif concernant les politiques en matière de gestion du risque régit les activités de négociation et les risques liés à ces activités, et il fournit des lignes de conduite sur la gestion des activités de négociation, les unités fonctionnelles de suivi de marché / de conformité à la réglementation, et les secteurs d'activité. Nous utilisons une gamme étendue de principes, de règles, de contrôles et de limites que nous jugeons conformes aux meilleures pratiques de l'industrie. Ce cadre de référence pour la gestion du risque de marché est conçu de manière à assurer une diversification appropriée des risques grâce à l'adoption de politiques globales. L'unité fonctionnelle de Gestion des risques du Groupe, Risque de marché, qui est indépendante des activités de négociation, est responsable de la surveillance quotidienne du risque de négociation global. L'unité fonctionnelle utilise à cette fin des mesures de risques telles que la VAR, les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress. La Gestion des risques du Groupe se sert de ces mesures du risque pour évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement et signaler à la haute direction les tendances ou les positions défavorables. La haute direction est avisée quotidiennement de ces mesures du risque. Les cadres dirigeants de RBC Marchés des Capitaux et les dirigeants de la Gestion des risques du Groupe procèdent sur une base hebdomadaire à l'examen des tendances en matière de risque de marché. Le

TABLEAU 19 Évaluation des risques de marché – activités de négociation (1)

(en millions de dollars canadiens)	2003				2002			
	À la fin	Haut	Moyenne	Bas	À la fin	Haut	Moyenne	Bas
VAR globale par catégorie de risque important								
Actions	4 \$	12 \$	7 \$	4 \$	7 \$	12 \$	8 \$	6 \$
Change et marchandises	2	7	3	1	2	9	3	1
Taux d'intérêt	8	13	9	6	11	14	6	2
VAR globale (2)	8 \$	19 \$	13 \$	8 \$	13 \$	18 \$	11 \$	7 \$

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VAR quotidienne à un niveau de confiance de 99 %.

(2) La VAR globale reflète la corrélation entre chacune des catégories de risque important et la diversification.

Comité de la politique de prêt et le Comité des politiques en matière de risque et de révision sont avisés trimestriellement des tendances en matière de risque de marché.

La VAR est une mesure standard du risque de marché et elle constitue un facteur déterminant des exigences minimales en matière de capital réglementaire. Notre modèle de la VAR utilise des modèles statistiques, des informations sur les prix du marché historiques et des statistiques sur la migration du crédit pour calculer, selon un niveau de confiance donné, la perte maximale de valeur marchande que nous subirions dans nos portefeuilles de négociation par suite de mouvements défavorables des taux du marché, des cours du marché ou des taux des émetteurs. Notre VAR est fondée sur un niveau de confiance de 99 % et représente une estimation de la perte maximale que nous pourrions subir dans nos portefeuilles de négociation 99 jours sur 100. Nous utilisons conjointement une simulation historique des scénarios des 500 jours de négociation précédents et la méthode de Monte Carlo pour les probabilités de migration et de défaut, afin de calculer la VAR de notre portefeuille de négociation.

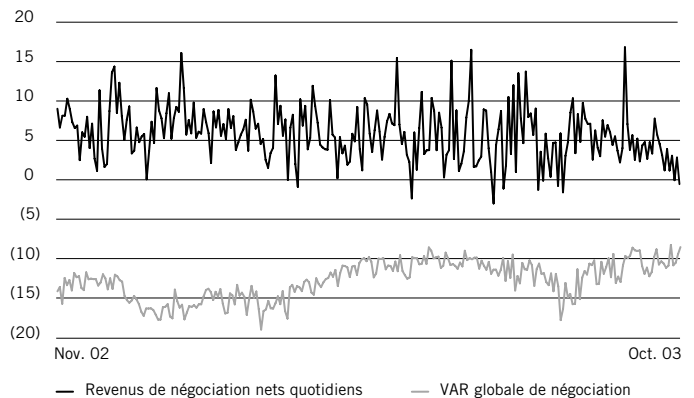
Outre la VAR, nous procédons à des analyses de sensibilité et à des évaluations des facteurs de stress exhaustives, et ces analyses et évaluations font l'objet d'une surveillance et de rapports quotidiens qui servent de contrôles supplémentaires de notre exposition au risque de marché. Les analyses de sensibilité servent à mesurer l'incidence des mouvements mineurs des facteurs de risque individuels tels que les taux d'intérêt et les taux de change, et elles sont conçues de manière à isoler et à quantifier l'exposition aux facteurs de risque sous-jacents qui influent sur les cours des options. Les évaluations des facteurs de stress mesurent l'incidence des mouvements extrêmes du marché et elles servent à alerter la haute direction de l'exposition à des événements politiques, économiques ou d'autres événements perturbateurs possibles.

La VAR par catégorie de risque important à la fin de l'exercice (haut, moyenne et bas) pour nos activités de négociation regroupées pour les exercices terminés les 31 octobre 2003 et 2002 est présentée au tableau 19 ci-dessus. Le tableau indique également notre VAR globale, qui intègre l'incidence de la corrélation dans les mouvements des taux d'intérêt, des cours du change, des cours des actions et des cours des marchandises et les avantages résultant de la diversification au sein de notre portefeuille de négociation. Comme l'indique le tableau, notre VAR globale moyenne en 2003 s'est établie à 13 millions de dollars, comparativement à 11 millions en 2002. Les produits dérivés de taux d'intérêt sont le principal facteur de contribution à la VAR. La VAR liée à cette classe de produits tient compte du risque de taux d'intérêt, du risque d'écart de taux et du risque de non-paiement liés aux activités de négociation d'instruments du marché monétaire, de titres à revenu fixe et de produits dérivés à revenu fixe. Le risque à l'égard des produits plus nouveaux dont nous ne tenons pas encore compte aux fins du calcul de la VAR est évalué au moyen d'autres scénarios de sensibilité et de stress pertinents pour ces produits.

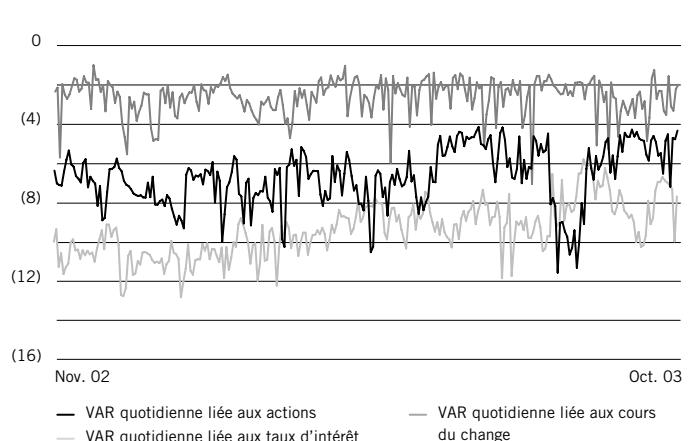
Le graphique figurant au côté droit de cette page compare la VAR globale de négociation aux revenus nets quotidiens pertinents tirés des activités de négociation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003. Au cours de l'exercice 2003, nous avons connu huit séances de négociation marquées par des pertes nettes, et les pertes nettes subies durant une séance donnée n'excédaient pas la VAR estimative pour cette séance. L'étendue de nos activités de négociation vise à diversifier le risque de marché en fonction de toute stratégie donnée et à réduire la volatilité des revenus tirés des activités de négociation.

Des simulations rétroactives générant des profits et pertes hypothétiques servent à surveiller la validité statistique du modèle de la VAR. Les mouvements réels des taux et des cours du marché pendant une journée ainsi que les mouvements réels des taux des émetteurs sur une période de dix jours servent à calculer les profits et les pertes hypothétiques d'un portefeuille pour une date donnée si, à la fin de la journée, le portefeuille est maintenu à un niveau constant durant la période. Tous les portefeuilles de négociation font l'objet de simulations rétroactives quotidiennes. Au cours de l'exercice 2003, aucune perte nette hypothétique n'a excédé la VAR.

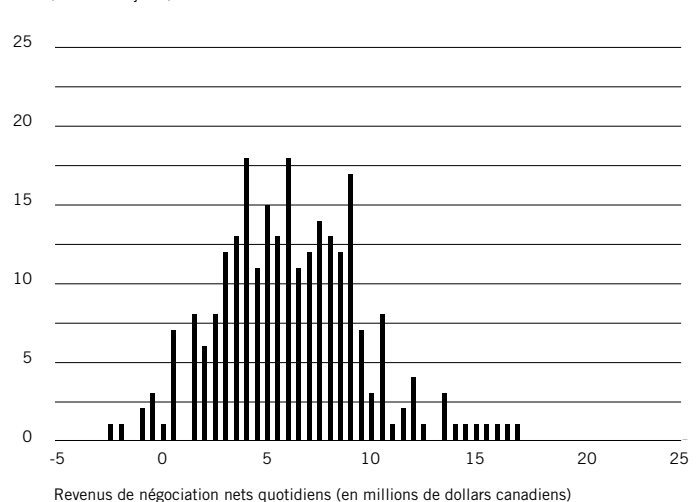
REVENUS DE NÉGOCIATION NETS QUOTIDIENS PAR RAPPORT À LA VAR GLOBALE DE NÉGOCIATION (en millions de dollars canadiens)



VAR GLOBALE PAR CATÉGORIE DE RISQUE IMPORTANT (en millions de dollars canadiens)



HISTOGRAMME – REVENUS DE NÉGOCIATION NETS QUOTIDIENS (nombre de jours)



Risque de liquidité

La gestion des liquidités a pour objectif de garantir que nous pouvons générer ou obtenir, en temps opportun et de façon rentable, les espèces ou les quasi-espèces nécessaires pour satisfaire à nos obligations. La gestion des liquidités est essentielle pour protéger notre capital, maintenir la confiance du marché et garantir que nous pouvons profiter des possibilités d'expansion rentables.

Le risque de liquidité est géré de façon dynamique, et les risques sont périodiquement mesurés, surveillés et atténués. Nous avons élaboré et mis en œuvre un cadre exhaustif de gestion des liquidités, axé sur des politiques, des procédures, des méthodes et des processus de mesure.

De plus amples renseignements sur les liquidités sont présentés dans la section Gestion des liquidités à la page 62.

Risque d'assurance

Les activités d'assurance comportent des éléments de risque de crédit, de risque de marché et de risque opérationnel et elles nous exposent également aux risques liés à la conception et à la tarification, à ceux relatifs à la gestion des sinistres, ainsi qu'aux risques de souscription et de responsabilité.

Le processus de conception des produits et de tarification inclut l'estimation de nombreux facteurs, notamment les rendements des placements futurs, l'historique des sinistres, les charges, les taux de polices en déchéance et les taxes. Les risques liés à la conception des produits et à la tarification représentent le risque que les résultats réels ne correspondent pas aux hypothèses formulées au moment où les prix ont été établis et, selon l'importance des écarts, des gains ou pertes financières en découleront.

Nous gérons ces risques à l'aide d'études détaillées des résultats pour corroborer les hypothèses formulées à l'égard des prix, et au moyen d'une vérification indépendante des scénarios effectuée par nos actuaires. De plus, une tranche des obligations liées aux indemnités figurant au bilan permet de couvrir l'estimation erronée ou la détérioration des hypothèses formulées pour établir les prix. Les risques liés aux résultats techniques concernant les taux futurs de mortalité et de morbidité estimatifs peuvent également être atténués au moyen d'activités de réassurance.

Les risques relatifs à la gestion des sinistres représentent l'exposition à des sinistres aux montants plus élevés que prévu dû aux pratiques administratives en matière de règlement des sinistres. Des politiques et des procédures ont été mises en œuvre pour s'assurer que du personnel qualifié traite les demandes de règlement de façon appropriée. Des limites d'approbation permettent de s'assurer que les demandes d'un montant élevé sont traitées et examinées par du personnel expérimenté.

Le risque de souscription représente l'exposition aux pertes financières découlant de la sélection et de l'acceptation inappropriées des risques à assurer. L'établissement de pleins de conservation qui varient d'un marché et d'un emplacement géographique à l'autre et les activités de réassurance concernant les risques relatifs aux catastrophes pour l'assurance IARD atténuent notre exposition aux demandes de règlement élevées.

Un risque de responsabilité se produit lorsque les caractéristiques d'un type de risque donné sont mal interprétées et quantifiées de façon inappropriée et que les provisions au titre de ce type de risque sont inadéquates. Tous les trimestres, les actuaires examinent les hypothèses formulées pour calculer les provisions techniques, de manière à réduire notre exposition à ce type de risque.

Les risques d'assurance globaux que nous assumons dépendent de notre capacité à retarifier les contrats. Dans le cas des risques liés à l'assurance IARD (principalement les assurances voyage, habitation et automobile) et à l'assurance vie collective, la prime demandée est garantie pour des périodes de temps relativement courtes (un an au maximum). Pour ce qui est de la plupart des polices d'assurance vie individuelle, la prime peut être garantie pour plusieurs années, ce qui accroît le risque d'assurance.

Afin de mesurer le risque et d'en faire rapport, chaque secteur d'activité ou gamme de produits se voit attribuer l'une des cotes suivantes : sujet de préoccupation, à surveiller ou bon. Ce classement se base sur l'examen des ratios de solvabilité, des ratios de sinistres, ainsi que du ratio mixte (de rentabilité) et du passif. À la fin de 2003, tous les secteurs d'activité et gammes de produits ont obtenu la cote « à surveiller » ou la cote « bon ».

Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte directe ou indirecte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, de la technologie, de facteurs humains ou de faits externes. Nous nous efforçons de réduire les pertes opérationnelles au minimum en nous assurant que l'infrastructure, les contrôles, les systèmes et le personnel appropriés sont en place pour toute l'organisation. Notre effectif compte une équipe de professionnels qui élaborent et mettent en œuvre de façon proactive de nouvelles méthodes d'établissement, d'évaluation et de gestion du risque opérationnel.

Afin de surveiller et d'atténuer les risques opérationnels au sein de l'organisation, nous avons élaboré un processus d'auto-évaluation des risques et des contrôles ainsi qu'une base de données sur les événements entraînant des pertes et nous sommes actuellement sur le point de les mettre en application.

Auto-évaluation des risques et des contrôles

L'auto-évaluation des risques et des contrôles est un processus officiel qui sert à déterminer, à documenter, à évaluer et à gérer nos risques opérationnels. Les activités de chaque secteur d'exploitation et de chaque unité fonctionnelle sont séparées de manière à former des entités aux fins de l'auto-évaluation. Chaque entité procède, généralement dans le cadre d'une réunion de travail interfonctionnelle, à une auto-évaluation afin de déterminer les risques principaux, les contrôles en place pour atténuer les risques, la probabilité de l'incidence d'un problème, ainsi que l'acceptabilité du risque résiduel. Lorsque le risque résiduel est réputé être inacceptable, le groupe déterminera les causes fondamentales et il conviendra d'un plan d'action et d'un calendrier d'exécution. Les constatations découlant des auto-évaluations effectuées sont documentées, regroupées, analysées et présentées à l'échelle du groupe.

Au 31 octobre 2003, l'auto-évaluation des risques et des contrôles d'environ 30 % des entités réputées représenter une priorité moyenne ou élevée avait été menée à terme. On s'attend à ce que l'auto-évaluation des risques de toutes les entités de ce groupe soit terminée d'ici le milieu de 2005.

Base de données sur les événements entraînant des pertes

Cette base de données centralisée sert à recueillir des informations sur les pertes opérationnelles, et des informations plus détaillées sont recueillies pour les pertes excédant 25 000 \$. Un suivi est effectué entre les pertes découvertes et les entités formées dans le cadre du processus d'auto-évaluation des risques et des contrôles. Des informations telles que la fréquence, la gravité et la nature des pertes opérationnelles sont recueillies. La saisie de ces données permet de procéder à des analyses à l'échelle des secteurs d'exploitation et de l'organisation ainsi que de mieux comprendre les causes fondamentales des pertes opérationnelles et d'améliorer les stratégies d'atténuation du risque. Selon les données recueillies jusqu'à présent, nous avons établi que les pertes qui surviennent le plus fréquemment concernent le risque lié aux activités de traitement et plus précisément les cas où une défaillance se produit dans le cadre du traitement d'un volume élevé de transactions.

Activités en cours

Bien que le risque opérationnel ne soit pas un nouveau risque, il est évident que le secteur accorde une plus grande importance à ce risque ainsi qu'à sa gestion rigoureuse, comme en témoignent les activités de réforme du capital ou les nouvelles attentes eu égard à la gestion et à la présentation de ce risque. L'auto-évaluation des risques et des contrôles ainsi que la base de données sur les événements entraînant des pertes dont il est fait mention ci-dessus sont des éléments clés de nos stratégies visant la gestion efficace du risque opérationnel. Par ailleurs, nous poursuivons nos activités de recherche-développement eu égard aux méthodes de quantification, aux analyses de scénarios et aux indicateurs de risque clés, de manière à demeurer au premier rang en matière des meilleures pratiques de gestion du risque opérationnel.

Contexte réglementaire en pleine évolution

Nous sommes une société de services financiers diversifiés qui exerce ses activités à l'échelle mondiale, et ces activités sont par conséquent du ressort de maints organismes de réglementation de pays, d'emplacements géographiques et de secteurs d'activité différents. Par ailleurs, les organismes de réglementation continuent de porter davantage d'intérêt à des activités telles que le capital, la gestion des risques, la gouvernance d'entreprise, la présentation et la communication de l'information, et d'avoir des attentes plus grandes eu égard à ces activités. Les initiatives les plus notables comprennent les efforts du Comité de Bâle visant la réforme des exigences minimales en matière de fonds propres, les exigences concernant la communication et la certification de l'information en vertu de la nouvelle *Sarbanes-Oxley Act of 2002* des États-Unis, les exigences touchant le recyclage de l'argent, et les normes actualisées de la Société d'assurance-dépôts du Canada en matière de pratiques commerciales et financières saines. Afin de composer efficacement avec ce paysage réglementaire en pleine évolution, nous évaluons régulièrement la mesure dans laquelle les exigences des divers organismes de réglementation se chevauchent, et nous appliquons une démarche intégrée et coordonnée pour déterminer si les pratiques à l'appui de nos activités de gestion saines et prudentes sont à la hauteur des nouvelles exigences réglementaires. Le cas échéant, notre conformité à la réglementation repose sur des pratiques saines et prudentes, et nous nous efforçons simultanément de satisfaire les multiples exigences réglementaires.

Priorité financière : gestion du bilan et du capital

Points saillants

- Prêts à la consommation en hausse de 7 %
- Dépôts en hausse de 6 %
- Capitaux autogénérés de 1,8 milliard de dollars
- Amélioration des ratios de capital
- Rachat de 852 millions de dollars d'actions ordinaires
- Émission de 900 millions de dollars de titres de fiducie constituant un type innovateur de capital de première catégorie – série 2013
- Rachat de 300 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang, série J
- Rachat de 250 millions de dollars US d'actions privilégiées de premier rang, série K

Le total de l'actif se chiffrait à 412,6 milliards de dollars au 31 octobre 2003, en hausse de 30,6 milliards ou 8 % par rapport au 31 octobre 2002.

Les titres ont progressé de 21,4 milliards de dollars ou 22 % par rapport à l'an dernier, en raison d'une augmentation des titres du compte de négociation de 11,5 milliards découlant de l'accroissement des activités de négociation et d'une hausse de 9,9 milliards des titres destinés à la vente, attribuables surtout à la réaffectation des fonds à des placements à rendement plus élevé.

Le total des prêts (avant la provision cumulative pour pertes sur prêts) a augmenté de 1,0 milliard de dollars ou 1 %. Les prêts à la consommation (prêts hypothécaires résidentiels, prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit) ont augmenté de 7,9 milliards de dollars ou 7 %, les prêts hypothécaires résidentiels ayant progressé de 6,0 milliards ou 8 % (déduction faite d'un montant de 4,1 milliards de dollars en titrisations au cours de l'exercice), les prêts aux particuliers ayant augmenté de 2,0 milliards ou 6 %, et les prêts sur cartes de crédit ayant reculé de 0,1 milliard ou 2 % (déduction faite d'un montant de 1,0 milliard de dollars en titrisations au cours de l'exercice). Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont régressé par suite de nos efforts délibérés visant à réduire la taille de notre portefeuille de prêts aux entreprises et d'une réduction de la demande en matière de crédit.

Les autres actifs se sont accrus de 11,3 milliards de dollars pour s'établir à 71,5 milliards. Ce résultat reflète une hausse de 7,0 milliards de dollars du montant inscrit à la rubrique Autres – autres actifs (attribuable à l'augmentation des garanties reçues eu égard aux activités de prêts de titres et d'emprunt ainsi que du volume de titres vendus en cours de règlement) et une hausse de 5,4 milliards de la juste valeur de l'écart de conversion des montants se rapportant aux dérivés. La rubrique Autres – autres actifs inclut des créances de 425 millions de dollars (322 millions de dollars US) de Cooperatieve Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank B.A. (Rabobank), liées à un produit dérivé faisant l'objet d'un litige avec Rabobank. Une analyse à ce sujet est présentée à la note 20, à la page 95. Ce montant est présenté

déduction faite d'un règlement d'une valeur d'environ 195 millions de dollars US plus les intérêts que nous avons reçu au quatrième trimestre, conformément aux modalités d'un règlement à l'amiable avec Enron Corporation, le comité des créanciers de Enron et Rabobank. Le règlement reçu a réduit le montant dû par Rabobank, mais autrement il n'a pas eu d'incidence sur le litige en cours impliquant Rabobank. La direction prévoit recouvrer l'intégralité de la somme d'argent que lui doit Rabobank et, par conséquent, aucune provision pour perte n'a été comptabilisée.

Les dépôts se sont établis à 260,5 milliards de dollars, en hausse de 15,5 milliards ou 6 % par rapport au 31 octobre 2002. Les dépôts productifs d'intérêts ont progressé de 14,1 milliards de dollars ou 6 %, et les dépôts non productifs d'intérêts, de 1,4 milliard ou 5 %. Les dépôts des particuliers ont connu une hausse de 4,8 milliards de dollars, les dépôts des entreprises et des gouvernements se sont accrus de 10,2 milliards, et les dépôts bancaires ont augmenté de 0,5 milliard. De plus amples renseignements sur les dépôts sont fournis à la note 10 présentée à la page 84.

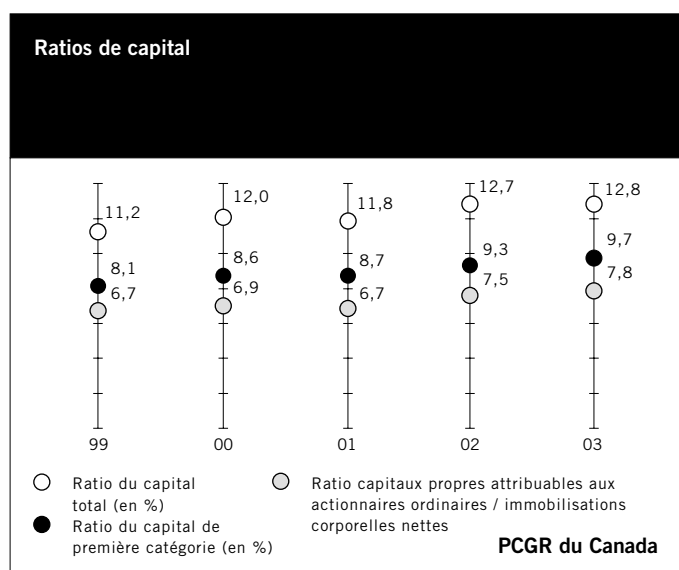
La juste valeur des prêts et des dépôts diffère de leur valeur comptable respective en raison des variations des taux d'intérêt et des changements dans la situation de crédit. La juste valeur estimative des montants de prêts exigibles des clients excédait leur valeur comptable de 1,8 milliard de dollars au 31 octobre 2003, et de 2,2 milliards au 31 octobre 2002. La juste valeur estimative des dépôts payables aux clients excédait leur valeur comptable de 1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2003, et de 1,5 milliard au 31 octobre 2002. Le montant net de l'excédent de la juste valeur des montants de prêts exigibles des clients sur la juste valeur des dépôts payables aux clients se chiffrait à 498 millions de dollars au 31 octobre 2003, comme l'indique la note 23, à la page 97. L'excédent de la juste valeur estimative des prêts et dépôts sur leur valeur comptable découle principalement d'une baisse des taux d'intérêt.

Les autres passifs ont augmenté de 16,1 milliards de dollars pour s'établir à 125,9 milliards. Cette augmentation est en grande partie imputable à la hausse de 5,7 milliards de dollars des montants se rapportant aux dérivés, à l'augmentation de 4,8 milliards des engagements afférents à des titres vendus à découvert, et à la hausse de 3,9 milliards des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, qui découle essentiellement de l'acquisition de Business Men's Assurance Company of America par RBC Liberty Insurance en mai 2003.

Les débetures subordonnées (titres de second rang) ont diminué de 379 millions de dollars pour se chiffrer à 6,6 milliards.

La part des actionnaires sans contrôle dans les filiales est composée principalement de Fiducie de capital RBC, une société de fiducie à capital fixe qui détient 1,4 milliard de dollars en titres de fiducie transférables (RBC TruCS) en circulation. Les titres de fiducie RBC TruCS sont inclus dans le capital de première catégorie suivant les lignes directrices établies par le BSIF.

Les capitaux propres se chiffraient à 18,1 milliards de dollars au 31 octobre 2003, en baisse de 638 millions par rapport à l'an dernier. Ce résultat reflète le rachat de 634 millions de dollars d'actions privilégiées. La hausse de 1,1 milliard de dollars des bénéfices non répartis a été neutralisée par la baisse de 1,1 milliard des autres éléments du résultat global cumulés. La baisse est principalement imputable à l'accroissement de 839 millions des pertes de change non réalisées, déduction faite des activités de couverture.



Nous avons en outre inscrit une obligation additionnelle au titre des charges de retraite de 197 millions de dollars, déduction faite des impôts connexes, au poste Autres éléments du résultat global. Cette obligation additionnelle tient principalement au fait que la juste valeur de l'actif des régimes est inférieure à l'obligation cumulée au titre des charges de retraite de certains régimes cette année.

Nous capitalisons les régimes de retraite conformément aux prescriptions des lois et aux exigences réglementaires, qui précisent qu'un régime doit être capitalisé si un déficit actuariel se produit. Les diverses hypothèses et méthodes prescrites aux fins des exigences réglementaires en matière de capitalisation diffèrent de celles qui sont appliquées à des fins comptables. Cette année, nous avons versé des cotisations de 737 millions de dollars aux régimes de retraite, lesquels sont entièrement capitalisés aux fins des exigences réglementaires. La note 17, à la page 90, décrit la capitalisation à des fins comptables et la sensibilité des hypothèses clés.

Gestion du capital

La gestion du capital exige l'établissement d'un équilibre entre la volonté de maintenir de solides ratios de capital, le désir de conserver des cotes de crédit élevées et la ferme détermination de fournir également des rendements concurrentiels aux actionnaires. Pour parvenir à cet équilibre, nous devons tenir compte des niveaux prévus de l'actif ajusté en fonction des risques et des actifs au bilan, des projets d'investissement futurs ainsi que des coûts et des modalités liés aux émissions de capitaux actuelles et éventuelles.

Nous sommes résolus à maintenir d'excellents ratios de capital en continuant de générer des capitaux à l'interne, en émettant des instruments de capital, lorsque cela est approprié, et en assurant une croissance contrôlée de l'actif. Malgré la faiblesse des marchés financiers au cours du premier semestre de l'exercice, nous avons obtenu des niveaux de capitaux autogénérés élevés à l'exercice 2003. La faiblesse des marchés et les réductions planifiées du nombre de prêts consentis à des entreprises ont également contribué au ralentissement de la croissance de l'actif ajusté en fonction des risques, ce qui nous a permis de continuer à racheter des actions ainsi que certains instruments de capital en circulation, et de les remplacer en partie avec un type innovateur de capital de première catégorie plus rentable. Nos cotes de

crédit continuent d'avoir une incidence favorable sur notre capacité à réunir des capitaux à des prix compétitifs.

Activités de gestion du capital

Au cours de l'exercice 2003, nous avons racheté 14,5 millions d'actions ordinaires. Une tranche de 8,6 millions d'actions a été rachetée en contrepartie de 502 millions de dollars dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant pris fin en juin 2003, et une tranche de 5,9 millions d'actions a été rachetée en contrepartie de 350 millions de dollars dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, en vertu de laquelle nous pouvons racheter jusqu'à concurrence de 25 millions d'actions ordinaires, à savoir environ 3,8 % des actions ordinaires en circulation, entre le 24 juin 2003 et le 23 juin 2004. Au total, nous avons, au cours de l'exercice 2003, dépensé 852 millions de dollars au titre des rachats d'actions ordinaires et émis 5,3 millions d'actions ordinaires en contrepartie de 183 millions de dollars eu égard à l'exercice d'options sur actions par les employés.

Le 23 juillet 2003, Fiducie de capital RBC II, une entité ad hoc et une fiducie à capital variable dont nous sommes le promoteur, a émis 900 millions de dollars de titres de fiducie constituant un type innovateur de capital de première catégorie – série 2013 (titres RBC TruCS de série 2013).

En mai 2003, nous avons racheté 300 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang, série J, et 250 millions de dollars US d'actions privilégiées de premier rang, série K, que nous avons dans les deux cas incluses à notre capital de première catégorie.

En septembre 2003, nous avons racheté 100 millions de dollars de débetures subordonnées.

Capital réglementaire

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux. Le capital réglementaire comporte deux catégories. Le capital de première catégorie comprend les éléments de capital plus permanents que ceux de deuxième catégorie. Les composantes des deux catégories sont présentées au tableau 20 ci-après.

TABLEAU 20 Ratios de capital (1)

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2003	2002	2001
Capital de première catégorie			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	17 543 \$	17 238 \$	16 141 \$
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	832	1 545	2 024
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales			
Fiducie de capital RBC	1 400	1 400	1 400
Fiducie de capital RBC II	900	–	–
Autres	27	29	28
Écart d'acquisition	(4 443)	(4 832)	(4 742)
	16 259	15 380	14 851
Capital de deuxième catégorie			
Débetures subordonnées permanentes	396	467	477
Autres débetures subordonnées (2), (3)	5 847	6 147	5 935
Provision cumulative générale (4)	1 407	1 420	1 410
	7 650	8 034	7 822
Participation dans les filiales d'assurance	(2 143)	(2 014)	(2 107)
Autres participations importantes	(371)	(368)	(387)
Protection de premier niveau contre les pertes	(21)	(20)	(8)
Capital total	21 374 \$	21 012 \$	20 171 \$
Actif ajusté en fonction des risques	166 911 \$	165 559 \$	171 047 \$
Ratios de capital			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques	10,5 %	10,4 %	9,4 %
Capital de première catégorie sur l'actif ajusté en fonction des risques	9,7 %	9,3 %	8,7 %
Capital total sur l'actif ajusté en fonction des risques	12,8 %	12,7 %	11,8 %
Coefficient actif-capital (5)	18,2	17,3	17,2
En vertu des règles des États-Unis (6)			
Capital de première catégorie sur l'actif ajusté en fonction des risques	8,7 %	8,5 %	8,1 %
Capital total sur l'actif ajusté en fonction des risques	12,0 %	11,9 %	11,2 %
Ratio capitaux propres-actif (7)	4,9 %	5,3 %	5,1 %

(1) Établi selon les lignes directrices fournies par le BSIF et selon l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada, sauf en ce qui concerne les éléments visés par la note 6 ci-dessous.

(2) Les débetures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans doivent être amorties selon la méthode linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur non amortie.

(3) Le 3 novembre 2003, nous avons émis des débetures subordonnées pour un montant de 1 milliard de dollars; cette opération a augmenté du même montant le capital total.

(4) La provision cumulative générale pour pertes sur créances peut être incluse dans le capital de deuxième catégorie jusqu'à concurrence de 0,875 % (0,875 % en 2002 et en 2001) de l'actif ajusté en fonction des risques.

(5) Total de l'actif et des instruments financiers hors bilan désignés, conformément aux lignes directrices du BSIF, divisé par le capital total.

(6) Établi selon les lignes directrices du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et l'information financière préparée en vertu des PCGR des États-Unis.

(7) Moyenne du total des capitaux propres divisée par la moyenne du total de l'actif (y compris le montant net des produits dérivés). La moyenne du total des capitaux propres est calculée en fonction des soldes moyens de fin de mois pour la période.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés en divisant le capital de première catégorie et le capital total par l'actif ajusté en fonction des risques, selon l'information financière établie conformément aux PCGR du Canada. L'actif ajusté en fonction des risques présenté au tableau 21 ci-dessous est déterminé en appliquant des coefficients de pondération des risques prescrits par le BSIF aux actifs figurant au bilan et aux instruments financiers hors bilan en fonction du risque de crédit relatif de la contrepartie. L'actif ajusté en fonction des risques comprend également un montant au titre du risque de marché lié à notre portefeuille de négociation.

En 1999, le BSIF a établi des objectifs officiels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. Cet objectif est de 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et de 10 % pour le ratio du capital total. Au 31 octobre 2003, nos ratios du capital de première catégorie et du capital total s'établissaient respectivement à 9,7 % et à 12,8 %. Ces mêmes ratios étaient de 9,3 % et de 12,7 % au 31 octobre 2002. Au cours de l'exercice 2003, nous avons maintenu des ratios de capital supérieurs à nos objectifs à moyen terme de 8,0 % à 8,5 % pour le capital de première catégorie et de 11 % à 12 % pour le capital total. Nos ratios de capital, calculés selon les lignes directrices transmises aux banques américaines par le Board of Governors of the Federal Reserve System et selon l'information financière établie en vertu des PCGR des États-Unis, sont présentés au tableau 20, à la page 59.

Outre les ratios du capital de première catégorie et du capital total, les banques canadiennes doivent exercer leurs activités dans les limites d'un levier financier et s'assurer que leur coefficient actif-capital n'excède pas le niveau prescrit par les organismes de réglementation. Le coefficient actif-capital présenté au tableau 20, à la page 59, se calcule en divisant le montant

brut de l'actif ajusté selon les PCGR du Canada par le capital total. Le montant brut de l'actif ajusté représente le total de l'actif de la Banque, qui comprend des éléments hors bilan précis, déduction faite des déductions prescrites.

Nous avons pour politique de demeurer bien capitalisés afin de fournir un filet de sécurité pour les divers risques auxquels nous sommes exposés dans le cours de nos affaires.

Modifications en cours d'élaboration

Les modifications à l'accord de Bâle II visant l'évaluation de la suffisance du capital sont en voie d'être finalisées. Leur mise en œuvre ne devrait pas avoir lieu avant l'exercice 2007.

Plusieurs modifications de principes comptables ont été introduites ou proposées aux États-Unis et au Canada. Ces modifications portent sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (se reporter à la note 1 des états financiers consolidés, aux pages 75 et 76, ainsi qu'à la note 13, à la page 86) et sur le classement de certains instruments financiers à titre de capitaux propres ou de passif. Ces modifications pourraient avoir une incidence importante sur la présentation de l'actif et des instruments de capital. L'absence de directives finales permanentes de la part des conseils des normes comptables et les incertitudes caractérisant la réaction des organismes de réglementation eu égard aux modifications comptables ont accru les défis que pose la gestion du capital. Nous continuons de surveiller attentivement les modifications apportées au cadre comptable et leur incidence possible sur nos niveaux de capitalisation et nous nous entretenons régulièrement à cette fin avec nos vérificateurs externes, d'autres institutions financières, l'Association des banquiers canadiens et le BSIF.

TABEAU 21 Actif ajusté en fonction des risques ⁽¹⁾

	Montant au bilan	Taux de pondération moyen des risques (2)	Solde ajusté en fonction des risques	
			2003	2002
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)				
Actif au bilan				
Liquidités	17 554 \$	12 %	2 026 \$	2 054 \$
Valeurs mobilières				
Émises ou garanties par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE	37 692	0 %	28	36
Autres	79 698	6 %	4 557	4 929
Prêts hypothécaires résidentiels (3)				
Assurés	36 308	1 %	377	379
Ordinaires	42 472	52 %	21 951	20 168
Autres prêts et acceptations (3)				
Émis ou garantis par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE	20 141	19 %	3 778	3 098
Autres	113 705	72 %	82 169	89 836
Autres actifs	55 463	13 %	6 996	5 692
	403 033 \$		121 882 \$	126 192 \$
	Montant contractuel	Facteur de conversion de crédit	Équivalent-crédit	
Instruments financiers hors bilan				
Instruments de crédit				
Garanties et lettres de crédit de soutien				
Financières	14 504 \$	100 %	14 504 \$	91 %
Non financières	3 038	50 %	1 519	100 %
Lettres de crédit documentaire	2 014	20 %	403	99 %
Prêts de titres	17 520	100 %	17 520	6 %
Engagements de crédit				
Échéance initiale de un an ou moins	40 432	0 %	—	—
Échéance initiale supérieure à un an	28 182	50 %	14 091	95 %
Montants non engagés	59 801	0 %	—	—
Facilités d'émission d'effets/Facilités de prise ferme renouvelables	24	50 %	12	100 %
	165 515 \$		48 049 \$	29 575 \$
Produits dérivés	2 137 758		26 652	24 %
Total des instruments financiers hors bilan	2 303 273 \$		74 701 \$	35 895 \$
Total du risque de marché spécifique et général				9 134
Total de l'actif ajusté en fonction des risques				166 911 \$

(1) Établi selon les lignes directrices du surintendant des institutions financières Canada et l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada.

(2) Représente le taux de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

(3) Les montants sont présentés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts.

Gestion de l'actif et du passif

Vue générale

La gestion de l'actif et du passif inclut l'évaluation, la surveillance et la gestion de notre portefeuille autre que de négociation, la gestion des liquidités et le financement. Il est important de noter qu'un grand nombre de facteurs détaillés dans cette section du Rapport de gestion, dans l'analyse des facteurs présentée aux pages 23 et 24 et dans l'analyse de la gestion des risques présentée aux pages 53 à 57 sont susceptibles d'influer sur les liquidités et les ressources en capital. Par ailleurs, les mécanismes de financement hors bilan sont souvent intégrés aux liquidités et aux ressources en capital, et ils font l'objet d'une analyse détaillée aux pages 63 à 65 de la présente section.

Portefeuille autre que de négociation

Les activités bancaires traditionnelles, telles que l'acceptation de dépôts et les prêts, nous exposent aux risques de marché, dont le risque de taux d'intérêt décrit à la page 55 qui est la principale composante de ces risques.

Nous gérons activement le risque de taux d'intérêt lié aux activités nord-américaines autres que de négociation figurant au bilan, et nous supervisons toutes les autres activités autres que de négociation pour lesquelles des plafonds ont été établis eu égard au risque de taux d'intérêt. Nous nous efforçons d'adopter les meilleures pratiques de l'industrie et d'exécuter les activités suivantes :

Politiques

Le Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration approuve les politiques globales qui régissent la gestion du risque de taux d'intérêt. Les politiques établissent les plafonds acceptables eu égard à la gestion des risques liés au revenu net d'intérêt sur un horizon de douze mois et des risques liés à la valeur économique des capitaux propres. Ces plafonds sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu d'environ 200 points de base sur la courbe de rendement. Le plafond relatif au risque lié au revenu net d'intérêt est égal à 6 % du revenu net d'intérêt prévu et, en ce qui concerne le risque sur actions lié à la valeur économique, il est égal à 12 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires prévus. La valeur actualisée des capitaux propres correspond à la valeur économique de l'actif moins la valeur actualisée du passif, augmentée ou diminuée de la valeur marchande des instruments hors bilan.

Établissement des prix de cession interne des fonds en fonction des taux d'intérêt

Nous utilisons un mécanisme de prix de cession interne des fonds pour centraliser le risque de taux d'intérêt au sein de la trésorerie générale et pour assurer une répartition équitable du revenu d'intérêt entre les divers secteurs d'exploitation. En établissant des prix de cession interne au niveau des transactions, nous nous assurons que le risque de taux d'intérêt est transféré de façon appropriée à la trésorerie générale aux fins de gestion. Les taux utilisés pour établir les prix de cession interne des fonds sont basés sur les taux du marché et ils s'alignent sur les principes de gestion des risques. Nous corroborons ces taux au moyen de recherches empiriques concernant le comportement des clients, et les décisions relatives à l'établissement des prix de notre secteur de détail tiennent compte de ces taux.

Recherches appliquées

Nous recherchons constamment les meilleures pratiques en matière d'évaluation des instruments, de modélisation économétrique et de nouvelles méthodes de couverture. Pour ce faire, nous procédons notamment à une évaluation des processus traditionnels de gestion de l'actif et du passif et nous appliquons les méthodes quantitatives les plus récentes à nos processus sur une base pro forma.

Nous nous concentrons en outre sur l'élaboration de modèles d'évaluation des produits de détail qui tiennent compte du comportement des consommateurs. Ces modèles d'évaluation sont habituellement fondés sur une estimation économétrique des choix exercés par les consommateurs eu égard aux options intégrées dans les produits de détail. Les principales options intégrées sont les options relatives aux engagements liés aux taux hypothécaires et les options de paiement anticipé. En ce qui concerne le passif figurant au bilan, nous nous concentrons habituellement sur la modélisation de taux administrés et sur la sensibilité des soldes de passif aux variations des taux d'intérêt.

Mesure du risque

Nous mesurons notre risque sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, en adoptant la fréquence appropriée selon la taille et la complexité du portefeuille. La mesure du risque est fonction des taux relatifs aux clients ainsi que des taux sur lesquels se base l'établissement des prix de cession interne des fonds. Nous continuons d'investir des sommes importantes dans les nouvelles technologies afin de faciliter la mesure et la gestion, en temps opportun, de notre risque de taux d'intérêt. En 2003, nous avons instauré l'analyse du taux de référence à titre de principale mesure de notre risque. L'analyse du taux de référence nous fournit une évaluation de la sensibilité de la valeur économique de nos capitaux propres aux fluctuations instantanées des points individuels sur la courbe de rendement.

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux incluent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché incluent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer le risque lié à la valeur économique de nos capitaux propres ainsi que le risque lié au revenu net d'intérêt.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Notre objectif vise à gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau constant donné et ce, sur une base continue. Nous modifions le profil de risque du bilan au moyen d'opérations de couverture proactives pour atteindre le niveau visé.

Le risque de taux d'intérêt peut être subdivisé en risque linéaire et en risque non linéaire, selon la façon dont le bilan réagit aux fluctuations des taux d'intérêt. Nous gérons le risque linéaire au moyen principalement de swaps de taux d'intérêt. Le risque non linéaire découle principalement des options intégrées à nos produits, qui permettent aux clients de modifier l'échéance de leurs prêts ou de leurs dépôts. Ainsi, un client peut choisir de rembourser un prêt personnel à l'avance ou un client potentiel peut obtenir un taux fixe sur un prêt hypothécaire avant que ce dernier ne prenne effet. La modélisation des options intégrées se fonde sur des hypothèses basées sur des recherches empiriques, et les risques sont gérés soit au moyen d'options d'achat, soit à l'aide d'une stratégie de couverture dynamique.

Le point de référence sur lequel se fonde le rendement de l'unité fonctionnelle de gestion du risque de taux d'intérêt au sein de la trésorerie générale est le rendement total. Un sous-produit de cet étalonnage est une méthodologie qui contrôle le risque modèle au moyen de simulations rétroactives des hypothèses des modèles par rapport au comportement réel des clients de façon continue.

Le tableau 22 ci-dessous présente l'incidence potentielle d'une augmentation et d'une diminution de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt liés au portefeuille autre que de négociation sur la valeur économique de nos capitaux propres et sur nos revenus nets d'intérêt. Ces mesures sont fondées sur notre position au 31 octobre 2003, ainsi que sur des hypothèses formulées par la direction et corroborées par des recherches empiriques. Elles présument également qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Nous définissons un bilan indifférent au risque comme un bilan dans lequel le montant de l'actif net (qui représente les capitaux propres) est théoriquement investi uniformément sur une période de cinq ans. Par conséquent, notre profil de risque de taux d'intérêt se caractérise par une modification des taux liés aux actifs légèrement plus rapide que celle des taux liés aux passifs, et la durée des capitaux propres est d'environ 2,5 ans.

Toutes les mesures de taux d'intérêt dont il est question dans la présente section se basent sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné. Ces positions changent continuellement en raison de nos activités d'exploitation quotidiennes et de nos mesures de gestion des risques.

TABEAU 22 Évaluation des risques de marché – activités autres que de négociation (1)

	2003		2002	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt
(en millions de dollars canadiens)				
Augmentation de 100 p.b.	(423)\$	115 \$	(309)\$	104 \$
Diminution de 100 p.b.	261	(126)	145	(151)
Augmentation de 200 p.b.	(869)\$	207 \$	(662)\$	190 \$
Diminution de 200 p.b.	545	(294)	345	(327)

(1) Les montants sont présentés avant impôts au 31 octobre.

Gestion des liquidités

Notre cadre de gestion des liquidités vise à s'assurer que nous disposons de sources de liquidités fiables et rentables pour satisfaire à nos engagements actuels et prospectifs, tant au bilan que hors bilan. Les objectifs principaux liés à ce cadre sont le maintien d'un nombre important de dépôts de base provenant des clients, l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros, et le maintien d'un portefeuille de titres négociables non grevés qui nous donne un accès immédiat à des liquidités. L'analyse qui suit reflète nos pratiques et processus en matière de gestion consolidée des liquidités.

L'unité fonctionnelle de la trésorerie générale est responsable de l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans d'urgence en matière de gestion des liquidités, ainsi que de la recommandation et de la surveillance de plafonds s'inscrivant dans ce cadre. Nos principales plateformes de négociation et de financement régionales fournissent un soutien transactionnel eu égard aux politiques et stratégies de gestion des liquidités. Le Comité de gestion des risques et le Comité actif-passif sont chargés de superviser la gestion des liquidités et les politiques y ayant trait et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes de conduite établis. Les comités du Conseil d'administration approuvent notre cadre de gestion des liquidités et les principales politiques connexes, et le Conseil d'administration est périodiquement avisé de notre position de liquidité actuelle et prospective. Nous avons également mis sur pied un plan d'urgence, qui est maintenu et géré par l'équipe de gestion des crises de liquidité.

Puisque la majeure partie du financement de nos filiales provient de l'entité mère, la gestion consolidée de nos liquidités constitue l'approche la plus pragmatique et la plus pertinente. Lorsque nous gérons les flux de trésorerie entre différentes entités juridiques à l'intérieur de notre groupe consolidé, nous tenons compte des questions fiscales et réglementaires liées à chaque territoire de compétence. Bien que ces questions fiscales et réglementaires ajoutent à la complexité des mouvements de fonds internes, en raison d'arrangements de financement intergroupes, notre approche consolidée de la gestion des liquidités tient déjà compte des demandes de financement maximales liées aux exigences intergroupes. Les filiales qui sont responsables de la gestion de leurs propres liquidités le font conformément aux politiques et pratiques établies par l'unité fonctionnelle de la trésorerie générale, ainsi qu'aux exigences réglementaires en vigueur.

Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des risques structural, stratégique et éventuel. L'évaluation de notre position de liquidité en fonction de ces risques reflète les estimations et jugements de la direction quant au comportement de nos clients et à la conjoncture future des marchés. Nous surveillons des pratiques de l'industrie et les nouvelles dispositions réglementaires et, s'il y a lieu, nous améliorons notre cadre de gestion des liquidités afin de refléter les nouveautés pertinentes. Nous sommes d'avis que notre profil de liquidités est solide et qu'aucune tendance, demande, incertitude ni aucun engagement ou événement n'est présentement en mesure d'avoir une incidence importante sur la situation actuelle de nos liquidités.

Gestion du risque de liquidité structural

La composition actuelle du bilan peut donner lieu à un risque de liquidité en raison des décalages entre les échéances réelles des actifs et des passifs. La gestion du risque de liquidité structural porte sur ce type de risque, qui est mesuré et surveillé au moyen d'analyses continues de notre bilan.

Nous utilisons le modèle de capital en liquidités aux fins de l'évaluation de la liquidité du bilan et de l'établissement d'un échéancier approprié pour notre financement par emprunt. Ce modèle exhaustif, qui se fonde sur des formules, permet d'évaluer notre capacité à poursuivre nos activités à titre d'entreprise en exploitation durant un événement prolongé touchant les liquidités, tel que le retrait imprévu du financement à court terme. Dans le contexte d'un modèle d'entreprise durable, la méthode du capital en espèces nous permet de mesurer et de contrôler la relation entre les actifs non liquides et le financement de base. Cette reconstruction de notre bilan nous permet d'estimer avec plus de précision notre exposition à une perte prolongée de financement non garanti et de prévoir des plans d'urgence, ainsi que de quantifier nos besoins de trésorerie à plus long terme.

Gestion du risque de liquidité stratégique

La gestion du risque de liquidité stratégique se rapporte à nos besoins de financement quotidiens habituels, et elle repose sur l'établissement de limites précisant le niveau maximal de sorties nettes de liquidités pour des périodes données, surtout pour certaines périodes à court terme importantes. Une analyse au moyen de scénarios est effectuée périodiquement, simulant le comportement présumé des flux de trésorerie en fonction de différentes conditions, afin d'évaluer les besoins de financement et, le cas échéant, de mettre à jour les hypothèses et les limites. Nous surveillons quotidiennement les rapports détaillés des décalages entre les montants de nos principaux actifs et passifs à court terme afin d'assurer leur conformité avec les limites de prudence établies eu égard au risque global du groupe, ainsi qu'avec les limites concernant les principales devises et secteurs géographiques. La Trésorerie générale fournit des directives aux unités individuelles chargées d'assurer l'application uniforme des principes de gestion des flux de trésorerie dans toute l'organisation.

Gestion du risque de liquidité éventuel

Le plan d'urgence relatif aux liquidités définit des plans d'action exhaustifs qui seront mis en œuvre si une perturbation générale du marché ou des conditions économiques défavorables susceptibles de nuire à notre capacité de respecter nos engagements se produisent. Le plan d'urgence comporte quatre scénarios de marché d'une durée différente, et fait ressortir les risques de liquidité possibles et les mesures requises à leur égard. L'équipe de gestion des crises de liquidité, qui se compose de cadres supérieurs de nos secteurs d'exploitation et unités fonctionnelles, se réunit régulièrement pour examiner, tester et actualiser les plans de mise en œuvre et pour déterminer s'il y a lieu d'implémenter les plans en raison d'événements qui surviennent au Canada et à l'échelle mondiale.

Afin de composer avec les risques de liquidité possibles que fait ressortir notre analyse des scénarios, nous maintenons un portefeuille de valeurs mobilières négociables non grevées et gardées en dépôt. Ces actifs de première qualité peuvent être vendus ou donnés en gage facilement en contrepartie d'emprunts garantis, et ils constituent une source fiable et spécifique de fonds d'urgence. En fonction de notre analyse des scénarios, les actifs liquides gardés en dépôt que nous détenons sont jugés suffisants pour satisfaire toutes les obligations présentées au bilan ou hors bilan en cas de difficultés temporaires d'accès au financement. De plus, nous avons accès en tout temps à un portefeuille distinct de titres admissibles pour soutenir notre participation aux systèmes de paiement et de règlement canadiens. Toutes les activités de mise en gage sont assujetties à l'examen et à l'approbation du Comité actif-passif et sont gérées et contrôlées en fonction de limites préétablies. Selon nos calculs des liquidités stratégiques et éventuelles, aucune valeur liquide n'est accordée aux actifs grevés.

Les actifs liquides et les actifs achetés en vertu de conventions de revente (avant mise en gage – voir ci-dessous) totalisaient 178 milliards de dollars ou 43 % du total de l'actif au 31 octobre 2003, comparativement à 155 milliards ou 41 % au 31 octobre 2002. Les actifs liquides en dollars canadiens sont principalement composés de valeurs mobilières négociables, diversifiées et assorties de cotes élevées. Au 31 octobre 2003, des actifs d'une valeur de 14 milliards de dollars avaient été donnés en gage, soit un montant en hausse par rapport à 10 milliards au 31 octobre 2002. Nos engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et à des titres vendus à découvert se chiffraient à 46 milliards de dollars au 31 octobre 2003, comparativement à 39 milliards au 31 octobre 2002. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la note 20 des états financiers consolidés, à la page 93.

Stratégie de financement

La diversification des sources de financement est une composante essentielle de notre stratégie globale de gestion des liquidités parce qu'elle se traduit par une plus grande souplesse du financement, qu'elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et qu'elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une mesure moindre, de dépôts d'entreprises, constitue l'assise sur laquelle repose notre solide position de liquidité structurale.

Cotes de crédit

Notre capacité à obtenir du financement non garanti et nos coûts relatifs à ce financement dépendent principalement du maintien d'une cote de crédit acceptable, qui est en grande partie déterminée en fonction de la qualité de nos résultats, de la suffisance de notre capital et de l'efficacité de nos programmes de gestion des risques. Même si nos estimations suggèrent qu'une faible révision à la baisse de notre cote n'aurait pas de répercussions importantes sur notre capacité de financement ou sur nos coûts, nous savons qu'il est important d'éviter de telles révisions, et nous sommes déterminés à prendre des mesures qui devraient renforcer les évaluations externes de notre vigueur financière. Une série de révisions à la baisse pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité de financement et sur nos résultats d'exploitation.

Profil des dépôts

Un sommaire de la composition du total du passif lié aux dépôts est présenté à la note 10, à la page 84. Les dépôts des particuliers demeurent notre principale source de financement pour ce qui est des dépôts en dollars canadiens figurant au bilan, tandis que la plupart des dépôts en devises proviennent de sources « de gros » non garanties, y compris de grandes entreprises et d'importants clients institutionnels, ainsi que des banques centrales et commerciales étrangères. Les dépôts de particuliers constituent une source principale de fonds prévisibles et fiables. Certains groupes de clients institutionnels et d'entreprises du secteur privé maintiennent également des soldes relationnels dont la volatilité est relativement faible. Pris dans leur ensemble, ces déposants représentent une composante fiable et constante du financement de base puisqu'ils maintiennent généralement des relations bancaires étendues et sont moins sensibles aux développements du marché que les prêteurs

sur opérations et les investisseurs. Aux fins du classement par catégories des dépôts de base, les caractéristiques comportementales sont favorisées par rapport aux modalités contractuelles ou de modification des taux. Nous favorisons de plus la diversification du financement de gros et examinons régulièrement les sources de financement à court terme afin d'assurer le maintien d'une diversification importante pour ce qui est des fournisseurs, des produits et de la provenance géographique. Par ailleurs, nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement et surveillons constamment les faits nouveaux et les tendances qui y surviennent, de manière à déterminer les occasions ou les risques, et à prendre les mesures préventives qui s'imposent.

Sources de financement à terme

La stratégie de financement à long terme fait partie intégrante de notre position de liquidité structurelle actuelle et estimative, laquelle est reflétée dans notre position de capital en liquidités. Les objectifs en matière de liquidité, ainsi que la conjoncture du marché, les taux d'intérêt, les écarts de crédit et la structure financière désirée influent sur nos activités annuelles de financement à long terme, y compris la composition en devises et la concentration du marché. Nous évaluons régulièrement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement non exploités en fonction des coûts d'émission relatifs. Nous gérons nos sources de financement à long terme de manière à réduire la concentration par secteur géographique et par secteur d'investissement, ainsi que la concentration des devises et des échéances. Au cours de l'exercice 2003, nous avons continué d'accroître notre capacité de financement à long terme, en émettant, dans diverses devises et sur divers marchés, des billets de dépôts de premier rang totalisant, directement ou par l'intermédiaire de nos filiales, 5,7 milliards de

dollars. Nous avons de plus établi un système d'enregistrement en attente aux États-Unis visant à nous permettre d'émettre des titres d'emprunt de premier rang et subordonnés sur le marché ouvert américain. Le total du financement à long terme en cours se chiffrait à 14,2 milliards de dollars au 31 octobre 2003, contre 13,2 milliards au 31 octobre 2002.

Nous utilisons des programmes de titrisation des actifs à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Au cours de 2003, nous avons obtenu du nouveau financement de 1,6 milliard de dollars en procédant à la titrisation et à la vente de créances sur cartes de crédit pour 1,0 milliard financée au moyen de billets à moyen terme et pour 610 millions de prêts hypothécaires résidentiels garantis par le gouvernement. Par ailleurs, nous avons vendu pour 131 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux à une entité ad hoc créée aux fins de titrisation. Au 31 octobre 2003, un montant de 2,7 milliards de dollars de nos créances sur cartes de crédit a été financé au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation. Au 31 octobre 2003, le total de nos titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus se chiffrait à 2,9 milliards de dollars. (Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la note 7, aux pages 82 et 83, ainsi qu'à la section sur les arrangements hors bilan présentée plus bas.)

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos affaires, nous concluons des contrats qui entraînent des obligations eu égard à des paiements minimaux futurs. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau 23 ci-dessous présente un sommaire de nos engagements de financement contractuels futurs.

TABLEAU 23 Obligations contractuelles

(en millions de dollars canadiens)	Moins de un an	De 1 an à 3 ans	De plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Financement à long terme non garanti	3 016 \$	5 510 \$	5 573 \$	145 \$	14 244 \$
Déventures subordonnées	–	–	–	6 581	6 581
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	358	628	480	681	2 147
Obligations en vertu de contrats de location-exploitation	30	37	4	–	71
Obligations d'achat	25	11	–	–	36
Autres obligations liées à la dette à long terme	–	–	–	900	900
Total	3 429 \$	6 186 \$	6 057 \$	8 307 \$	23 979 \$

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses opérations financières qui, conformément aux PCGR, ne sont pas constatées dans notre bilan ou sont constatées au bilan selon des montants qui diffèrent des montants prévus aux contrats ou des capitaux nominaux. Ces opérations comportent divers risques de marché, de crédit et de liquidité, à l'égard desquels une analyse est présentée dans la section Gestion du risque, aux pages 53 à 57.

Les opérations hors bilan sont effectuées soit pour notre propre compte, soit pour des clients, représentent une part importante de nos activités et sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques et du capital, ainsi qu'aux fins de gestion du financement. Nos opérations hors bilan incluent des instruments financiers dérivés, les opérations avec des entités ad hoc et l'émission de garanties. Selon toute vraisemblance, nous ne prévoyons pas qu'une tendance actuellement connue ou toute autre incertitude ait une incidence sur notre capacité à continuer de conclure ces arrangements. Une analyse de chacun de ces types d'arrangements, y compris leur nature, leur utilisation commerciale, leur importance et leur incidence financière importante, le cas échéant, est présentée ci-après.

Instruments financiers dérivés

Les produits dérivés sont principalement utilisés dans le cadre d'activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la structuration et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques actuels ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, la gestion de portefeuille de swaps et l'arbitrage. Nous utilisons aussi des produits dérivés afin de gérer notre exposition aux risques d'intérêt et de change ainsi qu'aux autres risques de marché. Dans la mesure où au moins une des opérations sur instruments financiers dérivés que nous effectuons concerne des sommes dues par des tiers contrepartistes, nous sommes exposés à un risque de contrepartie (une analyse du risque de crédit est présentée aux pages 54 et 55).

Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur (une analyse des hypothèses relatives à la juste valeur est présentée à la page 25). Bien que les opérations sur produits dérivés soient mesurées en fonction des montants de capital nominal connexe, ces montants ne sont pas inscrits au bilan, car ils servent de points de référence aux fins du calcul des paiements et ne représentent pas des montants réels échangés.

Le capital nominal total de nos produits dérivés se chiffrait à 2 141 milliards de dollars au 31 octobre 2003 comparativement à 2 086 milliards au 31 octobre 2002. La juste valeur de notre actif lié aux produits dérivés détenus à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation totalisait 35,2 milliards de dollars et 1,7 milliard, comparativement à 30,1 milliards et à 1,6 milliard au 31 octobre 2002, respectivement, tandis que la juste valeur de notre passif lié aux produits dérivés détenus à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation totalisait 37,6 milliards et 1,1 milliard, comparativement à 32,0 milliards et à 1,0 milliard au 31 octobre 2002, respectivement. Les variations de la juste valeur de nos produits dérivés sont constatées à titre de revenus autres que d'intérêt, sauf dans le cas des opérations de couverture des flux de trésorerie et de couverture de l'investissement net libellé en devises dans des filiales.

Les notes 1 et 21 présentées aux pages 73 et 74 ainsi qu'aux pages 95 à 97, respectivement, fournissent davantage de détails sur les types de produits dérivés que nous détenons ainsi que sur leur comptabilisation.

Entités ad hoc

Les entités ad hoc servent principalement à titriser des actifs financiers et autres afin d'obtenir du financement, d'atténuer le risque de crédit et de gérer le capital. Elles constituent un élément important des marchés des capitaux, procurant des liquidités en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles d'actifs donnés, en fonction de risques qui satisfont à leurs critères en matière d'investissement. Nous utilisons des entités ad hoc pour titriser certains prêts. Nous agissons également à titre d'intermédiaire ou d'agent pour des clients qui souhaitent utiliser des entités ad hoc pour titriser leurs propres actifs financiers. Nous offrons des services de réorganisation d'entités ad hoc aux clients qui désirent obtenir des actifs financiers non conventionnels.

Les entités ad hoc sont habituellement créées dans un but unique et exprès. Leur durée de vie est limitée, et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante. Les entités ad hoc ne sont pas des entités en exploitation, elles n'ont généralement aucun effectif et peuvent comprendre des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) telles qu'elles sont définies dans le bulletin d'interprétation n° 46 du FASB, *Consolidation of Variable Interest Entities* (FIN 46).

Nous fournissons divers services aux entités ad hoc ou pouvons y détenir des droits variables au moyen de divers arrangements clés qui sont présentés ci-après.

Les droits variables représentent des droits contractuels, des droits de propriété ou d'autres intérêts financiers dans une entité ad hoc non consolidée qui assumera une fraction des pertes prévues ou recevra une fraction des rendements résiduels prévus de cette entité ad hoc, s'ils se matérialisent.

Notre comité de gestion des risques liés aux entités ad hoc gère et surveille nos liens directs avec de telles entités. Ce comité se compose de représentants d'unités fonctionnelles, incluant la gestion des risques, la trésorerie générale, les finances, le bureau de la gouvernance des filiales, le service juridique, la fiscalité, le groupe des filiales bancaires et les ressources humaines. Ses activités principales incluent la formulation des politiques qui régissent les entités ad hoc, l'examen des nouvelles opérations et des opérations inhabituelles effectuées avec ces entités, ainsi que la surveillance des activités courantes des entités ad hoc.

Titrisation de nos actifs financiers

Créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité ad hoc. Cette dernière est financée au moyen de l'émission d'effets de premier rang et subordonnés garantis par les créances sur cartes de crédit sous-jacentes. Les buts principaux de cette activité, d'un point de vue économique, consistent à diversifier nos sources de financement et d'améliorer notre position de liquidité. Bien que ces créances sur cartes de crédit ne soient plus inscrites dans notre bilan, nous conservons les droits de gestion ainsi que la relation avec le client.

La titrisation de nos créances sur cartes de crédit constitue une vente d'un point de vue juridique et elle peut être traitée à ce même titre d'un point de vue comptable. Au moment de la vente, ces créances sont décomptabilisées, ce qui donne lieu à un gain ou à une perte inscrit dans les revenus autres que d'intérêt.

Cette entité ad hoc est une « structure d'accueil admissible » en vertu du Statement of Financial Accounting Standards 140 du FASB, intitulé *Accounting for Transfers and Servicing of Financial Assets and Extinguishments of Liabilities* (FAS 140); par conséquent, en notre qualité de cédant des créances sur cartes de crédit, nous ne pouvons pas consolider cette entité ad hoc. Nous continuons de fournir des services de gestion eu égard aux créances sur cartes de crédit cédées à la structure d'accueil admissible pour lesquels nous recevons des avantages basés sur les prix du marché pour de tels services. De plus, nous administrons la structure d'accueil admissible afin de nous assurer que les dépôts de documents de cette dernière sont effectués, selon les besoins, et que les investisseurs détenant des titres adossés à des créances mobilières de cette structure touchent leurs intérêts et leurs paiements en capital en temps opportun.

Nous fournissons deux types de protection de premier niveau contre les pertes à la structure d'accueil admissible. Nos droits liés aux écarts excédentaires de ladite structure sont subordonnés à l'obligation de cette dernière envers les détenteurs de ses titres adossés à des créances mobilières. Les écarts excédentaires représentent le revenu net d'intérêt résiduel après le paiement de toutes les autres charges au titre de la fiducie. Par conséquent, les excédents servent à absorber les pertes liées aux créances sur cartes de crédit avant que ces dernières n'influent sur les paiements versés aux porteurs d'effets de la structure d'accueil admissible. La valeur actualisée de cet excédent est inscrite au bilan consolidé à titre de droits conservés dans les titres destinés à la vente. Par ailleurs, nous consentons des prêts à la structure d'accueil admissible aux fins du paiement des charges initiales. Ces prêts sont de rang inférieur à tous les effets émis par ladite structure.

Au 31 octobre 2003, le total des créances sur carte de crédit titrisées et détenues hors bilan s'élevait à 2,7 milliards de dollars, comparativement à 1,7 milliard au 31 octobre 2002. La valeur comptable de nos droits conservés dans les créances sur cartes de crédit au 31 octobre 2003 s'établissait à 19,7 millions de dollars, comparativement à 15,1 millions en 2002, et les créances en vertu des contrats de prêt subordonnés totalisaient 8,7 millions, contre 5,2 millions en 2002.

Prêts hypothécaires résidentiels

Nous titrisons régulièrement des prêts hypothécaires résidentiels par la création de titres hypothécaires et cédonns une partie de ces titres à une entité ad hoc indépendante. En raison de la grande qualité des prêts hypothécaires résidentiels garantissant ces titres, la titrisation et la cession subséquente fournissent une source de liquidités rentable et permettent de diversifier davantage nos sources de financement. Nous conservons des droits sur la marge excédentaire des titres vendus et nous continuons de fournir des services de gestion eu égard aux prêts hypothécaires sous-jacents à ces titres et pour lesquels nous recevons des avantages basés sur les prix du marché pour de tels services.

Au 31 octobre 2003, le total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés et détenus hors bilan se chiffrait à 2,9 milliards de dollars comparativement à 2,4 milliards au 31 octobre 2002. La valeur comptable de nos droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés au 31 octobre 2003 s'établissait à 95,4 millions de dollars par rapport à 94,6 millions en 2002.

De plus amples détails sur la titrisation de nos actifs financiers au cours de l'exercice sont présentés à la note 7 aux pages 82 et 83.

Fiducies de capital

Au cours de l'exercice, nous avons émis un billet de dépôt de premier rang de 900 millions de dollars à une entité ad hoc parrainée par RBC, Fiducie de capital RBC II. L'entité ad hoc a été financée par des titres de fiducie de capital, comprenant des titres de fiducie de capital, série 2013 (TruCS) pour 900 millions de dollars, et des titres de fiducie spéciaux pour 1 million que nous avons conservés. L'objectif visé par l'émission d'un billet de dépôt de premier rang par l'intermédiaire de cette entité ad hoc était de rassembler des capitaux réglementaires de première catégorie de façon rentable.

En vertu des PCGR des États-Unis actuels, nous ne sommes pas le principal bénéficiaire de cette entité ad hoc. Par conséquent, nous ne pouvons pas en consolider l'actif et le passif. Pour de plus amples détails sur nos activités liées aux fiducies de capital, y compris Fiducie de capital RBC que nous consolidons en vertu des PCGR actuels, ainsi que les modalités des TruCS émis et en circulation, veuillez vous reporter à la note 13, à la page 86.

Titrisation des actifs des clients

Notre principale activité eu égard aux entités ad hoc au sein du groupe des opérations de titrisation mondiales est l'administration de programmes de papier commercial adossé à des créances mobilières offerts par des structures multicédantes (entités ad hoc multicédantes), pour un total de 26,8 milliards de dollars et de 22,2 milliards aux 31 octobre 2003 et 2002, respectivement. Nous administrons actuellement cinq entités ad hoc multicédantes – trois au Canada et deux aux États-Unis. Les actifs financiers que ces cinq entités ont acquis de nos clients totalisent 22,5 milliards de dollars. Conformément aux normes comptables actuelles, les cinq entités ad hoc multicédantes que nous administrons ne sont pas consolidées dans notre bilan.

Nous exerçons des activités sur le marché des entités ad hoc multicédantes parce que nos clients y accordent de la valeur, qu'elles offrent une source de revenus croissante et qu'elles génèrent un rendement intéressant de l'actif ajusté en fonction des risques. Nos clients ont principalement recours aux entités ad hoc multicédantes pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement par l'entremise de garanties de première qualité.

Les entités ad hoc multicédantes achètent divers actifs financiers aux clients et elles financent les achats en émettant du papier commercial adossé à des créances mobilières bénéficiant de cotes élevées. Ces entités acquièrent habituellement les actifs financiers dans le cadre des opérations de titrisation de nos clients. Dans de telles situations, les cédants des actifs financiers continuent d'assurer la gestion des actifs respectifs, et ils fournissent généralement une certaine protection de premier niveau contre les pertes liées aux actifs. Bien que nous n'ayons aucune participation ni aucun droit conservés dans ces entités ad hoc multicédantes, nous y détenons des droits variables. Nous fournissons ou maintenons certains services tels que ceux liés à la structuration des opérations et à l'administration, conformément aux ententes de l'entité ad hoc multicédante et selon les critères établis par les agences de cotation et à l'égard desquels nous touchons des commissions. Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels aux entités ad hoc multicédantes. Nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs que détiennent les entités ad hoc.

Les commissions touchées à l'égard de ces services, qui sont constatées à titre de revenus autres que d'intérêt, se sont chiffrées à 34,2 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à 32,2 millions pour 2002.

Le tableau ci-dessous détaille les actifs financiers détenus par les entités ad hoc multicédantes à la clôture des exercices terminés les 31 octobre.

Catégorie d'actifs

(en millions de dollars canadiens)	2003	2002
Cartes de crédit	6 248 \$	4 671 \$
Prêts-auto et crédit-bail automobile	3 681	3 615
Créances au titre du matériel	2 566	2 509
Créances clients	3 680	2 479
Prêts hypothécaires résidentiels	1 138	2 004
Autres prêts	1 159	1 275
Créances au titre du financement		
des stocks des concessionnaires	1 269	1 208
Prêts à la consommation	1 004	1 196
Titres adossés à des créances mobilières	952	926
Autres	754	706
	22 451 \$	20 589 \$

Le papier commercial qu'émet chaque entité ad hoc multicédante est émis au nom de cette dernière, et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient l'entité ad hoc multicédante. Le papier commercial de l'entité ad hoc multicédante ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des concours de trésorerie ou des facilités de rehaussement de crédit, ni à l'égard des autres entités ad hoc multicédantes que nous administrons. Les entités ad hoc multicédantes ne sont dans l'ensemble pas autorisées à émettre des effets à moyen terme ou d'autres types de titres d'emprunt pour financer les achats d'actifs. Par

conséquent, les passifs au titre du papier commercial de chaque entité ad hoc multicédante sont généralement égaux aux actifs que ladite entité détient. L'écart minime entre le solde de l'actif et du passif de l'entité ad hoc multicédante se rapporte principalement à l'escompte ou aux intérêts débiteurs liés au papier commercial. Au 31 octobre 2003, la valeur nominale totale du papier commercial émis par l'entité ad hoc multicédante se chiffrait à 22 494 millions de dollars, et le produit en espèces généré, à 22 451 millions, la différence entre ces montants représentant l'escompte sur le papier commercial.

À la clôture des exercices terminés les 31 octobre, le total des engagements et des montants en cours au titre des facilités de liquidité et des rehaussements de crédit, qui sont compris dans notre analyse des garanties ci-après, s'établissait comme suit :

Facilités de liquidité et de crédit

(en millions de dollars canadiens)	2003		2002	
	Engagés	En cours	Engagés	En cours
Facilités de liquidité	25 727 \$	– \$	22 593 \$	– \$
Facilités de crédit	6 791	–	7 211	–

(1) Notre risque de perte maximal en vertu de ces facilités s'établissait à 25,7 milliards de dollars en 2003 et à 22,6 milliards en 2002.

Le risque économique que nous assumons lorsque nous fournissons des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels représente un risque éventuel. Nos unités fonctionnelles de gestion des risques gèrent ces risques de la même manière que tous les autres risques (éventuels ou non). Notre processus de gestion des risques tient compte des risques de crédit, de liquidité et de taux d'intérêt liés à chaque actif. Le risque, à titre individuel ou dans son ensemble, relatif à ces composantes est réputé être acceptable. Des agences de cotation externes procèdent à un examen de toutes les opérations. Établie en fonction de notre système interne de mesure des risques décrit à la page 54, la moyenne pondérée de la qualité du crédit des actifs soutenus par nos facilités de garantie de liquidités et par nos rehaussements de crédit partiels est des plus élevées. Notre risque de liquidité basé sur le rendement historique et la qualité élevée du crédit liés aux actifs des entités ad hoc multicédantes est réputé être faible. Le risque de taux d'intérêt est réputé faible, et nous le gérons habituellement au niveau de chaque opération, en transférant la variabilité des coûts de financement aux structures de titrisation.

La trésorerie générale procède à l'examen du risque éventuel lié au bilan et surveille le risque lié aux prélèvements pouvant être effectués en vertu de toute facilité de crédit.

Création de produits de placement

Nous offrons des services de réorganisation des entités ad hoc dont l'effet est généralement de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Dans le cadre de ce processus, nous pouvons acquérir des droits variables en concluant des contrats sur produits dérivés détenus à des fins de négociation avec ces entités ad hoc afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. En notre qualité de contrepartiste, nous assumons en outre le risque de crédit de contrepartie de l'entité ad hoc. Afin de procéder à ces opérations, nous établissons un niveau de risque interne relativement à l'entité ad hoc et nous évaluons et surveillons continuellement le risque de crédit lié à cette entité. Comme c'est le cas pour tous les risques de crédit de contrepartie, ces niveaux de risque sont établis et revus conformément à notre processus habituel de gestion des risques, de manière à gérer et à surveiller le profil de ce risque de crédit de façon efficace.

Ces entités ad hoc émettent souvent des effets, à l'égard desquels des agences de cotation externes peuvent attribuer des cotes. Par ailleurs, ces effets peuvent être cotés en Bourse et ils sont généralement négociés au moyen de systèmes de compensation d'obligations reconnus. Bien que l'on s'attende à ce que la plupart de ces effets réorganisés soient vendus selon une stratégie d'achat à long terme, nous agissons dans certains cas à titre de teneur de marché. Nous ne fournissons cependant pas de garanties ni d'autres engagements connexes à ce type d'entité ad hoc. La création d'un

produit réorganisé nécessite maintes activités. Nous effectuons un certain nombre de ces activités, et des tiers indépendants ou des prestataires de services spécialisés se chargent des autres.

À l'heure actuelle, pour les entités ad hoc avec lesquelles nous traitons, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus d'être le seul agent payeur et émetteur de la plupart de ces entités.

Comme c'est le cas de tous nos produits dérivés détenus à des fins de négociation, ces droits variables liés à des produits dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur dans les actifs et les passifs se rapportant aux produits dérivés.

Gestion des actifs

Nous agissons à titre de gestionnaire de garanties pour des entités ad hoc offrant des obligations garanties par des créances, qui investissent dans des prêts à terme avec levier financier consentis par la Banque, dans des obligations à rendement supérieur et dans du crédit mezzanine aux entreprises. En notre qualité de gestionnaire de garanties, l'entité ad hoc qui offre des obligations garanties par des créances fait appel à nos services en vertu d'une entente de gestion de garanties, dans le cadre de laquelle nous lui fournissons des conseils sur l'achat et la vente des actifs garantis qu'elle détient. Nous touchons une commission prédéterminée basée sur les prix du marché, qui peut représenter un droit variable, en fonction d'un pourcentage des actifs détenus par l'entité ad hoc, eu égard à ces services-conseils.

À la clôture de l'exercice 2003, le capital nominal des obligations garanties par des créances que nous gérons se chiffrait à 0,8 milliard de dollars US (1,6 milliard de dollars US en 2002). Bien que nous ayons une participation nominale dans la tranche « premier risque » d'une obligation garantie par des créances de 300 millions de dollars US, nous ne fournissons à ces entités ad hoc aucune facilité de liquidité ou de crédit en sus de cette participation. Les obligations garanties par des créances que nous gérons peuvent à l'occasion servir à acheter des actifs garantis montés par nous ou par des tiers.

Les documents portant sur la création et l'utilisation des obligations garanties par des créances prévoient des lignes de conduite strictes relatives à l'achat de tels actifs. Nous comptabilisons le revenu provenant des services tarifés de gestion des garanties et, lorsque cela est indiqué, le revenu d'intérêt tiré des investissements dans les obligations garanties par des créances.

Pour d'autres types d'arrangements hors bilan conclus par l'entremise d'EDDV, voir la note 1, à la page 76.

Garanties

Nous concluons des ententes de garanties qui répondent à la définition du bulletin d'interprétation du FASB n° 45, intitulé *Guarantor's Accounting and Disclosure Requirements for Guarantees, Including Indirect Guarantees of Indebtedness of Others* (FIN 45), avec nos clients afin de les aider à combler leurs besoins financiers en contrepartie de frais accessoires inscrits à titre de revenus autres que d'intérêt. Les principaux types de garanties que nous offrons sont des facilités de garantie de liquidité, des lettres de crédit de soutien financier, des rehaussements de crédit, des produits à valeur stable, des garanties d'exécution et certaines ententes d'indemnisation.

Au 31 octobre 2003, notre exposition maximale potentielle relative à ces éléments se chiffrait à 61 milliards de dollars. L'exposition maximale potentielle représente le risque de perte maximal en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu des dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou reçus en gage.

La note 20, aux pages 93 et 94, fournit des renseignements détaillés relatifs à la nature et à l'exposition maximale potentielle liées aux types de garanties mentionnés ci-haut.

Outre les garanties, nous fournissons aussi des engagements commerciaux à nos clients dans le but de les aider à combler leurs besoins en financement. Au nom de nos clients, nous souscrivons à des lettres de crédit documentaires permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi et qui sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent. Nous concluons des engagements de crédit qui peuvent représenter les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations de banque ou de lettres de crédit. Nous avons des montants non engagés, mais aucune obligation de crédit. Le tableau 24 ci-après présente un sommaire détaillé de nos engagements commerciaux hors bilan.

TABLEAU 24 Engagements commerciaux (1)

(en millions de dollars canadiens)	Moins de un an	De 1 an à 3 ans	De plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Lettres de crédit documentaire	1 509 \$	505 \$	– \$	– \$	2 014 \$
Engagements de crédit	40 278	19 123	5 212	4 001	68 614
Montants non engagés	59 801	–	–	–	59 801
Total	101 588 \$	19 628 \$	5 212 \$	4 001 \$	130 429 \$

(1) Basé sur la durée restante jusqu'à l'échéance.

Comparaison des exercices 2002 et 2001

Le texte qui suit constitue une comparaison de nos résultats d'exploitation pour les exercices terminés les 31 octobre 2002 et 2001. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes complémentaires des pages 67 à 98.

Résultats par secteur d'exploitation

Le bénéfice net de RBC Banque a augmenté de 32 % pour s'établir à 1 546 millions de dollars en 2002, par rapport à 1 174 millions en 2001, résultat qui reflète l'acquisition de Centura Banks le 5 juin 2001 et la baisse de la provision pour pertes sur créances. Le rendement des capitaux propres a progressé, passant de 16,8 % à 19,2 %, en raison de la croissance du bénéfice.

Le bénéfice net de RBC Assurances a progressé de 10 % pour se chiffrer à 190 millions de dollars en 2002. Les sinistres résultant des événements du 11 septembre 2001 ont eu une incidence défavorable sur le bénéfice en 2001. Le rendement des capitaux propres a connu une hausse, passant de 20,0 % à 25,7 % en raison de l'augmentation du bénéfice et de la diminution des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur.

Le bénéfice net de RBC Investissements a reculé de 32 % pour s'établir à 346 millions de dollars par rapport à 2001, principalement en raison du gain découlant de la vente de Gestion Placements TR Inc., une société offrant des services de gestion des investissements institutionnels en 2001. Le rendement des capitaux propres a diminué, passant de 27,0 % à 11,1 % en raison de la baisse du bénéfice et de l'augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur.

Le bénéfice net de RBC Marchés des Capitaux a augmenté de 26 % pour se chiffrer à 439 millions de dollars, car la baisse des charges a de loin excédé celle des revenus. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 10,5 %, en hausse par rapport à 9,6 % en 2001, en raison de la croissance du bénéfice.

Le bénéfice net de RBC Services Internationaux a reculé de 35 % pour s'établir à 173 millions de dollars en raison de la hausse des pertes sur prêts liées à des prêts en Argentine et de la baisse du revenu net d'intérêt et des revenus de change. Le rendement des capitaux propres a diminué, passant de 49,3 % à 28,7 %, en raison de la baisse du bénéfice et de l'augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur.

Le bénéfice net du secteur Autres a progressé pour s'établir à 204 millions de dollars, comparativement à (35) millions en 2001. Le rendement des capitaux propres a augmenté, passant de (5,3) % à 25,0 % en raison de la hausse du bénéfice.

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 10 % pour se chiffrer à 6,9 milliards de dollars en 2002, par rapport à 6,3 milliards en 2001, en raison principalement de l'accroissement du revenu net d'intérêt lié aux sociétés acquises aux États-Unis.

Revenus autres que d'intérêt

Les revenus autres que d'intérêt ont progressé de 6 % pour s'établir à 10,1 milliards de dollars en 2002, et ils ont représenté 59 % du total des revenus.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 6 % pour se chiffrer à 10,2 milliards de dollars, en raison principalement de la hausse des frais liés aux ressources humaines, qui reflète l'accroissement de la charge au titre des salaires et des avantages sociaux.

Charge d'impôts

La charge d'impôts s'est chiffrée à 1,4 milliard de dollars en 2002, soit un résultat inchangé par rapport à 2001, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 32,0 %, comparativement à 34,7 % en 2001.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances a diminué de 5 % pour s'établir à 1 065 millions de dollars en 2002, par rapport à 1 119 millions en 2001. Le total de la provision cumulative pour pertes sur prêts s'est chiffrée à 2,2 milliards de dollars ou 1,2 % du total des prêts et des acceptations, en baisse par rapport à 2,3 milliards ou 1,3 % en 2001.

Information financière trimestrielle

Un sommaire des résultats des huit plus récents trimestres est présenté à la page 104.

Table des matières

	Page		
Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers et rapport des vérificateurs	67	Note 10 Dépôts	84
Bilan consolidé	68	Note 11 Autres passifs	84
État consolidé des résultats	69	Note 12 Débentures subordonnées	85
État consolidé de la variation des capitaux propres	70	Note 13 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	85
État consolidé des flux de trésorerie	71	Note 14 Capital-actions	86
Note 1 Principales conventions comptables	72	Note 15 Impôts sur les bénéfices	88
Note 2 Acquisitions importantes	77	Note 16 Activités d'assurance	89
Note 3 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique	78	Note 17 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite	90
Note 4 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels	79	Note 18 Rémunération à base d'actions	91
Note 5 Valeurs mobilières	80	Note 19 Bénéfice par action	93
Note 6 Prêts	81	Note 20 Garanties, engagements et éventualités	93
Note 7 Titrisations	82	Note 21 Produits dérivés	95
Note 8 Locaux et matériel	84	Note 22 Concentrations du risque de crédit	97
Note 9 Autres actifs	84	Note 23 Juste valeur estimative des instruments financiers	97
		Note 24 Événements postérieurs à la date du bilan	98

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris plusieurs montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis. L'information financière contenue dans ce rapport annuel est en accord avec ces états financiers consolidés. La direction a également préparé les états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada en vertu du paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du surintendant des institutions financières Canada, les états financiers doivent être dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, et ces états financiers consolidés ont aussi été fournis aux actionnaires.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés et des systèmes comptables qui les produisent, la direction maintient les systèmes de contrôles internes requis et conçus pour s'assurer que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif de la Banque est bien sauvegardé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le code de déontologie de la Banque et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui assure que la Banque et ses employés se conforment à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe de vérificateurs internes qui effectue une revue périodique de tous les secteurs d'activité de la Banque.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume sa responsabilité en matière d'information financière par l'entremise d'un Comité de vérification composé uniquement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction, ni au personnel de la Banque. Ce comité revoit les états financiers consolidés de la Banque et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité de vérification assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir les procédés de contrôles internes actuels de la Banque ainsi que les révisions prévues de ces procédés, et de conseiller les administrateurs en matière de vérification et de présentation de l'information financière. Le responsable de la conformité à la réglementation et le vérificateur interne en chef de la Banque peuvent consulter librement et en tout temps le Comité de vérification.

Au moins une fois l'an, le surintendant des institutions financières Canada effectue les examens et enquêtes concernant les opérations de la Banque qu'il juge nécessaires pour s'assurer, d'une part, que la Banque respecte fidèlement les dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) concernant la protection des déposants et des actionnaires et, d'autre part, que la situation financière de la Banque est saine.

Les vérificateurs indépendants Deloitte & Touche, s.r.l., nommés par les actionnaires sur recommandation du Comité de vérification, ont effectué une vérification indépendante des états financiers consolidés de la Banque et ont présenté le rapport qui suit. Les vérificateurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité de vérification de tous les aspects de leur mandat de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Peter W. Currie
Membre du Directoire et chef des finances

Toronto, le 25 novembre 2003

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Banque Royale du Canada au 31 octobre 2003 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 octobre 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

Également, le 25 novembre 2003, nous avons présenté aux actionnaires de la Banque un rapport des vérificateurs sans restriction par suite de notre vérification, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, des états financiers consolidés au 31 octobre 2003 dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le bilan consolidé au 31 octobre 2002 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 31 octobre 2002, dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis, ont été vérifiés par Deloitte & Touche, s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l. qui ont présenté un rapport des vérificateurs sans restriction le 19 novembre 2002 par suite de leur vérification de ces états financiers.

Deloitte & Touche, s.r.l.
Comptables agréés
Toronto, le 25 novembre 2003

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2003	2002
Actif		
Liquidités		
Encaisse et montants à recevoir de banques	2 887 \$	2 534 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	14 633	18 759
	17 520	21 293
Valeurs mobilières		
Titres du compte de négociation (incluant des montants nantis de 13 145 \$ et de 6 558 \$)	81 014	69 457
Titres destinés à la vente	35 783	25 896
	116 797	95 353
Biens achetés en vertu de conventions de revente	36 289	35 831
Prêts		
Prêts hypothécaires résidentiels	78 819	72 842
Prêts aux particuliers	34 003	31 956
Prêts sur cartes de crédit	4 816	4 914
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	54 909	61 811
	172 547	171 523
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(2 055)	(2 203)
	170 492	169 320
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 943	8 051
Montants se rapportant aux produits dérivés	36 640	31 250
Locaux et matériel	1 655	1 639
Écart d'acquisition	4 633	5 040
Autres actifs incorporels	580	665
Montants à recouvrer au titre de la réassurance	3 321	1 946
Actif lié aux comptes distincts	224	68
Autres actifs	18 497	11 544
	71 493	60 203
	412 591 \$	382 000 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts		
Au Canada		
Ne portant pas intérêt	24 388 \$	23 222 \$
Portant intérêt	130 135	119 737
À l'étranger		
Ne portant pas intérêt	3 183	2 969
Portant intérêt	102 812	99 112
	260 518	245 040
Autres		
Acceptations	5 943	8 051
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	22 743	17 990
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	23 735	21 109
Montants se rapportant aux produits dérivés	38 427	32 737
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	8 630	4 747
Passif lié aux comptes distincts	224	68
Autres passifs	26 199	25 074
	125 901	109 776
Débetures subordonnées	6 581	6 960
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 474	1 469
Capitaux propres		
Capital-actions		
Actions privilégiées	813	1 515
Actions ordinaires (émises et en circulation – 656 021 122 et 665 257 068)	6 999	6 963
Capital d'apport additionnel	88	76
Bénéfices non répartis	11 591	10 473
Autres éléments du résultat global cumulés	(1 374)	(272)
	18 117	18 755
	412 591 \$	382 000 \$

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Robert B. Peterson
Administrateur

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001
Revenu d'intérêt			
Prêts	10 150 \$	10 463 \$	12 032 \$
Titres du compte de négociation	1 908	1 945	2 143
Titres destinés à la vente	832	907	932
Biens achetés en vertu de conventions de revente	787	651	1 163
Dépôts à des banques	374	482	831
	14 051	14 448	17 101
Frais d'intérêt			
Dépôts	5 467	5 709	8 712
Autres passifs	1 560	1 405	1 688
Débitures subordonnées	376	406	410
	7 403	7 520	10 810
Revenu net d'intérêt	6 648	6 928	6 291
Revenus autres que d'intérêt			
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	2 045	1 910	1 695
Revenus tirés des activités de négociation	2 009	1 766	1 820
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 143	1 177	1 094
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 108	1 223	1 045
Frais bancaires sur les dépôts et les paiements	1 078	1 041	887
Revenus tirés de fonds communs de placement	673	723	692
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	671	643	478
Revenus sur cartes	303	285	290
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	279	274	291
Commissions de crédit	227	223	237
Revenus tirés des activités hypothécaires	180	240	206
Revenus tirés de la titrisation	165	172	125
Gain (perte) à la vente de titres destinés à la vente	19	(112)	(130)
Gain tiré de désinvestissements	-	-	445
Autres	399	567	339
	10 299	10 132	9 514
Total des revenus	16 947	17 060	15 805
Provision pour pertes sur créances	715	1 065	1 119
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 404	1 330	1 153
Frais autres que d'intérêt			
Ressources humaines	6 397	6 263	5 696
Frais d'occupation	767	788	716
Matériel	766	752	713
Communications	744	790	679
Honoraires	466	419	411
Impartition de services de traitement	292	306	303
Amortissement de l'écart d'acquisition	-	-	252
Amortissement des autres actifs incorporels	71	72	36
Autres	733	854	835
	10 236	10 244	9 641
Bénéfice net avant impôts	4 592	4 421	3 892
Charge d'impôts	1 443	1 415	1 350
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	3 149	3 006	2 542
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	113	108	107
Bénéfice net	3 036 \$	2 898 \$	2 435 \$
Dividendes sur actions privilégiées	68	98	135
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 968 \$	2 800 \$	2 300 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	662 080	672 571	641 516
Bénéfice par action (en dollars)	4,48 \$	4,16 \$	3,58 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	669 625	679 153	647 216
Bénéfice dilué par action (en dollars)	4,43 \$	4,12 \$	3,55 \$
Dividendes par action (en dollars)	1,72 \$	1,52 \$	1,38 \$

État consolidé de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001
Actions privilégiées			
Solde au début	1 515 \$	1 990 \$	2 001 \$
Émises	–	–	250
Rachetées aux fins d'annulation	(634)	(464)	(295)
Frais d'émission, déduction faite des impôts connexes	–	–	(3)
Gain ou perte de change relatif aux actions libellées en devises	(68)	(11)	37
Solde à la fin	813	1 515	1 990
Actions ordinaires			
Solde au début	6 963	6 926	3 074
Émises	190	190	3 976
Frais d'émission, déduction faite des impôts connexes	–	(1)	(12)
Achetées aux fins d'annulation	(154)	(152)	(112)
Solde à la fin	6 999	6 963	6 926
Capital d'apport additionnel			
Solde au début	76	33	–
Renonciation aux droits à la plus-value des actions, déduction faite des impôts connexes	5	29	–
Options sur actions octroyées	7	14	33
Solde à la fin	88	76	33
Bénéfices non répartis			
Solde au début	10 473	9 311	8 314
Bénéfice net	3 036	2 898	2 435
Dividendes sur actions privilégiées	(68)	(98)	(135)
Dividendes sur actions ordinaires	(1 137)	(1 022)	(897)
Prime versée sur les actions ordinaires achetées aux fins d'annulation	(698)	(612)	(397)
Frais d'émission, déduction faite des impôts connexes	(15)	(4)	(9)
Solde à la fin	11 591	10 473	9 311
Autres éléments du résultat global cumulés, déduction faite des impôts connexes			
Gains et pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente	113	202	190
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(893)	(54)	(38)
Gains et pertes sur les produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(104)	(127)	(190)
Obligation additionnelle au titre des charges de retraite	(490)	(293)	(17)
Solde à la fin	(1 374)	(272)	(55)
Capitaux propres à la fin	18 117 \$	18 755 \$	18 205 \$

Éléments du résultat global, déduction faite des impôts connexes

Bénéfice net	3 036 \$	2 898 \$	2 435 \$
Autres éléments du résultat global			
Variation des gains et pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente	(89)	12	246
Variation des gains et pertes de change non réalisés	(2 988)	(59)	473
Incidence de la couverture des gains et pertes de change non réalisés	2 149	43	(475)
Incidence cumulative de l'adoption initiale de la norme FAS 133	–	–	60
Variation des gains et pertes sur les produits dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie	(57)	(50)	(250)
Reclassement aux résultats de gains et de pertes liés aux couvertures de flux de trésorerie	80	113	–
Obligation additionnelle au titre de la charge de retraite	(197)	(276)	(17)
Total des éléments du résultat global	1 934 \$	2 681 \$	2 472 \$

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	3 036 \$	2 898 \$	2 435 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Provision pour pertes sur créances	715	1 065	1 119
Amortissement	380	388	387
Restructuration	-	-	91
Amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels	71	72	288
Gain à la vente de locaux et de matériel	(18)	(35)	(42)
Gain tiré de désinvestissements	-	-	(445)
Gain tiré des titrisations de prêts	(34)	(54)	(29)
Perte liée au placement dans des sociétés associées	29	-	-
Gain (perte) à la vente de titres destinés à la vente	(19)	112	130
Variation de l'actif et du passif d'exploitation			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	1 498	866	1 198
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	123	(166)	(375)
Impôts exigibles	120	45	139
Impôts reportés	672	419	(460)
Actifs se rapportant aux produits dérivés	(5 390)	(2 608)	(9 299)
Passifs se rapportant aux produits dérivés	5 690	3 289	10 872
Titres du compte de négociation	(11 556)	(11 044)	(8 707)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	4 753	1 953	3 009
Autres	(6 749)	744	(6 118)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	(6 679)	(2 056)	(5 807)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêt à des banques	4 126	(3 035)	(116)
Variation des prêts, déduction faite des titrisations de prêts	(5 255)	(3 360)	(2 750)
Produit tiré des titrisations de prêts	1 742	1 691	1 720
Produit tiré de la vente de titres destinés à la vente	19 575	16 741	12 540
Produit tiré de l'arrivée à échéance de titres destinés à la vente	25 438	15 717	14 021
Acquisitions de titres destinés à la vente	(49 734)	(33 450)	(27 975)
Acquisitions nettes de locaux et de matériel	(398)	(390)	(397)
Produit net tiré de la vente de propriétés immobilières	-	-	57
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente	(458)	39	(17 474)
Encaisse nette affectée à l'acquisition de filiales	(281)	(99)	(3 120)
Produit net tiré de désinvestissements	-	-	478
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(5 245)	(6 146)	(23 016)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de titres de la Fiducie de capital RBC (RBC TruCS)	-	-	750
Variation des dépôts au Canada	11 564	2 402	2 434
Variation des dépôts à l'étranger	3 045	4 997	15 690
Émission de débentures subordonnées	-	635	1 025
Remboursement de débentures subordonnées	(100)	(501)	(580)
Émission d'actions privilégiées	-	-	250
Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation	(634)	(464)	(295)
Frais d'émission	(15)	(5)	(24)
Émission d'actions ordinaires	183	168	657
Actions ordinaires achetées aux fins d'annulation	(852)	(764)	(509)
Dividendes versés	(1 181)	(1 104)	(972)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	2 626	245	11 629
Variation des emprunts à court terme des filiales	(2 359)	3 335	(387)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	12 277	8 944	29 668
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques	353	742	845
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	2 534	1 792	947
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin	2 887 \$	2 534 \$	1 792 \$
Présentation d'informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie			
Intérêts versés durant l'exercice	7 170 \$	8 229 \$	11 149 \$
Impôts sur les bénéfices payés durant l'exercice	1 723 \$	738 \$	1 443 \$

NOTE 1 Principales conventions comptables

Les présents états financiers consolidés sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie utilisée dans le pays où nous avons été constitués en société et exerçons principalement nos activités. Ces états financiers consolidés sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) des États-Unis et selon les pratiques courantes de l'industrie américaine des services bancaires. Nous avons également préparé des états financiers consolidés dressés selon les PCGR du Canada, et ces états ont été fournis aux actionnaires.

Les PCGR exigent que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Certains chiffres correspondants ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

Les principales conventions comptables suivies dans la préparation de ces états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de toutes les filiales, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés liées ou des coentreprises sur lesquelles nous exerçons une influence notable ou sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint. Ces placements sont inclus dans le poste Autres actifs. Nous avons inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt notre quote-part du bénéfice tiré de ces placements et les gains et les pertes réalisés à l'aliénation de ces placements ou au moment d'une réduction de valeur de ces placements visant à refléter une perte de valeur durable.

Conversion des comptes exprimés en devises

L'actif et le passif exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan; les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

L'incidence de la conversion des comptes de nos filiales, succursales étrangères et sociétés associées qui utilisent une devise fonctionnelle autre que le dollar canadien est reflétée au poste Autres éléments du résultat global, y compris l'incidence connexe au titre de la couverture et des impôts. Au moment de l'aliénation de ces placements, le montant net du gain ou de la perte de change cumulé est porté à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les autres gains et pertes de change (déduction faite des opérations de couverture) sont inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont constatées, selon l'intention de la direction, en tant que titres du compte de négociation ou titres destinés à la vente.

Les titres du compte de négociation, qui sont acquis aux fins de vente à court terme, sont comptabilisés à leur juste valeur estimative. Les obligations découlant de la livraison des titres du compte de négociation vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres sont constatés en tant que revenus tirés des activités de négociation et inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres du compte de négociation sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les frais d'intérêt sur les titres portant intérêt et vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres destinés à la vente comprennent les valeurs mobilières qui peuvent être vendues pour répondre ou parer à une variation des taux d'intérêt et au risque connexe de paiement anticipé, aux variations du risque de change, aux changements des sources de financement ou des modalités, ou encore pour répondre aux besoins de liquidités. Ces valeurs mobilières sont constatées à leur juste valeur estimative. Les gains et les pertes non réalisés relativement à ces valeurs mobilières sont constatés, déduction faite des impôts et dans la mesure où ils ne sont pas couverts par des produits dérivés, au poste Autres éléments du résultat global. Les dividendes et les revenus d'intérêt sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les titres destinés à la vente comprennent les titres exonérés d'impôt qui sont des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôts, plutôt que des prêts ordinaires afin d'offrir aux émetteurs un taux d'emprunt avantageux.

Les gains et les pertes réalisés au moment de l'aliénation des titres destinés à la vente, qui sont calculés en fonction d'un coût moyen, ainsi que les réductions de valeur destinées à montrer une perte de valeur durable sont inclus dans le poste Gain (perte) à la vente de titres destinés à la vente, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et vendons des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat. Les conventions de revente sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts assortis de garanties, et sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat initiaux des valeurs mobilières. Les conventions de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations d'emprunts assortis de garanties, et sont inscrites au bilan consolidé aux montants de vente initiaux des valeurs mobilières, plus les intérêts courus sur les titres portant intérêt. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente et les intérêts payés sur les conventions de rachat sont présentés respectivement à titre de revenu d'intérêt et de frais d'intérêt.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts et des revenus non gagnés, qui comprennent les intérêts non gagnés et les commissions sur prêts non amorties.

Les prêts sont classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés lorsque le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis par le gouvernement canadien, sont classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts garantis par le gouvernement canadien sont classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Lorsqu'un prêt est classé à titre de prêt à intérêts non comptabilisés, les intérêts cessent d'être cumulés et l'ensemble des intérêts précédemment cumulés mais non payés à l'égard du prêt est porté au débit de la provision pour pertes sur créances. Les intérêts reçus sur les prêts à intérêts non comptabilisés sont portés au crédit de la provision cumulative pour pertes sur prêts à l'égard du prêt en question. Les prêts à intérêts non comptabilisés sont de nouveau inscrits comme des prêts à marche satisfaisante lorsque tous les montants (y compris les intérêts) ont été recouverts, que toutes les charges liées aux prêts douteux ont été contrepassées et que la qualité du crédit s'est améliorée de telle sorte que le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues est raisonnablement assuré.

Lorsqu'un prêt a été classé parmi les prêts à intérêts non comptabilisés, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative, déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. Au cours de périodes subséquentes, tout recouvrement de montants précédemment radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés, dans le bilan consolidé, au crédit de la provision cumulative pour pertes sur prêts. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital ou des intérêts, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Une garantie est demandée si elle est jugée nécessaire pour la facilité d'emprunt globale du client et ce, d'après une évaluation de la solvabilité du client.

Les actifs acquis en règlement d'un prêt problème sont inscrits à leur juste valeur moins les frais de vente. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit de la provision cumulative pour pertes sur prêts.

Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont reportées et comptabilisées dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée estimative de ces prêts. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également incluses sous Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ces prêts. Sinon, les commissions sont comptabilisées dans le poste Autres passifs et amorties à la rubrique Revenus autres que d'intérêt pendant la période d'engagement ou de mobilisation.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime adéquat pour absorber les pertes sur créances désignées dans le portefeuille de même que les pertes qui ont été subies, mais ne peuvent encore être déterminées. La provision cumulative est principalement liée aux prêts, mais peut également avoir trait aux dépôts à des banques, aux produits dérivés et à d'autres instruments de crédit comme les acceptations, les garanties et les lettres de crédit. La provision cumulative est augmentée par la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée aux résultats et réduite par les radiations, déduction faite des recouvrements.

La provision cumulative est déterminée en fonction de la désignation et de l'évaluation, par la direction, des comptes problématiques, des pertes probables estimatives liées au reste du portefeuille et d'autres facteurs tels que la composition et la qualité du portefeuille et les changements de la conjoncture économique.

Provisions cumulatives spécifiques attribuées

Des provisions cumulatives spécifiques attribuées sont établies afin d'absorber les pertes qui se produisent relativement à des emprunteurs précisément désignés et à des prêts plus homogènes classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés. Les pertes liées aux prêts consentis à de grandes entreprises ou à des gouvernements désignés sont évaluées en fonction de la valeur actualisée des paiements prévus pour chaque compte individuel. Les pertes liées aux autres types de portefeuilles semblables, à l'exclusion des cartes de crédit, sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. Aucune provision cumulative spécifique n'est constituée au titre des cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsque aucun paiement n'est reçu dans les 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours. Les autres prêts sont radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant du prêt est à peu près inexistante.

Provision cumulative générale attribuée

La provision cumulative générale attribuée reflète la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de crédit qui n'a pas encore été précisément classée parmi les prêts à intérêts non comptabilisés. Ce montant est établi trimestriellement en appliquant les facteurs de perte prévus aux prêts en cours et aux engagements de crédit. La provision cumulative générale attribuée au titre des prêts et des acceptations de banque liés aux grandes entreprises et aux gouvernements est fondée sur l'application de facteurs de perte et de défaut de paiement prévus, en fonction d'une analyse de l'évolution des pertes selon le type et la cote du prêt. Pour ce qui est des portefeuilles plus homogènes, tels que les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux petites et moyennes entreprises, les prêts aux particuliers et les prêts sur cartes de crédit, la provision cumulative générale attribuée est déterminée en fonction des types de portefeuilles. Les pertes sont déterminées par l'application des ratios de perte établis au moyen d'une analyse statistique de l'évolution des pertes et des tendances en matière de radiation, ajustés pour tenir compte des changements dans les produits offerts et de la qualité de crédit du portefeuille.

Provision cumulative non attribuée

La provision cumulative non attribuée reflète l'estimation par la direction quant aux pertes probables non désignées du portefeuille qui ne sont pas visées par les provisions cumulatives spécifiques attribuées ou la provision cumulative générale attribuée. Cette évaluation, effectuée trimestriellement, tient compte des conditions économiques et de marché, des exigences des organismes de réglementation qui ont une incidence sur les principales activités de prêt, de l'expérience récente en matière de pertes sur prêts et des tendances en matière de qualité et de concentration du crédit. Cette provision cumulative reflète également le risque lié au modèle et à l'estimation; elle ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas les provisions cumulatives attribuées.

Acceptations

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par nos clients à des tiers et que nous garantissons. La responsabilité éventuelle au titre des acceptations est comptabilisée comme un passif dans le bilan consolidé. Le recours contre le client, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un actif de valeur équivalente au poste Autres actifs. Les commissions gagnées sont comptabilisées à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Produits dérivés

Les produits dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les produits dérivés sont également utilisés pour gérer nos risques à l'égard des taux d'intérêt et de change et des autres risques de

marché. Les produits dérivés le plus souvent utilisés sont les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises et de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur devises et sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur devises et sur taux d'intérêt et les produits dérivés de crédit. Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur, y compris les produits dérivés intégrés dans des instruments financiers ou des contrats qui ne sont pas clairement ni étroitement liés aux caractéristiques économiques de l'instrument financier ou du contrat hôte.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les gains et les pertes réalisés et non réalisés qui en résultent sont constatés à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les cours du marché sont déterminés au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché courants et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Une partie de la valeur du marché est reportée et inscrite au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, au passif, puis amortie aux revenus sur la durée des instruments pour couvrir le risque de crédit et les frais de service directs futurs. Les gains et les pertes non réalisés sont inscrits à leur montant brut au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, à l'actif et au passif; toutefois, ils sont présentés à leur montant net lorsque nous avons, à la fois, le droit juridique et l'intention de régler ces montants simultanément. Les dépôts de garantie obligatoires et les primes versées sont également inclus dans le poste Montants se rapportant aux produits dérivés, à l'actif, tandis que les primes reçues sont présentées au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, au passif.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque produit dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée comme couverture de la juste valeur, des flux de trésorerie ou du risque de change lié à l'investissement net à l'étranger. La couverture est documentée dès sa mise en place, pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif ou le passif couvert, le risque géré par l'opération de couverture, le type de produit dérivé utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Le produit dérivé doit avoir une grande efficacité pour compenser comme prévu la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. S'il s'avère qu'un produit dérivé n'est pas hautement efficace à titre de couverture, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur une base prospective.

Les produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation et qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont inscrits à leur juste valeur brute à titre de montants se rapportant aux produits dérivés, sous les rubriques Autres actifs ou Autres passifs, toute variation de la juste valeur étant constatée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Couverture de la juste valeur

Les opérations de couverture de la juste valeur consistent principalement en des swaps de taux d'intérêt pour couvrir les variations de la juste valeur d'un actif, d'un passif ou d'un engagement ferme. La valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des gains ou des pertes attribuables au risque couvert, lesquels sont constatés à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Ces gains ou pertes non réalisés sont contrebalancés par les variations de la juste valeur du produit dérivé.

S'il s'avère que le produit dérivé ne répond plus aux conditions de couverture efficace ou si le produit dérivé est liquidé ou vendu, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur une base prospective. L'élément d'actif ou de passif ayant fait l'objet de la couverture n'est plus ajusté pour refléter les variations de la juste valeur. Les ajustements cumulatifs au titre de la juste valeur de la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis au poste Revenu net d'intérêt sur la durée de vie restante de la relation de couverture initiale. La comptabilité de couverture cesse également d'être appliquée si l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance.

Couverture des flux de trésorerie

Les opérations de couverture des flux de trésorerie consistent principalement en des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif assorti d'un taux variable. La tranche efficace des variations de la juste valeur du produit dérivé est inscrite à la rubrique Autres éléments du résultat global, tandis que la tranche inefficace est constatée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les montants inscrits à la rubrique Autres éléments du résultat global relativement aux couvertures des flux de trésorerie sont reclassés au poste Revenu net d'intérêt au cours des périodes où le revenu net d'intérêt subit l'incidence de la variabilité des flux de trésorerie découlant de l'élément couvert.

NOTE 1 Principales conventions comptables (suite)

Lorsque le produit dérivé ne répond plus aux conditions de couverture efficace ou si le produit dérivé est liquidé ou vendu, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur une base prospective. Les montants inscrits précédemment à la rubrique Autres éléments du résultat global cumulés sont reclassés au poste Revenu net d'intérêt au cours des périodes où le revenu net d'intérêt subit l'incidence de la variabilité des flux de trésorerie découlant de l'élément couvert. Si l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue, les gains et les pertes sont immédiatement reclassés à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Couvertures de l'investissement net libellé en devises dans des filiales

Des contrats de change à terme et des passifs libellés en dollars américains sont utilisés pour gérer le risque lié aux placements effectués dans des filiales, des succursales ou des sociétés dont les activités sont libellées en une devise fonctionnelle autre que le dollar canadien. Les gains et les pertes découlant de ces instruments de couverture sont inscrits à la rubrique Autres éléments du résultat global.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs : de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique, de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. Pour les améliorations locatives, la durée de vie utile estimative correspond à la durée du bail plus la première option de renouvellement. Les gains et les pertes résultant de l'aliénation sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Regroupements d'entreprises, écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Tous les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés séparément de l'écart d'acquisition et sont inclus dans le poste Autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du coût d'acquisition des filiales sur la juste valeur de l'actif net acquis. Depuis le 1^{er} novembre 2001, l'écart d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne sont plus amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation fondé sur la juste valeur au moins une fois par année. La dépréciation de l'écart d'acquisition est déterminée au niveau des unités d'exploitation au moyen d'un test de dépréciation effectué au moins une fois par année, le 1^{er} août. Les unités d'exploitation regroupent les activités commerciales présentant des caractéristiques et des stratégies économiques semblables et peuvent représenter soit un secteur d'exploitation, soit une unité opérationnelle à l'intérieur d'un secteur d'exploitation.

Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation (y compris l'écart d'acquisition attribué) dépasse sa juste valeur, la dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribué à l'unité d'exploitation sur la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition, en fonction de la juste valeur de l'actif et du passif de l'unité d'exploitation.

Toute dépréciation de l'écart d'acquisition ou des actifs incorporels est constatée à titre de frais autres que d'intérêt dans la période au cours de laquelle la dépréciation survient. Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie définie font l'objet d'un amortissement sur leur durée de vie utile estimative, et ils sont également soumis à un test de dépréciation.

Impôts sur les bénéfices

Nous utilisons la méthode de l'actif et du passif fiscal, laquelle exige que les impôts sur les bénéfices reflètent l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Par conséquent, un actif ou un passif d'impôts reportés est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui seront en vigueur à la date de réalisation prévue des éléments sous-jacents de revenus et de charges. La charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats comprend les impôts exigibles et les impôts reportés. Les impôts applicables aux éléments imputés ou crédités aux capitaux propres sont déduits de ces éléments.

Le montant net des impôts reportés résultant d'écarts temporaires est inclus dans le poste Autres actifs. Nous constituons une provision cumulative pour moins-value afin de ramener la valeur des actifs d'impôts reportés au montant estimatif devant, de façon plus probable qu'improbable, être réalisé. De plus, l'état consolidé des résultats comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôts diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite

Nous offrons un certain nombre de régimes de prestations qui fournissent des prestations de retraite et certains autres avantages aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite prévus par la loi, les régimes de retraite complémentaires, les régimes à cotisations déterminées et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie.

Nous capitalisons annuellement nos régimes de retraite prévus par la loi et nos régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie en fonction des montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires compte tenu du droit à pension des employés en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. Ces régimes fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite.

Des évaluations actuarielles sont effectuées régulièrement afin de déterminer la valeur actualisée des prestations à payer, établie en fonction de la rémunération prévue des employés jusqu'à la retraite. Les placements détenus par les caisses de retraite consistent principalement en des titres de participation, en des obligations et en des débiteures. L'actif des caisses de retraite est évalué à la juste valeur.

La charge au titre des prestations constituées correspond au coût des prestations constituées au titre des services de l'année en cours, aux intérêts débiteurs sur l'obligation, au rendement des investissements prévu sur la valeur marchande de l'actif du régime, à l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés non comptabilisé et à l'amortissement des gains ou des pertes actuariels nets non comptabilisés. L'amortissement est calculé sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes.

L'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur les montants inscrits à titre de charges est constaté comme coût des prestations de retraite payées d'avance au poste Autres actifs. L'excédent cumulatif de la charge de retraite sur les cotisations aux caisses de retraite est constaté comme charge au titre des prestations constituées au poste Autres passifs. De plus, les autres avantages postérieurs au départ à la retraite sont aussi constatés sous Autres passifs.

Le coût des régimes à cotisations déterminées est imputé aux résultats au cours de la période où les services connexes sont rendus.

Une obligation additionnelle minimale doit être constatée s'il existe une obligation non capitalisée au titre des prestations constituées et i) qu'un actif a été constaté comme coût des prestations de retraite payées d'avance, ii) que l'obligation déjà constatée comme charge au titre des prestations constituées non capitalisée est inférieure à l'obligation non capitalisée au titre des prestations constituées ou iii) qu'aucune charge au titre des prestations constituées ou qu'aucun coût des prestations de retraite payées d'avance n'a été constaté. Si une obligation additionnelle doit être constatée et qu'elle excède le coût des prestations au titre des services passés non comptabilisés, l'excédent est constaté à titre d'obligation additionnelle au titre de la charge de retraite sous la rubrique Autres éléments du résultat global.

Biens administrés et biens sous gestion

Nous administrons et gérons des biens détenus par des clients, qui ne sont pas inscrits au bilan consolidé. Nous percevons des commissions de gestion des biens en contrepartie de nos services de gestion de placements et de fonds communs de placement. Nous percevons des commissions d'administration des biens en contrepartie de nos services de fiducie, de gestion de patrimoine, de garde et d'administration de biens titrisés. Les commissions sont constatées et inscrites à la rubrique Revenus autres que d'intérêt à mesure que les services sont fournis.

Titrisation des prêts

Nous effectuons périodiquement la titrisation de prêts en vendant des prêts à des entités ad hoc ou à des fiducies indépendantes, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. Ces opérations sont comptabilisées à titre de ventes, et les prêts sont retirés du bilan consolidé lorsque nous sommes réputés avoir abandonné le contrôle de ces actifs et que nous avons reçu une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux prêts cédés. Pour que l'abandon du contrôle ait lieu, les prêts cédés doivent être isolés par rapport au vendeur, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre; l'acheteur doit avoir le droit juridique de vendre ou de nantir les prêts cédés ou, si ce dernier est une structure d'accueil admissible satisfaisant à certaines restrictions établies par le Statement of Financial Accounting Standard 140 du FASB, intitulé *Accounting for Transfers and Servicing of Financial Assets and Extinguishments of Liabilities* (FAS 140), ses investisseurs doivent avoir le droit de vendre ou de nantir leur participation dans l'entité. De plus, le vendeur ne doit pas continuer de contrôler les prêts cédés en vertu d'une entente visant à lui permettre de racheter les actifs ou d'en causer le retour.

Si les conditions ne sont pas remplies, la cession est considérée comme un emprunt garanti, les prêts demeurent au bilan consolidé et le produit est constaté comme un passif.

Nous conservons souvent des droits de bénéficiaire relatifs aux prêts titrisés, tels que des coupons d'intérêts ou des droits de gestion et, dans certains cas, des comptes de réserve. Les gains découlant de ces opérations sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt, en fonction notamment de la valeur comptable précédente des prêts visés par la cession, laquelle est répartie entre les prêts cédés et les droits conservés, compte tenu de leurs justes valeurs relatives à la date de cession.

Pour établir ces justes valeurs, nous utilisons les cours des marchés, le cas échéant. Lorsque de tels cours ne sont pas disponibles pour les droits conservés, nous déterminons habituellement la juste valeur en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, établis selon les estimations les plus probables de la direction quant aux hypothèses clés, lesquelles se rapportent notamment aux taux de paiement, à la marge excédentaire, aux pertes sur créances et aux taux d'actualisation, compte tenu des risques.

Nous continuons généralement d'assumer la responsabilité de la gestion des prêts cédés. Les droits conservés dans le cadre de titrisations sont classés parmi les titres destinés à la vente s'ils peuvent faire l'objet d'un paiement contractuel anticipé ou être réglés d'une autre manière qui ne nous permettrait pas de recouvrer la quasi-totalité du placement comptabilisé.

Activités d'assurance

Les placements sont inclus dans les titres destinés à la vente. Le revenu de placement est inclus dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les primes découlant des contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés au moment où elles deviennent exigibles, sauf en ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, pour lesquels les primes sont créditées aux soldes des titulaires de police et constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les primes découlant des contrats de courte durée, principalement des contrats d'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs et aux contrats semblables à des placements sont constatés dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés sur la durée du contrat connexe.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités représentent les sinistres à court terme et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie de longue durée, à l'exception des contrats d'assurance vie universelle et des contrats semblables à des placements, sont déterminées au moyen de la méthode de la prime nivelée nette, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux charges d'exploitation. Ces hypothèses sont uniquement revues lorsqu'il est déterminé que les coûts d'acquisition reportés existants ne sont pas recouvrables. Pour ce qui est des contrats d'assurance vie universelle et des contrats semblables à des placements, les obligations sont égales à la valeur des comptes des titulaires de police et comprennent pour certains contrats une provision technique constituée selon la méthode de la prime nivelée nette. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD comprennent les primes non acquises, qui représentent la tranche non échue des primes, de même que les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés.

Les coûts d'acquisition reportés, inclus au poste Autres actifs, se composent des commissions, de certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables qui sont principalement liés à l'acquisition de nouvelles activités. L'amortissement des coûts d'acquisition reportés est inclus au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. L'amortissement de ces coûts est fonction du revenu de primes lié aux contrats de longue durée, du bénéfice brut estimatif découlant des contrats d'assurance vie universelle et des contrats semblables à des placements; pour les contrats de courte durée, l'amortissement est calculé sur la durée du contrat. Les coûts d'acquisition reportés sont évalués du point de vue des possibilités de recouvrement en fonction de la rentabilité du contrat d'assurance sous-jacent et, s'ils ne peuvent être recouverts, sont imputés au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

La valeur des activités acquises représente la valeur actualisée des flux de trésorerie nets estimatifs intégrés dans les contrats que nous acquérons, et est incluse dans le poste Autres actifs. Cette valeur est amortie suivant la même méthode que les coûts d'acquisition reportés liés aux contrats d'assurance vie.

L'actif et le passif liés aux comptes distincts représentent les fonds pour lesquels le revenu de placement, les gains et les pertes reviennent directement aux titulaires de polices. L'entente contractuelle est telle que les actifs

sous-jacents sont inscrits à notre nom mais le titulaire de police liée à un compte distinct assume le risque et conserve les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les actifs liés aux comptes distincts sont comptabilisés à la valeur marchande, sont distincts d'un point de vue juridique et ne sont pas touchés par les sinistres découlant de nos autres activités. Nous tirons uniquement un revenu provenant des services tarifés ayant trait aux actifs liés aux comptes distincts, qui est reflété dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés. Le revenu provenant des services tarifés comprend les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat.

Principales modifications comptables

Garanties

En novembre 2002, le FASB a publié le bulletin d'interprétation n° 45 (FIN 45), *Guarantor's Accounting and Disclosure Requirements for Guarantees, Including Indirect Guarantees of Indebtedness of Others*. Ces directives viennent compléter les directives comptables antérieures, et exigent que les sociétés qui agissent à titre de garant présentent des informations plus détaillées à propos de certaines garanties dans leurs états financiers annuels et intermédiaires publiés après le 15 décembre 2002. Le FIN 45 exige que le garant constate, à l'entrée en vigueur de la garantie, un passif correspondant à la juste valeur de son obligation au titre de la garantie accordée. Les exigences de constatation et de mesure initiales du passif s'appliquent sur une base prospective aux garanties établies ou modifiées après le 31 décembre 2002. L'adoption du FIN 45 n'a pas eu une incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation.

Rémunération à base d'actions

Nous avons adopté prospectivement la méthode de la juste valeur recommandée dans la norme FAS 123, *Accounting for Stock-Based Compensation*, en égard aux nouvelles attributions de rémunération à base d'actions octroyées après le 1^{er} novembre 2002. L'incidence de cette adoption est incluse dans la note 18.

Produits dérivés et activités de couverture

En avril 2003, le FASB a publié la norme 149, intitulée *Amendment of Statement 133 on Derivative Instruments and Hedging Activities* (FAS 149) qui apporte des modifications et des précisions à la comptabilisation des produits dérivés, y compris certains produits dérivés inclus dans d'autres contrats, et des activités de couverture en vertu du FAS 133. La norme FAS 149 s'applique aux contrats conclus ou modifiés après le 30 juin 2003 et aux relations de couverture désignées après cette date, sauf dans certaines circonstances. L'adoption de la norme FAS 149 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

Classement de certains instruments financiers

En mai 2003, le FASB a publié la norme 150, intitulée *Accounting for Certain Financial Instruments with Characteristics of Both Liabilities and Equity* (FAS 150). La norme FAS 150 établit les normes relatives à la façon dont un émetteur classe et mesure certains instruments financiers comportant à la fois des caractéristiques d'éléments de passif et de capitaux propres dans ses états financiers. La norme FAS 150 exige que les sociétés classent les instruments financiers visés par la norme à titre de passif (ou d'actif dans certains cas) lorsque cet instrument financier comporte une obligation de la part de l'émetteur. La norme FAS 150 s'applique à tous les instruments financiers de sociétés ouvertes conclus ou modifiés après le 31 mai 2003 et, de façon générale, s'applique à la première période intermédiaire débutant après le 15 juin 2003. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur nos états financiers.

Périmètre de consolidation

En vertu du bulletin d'interprétation n° 46 du FASB, *Consolidation of Variable Interest Entities* (FIN 46), tel qu'il est expliqué plus en détail ci-après, nous consolidons les EDDV créées après le 31 janvier 2003 lorsque nous en sommes le principal bénéficiaire.

Principales modifications comptables futures

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le 17 janvier 2003, le FASB a publié le FIN 46 qui précise l'application de l'Accounting Research Bulletin 51, intitulé *Consolidated Financial Statements*, aux entités (définies comme des EDDV et plus communément appelées entités ad hoc) dans lesquelles les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités sans le soutien

NOTE 1 Principales conventions comptables (suite)

financier subordonné supplémentaire d'autres parties, ou pour lesquelles les investisseurs ont un contrôle insuffisant en ce qui a trait aux droits de vote, n'ont pas l'obligation d'absorber les pertes prévues, ou n'ont pas le droit de recevoir les rendements résiduels prévus. Le FIN 46 exige la consolidation d'une EDDV par son principal bénéficiaire; celui-ci est défini comme la partie qui obtient la majorité des rendements résiduels et/ou assume la majorité des risques de pertes découlant des activités de l'EDDV. Le bulletin d'interprétation s'applique avec prise d'effet immédiate à toutes les EDDV créées après le 31 janvier 2003, et au plus tard à la fin de la première période de déclaration intermédiaire ou annuelle se terminant après le 15 décembre 2003 dans le cas des EDDV créées avant le 1^{er} février 2003. L'incidence prévue de l'adoption du FIN 46 pour les EDDV créées avant le 1^{er} février 2003 est présentée ci-après.

Titrisation des actifs financiers des clients

Nous administrons des programmes de papier commercial adossé à des créances offerts par des fonds multicédants, qui achètent des actifs financiers aux clients (dont le montant totalisait 26,8 milliards de dollars au 31 octobre 2003) et financent ces achats en émettant du papier commercial adossé à des créances. Les clients utilisent les fonds multicédants pour diversifier leurs sources de financement ou réduire le coût de financement. Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels aux fonds multicédants. Ces mesures sont incluses dans les données présentées à l'égard des garanties dans la note 20 et représentent la perte maximale que nous pourrions subir, qui s'établissait à 25,7 milliards de dollars au 31 octobre 2003. Le papier commercial des fonds multicédants est sans garantie sauf lorsque nous sommes partie à des facilités de garantie de liquidités ou à des rehaussements de crédit, et nous n'avons aucun droit sur les actifs détenus par les fonds multicédants. Nous procédons actuellement à la restructuration de ces fonds multicédants et, en conséquence, nous ne prévoyons pas consolider l'actif ni le passif de ces structures dans notre bilan consolidé.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous titrisons nos actifs par l'entremise d'EDDV. Nous ne prévoyons pas avoir à consolider ces EDDV en vertu du FIN 46, soit parce que ces EDDV sont des structures d'accueil admissibles aux termes de la norme FAS 140 et donc exemptées expressément de l'exigence de consolidation du FIN 46, soit parce que nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire. Pour de plus amples détails ayant trait à nos activités de titrisation, voir la note 7.

Fonds communs de placement

Nous sommes le promoteur de plusieurs fonds communs de placement, dont certaines peuvent être des EDDV. Nous tirons des honoraires (basés sur la valeur de l'actif) de notre participation aux activités courantes de gestion et d'administration de ces fonds. Nous ne garantissons ni le capital, ni le rendement de ces fonds aux investisseurs. Il se peut que nous soyons le principal bénéficiaire des fonds communs de placement considérés comme des EDDV qui présentent une faible volatilité de rendements, comme les fonds du marché monétaire, en raison de notre rôle à titre de fiduciaire et de gestionnaire du fonds qui nécessite la prise de décisions et entraîne l'inclusion de nos frais dans les rendements résiduels prévus. La consolidation de ces fonds, comme il a été estimé au 31 octobre 2003, augmenterait d'environ 13 milliards de dollars le bilan consolidé. Le risque de perte maximal découlant de notre participation aux fonds considérés comme des EDDV s'établissait à 23 millions de dollars au 31 octobre 2003, principalement en raison de nos investissements dans le capital initial. Nos droits aux actifs de ces fonds communs de placement sont limités à ce capital initial. Les autres investisseurs dans ces fonds n'ont aucun recours contre nous.

Gestion des actifs

Nous agissons à titre de gestionnaire de garanties pour plusieurs entités offrant des obligations garanties par des créances (OGC), qui investissent dans des prêts à terme avec levier financier consentis par la Banque, dans des obligations à rendement élevé et dans du crédit mezzanine aux entreprises. Au 31 octobre 2003, le capital nominal de l'actif des OGC que nous gérons se chiffrait à 1,1 milliard de dollars et la perte maximale que nous pouvions

subir se chiffrait à 13 millions, ce qui représente notre placement dans une tranche « premier risque ». Nous consolidons actuellement une OGC d'un actif de 0,4 milliard de dollars. Nous procédons à l'évaluation de ces OGC et il se pourrait que nous en soyons le principal bénéficiaire. Nous n'avons aucun droit sur les actifs de ces OGC et les créanciers de ces OGC n'ont aucun recours contre nous, sauf en ce qui concerne notre placement dans la tranche « premier risque ».

Création de produits de placement

Nous offrons des services de réorganisation d'entités qui ont habituellement pour effet de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, pour répartir le risque de crédit et créer des produits de crédit uniques qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Nous pouvons conclure des contrats sur produits dérivés avec ces entités afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et de répondre ainsi aux besoins de nos clients. Nous transférons des actifs à ces entités à titre de garantie pour les effets émis, qui ne répondent pas aux critères de la norme FAS 140 pour la comptabilisation comme une vente. Nous conservons tous les avantages et assumons tous les risques économiques liés à ces actifs, qui sont déjà inscrits au bilan consolidé et qui totalisent 1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2003. De plus, nous investissons également dans des effets émis par ces entités et, au 31 octobre 2003, nous en détenions un montant de 0,5 milliard de dollars. Nous sommes le principal bénéficiaire des entités lorsque nous détenons des effets qui nous exposent à une majorité des pertes prévues. Puisque les actifs sont déjà compris dans le bilan consolidé en vertu de la norme FAS 140, l'incidence de la consolidation ne devrait pas être importante.

Structures de rémunération

Nous offrons à certains employés des régimes de rémunération à base d'actions ainsi que des occasions de co-investissement dans des portefeuilles de placement. Lorsque nous avons droit à des actions qui sont déchuées ou qui ne sont pas acquises ou lorsque nous avons financé l'investissement offert aux employés, nous sommes généralement considérés comme le principal bénéficiaire des structures utilisées à ces fins en raison de notre lien avec les employés. Au 31 octobre 2003, le total des actifs de ces structures s'établissait à 0,2 milliard de dollars, ce qui représente notre risque de perte maximal.

Actifs administrés en fiducie

Nous agissons à titre de fiduciaire relativement à l'administration d'actifs légués par les clients, au nom de bénéficiaires désignés. Les clients utilisent ces ententes principalement pour la protection d'actifs, le transfert de patrimoine intergénérationnel et la planification financière et de succession. Lorsque nous avons des liens relativement à des prêts avec la fiducie, ils sont entièrement garantis par des actifs sûrs; notre risque de perte est donc nul. Nous pourrions devoir consolider des ententes de fiducie dont les actifs totalisent environ 0,6 milliard de dollars au 31 octobre 2003. Nous n'avons aucun droit sur ces actifs, à l'exception de nos honoraires et du recouvrement des charges. Les bénéficiaires n'ont aucun recours contre nous.

Nous sommes liés à divers titres (par exemple, à titre de prêteur, de contrepartie à des dérivés, d'investisseur, de gestionnaire ou de fiduciaire) à de nombreuses autres entités qui pourraient être des EDDV. Ces entités comprennent celles mises en place par des clients ou en leur nom aux fins d'activités de financement structuré, de titrisation ou autres. Nous continuons à évaluer nos liens avec d'éventuelles EDDV, à rechercher les occasions de restructuration et à surveiller les faits nouveaux qui touchent notre interprétation actuelle du FIN 46.

Le 31 octobre 2003, le FASB a publié un exposé-sondage visant à clarifier certaines des dispositions du FIN 46 et à exempter certaines entités de ses exigences, principalement la plupart des fonds communs de placement et les actifs administrés en fiducie. Si cet exposé-sondage était adopté dans sa forme actuelle, nous ne consoliderions pas les montants décrits plus haut en vertu de ces exemptions.

NOTE 2 Acquisitions importantes**2003**

En 2003, nous avons conclu les acquisitions de Admiralty Bancorp, Inc. (Admiralty), de Business Men's Assurance Company of America (BMA) et de Sterling Capital Mortgage Company (SCMC). Le tableau suivant présente des données relatives à ces acquisitions :

	Admiralty	BMA	SCMC
Date d'acquisition	29 janvier 2003	1 ^{er} mai 2003	30 septembre 2003
Secteur d'exploitation	RBC Banque	RBC Assurances/RBC Investissements	RBC Banque
Participation acquise	100 %	100 %	100 %
Contrepartie	Paiement de 153 \$ US en espèces	Paiement de 207 \$ US en espèces (1)	Paiement de 100 \$ US en espèces
Juste valeur des immobilisations corporelles acquises	942 \$	3 099 \$	470 \$
Juste valeur du passif pris en charge	(866)	(2 891)	(437)
Juste valeur des immobilisations corporelles nettes identifiables acquises	76	208	33
Actifs incorporels liés à des dépôts de base (2)	23	–	–
Valeur des activités acquises (3)	–	69	–
Écart d'acquisition	134	19	103
Total de la contrepartie	233 \$	296 \$	136 \$

(1) Comprend l'acquisition connexe de Jones & Babson Inc. par RBC Dain Rauscher pour une contrepartie en espèces de 19 millions de dollars US. Cette acquisition comprend des immobilisations corporelles nettes d'une juste valeur de 9 millions et a entraîné un écart d'acquisition de 19 millions.

(2) Les actifs incorporels liés à des dépôts de base pour Admiralty sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile moyenne estimative de 10 ans.

(3) La valeur des activités acquises est amortie selon la méthode linéaire sur une période pouvant atteindre 30 ans.

2002

Au cours de l'exercice 2002, nous avons fait l'acquisition du service de gestion privée de Barclays PLC dans les Amériques (Barclays) et de Eagle Bancshares, Inc. (Eagle Bancshares). Le tableau suivant présente les données relatives à ces acquisitions :

	Barclays	Eagle Bancshares
Date d'acquisition	28 juin 2002	22 juillet 2002
Secteurs d'exploitation	RBC Investissements	RBC Banque
Participation acquise	–	100 %
Contrepartie	120 \$ US en espèces	Chaque action ordinaire de Eagle Bancshares a été acquise pour 26 \$ US en espèces
Juste valeur des immobilisations corporelles acquises	741 \$	1 844 \$
Juste valeur du passif pris en charge	(640)	(1 764)
Juste valeur des immobilisations corporelles nettes identifiables acquises	101	80
Actifs incorporels liés à des dépôts de base (1)	–	22
Listes de clients et relations (1)	80	–
Écart d'acquisition	–	133
Total de la contrepartie	181 \$	235 \$

(1) Les actifs incorporels liés à des dépôts de base et les listes de clients et relations sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile moyenne estimative de 10 ans et de 15 ans, respectivement.

NOTE 3 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique

2003	RBC Banque	RBC Assurances	RBC Investissements	RBC Marchés des Capitaux	RBC Services Internationaux	Autres	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	5 546 \$	– \$	419 \$	410 \$	164 \$	109 \$	6 648 \$	5 190 \$	1 187 \$	271 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 106	2 045	3 111	2 215	680	142	10 299	5 108	3 428	1 763
Total des revenus	7 652	2 045	3 530	2 625	844	251	16 947	10 298	4 615	2 034
Provision pour pertes sur créances	554	–	(2)	189	2	(28)	715	521	106	88
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	1 404	–	–	–	–	1 404	552	414	438
Frais autres que d'intérêt	4 642	424	2 911	1 671	595	(7)	10 236	5 824	3 504	908
Bénéfice net avant impôts	2 456	217	621	765	247	286	4 592	3 401	591	600
Charge d'impôts	894	(11)	209	271	69	11	1 443	1 208	202	33
Part des actionnaires sans contrôle	8	–	–	3	–	102	113	101	7	5
Bénéfice net	1 554 \$	228 \$	412 \$	491 \$	178 \$	173 \$	3 036 \$	2 092 \$	382 \$	562 \$
Total de l'actif moyen (1)	162 400 \$	8 900 \$	17 600 \$	199 300 \$	2 000 \$	11 800 \$	402 000 \$	233 900 \$	82 200 \$	85 900 \$

2002	RBC Banque	RBC Assurances	RBC Investissements	RBC Marchés des Capitaux	RBC Services Internationaux	Autres	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	5 557 \$	– \$	371 \$	532 \$	136 \$	332 \$	6 928 \$	5 466 \$	1 106 \$	356 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 090	1 910	3 276	2 142	672	42	10 132	4 746	3 696	1 690
Total des revenus	7 647	1 910	3 647	2 674	808	374	17 060	10 212	4 802	2 046
Provision pour pertes sur créances	626	–	(1)	465	10	(35)	1 065	529	440	96
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	1 330	–	–	–	–	1 330	368	431	531
Frais autres que d'intérêt	4 520	399	3 144	1 627	548	6	10 244	5 747	3 670	827
Bénéfice net avant impôts	2 501	181	504	582	250	403	4 421	3 568	261	592
Charge d'impôts	947	(9)	158	143	77	99	1 415	1 318	49	48
Part des actionnaires sans contrôle	8	–	–	–	–	100	108	100	2	6
Bénéfice net	1 546 \$	190 \$	346 \$	439 \$	173 \$	204 \$	2 898 \$	2 150 \$	210 \$	538 \$
Total de l'actif moyen (1)	156 500 \$	7 000 \$	15 100 \$	180 700 \$	2 400 \$	10 100 \$	371 800 \$	226 900 \$	75 800 \$	69 100 \$

2001	RBC Banque	RBC Assurances	RBC Investissements	RBC Marchés des Capitaux	RBC Services Internationaux	Autres	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	5 343 \$	– \$	384 \$	408 \$	148 \$	8 \$	6 291 \$	5 493 \$	371 \$	427 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 873	1 695	2 859	2 352	710	25	9 514	5 279	2 777	1 458
Total des revenus	7 216	1 695	3 243	2 760	858	33	15 805	10 772	3 148	1 885
Provision pour pertes sur créances	732	–	2	407	(2)	(20)	1 119	757	379	(17)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	1 153	–	–	–	–	1 153	345	261	547
Frais autres que d'intérêt	4 388	375	2 510	1 804	485	79	9 641	6 214	2 712	715
Bénéfice net avant impôts	2 096	167	731	549	375	(26)	3 892	3 456	(204)	640
Charge d'impôts	912	(6)	223	200	109	(88)	1 350	1 402	(68)	16
Part des actionnaires sans contrôle	10	–	–	–	–	97	107	97	2	8
Bénéfice net (perte nette)	1 174 \$	173 \$	508 \$	349 \$	266 \$	(35) \$	2 435 \$	1 957 \$	(138) \$	616 \$
Total de l'actif moyen (1)	143 000 \$	6 400 \$	11 300 \$	159 500 \$	2 400 \$	9 100 \$	331 700 \$	212 800 \$	50 900 \$	68 000 \$

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Aux fins de l'information de gestion, nos activités sont réparties entre différents secteurs d'exploitation principaux : RBC Banque, RBC Assurances, RBC Investissements, RBC Marchés des Capitaux et RBC Services Internationaux. Le secteur Autres comprend principalement la trésorerie générale, les groupes fonctionnels, les groupes technologie et systèmes et les activités liées à l'immobilier.

Le processus d'information de gestion comprend la mesure du rendement de ces secteurs d'exploitation fondée sur notre structure de gestion, et peut ne pas être comparable à des renseignements semblables présentés par d'autres sociétés de services financiers.

Nous utilisons un modèle d'information de gestion qui comprend des méthodologies pour l'établissement des prix de cession interne des fonds, l'attribution du capital économique et les transferts de coûts afin de mesurer

les résultats des secteurs d'exploitation. Les revenus et les charges d'exploitation directement liés à un secteur d'exploitation sont inclus dans les résultats de ce secteur. L'établissement des prix de cession interne des fonds, des biens et des services entre les secteurs d'exploitation suit généralement les taux du marché. Les coûts et les frais indirects ainsi que le capital sont répartis entre les secteurs d'exploitation selon des méthodes de répartition basées sur le risque, ces méthodes étant assujetties à un examen périodique.

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont comptabilisées selon l'emplacement du client et la devise locale de référence et sont assujetties aux variations du taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

NOTE 4 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Nous avons terminé le test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition pour toutes les unités d'exploitation et déterminé que l'écart d'acquisition n'a subi aucune dépréciation.

L'amortissement des autres actifs incorporels projeté pour les exercices se terminant entre le 31 octobre 2004 et le 31 octobre 2008 est d'environ 70 millions de dollars.

Le tableau suivant présente la variation de l'écart d'acquisition en 2003 et en 2002.

Écart d'acquisition

	RBC Banque	RBC Assurances	RBC Investissements	RBC Marchés des Capitaux	RBC Services Internationaux	Total
Solde au 31 octobre 2001	2 105 \$	196 \$	1 811 \$	723 \$	117 \$	4 952 \$
Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice	179	–	–	–	2	181
Autres ajustements (1)	(55)	(9)	(19)	(12)	2	(93)
Solde au 31 octobre 2002	2 229	187	1 792	711	121	5 040
Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice	256	–	43	–	–	299
Autres ajustements (1)	(347)	(18)	(258)	(84)	1	(706)
Solde au 31 octobre 2003	2 138 \$	169 \$	1 577 \$	627 \$	122 \$	4 633 \$

(1) Les autres ajustements comprennent principalement les conversions en devises sur l'écart d'acquisition libellé en devises autres que le dollar canadien.

Autres actifs incorporels

	2003			2002		
	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Dépôts de base	381 \$	(93)\$	288 \$	423 \$	(50)\$	373 \$
Listes de clients et relations	314	(71)	243	318	(52)	266
Droits de gestion hypothécaires	75	(27)	48	41	(18)	23
Autres actifs incorporels	3	(2)	1	5	(2)	3
Total	773 \$	(193)\$	580 \$	787 \$	(122)\$	665 \$

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice net, le bénéfice par action et le bénéfice dilué par action présentés et les montants ajustés pour exclure l'amortissement de l'écart d'acquisition, déduction faite

des impôts connexes. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2001, l'écart d'acquisition n'est plus amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation.

	2003	2002	2001
Bénéfice net :			
Bénéfice net présenté	3 036 \$	2 898 \$	2 435 \$
Amortissement de l'écart d'acquisition, déduction faite des impôts connexes	–	–	250
Bénéfice net ajusté	3 036 \$	2 898 \$	2 685 \$
Bénéfice par action :			
Bénéfice par action présenté	4,48 \$	4,16 \$	3,58 \$
Amortissement de l'écart d'acquisition, déduction faite des impôts connexes	–	–	0,39
Bénéfice par action ajusté	4,48 \$	4,16 \$	3,97 \$
Bénéfice dilué par action :			
Bénéfice dilué par action présenté	4,43 \$	4,12 \$	3,55 \$
Amortissement de l'écart d'acquisition, déduction faite des impôts connexes	–	–	0,39
Bénéfice dilué par action ajusté	4,43 \$	4,12 \$	3,94 \$

NOTE 5 Valeurs mobilières

	Durée jusqu'à l'échéance (1)					2003 Total	2002 Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance précise		
Titres du compte de négociation							
Créances du gouvernement canadien	6 020 \$	4 996 \$	1 188 \$	1 132 \$	– \$	13 336 \$	12 675 \$
Trésor américain et autres organismes américains	1 617	1 850	332	466	–	4 265	1 615
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	1 266	955	878	476	–	3 575	3 833
Titres hypothécaires	107	271	135	376	–	889	612
Titres adossés à des créances	90	120	2 805	3 333	–	6 348	6 539
Titres d'emprunt de sociétés	4 207	4 142	1 886	1 487	–	11 722	9 793
Autres créances	5 415	6 459	1 072	740	766	14 452	9 211
Titres de participation	–	–	–	–	26 427	26 427	25 179
	18 722	18 793	8 296	8 010	27 193	81 014	69 457
Titres destinés à la vente							
Créances du gouvernement canadien							
Coût non amorti	4 151	4 840	524	308	–	9 823	5 519
Juste valeur estimative	4 158	4 902	554	338	–	9 952	5 613
Rendement (2)	2,9 %	4,1 %	5,0 %	6,4 %	–	3,7 %	4,5 %
Trésor américain et autres organismes américains							
Coût non amorti	1 481	2 972	308	67	–	4 828	2 068
Juste valeur estimative	1 481	2 960	281	67	–	4 789	2 188
Rendement (2)	1,0 %	2,2 %	1,3 %	4,9 %	–	1,8 %	4,6 %
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE							
Coût non amorti	4 375	326	74	–	–	4 775	2 605
Juste valeur estimative	4 378	329	74	–	–	4 781	2 633
Rendement (2)	0,1 %	0,8 %	–	–	–	0,1 %	0,7 %
Titres hypothécaires							
Coût non amorti	115	3 546	536	1 315	–	5 512	8 308
Juste valeur estimative	120	3 570	536	1 317	–	5 543	8 465
Rendement (2)	6,7 %	4,2 %	4,8 %	4,9 %	–	4,5 %	4,8 %
Titres adossés à des créances							
Coût non amorti	52	125	104	48	–	329	358
Juste valeur estimative	52	125	104	45	–	326	375
Rendement (2)	2,0 %	7,3 %	6,4 %	2,9 %	–	5,6 %	7,2 %
Titres d'emprunt de sociétés							
Coût non amorti	1 068	1 155	290	543	–	3 056	3 447
Juste valeur estimative	1 079	1 172	304	552	–	3 107	3 511
Rendement (2)	1,4 %	2,7 %	6,3 %	5,7 %	–	3,1 %	4,3 %
Autres créances							
Coût non amorti	4 091	869	208	266	505	5 939	1 868
Juste valeur estimative	4 073	879	215	279	509	5 955	1 871
Rendement (2)	0,5 %	5,1 %	5,8 %	6,5 %	4,2 %	3,1 %	2,5 %
Titres de participation							
Coût	–	–	51	–	1 242	1 293	1 272
Juste valeur estimative	–	–	40	–	1 290	1 330	1 240
Coût non amorti	15 333	13 833	2 095	2 547	1 747	35 555	25 445
Juste valeur estimative	15 341	13 937	2 108	2 598	1 799	35 783	25 896
Total de la valeur comptable des titres	34 063 \$	32 730 \$	10 404 \$	10 608 \$	28 992 \$	116 797 \$	95 353 \$

(1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.

(2) Le rendement moyen pondéré est calculé en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

Gains et pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente

	2003				2002			
	Coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur estimative	Coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur estimative
Créances du gouvernement canadien	9 823 \$	135 \$	(6)\$	9 952 \$	5 519 \$	97 \$	(3)\$	5 613 \$
Trésor américain et autres organismes américains	4 828	16	(55)	4 789	2 068	120	–	2 188
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	4 775	6	–	4 781	2 605	28	–	2 633
Titres hypothécaires	5 512	59	(28)	5 543	8 308	158	(1)	8 465
Titres adossés à des créances	329	5	(8)	326	358	28	(11)	375
Titres d'emprunt de sociétés	3 056	71	(20)	3 107	3 447	137	(73)	3 511
Autres créances	5 939	18	(2)	5 955	1 868	8	(5)	1 871
Titres de participation	1 293	45	(8)	1 330	1 272	28	(60)	1 240
	35 555 \$	355 \$	(127)\$	35 783 \$	25 445 \$	604 \$	(153)\$	25 896 \$

Gains et pertes réalisés à la vente de titres destinés à la vente

	2003	2002	2001
Gains réalisés	87 \$	82 \$	103 \$
Pertes réalisées	(68)	(194)	(233)
Gain (perte) à la vente de titres destinés à la vente	19 \$	(112)\$	(130)\$

NOTE 6 Prêts (1)

	2003	2002
Canada		
Prêts hypothécaires résidentiels	73 978 \$	67 700 \$
Prêts aux particuliers	28 262	25 918
Prêts sur cartes de crédit	4 663	4 740
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	26 852	29 832
	133 755	128 190
États-Unis		
Prêts hypothécaires résidentiels	4 096	4 353
Prêts aux particuliers	5 015	5 269
Prêts sur cartes de crédit	107	125
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	17 423	21 418
	26 641	31 165
Autres pays		
Prêts hypothécaires résidentiels	745	789
Prêts aux particuliers	726	769
Prêts sur cartes de crédit	46	49
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	10 634	10 561
	12 151	12 168
Total des prêts (2)	172 547	171 523
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(2 055)	(2 203)
Total des prêts, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts	170 492 \$	169 320 \$

(1) Comprend tous les prêts comptabilisés selon leur emplacement, sans tenir compte de la devise dans laquelle ils sont libellés ni du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Les prêts sont présentés après déduction d'un produit non gagné de 113 millions de dollars (131 millions en 2002).

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Au 31 octobre 2003	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	20 942 \$	52 889 \$	4 988 \$	78 819 \$	7 571 \$	71 117 \$	131 \$	78 819 \$
Prêts aux particuliers	24 726	6 982	2 295	34 003	20 320	13 448	235	34 003
Prêts sur cartes de crédit	4 816	–	–	4 816	–	2 977	1 839	4 816
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	40 369	10 674	3 866	54 909	18 552	34 978	1 379	54 909
Total des prêts	90 853 \$	70 545 \$	11 149 \$	172 547	46 443 \$	122 520 \$	3 584 \$	172 547
Provision cumulative pour pertes sur prêts				(2 055)				(2 055)
Total des prêts, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts				170 492 \$				170 492 \$

(1) Basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.

Prêts à intérêts non comptabilisés

	2003	2002
Prêts hypothécaires résidentiels	131 \$	131 \$
Prêts aux particuliers	235	306
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	296	346
	662	783
Prêts douteux liés à des entreprises et à des gouvernements	1 083	1 505
	1 745 \$	2 288 \$
Provision cumulative pour prêts douteux	479 \$	555 \$
Solde moyen des prêts douteux (1)	1 388 \$	1 607 \$

(1) Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2001, le solde moyen des prêts douteux s'est établi à 1 190 millions de dollars.

NOTE 6 Prêts (suite)**Provision cumulative pour pertes sur prêts**

	2003	2002	2001
Provision cumulative pour pertes sur créances au début	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$
Radiations	(976)	(1 457)	(1 125)
Recouvrements	170	198	185
Radiations nettes	(806)	(1 259)	(940)
Provision pour pertes sur créances	715	1 065	1 119
Acquisition de Admiralty Bancorp, Inc.	8	–	–
Acquisition de Eagle Bancshares, Inc.	–	18	–
Acquisition de Centura Banks, Inc.	–	–	157
Autres	(67)	98	81
Provision cumulative pour pertes sur créances à la fin	2 164	2 314	2 392
Provision cumulative pour engagements hors bilan et autres (1)	(109)	(109)	(109)
Provision cumulative pour titres exonérés d'impôts	–	(2)	(5)
Provision cumulative pour pertes sur prêts à la fin	2 055 \$	2 203 \$	2 278 \$

(1) La provision cumulative pour engagements hors bilan et autres est comprise au poste Autres passifs.

NOTE 7 Titrisations

Le tableau suivant résume nos nouvelles activités de titrisation en 2003, en 2002 et en 2001 :

Nouvelles activités de titrisation

	2003			2002			2001		
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Prêts hypothécaires commerciaux
Prêts titrisés et vendus	1 000 \$	610 \$	131 \$	– \$	1 708 \$	– \$	1 000 \$	723 \$	– \$
Produit net en espèces reçu	1 000	607	135	–	1 691	–	1 000	720	–
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	9	24	–	–	71	–	7	25	–
Gain à la vente avant impôts	9	21	4	–	54	–	7	22	–

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels garantis par le gouvernement titrisés au cours de l'exercice par la création de titres hypothécaires et conservés se chiffrent à 3 473 millions de dollars (2 026 millions en 2002; 77 millions en 2001). Les titres hypothécaires conservés sont classés au poste Titres destinés à la vente.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur des droits conservés à la date de titrisation, pour les activités de 2003, s'établissent comme suit :

Hypothèses clés

	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels
Taux de remboursement (1)	37,69 %	12,00 %
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	5,74	1,17
Pertes sur créances prévues	1,64	–
Taux d'actualisation	10,00	4,11

(1) Représente le taux de remboursement mensuel pour les créances sur cartes de crédit.

Les pertes sur un lot statique de créances comprennent les pertes sur créances réelles subies et prévues divisées par le solde initial des prêts titrisés. Le ratio de la perte prévue sur un lot statique de créances pour les prêts sur cartes de crédit titrisés au 31 octobre 2003 s'établissait à 0,41 %.

Le tableau suivant présente le capital des prêts, les prêts à intérêts non comptabilisés ainsi que les radiations nettes pour l'ensemble des prêts inscrits au bilan consolidé et les prêts titrisés que nous gérons aux 31 octobre 2003 et 2002 :

Prêts comptabilisés et titrés

	2003			2002		
	Capital des prêts	Prêts à intérêts non comptabilisés (1)	Radiations nettes	Capital des prêts	Prêts à intérêts non comptabilisés (1)	Radiations nettes
Prêts hypothécaires résidentiels	85 031 \$	233 \$	10 \$	78 323 \$	228 \$	12 \$
Prêts aux particuliers	34 003	287	305	31 956	371	328
Prêts sur cartes de crédit	7 491	46	184	6 589	41	172
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	54 909	1 401	336	61 811	1 865	779
Total des prêts gérés (2)	181 434	1 967	835	178 679	2 505	1 291
Moins : Prêts titrés et gérés (3)	8 887	–	29	7 156	–	32
Total des prêts au bilan consolidé	172 547 \$	1 967 \$	806 \$	171 523 \$	2 505 \$	1 259 \$

(1) Comprend les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours qui ne sont pas classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés.

(2) Exclut tout actif dont nous avons temporairement fait l'acquisition dans le but, au moment de l'acquisition, de le vendre à des entités ad hoc.

(3) Le capital des prêts comprend les prêts sur cartes de crédit de 2 675 millions de dollars (1 675 millions en 2002), les titres hypothécaires créés et vendus de 2 936 millions (2 416 millions en 2002) et les titres hypothécaires créés et conservés de 3 276 millions (3 065 millions en 2002).

Au 31 octobre 2003, les hypothèses économiques clés utilisées et le degré de sensibilité de la juste valeur courante de nos droits conservés advenant un changement défavorable immédiat de 10 % ou de 20 % des hypothèses clés sont présentés dans le premier tableau ci-dessous.

Ces données relatives à la sensibilité sont fondées sur des hypothèses et devraient être considérées avec prudence. Comme l'indiquent les chiffres du tableau, l'incidence d'un changement défavorable sur la juste valeur ne peut généralement pas être extrapolée, la relation entre la variation de l'hypothèse

et la variation de la juste valeur n'étant pas forcément linéaire. Également, l'incidence de la variation d'une hypothèse individuelle sur la juste valeur des droits conservés est considérée séparément, sans modification des autres hypothèses. Habituellement, la variation d'un facteur donné peut entraîner la variation d'un autre facteur, et donc accroître ou réduire le degré de sensibilité global.

Le second tableau ci-dessous présente certains flux de trésorerie provenant de titrisations en 2003, en 2002 et en 2001.

Sensibilité des hypothèses clés advenant un changement défavorable (1)

	Incidence sur la juste valeur	
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels
Juste valeur des droits conservés	19,7 \$	95,4 \$
Moyenne pondérée de la durée de la gestion qui reste à assurer (en années)	0,2	3,3
Taux de remboursement	37,69 %	12,00 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(1,2)\$	(2,2)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(2,3)	(4,4)
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	4,72 %	1,14 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(1,8)\$	(9,5)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(3,8)	(19,1)
Pertes sur créances prévues	1,64 %	–
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(0,5)\$	–
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(1,2)	–
Taux d'actualisation	10,00 %	3,79 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	– \$	(0,4)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(0,1)	(0,8)

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux prêts sur cartes de crédit, lequel est mensuel.

Flux de trésorerie provenant de titrisations (1)

	2003		2002		2001	
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels
Produit réinvesti dans des titrisations à rechargement	7 843 \$	1 268 \$	8 512 \$	303 \$	6 972 \$	13 \$
Flux de trésorerie découlant des droits conservés dans le cadre de titrisations	64	13	64	15	60	10

(1) Ne s'applique pas aux prêts hypothécaires commerciaux.

NOTE 8 Locaux et matériel

	2003			2002
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	154 \$	– \$	154 \$	172 \$
Bâtiments	625	294	331	319
Matériel informatique	1 793	1 257	536	442
Mobilier, agencements et autre matériel	948	668	280	326
Améliorations locatives	889	535	354	380
	4 409 \$	2 754 \$	1 655 \$	1 639 \$

L'amortissement pour les locaux et le matériel s'est élevé à 380 millions de dollars et à 388 millions en 2003 et en 2002, respectivement.

NOTE 9 Autres actifs

	2003	2002
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	2 568 \$	3 229 \$
Placements dans des sociétés associées	1 511	224
Intérêts courus à recevoir	1 288	1 287
Actif lié aux activités d'assurance (1)	1 190	1 041
Actifs d'impôts reportés, montant net	883	1 003
Coût des prestations de retraite payées d'avance (2)	138	109
Autres	10 919	4 651
	18 497 \$	11 544 \$

(1) L'actif lié aux activités d'assurance comprend les soldes des avances sur police, les primes impayées, les coûts d'acquisition reportés et la valeur des activités acquises.

(2) Le coût des prestations de retraite payées d'avance représente l'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite par rapport à la charge au titre des prestations constituées.

NOTE 10 Dépôts

	2003				2002
	Dépôts à vue (1)	Dépôts à préavis (2)	Dépôts à terme fixe (3)	Total	Total
Particuliers	11 368 \$	31 812 \$	63 529 \$	106 709 \$	101 892 \$
Entreprises et gouvernements	40 536	8 906	80 494	129 936	119 766
Banques (4)	2 178	63	21 632	23 873	23 382
	54 082 \$	40 781 \$	165 655 \$	260 518 \$	245 040 \$
Dépôts non productifs d'intérêts					
Canada				24 388 \$	23 222 \$
États-Unis				2 076	2 078
Autres pays				1 107	891
Dépôts productifs d'intérêts					
Canada (4)				130 135	119 737
États-Unis				36 361	35 495
Autres pays				66 451	63 617
				260 518 \$	245 040 \$

(1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit à un avis de retrait. Ces dépôts sont, principalement, des comptes-chèques.

(2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont, pour la plupart, des comptes d'épargne.

(3) Les dépôts à terme fixe comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garantis et autres instruments semblables. Au 31 octobre 2003, le solde des dépôts à terme comprend aussi les billets de dépôts de premier rang de 11,9 milliards de dollars (11,3 milliards en 2002) que nous avons émis pour fournir un financement à long terme et d'autres billets et instruments au porteur semblables de 27,3 milliards (21,7 milliards en 2002) que nous avons émis.

(4) Comprend un billet de dépôt de premier rang de 900 millions de dollars émis à Fiducie de capital RBC II (décrit à la note 13) qui porte intérêt à un taux annuel de 5,812 % et vient à échéance le 31 décembre 2053. Ce billet est remboursable, en totalité ou en partie, le 31 décembre 2008 ou après cette date, ou avant dans certaines circonstances, à notre gré, sous réserve de l'approbation du surintendant des institutions financières Canada. Ce billet est convertible en tout temps au gré de Fiducie de capital RBC II en 40 de nos actions privilégiées de premier rang de série U par tranche de 1 000 dollars du capital du billet. Fiducie de capital RBC II exercera son droit de conversion lorsque les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 exerceront leurs droits d'échange pour acquérir nos actions privilégiées de premier rang de série U.

NOTE 11 Autres passifs

	2003	2002
Emprunts à court terme des filiales	7 814 \$	10 173 \$
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	3 241	3 630
Intérêts courus à payer	1 387	1 263
Charge au titre des prestations et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite constitués (1)	1 092	919
Passif lié aux activités d'assurance	342	555
Dividendes à payer	313	289
Autres	12 010	8 245
	26 199 \$	25 074 \$

(1) La charge au titre des prestations et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite constitués représente l'excédent cumulatif de la charge de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite sur les cotisations aux caisses de retraite.

NOTE 12 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures

subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du surintendant des institutions financières Canada.

Échéance	Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellées en devises	2003	2002
3 septembre 2008	(1)	5,45 %		– \$	100 \$
15 mars 2009		6,50 %	125 \$ US	165	195
12 avril 2009	12 avril 2004 (2)	5,40 % (3)		350	350
11 juin 2009	11 juin 2004 (2)	5,10 % (3)		350	350
7 juillet 2009	7 juillet 2004 (2)	6,05 % (3)		175	175
12 octobre 2009	12 octobre 2004 (2)	6,00 % (3)		150	150
15 août 2010	15 août 2005 (2)	6,40 % (3)		700	700
13 février 2011	13 février 2006 (4)	5,50 % (3)		125	125
26 avril 2011	26 avril 2006 (5)	8,20 % (3)		100	100
12 septembre 2011	12 septembre 2006 (2)	6,50 % (3)		350	350
24 octobre 2011	24 octobre 2006 (6)	6,75 % (7)	300 \$ US	396	467
8 novembre 2011	8 novembre 2006 (8)	(9)	400 \$ US	526	625
4 juin 2012	4 juin 2007 (2)	6,75 % (3)		500	500
22 janvier 2013	22 janvier 2008 (10)	6,10 % (3)		500	500
14 novembre 2014		10,00 %		200	200
25 janvier 2015	25 janvier 2010 (11)	7,10 % (3)		500	500
12 avril 2016	12 avril 2011 (12)	6,30 % (3)		400	400
8 juin 2023		9,30 %		110	110
1 ^{er} octobre 2083	(13)	(14)		250	250
6 juin 2085	(13)	(15)	300 \$ US	396	467
				6 243	6 614
Ajustement au titre de la juste valeur (16)				338	346
				6 581 \$	6 960 \$

(1) Rachetées le 3 septembre 2003, à la valeur nominale.

(2) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de cinq points de base, ou ii) la valeur nominale, et par la suite en tout temps à la valeur nominale.

(3) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %.

(4) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de huit points de base, ou ii) la valeur nominale, et par la suite en tout temps à la valeur nominale.

(5) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de dix points de base, ou ii) la valeur nominale, et par la suite en tout temps à la valeur nominale.

(6) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du Trésor américain, majoré de dix points de base, ou ii) la valeur nominale, et par la suite en tout temps à la valeur nominale.

(7) Portent intérêt au taux de 6,75 % jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux LIBOR semestriel en dollars US majoré de 1,00 %.

(8) Remboursables par anticipation à la valeur nominale à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée.

(9) Portent intérêt au taux LIBOR trimestriel en dollars US majoré de 50 points de base jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée, et par la suite au taux LIBOR trimestriel en dollars US majoré de 1,50 %.

(10) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 18 points de base, ou ii) la valeur nominale, et par la suite en tout temps à la valeur nominale.

(11) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 12,5 points de base, ou ii) la valeur nominale, et par la suite en tout temps à la valeur nominale.

(12) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 22 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.

(13) Remboursables par anticipation à toute date de paiement des intérêts à la valeur nominale.

(14) Portent intérêt au taux des acceptations de banque de 30 jours, majoré de 40 points de base.

(15) Portent intérêt au taux LIMEAN trimestriel en dollars US majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit tiré de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.

(16) L'ajustement au titre de la juste valeur reflète le changement apporté à la valeur comptable des débentures subordonnées faisant l'objet d'une couverture, par suite de l'adoption de la norme FAS 133. Les débentures subordonnées faisant l'objet d'une couverture précise viennent à échéance à des dates s'échelonnant entre le 24 octobre 2011 et le 12 avril 2016.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

2004 à 2008	– \$
2009 à 2013	4 552
Par la suite	2 029
	6 581 \$

NOTE 13 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

	2003	2002
Titres de fiducie émis par la Fiducie de capital RBC (1)	1 434 \$	1 434 \$
Autres	40	35
	1 474 \$	1 469 \$

(1) Comprend les montants cumulés au titre des distributions.

NOTE 13 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (suite)

Nous émettons des titres de la Fiducie de capital RBC (RBC TruCS) par l'entremise de notre filiale consolidée Fiducie de capital RBC (la Fiducie), une société de fiducie à capital fixe créée en vertu des lois de la province d'Ontario. Le produit des titres RBC TruCS sert à financer l'acquisition d'actifs fiduciaires par la Fiducie. Au moment de la consolidation, ces titres RBC TruCS sont inscrits dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales. En 2003, nous avons créé une autre entité, Fiducie de capital RBC II, une fiducie à capital variable, pour émettre des titres RBC TruCS dont le produit est affecté à l'acquisition d'un billet de dépôt de premier rang émis par nous. En vertu du FIN 46, Fiducie de capital RBC II est une entité à détenteurs de droits variables. Nous ne consolidons pas Fiducie de capital RBC II puisque

nous ne sommes pas réputés en être le principal bénéficiaire. Par conséquent, les titres RBC TruCS émis par Fiducie de capital RBC II ne sont pas inscrits dans notre bilan consolidé, mais le billet de dépôt de premier rang est inscrit sous la rubrique Dépôts, comme il est indiqué à la note 10. Les détenteurs de titres RBC TruCS peuvent recevoir des distributions fixes semi-annuelles en espèces non cumulatives. Si les fiducies ne sont pas en mesure de verser entièrement les distributions semi-annuelles, nous ne verserons aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Les modalités des titres RBC TruCS en circulation au 31 octobre 2003 s'établissent comme suit :

Émetteur	Dates d'émission	Dates de distribution	Rendement annuel	Dates de rachat / Dates de conversion		Montant en capital
				Au gré de la Fiducie	Au gré du détenteur (3)	
Fiducie de capital RBC (1), (4)						
650 000 titres de la Fiducie de capital, série 2010	24 juillet 2000	30 juin 31 décembre	7,288 %	31 décembre 2005	31 décembre 2010	650 \$
750 000 titres de la Fiducie de capital, série 2011	6 décembre 2000	30 juin 31 décembre	7,183 %	31 décembre 2005	31 décembre 2011	750
Total compris dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales						1 400 \$
Fiducie de capital RBC II (2), (4)						
900 000 titres de la Fiducie de capital, série 2013	23 juillet 2003	30 juin 31 décembre	5,812 %	31 décembre 2008	En tout temps	900 \$

- (1) Sous réserve de l'approbation du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (2) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter tous les titres RBC TruCS de série 2013 en circulation sans le consentement des détenteurs de ces titres, en totalité ou en partie, à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (3) Les détenteurs des titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 peuvent échanger, à la date de conversion indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente, les titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries Q et R, respectivement. Les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 peuvent en tout temps échanger, en totalité ou en partie, leurs titres RBC TruCS de série 2013 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U pour chaque titre échangé.
- (4) Les titres RBC TruCS peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu plus de six mois avant la date de conversion, au gré du détenteur, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter de la date correspondant à six mois avant la date de conversion, au gré du détenteur, comme il est indiqué plus haut. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 dollars plus les distributions impayées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant les 30 juin 2010 et 2011, majoré de 33 points de base et de 40 points de base pour les séries 2010 et 2011, et échéant le 31 décembre 2013, majoré de 23 points de base pour la série 2013, respectivement.

NOTE 14 Capital-actions**Capital-actions autorisé**

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 10 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Capital-actions émis et en circulation

	2003			2002			2001		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées de premier rang									
À dividende non cumulatif, série E (1)	–	– \$	– \$	–	– \$	3,06 \$	1 500	149 \$	5,16 \$
À dividende non cumulatif, série H (1)	–	–	–	–	–	–	–	–	1,69
En dollars US, à dividende non cumulatif, série I (1)	–	–	–	–	–	0,02 US	8 000	315	1,91 US
À dividende non cumulatif, série J (1)	–	–	0,90	12 000	294	1,78	12 000	294	1,78
En dollars US, à dividende non cumulatif, série K (1)	–	–	0,80 US	10 000	384	1,58 US	10 000	392	1,58 US
À dividende non cumulatif, série N	12 000	293	1,18	12 000	293	1,18	12 000	293	1,18
À dividende non cumulatif, série O	6 000	145	1,38	6 000	145	1,38	6 000	145	1,38
En dollars US, à dividende non cumulatif, série P	4 000	128	1,44 US	4 000	152	1,44 US	4 000	155	1,44 US
À dividende non cumulatif, série S	10 000	247	1,53	10 000	247	1,53	10 000	247	0,65
		813 \$			1 515 \$			1 990 \$	
Actions ordinaires									
Solde au début	665 257	6 963 \$		674 021	6 926 \$		602 398	3 074 \$	
Émises	–	–		–	–		12 305	576	
Émises en vertu du régime d'options sur actions (2)	5 303	190		5 211	175		2 819	81	
Émises lors de l'acquisition de Centura Banks, Inc.	–	–		–	–		67 413	3 317	
Émises lors de l'acquisition de Richardson Greenshields Limitée (3)	–	–		318	15		13	2	
Frais d'émission, déduction faite des impôts connexes	–	–		–	(1)		–	(12)	
Achetées aux fins d'annulation	(14 539)	(154)		(14 293)	(152)		(10 927)	(112)	
Solde à la fin	656 021	6 999 \$	1,72 \$	665 257	6 963 \$	1,52 \$	674 021	6 926 \$	1,38 \$

- (1) Le 26 mai 2003, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang de séries J et K. Le 26 novembre 2001 et le 11 octobre 2002, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang de séries I et E, respectivement. Le 24 août 2001, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang de série H.
- (2) Comprend la levée des options sur actions à même les attributions assorties des droits à la plus-value des actions combinées entraînant une contre-passation de la charge à payer, déduction faite des impôts connexes, de 3 millions de dollars (8 millions en 2002), ainsi que la levée d'options découlant des droits à la plus-value des actions combinées ayant fait l'objet d'un renoncement, déduction faite des impôts connexes, de 4 millions.
- (3) Au cours de 2002, nous n'avons échangé aucune action de catégorie B (36 527 en 2001) mais avons échangé 1 846 897 actions de catégorie C (77 956 en 2001) émises par notre filiale en propriété exclusive, Royal Bank DS Holding Inc., lors de l'acquisition de Richardson Greenshields Limitée contre 318 154 actions ordinaires (13 621 en 2001).

Conditions liées aux actions privilégiées

	Dividendes par action (1)	Date de rachat (2)	Prix de rachat (3)	Dates de conversion	
				Au gré de la Banque (2), (4)	Au gré du détenteur (5)
Actions privilégiées de premier rang					
À dividende non cumulatif, série N	0,293750 \$	24 août 2003	26,00 \$	24 août 2003	24 août 2008
À dividende non cumulatif, série O	0,343750	24 août 2004	26,00	24 août 2004	Non convertibles
En dollars US, à dividende non cumulatif, série P	0,359375 US	24 août 2004	26,00 US	24 août 2004	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série S	0,381250	24 août 2006	26,00	24 août 2006	Non convertibles

- (1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de séries N, O, P et S sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.
- (2) Sous réserve du consentement du surintendant des institutions financières Canada et des exigences de la *Loi sur les banques*, nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Ces actions peuvent être rachetées en espèces, dans le cas des actions de série N, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2003, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2007; dans le cas des actions de séries O et P, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2004, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2008; dans le cas des actions de série S, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 26 août 2006, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2010.
- (3) Sous réserve du consentement du surintendant des institutions financières Canada et des exigences de la *Loi sur les banques*, nous pouvons racheter aux fins d'annulation, dans le cas des actions de séries N, O, P et S au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- (4) Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, nous pouvons, aux dates précisées ci-dessus, convertir les actions privilégiées de premier rang de séries N, O, P et S en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- (5) Sous réserve du droit que nous avons de racheter nos actions ou de trouver d'autres acheteurs, le détenteur peut, à compter des dates précisées ci-dessus, convertir ses actions privilégiées en actions ordinaires. Les actions de séries N peuvent être converties trimestriellement en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La *Loi sur les banques* (Canada) (la *Loi*) nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrions, aux règles relatives à la suffisance du capital et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la *Loi*. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement.

En outre, nous ne pouvons déclarer ni verser un dividende sans avoir obtenu l'approbation du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) si, le jour où le dividende est déclaré, la totalité de l'ensemble des dividendes pour l'exercice excède le total de notre bénéfice net jusqu'à ce jour et de notre bénéfice net non réparti pour les deux exercices précédents.

Nous avons convenu que s'il advenait que Fiducie de capital RBC ou Fiducie de capital RBC II ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur ses titres de fiducie, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités

Depuis juin 2001, dans le cadre d'une offre publique de rachat d'une durée de un an, nous avons racheté par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto et de la Bourse de Montréal 15 401 100 actions ordinaires à un prix moyen de 49,32 \$ par action. Conformément à cette offre, 10 927 200 actions ordinaires ont été rachetées durant l'exercice 2001 à un prix de 509 millions de dollars et 4 473 900 actions ordinaires ont été rachetées durant l'exercice 2002 à un prix de 251 millions de dollars.

Le 24 juin 2002, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités d'une durée de un an, en vue de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 20 millions de nos actions ordinaires par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto et de la Bourse de Montréal, ce qui représente environ 3 % de nos actions ordinaires en circulation. Au cours de l'exercice 2002, un total de 14 292 800 actions ordinaires ont été rachetées pour un montant de 764 millions de dollars, à un prix moyen de 53,45 \$ par action. Par suite du renouvellement de cette offre publique de

rachat, 9 818 900 actions ordinaires ont été rachetées à un prix moyen de 52,27 \$ par action, pour un montant de 513 millions de dollars, et 8 629 337 actions ordinaires ont été rachetées au cours de l'exercice 2003 à un prix moyen de 58,09 \$ par action, pour un montant de 502 millions.

Le 24 juin 2003, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités, en vue de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 25 millions de nos actions ordinaires, ce qui représente environ 3,8 % de nos actions ordinaires en circulation. Par suite du renouvellement de cette offre publique de rachat, 5 910 200 actions ordinaires ont été rachetées à un prix moyen de 59,30 \$ par action, pour un montant de 350 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2003, un total de 14 539 537 actions ordinaires ont été rachetées pour un montant de 852 millions de dollars à un prix moyen de 58,58 \$ par action.

Capital réglementaire

Nous sommes assujettis à des exigences en matière de capital réglementaire établies par le BSIF, exigences qui comprennent l'utilisation des PCGR du Canada. Les ratios de capital ajustés en fonction des risques et le ratio actif/capitaux propres sont deux mesures de la solidité du capital établies par le BSIF en fonction des normes de la Banque des règlements internationaux (BRI).

Le BSIF requiert des banques canadiennes qu'elles maintiennent des ratios minimaux du capital de première catégorie et du capital total de 4 % et de 8 %, respectivement. Cependant, le BSIF a également établi de façon formelle les ratios fondés sur le risque que doivent viser les institutions de dépôt au Canada. Ces cibles sont un ratio du capital de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du capital total d'au moins 10 %. Au 31 octobre 2003, nous avons des ratios du capital de première catégorie et du capital total de 9,7 % et de 12,8 %, respectivement (9,3 % et 12,7 % en 2002).

Pour ce qui est de l'évaluation du ratio actif/capitaux propres, le BSIF précise que notre actif total, y compris certains instruments financiers hors bilan, ne peut excéder 23 fois le capital total. Au 31 octobre 2003, notre ratio actif/capitaux propres était de 18,2 fois (17,3 fois en 2002).

Au 31 octobre 2003, selon les PCGR des États-Unis et les lignes directrices fournies par le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis, nous avons des ratios du capital de première catégorie et du capital total de 8,7 % et de 12,0 %, respectivement (8,5 % et 11,9 % en 2002).

NOTE 15 Impôts sur les bénéfices

	2003	2002	2001
Charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats			
Exigibles			
Au Canada – Fédéral	726 \$	681 \$	827 \$
Provinciaux	317	265	354
À l'étranger	276	155	103
	1 319	1 101	1 284
Reportés			
Au Canada – Fédéral	88	205	22
Provinciaux	34	70	3
À l'étranger	2	39	41
	124	314	66
	1 443	1 415	1 350
Charge (économie) d'impôts présentée dans l'état consolidé de la variation des capitaux propres			
Gains et pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente, déduction faite des opérations de couverture	(101)	(4)	221
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	1 064	100	(472)
Gains et pertes sur les produits dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie	43	30	(173)
Obligation additionnelle au titre de la charge de retraite	(113)	(155)	(12)
Coûts d'émission	(3)	–	(15)
Droits à la plus-value des actions	5	22	–
	895	(7)	(451)
Total de la charge d'impôts	2 338 \$	1 408 \$	899 \$

Impôts reportés

	2003	2002
Actifs d'impôts reportés (1)		
Provision cumulative pour pertes sur créances	505 \$	512 \$
Montant lié à la rémunération reportée	338	339
Montant lié aux régimes de retraite	292	210
Reports prospectifs de pertes fiscales	35	35
Produits reportés	166	60
Autres	299	259
	1 635	1 415
Provision cumulative pour moins-value	(16)	(13)
	1 619	1 402
Passifs d'impôts reportés		
Locaux et matériel	(14)	(9)
Charges reportées	(289)	(240)
Autres	(433)	(150)
	(736)	(399)
Actifs d'impôts reportés, montant net	883 \$	1 003 \$

(1) Nous avons déterminé qu'il est plus probable qu'improbable que le montant des actifs d'impôts reportés, déduction faite de la provision cumulative pour moins-value, sera réalisé grâce à une combinaison de résorptions futures d'écarts temporaires et de bénéfice imposable.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

	2003		2002		2001	
Impôts sur les bénéfices au taux d'imposition canadien prévu par la loi	1 672 \$	36,4 %	1 702 \$	38,5 %	1 615 \$	41,5 %
Augmentation (diminution) des impôts attribuable à ce qui suit :						
Taux d'imposition moins élevé applicable aux filiales	(204)	(4,4)	(276)	(6,2)	(253)	(6,5)
Bénéfices tirés des titres exonérés d'impôts	(19)	(0,4)	(7)	(0,2)	(7)	(0,2)
Variation du taux d'imposition	31	0,7	33	0,7	79	2,0
Autres	(37)	(0,9)	(37)	(0,8)	(84)	(2,1)
Charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats/taux d'imposition effectif	1 443 \$	31,4 %	1 415 \$	32,0 %	1 350 \$	34,7 %

Le bénéfice réalisé à l'étranger par certaines filiales serait imposé uniquement au moment de son rapatriement au Canada. Comme nous ne prévoyons pas actuellement le rapatriement de ces bénéfices non répartis, aucun passif d'impôts reportés n'a été constaté à leur égard. Selon les estimations,

les impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non répartis accumulés par des filiales à l'étranger était rapatriée, s'élèveraient à 728 millions de dollars au 31 octobre 2003 (841 millions en 2002; 772 millions en 2001).

NOTE 16 Activités d'assurance***Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance***

	2003	2002
Sinistres	665 \$	295 \$
Obligations futures liées aux indemnités d'assurance	7 965	4 452
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	8 630 \$	4 747 \$

L'incidence de la variation des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont comprises dans l'état consolidé des résultats au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance pour la période au cours de laquelle les estimations sont modifiées. Pour les obligations liées aux contrats de courte durée pour l'assurance des dommages comptabilisées à la valeur actualisée, les taux d'intérêt utilisés pour l'actualisation vont de 3 % à 10 %.

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue

d'obtenir une plus grande diversification, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité de croissance future additionnelle. Ces ententes de réassurance avec des compagnies cédantes ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations de risques de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur.

Les montants de réassurance inclus dans les revenus autres que d'intérêt pour les exercices terminés le 31 octobre sont présentés dans le tableau suivant :

Primes nettes

	2003	2002	2001
Primes brutes	2 562 \$	2 065 \$	1 873 \$
Primes cédées	(986)	(501)	(454)
Primes nettes	1 576 \$	1 564 \$	1 419 \$

Montants à recouvrer au titre de la réassurance

	2003	2002
Sinistres payés	356 \$	426 \$
Indemnités d'assurance futures	2 965	1 520
Montants à recouvrer au titre de la réassurance	3 321 \$	1 946 \$

NOTE 17 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite

Nous offrons un certain nombre de régimes à cotisations ou à prestations déterminées prévus par la loi qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés admissibles.

Les tableaux qui suivent présentent des données relatives à nos régimes d'avantages, incluant les montants constatés au bilan consolidé ainsi que les composantes de la charge nette des prestations de l'exercice.

Actifs des régimes, obligation au titre des prestations et capitalisation

	Régimes de retraite (1)		Autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite (2)	
	2003	2002	2003	2002
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes (3), (4)				
Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture	3 747 \$	4 049 \$	– \$	1 \$
Rendement réel de l'actif des régimes	415	(133)	–	–
Cotisations de la Banque	670	99	27	23
Cotisations des participants	23	19	1	1
Prestations versées	(263)	(258)	(28)	(25)
Règlements de régimes	–	(52)	–	–
Acquisitions d'entreprises	97	–	–	–
Variation des taux de change	(32)	17	–	–
Transferts d'autres régimes	–	6	–	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture	4 657 \$	3 747 \$	– \$	– \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées (3)				
Obligation au titre des prestations constituées à l'ouverture	4 590 \$	4 044 \$	1 067 \$	693 \$
Coût des services rendus	120	113	39	22
Intérêts débiteurs	306	297	80	51
Cotisations des participants	23	19	1	1
Perte actuarielle	443	280	214	318
Prestations versées	(263)	(258)	(28)	(25)
Transferts d'autres régimes	–	3	–	–
Modifications et compressions de régimes	–	59	1	7
Acquisitions d'entreprises	123	2	18	–
Variation des taux de change	(60)	31	(13)	–
Obligation au titre des prestations constituées à la clôture	5 282 \$	4 590 \$	1 379 \$	1 067 \$
Capitalisation				
(Déficit) excédent de l'actif des régimes sur l'obligation au titre des prestations	(625)\$	(843)\$	(1 379)\$	(1 067)\$
Perte actuarielle nette non comptabilisée	1 071	792	549	360
Obligation (actif) transitoire non comptabilisé	(19)	(26)	174	190
Coût des prestations au titre des services passés non comptabilisé	181	211	13	13
Cotisations entre la date d'évaluation et le 31 octobre	25	222	2	3
Autres	(1)	(1)	–	1
Montant net comptabilisé au 31 octobre	632 \$	355 \$	(641)\$	(500)\$
Montants comptabilisés au bilan consolidé :				
Coût des prestations de retraite payées d'avance	138 \$	109 \$		
Charge au titre des prestations constituées à payer	(451)	(419)		
Actifs incorporels	175	205		
Autres éléments du résultat global cumulés	770	460		
Montant net comptabilisé au 31 octobre	632 \$	355 \$		
Hypothèses moyennes pondérées				
Taux d'actualisation	6,25 %	6,75 %	6,50 %	7,00 %
Taux de rendement à long terme présumé de l'actif des régimes	7,00 %	7,00 %	–	–
Taux de croissance de la rémunération future	4,40 %	4,40 %	4,40 %	4,40 %

Charge au titre des prestations constituées (5)

	2003	2002	2001
Coût des services rendus	120 \$	113 \$	104 \$
Intérêts débiteurs	306	297	268
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	(300)	(300)	(306)
Amortissement de l'actif transitoire	(2)	(2)	(2)
Amortissement du coût des services passés	31	32	17
Amortissement de la perte (du gain) actuariel net	15	(27)	(45)
Perte sur règlement	–	52	–
Autres	–	(45)	(14)
Charge au titre des régimes à prestations déterminées	170	120	22
Charge au titre des régimes à cotisations déterminées	67	61	30
Charge au titre des prestations constituées	237 \$	181 \$	52 \$

Charge au titre des autres avantages postérieurs au départ à la retraite (2)

	2003	2002	2001
Coût des services rendus	39 \$	22 \$	64 \$
Intérêts débiteurs	80	51	49
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	–	–	(1)
Amortissement de l'obligation transitoire	17	17	17
Amortissement de la perte (du gain) actuariel net	24	–	–
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés	1	2	2
Charge au titre des autres avantages postérieurs au départ à la retraite	161 \$	92 \$	131 \$

Sensibilité des hypothèses clés en 2003

Prestations de retraite	Variation de l'obligation		Variation de la charge	
	2003	2002	2003	2002
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	179 \$	–	21 \$	–
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	22	–	5	–
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse du taux de rendement à long terme sur l'actif des régimes	–	–	11	–
Autres avantages postérieurs au départ à la retraite	Variation de l'obligation		Variation de la charge	
	2003	2002	2003	2002
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	65 \$	–	8 \$	–
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	8	–	2	–

- Ces montants comprennent l'actif des régimes de 4 328 millions de dollars (3 239 millions en 2002) et les obligations au titre des prestations constituées de 4 991 millions (4 131 millions en 2002) pour les régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés.
- Comprend les avantages postérieurs au départ à la retraite liés à l'assurance maladie, à l'assurance soins dentaires et à l'assurance vie. Les taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé à l'égard du prochain exercice étaient de 8 % pour les soins médicaux et de 4,5 % pour les soins dentaires, diminuant à un taux final de 4,5 % en 2009. Ces taux servent à évaluer le coût prévu des prestations de retraite visées par les régimes de soins médicaux et d'assurance vie postérieurs au départ à la retraite. Une hausse de un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé aurait fait augmenter le coût des services rendus et les intérêts débiteurs de 21 millions de dollars et l'obligation, de 182 millions. Une baisse de un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé aurait fait diminuer le coût des services rendus et les intérêts débiteurs de 14 millions de dollars et l'obligation, de 143 millions.
- Pour la période de douze mois commençant le 1^{er} octobre et se terminant à la date d'évaluation, soit le 30 septembre.
- L'actif des régimes comprend 525 342 (818 597 en 2002) actions ordinaires de la Banque Royale du Canada ayant une juste valeur de 31 millions de dollars (43 millions en 2002). De plus, des dividendes totalisant 1,1 million de dollars (1 million en 2002) ont été reçus relativement aux actions ordinaires de la Banque Royale du Canada détenues dans l'actif des régimes au cours de l'exercice.
- La charge de retraite a été établie au moyen d'un taux d'actualisation présumé de 6,75 % (7,00 % en 2002; 7,00 % en 2001).

NOTE 18 Rémunération à base d'actions

Régime d'options sur actions

Nous avons deux régimes d'options sur actions, un pour certains de nos employés clés et un autre pour les administrateurs qui ne sont pas nos employés. Le 19 novembre 2002, le conseil d'administration a décidé de mettre fin de façon définitive aux octrois futurs d'options en vertu du régime d'options sur actions des administrateurs. En vertu des régimes offerts aux employés, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires à des prix qui ne doivent pas être inférieurs à ceux du marché le jour de l'octroi. Les options sont acquises sur une période de quatre ans pour les employés et peuvent être levées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

Pour les options octroyées avant le 31 octobre 2002, qui n'étaient pas assorties de droits à la plus-value des actions combinés, aucune charge de rémunération n'a été constatée puisque, à la date de l'octroi, le prix de levée des options n'était pas inférieur au cours du marché des actions sous-jacentes. Lorsque les options sont levées, le produit obtenu est crédité aux actions ordinaires.

Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les octrois d'options en vertu du régime d'options sur actions pour les employés étaient assortis de droits à la plus-value des actions combinés. Les droits à la plus-value des actions permettent aux participants d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que l'option correspondante. Ainsi, les participants reçoivent un paiement en espèces égal à la différence entre le cours de clôture des actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix d'exercice de l'option. Au cours du dernier trimestre de 2002 et du premier trimestre de 2003, certains participants de la haute direction ont renoncé volontairement à leurs droits à la plus-value des actions mais ont conservé les options correspondantes.

La charge de rémunération pour les droits à la plus-value des actions a été constatée au moyen d'estimations basées sur l'expérience acquise des participants exerçant leurs droits à la plus-value des actions plutôt que les options correspondantes. La charge de rémunération pour ces octrois, qui est amortie sur la période d'acquisition des options connexes, s'établissait à 18 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 (27 millions en 2002; 23 millions en 2001).

Options sur actions

	2003		2002		2001	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
En cours au début	28 479	39,54 \$	30 158	36,84 \$	25 880	33,61 \$
Options octroyées	1 985	58,03	4 215	49,12	7 949	44,46
Levées ou exercées – Actions ordinaires	(5 303)	34,48	(5 211)	32,07	(2 819)	28,77
– Droits à la plus-value des actions	(170)	37,35	(291)	34,01	(259)	33,55
Options annulées	(188)	47,55	(392)	38,37	(593)	37,82
En cours à la fin	24 803	42,06 \$	28 479	39,54 \$	30 158	36,84 \$
Options pouvant être levées à la fin	15 415	38,24 \$	14 050	36,07 \$	12 895	32,62 \$
Options pouvant être octroyées	14 309		16 105		20 289	

Fourchette des prix de levée

	Options en cours			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Durée de vie contractuelle restante moyenne	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
De 14,46 \$ à 15,68 \$	349	15,56 \$	2,9	349	15,56 \$
De 24,80 \$ à 28,25 \$	1 673	26,13	6,0	1 673	26,13
De 30,00 \$ à 39,64 \$	11 450	36,66	6,1	9 866	37,20
De 43,59 \$ à 49,36 \$	9 354	49,14	8,4	3 513	49,11
De 50,00 \$ à 59,35 \$	1 977	57,92	10,0	14	50,71
Total	24 803	42,06 \$	7,3	15 415	38,24 \$

Méthode de la juste valeur

La norme FAS 123, *Accounting for Stock-Based Compensation*, recommande l'utilisation de la méthode de la juste valeur pour la constatation d'une charge pour les attributions d'options. Elle permet l'utilisation de la méthode de la valeur intrinsèque (APB 25, *Accounting for Stock Issued to Employees*), à condition que soit présentée l'incidence pro forma de l'adoption de la méthode de la juste valeur sur le bénéfice net et sur le bénéfice par action. Pour les options assorties de droits à la plus-value des actions, la norme FAS 123 recommande la constatation d'une charge basée sur la valeur intrinsèque pour la totalité de l'attribution. Nous avons adopté prospectivement les

recommandations de la norme FAS 123 pour les nouvelles attributions octroyées après le 1^{er} novembre 2002. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite relativement à ces attributions se chiffrait à 6 millions de dollars.

Nous avons présenté l'information pro forma requise comme si nous avions adopté les dispositions sur la constatation recommandées par la norme FAS 123 en 2003, en 2002 et en 2001 pour les attributions octroyées avant 2003, comme suit :

Bénéfice net et bénéfice par action pro forma

	2003	Tel que déclaré		2003	Données pro forma (1)	
		2002	2001		2002	2001
Bénéfice net	3 036 \$	2 898 \$	2 435 \$	2 990 \$	2 856 \$	2 399 \$
Bénéfice par action	4,48	4,16	3,58	4,41	4,10	3,53
Bénéfice dilué par action	4,43	4,12	3,55	4,37	4,07	3,50

(1) Selon la méthode d'évaluation fondée sur la juste valeur, la charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des options sur actions s'y rapportant. Par conséquent, les données pro forma obtenues au moyen de cette méthode ne sont peut-être pas représentatives des résultats futurs.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice 2003 a été estimée à la date de l'octroi au moyen d'un modèle d'établissement des prix des options fondé sur les hypothèses suivantes : i) un taux d'intérêt hors risque de 4,61 % (4,89 % en 2002; 5,86 % en 2001), ii) une durée de vie prévue de six ans pour les options (six ans en 2002; dix ans en 2001),

iii) une volatilité prévue de 20 % (20 % en 2002; 24 % en 2001) et iv) des dividendes prévus de 2,95 % (2,9 % en 2002; 2,67 % en 2001). La juste valeur de chacune des options octroyées était de 11,60 \$ (10,02 \$ en 2002; 14,78 \$ en 2001).

Régimes d'actionariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir des actions au moyen de régimes d'épargne et d'actionariat RBC. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations déterminées pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous verserons 50 % de la cotisation de l'employé dans des actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 livres sterling par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 55 millions de dollars (49 millions en 2002; 47 millions en 2001) pour l'acquisition d'actions ordinaires. Au 31 octobre 2003, un total de 17 544 654 actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes.

Régimes d'achat d'actions différé et autres régimes

Nous offrons des régimes d'achat d'actions différé aux dirigeants ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés. En vertu de ces régimes, chacune de ces personnes peut choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de sa prime de rendement annuelle ou de ses jetons de présence sous forme d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les actions différées génèrent des dividendes sous forme d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces actions qu'au moment de prendre sa retraite, qu'en cas d'une invalidité permanente ou que lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des actions différées équivaut à la valeur marchande des actions ordinaires à la date de conversion. Au 31 octobre 2003, la valeur des actions différées s'établissait à 105 millions de dollars (73 millions en 2002; 52 millions en 2001). La plus-value des actions et les dividendes s'y rapportant comptabilisés dans les charges pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 relativement à ces régimes se sont établis à 16 millions de dollars (16 millions en 2002; 8 millions en 2001).

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés de RBC Marchés des Capitaux. En vertu de ce régime, un pourcentage de la prime de rendement annuelle de chacun de ces employés est reporté et génère des dividendes au même taux que celui des actions ordinaires. L'employé touchera la prime en trois montants égaux versés dans les 90 jours suivant la fin de chacun des trois exercices suivants. La valeur de la prime différée sera égale à la valeur initiale de la prime rajustée en fonction des dividendes et des variations de la valeur marchande des actions ordinaires à la date à laquelle la prime est versée. Au 31 octobre 2003, la valeur du régime de primes différées s'établissait à 215 millions de dollars (187 millions en 2002; 128 millions en 2001). La plus-value des actions et les dividendes s'y rapportant comptabilisés dans les charges pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 relativement à ce régime s'établissaient à 22 millions de dollars (20 millions en 2002; recouvrement de 5 millions en 2001).

Nous offrons des régimes d'achat d'actions différé à certains employés clés de RBC Investissements, comprenant diverses périodes d'acquisition allant jusqu'à une période maximale de cinq ans. En vertu de certains de ces régimes, les attributions peuvent être reçues sous forme d'actions ordinaires détenues en fiducie, ou sous forme d'actions différées. Le participant ne peut convertir ces actions qu'au moment de prendre sa retraite, qu'en cas d'une invalidité permanente ou que lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des actions différées équivaut à la valeur marchande des actions ordinaires à la date de conversion. Certains régimes attribuent des actions qui suivent de près la valeur des actions ordinaires comprenant un paiement intégral en espèces à la fin de la période maximale de cinq ans. Au 31 octobre 2003, la valeur des actions différées détenues en fiducie s'établissait à 58 millions de

dollars (34 millions en 2002; 14 millions en 2001). Au 31 octobre 2003, la valeur de ses diverses actions s'établissait à 26 millions de dollars (10 millions en 2002; 4 millions en 2001). La charge de rémunération à base d'actions comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 relativement à ces régimes s'établissait à 30 millions de dollars (32 millions en 2002; 16 millions en 2001).

Nous offrons un régime de participation différée aux bénéficiaires à certains employés clés. L'attribution des actions différées en fonction du rendement se compose de 50 % d'actions ordinaires et de 50 % d'actions au rendement, qui sont acquises après trois ans. Au moment de l'acquisition des actions, les actions différées en fonction du rendement peuvent être augmentées ou diminuées de 50 % selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui de 15 institutions financières nord-américaines. La valeur des actions ordinaires détenues au 31 octobre 2003 était de 102 millions de dollars (34 millions en 2002; néant en 2001). Une charge de rémunération de 33 millions de dollars (11 millions en 2002; néant en 2001) a été constatée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 relativement à cette attribution.

Nous offrons un régime de rémunération à moyen terme à certains hauts dirigeants. En vertu de ce régime, les attributions sont converties en actions équivalentes à des actions ordinaires. Les actions sont acquises en tranches égales sur une période de trois ans. Les actions ont une valeur équivalente à la valeur marchande des actions ordinaires à chaque date d'acquisition et sont payées en espèces ou en actions ordinaires, à notre gré. Au 31 octobre 2003, la valeur des actions s'établissait à 9 millions de dollars (16 millions en 2002; 21 millions en 2001). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 à l'égard de ce régime s'est établie à 5 millions de dollars (12 millions en 2002; 8 millions en 2001).

Dain Rauscher maintient un régime de rémunération différée non admissible pour les employés clés conformément à une entente appelée le régime d'accumulation de patrimoine. Ce régime permet aux employés admissibles d'effectuer des reports de leur revenu annuel et de répartir ces reports parmi un choix varié de fonds, y compris un régime d'achat d'actions RBC qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires. Certains reports peuvent aussi être admissibles à nos contributions équivalentes. Toutes les contributions équivalentes sont attribuées au régime d'achat d'actions RBC. La valeur des actions RBC détenues en vertu du régime au 31 octobre 2003 était de 111 millions de dollars (70 millions en 2002; 7 millions en 2001). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 relativement aux contributions équivalentes s'est chiffrée à 10 millions de dollars (12 millions en 2002; 7 millions en 2001).

Dans le cadre de l'acquisition de Dain Rauscher, certains employés clés de cette société se sont vu offrir des attributions de maintien en fonction d'une valeur totalisant 318 millions de dollars et devant être versées uniformément sur une période de service prévue de trois à quatre ans. Les paiements devant être versés aux participants du régime sont indexés à la valeur marchande des actions ordinaires à la date d'acquisition. Le passif en vertu de ce régime se chiffrait à 100 millions de dollars au 31 octobre 2003 (151 millions en 2002; 135 millions en 2001). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 relativement à ce régime s'est chiffrée à 95 millions de dollars (92 millions en 2002; 143 millions en 2001).

Pour les autres régimes à base d'actions, une charge de rémunération de 8 millions de dollars a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 (19 millions en 2002; 14 millions en 2001). La valeur des actions et des actions détenues en vertu de ces régimes au 31 octobre 2003 s'établissait à 13 millions de dollars (10 millions en 2002; 3 millions en 2001).

NOTE 19 Bénéfice par action

	2003	2002	2001
Bénéfice par action			
Bénéfice net	3 036 \$	2 898 \$	2 435 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(68)	(98)	(135)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 968 \$	2 800 \$	2 300 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	662 080	672 571	641 516
	4,48 \$	4,16 \$	3,58 \$
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 968 \$	2 800 \$	2 300 \$
Incidence des conversions présumées (1)	-	-	1
Bénéfice net ajusté en fonction de la dilution	2 968 \$	2 800 \$	2 301 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	662 080	672 571	641 516
Actions convertibles de catégories B et C (1)	-	14	363
Options sur actions (2)	7 545	6 568	5 337
Nombre moyen d'actions ordinaires, après dilution (en milliers)	669 625	679 153	647 216
	4,43 \$	4,12 \$	3,55 \$

- (1) Les actions convertibles comprennent les actions de catégories B et C émises par notre filiale en propriété exclusive, Royal Bank DS Holding Inc., lors de l'acquisition de Richardson Greenshields Limitée le 1^{er} novembre 1996. Les actions de catégorie B en circulation ont toutes été échangées contre des actions ordinaires de la Banque Royale du Canada en 2001 et les actions de catégorie C restantes ont été échangées contre des actions ordinaires le 9 novembre 2001. Le prix des actions de catégorie C a été établi en fonction de notre cours moyen du marché des actions ordinaires pour la période de 20 jours qui précède la date de l'échange. Au cours de l'exercice, nous n'avons échangé aucune action de catégorie B (aucune action en 2002; 36 527 actions en 2001) ni aucune action de catégorie C (1 846 897 actions en 2000; 77 956 actions en 2001) contre aucune action ordinaire (318 154 actions ordinaires en 2002; 13 621 actions en 2001).
- (2) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode du rachat d'actions. Cette méthode permet de calculer le nombre supplémentaire d'actions en présumant que les options sur actions en cours sont i) levées puis ii) diminuées du nombre présumé d'actions qui seraient rachetées au moyen du produit de l'émission et compte tenu du cours moyen du marché de nos actions ordinaires pour l'exercice. Le calcul du bénéfice dilué par action exclut un nombre moyen de 25 205 options en cours ayant un prix de levée de 59,35 \$ (9 761 options ayant un prix de levée de 53,76 \$ en 2002 et 7 862 options ayant un prix de levée de 50,72 \$ et 1 956 options ayant un prix de levée de 49,03 \$ en 2001), car le prix de levée de ces options excédait le cours moyen du marché de nos actions ordinaires.

NOTE 20 Garanties, engagements et éventualités

Garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons de nombreuses ententes qui peuvent comporter des éléments répondant à la définition de « garantie » aux termes du bulletin d'interprétation n° 45 du FASB (FIN 45), *Guarantor's Accounting and Disclosure Requirements for Guarantees, Including Indirect Guarantees of Indebtedness of Others*. En vertu de ce bulletin, une garantie est un contrat (y compris un engagement d'indemnisation) qui peut éventuellement nous obliger à faire un paiement (soit sous forme d'espèces, d'instruments financiers, d'autres actifs, de l'émission de nos actions ou de la prestation de services) à une contrepartie par suite i) de la variation d'un taux d'intérêt, d'un taux de change, du cours d'un titre ou d'une marchandise, d'un indice ou d'un autre élément qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie, ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par un tiers ou iii) du défaut, par un tiers, de rembourser sa dette au moment où celle-ci devient exigible. Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximale en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou reçus en nantissement.

Le tableau qui suit résume les garanties importantes que nous avons accordées à des tiers :

Montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties

	2003
Facilités de garantie de liquidités	22 162 \$
Dérivés de crédit/options vendues (1)	15 470
Lettres de crédit de soutien financier/Garanties d'exécution	12 482
Rehaussements de crédit	6 791
Produits à valeur stable (1)	3 251
Prêts hypothécaires vendus avec garantie	520

- (1) Le montant théorique d'un contrat correspond approximativement au montant maximal potentiel des paiements futurs.

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des créances (programmes) administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines

circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée à l'échéance des facilités de garantie de liquidités peut atteindre un an. Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds aux programmes en cas de faillite ni pour acheter des actifs non productifs ou non remboursés. Aucune des facilités de garantie de liquidités que nous avons fournies n'a été utilisée.

Nos clients peuvent utiliser des dérivés de crédit ou des options vendues aux fins de spéculation ou de couverture. La définition de « garantie » fournie par le FIN 45 inclut les dérivés qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement à la contrepartie d'une garantie par suite de la variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie. Nous n'avons présenté que les montants liés à des opérations pour lesquelles il est probable, en fonction des renseignements dont nous disposons, que le client utilise le dérivé de crédit ou l'option vendue pour se protéger contre une variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif du client. Nous utilisons des dérivés de crédit qui constituent des ententes contractuelles de gré à gré visant la compensation d'un acheteur (une société ou une entité gouvernementale) dans le cas où ce dernier subirait une perte financière par suite d'un événement de crédit se rapportant à un engagement précis, comme une obligation ou un prêt. La durée à l'échéance de ces dérivés de crédit varie selon les contrats, et peut atteindre 15 ans. Nous utilisons également des options vendues, qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles nous accordons à l'acheteur (une société ou une entité gouvernementale) le droit, mais ne lui imposons pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Les options vendues qui répondent habituellement à la définition de « garantie » comprennent les contrats de change, les dérivés sur titres de participation et certains dérivés sur marchandises. La durée à l'échéance de ces options varie selon les contrats, et peut atteindre cinq ans.

Les lettres de crédit de soutien financier et les garanties d'exécution constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans. Notre politique en ce qui a trait aux biens donnés en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. La valeur comptable inclut des montants au titre des produits reportés devant être constatés dans les résultats sur la durée du contrat.

NOTE 20 Garanties, engagements et éventualités (suite)

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux structures d'accueil multiténdantes que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où le rehaussement de crédit de tiers lié aux portefeuilles d'actifs ne serait pas assez élevé pour empêcher un défaut de paiement eu égard à un ou plusieurs de ces portefeuilles. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une cote de titre de grande qualité au moyen du rehaussement de crédit relatif à chaque opération. La durée de ces facilités de crédit s'établit entre un an et quatre ans.

Nous vendons des produits à valeur stable qui offrent une protection de la valeur comptable, principalement à des promoteurs de régimes de retraite régis en vertu de l'ERISA comme les régimes 401(k), les régimes 457, etc. La protection de la valeur comptable est fournie pour des portefeuilles de titres à revenu fixe à court ou à moyen terme de grande qualité et vise à couvrir toute insuffisance advenant le cas où les participants au régime retireraient des fonds alors que la valeur marchande est inférieure à la valeur comptable. Nous avons l'option de nous désister de ce contrat en tout temps.

Aux termes de diverses ententes conclues avec des investisseurs, nous pouvons être tenus de racheter des prêts hypothécaires montés aux États-Unis et vendus à un investisseur si les prêts ne sont pas assurés pendant une durée excédant un an; nous pouvons aussi être tenus de rembourser toute prime reçue si les prêts hypothécaires font l'objet d'un remboursement anticipé ou d'un défaut de paiement dans les 120 jours qui suivent la vente. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des propriétés résidentielles.

Au 31 octobre 2003, nous avons constaté dans notre bilan consolidé un montant de 149 millions de dollars relativement aux garanties mentionnées plus haut.

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des ententes d'indemnisation (lesquelles comportent souvent des modalités standard) avec nos contreparties dans le cadre d'ententes telles que les contrats d'acquisition, de vente, de prestation de services et de location, ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces ententes d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison

d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de l'opération. Les modalités des ententes d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces ententes d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de telles ententes. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé au titre de ces ententes d'indemnisation.

Instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit

Le principal objectif de ces engagements est de faire en sorte que le client puisse disposer de fonds au besoin. Notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens donnés en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts.

Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents émis par nous au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Dans les opérations ayant trait aux prêts de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le titulaire d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres.

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations de banque, de garanties ou de lettres de crédit.

Les montants non engagés représentent le crédit que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

Une facilité d'émission d'effets constitue une entente en vertu de laquelle un emprunteur peut émettre des titres de créance à court terme. Une facilité de prise ferme renouvelable est une facilité d'émission d'effets renouvelables qui peut être utilisée pour une période déterminée.

Instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit

	2003	2002
Lettres de crédit documentaire	2 014 \$	772 \$
Prêt de titres	17 520	23 967
Engagements de crédit		
Échéance initiale de un an ou moins	40 432	40 931
Échéance initiale supérieure à un an	28 182	34 115
Montants non engagés	59 801	45 978
Facilités d'émission d'effets/Facilités de prise ferme renouvelables	24	23
	147 973 \$	145 786 \$

Engagements en vertu de baux

Les engagements minimaux futurs relatifs à la location de locaux et de matériel en vertu de baux à long terme non résiliables de location-exploitation et de location-acquisition s'établissent de la façon indiquée ci-dessous pour les cinq prochains exercices et par la suite.

Engagements en vertu de baux

2004	388 \$
2005	355
2006	310
2007	260
2008	224
Par la suite	681
Total	2 218 \$

Litiges

Le 21 juin 2002, soit une semaine avant la date où elle devait verser à la Banque Royale du Canada un montant de 517 millions de dollars US (plus les intérêts courus) conformément aux conditions d'un swap sur rendement total inscrit au poste Autres actifs, Cooperative Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank B.A. (Rabobank) a intenté une poursuite contre nous devant un tribunal de l'État de New York en vue de faire annuler son obligation en vertu du swap. Le 24 juin 2002, nous avons entamé des procédures contre Rabobank auprès de la Haute Cour de Londres, alléguant que Rabobank avait répudié son obligation en vertu du swap sur rendement total. À l'heure actuelle, les poursuites de New York et de Londres suivent leur cours.

En octobre 2003, nous avons touché un règlement d'une valeur estimative d'environ 195 millions de dollars US plus les intérêts, conformément aux termes d'une convention de règlement conclue avec Enron Corporation, le comité des créanciers d'Enron et Rabobank. Le règlement touché a réduit

le montant dû par Rabobank à 322 millions de dollars US plus les intérêts, mais n'aura pas d'autre incidence sur le litige en cours avec Rabobank. La direction prévoit recouvrer la totalité du montant dû par Rabobank et, par conséquent, n'a pas inscrit une provision pour perte à cet égard.

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos pratiques ou mesures. De l'avis de la direction, le montant global du passif éventuel s'y rapportant ne sera pas important.

Actifs donnés en garantie

Les détails des actifs donnés en garantie, y compris les montants qui ne peuvent être vendus ou redonnés en garantie par le créancier garanti, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Actifs donnés en garantie

	2003	2002
Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes :		
Gouvernements étrangers et banques centrales	1 220 \$	1 418 \$
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	1 055	1 075
Actifs donnés en garantie pour les opérations suivantes :		
Opérations sur produits dérivés	2 415	1 828
Emprunts et prêts de titres	29 377	19 720
Obligations relatives à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	23 735	21 109
Autres	2 575	3 389
Total	60 377 \$	48 539 \$

Nantissements

Au 31 octobre 2003, la valeur marchande approximative des nantissements acceptés pouvant être vendus ou redonnés en garantie par nous totalisait 63,1 milliards de dollars (55,9 milliards en 2002). Ces nantissements ont été obtenus en vertu de conventions de revente, d'emprunts et prêts de titres et

d'opérations sur produits dérivés. De ce montant, une tranche de 40,4 milliards de dollars (36,4 milliards en 2002) a été vendue ou redonnée en garantie, généralement à titre de nantissement relatif aux conventions de rachat ou pour couvrir des ventes à découvert.

NOTE 21 Produits dérivés

Les produits dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt, aux taux de change, aux cours des titres de participation, aux prix des marchandises ou aux indices.

Types de produits dérivés*Produits dérivés sur taux d'intérêt*

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur taux d'intérêt (contrats de garantie de taux) sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure, à un prix déterminé. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes faites sur mesure qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés ont des montants et des dates de règlement standard et sont négociés sur des Bourses réglementées.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats hors cote dans lesquels deux contreparties échangent des paiements d'intérêt en fonction des taux appliqués à un capital nominal.

Les options sur taux d'intérêt sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat) ou de vendre (option de vente), avant ou à une date donnée, un instrument financier sensible au taux d'intérêt d'un montant et d'un prix convenus, soit de recevoir un règlement en espèces correspondant à la valeur de ce droit. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit.

Produits dérivés de change

Les contrats de change à terme sont des engagements contractuels dans lesquels deux contreparties acceptent d'échanger une devise contre une autre à un prix déterminé, à une date future donnée. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes établies sur mesure et négociées hors cote entre les contreparties, tandis que les contrats à termes standardisés comportent des montants et des dates de règlement standard et sont négociés en Bourse.

Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements fixes dans une devise contre réception de paiements fixes dans une autre devise. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de montants en capital et en intérêts dans deux devises différentes.

Les options de change sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat) ou de vendre (option de vente), avant ou à une date donnée, une quantité prédéterminée d'une devise contre une autre à un taux convenu, soit de recevoir un règlement en espèces correspondant à la valeur de ce droit. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit.

Produits dérivés de crédit

Les produits dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les produits dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement lié à la perte de valeur de l'actif référencé. Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir d'une autre contrepartie des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur de l'actif référencé.

Produits dérivés sur actions

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur indice boursier sont des engagements contractuels visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date future précise. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes établies sur mesure et négociées hors cote entre les contreparties, tandis que les contrats à termes standardisés comportent des montants et des dates de règlement standard et sont négociés en Bourse.

Les swaps sur actions sont des contrats hors cote dans lesquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Les options sur actions sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat) ou de vendre (option de vente), avant ou à une date donnée, une quantité prédéterminée de titres liés à un indice boursier sous-jacent, un panier d'actions ou un titre donné à un prix convenu, soit de recevoir un règlement en espèces correspondant à la valeur de ce droit. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit.

Autres produits dérivés

Nous négocions également d'autres produits dérivés, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, dans les marchés hors cote et boursiers.

Produits dérivés détenus ou émis aux fins de négociation

La plupart de nos opérations liées aux produits dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste à coter des cours acheteur et vendeur à des participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques du marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits. Nous n'effectuons que très peu d'opérations sur produits dérivés avec effet de levier. Ces opérations sont assorties d'un multiplicateur qui, pour un changement donné dans les prix du marché, pourrait entraîner une modification de la juste valeur de l'opération très différente de celle qui aurait lieu pour un produit dérivé similaire en l'absence de ce multiplicateur.

Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de négociation

Nous utilisons également les produits dérivés pour la gestion de nos propres actifs et passifs, ce qui comprend des opérations de couverture et de placement.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour ajuster notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus. Les options sur taux d'intérêt achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons recours à des produits dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit et pour diversifier les risques dans notre portefeuille de prêts.

Certains produits dérivés sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. La comptabilité de couverture a pour objectif de réduire au minimum l'incidence d'importantes fluctuations imprévues des résultats et des flux de trésorerie imputables à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur marchande des actifs et des passifs, ainsi qu'entraîner la variabilité des flux de trésorerie. Dans le cadre d'une couverture de la juste valeur, les gains et les pertes sur les produits dérivés compenseront dans une grande mesure les gains et les pertes non réalisés liés à l'actif ou au passif couvert. Dans le cadre d'une couverture des flux de trésorerie, les produits dérivés liés aux actifs et aux passifs réduiront la variabilité des flux de trésorerie. Dans le cas d'une couverture de l'investissement net dans des filiales étrangères, les produits dérivés atténueront les gains et pertes de change au moment de la conversion de devises.

Nous pouvons également utiliser des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines stratégies commerciales lorsque ces opérations ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Couverture de la juste valeur

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, la tranche inefficace constatée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt totalisait un gain net non réalisé de 9 millions de dollars (10 millions en 2002). Pour chaque produit dérivé, toutes les composantes de la variation de la juste valeur ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture de la juste valeur.

Nous n'avons couvert aucun engagement ferme au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2003.

Couverture des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, une perte nette non réalisée de 57 millions de dollars (50 millions en 2002) a été inscrite à la rubrique Autres éléments du résultat global, au titre de la tranche efficace de la variation de la juste valeur des produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie. Les montants constatés à la rubrique Autres éléments du résultat global sont reclassés au revenu net d'intérêt des périodes au cours desquelles le revenu net d'intérêt a subi l'incidence de la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert. Une perte nette de 80 millions de dollars (113 millions en 2002) a été reclassée au bénéfice net au cours de l'exercice. Une perte nette reportée de 40 millions de dollars (59 millions en 2002) incluse dans la rubrique Autres éléments du résultat global au 31 octobre 2003 devrait être reclassée au bénéfice net au cours des 12 prochains mois.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, un gain net non réalisé de 43 millions de dollars (9 millions en 2002) a été inscrit à la rubrique Revenus autres que d'intérêt au titre de la tranche inefficace de la couverture des flux de trésorerie. Pour chaque produit dérivé, toutes les composantes de la variation de la juste valeur ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2003, nous n'avons couvert aucune opération projetée.

Couvertures de l'investissement net dans des activités étrangères

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, nous avons constaté des pertes de change de 2 988 \$ (59 millions en 2002) relativement à notre investissement net dans des activités étrangères, qui ont été contrebalancées par des gains de 2 149 \$ (43 millions en 2002) relativement aux produits dérivés et non dérivés désignés comme couvertures de ce risque de change. Les gains (pertes) de change nets sont constatés comme une composante de la rubrique Autres éléments du résultat global.

Risque de crédit lié aux produits dérivés

Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur du marché d'une ou de plusieurs opérations est positive pour nous. Cette valeur du marché est appelée coût de remplacement puisqu'elle représente ce qu'il nous en coûterait pour remplacer les opérations aux taux du marché en vigueur advenant un manquement.

Aux fins de la gestion du risque de crédit interne, le montant d'équivalent-crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés est défini comme la somme du coût de remplacement et d'une majoration qui correspond à un montant estimatif pour refléter la modification potentielle de la valeur du marché de l'opération jusqu'à l'échéance. Cette majoration est déterminée par des modèles statistiques qui projettent la volatilité prévue de la ou des variables sous-jacentes au produit dérivé, qu'il s'agisse du taux d'intérêt, du taux de change, du cours des actions ou du cours des marchandises. Le coût de remplacement et le montant de la majoration sont réévalués constamment au cours de la durée de chaque opération afin de s'assurer que l'on utilise des évaluations du risque de crédit appropriées. Le montant ajusté en fonction des risques est déterminé en appliquant les mesures courantes du risque de la contrepartie au montant d'équivalent-crédit.

La compensation est une technique que nous utilisons qui peut réduire notre risque de crédit découlant des produits dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. Les deux principales catégories de compensation sont la compensation par liquidation et la compensation des règlements. Aux termes de la clause de compensation par liquidation, en cas de manquement par la contrepartie, nous avons le droit de mettre fin à toutes les opérations visées par l'accord général à leur valeur du marché courante, puis de faire la somme des valeurs du marché en annulant les valeurs négatives par les valeurs positives pour obtenir un seul montant

net à payer soit par la contrepartie, soit par nous. Dans la compensation des règlements, tous les paiements et encaissements dans la même monnaie qui doivent se faire le même jour entre des succursales déterminées comprenant notre unité et celle de la contrepartie font l'objet d'une compensation, qui génère un paiement unique dans chaque monnaie, à payer soit par nous, soit par la contrepartie. Nous insistons beaucoup auprès des contreparties pour qu'elles concluent des accords généraux de compensation. Cependant, la mesure de notre risque de crédit découlant d'opérations sur les produits dérivés n'est pas réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, à moins qu'une analyse juridique appropriée ne vienne appuyer le caractère exécutoire de cette compensation, cette analyse étant documentée dans notre politique. Au 31 octobre 2003, le coût de remplacement de nos produits dérivés compte non tenu et compte tenu de l'incidence des accords généraux de compensation se chiffrait à 37 milliards de dollars et à 13 milliards, respectivement (31 milliards et 11 milliards en 2002). Ces montants ne comprennent pas les instruments négociés en Bourse qui sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens, car ils sont réputés ne présenter aucun risque de crédit supplémentaire.

Toujours dans le but de gérer le risque de crédit découlant des produits dérivés, nous concluons des accords renfermant des clauses d'évaluation à la valeur du marché maximale avec certaines contreparties. En vertu de ces clauses, nous avons le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur du marché courante de sa position avec nous relativement aux produits dérivés. L'utilisation de garanties représente une technique d'atténuation du risque de crédit importante pour les banques et les maisons de courtage dans la gestion du risque de crédit lié aux produits dérivés.

Nous gérons le risque de crédit lié aux produits dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système d'évaluation du crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces évaluations internes se rapprochent des cotes de crédit externes attribuées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. En 2003 et en 2002, nos pertes sur créances réelles découlant d'opérations sur les produits dérivés et le niveau des contrats douteux étaient négligeables.

NOTE 22 Concentrations du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit surviennent soit lorsqu'un certain nombre de clients exercent des activités similaires, soit lorsqu'ils sont situés dans le même secteur géographique ou qu'ils ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur

capacité de remplir leurs engagements contractuels. Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Les concentrations décrites ci-dessous sont dans les limites établies par la direction.

	2003							2002										
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan (1)	157 838 \$	73 %	30 872 \$	14 %	21 930 \$	10 %	4 139 \$	3 %	214 779 \$	158 059 \$	73 %	32 450 \$	15 %	18 917 \$	9 %	5 979 \$	3 %	215 405 \$
Instruments de crédit hors bilan (2)																		
Montants engagés et non engagés (3)	59 353 \$	46 %	41 949 \$	33 %	22 845 \$	18 %	4 268 \$	3 %	128 415 \$	60 397 \$	50 %	45 573 \$	38 %	13 863 \$	11 %	1 191 \$	1 %	121 024 \$
Autres	18 449	50	14 791	40	3 704	10	156	-	37 100	23 266	61	10 723	28	4 235	11	148	-	38 372
Produits dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation (4), (5), (6)	7 732 \$	21 %	10 081 \$	27 %	17 462 \$	48 %	1 412 \$	4 %	36 687 \$	7 734 \$	25 %	9 887 \$	31 %	12 232 \$	39 %	1 598 \$	5 %	31 451 \$
	85 534 \$	42 %	66 821 \$	33 %	44 011 \$	22 %	5 836 \$	3 %	202 202 \$	91 397 \$	46 %	66 183 \$	33 %	30 330 \$	15 %	2 937 \$	6 %	190 847 \$

- (1) Comprend les biens achetés en vertu de conventions de revente, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 38 % (38 % en 2002) et en Colombie-Britannique, 11 % (11 % en 2002). Aucun type d'industrie ne représente plus de 10 % du total des instruments de crédit au bilan.
- (2) Représente les instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit.
- (3) Les concentrations sectorielles les plus importantes au chapitre des engagements de crédit sont les institutions financières, 39 % (35 % en 2002), les gouvernements, 16 % (9 % en 2002), le secteur des mines et de l'énergie, 12 % (15 % en 2002), le transport, 6 % (8 % en 2002) et la fabrication, 3 % (8 % en 2002).
- (4) La plus forte concentration par type de contrepartie de ce risque de crédit se trouve dans les banques, soit 66 % (68 % en 2002).
- (5) Représente le coût total de remplacement actuel de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation. Les instruments négociés en Bourse sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens et sont exclus, car ils sont réputés ne présenter aucun risque de crédit supplémentaire. Au 31 octobre 2003, la juste valeur de ces instruments était de 82 millions de dollars (194 millions en 2002).
- (6) Le coût de remplacement de 92 millions de dollars (93 millions en 2002) des produits dérivés intégrés dans des instruments financiers de même que de certains bons de souscription et engagements de prêts présentés comme des produits dérivés et comptabilisés à leur juste valeur ne sont pas inclus dans les montants de ce tableau.

NOTE 23 Juste valeur estimative des instruments financiers

La juste valeur estimative présentée à la page suivante a pour objet de déterminer approximativement à quels montants ces instruments financiers pourraient être échangés dans le cadre d'une opération courante entre des parties consentantes. Cependant, il n'y a pas de marché de négociation pour plusieurs de ces instruments financiers. Par conséquent, leur juste valeur est fondée sur des estimations établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation sur lesquelles influent fortement les hypothèses utilisées quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs

estimatifs et aux taux d'actualisation qui reflètent divers degrés de risque. Par conséquent, le montant global de la juste valeur ne saurait être interprété comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

La juste valeur estimative présentée ci-dessous ne reflète pas la valeur des actifs et des passifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels que les éléments inclus dans le poste Locaux et matériel.

NOTE 23 Juste valeur estimative des instruments financiers (suite)

Actifs et passifs financiers

	2003			2002		
	Valeur comptable	Juste valeur	Différence	Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Actifs financiers						
Liquidités	17 520 \$	17 520 \$	– \$	21 293 \$	21 293 \$	– \$
Valeurs mobilières	116 797	116 797	–	95 353	95 353	–
Biens achetés en vertu de conventions de revente	36 289	36 289	–	35 831	35 831	–
Prêts	170 492	172 306	1 814	169 320	171 546	2 226
Actif lié aux produits dérivés (1)	36 473	36 473	–	31 726	31 726	–
Autres actifs	27 008	27 008	–	20 497	20 947	–
Passifs financiers						
Dépôts	260 518	261 834	(1 316)	245 040	246 515	(1 475)
Acceptations	5 943	5 943	–	8 051	8 051	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	22 743	22 743	–	17 990	17 990	–
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	23 735	23 735	–	21 109	21 109	–
Passif lié aux produits dérivés (1)	38 276	38 276	–	33 052	33 052	–
Autres passifs	33 861	33 861	–	28 970	28 970	–
Débitures subordonnées	6 581	6 587	(6)	6 960	6 935	25

(1) Comprend des produits dérivés intégrés à des instruments financiers, certain bons de souscription et des engagements de prêt présentés à titre de produits dérivés et comptabilisés à leur juste valeur.

Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs des instruments financiers

Prêts La juste valeur du portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements repose sur l'évaluation de deux risques clés suivant le cas : le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit. La juste valeur est calculée conformément à une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie qui utilise un taux d'actualisation basé sur les taux d'intérêt du marché actuellement exigés pour les nouveaux prêts ayant sensiblement les mêmes modalités et les mêmes périodes à courir jusqu'à l'échéance, ajustés pour tenir compte du facteur de risque de crédit, qui est révisé au moins tous les ans. La juste valeur du portefeuille des prêts aux clients est basée sur une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ajustée pour tenir compte principalement du risque lié aux paiements anticipés. Pour certains prêts à taux variables dont les taux sont fréquemment révisés et pour les prêts dont l'échéance n'est pas déterminée, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable.

Valeurs mobilières La juste valeur des valeurs mobilières est présentée à la note portant sur les valeurs mobilières des états financiers consolidés (note 5). Elle repose sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En l'absence de tels cours, la juste valeur estimative est déterminée à l'aide des cours du marché de valeurs mobilières semblables.

Dépôts La juste valeur des dépôts à taux fixe portant une échéance fixe est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché des dépôts ayant sensiblement les mêmes modalités et les mêmes périodes à courir jusqu'à l'échéance (ajustés pour tenir compte des remboursements anticipés, s'il y a lieu). La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée ou des dépôts à taux d'intérêt variable est présumée correspondre à leur valeur comptable.

Produits dérivés La juste valeur des produits dérivés est égale à leur valeur comptable. La juste valeur des produits dérivés est calculée selon différentes méthodes. Pour les instruments négociables en Bourse, la juste valeur est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Pour les instruments qui ne sont pas négociables en Bourse ou ceux dont le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur repose sur les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues, sur l'analyse de la valeur actualisée nette ou sur un autre modèle d'établissement des prix approprié, y compris, principalement, les données observables sur le marché.

Autres actifs et passifs La valeur comptable des Autres actifs et des Autres passifs correspond approximativement à leur juste valeur.

Débitures subordonnées La juste valeur des débitures subordonnées repose sur les cours du marché pour des émissions similaires ou sur les taux qui nous sont offerts actuellement pour les titres d'emprunt ayant la même période à courir jusqu'à l'échéance.

Instruments financiers évalués à la valeur comptable En raison de leur échéance à court terme, la juste valeur des liquidités, des biens achetés en vertu de conventions de vente, des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, de nos engagements en contrepartie d'acceptations, des engagements afférents à des titres vendus à découvert et des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat est présumée correspondre approximativement à la valeur comptable.

NOTE 24 Événements postérieurs à la date du bilan

Les événements importants suivants ont eu lieu après le 31 octobre 2003 mais avant la publication de nos états financiers de l'exercice 2003.

Émission de débitures subordonnées

Le 3 novembre 2003, nous avons émis pour un montant d'environ 1 milliard de dollars de débitures subordonnées par l'entremise de notre programme canadien de billets à moyen terme.

Les débitures portent intérêt à un taux fixe de 5,45 % par année, versé semestriellement jusqu'au 4 novembre 2013, et au taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 1,00 %, versé trimestriellement par la suite jusqu'à l'échéance des billets le 4 novembre 2018.

Nous pouvons, à notre gré, sous réserve de l'approbation du surintendant des institutions financières Canada, racheter les débitures en totalité en tout temps, ou en partie de temps à autre, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours aux détenteurs inscrits. Si les débitures sont rachetées avant le 4 novembre 2013, le prix de rachat sera le montant le plus élevé entre le « prix de rendement Canada » et la valeur nominale. Les débitures sont rachetables le 4 novembre 2013 et par la suite, à la valeur nominale. Le « prix fixé de rendement Canada » est le prix qui procurera, entre la date de rachat et le 4 novembre 2013, un rendement égal à 14 points de base plus le rendement offert par une obligation du Canada non rachetable émise à la date de rachat et échéant le 4 novembre 2013.

Acquisition des activités canadiennes de Provident Life and Accident Insurance Company

Le 18 novembre 2003, RBC Assurances a annoncé l'acquisition des activités canadiennes de Provident Life and Accident Insurance Company (PLAIC), une filiale en propriété exclusive de UnumProvident Corporation. Dans le cadre de cette opération, RBC Assurances prendra en charge les obligations au titre des polices de PLAIC et pourrait investir jusqu'à 500 millions de dollars afin de finaliser l'acquisition.

La clôture de l'opération est attendue d'ici au mois de mars 2004, et est assujettie à l'approbation des organismes de réglementation canadiens.

Acquisition de Provident Financial Group Inc.

Le 21 novembre 2003, RBC Centura Banks, Inc. a acquis les activités de Provident Financial Group Inc. (Provident), société ayant son siège à Cincinnati, en Ohio. Les activités comprennent toutes les activités de Provident en Floride, qui se composent de 13 succursales servant des régions de l'ouest de la Floride. La contrepartie comprend un montant en espèces de 80 millions de dollars US et la prise en charge d'un passif corporel net évalué à environ 22 millions de dollars US. Ce montant représente une contrepartie totale excédentaire d'environ 102 millions de dollars US et sera réparti entre les actifs incorporels liés à des dépôts de base et l'écart d'acquisition, pour environ 14 millions de dollars US et 88 millions de dollars US, respectivement.

Information supplémentaire

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Actif											
Liquidités	17 520 \$	21 293 \$	17 516 \$	16 408 \$	23 042 \$	16 395 \$	21 392 \$	23 567 \$	17 710 \$	16 449 \$	10 874 \$
Valeurs mobilières	116 797	95 353	81 100	63 461	52 736	42 538	33 343	41 261	33 220	27 695	24 011
Conventions de revente	36 289	35 831	35 870	18 303	20 272	19 907	18 642	11 446	4 591	5 259	5 304
Prêts											
Prêts hypothécaires résidentiels	78 819	72 842	67 444	62 984	59 242	56 468	53 369	48 120	45 131	44 109	43 781
Prêts aux particuliers	34 003	31 956	32 511	28 019	25 255	22 761	20 864	18 440	16 923	16 508	16 487
Prêts sur cartes de crédit	4 816	4 914	4 283	4 666	2 666	1 945	2 324	3 522	3 435	3 321	3 090
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	54 909	61 811	66 939	60 515	57 630	65 598	62 837	56 138	51 500	48 748	52 062
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(2 055)	(2 203)	(2 278)	(1 871)	(1 884)	(2 026)	(1 769)	(1 875)	(2 003)	(2 559)	(4 255)
	170 492	169 320	168 899	154 313	142 909	144 746	137 625	124 345	114 986	110 127	111 165
Autres											
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 943	8 051	9 923	11 628	9 257	10 620	10 561	7 423	6 300	6 205	6 302
Montants se rapportant aux produits dérivés (1)	36 640	31 250	28 642	19 334	15 151	30 413	14 776	8 598	12 378	-	-
Locaux et matériel	1 655	1 639	1 598	1 216	1 274	1 872	1 696	1 785	1 870	1 975	2 057
Écart d'acquisition	4 633	5 040	4 952	693	660	608	668	335	333	365	447
Autres actifs incorporels	580	665	619	208	-	-	-	-	-	-	-
Montants à recouvrer au titre de la réassurance (2)	3 321	1 946	1 074	422	324	12	21	8	-	-	-
Actif lié aux comptes distincts (2)	224	68	79	119	108	102	118	95	-	-	-
Autres actifs	18 497	11 544	12 290	8 068	7 673	13 963	8 355	8 709	5 094	5 020	4 781
	71 493	60 203	59 177	41 688	34 447	57 590	36 195	26 953	25 975	13 565	13 587
	412 591 \$	382 000 \$	362 562 \$	294 173 \$	273 406 \$	281 176 \$	247 197 \$	227 572 \$	196 482 \$	173 095 \$	164 941 \$
Passif et capitaux propres											
Dépôts											
Au Canada	154 523 \$	142 959 \$	140 558 \$	138 124 \$	129 306 \$	123 533 \$	122 721 \$	118 482 \$	114 778 \$	106 099 \$	103 755 \$
À l'étranger	105 995	102 081	95 129	68 113	58 591	56 472	50 508	43 335	28 713	29 716	26 644
	260 518	245 040	235 687	206 237	187 897	180 005	173 229	161 817	143 491	135 815	130 399
Autres											
Acceptations	5 943	8 051	9 923	11 628	9 257	10 620	10 561	7 423	6 300	6 205	6 302
Titres vendus à découvert	22 743	17 990	16 037	12 873	18 740	20 488	13 062	7 063	7 128	5 569	5 362
Conventions de rachat	23 735	21 109	20 864	9 005	9 396	11 264	9 458	16 526	4 090	5 341	2 533
Montants se rapportant aux produits dérivés (1)	38 427	32 737	29 448	18 574	15 219	29 370	14 732	9 053	12 384	-	-
Sinistres et obligations liés aux indemnités d'assurance (2)	8 630	4 747	3 881	588	113	427	107	91	-	-	-
Passif lié aux comptes distincts	224	68	79	119	108	102	118	95	-	-	-
Autres passifs	26 199	25 074	20 098	15 324	15 569	12 456	10 537	12 044	10 284	7 986	8 919
	125 901	109 776	100 330	68 111	68 402	84 727	58 575	52 295	40 186	25 101	23 116
Débitures subordonnées	6 581	6 960	6 861	5 825	4 596	4 087	4 227	3 602	3 528	3 481	3 410
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 474	1 469	1 479	703	103	499	531	108	107	93	86
Capitaux propres											
Capital-actions											
Actions privilégiées	813	1 515	1 990	2 001	1 973	2 110	1 757	1 725	1 962	2 233	2 215
Actions ordinaires	6 999	6 963	6 926	3 074	3 063	2 923	2 905	2 874	2 908	2 908	2 908
Capital d'apport additionnel	88	76	33	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfices non répartis	11 591	10 473	9 311	8 314	7 495	6 803	5 719	4 825	4 194	3 476	2 823
Autres éléments du résultat global cumulés	(1 374)	(272)	(55)	(92)	(123)	22	254	326	106	(12)	(16)
	18 117	18 755	18 205	13 297	12 408	11 858	10 635	9 750	9 170	8 605	7 930
	412 591 \$	382 000 \$	362 562 \$	294 173 \$	273 406 \$	281 176 \$	247 197 \$	227 572 \$	196 482 \$	173 095 \$	164 941 \$

(1) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1995 n'ont pas été retraités pour tenir compte de la présentation, sur une base brute, des montants se rapportant aux produits dérivés.

(2) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités pour tenir compte de la nouvelle présentation des soldes se rapportant aux activités d'assurance.

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Revenu d'intérêt											
Prêts	10 150 \$	10 463 \$	12 032 \$	11 538 \$	10 386 \$	10 426 \$	9 354 \$	9 490 \$	9 820 \$	8 693 \$	8 156 \$
Valeurs mobilières (1)	2 740	2 852	3 075	2 585	2 148	1 926	2 147	2 445	2 179	1 654	1 320
Biens achetés en vertu de conventions de revente	787	651	1 163	1 078	893	1 169	568	366	237	206	91
Dépôts à des banques	374	482	831	824	726	750	983	891	792	454	296
	14 051	14 448	17 101	16 025	14 153	14 271	13 052	13 192	13 028	11 007	9 863
Frais d'intérêt											
Dépôts	5 467	5 709	8 712	9 057	7 636	7 732	6 548	7 115	7 362	5 477	4 995
Autres passifs	1 560	1 405	1 688	1 429	1 161	1 172	1 139	1 126	792	761	567
Débitures subordonnées	376	406	410	344	286	339	384	322	335	290	263
	7 403	7 520	10 810	10 830	9 083	9 243	8 071	8 563	8 489	6 528	5 825
Revenu net d'intérêt	6 648	6 928	6 291	5 195	5 070	5 028	4 981	4 629	4 539	4 479	4 038
Revenus autres que d'intérêt											
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés (1)	2 045	1 910	1 695	1 019	753	578	452	337	-	-	-
Revenus tirés des activités de négociation	2 009	1 766	1 820	1 540	1 106	752	606	368	362	345	414
Commissions de gestion de placements et de services de garde (1)	1 143	1 177	1 094	857	649	602	401	317	286	278	101
Frais de courtage	1 108	1 223	1 045	938	625	549	756	491	291	364	270
Frais bancaires sur les dépôts et les paiements	1 078	1 041	887	756	688	664	690	701	681	661	649
Revenus tirés des fonds communs de placement	673	723	692	624	556	537	354	241	190	202	64
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	671	643	478	600	403	369	416	273	143	203	186
Revenus sur cartes	303	285	290	420	362	305	332	282	278	258	203
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation (1)	279	274	291	299	243	218	211	165	140	134	107
Commissions de crédit	227	223	237	212	189	183	169	153	156	156	152
Revenus tirés des prêts hypothécaires	180	240	206	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenus tirés de la titrisation	165	172	125	104	220	226	9	-	-	-	-
Gain (perte) à la vente de titres destinés à la vente (1)	19	(112)	(130)	(16)	27	342	35	105	17	49	169
Gains tirés de désinvestissements	-	-	445	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenus tirés des activités d'assurance (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	104	100	61
Autres (1)	399	567	339	183	249	146	222	115	90	113	75
	10 299	10 132	9 514	7 536	6 070	5 471	4 653	3 548	2 738	2 863	2 451
Total des revenus	16 947	17 060	15 805	12 731	11 140	10 499	9 634	8 177	7 277	7 342	6 489
Provision pour pertes sur créances	715	1 065	1 119	691	760	575	380	570	580	820	1 750
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (1)	1 404	1 330	1 153	772	532	438	346	266	-	-	-
Frais autres que d'intérêt											
Ressources humaines	6 397	6 263	5 696	4 695	4 096	3 688	3 427	2 933	2 581	2 675	2 386
Frais d'occupation	767	788	716	570	564	508	559	507	473	500	593
Matériel	766	752	713	664	677	585	605	492	506	460	473
Communications	744	790	679	695	699	665	587	523	461	450	377
Honoraires	466	419	411	267	274	286	228	165	147	113	86
Impartition de services de traitement	292	306	303	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement de l'écart d'acquisition	-	-	252	80	70	66	63	38	38	48	35
Amortissement des autres actifs incorporels	71	72	36	11	-	-	-	-	-	-	-
Autres	733	854	835	646	761	712	602	509	469	415	465
	10 236	10 244	9 641	7 628	7 141	6 510	6 071	5 167	4 675	4 661	4 415
Bénéfice net avant impôts	4 592	4 421	3 892	3 640	2 707	2 976	2 837	2 174	2 022	1 861	324
Charge d'impôts	1 443	1 415	1 350	1 412	974	1 128	1 106	795	741	655	(5)
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	3 149	3 006	2 542	2 228	1 733	1 848	1 731	1 379	1 281	1 206	329
Part des actionnaires sans contrôle	113	108	107	20	8	76	77	49	23	37	29
Bénéfice net	3 036 \$	2 898 \$	2 435 \$	2 208 \$	1 725 \$	1 772 \$	1 654 \$	1 330 \$	1 258 \$	1 169 \$	300 \$
Dividendes sur actions privilégiées	68	98	135	134	157	145	131	144	164	168	154
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 968 \$	2 800 \$	2 300 \$	2 074 \$	1 568 \$	1 627 \$	1 523 \$	1 186 \$	1 094 \$	1 001 \$	146 \$
Bénéfice par action											
De base	4,48 \$	4,16 \$	3,58 \$	3,42 \$	2,50 \$	2,64 \$	2,46 \$	1,89 \$	1,74 \$	1,59 \$	0,23 \$
Dilué	4,43	4,12	3,55	3,40	2,48	2,58	2,42	1,89	1,74	1,59	0,23
Dividendes par action	1,72 \$	1,52 \$	1,38 \$	1,14 \$	0,94 \$	0,88 \$	0,76 \$	0,67 \$	0,59 \$	0,58 \$	0,58 \$

(1) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités afin de les rendre conformes à la présentation révisée des résultats des activités d'assurance.

État consolidé de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Actions privilégiées											
Solde au début	1 515 \$	1 990 \$	2 001 \$	1 973 \$	2 110 \$	1 757 \$	1 725 \$	1 962 \$	2 233 \$	2 215 \$	1 572 \$
Émises	–	–	250	–	296	300	–	–	–	–	612
Rachetées aux fins d'annulation	(634)	(464)	(295)	–	(393)	–	–	(236)	(267)	–	–
Frais d'émission, déduction faite des impôts connexes	–	–	(3)	–	(9)	(7)	–	–	–	–	(11)
Gain ou perte de change	(68)	(11)	37	28	(31)	60	32	(1)	(4)	18	42
Solde à la fin	813	1 515	1 990	2 001	1 973	2 110	1 757	1 725	1 962	2 233	2 215
Actions ordinaires											
Solde au début	6 963	6 926	3 074	3 063	2 923	2 905	2 874	2 908	2 908	2 908	2 908
Émises	190	190	3 976	109	192	18	69	–	–	–	–
Frais d'émission, déduction faite des impôts connexes	–	(1)	(12)	–	–	–	–	–	–	–	–
Achetées aux fins d'annulation	(154)	(152)	(112)	(98)	(52)	–	(38)	(34)	–	–	–
Solde à la fin	6 999	6 963	6 926	3 074	3 063	2 923	2 905	2 874	2 908	2 908	2 908
Capital d'apport additionnel											
Solde au début	76	33									
Renonciation aux droits à la plus-value des actions, déduction faite des impôts connexes	5	29									
Options sur actions octroyées	7	14	33								
Solde à la fin	88	76	33								
Bénéfices non répartis											
Solde au début (1)	10 473	9 311	8 314	7 495	6 803	5 719	4 825	4 194	3 476	2 839	3 041
Bénéfice net	3 036	2 898	2 435	2 208	1 725	1 772	1 654	1 330	1 258	1 169	300
Dividendes – actions privilégiées	(68)	(98)	(135)	(134)	(157)	(145)	(131)	(144)	(164)	(168)	(154)
actions ordinaires	(1 137)	(1 022)	(897)	(689)	(588)	(543)	(469)	(418)	(371)	(364)	(364)
Prime versée sur les actions ordinaires achetées	(698)	(612)	(397)	(562)	(281)	–	(160)	(136)	–	–	–
Frais d'émission, déduction faite des impôts connexes	(15)	(4)	(9)	(4)	(7)	–	–	(1)	(5)	–	–
Solde à la fin	11 591	10 473	9 311	8 314	7 495	6 803	5 719	4 825	4 194	3 476	2 823
Autres éléments du résultat global cumulé, déduction faite des impôts connexes											
Gains et pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente (2)	113	202	190	(56)	(85)	56	283	349	126		
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des activités de couverture	(893)	(54)	(38)	(36)	(38)	(34)	(29)	(23)	(20)	(12)	(16)
Gains et pertes sur les produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(104)	(127)	(190)								
Obligation additionnelle au titre des charges de retraite	(490)	(293)	(17)								
	(1 374)	(272)	(55)	(92)	(123)	22	254	326	106	(12)	(16)
Capitaux propres à la fin	18 117 \$	18 755 \$	18 205 \$	13 297 \$	12 408 \$	11 858 \$	10 635 \$	9 750 \$	9 170 \$	8 605 \$	7 930 \$
Bénéfice global, déduction faite des impôts connexes											
Bénéfice net	3 036 \$	2 898 \$	2 435 \$	2 208 \$	1 725 \$	1 772 \$	1 654 \$	1 330 \$	1 258 \$	1 169 \$	300 \$
Autres éléments du bénéfice global											
Variation des gains et pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente (2)	(89)	12	246	29	(141)	(227)	(66)	223	126		
Variation des gains et pertes de change non réalisés	(2 988)	(59)	473	(2)	(205)	164	129	(12)	(23)	96	(4)
Incidence de la couverture des gains et pertes de change non réalisés	2 149	43	(475)	4	201	(169)	(135)	9	15	(92)	3
Incidence cumulative de l'adoption initiale de la norme FAS 133	–	–	60								
Variation des gains et pertes sur les produits dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie	(57)	(50)	(250)								
Reclassement aux résultats de gains et de pertes liés à la couverture des flux des trésorerie	80	113	–								
Obligation additionnelle au titre des charges de retraite	(197)	(276)	(17)								
Total du bénéfice global	1 934 \$	2 681 \$	2 472 \$	2 239 \$	1 580 \$	1 540 \$	1 582 \$	1 550 \$	1 376 \$	1 173 \$	299 \$

(1) Les bénéfices non répartis au début de 1994 ont été augmentés de 16 millions de dollars en raison de l'adoption de la norme FAS 109, *Accounting for Income Taxes*.(2) Depuis 1995, la Banque applique la norme FAS 115, *Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities*.

Profil de risque

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Prêts à intérêts non comptabilisés											
Au début	2 288 \$	2 465 \$	1 678 \$	1 704 \$	2 001 \$	1 819 \$	2 376 \$	2 944 \$	4 424 \$	7 582 \$	7 056 \$
Montant net des ajouts (retraits)	433	1 280	1 912	813	743	628	81	384	(255)	(1 128)	1 643
Radiations et ajustements	(976)	(1 457)	(1 125)	(839)	(1 040)	(446)	(638)	(952)	(1 225)	(2 030)	(1 117)
À la fin	1 745 \$	2 288 \$	2 465 \$	1 678 \$	1 704 \$	2 001 \$	1 819 \$	2 376 \$	2 944 \$	4 424 \$	7 582 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations	0,98 %	1,27 %	1,36 %	1,00 %	1,11 %	1,27 %	1,21 %	1,78 %	2,39 %	3,72 %	6,23 %
Provision cumulative pour pertes sur créances											
Provisions cumulatives spécifiques attribuées	757 \$	894 \$	951 \$	747 \$	786 \$	1 176 \$	932 \$	1 091 \$	1 439 \$	1 962 \$	2 667 \$
Provision cumulative attribuée à l'égard des risques-pays	–	–	31	28	34	40	436	444	930	940	1 107
Provision cumulative générale attribuée (1)	1 169	1 169	1 185	863	790	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total des provisions cumulatives attribuées (1)	1 926	2 063	2 167	1 638	1 610	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Provision cumulative non attribuée (1)	238	251	225	337	290	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$	1 900 \$	2 066 \$	2 118 \$	2 235 \$	2 669 \$	3 202 \$	4 324 \$
Répartition de la provision cumulative											
Provision cumulative pour pertes sur prêts	2 055 \$	2 203 \$	2 278 \$	1 871 \$	1 884 \$	2 026 \$	1 769 \$	1 875 \$	2 003 \$	2 559 \$	4 255 \$
Provision cumulative pour engagements hors bilan et autres (2)	109	109	109	98	–	–	–	–	–	–	–
Provision cumulative pour titres exonérés d'impôts	–	2	5	6	16	40	30	34	–	–	–
Provision cumulative à l'égard des risques-pays (titres)	–	–	–	–	–	–	319	326	666	643	69
Total	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$	1 900 \$	2 066 \$	2 118 \$	2 235 \$	2 669 \$	3 202 \$	4 324 \$
Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage des prêts et des acceptations	1,2 %	1,2 %	1,3 %	1,1 %	1,2 %	1,3 %	1,2 %	1,4 %	1,6 %	2,2 %	3,5 %
Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,3	1,6	2,1	3,4
Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage des prêts à intérêts non comptabilisés, en excluant les pays en développement	118	96	93	112	112	103	94	77	60	52	52
Provision pour pertes sur créances											
Provisions spécifiques attribuées	715 \$	1 065 \$	1 049 \$	571 \$	530 \$	555 \$	330 \$	470 \$	580 \$	1 070 \$	1 775 \$
Provision attribuée à l'égard des risques-pays	–	–	–	–	–	(80)	–	(300)	–	–	(250)
Provision générale attribuée (3)	6	(22)	205	73	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total de la provision attribuée (3)	721	1 043	1 254	644	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Provision non attribuée (3)	(6)	22	(135)	47	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total	715 \$	1 065 \$	1 119 \$	691 \$	760 \$	575 \$	380 \$	570 \$	580 \$	820 \$	1 750 \$
Provisions spécifiques attribuées, en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,40 %	0,60 %	0,61 %	0,36 %	0,34 %	0,36 %	0,23 %	0,37 %	0,48 %	0,88 %	1,64 %
Provisions spécifiques attribuées, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,33	0,50	0,52	0,31	0,30	0,31	0,21	0,36	0,46	0,84	1,60
Provision, en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,40	0,60	0,65	0,43	0,49	0,37	0,27	0,45	0,48	0,67	1,61
Provision, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,33	0,50	0,55	0,38	0,43	0,32	0,24	0,43	0,46	0,65	1,58
Radiations nettes											
En pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,45 %	0,71 %	0,55 %	0,42 %	0,62 %	0,45 %	0,37 %	0,79 %	0,91 %	1,63 %	1,09 %

- (1) La provision cumulative générale attribuée et la provision cumulative non attribuée totalisaient 850 millions de dollars en 1998, 750 millions en 1997, 700 millions en 1996, 300 millions en 1995, 300 millions en 1994 et 550 millions en 1993. Elles n'étaient alors pas séparées en deux composantes. Les montants des exercices antérieurs à 1999 ne reflètent pas la provision cumulative générale attribuée.
- (2) Au cours de l'exercice 2000, la provision cumulative pour engagements hors bilan et autres a été reclassée aux Autres passifs. Auparavant, le montant était inclus dans la provision cumulative pour pertes sur prêts.
- (3) La provision générale attribuée et la provision non attribuée totalisaient 230 millions de dollars en 1999, 100 millions en 1998, 50 millions en 1997, 400 millions en 1996, néant en 1995, (250) millions en 1994 et 225 millions en 1993. Elles n'étaient alors pas séparées en deux composantes.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)

	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Ratios de rendement											
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	17,0 %	16,6 %	16,6 %	19,3 %	15,3 %	17,6 %	18,3 %	15,7 %	16,2 %	16,8 %	2,4 %
Rendement de l'actif	0,76	0,78	0,73	0,78	0,64	0,68	0,69	0,65	0,68	0,70	0,21
Rendement de l'actif après dividendes sur actions privilégiées,	74	0,75	0,69	0,73	0,58	0,62	0,64	0,58	0,59	0,60	0,10
Marge nette d'intérêt (1)	1,65	1,86	1,90	1,83	1,88	1,92	2,08	2,25	2,47	2,69	2,83
Revenus autres que d'intérêt, en pourcentage du total des revenus	60,8	59,4	60,2	59,2	54,5	52,1	48,3	43,4	37,6	39,0	37,8
Soldes moyens et données hors bilan en fin d'exercice											
Moyennes (2)											
Actif (3)	402 000 \$	371 800 \$	331 700 \$	284 200 \$	270 100 \$	261 600 \$	239 900 \$	205 300 \$	183 900 \$	166 700 \$	142 500 \$
Prêts et acceptations	177 754	177 464	172 136	159 957	155 635	154 954	142 349	126 849	121 069	121 741	108 562
Dépôts	251 659	242 269	221 419	196 066	184 796	178 688	166 249	147 391	136 686	133 550	114 835
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	17 481	16 880	13 899	10 725	10 268	9 255	8 303	7 543	6 749	5 964	6 052
Total des capitaux propres	18 666	18 562	15 935	12 703	12 481	11 227	10 044	9 488	8 942	8 233	8 116
Biens administrés (4)	1 483 900	1 365 900	1 342 500	1 175 200	967 800	829 200	783 300	522 100	407 700	346 800	274 300
Biens sous gestion (4)	88 900	90 800	100 000	92 300	81 600	73 400	67 700	51 200	40 400	39 100	33 100
Ratios de capital (Canada) (5)											
Capital de première catégorie	16 259 \$	15 380 \$	14 851 \$	13 567 \$	12 026 \$	11 593 \$	10 073 \$	9 037 \$	8 421 \$	7 660 \$	6 910 \$
Capital total	21 374	21 012	20 171	19 044	16 698	16 480	14 705	12 069	11 913	11 525	10 941
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	166 911	165 559	171 047	158 364	149 078	157 064	147 672	128 163	121 350	120 158	117 043
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques	10,5 %	10,4 %	9,4 %	7,3 %	7,1 %	6,2 %	5,8 %	6,0 %	5,8 %	5,3 %	4,9 %
Ratio du capital de première catégorie	9,7	9,3	8,7	8,6	8,1	7,4	6,8	7,0	6,9	6,4	5,9
Ratio du capital total	12,8	12,7	11,8	12,0	11,2	10,5	10,0	9,4	9,8	9,6	9,3
Ratios de capital (É.-U.) (6)											
Capital de première catégorie	14 572 \$	13 992 \$	13 817 \$	12 409 \$	11 334 \$	10 796 \$	9 556 \$	8 740 \$	8 612 \$	7 660 \$	6 910 \$
Capital total	19 960	19 624	19 137	17 898	15 991	15 990	14 666	12 245	12 399	11 525	10 941
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	166 737	164 930	171 188	158 594	149 537	157 720	149 392	128 804	120 593	120 158	117 043
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques	10,3 %	10,5 %	9,5 %	7,2 %	7,0 %	6,1 %	5,8 %	6,0 %	5,9 %	5,3 %	4,9 %
Ratio du capital de première catégorie	8,7	8,5	8,1	7,8	7,6	6,8	6,4	6,8	7,1	6,4	5,9
Ratio du capital total	12,0	11,9	11,2	11,3	10,7	10,1	9,8	9,5	10,3	9,6	9,3
Information sur les actions ordinaires											
Actions en circulation (en milliers)											
À la fin de l'exercice	656 021	665 257	674 021	602 398	617 768	617 581	616 671	621 059	628 310	628 310	628 310
Moyenne (de base)	662 080	672 571	641 516	606 389	626 158	617 324	617 812	628 242	628 310	628 310	628 310
Moyenne (dilué)	669 625	679 153	647 216	609 865	632 305	633 626	632 052	628 242	628 310	628 310	628 310
Dividendes par action	1,72 \$	1,52 \$	1,38 \$	1,14 \$	0,94 \$	0,88 \$	0,76 \$	0,67 \$	0,59 \$	0,58 \$	0,58 \$
Valeur comptable par action	26,38	25,91	24,06	18,75	16,89	15,81	14,29	12,77	11,47	10,14	9,10
Cours de l'action - Haut (7)	65,00	58,89	53,25	48,88	42,13	46,10	38,23	22,20	15,69	15,94	14,44
Bas (7)	53,26	45,05	41,60	27,25	29,65	28,75	22,00	14,88	12,94	12,57	11,00
À la clôture	63,48	54,41	46,80	48,30	31,73	35,55	37,68	22,15	15,07	14,19	13,63
Ratio cours/bénéfice (8)	13,3	12,6	13,4	11,2	14,5	14,5	12,4	9,8	8,2	9,0	-
Rendement des actions (9)	2,9 %	2,9 %	2,9 %	3,0 %	2,6 %	2,4 %	2,5 %	3,6 %	4,1 %	4,1 %	4,6 %
Ratio de distribution (10)	38	37	39	33	37	33	31	35	34	36	-
Renseignements divers											
Employés (11)	60 812	59 549	57 568	49 232	51 891	51 776	48 816	46 205	49 011	49 208	52 745
Guichets automatiques bancaires	4 401	4 486	4 548	4 517	4 585	4 317	4 248	4 215	4 079	3 948	3 981
Unités de service											
Au Canada	1 297	1 311	1 317	1 333	1 410	1 422	1 453	1 493	1 577	1 596	1 731
À l'étranger (12)	788	807	724	306	99	106	105	103	105	97	95

(1) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Les montants des exercices antérieurs à 1995 n'ont pas été retraités pour tenir compte de la présentation, sur une base brute, des montants se rapportant aux produits dérivés, puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision.

(4) Les montants antérieurs à 1996 sont présentés au 30 septembre. Les soldes des biens administrés et des biens sous gestion ne sont pas présentés pour la période précédant 1993.

(5) Établi selon les lignes directrices du surintendant des institutions financières Canada et l'information financière préparée conformément aux PCGR du Canada.

(6) Établi selon les lignes directrices fournies par le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et l'information financière préparée conformément aux PCGR des États-Unis.

(7) Cours intrajournaliers - haut et bas.

(8) Moyenne des cours extrêmes des actions ordinaires divisée par le bénéfice par action dilué. Le multiple de 1993 n'est pas pertinent.

(9) Dividendes sur actions ordinaires divisés par la moyenne des cours extrêmes.

(10) Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées. Le ratio de 1993 n'est pas pertinent.

(11) Selon l'équivalent de travail à plein temps.

(12) Les unités de service à l'étranger comprennent les succursales, les centres d'affaires spécialisés, les bureaux de représentation et les agences.

Sommaire des résultats trimestriels

	2003				2002			
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
État consolidé des résultats								
Revenu net d'intérêt	1 616 \$	1 658 \$	1 638 \$	1 736 \$	1 743 \$	1 706 \$	1 670 \$	1 809 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 633	2 644	2 423	2 599	2 523	2 491	2 623	2 495
Provision pour pertes sur créances	(137)	(167)	(211)	(200)	(235)	(216)	(328)	(286)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	(386)	(335)	(312)	(371)	(355)	(336)	(381)	(258)
Frais autres que d'intérêt	(2 582)	(2 581)	(2 514)	(2 559)	(2 601)	(2 515)	(2 519)	(2 609)
Charge d'impôts	(316)	(413)	(304)	(410)	(315)	(381)	(329)	(390)
Part des actionnaires sans contrôle	(24)	(30)	(31)	(28)	(28)	(27)	(26)	(27)
Bénéfice net	804 \$	776 \$	689 \$	767 \$	732 \$	722 \$	710 \$	734 \$
Bénéfice par action (1)								
De base	1,21 \$	1,16 \$	1,00 \$	1,12 \$	1,06 \$	1,04 \$	1,02 \$	1,05 \$
Dilué	1,19	1,14	0,99	1,10	1,05	1,02	1,01	1,04
Ratios de rendement								
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,0 %	17,4 %	15,4 %	16,9 %	16,3 %	16,1 %	16,8 %	17,1 %
Rendement de l'actif	0,78	0,77	0,71	0,77	0,76	0,78	0,78	0,79
Rendement de l'actif après dividendes sur actions privilégiées	0,77	0,75	0,68	0,74	0,73	0,75	0,76	0,77
Marge nette d'intérêt (2)	1,58	1,63	1,68	1,73	1,81	1,84	1,85	1,96
Revenus autres que d'intérêt, en pourcentage du total des revenus	62,0	61,5	59,7	60,0	59,1	59,4	61,1	58,0
Bilan consolidé								
Actif								
Liquidités et valeurs mobilières	134 317 \$	129 667 \$	126 461 \$	119 892 \$	116 646 \$	111 203 \$	110 105 \$	103 920 \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente	36 289	41 868	37 087	37 874	35 831	34 938	33 373	30 503
Prêts hypothécaires résidentiels	78 819	77 201	74 431	73 417	72 842	70 641	70 118	69 438
Prêts aux particuliers	34 003	33 171	32 451	31 956	31 956	32 222	32 292	31 600
Prêts sur cartes de crédit	4 816	5 625	5 327	5 214	4 914	4 774	4 445	4 338
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	54 909	57 242	57 908	60 020	61 811	64 187	63 602	64 285
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(2 055)	(2 156)	(2 226)	(2 267)	(2 203)	(2 218)	(2 338)	(2 345)
Autres actifs	71 493	66 786	66 812	66 190	60 203	61 864	49 732	56 745
	412 591 \$	409 404 \$	398 251 \$	392 296 \$	382 000 \$	377 611 \$	361 329 \$	358 484 \$
Passif et capitaux propres								
Dépôts – au Canada	154 523 \$	153 928 \$	148 156 \$	141 767 \$	142 959 \$	138 801 \$	139 125 \$	139 862 \$
Dépôts – à l'étranger	105 995	103 805	103 410	106 864	102 081	107 239	98 626	96 410
Autres passifs	125 901	125 013	119 298	116 068	109 776	103 866	96 263	95 119
Débiteures subordonnées	6 581	6 780	6 828	6 885	6 960	7 318	7 245	7 340
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 474	1 454	1 475	1 445	1 469	1 444	1 466	1 440
Total des capitaux propres	18 117	18 424	19 084	19 267	18 755	18 943	18 604	18 313
	412 591 \$	409 404 \$	398 251 \$	392 296 \$	382 000 \$	377 611 \$	361 329 \$	358 484 \$
Principaux soldes moyens et données hors bilan								
Moyennes (3)								
Actif								
Prêts et acceptations	178 924	176 070	177 609	178 444	178 004	175 364	177 438	179 128
Dépôts	252 314	251 506	248 709	254 112	248 828	238 647	239 470	242 013
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	17 454	17 475	17 697	17 512	17 223	17 139	16 770	16 459
Total des capitaux propres	18 271	18 453	19 184	19 026	18 855	18 800	18 445	18 210
Biens administrés	1 483 900	1 444 000	1 368 200	1 434 200	1 365 900	1 413 100	1 442 800	1 426 600
Biens sous gestion	88 900	89 200	88 700	91 600	90 800	94 200	96 200	103 300
Provision pour pertes sur créances								
Provisions spécifiques attribuées	137 \$	167 \$	211 \$	200 \$	235 \$	216 \$	328 \$	286 \$
Provision générale attribuée	7	(5)	2	2	(15)	4	–	(11)
Total de la provision attribuée	144	162	213	202	220	220	328	275
Provision non attribuée	(7)	5	(2)	(2)	15	(4)	–	11
Total	137 \$	167 \$	211 \$	200 \$	235 \$	216 \$	328 \$	286 \$
Prêts à intérêts non comptabilisés, en pourcentage des prêts et des acceptations	0,98 %	1,06 %	1,22 %	1,33 %	1,27 %	1,32 %	1,41 %	1,52 %
Ratios de capital (Canada)								
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques	10,5 %	10,4 %	10,6 %	10,6 %	10,4 %	10,2 %	10,0 %	9,8 %
Capital de première catégorie	9,7	9,6	9,6	9,4	9,3	9,1	9,0	8,8
Capital total	12,8	12,7	12,8	12,7	12,7	12,7	12,6	12,3
Ratios de capital (É.-U.)								
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques	10,3 %	10,4 %	10,7 %	10,6 %	10,5 %	10,3 %	10,0 %	9,8 %
Capital de première catégorie	8,7	8,9	8,9	8,8	8,5	8,5	8,4	8,1
Capital total	12,0	12,1	12,2	12,1	11,9	12,0	11,9	11,6
Information sur les actions ordinaires								
Actions en circulation (en milliers)								
À la fin	656 021	658 612	662 427	666 439	665 257	671 671	673 860	673 596
Moyenne (de base)	656 952	660 810	664 634	666 006	668 868	673 787	673 751	674 465
Moyenne (dilué)	664 450	668 133	671 991	674 035	676 010	680 712	680 336	679 729
Dividendes par action	0,46 \$	0,43 \$	0,43 \$	0,40 \$	0,40 \$	0,38 \$	0,38 \$	0,36 \$
Valeur comptable par action	26,38	26,73	26,59	26,66	25,91	25,71	25,13	24,70
Cours de l'action ordinaire – Haut (4)	65,00	61,64	59,91	59,86	57,55	58,89	57,07	52,45
Bas (4)	57,50	56,75	53,26	53,91	48,80	45,05	46,36	46,81
À la clôture	63,48	58,90	59,80	55,30	54,41	53,45	54,97	50,00
Rendement des actions	3,0 %	2,9 %	3,0 %	2,8 %	3,0 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %
Ratio de distribution	38 %	37 %	43 %	36 %	38 %	37 %	37 %	34 %

(1) Le bénéfice par action de l'exercice ne correspond pas nécessairement au total des trimestres.

(2) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de la moyenne de l'actif.

(3) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(4) Cours intrajournaliers – haut et bas.

REVUE FINANCIÈRE

selon les PCGR du Canada

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit, comprises dans le présent Rapport annuel et dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions prévoyant des « mesures refuges » de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Ces déclarations prospectives comprennent notamment des déclarations relatives à nos objectifs pour 2004 et à moyen et à long terme et des stratégies élaborées afin d'atteindre ces objectifs, de même que des déclarations relatives à nos opinions, projets, attentes, prévisions, estimations et intentions. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « soupçonner », « croire », « perspectives », « prévoir », « estimer », « s'attendre », « se proposer », « projeter » et l'emploi du conditionnel ainsi que les mots et expressions semblables visent à dénoter des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et bien précis, et il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants. Ces facteurs comprennent notamment la solidité de l'économie canadienne en général et la solidité des économies locales des régions du Canada où nous exerçons nos activités; la solidité de l'économie américaine et des économies des autres pays où nous effectuons

des opérations importantes; l'incidence des modifications de la politique monétaire et fiscale, notamment les modifications des politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada et du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis; les modifications de la politique en matière de commerce; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'inflation; les fluctuations des marchés financiers et des marchés des devises; la mise au point et le lancement, au moment opportun, de nouveaux produits et services dans des marchés réceptifs; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui réglementent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières); les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; notre capacité de mener à bien des acquisitions stratégiques et d'intégrer les acquisitions; les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs; l'incidence possible, sur nos activités, de conflits internationaux et d'autres faits nouveaux y compris ceux liés à la guerre contre le terrorisme; et la mesure dans laquelle nous prévoyons les risques inhérents aux facteurs qui précèdent et réussissons à les gérer.

Nous informons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs importants n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion, qui porte sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer les changements importants survenus dans notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour les 12 mois terminés le 31 octobre 2003, par rapport aux 12 mois terminés le 31 octobre 2002. Les états financiers consolidés dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada sont présentés aux pages 67A à 102A.

Au quatrième trimestre de 2003, nous avons modifié la présentation des revenus et des charges de RBC Assurances et de la Banque Royale du Canada, sans aucune incidence sur le bénéfice net, afin de fournir des informations supplémentaires qui, selon nous, harmonisent davantage nos pratiques en matière de présentation de l'information financière avec celles qui sont en vigueur dans le secteur de l'assurance. Toutes les données comparatives ont été reclassées de façon appropriée. Le total des revenus tirés des activités d'assurance est maintenant porté aux revenus autres que d'intérêt, au poste

Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés. Auparavant, le total des revenus tirés des activités d'assurance était porté au revenu net d'intérêt et dans plusieurs postes des revenus autres que d'intérêt, dont le principal était intitulé Revenus tirés des activités d'assurance. Les coûts liés à ces revenus sont maintenant présentés au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, tandis qu'auparavant ils étaient portés en déduction des Revenus tirés des activités d'assurance, dans les revenus autres que d'intérêt. Les frais d'administration de RBC Assurances continuent d'être portés aux frais autres que d'intérêt. Le tableau à la page 30A fournit une ventilation plus détaillée de ces postes, et les conventions comptables liées à nos activités d'assurance sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés, à la page 75A.

La date de clôture de notre exercice est le 31 octobre. Sauf mention contraire, tous les montants figurant dans le rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

Vue générale

TABLEAU 1 Bénéfice net et bénéfice dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Bénéfice net	9 %	3 005 \$	2 762 \$
Bénéfice dilué par action	12 %	4,39 \$	3,93 \$

Comme l'indique le tableau ci-dessus, le bénéfice net a augmenté de 243 millions de dollars ou 9 % en 2003 comparativement à 2002, malgré une baisse de 60 millions du bénéfice net imputable au raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a donné lieu à une réduction de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains. Le dollar canadien s'est apprécié de 9 % par rapport au dollar américain, s'établissant en moyenne à 0,697 \$ US en 2003, contre 0,637 \$ US en 2002. Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux principales devises autres que le dollar américain ont eu peu d'incidence sur la variation de notre bénéfice par rapport à l'an dernier.

La hausse du bénéfice net en 2003 reflète principalement une réduction de la provision pour pertes sur créances d'environ 220 millions de dollars après impôts.

Le bénéfice dilué par action s'est établi à 4,39 \$, en hausse de 0,46 \$ ou 12 % par rapport à l'an dernier, et une tranche d'environ 0,04 \$ de cette augmentation découle de la baisse du nombre d'actions ordinaires en circulation, qui est principalement imputable au rachat d'actions ordinaires

dont il est fait mention à la page 59A. Le raffermissement du dollar canadien s'est traduit par une baisse de 0,09 \$ du bénéfice dilué par action en 2003.

Comme l'indique le tableau 2 ci-dessous, nos revenus en 2003 continuent d'être diversifiés, les revenus provenant de l'étranger totalisant 6,9 milliards de dollars ou 39 % des revenus, et ceux provenant des États-Unis représentant 4,8 milliards ou 28 % du total des revenus.

Le bénéfice net au Canada a reculé de 32 millions de dollars ou 2 %, résultat qui reflète la baisse du bénéfice lié aux activités sur les marchés financiers au pays. Le bénéfice net aux États-Unis a progressé de 238 millions de dollars ou 155 %, en raison principalement du rendement amélioré des services de courtage traditionnel et des services à revenu fixe de RBC Dain Rauscher, d'une réduction de 45 millions après impôts des frais de rémunération au titre de la rétention, ainsi que de la baisse considérable de la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements. Le bénéfice net à l'étranger a progressé de 37 millions de dollars ou 7 % par rapport à 2002, résultat qui reflète la hausse du bénéfice tiré des activités de réassurance à l'échelle internationale.

TABLEAU 2 Bénéfice par secteur géographique

(en millions de dollars canadiens)	2003				2002			
	Au Canada	Aux États-Unis	Autres pays	Total	Au Canada	Aux États-Unis	Autres pays	Total
Revenu net d'intérêt	5 186 \$	1 188 \$	268 \$	6 642 \$	5 472 \$	1 106 \$	357 \$	6 935 \$
Revenus autres que d'intérêt	5 382	3 618	1 776	10 776	4 969	3 682	1 669	10 320
Total des revenus	10 568	4 806	2 044	17 418	10 441	4 788	2 026	17 255
Provision pour pertes sur créances	527	106	88	721	529	440	96	1 065
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	679	580	437	1 696	498	502	535	1 535
Frais autres que d'intérêt	5 992	3 511	906	10 409	5 920	3 676	824	10 420
Charge d'impôts (1)	1 316	217	54	1 587	1 408	16	49	1 473
Bénéfice net	2 054 \$	392 \$	559 \$	3 005 \$	2 086 \$	154 \$	522 \$	2 762 \$

(1) Comprend la part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales.

Perspectives

Nous visons une croissance du bénéfice dilué par action de 10 % à 15 %, et un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 17 % à 19 % pour l'exercice 2004, car nous nous attendons à ce que nos mesures de gestion des coûts et d'amélioration des revenus donnent lieu à une augmentation des charges inférieure à celle des revenus et à ce que le contexte commercial et les marchés financiers continuent de s'améliorer en 2004.

Priorités financières

Croissance et diversification des revenus

En 2003, le total des revenus a progressé de 163 millions de dollars ou 1 % par rapport à 2002. L'appréciation importante du dollar canadien par rapport au dollar américain s'est traduite par une baisse de 510 millions de dollars de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains. La croissance des revenus reflète principalement des primes d'assurance, un revenu de placement et un revenu provenant des services tarifés plus élevés, ainsi que la hausse des revenus tirés des activités de négociation en 2003. Une analyse détaillée est présentée aux pages 38A à 41A.

Contrôle des coûts

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 11 millions de dollars en 2003. Bien que le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain ait donné lieu à une baisse de 340 millions de dollars de la valeur de conversion des frais autres que d'intérêt, le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, les coûts liés à l'automatisation continue de notre infrastructure technologique de services de détail et à l'expansion de notre équipe de vente de services bancaires de détail ainsi que les coûts liés aux sociétés acquises au cours de l'exercice ont augmenté. Une analyse complète est présentée aux pages 42A à 44A.

Excellence de la qualité du crédit

Les provisions pour pertes sur créances ont subi une baisse de 344 millions de dollars ou 32 %, et les prêts douteux bruts, un recul de 543 millions ou 24 % cette année, en raison de l'amélioration notable de la qualité de notre portefeuille de prêts aux entreprises. Une analyse détaillée est présentée aux pages 45A à 52A.

Gestion du bilan et du capital

Le total de l'actif se chiffrait à 403,0 milliards de dollars au 31 octobre 2003, en hausse de 26,1 milliards ou 7 % par rapport au 31 octobre 2002. Au 31 octobre 2003, selon les lignes directrices du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) et l'information financière établie conformément aux PCGR du Canada, notre ratio du capital de première catégorie s'établissait à 9,7 %, par rapport à 9,3 % au 31 octobre 2002. Le ratio du capital total se chiffrait à 12,8 %, comparativement à 12,7 % au 31 octobre 2002. Ces deux ratios ont dépassé les objectifs à moyen terme (de trois à cinq ans) que nous nous sommes fixés, soit 8 % à 8,5 % pour le capital de première catégorie et 11 % à 12 % pour le capital total. De plus amples détails sont présentés aux pages 58A à 60A.

Facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs

Maints facteurs, dont un grand nombre sont indépendants de notre volonté, pourraient faire en sorte que les résultats différeront considérablement de nos attentes. Certains de ces facteurs sont décrits ci-après. D'autres, tels que le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque lié aux activités d'assurance, le risque opérationnel et autres risques sont décrits à la section Gestion du risque qui débute à la page 53A.

De par leur nature même, et comme il est mentionné dans la « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives », à la page 21A, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et bien précis, et il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations dans le présent rapport de gestion étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des plans, objectifs, buts, cibles, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants.

Facteurs relatifs à l'industrie et facteurs non liés à notre société

Étant donné que nous sommes une société de services financiers intégrés qui exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, l'environnement économique, le contexte commercial et les marchés financiers propres aux régions géographiques où nous exerçons nos activités influent sur nos revenus et sur notre bénéfice.

Des facteurs tels que les taux d'intérêt, l'inflation, les taux de change, les dépenses de consommation, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, la santé des marchés financiers et le terrorisme ont des répercussions sur le contexte commercial et l'environnement économique d'une région géographique donnée et, en fin de compte, sur notre volume d'affaires dans cette région. Par exemple, durant un ralentissement économique caractérisé par une hausse du chômage, une baisse du revenu familial, un recul du bénéfice des sociétés, ainsi qu'une diminution des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, la demande concernant nos prêts et autres produits baisserait et la provision pour pertes sur créances augmenterait probablement, entraînant par le fait même une diminution du bénéfice. Dans un même ordre d'idées, un ralentissement des marchés des actions pourrait entraîner une baisse des nouvelles émissions, des activités de négociation des investisseurs, des biens sous gestion et des biens administrés, qui se traduira par un recul des commissions et autres revenus.

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis influent sur notre bénéfice.

Les attentes des marchés obligataires et monétaires en ce qui concerne l'inflation et les décisions des banques centrales en matière de politique monétaire influent sur le niveau des taux d'intérêt, ce qui peut avoir une incidence sur le bénéfice. Notre politique eu égard aux activités autres que de négociation figurant au bilan consiste à gérer le risque de taux d'intérêt en fonction d'un niveau cible, à savoir un bilan indifférent au risque, au titre duquel les risques de taux d'intérêt liés à presque tous les actifs et aux passifs sont appariés, les actifs restants représentant un placement en actions théorique réparti également sur une période de 60 mois. Par conséquent, notre profil de risque de taux d'intérêt se caractérise par une modification des taux liés aux actifs légèrement plus rapide que celle des taux liés aux passifs. Une baisse des taux d'intérêt aura donc tendance à se traduire par une diminution du revenu net d'intérêt tiré de notre portefeuille autre que de négociation en raison de la modification des taux liés à nos actifs à plus court terme, et par une plus-value de nos actifs à plus long terme. Par contre, une hausse des taux d'intérêt donnera lieu à une augmentation du revenu net d'intérêt et à une moins-value de nos actifs à plus long terme. Une analyse plus détaillée du risque de taux d'intérêt et de ses répercussions possibles sur notre portefeuille autre que de négociation est fournie dans la section sur les activités de gestion de l'actif et du passif – portefeuille autre que de négociation, à la page 61A. Une analyse plus détaillée du risque de taux d'intérêt et de son incidence possible sur nos activités de négociation est présentée dans la section sur les activités de négociation, à la page 55A.

Le degré de concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités peut influer sur notre rendement.

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés des services aux particuliers et aux entreprises où nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les niveaux relatifs de services, les prix et les caractéristiques des produits ou services, et les mesures prises par nos concurrents. Des entreprises non financières peuvent donner aux consommateurs l'option de payer des factures et de virer des fonds sans avoir recours à des banques. Une telle désintermédiation pourrait entraîner une réduction des commissions.

Des modifications des lois, des règlements et des politiques de réglementation qui régissent les activités au sein de nos divers secteurs d'exploitation pourraient avoir des répercussions sur nos résultats.

Des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients. Des modifications des lois, des règlements ou des politiques de réglementation, y compris des changements dans leur interprétation ou leur mise en œuvre, pourraient influencer sur nos résultats en donnant à nos concurrents davantage d'occasions d'offrir des produits et services concurrentiels. Par ailleurs, notre non-respect des lois, règlements ou politiques de réglementation applicables pourrait entraîner des pénalités et des sanctions financières imposées par les organismes de réglementation qui seraient susceptibles de ternir notre réputation ou de réduire notre bénéfice.

Nous prenons des mesures que nous jugeons raisonnables afin d'assurer notre conformité aux lois, aux règlements et aux politiques de réglementation des territoires où nous exerçons nos activités, mais rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou un organisme de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts ou d'autres frais qui auraient une incidence négative sur notre bénéfice.

Si nous n'obtenons pas des informations exactes et exhaustives de nos clients et contreparties, ou en leur nom, cela pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats.

Lorsque nous décidons d'octroyer du crédit à des clients ou des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur l'information qui nous a été fournie par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers vérifiés ou autres informations financières. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) ou qu'ils comprennent des déclarations trompeuses importantes, et si les clients ou contreparties manquent à leurs engagements au titre des sommes qu'ils nous doivent, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière.

Facteurs propres à notre société

Notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie d'expansion aux États-Unis et d'intégration influera sur notre rendement financier.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion aux États-Unis, nous avons d'abord établi des assises en procédant à des acquisitions touchant principalement les services bancaires aux particuliers et aux entreprises, l'assurance et la gestion de patrimoine. La deuxième étape vise à élargir ces assises en effectuant d'autres acquisitions stratégiques, en ouvrant des succursales, en procédant à une plus grande pénétration du marché, en offrant de nouveaux produits et services, et en accroissant nos activités de marketing et de vente ainsi que les recommandations auprès des sociétés exerçant leurs activités au sein de nos divers secteurs d'exploitation. Elle vise également à réaliser des synergies de coûts grâce à l'intégration des services administratifs et généraux de nos unités opérationnelles. Nous examinons régulièrement les occasions d'acquisitions stratégiques au sein de nos secteurs d'exploitation, mais rien ne garantit que nous pourrions continuer de procéder à des acquisitions selon des modalités qui satisfont à nos critères d'investissement. Bien que les résultats obtenus jusqu'à présent respectent dans l'ensemble nos

objectifs, rien ne garantit que nous continuerons de réaliser les synergies de coûts prévues au titre des activités d'intégration des sociétés acquises. Notre rendement dépend de notre capacité à conserver la clientèle et les employés clés des sociétés acquises, mais rien ne garantit que nous serons toujours en mesure d'agir de la sorte.

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons servent à déterminer la façon dont nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation, et leur application pourrait faire en sorte que la direction doive établir des estimations ou se baser sur des hypothèses touchant des questions de par leur nature incertaines.

Nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation selon les conventions et méthodes comptables prescrites par les PCGR. Dans certains cas, au moins deux conventions ou méthodes comptables raisonnables, qui se traduisent toutefois par la présentation de montants considérablement différents, sont permises en vertu des PCGR.

La direction exerce un jugement quant au choix et à l'application de nos conventions et méthodes comptables, de manière à s'assurer qu'elles sont conformes aux PCGR et qu'elles reflètent notre meilleur jugement eu égard à la façon la plus appropriée d'inscrire et de présenter notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Les principales conventions comptables utilisées pour dresser les états financiers consolidés sont décrites aux pages 72A à 76A.

Comme cela est expliqué en détail aux pages 25A et 26A, deux conventions comptables « critiques » s'appliquent à la présentation de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, car (1) la direction est tenue d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et car (2) il est probable que des montants considérablement différents soient présentés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses ou des estimations différentes. Ces conventions comptables critiques concernent la suffisance de notre provision cumulative pour pertes sur créances et l'établissement de la juste valeur de certains de nos instruments financiers.

Autres facteurs

Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs incluent les modifications de la politique commerciale, la mise au point et le lancement, au moment opportun, de nouveaux produits et services dans des marchés réceptifs, les modifications apportées à la législation fiscale, les changements technologiques, les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs, et la mesure dans laquelle nous prévoyons les risques inhérents aux facteurs qui précèdent et réussissons à les gérer.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse précédente des facteurs susceptibles d'influer sur nos résultats futurs n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque Royale du Canada, doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes, ainsi que d'autres facteurs externes et propres à notre société qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats futurs et sur l'évaluation boursière de nos actions ordinaires. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que la Banque Royale du Canada peut faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Conventions comptables critiques

Mise en application des conventions comptables critiques

Nos principales conventions comptables sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés, aux pages 72A à 76A. Certaines de ces conventions constituent des conventions comptables critiques, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et car il est probable que des montants considérablement différents soient présentés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses différentes. Nos conventions comptables critiques concernent la provision cumulative pour pertes sur créances et la juste valeur de certains instruments financiers. Elles ont été examinées et approuvées par notre Comité de vérification, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales conventions comptables.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances de 2 164 millions de dollars reflète l'estimation de la direction eu égard à l'existence de pertes probables au titre de nos portefeuilles de prêts et d'engagements hors bilan au 31 octobre 2003. Elle se compose d'une provision cumulative spécifique de 757 millions de dollars et d'une provision cumulative générale de 1 407 millions, comme il est illustré à la note 6, à la page 82A. Les provisions pour pertes sur créances, qui sont imputées à l'état des résultats, donnent lieu à une augmentation de la provision cumulative, et le montant des radiations, déduction faite des recouvrements, réduit cette provision. Nous calculons et maintenons une provision cumulative en nous basant sur un examen exhaustif et systématique de nos portefeuilles de prêts et d'engagements hors bilan. Comme il est mentionné à la note 1, à la page 73A, la provision cumulative est déterminée en fonction de la désignation et de l'évaluation, par la direction, des comptes problèmes et des pertes probables estimatives liées au reste du portefeuille.

Provision cumulative spécifique – Cette provision est établie afin d'absorber les pertes qui se produisent relativement à des emprunteurs précisément désignés et à des portefeuilles de prêts homogènes qui comprennent des prêts classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux prêts consentis à de grandes entreprises ou à des gouvernements désignés sont évaluées pour chaque compte individuel, en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus. La direction doit exercer un jugement pour déterminer le montant et l'échéancier des flux de trésorerie futurs ainsi que la juste valeur de tout titre sous-jacent, pour estimer les coûts de réalisation, pour évaluer les prix du marché observables, et pour déterminer les attentes quant aux perspectives futures de l'emprunteur et de tous garants eu égard aux prêts désignés comme des prêts douteux. Les pertes liées aux autres portefeuilles de prêts, à l'exception de celles au titre des cartes de crédit, qui sont directement radiées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours, sont estimées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. Ce montant représente la moyenne du pourcentage de pertes au titre du solde des prêts douteux, et il est basé sur les données historiques et sur le jugement de la direction.

Provision cumulative générale attribuée – La provision cumulative générale attribuée, qui fait l'objet d'un examen trimestriel, exprime notre meilleure estimation possible des pertes sur prêts probables dans le portefeuille qui ont été subies mais dont les prêts connexes n'ont pas encore été désignés comme des prêts douteux. Le montant de cette provision repose en grande partie sur la qualité du portefeuille et sur la conjoncture.

La méthode que nous utilisons pour déterminer la provision cumulative générale attribuée au titre des prêts aux entreprises et aux gouvernements est étayée par plusieurs paramètres, dont la fréquence prévue des défauts de paiement liée à la cote de crédit de chaque emprunteur, la perte subie advenant un défaut de paiement et le risque auquel nous nous exposons lorsqu'un défaut de paiement se produit. Ces paramètres, qui nous permettent d'établir une fourchette de pertes sur créances probables au titre du portefeuille, se fondent sur l'expérience en matière de pertes et ils sont souvent étayés par des données externes. Le jugement de la direction et d'autres facteurs sont ensuite appliqués afin de déterminer la provision cumulative générale attribuée en fonction de la fourchette de pertes sur créances probables établie. Tout changement défavorable apporté à l'un ou l'autre des paramètres dont il est fait mention ci-dessus aura une incidence sur la fourchette de pertes sur créances probables établie et pourrait également avoir des répercussions négatives sur notre provision cumulative générale attribuée, tandis que tout changement favorable pourrait avoir une incidence

positive. Dans le cas des prêts plus homogènes, les pertes probables sont estimées en fonction de l'expérience en matière d'évolution des pertes et de radiations pour chaque portefeuille. La direction se base sur cette information, de même que sur son évaluation de la qualité du crédit du portefeuille, sur la conjoncture et sur le contexte commercial, pour déterminer la provision cumulative générale attribuée.

Provision cumulative générale non attribuée – La provision cumulative générale non attribuée, qui fait elle aussi l'objet d'un examen trimestriel, reflète les éléments subjectifs et relatifs au jugement porté pour déterminer le risque de crédit et les pertes estimatives qui en résultent. Elle constitue une estimation des pertes sur créances probables qui ne sont pas visées par la provision cumulative spécifique attribuée et par la provision cumulative générale attribuée. Aux fins du calcul de la provision cumulative générale non attribuée, la direction tient compte des exigences réglementaires, de l'expérience récente en matière de pertes sur prêts, des tendances eu égard à la qualité et à la concentration du crédit, ainsi que de toute imprécision inhérente aux modèles.

Juste valeur des instruments financiers

Conformément aux PCGR du Canada, nous inscrivons certains instruments financiers à la juste valeur dans notre bilan. Ces instruments financiers comprennent les actifs détenus dans notre portefeuille de négociation, des engagements afférents à des titres vendus à découvert, et des instruments dérivés (à l'exception des produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation qui font l'objet d'une comptabilité de couverture). Au 31 octobre 2003, environ 117 milliards de dollars de nos actifs financiers et 61 milliards de nos passifs financiers étaient inscrits à la juste valeur. Par juste valeur, on entend le montant pour lequel un instrument pourrait être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération effectuée par deux parties consentantes, autre qu'une vente forcée ou une liquidation.

Les justes valeurs de la plupart des instruments financiers de nos portefeuilles sont déterminées en fonction des cours du marché et elles attestent le mieux de la valeur des titres, car elles découlent d'opérations effectuées par deux parties consentantes dans un marché ouvert. La note 23, aux pages 98A et 99A, présente l'information comptable relative à la juste valeur estimative de tous nos instruments financiers au 31 octobre 2003.

Si un cours du marché n'est pas disponible, nous utilisons des modèles d'évaluation financière internes et externes pour déterminer la juste valeur. Une provision est constituée lorsque nous estimons possible que le montant réalisé à la vente sera inférieur à la juste valeur estimative, en raison d'une liquidité insuffisante à court terme. Nous constituons aussi une provision au titre du risque lié aux modèles, découlant du fait qu'il peut arriver que la valeur estimative ne reflète pas la valeur réelle en raison de certaines conditions du marché entraînant un stress. Ces provisions reflètent les divers jugements exercés par la direction en fonction de recherches et d'analyses quantitatives et de la pratique du secteur.

La plupart de nos portefeuilles de négociation et de nos engagements afférents à des titres vendus à découvert comportent ou concernent des titres de créance et des titres participatifs activement négociés, qui sont inscrits à la juste valeur en fonction des cours du marché disponibles. Dans les cas où aucun cours du marché n'est disponible pour un titre donné, le cours du marché d'un titre doté de caractéristiques et d'un profil de risque semblables sert à estimer la juste valeur du titre non coté.

Dans le cas des instruments dérivés, nous déterminons la juste valeur au moyen de diverses méthodes incluant les cours du marché, les valeurs de marché d'instruments analogues, la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs, ainsi que d'autres modèles internes ou externes d'établissement des prix. Étant donné que peu d'instruments dérivés sur le marché hors cote sont activement cotés, nous nous basons principalement sur des modèles internes d'établissement des prix ainsi que sur des modèles standard du secteur, tels que le modèle de Black et Scholes, pour déterminer la juste valeur. De plus amples renseignements sur nos instruments dérivés sont fournis à la note 21, aux pages 95A à 97A.

Pour déterminer les hypothèses qui sous-tendent nos modèles d'établissement des prix, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux monétaires, ainsi que la volatilité des prix et des taux. Toutefois, pour évaluer certains instruments dérivés, nous nous appuyons sur d'importants facteurs de marché non observables tels que les corrélations entre les défaillances. Ces facteurs font l'objet d'un nombre considérablement plus élevé d'analyses quantitatives et de jugements par la direction.

Le tableau ci-après illustre nos principaux actifs et passifs financiers au 31 octobre 2003, pour chaque méthode d'évaluation :

Actifs et passifs inscrits à la juste valeur selon chaque méthode d'évaluation

	Actifs financiers		Passifs financiers	
	Titres de négociation	Dérivés	Engagements afférents aux titres vendus à découvert	Dérivés
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)				
Juste valeur	81 827 \$	35 668 \$	22 855 \$	37 655 \$
Fondée sur				
Cours du marché	87 %	– %	95 %	– %
Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché observables	13	99	5	100
Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché non observables	–	1	–	–
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Les méthodes, modèles et hypothèses utilisés aux fins de l'établissement des prix et de l'évaluation de ces actifs et passifs financiers sont subjectifs, et la direction doit exercer divers jugements à leur égard. L'utilisation de divers modèles et de diverses méthodes et hypothèses pourrait donner lieu à des justes valeurs et à des résultats financiers considérablement différents. Afin d'atténuer ce risque, tous les modèles d'évaluation financière importants sont approuvés par notre unité fonctionnelle de gestion des risques, laquelle ne participe pas aux activités de négociation des actifs et des passifs, son mandat visant à fournir un point de vue indépendant. Les modèles d'évaluation financière internes que nous utilisons à des fins comptables font l'objet de contrôles rigoureux et de révisions régulières, et ils sont approuvés par notre unité fonctionnelle de gestion des risques. De plus, le BSIF procède à un examen sélectif de nos modèles fondé sur le profil de risque de l'entreprise, afin d'assurer le caractère adéquat des modèles et la validité des hypothèses qu'utilise la direction.

Comme il est mentionné à la note 1, à la page 72A, les variations de la juste valeur des titres du compte de négociation et des engagements afférents aux titres vendus à découvert sont portées aux revenus autres que d'intérêt à titre de revenus tirés des activités de négociation.

Les variations de la valeur des produits dérivés détenus aux fins de négociation et détenus à des fins autres que de négociation qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont constatées dans les revenus autres que d'intérêt. Pour de plus amples détails à ce sujet, se reporter à la note 1, à la page 73A.

Résultats par secteur d'exploitation

Vue générale

Le tableau 3 ci-dessous illustre nos résultats par secteur d'exploitation pour l'exercice 2003. Les PCGR ne prescrivent pas une méthode donnée pour l'attribution des capitaux propres aux secteurs d'exploitation. Aux fins de la gestion et de la présentation de l'information, nous affectons les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires à nos secteurs d'exploitation (y compris le secteur Autres) selon des méthodes visant à mesurer les capitaux propres requis pour soutenir les risques liés aux activités de chaque secteur, comme il est mentionné à la rubrique Capital économique présentée à la page 54A. L'écart entre le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à nos secteurs d'exploitation est attribué au secteur Autres. Les méthodes utilisées pour attribuer les capitaux propres nécessitent la formulation d'un jugement par la direction; elles font de temps à autre l'objet de modifications appliquées prospectivement et elles ont une incidence sur d'autres mesures telles que celle du rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation.

Par ailleurs, l'affectation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue un processus dynamique, sur lequel les activités commerciales courantes, les volumes et l'environnement ont une incidence. La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à nos secteurs d'exploitation, à l'exception de RBC Assurances et de RBC Services Internationaux, a diminué par rapport à l'an dernier. Cette diminution découle en partie de la baisse de la valeur des actifs libellés en dollars américains, laquelle est imputable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. La baisse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Banque et à RBC Marchés des Capitaux est également imputable à l'amointrissement du risque de crédit. La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Assurances a augmenté en raison principalement de l'acquisition de Business Men's Assurance Company of America (BMA), le 1^{er} mai 2003.

En outre, avec prise d'effet au premier trimestre de 2003, nous avons réduit les capitaux propres attribués au risque lié à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels; cette mesure est conforme à l'attribution de capital effectuée pour les autres catégories de risques, et elle reflète les avantages d'une diversification accrue de nos activités et de nos risques. Cela a donné lieu à une baisse de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à RBC Banque, à RBC Investissements et à RBC Marchés des Capitaux.

RBC Banque a généré 52 % de notre bénéfice net et produit un rendement des capitaux propres de 21,0 %. Le bénéfice net a progressé de 30 millions de dollars par rapport à 2002, comme il est mentionné à la page 28A. Le bénéfice net aux États-Unis s'est établi à 154 millions de dollars,

en baisse de 41 millions par rapport à 2002. Cette diminution reflète en grande partie l'incidence de la baisse de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains, laquelle découle de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, ainsi qu'à la hausse des coûts liés à RBC Mortgage (une filiale de RBC Centura) et aux sociétés acquises au cours de l'exercice.

RBC Assurances a généré 7 % de notre bénéfice net total et produit un rendement des capitaux propres de 25,0 %. Le bénéfice net s'est élevé à 99 millions de dollars, une augmentation de 85 % par rapport à 2002, comme il est mentionné à la page 30A. Le bénéfice net aux États-Unis a totalisé 25 millions de dollars, en hausse par rapport à une perte de 6 millions en 2002, en raison de l'amélioration notable des résultats des activités américaines liées à l'assurance vie.

RBC Investissements a généré 14 % de notre bénéfice net et produit un rendement des capitaux propres de 15,0 %. Le bénéfice net s'est accru de 67 millions de dollars ou 20 % par rapport à l'an dernier, comme il est mentionné à la page 32A. Le bénéfice net aux États-Unis a augmenté pour s'établir à 87 millions de dollars, par rapport à une perte de 2 millions en 2002, en raison principalement de l'augmentation du bénéfice provenant des services de courtage traditionnel et des services à revenu fixe de RBC Dain Rauscher, ainsi que d'une réduction de 25 millions après impôts des frais de rémunération au titre de la rétention.

RBC Marchés des Capitaux a généré 17 % de notre bénéfice net et produit un rendement des capitaux propres de 13,0 %. Le bénéfice net a augmenté de 91 millions de dollars ou 22 % par rapport à l'an dernier, comme il est mentionné à la page 34A. Le bénéfice net aux États-Unis s'est établi à 120 millions de dollars, en hausse comparativement à une perte de 40 millions en 2002, en raison de la réduction considérable de la provision pour pertes sur créances liée à notre portefeuille de prêts aux entreprises aux États-Unis.

RBC Services Internationaux a généré 6 % de notre bénéfice net et produit un rendement des capitaux propres de 27,5 %. Le bénéfice net de ce secteur s'est accru de 6 millions de dollars ou 4 % par rapport à 2002, comme il est mentionné à la page 36A.

Le secteur Autres, qui comprend principalement la trésorerie générale, les groupes fonctionnels, les groupes technologie et systèmes ainsi que les activités liées à l'immobilier, a généré 4 % de notre bénéfice net en 2003 et produit un rendement des capitaux propres de 5,6 %. Ses résultats pour 2002 sont présentés à la note 3, à la page 78A. Le bénéfice net s'est établi à 133 millions de dollars, en baisse de 50 millions par rapport à 2002, en raison surtout des améliorations apportées aux méthodes d'attribution du revenu net d'intérêt à nos secteurs d'exploitation.

TABLEAU 3 Résultats par secteur d'exploitation

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2003							2002
	RBC Banque	RBC Assurances	RBC Investissements	RBC Marchés des Capitaux	RBC Services Internationaux	Autres (1)	Total	Total
Revenu net d'intérêt	5 546 \$	– \$	419 \$	409 \$	166 \$	102 \$	6 642 \$	6 935 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 127	2 356	3 110	2 247	824	112	10 776	10 320
Total des revenus	7 673	2 356	3 529	2 656	990	214	17 418	17 255
Provision pour pertes sur créances	554	–	(2)	195	2	(28)	721	1 065
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	1 696	–	–	–	–	1 696	1 535
Frais autres que d'intérêt	4 650	460	2 912	1 671	714	2	10 409	10 420
Charge d'impôts	900	(16)	209	278	97	(8)	1 460	1 365
Part des actionnaires sans contrôle	8	–	–	4	–	115	127	108
Bénéfice net	1 561 \$	216 \$	410 \$	508 \$	177 \$	133 \$	3 005 \$	2 762 \$
Bénéfice net aux États-Unis	154	25	87	120	8	(2)	392	154
Bénéfice net								
En pourcentage du total	52 %	7 %	14 %	17 %	6 %	4 %	100 %	100 %
Croissance par rapport à l'exercice précédent	2 %	85 %	20 %	22 %	4 %	(27)%	9 %	15 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	21,0 %	25,0 %	15,0 %	13,0 %	27,5 %	5,6 %	16,7 %	15,8 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	7 350 \$	850 \$	2 650 \$	3 800 \$	650 \$	2 250 \$	17 550 \$	16 800 \$
Bénéfice dilué par action							4,39 \$	3,93 \$

(1) Se rapporte à d'autres activités, lesquelles comprennent principalement la trésorerie générale, les groupes fonctionnels, les groupes technologie et systèmes et les activités liées à l'immobilier.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Attribué aux secteurs comme il est mentionné ci-dessus.

RBC Banque

Profil

RBC Banque sert 11,5 millions de particuliers, de PME et de clients commerciaux du marché milieu de gamme au Canada, aux États-Unis, aux Antilles et aux Bahamas. Nos capacités de distribution multiples comprennent un réseau de succursales, de centres de services aux entreprises et d'autres unités de vente, des planificateurs financiers accrédités, des représentants hors succursales, des guichets automatiques et des services bancaires par téléphone et par Internet. Grâce à notre vaste réseau de distribution et à notre collaboration avec d'autres secteurs RBC, nous offrons à nos clients des solutions personnalisées ainsi que des services de planification financière et des conseils financiers axés sur les événements marquants de la vie des clients, au moyen d'une vaste gamme de produits et services financiers, qui comprennent notamment des comptes de dépôt, des fonds d'investissement et des fonds communs de placement, des cartes de crédit et de débit, des prêts aux entreprises et aux particuliers, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux.

Profil de l'industrie

Au Canada, les services bancaires aux particuliers et aux entreprises sont une industrie en pleine maturité que dominent les cinq principales banques canadiennes, bien que la concurrence soit intense et que la présence d'entreprises de services spécialisés s'accroisse dans des domaines tels que celui des cartes de crédit. Le marché aux États-Unis est plus segmenté, et de nombreux marchés régionaux sont marqués par une forte concurrence. Un grand nombre de banques ont élargi leur champ d'activité afin d'offrir des produits de placement ainsi que des conseils financiers et des services de planification financière à des clients ciblés. À notre avis, les facteurs de réussite essentiels incluent la prestation aux clients d'une expérience client supérieure, des revenus élevés axés sur les processus de vente, et le maintien de mesures de gestion rigoureuses des risques de crédit et des risques opérationnels, ainsi que la maîtrise des charges.

Nos forces

- Marque bien établie au Canada pour des services bancaires de détail
- Solides capacités en matière de gestion des relations avec la clientèle ainsi que de segmentation et de sous-segmentation de la clientèle, et force de vente spécialisée
- Gamme de produits et services et capacités de vente et de distribution nationales complètes par rapport à celles des entreprises de services spécialisés
- Ratio le plus élevé de pénétration des ménages pour ce qui est des services aux particuliers, et part de marché la plus importante des banques canadiennes eu égard aux dépôts des entreprises et au financement d'entreprises
- Présence accrue en matière de services bancaires de détail dans le sud-est des États-Unis, un secteur en plein essor, ainsi que de montages de prêts hypothécaires et de services de financement aux constructeurs d'habitations à l'échelle nationale

Notre stratégie

Notre objectif est de nouer des relations d'affaires rentables avec chaque client, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une entreprise, en offrant des services supérieurs et personnalisés à nos clients en Amérique du Nord tout en réduisant les coûts, et en gérant efficacement le risque et le capital.

Nous nous concentrons sur la concrétisation des priorités stratégiques suivantes :

Expérience client supérieure

- Fournir une expérience supérieure et personnalisée à chacun de nos clients, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une entreprise, et accorder une attention particulière à nos clients bien nantis

Bases solides

- Assurer une croissance solide des revenus au Canada, intensifier les relations avec les clients et accroître le nombre d'affaires qu'ils concluent avec nous, tirer parti de nos capacités en matière de services de planification financière et de conseils financiers, et offrir des services de valeur personnalisés à des clients ciblés
- Nous focaliser davantage sur l'atténuation des risques et la gestion des coûts, procéder à la gestion rigoureuse des risques de crédit et de conformité à la réglementation et du risque opérationnel, et élaborer des capacités de prestations de services à peu de frais, afin de réduire considérablement les risques d'erreurs

Expansion nord-américaine

- Accélérer la croissance des revenus et du bénéfice aux États-Unis, accroître de façon notable le nombre d'activités touchant les clients actuels et potentiels de RBC Centura et de ses divisions, RBC Mortgage et RBC Builder Finance, et procéder à l'expansion sélective de notre réseau dans le sud-est des États-Unis et dans des marchés nationaux ciblés

Synergie intraentreprise

- Créer une expérience du client fondée sur une synergie intraentreprise transparente et sur un axe nord-sud, de manière que les clients puissent facilement faire affaire avec tous les secteurs de RBC Groupe Financier

Perspectives pour 2004

Les taux d'intérêt, la demande visant les prêts à la consommation ou aux entreprises et les tendances en matière de qualité du crédit influent sur nos activités. Nous prévoyons une légère augmentation des taux d'intérêt au Canada en 2004 et, par conséquent, nous nous attendons à ce que la compression des écarts liés aux dépôts s'amointrisse. Cette situation, conjuguée à une croissance économique raisonnable et une croissance connexe des activités de prêt, devrait avoir une incidence favorable sur la croissance des revenus tirés de nos activités au Canada. Aux États-Unis, nous prévoyons que l'ouverture de succursales et les acquisitions récentes effectuées en Floride et eu égard à nos activités de prêts hypothécaires auront une incidence favorable sur nos revenus. Nous prévoyons également que les synergies de coûts découlant des acquisitions et les autres mesures de gestion des coûts contribueront à la croissance du bénéfice net aux États-Unis.

Rendement financier

Le bénéfice net a progressé de 30 millions de dollars ou 2 % par rapport à 2002, car la hausse du bénéfice au Canada a plus que compensé une baisse de 41 millions du bénéfice aux États-Unis, laquelle découle du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain (qui a représenté 18 millions de la baisse du bénéfice), ainsi que la hausse des coûts liés aux activités de RBC Mortgage et aux acquisitions conclues au cours de l'exercice.

Le total des revenus a augmenté de 43 millions de dollars en 2003, malgré l'appréciation du dollar canadien, ce qui a donné lieu à une réduction de 121 millions de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains. Ce résultat reflète la croissance élevée des volumes de prêts et de dépôts au Canada, laquelle a plus que compensé la compression des écarts liés aux dépôts, ainsi que la contribution des sociétés acquises aux États-Unis en 2003 et la hausse des revenus de RBC Mortgage.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 122 millions de dollars ou 3 %. La hausse des frais autres que d'intérêt au Canada reflète l'augmentation du coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, les investissements visant l'amélioration des capacités de prestation de services automatisés et l'embauche de personnel pour notre réseau de succursales. La croissance des charges aux États-Unis reflète l'acquisition de Admiralty Bancorp, Inc. en janvier 2003, des activités de prêts hypothécaires de Bank One en août 2003, et de Sterling Capital Mortgage Company en octobre 2003, ainsi que la hausse des coûts de dotation en personnel et des coûts opérationnels liés à RBC Mortgage, qui découle de l'augmentation du nombre de montages de prêts et d'activités de refinancement plus tôt au cours de l'exercice. Le ratio d'efficacité a augmenté de 130 points de base, car la hausse des frais autres que d'intérêt a excédé celle des revenus.

La provision pour pertes sur créances a diminué de 72 millions de dollars ou 12 %, en raison de l'amélioration notable de la qualité du portefeuille de prêts aux entreprises, ainsi que de la baisse des provisions au titre du portefeuille de prêts aux particuliers.

Le rendement des capitaux propres a progressé pour s'établir à 21,0 % en 2003, en raison principalement d'une baisse de 500 millions de dollars de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur, comme il est mentionné à la page 27A.

Résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Revenu net d'intérêt	- %	5 546 \$	5 557 \$
Revenus autres que d'intérêt	3	2 127	2 073
Total des revenus	1	7 673	7 630
Provision pour pertes sur créances			
Provisions spécifiques	(12)	554	626
Total	(12)	554	626
Frais autres que d'intérêt	3	4 650	4 528
Bénéfice net avant impôts	-	2 469	2 476
Charge d'impôts	(4)	900	937
Part des actionnaires sans contrôle	-	8	8
Bénéfice net	2 %	1 561 \$	1 531 \$
Bénéfice net aux États-Unis	(21)	154 \$	195 \$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe	(300)p.b.	52 %	55 %
Rendement des capitaux propres	190 p.b.	21,0 %	19,1 %
Marge nette d'intérêt (actif moyen)	(13)p.b.	3,42 %	3,55 %
Marge nette d'intérêt (actif productif moyen)	(17)p.b.	3,62 %	3,79 %
Ratio d'efficacité (1)	130 p.b.	60,6 %	59,3 %
Actif moyen (2)	4 %	162 400 \$	156 500 \$
Moyenne des prêts et des acceptations (2)	4	147 900	142 800
Moyenne des dépôts (2)	5	129 000	122 900
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2), (3)	(6)	7 350	7 850
Information relative au crédit			
Prêts à intérêts non comptabilisés	(9)	609 \$	668 \$
Radiations nettes	(13)	648	744
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	(8)p.b.	0,44 %	0,52 %
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	7 %	37 475	35 014

(1) Le ratio d'efficacité est défini dans le glossaire à la page 110.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 27A.

Stratégie par division

Canada

Exploité au Canada sous la marque RBC Banque Royale, RBC Banque offre des services aux particuliers, aux PME et aux clients du secteur privé dans toutes les provinces et tous les territoires. Nous offrons à nos clients des capacités de distribution physiques et autres complètes, ainsi qu'un accès aux produits et services 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Nous continuons de perfectionner nos réseaux de distribution, et effectuons notamment des réinvestissements importants eu égard à notre réseau de succursales et à notre effectif, ainsi qu'à nos capacités de services bancaires électroniques.

Nous offrons une vaste gamme de services et de conseils financiers, comme il est détaillé à la rubrique Profil, à la page 28A, ainsi que des produits et des conseils d'experts dans des domaines spécialisés tels que les opérations de change, le financement reposant sur l'actif, le crédit-bail et le financement automobile. Nous offrons également aux particuliers et aux entreprises un éventail complet de cartes de crédit Visa, dont notre carte Platine Voyages toujours plus en demande, de cartes de débit et de cartes à puce diverses. Par l'intermédiaire de Solutions Moneris, une coentreprise à participations égales créée avec la Banque de Montréal et gérée par l'entremise de RBC Services Internationaux, nous offrons aux marchands des services de traitement des opérations effectuées par cartes de crédit ou de débit, qui comprennent notamment la location de terminaux point-de-vente et des services d'opérations électroniques sécurisées en ligne.

Notre objectif est de développer des relations d'affaires rentables avec chaque particulier et avec chaque entreprise, grâce à notre expertise en matière de gestion des relations-clients, de segmentation et de sous-segmentation de la clientèle, et de gestion des ventes, et nous comptons à ces fins sur des spécialistes de la planification de la retraite, de la planification financière, des prêts hypothécaires, de l'industrie du savoir et de l'agriculture, entre autres choses. Nous accroîtrons les revenus en offrant à nos clients une expérience supérieure et personnalisée axée sur nos solides capacités en matière de planification financière et de conseils financiers, tout en optimisant les capacités de RBC Groupe Financier.

Nous continuerons de nous focaliser davantage sur nos activités de gestion des coûts en optimisant les économies d'échelle découlant de la prestation de services par voie électronique et de la synergie intraentreprise. Nous poursuivrons nos activités de gestion rigoureuse des risques de crédit, des risques opérationnels et des risques de conformité à la réglementation, y compris nos initiatives de gestion des fraudes et nos capacités accrues d'évaluation du crédit par score.

États-Unis

RBC Centura est le principal moteur de nos services aux particuliers et aux entreprises aux États-Unis. La société, dont le siège se trouve à Rocky Mount, en Caroline du Nord, fournit des services aux particuliers et aux entreprises du sud-est des États-Unis. RBC Centura comprend également RBC Mortgage, une société de montage de prêts hypothécaires de détail située à Chicago, et RBC Builder Finance, une société de financement de Houston qui offre des services aux constructeurs d'habitations et aux promoteurs immobiliers. RBC Centura a pris de l'expansion récemment et conclu, le 21 novembre 2003, l'acquisition des 13 succursales de Provident Financial Group Inc. situées en Floride, ce qui porte à 24 le nombre de ses succursales en Floride. RBC Mortgage a pour sa part acquis Sterling Capital Mortgage Company, une société de Houston, et est par le fait même devenue l'une des dix principales sociétés de montage de prêts hypothécaires aux États-Unis.

Nos priorités aux États-Unis sont les suivantes :

- l'accroissement de nos services bancaires de détail dans le sud-est, en augmentant de façon considérable le nombre d'affaires conclues avec les clients actuels ou potentiels de RBC Centura, ainsi qu'en procédant à des acquisitions ciblées et à l'ouverture de nouvelles succursales;
- le renforcement de nos secteurs d'activité nationaux choisis, à savoir les prêts hypothécaires résidentiels et le financement aux constructeurs d'habitations;
- l'accroissement de nos capacités de gestion privée en collaborant étroitement avec RBC Investissements;
- la création rapide d'une plateforme pouvant prendre de l'envergure afin de soutenir la croissance;
- la réalisation de synergies sur un axe nord-sud et le renforcement de nos capacités en matière de segmentation de la clientèle, de ventes et de marketing;
- l'optimisation des occasions d'interdistribution au sein de RBC Groupe Financier, y compris notre nouveau *Forfait retraités-voyageurs RBC*.

Antilles et Bahamas

La division des Antilles et des Bahamas, qui exerce ses activités sous la marque RBC Royal Bank of Canada, fournit une vaste gamme de produits et de services bancaires aux particuliers et aux entreprises des Bahamas, de la Barbade, des îles Caïmans, et des Petites Antilles (Antigua, Dominique, Montserrat, St-Kitts et Ste-Lucie) par l'intermédiaire d'un réseau de succursales, de centres de services aux entreprises et de guichets automatiques.

Faits saillants financiers par division

Le total des revenus a progressé de 59 millions de dollars ou 1 % par rapport à 2002, car l'augmentation des volumes de dépôts des particuliers et de prêts aux particuliers, la hausse de l'écart lié au portefeuille de prêts et de la progression des revenus sur cartes ont contrebalancé la baisse de la marge nette d'intérêt découlant de la compression des écarts liés aux dépôts. Les soldes de cartes se sont accrus de 11 %, résultat qui reflète le succès de la campagne portant sur la carte Voyages, et la vigueur continue du marché de l'habitation s'est traduite par une hausse de 6 % des soldes de prêts hypothécaires. Environ 40 % de l'augmentation de l'effectif concerne l'expansion de l'équipe de ventes de notre réseau de succursales en 2003.

Résultats (1)

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	1 %	6 165 \$	6 106 \$
Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels	6	72 600	68 200
Moyenne des prêts aux particuliers	3	24 200	23 600
Moyenne des dépôts des particuliers	8	80 100	74 400
Moyenne des prêts aux entreprises et des acceptations	(2)	32 000	34 700
Moyenne des dépôts des entreprises	–	30 600	30 500
Moyenne des soldes de cartes	11	6 900	6 200
Volumes des achats sur cartes	13	30 200	26 700
Nombre :			
d'employés			
(équivalent de travail à plein temps)	4	30 865	29 716
de guichets automatiques	(2)	4 062	4 151
de succursales	(1)	1 104	1 117
de clients en ligne	10	2 552 966	2 311 915

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Le total des revenus a progressé de 4 millions de dollars par rapport à l'an dernier, malgré le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain (qui s'est traduit par une baisse de 107 millions de dollars de la valeur de conversion des revenus). Le total des revenus libellés en dollars américains a progressé de 10 % pour s'établir à 894 millions de dollars US, principalement en raison des sociétés acquises au cours de l'exercice et de la contribution de RBC Mortgage. La croissance de la moyenne des prêts hypothécaires découle en grande partie de l'augmentation des prêts destinés à la vente détenus par RBC Mortgage, ainsi que de l'incidence de l'acquisition de Eagle Bancshares, Inc. (en juillet 2002) et du succès obtenu par les nouveaux prêts hypothécaires à taux variable. Bien que le nombre total de prêts hypothécaires montés ait progressé de 8,9 milliards de dollars ou 26 % par rapport à 2002, les volumes de montages de prêts ont reculé considérablement au quatrième trimestre de 2003, résultat qui reflète la baisse des activités de refinancement découlant du mouvement à la hausse des taux d'intérêt.

Résultats (1)

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	– %	1 285 \$	1 231 \$
Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels	45	4 200	2 900
Moyenne des prêts aux particuliers	–	3 300	3 300
Moyenne des dépôts des particuliers	(7)	8 000	8 600
Moyenne des prêts aux entreprises et des acceptations	(1)	8 500	8 600
Moyenne des dépôts des entreprises	7	5 800	5 400
Moyenne des soldes de cartes	–	100	100
Volumes des achats sur cartes	–	400	400
Montages de prêts hypothécaires (en milliards de dollars)	26	42,6	33,7
Nombre :			
d'employés			
(équivalent de travail à plein temps)	30	5 444	4 181
de guichets automatiques	1	279	275
de succursales (2)	(1)	242	245
de clients en ligne	17	104 473	89 434

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) Exclut 252 bureaux de représentation de RBC Mortgage et de RBC Builder Finance en 2002.

Le total des revenus a reculé de 20 millions de dollars ou 8 % par rapport à l'an dernier, principalement en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et à certaines devises des Antilles.

Résultats

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	(8)%	223 \$	243 \$
Nombre :			
d'employés			
(équivalent de travail à plein temps)	4	1 166	1 117
de guichets automatiques	–	60	60
de succursales	–	43	43

RBC Assurances

Profil

Exploité sous la marque RBC Assurances, le secteur offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance crédit et d'assurances vie, maladie, voyage, habitation et automobile, de même que des services de réassurance, à plus de cinq millions de clients au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Ces produits et services sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, notamment des services par téléphone, des courtiers indépendants, des agents de voyage, une équipe de vente interne et des services sur Internet.

Profil de l'industrie

L'industrie de l'assurance au Canada, qui compte plus de 100 sociétés d'assurance vie et plus de 200 sociétés d'assurances IARD, génère près de 60 milliards de dollars en primes annuelles. Nos activités aux États-Unis sont concentrées dans le secteur de l'assurance vie, un secteur à la fois concurrentiel et segmenté qui regroupe près de 1 200 sociétés nationales et régionales. La valeur estimative du secteur de l'assurance voyage aux États-Unis, un nouveau marché pour RBC Assurances, excède 500 millions de dollars US en primes, et un petit nombre de sociétés exercent leurs activités au sein de ce secteur. Plusieurs multinationales, ainsi qu'un certain nombre de sociétés offrant des services spécialisés, continuent de dominer l'industrie de la réassurance à l'échelle internationale.

Les tendances clés qui continuent d'influer sur le secteur de l'assurance incluent les activités de regroupement continues ainsi qu'un accroissement des règlements gouvernementaux et des activités de surveillance. De plus, la préférence des clients pour certains produits a varié en raison de changements démographiques et des préoccupations concernant la santé et la sécurité des voyageurs. Les réseaux de distribution évoluent également, et Internet est en train de devenir un outil de vente et de soutien plus important.

Nos forces

- Activités d'assurance intégrées en Amérique du Nord, axées sur l'optimisation des synergies à l'échelle de l'organisation
- Gamme diversifiée de produits conçus pour répondre aux besoins d'un grand nombre de clients
- Multitude de réseaux de distribution soutenus par une infrastructure solide et des compétences en matière de vente
- Marque bien établie. En notre qualité de membre de RBC Groupe Financier, nous avons accès à une vaste gamme de services financiers, de réseaux de distribution et de clientèles
- Position de tête dans divers marchés de l'assurance au Canada, y compris les marchés de l'assurance voyage et de l'assurance vie individuelle

Notre stratégie

Notre objectif est d'accroître nos activités en offrant un vaste éventail de produits et services au moyen de multiples réseaux de distribution au Canada ainsi que dans des marchés choisis aux États-Unis et à l'échelle internationale. Pour ce faire, nous visons :

- à obtenir une croissance des revenus au-dessus de la moyenne et une rentabilité solide grâce à d'importantes initiatives d'expansion de toutes nos activités, au moyen de l'ajout de réseaux de distribution et de la pénétration de nouveaux marchés;
- à poursuivre l'intégration de nos secteurs opérationnels en Amérique du Nord, afin de maximiser l'efficacité et l'étendue de nos activités ainsi que les économies d'échelle, tout en optimisant davantage les forces dont nous bénéficions en faisant partie de RBC Groupe Financier;
- à assumer une position de chef de file pour demander que des modifications soient apportées aux règlements touchant les produits et services banque-assurance, de manière à profiter des meilleures occasions de prestation de produits et services d'assurance intégrés à nos clients;
- à nous focaliser sur la gestion financière afin d'accroître notre expertise aux fins de la gestion du capital, des placements et des impôts et taxes, dans un contexte de services de banque-assurance internationaux.

Perspectives pour 2004

L'historique des sinistres, la conjoncture économique, les taux d'intérêt et les risques de crédit liés à nos portefeuilles de placements influent sur le rendement tiré de nos activités. Nous prévoyons une croissance des revenus élevée, attribuable aux tendances démographiques, à une croissance économique raisonnable au Canada et aux États-Unis ainsi qu'à la prestation de nouveaux produits et la pénétration de nouveaux marchés axés sur la gestion de patrimoine et les solutions de règlement anticipé. Nous nous concentrerons également sur les occasions d'accroître l'efficacité par l'intégration continue de nos activités canadiennes et américaines, et nous prévoyons que le rendement tiré de nos activités d'assurance vie aux États-Unis s'améliorera en raison de l'intégration des activités de BMA et de la réalisation de synergies eu égard aux coûts et aux revenus.

Rendement financier

Le bénéfice net a augmenté de 99 millions de dollars ou 85 % par rapport à 2002. Cette augmentation reflète un rendement élevé des activités de réassurance et des améliorations liées aux activités d'assurance vie canadiennes et américaines, qui ont bénéficié de marchés des actions plus solides et de taux d'intérêt plus stables par rapport à 2002. Le bénéfice aux États-Unis s'est établi à 25 millions de dollars, contre une perte de 6 millions l'an dernier, principalement en raison des améliorations au chapitre des activités d'assurance vie mentionnées ci-dessus.

RBC Liberty Insurance a présenté des résultats sur une période de 13 mois en 2002 par suite de la modification de sa fin d'exercice, cette dernière étant passée du 30 septembre au 31 octobre afin de la faire correspondre à la nôtre, et la branche canadienne a présenté des résultats sur une période de 13 mois en 2003, pour les mêmes raisons. Les résultats sur une période supplémentaire de un mois en 2003 ont largement contrebalancé les résultats sur une période supplémentaire de un mois présentés l'an dernier.

Les primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés ont progressé de 313 millions de dollars ou 15 % en 2003. Cette augmentation découle en grande partie de la hausse des primes d'assurance et du revenu de placement liés à l'acquisition de BMA au milieu de 2003, ainsi que de la croissance des primes acquises au titre des polices d'assurance habitation et automobile. Par ailleurs, les améliorations sur les marchés des actions se sont traduites par une hausse de 83 millions de dollars du revenu de placement et des indemnités aux titulaires de polices détenant des contrats d'assurance vie universelle.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance se sont accrus, résultat qui reflète principalement la croissance du volume des activités d'assurances habitation et automobile et la hausse des indemnités aux titulaires de polices détenant des contrats d'assurance vie universelle dont il est fait mention ci-dessus, laquelle a été contrebalancée en partie par la baisse des sinistres au titre de la réassurance.

L'augmentation de 23 millions de dollars ou 5 % des frais autres que d'intérêt concerne la croissance du volume d'activités ainsi que les coûts liés à l'acquisition de BMA, qui ont été compensés en partie par les réductions de coûts dans d'autres secteurs.

Le rendement des capitaux propres a progressé pour s'établir à 25,0 %, car la hausse du bénéfice net a plus que contrebalancé le montant supplémentaire de 150 millions de dollars au titre de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur, comme il est mentionné à la page 27A.

Résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Revenus autres que d'intérêt			
Primes nettes acquises (1)	11 %	1 965 \$	1 767 \$
Revenu de placement	78	298	167
Revenus tirés de frais	(15)	93	109
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	15	2 356	2 043
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance			
	10	1 696	1 535
Frais autres que d'intérêt			
	5	460	437
Bénéfice net avant impôts	182	200	71
Charge d'impôts	n.s.	(16)	(46)
Bénéfice net	85 %	216 \$	117 \$
Bénéfice net aux États-Unis	n.s.	25 \$	(6)\$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe	300 p.b.	7 %	4 %
Rendement des capitaux propres	930 p.b.	25,0 %	15,7 %
Primes	9 %	2 214 \$	2 023 \$
Actif moyen (2)	20	6 700	5 600
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2), (3)	21	850	700
Nombre d'employés			
(équivalent de travail à plein temps)	9 %	2 883	2 641

(1) Déduction faite des primes de réassurance.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 27A.

n.s. non significatif

Stratégie par division

Assurance vie

Notre division de l'assurance vie offre aux particuliers et aux entreprises une vaste gamme de produits individuels et collectifs d'assurances vie et maladie ainsi que des services de rétrocession de contrats d'assurance vie à l'intention des entreprises, au Canada, aux États-Unis et partout dans le monde.

Au Canada, nos produits d'assurances vie et maladie sont distribués au moyen d'un réseau regroupant plus de 7 000 courtiers indépendants affiliés à des producteurs, à des sociétés de services de planification financière et à des maisons de courtage, ainsi que d'une unité de vente directe et d'un réseau d'agents de carrière. Aux États-Unis, nous offrons des produits d'assurances vie et maladie par l'entremise de maisons de courtage indépendantes et d'une équipe de vente exclusive. Nous offrons aussi des produits sélectionnés par l'intermédiaire de réseaux de vente directe.

Au cours du prochain exercice, nous nous concentrerons sur l'intégration continue de nos activités d'assurance vie, sur l'augmentation des primes au moyen de produits et services améliorés, et sur l'expansion de notre réseau de distribution.

Faits saillants financiers par division

La hausse des primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés reflète l'augmentation considérable du revenu de placement lié aux produits d'assurance vie universelle ainsi que l'accroissement des primes acquises par suite de l'acquisition de BMA et au titre des activités d'assurance vie au Canada, qui ont plus que contrebalancé la baisse des primes acquises tirées des activités de réassurance et de RBC Liberty Insurance, en raison des rachats de polices. En 2003, des revenus de 37 millions de dollars sur une période supplémentaire de un mois ont été présentés eu égard aux activités d'assurance vie au Canada, car la fin d'exercice de ces activités a été modifiée afin de la faire correspondre à la nôtre. En 2002, des revenus de 45 millions de dollars sur une période supplémentaire de un mois ont été présentés au titre des activités aux États-Unis, pour les mêmes raisons. L'augmentation de l'actif moyen est en grande partie attribuable à l'acquisition de BMA, en mai 2003.

Résultats

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	19 %	1 625 \$	1 363 \$
Actif moyen (1)	23	5 400	4 400
Nombre :			
De polices d'assurances vie et maladie et de certificats en vigueur au Canada (en milliers)	29	3 850	2 985
De polices d'assurance vie en vigueur aux États-Unis (en milliers)	(6)	2 185	2 325
D'agents (États-Unis et Canada)	2	1 268	1 244

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Assurances de dommages

Notre secteur d'assurance de dommages comprend les assurances habitation, automobile et voyage, ainsi que les produits de réassurance IARD; ces produits et assurances sont offerts aux particuliers et aux entreprises au Canada, ainsi que sur certains marchés à l'étranger.

Au Canada, nous offrons une vaste gamme de produits d'assurances automobile et habitation aux particuliers, aux groupes d'employés et à certains groupes d'affinité, par l'intermédiaire de réseaux de vente directe. Les produits d'assurance voyage, qui sont vendus par l'entremise d'agents de voyage et d'Internet au Canada et aux États-Unis, et aussi par l'entremise de banques au Canada, comprennent l'assurance annulation/interruption de voyage, l'assistance médicale à l'étranger et l'assurance bagages.

Nous participons au secteur de la réassurance IARD en assumant une part du risque lié aux polices d'assurance de biens établies par d'autres sociétés d'assurances. La plupart de nos activités dans ce secteur nous proviennent de sociétés d'assurances situées aux États-Unis et en Europe.

Notre objectif est d'élargir les activités de cette division en continuant d'accroître nos activités d'assurances habitation, automobile et voyage, et en gérant efficacement notre portefeuille de réassurance IARD.

Les activités d'assurances habitation et automobile ont donné lieu à une hausse de 64 millions de dollars des primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés en 2003, en raison de l'accroissement du nombre de nouvelles polices. Le nombre de polices d'assurance habitation et automobile en vigueur a progressé de 42 % par rapport à l'an dernier. Par ailleurs, des revenus de 27 millions de dollars sur une période supplémentaire de un mois ont été présentés en 2003 relativement aux activités d'assurances habitation, automobile et voyage au Canada, car la fin d'exercice de ces activités a été modifiée afin de la faire correspondre à la nôtre.

Résultats

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	17 %	436 \$	372 \$
Actif moyen (1)	29	900	700
Nombre :			
De polices d'assurance des particuliers en vigueur – assurances habitation et automobile (en milliers)	42	132	93
De couvertures – assurance voyage (en milliers)	2	2 388	2 339

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Activités liées aux services tarifés

Nous participons à un certain nombre d'autres activités d'assurance clés et d'activités connexes qui génèrent des revenus provenant des services tarifés. Ces activités comprennent les services d'assistance aux voyageurs, les services de réassurance structurés, l'administration des programmes d'assurance crédit bancaire, les services d'impartition et les systèmes logiciels et administratifs.

Nos services d'assistance aux voyageurs et d'aide en cas d'urgence comprennent la coordination de la prestation de soins médicaux et de services d'évacuation et de transport aux clients aux prises avec une urgence durant un voyage. Nos services de réassurance structurés procurent des solutions qui aident les entreprises à mieux gérer le risque financier. Nous nous occupons également des produits et services d'assurance crédit offerts aux particuliers et aux entreprises faisant partie de la clientèle de RBC Groupe Financier. Ces produits et services comprennent les polices d'assurance vie et invalidité liées aux prêts hypothécaires, aux prêts et aux cartes Visa.

Aux États-Unis, nos activités liées aux services tarifés comprennent notamment des services d'impartition et des systèmes logiciels et administratifs. Notre unité d'impartition des processus d'affaires offre des services comme la tarification, la facturation et le recouvrement ainsi que le traitement des demandes de règlement. Notre unité des solutions logicielles met au point des applications sur le Web servant à l'administration des assurances vie et maladie, des rentes et de la réassurance. Ensemble, ces unités possèdent plus de 200 sites clients et sont au service de sociétés d'assurances nationales, étrangères et multinationales partout dans le monde.

Notre but est de continuer à tirer profit de notre infrastructure et de notre technologie déjà en place afin d'améliorer nos produits et services et d'accroître les activités liées aux services tarifés.

Les primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés ont reculé de 13 millions de dollars en 2003, en raison de la baisse des revenus tirés des activités d'impartition aux États-Unis, laquelle découle de la diminution du nombre de polices administrées. De plus, des résultats présentés sur une période supplémentaire de un mois en 2002, afin que la fin d'exercice des activités aux États-Unis corresponde à la nôtre, ont représenté une tranche de 7 millions de dollars de recul.

Résultats

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	(4)%	295 \$	308 \$
Actif moyen (1)	(20)	400	500
Nombre :			
D'appels – Services d'assistance (en milliers)	(2)	670	681
De polices administrées aux États-Unis (en milliers)	(4)	3 925	4 100

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

RBC Investissements

Profil

RBC Investissements offre aux clients au Canada, aux États-Unis et à l'étranger des services de gestion de patrimoine incluant les services suivants : courtage traditionnel et autogéré, planification financière, services-conseils en matière de placement, services fiduciaires aux particuliers, services bancaires de gestion privée, et produits et services de gestion des placements. Les produits et les services sont offerts au moyen du réseau de succursales de RBC Banque Royale au Canada, des bureaux de RBC Investissements, des succursales de RBC Dain Rauscher aux États-Unis, des bureaux de gestion privée et d'autres emplacements situés partout au monde. Ils sont également offerts par Internet et par téléphone.

Profil de l'industrie

La gestion du patrimoine est un secteur hautement concurrentiel au sein duquel plusieurs grandes entreprises et petits établissements spécialisés offrent leurs produits et services sur le marché. La volatilité des marchés et la hausse des coûts liés à la gestion des activités de conformité aux exigences réglementaires continuent de favoriser les regroupements. Les regroupements effectués au sein de l'industrie des fonds communs de placement n'ont pas eu de répercussions importantes sur l'environnement concurrentiel, car toutes les entreprises du secteur continuent d'accroître leurs réseaux de distribution.

Nos forces

- Gestion des relations avec la clientèle par un personnel expérimenté et au moyen d'applications technologiques
- Capacité d'offrir aux clients les produits et services dont ils ont besoin pour répondre à leurs objectifs financiers
- Multiples réseaux de distribution à la convenance des clients
- Accès à toute la clientèle et aux capacités de RBC
- Solutions axées sur des stratégies de placement données et sur la tolérance au risque des clients

Notre stratégie

Notre objectif vise à être le premier choix de nos clients en matière de services de gestion de patrimoine. Pour ce faire, nous comptons élargir et approfondir nos relations avec nos clients tout au long de leur vie.

L'engagement du personnel, l'excellence du service et l'engagement des clients sous-tendent l'atteinte d'un rendement exceptionnel au titre de nos activités et la création de valeur pour les actionnaires. Afin d'élargir et d'approfondir nos relations avec nos clients, nous avons recours à des stratégies de segmentation qui visent l'élaboration de solutions ciblées pour des groupes de clients donnés. De plus, nous modifions nos modèles de distribution de manière que nos conseillers financiers puissent consacrer plus de temps à leurs clients. Nous nous focalisons également sur l'amélioration de notre infrastructure et de nos processus opérationnels afin de soutenir la croissance avec efficacité.

Perspectives pour 2004

Nous prévoyons le maintien d'une confiance quelque peu accrue des investisseurs et d'une amélioration modeste du rendement des marchés financiers, et nous nous attendons par conséquent à une croissance modérée des revenus en 2004. Les mesures de compression des coûts devraient nous aider à faire en sorte que la croissance des charges demeure inférieure à celle des revenus. Les frais de rémunération au titre de la rétention liés aux acquisitions effectuées aux États-Unis devraient reculer d'environ 20 millions de dollars en 2004 par rapport à 2003, résultat qui contribuera à la croissance du bénéfice net.

Rendement financier

Le bénéfice net a progressé de 67 millions de dollars ou 20 % en 2003, en raison principalement de l'amélioration du bénéfice aux États-Unis et de la poursuite des mesures de compression des coûts, ainsi que de la hausse du bénéfice tiré des services de courtage autogéré et de gestion des actifs au Canada. Le bénéfice net aux États-Unis a augmenté de 89 millions de dollars par rapport à l'an dernier, en raison de l'amélioration notable du rendement des services de courtage traditionnel, des solides résultats liés aux services à revenu fixe, et de la baisse des frais de rémunération au titre de la rétention.

Le total des revenus a reculé de 116 millions de dollars ou 3 %, résultat qui reflète en grande partie le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, lequel s'est traduit par une baisse de 175 millions de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains. Ce recul a largement contrebalancé la hausse des revenus tirés des services à revenu fixe et des services de courtage traditionnel de RBC Dain Rauscher. La faiblesse des marchés financiers a eu une incidence négative sur le total des revenus tirés des services de gestion de patrimoine au Canada au cours du premier semestre de l'exercice.

La baisse de 234 millions de dollars ou 7 % des frais autres que d'intérêt comprend une réduction de 150 millions résultant de l'appréciation du dollar canadien, et elle reflète les réductions découlant des mesures de compression des coûts ainsi qu'une baisse de 41 millions des frais de rémunération au titre de la rétention de RBC Dain Rauscher.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 15,0 %, soit une amélioration de 400 points de base qui reflète la hausse du bénéfice en 2003, ainsi que la réduction de 350 millions de dollars de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur, comme il est mentionné à la page 27A.

Résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Revenu net d'intérêt	13 %	419 \$	371 \$
Revenus autres que d'intérêt	(5)	3 110	3 274
Total des revenus	(3)	3 529	3 645
Provision pour pertes sur créances			
Provisions spécifiques	100	(2)	(1)
Total	100	(2)	(1)
Frais autres que d'intérêt	(7)	2 912	3 146
Bénéfice net avant impôts	24	619	500
Charge d'impôts	33	209	157
Bénéfice net	20 %	410 \$	343 \$
Bénéfice net (perte nette) aux États-Unis	n.s.	87 \$	(2)\$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe	200 p.b.	14 %	12 %
Rendement des capitaux propres	400 p.b.	15,0 %	11,0 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	(12)%	2 650	3 000
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	(13)%	10 464	12 001

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 27A.

n.s. non significatif

Stratégie par division

Canada

Groupe canadien de gestion de patrimoine

Ce groupe comprend Dominion valeurs mobilières (services de courtage traditionnel) et Actions en direct (services de courtage autogéré), et il s'adresse aux investisseurs ayant besoin de solutions financières complètes fournies par des conseillers, et aux investisseurs autonomes. Les services sont offerts par plus de 1 320 conseillers en placement et par 115 représentants en placement, et ils sont également fournis par téléphone et par Internet. Le groupe inclut également nos groupes de conseils privés, de services fiduciaires et de gestion privée, qui offrent au Canada des services aux clients ayant un avoir net élevé, ainsi que des services de gestion des relations aux clients qui désirent obtenir des solutions élaborées. Au Canada, les services sont offerts par 43 conseillers en placement, 67 administrateurs fiduciaires et 51 banquiers privés situés partout au pays. RBC Investissements, Planification financière, est exploité en collaboration avec RBC Banque. Ce groupe offre des services aux clients des succursales dont les actifs pouvant être investis excèdent 50 000 \$, et dont une partie doit être placée dans des fonds communs de placement et dans des biens sous gestion. Il se compose de 1 030 planificateurs financiers et de 530 planificateurs en matière de placements et de retraite touchant des commissions, qui sont également des planificateurs financiers et des vendeurs autorisés de fonds communs de placement. RBC Investissements présente sa part des résultats financiers des activités de ce groupe avec les résultats du groupe canadien de gestion de patrimoine. Notre objectif vise à accroître notre position sur le marché canadien, en continuant d'élargir et d'améliorer nos relations avec nos clients actuels.

Gestion mondiale d'actifs

Cette unité inclut RBC Gestion d'actifs, qui est devenue la plus importante société de fonds communs de placement au Canada en 2003. Nous gérons des actifs de plus de 43 milliards de dollars placés dans des fonds communs de placement et des caisses communes, ainsi que d'autres actifs de nos clients. Nous offrons des produits de gestion des placements exclusifs et gérés par des tiers et fournissons des services-conseils, par l'intermédiaire de RBC Banque Royale, des activités de distribution de RBC Investissements ainsi que par l'entremise de distributeurs externes, aux particuliers et aux clients institutionnels situés au Canada et à l'étranger. Notre gamme de fonds communs de placement et d'autres produits de mise en commun comprend un vaste choix de solutions de placement, notamment des fonds du marché monétaire, des fonds à revenu fixe, des fonds équilibrés et des fonds d'actions canadiennes, américaines et internationales, ainsi que d'autres produits de placement. Les activités de RBC Gestion d'actifs en matière de rétention des éléments d'actifs ont été fructueuses, en raison du solide rendement relatif des placements, de l'amélioration des activités de conservation de la clientèle de RBC Banque Royale et de RBC Investissements, Planification financière, et du soutien fourni à RBC Fonds en matière de services de conseils (fournis par des courtiers et des planificateurs financiers indépendants), ce qui a donné lieu à l'accroissement continu de la part de marché. À compter de 2004, Gestion mondiale d'actifs comprendra également Voyageur Asset Management (qui faisait partie de RBC Dain Rauscher en 2003), notre société de gestion d'actifs aux États-Unis, qui gère des fonds communs de placement et des fonds institutionnels de 21 milliards de dollars US. Notre objectif pour 2004 vise à maximiser nos occasions de croissance en optimisant les alliances de RBC au Canada et aux États-Unis.

États-Unis

RBC Dain Rauscher

RBC Dain Rauscher, dont le siège se trouve à Minneapolis, est la huitième plus importante société de services de courtage traditionnel aux États-Unis pour ce qui est du nombre de conseillers financiers. Notre effectif regroupe près de 1 750 conseillers financiers offrant des services aux clients situés d'un bout à l'autre du pays. Notre division de services à revenu fixe compte 327 spécialistes des services de banque d'affaires, représentants et courtiers servant une clientèle institutionnelle et des clients de détail à l'échelle du pays. RBC Dain Rauscher prévoit élargir ses activités en rehaussant et en approfondissant ses relations avec ses clients existants grâce à sa compréhension des besoins des clients et de la rentabilité potentielle de ces relations. Nous comptons par ailleurs nous concentrer sur les occasions susceptibles d'accroître notre part de marché et l'envergure de nos activités dans nos marchés existants.

À l'échelle internationale

Gestion Privée Globale

Cette unité, qui exerce ses activités sous la marque Banque Royale du Canada Gestion Privée Globale, offre des services de gestion privée, des services fiduciaires et des services-conseils en matière de placement à des clients qui disposent d'un avoir net élevé, dans plus de 100 pays, à partir de 23 bureaux situés partout au monde. En 2004, cette unité comprendra le Groupe Conseils International (qui faisait partie du groupe canadien de gestion de patrimoine en 2003), afin de mieux aligner les activités de l'unité sur sa clientèle internationale. L'effectif de cette équipe est situé au Canada et à l'étranger. Notre objectif est d'offrir à l'échelle internationale des services spécialisés aux clients ayant un avoir net élevé et des actifs supérieurs à 1 million de dollars. En 2004, nous continuerons d'augmenter nos revenus en considérant des acquisitions possibles dans les Amériques ainsi qu'en Europe en établissant des alliances à des fins de distribution avec des institutions financières bien établies dans leur marché local mais n'ayant pas de capacités de gestion de trésorerie à l'échelle internationale, et en poursuivant un programme intensif de ventes et de marketing. L'ajout de services de gestion des investissements non exclusifs nous permettra d'accroître la valeur des services proposés à nos clients.

Faits saillants financiers par division

La baisse des services tarifés fondés sur les opérations et sur la valeur des actifs a donné lieu au recul de 67 millions de dollars ou 5 % des revenus tirés des activités de gestion de trésorerie au Canada qui reflète les mauvais résultats obtenus durant la saison des REER au Canada en 2003, lesquels ont largement contrebalancé le solide rendement lié aux services de courtage autogéré. Les revenus de Gestion Privée Globale ont reculé de 15 millions de dollars, en raison de la baisse des revenus provenant des services tarifés et de la réduction du revenu net d'intérêt découlant du recul des taux d'intérêt. La baisse des revenus de RBC Dain Rauscher est entièrement imputable au raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, les divisions des services de courtage traditionnel et des services à revenu fixe ayant toutes les deux obtenu un bon rendement. Les revenus de la Gestion mondiale d'actifs sont demeurés pour ainsi dire inchangés.

Total des revenus

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Groupe canadien de gestion de patrimoine	(5)%	1 212 \$	1 279 \$
RBC Dain Rauscher	(2)	1 666	1 702
Gestion Privée Globale	(4)	368	383
Gestion mondiale d'actifs	–	287	286
Autres	n.s.	(4)	(5)
	(3)%	3 529 \$	3 645 \$

n.s. non significatif

Les biens administrés du groupe canadien de gestion de patrimoine sont demeurés à peu près inchangés, malgré la hausse des valeurs comptables à la fin de l'exercice par rapport à 2002, car des biens administrés dans le cadre des services de garde de 14 milliards de dollars ont été transférés à RBC Services Internationaux. Les biens administrés de RBC Dain Rauscher ont reculé de 4 % en 2003, en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, lequel s'est traduit par une réduction de la valeur de conversion des actifs libellés en dollars américains. Les biens administrés de RBC Dain Rauscher libellés en dollars américains ont augmenté de 11,8 milliards de dollars US. Les biens de clients administrés par Gestion Privée Globale ont eux aussi été touchés par l'appréciation du dollar canadien, laquelle a eu une incidence défavorable sur la valeur de conversion des actifs libellés en livres sterling et en dollars américains. Les biens administrés d'institutions ont augmenté de 11 %, car de nouvelles affaires ont été conclues avec des clients existants.

Biens administrés

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Particuliers			
Groupe canadien de gestion de patrimoine	– %	142 750 \$	142 160 \$
RBC Dain Rauscher	(4)	128 150	132 930
Gestion Privée Globale	(15)	43 750	51 570
	(4)	314 650	326 660
Institutions –			
Gestion Privée Globale	11	77 520	69 730
	(1)%	392 170 \$	396 390 \$

Les biens sous gestion de particuliers ont diminué de 4 milliards de dollars en raison de l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur les actifs libellés en devises en 2003. L'augmentation de 7 % des biens sous gestion d'institutions est en grande partie attribuable à l'accumulation de nouveaux actifs, laquelle s'est produite malgré les répercussions sur les actifs libellés en devises dont il est fait mention ci-dessus tandis que l'augmentation des biens sous gestion des fonds communs de placement reflète en grande partie la hausse de la valeur des actifs à la fin de 2003, par rapport à l'an dernier.

Biens sous gestion

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Particuliers	(12)%	31 300 \$	35 660 \$
Institutions	7	19 690	18 410
Fonds communs de placement	7	36 730	34 230
	(1)%	87 720 \$	88 300 \$

RBC Marchés des Capitaux

Profil

RBC Marchés des Capitaux offre des services financiers de gros aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux institutions situés en Amérique du Nord, ainsi que des produits choisis dans des industries ciblées à l'échelle internationale. RBC Marchés des Capitaux, dont le siège se trouve à Toronto, possède des centres d'expertise clés à New York et à Londres, et des bureaux dans 28 autres villes.

Profil de l'industrie

Le marché canadien des services financiers de gros est un marché établi, et un grand nombre d'entreprises canadiennes cherchent donc des occasions de croissance à l'extérieur de leur marché national, et plus particulièrement aux États-Unis. Plusieurs grandes banques d'investissement mondiales ont une position dominante sur les marchés financiers aux États-Unis, et elles cherchent à se classer dans le quartile supérieur des sociétés inscrites à l'indice S&P 500. Nous sommes toutefois d'avis que des occasions importantes s'offrent aux sociétés de services spécialisés qui cherchent à se classer dans le quartile inférieur de cet indice ou qui ont le potentiel requis pour se classer dans cette catégorie. La réussite en Amérique du Nord repose sur la capacité de fournir aux clients des solutions innovatrices à valeur ajoutée qui traduisent une bonne compréhension de la société et de l'industrie. Les entreprises reconnues pour leur respect de normes déontologiques élevées bénéficieront d'un nombre croissant de nouvelles occasions d'affaires.

Nos forces

- Quartile supérieur des parts de marché dans presque tous nos secteurs d'activité au Canada
- Réputation établie en tant que principal courtier en valeurs mobilières au Canada, comme en témoigne notre part de marché dominante
- Capacités supérieures de montage et de distribution au Canada, comme en témoigne notre classement aux tableaux des preneurs fermes
- Expertise et connaissance des marchés dans de nombreuses industries

Notre stratégie

Nous visons à être reconnus, d'après les classements externes, comme la principale banque de services aux entreprises et de services d'investissement au Canada, et à établir des secteurs d'exploitation intégrés fructueux en Amérique du Nord, tout en continuant d'offrir des services spécialisés à l'échelle internationale.

Les stratégies clés de RBC Marchés des Capitaux incluent les suivantes :

- Au Canada, maintenir notre position de leader en matière de prestation de services traditionnels dans tous nos marchés, en continuant d'optimiser nos relations de longue date avec la clientèle, l'étendue de nos services de négociation, de recherche et de vente, ainsi que notre marque et notre réputation sur les marchés canadiens.
- Aux États-Unis, fournir des solutions à valeur ajoutée en offrant aux clients un vaste choix de portefeuilles de produits par l'entremise d'équipes spécialisées, de manière à développer des activités intégrées en Amérique du Nord. Nous optimiserons nos capacités en matière de recherche et de services-conseils dans des secteurs d'activité ciblés en Amérique du Nord, notamment ceux de l'énergie, de la technologie, des communications, des soins de santé, des produits de grande consommation et des institutions financières de taille moyenne.
- Poursuivre l'expansion de nos services spécialisés à l'échelle internationale en offrant aux clients des solutions personnalisées à valeur ajoutée en matière d'obligations, de fonds du marché monétaire, d'opérations de change, de financement structuré, ainsi que de produits dérivés sur actions et de produits dérivés de crédit.

Perspectives pour 2004

Le total de nos revenus et notre bénéfice dépendent du rendement des marchés financiers et du crédit ainsi que de la solidité de la conjoncture économique, lesquels favorisent la demande visant les activités de placement de nouveaux titres et les services de consultation, les activités de fusion et d'acquisition ainsi que les volumes de négociation. Bien que la conjoncture et les conditions sur les marchés demeurent incertaines, nous prévoyons une amélioration modeste du rendement des marchés financiers en 2004, qui se traduira par une croissance modérée des revenus. Nous comptons également poursuivre notre gestion rigoureuse des coûts et du risque de crédit.

Rendement financier

Le bénéfice net a augmenté de 91 millions de dollars ou 22 % en 2003, car la réduction considérable de la provision pour pertes sur créances liée au portefeuille de prêts aux entreprises aux États-Unis a largement contrebalancé l'augmentation des frais autres que d'intérêt.

Le total des revenus a progressé de 12 millions de dollars malgré une diminution de 115 millions de dollars de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, laquelle découle du raffermissement du dollar canadien et de la baisse du revenu net d'intérêt, résultant de la réduction concertée de la taille du portefeuille des prêts aux entreprises. L'augmentation résulte principalement du très solide rendement des services à revenu fixe. Les services à revenu fixe ont bénéficié du niveau très élevé d'activités sur les marchés de la dette et des taux d'intérêt favorables en 2003.

Les frais autres que d'intérêt ont progressé de 44 millions de dollars ou 3 % par rapport à l'an dernier, en raison principalement de l'augmentation des frais au titre de la rémunération variable au cours du deuxième semestre de l'exercice, laquelle découle de l'amélioration des activités sur les marchés financiers, ainsi que de l'accroissement des coûts liés aux nouvelles mesures de croissance des revenus et aux activités de restructuration des services de banque d'investissement et de titres de participation institutionnels aux États-Unis. Ces augmentations ont plus que contrebalancé la réduction de 69 millions de dollars de la valeur de conversion des charges libellées en dollars US attribuable au raffermissement du dollar canadien.

La baisse de 270 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances, le recul de 342 millions des prêts douteux et la diminution de 326 millions des radiations nettes reflètent l'amélioration de la qualité du portefeuille de prêts aux entreprises par rapport à 2002. Nous continuons de réduire notre exposition aux secteurs présentant des risques plus élevés, tels que les secteurs des télécommunications et de l'énergie.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 13,0 % en 2003, soit une amélioration qui reflète la hausse du bénéfice net ainsi que la réduction de 150 millions de dollars de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur, comme il est mentionné à la page 27A.

Résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Revenu net d'intérêt	(23)%	409 \$	532 \$
Revenus autres que d'intérêt	6	2 247	2 112
Total des revenus	–	2 656	2 644
Provision pour pertes sur créances			
Provisions spécifiques	(58)	195	465
Total	(58)	195	465
Frais autres que d'intérêt	3	1 671	1 627
Bénéfice net avant impôts	43	790	552
Charge d'impôts	106	278	135
Part des actionnaires sans contrôle	n.s.	4	–
Bénéfice net	22 %	508 \$	417 \$
Bénéfice net (perte nette) aux États-Unis	n.s.	120 \$	(40)\$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe	200 p.b.	17 %	15 %
Rendement des capitaux propres	300 p.b.	13,0 %	10,0 %
Actif moyen (1)	11 %	198 500	178 200
Moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente (1)	2	62 700	61 400
Moyenne des dépôts (1)	–	79 500	79 200
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	(4)	3 800	3 950
Information relative au crédit			
Prêts douteux, montant net	(48)	373 \$	715 \$
Radiations nettes	(64)	184	510
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente	(54)p.b.	0,29 %	0,83 %
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	(1)%	2 912	2 938

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 27A.

n.s. non significatif

Stratégie par division

Division des services mondiaux aux entreprises

En février 2003, les Services des marchés financiers ont été remplacés par deux divisions – la Division des services mondiaux aux entreprises et les Marchés boursiers mondiaux. Cette initiative découle principalement des modifications apportées en matière d'exigences réglementaires et de gouvernance, lesquelles exigent la séparation des activités de recherche et de banque d'investissement.

La Division des services mondiaux aux entreprises comporte les services bancaires à la grande entreprise et aux marchés des capitaux. Nous offrons une vaste gamme de produits de crédit et de produits de financement aux entreprises, y compris des services de placement de titres de participation et de créance, des services de conseils et d'exécution en matière de fusions et d'acquisitions, et des services de commandite financière.

Au Canada, nous continuerons à offrir des services traditionnels à toutes les industries et à tirer parti de l'étendue et de la durabilité de nos relations avec les clients ainsi que de notre réputation de longue date pour ce qui est de notre position de principale banque d'investissement. Aux États-Unis, nous nous concentrerons sur diverses industries – notamment la technologie, les télécommunications, les soins de santé, l'énergie, les produits de grande consommation et les institutions financières de taille moyenne. Nous prévoyons nous différencier grâce à notre capacité à fournir à nos clients ciblés des solutions axées sur le marché.

Marchés boursiers mondiaux

Les Marchés boursiers mondiaux offrent une expertise dans les domaines de la recherche et de la négociation de titres nord-américains et de titres ciblés à l'échelle internationale.

Nous avons l'intention d'optimiser notre connaissance approfondie des marchés canadiens, nos solides capacités de recherche ainsi que l'étendue et la portée de nos relations avec nos clients institutionnels afin de mieux servir notre clientèle. Aux États-Unis, notre objectif vise à combiner nos activités sur les marchés traditionnels et nos capacités en matière de recherche afin de créer une entreprise de premier rang au sein de secteurs d'activité ciblés sur le marché milieu de gamme, plus précisément ceux de la technologie, des soins de santé, des services publics, des communications, des produits de grande consommation, des institutions financières et de l'immobilier. Nous prévoyons continuer à accroître nos capacités de négociation électroniques afin de répondre à la demande croissante des clients visant les services d'exécution électroniques.

Produits financiers mondiaux

Cette division regroupe des activités telles que le montage, la syndication, la titrisation, la négociation et la distribution de titres d'emprunt à l'échelle mondiale. Ces titres incluent des prêts, des obligations et des produits dérivés ayant une cote de titre de bonne qualité ou une notation sous la cote de titre de bonne qualité. Par ailleurs, la division Produits financiers mondiaux constitue le centre d'expertise pour ce qui est des activités de négociation exclusives de RBC Marchés des Capitaux. Le regroupement de toutes ces activités nous permet de maximiser notre expertise interne et d'offrir aux clients un vaste éventail d'idées et de solutions à valeur ajoutée.

Nous continuerons de nous concentrer sur la détermination d'occasions qui pourraient nous permettre d'exploiter nos forces existantes et de fournir à nos clients des méthodes de structuration des transactions axées sur des solutions.

Services de trésorerie mondiaux

Les Services de trésorerie mondiaux regroupent nos activités dans le marché du change et les marchés monétaires et offrent à nos clients à l'échelle internationale des produits de change, des produits de base, des produits dérivés et des produits sur taux d'intérêt, ainsi que des services de courtage de premier plan, des services de gestion du risque de change et des services-conseils. Ces produits et services sont offerts par l'entremise d'un réseau mondial exhaustif de centres de vente et de négociation situés dans des villes telles que Toronto, Londres, New York et Sydney. Nous sommes reconnus comme un leader du marché en matière de solutions de commerce électronique pour les opérations de change, et nous offrons également des services par le truchement de notre plateforme de négociation en ligne, FX Direct. Nous sommes par ailleurs membres de FXall, une plateforme de services de négociation mondiaux regroupant plusieurs banques. Nous continuerons d'investir dans des réseaux de prestation électronique innovateurs, qui nous permettent d'offrir des produits et services flexibles.

Crédits mondiaux

La division Crédits mondiaux fournit des services de gestion centralisée de tous les risques de crédit de notre portefeuille de prêts. Bien que les prêts de gros soient essentiels à l'établissement et à l'accroissement d'activités à marge élevée, les activités de prêt doivent être effectuées de manière stratégique afin de maximiser le rendement pour les actionnaires. Nos spécialistes en gestion de portefeuille et des opérations ont recours à des outils d'analyse et de gestion des risques perfectionnés conçus pour faire en sorte que les taux de nos prêts tiennent compte des risques connexes et reflètent la valeur de tous les produits et services dont bénéficient les clients de RBC Groupe Financier.

Nos spécialistes en matière d'opérations utilisent des structures appropriées pour fournir aux clients des solutions de crédit à valeur ajoutée, plutôt que des solutions de base. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos équipes de distribution afin de gérer la taille et la qualité du crédit de nos prêts aux entreprises, tout en continuant d'améliorer la qualité du bénéfice tiré de ces activités.

Placements alternatifs

La division Placements alternatifs a été créée en juin 2002 afin d'augmenter nos activités de gestion d'actifs de gros, qui regroupent à l'heure actuelle les opérations liées à la structuration des fonds spéculatifs et à des financements privés par titres d'emprunt et de participation. Les activités liées aux actifs non traditionnels fournissent des occasions de placement non conventionnel aux particuliers ayant un avoir net élevé, aux entreprises et aux clients institutionnels. Ces options de placement incluent les fonds spéculatifs et les financements privés par titres d'emprunt et de participation, et elles peuvent s'étendre à d'autres opérations et produits tels que les prises de contrôle par emprunt, et les titres de créance garantis. Nous sommes positionnés idéalement pour optimiser notre infrastructure actuelle et notre connaissance supérieure des produits des autres secteurs d'exploitation de RBC Groupe Financier qui ont des relations d'affaires bien établies avec notre clientèle cible.

Faits saillants financiers par division

L'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui s'est traduite par une réduction de 115 millions de dollars de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, a eu une incidence défavorable sur le total des revenus. Les revenus des Produits financiers mondiaux ont progressé de 117 millions de dollars ou 13 %, car les taux d'intérêt favorables, la hausse des volumes sur les marchés et les nouvelles initiatives ont donné lieu à la croissance des revenus tirés de nombreux services à revenu fixe. Nos activités liées aux obligations au pays et à l'échelle internationale ainsi qu'aux produits structurés et nos activités de titrisation se sont traduites par de solides résultats. Les revenus tirés des activités de négociation exclusives des Produits financiers mondiaux ont reculé par rapport à l'an dernier, principalement en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. La faiblesse des marchés financiers au premier semestre de 2003 a eu une incidence défavorable sur les revenus de la Division des services mondiaux aux entreprises et des Marchés boursiers mondiaux. De plus, les revenus de la Division des services mondiaux aux entreprises en 2002 comprenaient les gains liés à des produits dérivés de crédit ayant trait à des comptes classés comme étant des comptes douteux l'année dernière. Les revenus des Services de trésorerie mondiaux ont progressé de 10 millions de dollars en raison de la contribution accrue des opérations de change ainsi que des ventes d'instruments du marché monétaire et des activités de négociation. Les revenus des Crédits mondiaux ont connu une hausse de 58 millions de dollars, malgré la baisse du revenu net d'intérêt découlant de la réduction délibérée de la taille de notre portefeuille de prêts aux entreprises, car les résultats de cette année incluaient des gains nets au titre des dérivés de crédit alors que les résultats de l'an dernier incluaient des pertes nettes. Les revenus tirés des placements alternatifs ont augmenté de 10 millions de dollars, principalement en raison de la croissance solide des activités liées aux fonds spéculatifs. Les activités liées aux placements alternatifs ont aussi donné lieu à des pertes de 39 millions de dollars au titre de pertes sur des placements privés survenues principalement au cours des quatre derniers exercices. Ces pertes ont été constatées à la suite de notre évaluation ayant déterminé que certains placements devraient être comptabilisés à la valeur de consolidation plutôt qu'à la valeur d'acquisition comme cela était le cas précédemment.

Total des revenus

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Gestion de placements mondiaux	(24)%	543 \$	714 \$
Capitaux mondiaux	(4)	292	304
Produits financiers mondiaux	13	1 004	887
Services de trésorerie mondiaux	2	555	545
Crédits mondiaux	56	161	103
Placements alternatifs	11	101	91
	– %	2 656 \$	2 644 \$

La baisse de l'actif moyen de la Division des services mondiaux aux entreprises et des Crédits mondiaux reflète la réduction délibérée de la taille de notre portefeuille de prêts aux entreprises par rapport à l'an dernier. L'augmentation de l'actif moyen des Produits financiers mondiaux découle de l'accroissement des activités des services à revenu fixe et de l'unité des dérivés internationaux. La progression de l'actif moyen des Placements alternatifs reflète l'augmentation des activités liées aux fonds spéculatifs. Les Services de trésorerie mondiaux ont eux aussi enregistré une hausse de l'actif moyen, laquelle est attribuable aux ajustements à la valeur de marché de produits dérivés de change ainsi qu'à l'augmentation des actifs au titre de nos activités de vente d'instruments du marché monétaire, de négociation et de gestion des liquidités.

Actif moyen (1)

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Gestion de placements mondiaux	(52)%	5 100 \$	10 600 \$
Capitaux mondiaux	–	600	600
Produits financiers mondiaux	29	93 000	71 900
Services de trésorerie mondiaux	10	84 700	77 200
Crédits mondiaux	(51)	4 900	10 100
Placements alternatifs	31	10 200	7 800
	11 %	198 500 \$	178 200 \$

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

RBC Services Internationaux

Profil

RBC Services Internationaux offre des services spécialisés de traitement des opérations aux clients du secteur privé, aux entreprises et clients institutionnels au Canada et sur des marchés internationaux choisis, principalement au Royaume-Uni et en Australie. Les activités principales incluent les services de garde internationaux, les services d'administration des placements, les services de correspondance bancaire et de gestion de trésorerie, ainsi que les services de paiement et le financement des opérations commerciales. Notre participation de 50 % dans Solutions Moneris, coentreprise avec la Banque de Montréal de traitement des opérations effectuées par cartes, est présentée sous RBC Services Internationaux.

Profil de l'industrie

L'industrie des services de traitement des opérations est très concurrentielle et elle est pour ainsi dire parvenue à maturité sur le marché canadien. Des entreprises spécialisées et de nouveaux participants sur le marché font concurrence aux institutions financières traditionnelles. Les entreprises doivent continuer d'accroître l'envergure de leurs activités pour soutenir les investissements de capitaux dans la technologie requise aux fins du lancement de nouveaux produits et services, pour permettre les changements d'infrastructure dictés par l'industrie et pour améliorer l'efficacité opérationnelle. La qualité du service à la clientèle et la solidité de nos relations avec les clients constituent également des facteurs de différenciation clés de ces activités. Les regroupements sur le marché se sont poursuivis en 2003, particulièrement en ce qui concerne les activités telles que les services de garde internationaux et les services de traitement d'opérations effectuées par cartes offerts aux commerçants, qui nécessitent des capacités à l'échelle mondiale ou des opérations d'envergure.

Nos forces

- Position de chef de file au Canada selon le volume de biens administrés et le nombre de clients
- Solides relations avec nos clients, comme en témoignent notre taux élevé de conservation de la clientèle et les nouvelles affaires générées par notre clientèle existante
- Qualité reconnue de nos services, comme en témoignent les sondages effectués par des tiers auprès des clients. Ainsi, pour une quinzième année d'affilée, nous avons remporté la palme pour les services de garde dans le cadre du sondage annuel sur les mandataires de *Global Custodian*. De plus, pour une cinquième année d'affilée, nous avons été nommés le meilleur prestataire de services de gestion de trésorerie au Canada par Stewart Associates
- Élaboration et implantation continues de nouvelles solutions en matière de technologie et de service à la clientèle
- Optimisation de notre position sur le marché en alignant les ressources de RBC Services Internationaux sur l'expertise des autres plateformes de RBC Groupe Financier, de manière à offrir des services intégrés de qualité supérieure sur le marché

Notre stratégie

Nous désirons maintenir et améliorer notre position de chef de file au Canada et continuer à accroître notre présence concurrentielle à l'échelle internationale. À ces fins :

- nous optimiserons nos produits et services au Canada afin d'assurer la croissance rentable de nos activités en Amérique du Nord et dans des marchés internationaux choisis;
- nous accroîtrons nos activités au moyen d'alliances clés, d'acquisitions et de partenariats, et nous continuerons d'optimiser la coentreprise Solutions Moneris;
- nous améliorerons nos plateformes liées au traitement et aux systèmes pour offrir de nouvelles capacités, accroître l'efficacité et réaliser des économies d'échelle;
- nous différencierons nos produits en adoptant une démarche axée sur les besoins des clients qui incorpore à la fois les forces et les produits de RBC Groupe Financier.

Perspectives pour 2004

Bien que les revenus tirés des services de traitement des opérations découlent principalement de services tarifés stables, les intérêts sur les dépôts et les soldes de caisse ainsi que les commissions sur les actifs des clients constituent des sources variables de revenus qui influent sur le total des revenus de ce secteur. Les principaux risques liés à ces sources de revenus concernent la baisse des taux d'intérêt et le mauvais rendement des marchés financiers. Nous prévoyons que les taux d'intérêt demeureront faibles d'un point de vue historique et continueront d'avoir une incidence défavorable sur la croissance de nos revenus en 2004. Les valeurs des actifs plus élevées découlant d'une amélioration modeste des marchés financiers en 2004 devraient avoir une incidence favorable sur les commissions, ce qui devrait contrebalancer l'incidence défavorable de la faiblesse des taux d'intérêt.

Rendement financier

Le bénéfice net a augmenté de 6 millions de dollars ou 4 % par rapport à 2002, car la hausse des revenus, la baisse de la provision pour pertes sur créances et la diminution des impôts sur les bénéfices ont contrebalancé l'augmentation des frais autres que d'intérêt.

Le total des revenus a progressé de 33 millions de dollars ou 3 %, résultat qui reflète la croissance du revenu provenant des services tarifés liés à la gestion de trésorerie et aux services de garde. Cependant, la baisse du volume des transactions sur les marchés financiers et de la valeur des titres plus tôt au cours de l'exercice, ainsi que la faiblesse des taux d'intérêt tout au long de l'exercice, ont restreint la croissance des revenus.

Les frais autres que d'intérêt ont connu une hausse de 46 millions de dollars ou 7 % en 2003, résultat qui est imputable à l'accroissement des activités au cours de l'exercice, à nos investissements continus dans la technologie et à la hausse du coût des prestations de retraite et des prestations de départ.

La provision pour pertes sur créances a diminué de 8 millions de dollars, car nous avons surveillé attentivement notre exposition aux pays présentant des risques plus élevés.

Le rendement des capitaux propres s'est établi à 27,5 %, soit une diminution de 90 points de base en 2003 qui reflète principalement le montant supplémentaire de 50 millions de dollars au titre de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur, comme il est mentionné à la page 27A.

Résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Variation en pourcentage	2003	2002
Revenu net d'intérêt	21 %	166 \$	137 \$
Revenus autres que d'intérêt	–	824	820
Total des revenus	3	990	957
Provision pour pertes sur créances			
Provisions spécifiques	(80)	2	10
Total	(80)	2	10
Frais autres que d'intérêt	7	714	668
Bénéfice net avant impôts	(2)	274	279
Charge d'impôts	(10)	97	108
Bénéfice net	4 %	177 \$	171 \$
Bénéfice net aux États-Unis	(20)	8 \$	10 \$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total du groupe	–	6 %	6 %
Rendement des capitaux propres	(90)p.b.	27,5 %	28,4 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	8 %	650	600
Information relative au crédit			
Prêts douteux, montant net	(55)	5 \$	11 \$
Radiations nettes	n.s.	5	(1)
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	41 p.b.	0,36 %	(0,05)%
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	(1)%	2 550	2 571

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Attribué au secteur comme il est mentionné à la page 27A.

n.s. non significatif

Stratégie par division

Services aux institutions et aux investisseurs

Les Services aux institutions et aux investisseurs se classent au premier rang pour les services de garde de titres canadiens, selon le volume de biens administrés, et ils sont un chef de file en matière d'administration de placements auprès des sociétés et des investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale. Nous exploitons 12 bureaux dans le monde, et notre réseau de services de garde internationaux s'étend sur 80 marchés.

Notre objectif consiste à continuer de miser sur notre position de chef de file au Canada pour étendre nos activités à l'échelle mondiale, tout en mettant l'accent sur les services aux gestionnaires de fonds, aux institutions financières et aux banques offrant des services de gestion privée.

Nous prévoyons continuer à accroître nos revenus provenant des services tarifés en :

- vendant de nouveaux produits et services à nos clients actuels;
- élargissant notre gamme de produits en Europe et dans la région Asie-Pacifique;
- explorant de nouvelles possibilités d'alliances et d'acquisitions.

Institutions financières

Cette division offre une gamme complète de services de correspondance bancaire aux banques partout dans le monde et aux maisons de courtage au Canada. Les services comprennent notamment la gestion de trésorerie, les paiements, la compensation, la négociation, les opérations de change, les prêts de produits dérivés, les prêts de titres, la garde et le règlement des titres, ainsi que le financement structuré.

Notre objectif vise à tirer profit de nos relations-clients et de notre position de chef de file sur le marché des opérations de compensation effectuées en dollars canadiens en :

- créant des solutions à valeur ajoutée distinctes qui répondent aux besoins uniques des divers segments de marché;
- ajoutant des sources de revenus au moyen de nouveaux services intégrant nos nouveaux produits et ceux des autres plateformes d'exploitation.

Nous continuerons de surveiller et de gérer activement notre exposition aux marchés présentant des risques plus élevés.

Gestion de trésorerie et commerce

La division Gestion de trésorerie et commerce fournit des services de gestion de trésorerie, de paiement et de conseils liés aux opérations commerciales aux clients des secteurs privé et public au Canada. Notre équipe responsable du commerce offre aux importateurs et exportateurs divers produits, services et services-conseils liés aux opérations commerciales. Notre groupe de gestion de trésorerie offre aux clients un éventail complet de solutions touchant notamment le traitement des décaissements, des créances et des informations. Par l'entremise de Solutions Moneris, nous offrons aux commerçants des services de traitement des opérations effectuées par cartes de crédit et de débit.

Notre objectif vise à demeurer le principal prestataire au Canada, en maintenant des relations rentables avec les clients et en accroissant notre part de marché dans les marchés stratégiques. Nous comptons pour ce faire :

- améliorer notre segmentation du marché de manière à répondre aux besoins divers des clients des secteurs privé et public;
- élargir la fonctionnalité de notre réseau de distribution sur le Web eu égard aux services de gestion de trésorerie et de conseils liés aux opérations commerciales;
- lancer de nouveaux produits et services liés aux opérations commerciales et accroître nos alliances commerciales afin de satisfaire aux exigences des clients en matière de commerce international, tout en gérant le risque efficacement;
- optimiser notre prestation de services de gestion de trésorerie et notre position de chef de file en matière de services.

Faits saillants financiers par division

Le total des revenus a augmenté de 16 millions de dollars ou 4 %. La hausse du revenu provenant des services tarifés a été contrebalancée en partie par la baisse des revenus de change et la faiblesse des marchés financiers plus tôt au début de l'exercice. Même si l'accroissement des biens administrés en 2003 reflète l'incidence positive des nouvelles affaires, l'augmentation a découlé en grande partie de la hausse de la valeur des titres à la fin de l'exercice.

Résultats

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	4 %	417 \$	401 \$
Biens administrés	16	1 122 000	963 200

Le total des revenus a reculé de 2 millions de dollars ou 2 %, en raison principalement de la baisse des taux d'intérêt. Le total de l'actif moyen et de la moyenne des dépôts a peu changé depuis l'an dernier, mais la composition des revenus a changé, car nous continuons de gérer notre exposition aux marchés présentant des risques plus élevés.

Résultats

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	(2)%	96 \$	98 \$
Actif moyen (1)	(18)	1 400	1 700
Moyenne des dépôts (1)	19	2 020	1 700

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Le total des revenus a progressé de 19 millions de dollars ou 4 %, en raison principalement de la hausse des revenus autres que d'intérêt tirés des produits et services de gestion de trésorerie. Le revenu net d'intérêt a lui aussi augmenté, car la croissance des dépôts a plus que contrebalancé la baisse des taux d'intérêt.

Résultats

(en millions de dollars canadiens, volumes en milliers)	Variation en pourcentage	2003	2002
Total des revenus	4 %	477 \$	458 \$
Moyenne des dépôts (1)	6	6 740	6 350
Volumes de paiement	3	7 634	7 440
Erreurs de paiement (par tranche de 100 000 paiements)	(12)	2,9	3,3

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Priorité financière : croissance et diversification des revenus

Points saillants

- Hausse du total des revenus de 1 %
- Réduction du revenu net d'intérêt de 4 %
- Marge nette d'intérêt de 1,68 %, en baisse de 21 points de base
- Revenus autres que d'intérêt en hausse de 4 %
- Revenus autres que d'intérêt représentant 62 % du total des revenus

TABLEAU 4 Total des revenus

(en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2003 sur 2002 Augmentation (diminution)	
Revenu net d'intérêt	6 642 \$	6 935 \$	(293)\$	(4)%
Revenus autres que d'intérêt	10 776	10 320	456	4
Total des revenus	17 418 \$	17 255 \$	163 \$	1 %

Le total des revenus a augmenté de 163 millions de dollars ou 1 % par rapport à l'an dernier, malgré une baisse de 510 millions de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, laquelle découle de l'appréciation importante du dollar canadien par rapport au dollar américain. En excluant l'incidence de cette appréciation, les revenus ont progressé de

673 millions de dollars ou 4 %. L'augmentation des revenus reflète principalement des primes d'assurance, un revenu de placement et un revenu provenant des services tarifés plus élevés, ainsi que la hausse des revenus tirés des activités de négociation.

Perspectives

Nous visons une croissance des revenus se situant entre 5 % et 8 % pour l'exercice 2004, car nous nous attendons notamment à une amélioration continue des activités sur les marchés financiers, à une hausse modérée des taux d'intérêt au Canada, et à une croissance économique accélérée au Canada et aux États-Unis par rapport à 2003.

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt s'est chiffré à 6,6 milliards de dollars, en baisse de 293 millions ou 4 % par rapport à 2002. Une tranche de 120 millions de dollars de cette baisse est imputable à la réduction de la valeur de conversion du revenu net d'intérêt libellé en dollars américains, laquelle découle de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Comme l'indique le tableau 6 à la page 39A, l'accroissement des volumes d'actif (qui comprennent les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux

particuliers et les prêts sur cartes de crédit) a donné lieu à une augmentation de 249 millions de dollars du revenu net d'intérêt en 2003, mais les variations des taux reçus au titre des actifs et payés sur les passifs se sont traduites par une baisse de 542 millions du revenu net d'intérêt, résultat qui reflète essentiellement la concurrence dans les prix des services bancaires de détail et les faibles taux d'intérêt ayant donné lieu à une compression des marges.

TABLEAU 5 Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003	2002	2001
Actif moyen (1)	396 400 \$	367 300 \$	327 100 \$
Revenu net d'intérêt	6 642	6 935	6 311
Marge nette d'intérêt (2)	1,68 %	1,89 %	1,93 %

(1) Calculé en fonction des soldes quotidiens moyens pour la période.

(2) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de la moyenne du total de l'actif.

Marge nette d'intérêt

Comme l'indique le tableau 5 ci-dessus, la marge nette d'intérêt a diminué de 21 points de base par rapport à l'an dernier pour s'établir à 1,68 %. Cette diminution reflète la croissance importante des actifs générant de faibles taux d'intérêt tels que les titres, la hausse des actifs non productifs d'intérêts tels que les montants se rapportant aux produits dérivés (compris dans la rubrique Autres actifs), et la compression des écarts découlant de la concurrence dans les prix des services bancaires de détail et de la faiblesse des taux d'intérêt.

Comme l'indique le tableau 7 à la page 40A, le taux moyen payé sur le total des passifs a reculé de 19 points de base, mais le taux moyen reçu au titre du total des actifs a diminué de 38 points de base, ce qui a donné lieu à une baisse de 21 points de base de la marge nette d'intérêt. Le taux moyen reçu sur les titres a diminué de 47 points de base, alors que les volumes de titres ont augmenté en moyenne de 11,9 milliards de dollars ou 13 %. Les autres actifs, qui sont non productifs d'intérêts, ont pour leur part progressé en moyenne de 8,5 milliards de dollars.

TABLEAU 6 Variation du revenu net d'intérêt

(en millions de dollars canadiens)	2003 sur 2002 Facteurs d'augmentation (de diminution)			2002 sur 2001 Facteurs d'augmentation (de diminution)		
	Volume moyen (1)	Taux moyen (1)	Variation nette	Volume moyen (1)	Taux moyen (1)	Variation nette
Actif						
Dépôts à des banques						
Canada	1 \$	1 \$	2 \$	(3)\$	(8)\$	(11)\$
États-Unis	23	(65)	(42)	(21)	(171)	(192)
Autres pays	29	(96)	(67)	(17)	(128)	(145)
Valeurs mobilières						
Titres du compte de négociation	162	(199)	(37)	502	(700)	(198)
Titres du compte de placement	191	(256)	(65)	156	(182)	(26)
Titres de substitut de prêt	(3)	(7)	(10)	(3)	4	1
Biens acquis en vertu de conventions de revente	115	21	136	197	(709)	(512)
Prêts						
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels	230	(237)	(7)	218	(402)	(184)
Prêts aux particuliers	38	65	103	(116)	(475)	(591)
Prêts sur cartes de crédit	100	(4)	96	(28)	(9)	(37)
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(116)	667	551	(156)	166	10
États-Unis	(92)	(311)	(403)	655	(563)	92
Autres pays	55	(708)	(653)	(183)	(676)	(859)
Total du revenu d'intérêt	733 \$	(1 129)\$	(396)\$	1 201 \$	(3 853)\$	(2 652)\$
Passif						
Dépôts						
Canada	265 \$	82 \$	347 \$	70 \$	(1 818)\$	(1 748)\$
États-Unis	2	(225)	(223)	399	(1 027)	(628)
Autres pays	(8)	(373)	(381)	322	(949)	(627)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	113	(71)	42	136	7	143
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	66	72	138	(12)	(468)	(480)
Débitures subordonnées	(20)	(10)	(30)	–	(4)	(4)
Autres passifs portant intérêt	66	(62)	4	87	(19)	68
Total des frais d'intérêt	484	(587)	(103)	1 002	(4 278)	(3 276)
Revenu net d'intérêt	249 \$	(542)\$	(293)\$	199 \$	425 \$	624 \$

(1) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

TABEAU 7 Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Soldes moyens (1)			Intérêt (2)			Taux moyen		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001	2003	2002	2001
Actif									
Dépôts à d'autres banques									
Canada	428 \$	367 \$	449 \$	9 \$	7 \$	18 \$	2,10 %	1,91 %	4,01 %
États-Unis	6 688	5 631	6 035	101	143	335	1,51	2,54	5,55
Autres pays	10 675	9 751	10 119	266	333	478	2,49	3,42	4,72
	17 791	15 749	16 603	376	483	831	2,11	3,07	5,01
Valeurs mobilières									
Titres du compte de négociation	71 148	65 422	51 429	1 908	1 945	2 143	2,68	2,97	4,17
Titres du compte de placement	31 441	25 171	21 154	815	880	906	2,59	3,50	4,28
Titres de substitut de prêt	354	407	463	17	27	26	4,80	6,63	5,62
	102 943	91 000	73 046	2 740	2 852	3 075	2,66	3,13	4,21
Biens acquis en vertu de conventions de revente	41 565	35 463	29 591	787	651	1 163	1,89	1,84	3,93
Prêts (3)									
Canada									
Prêts hypothécaires résidentiels	69 911	65 901	62 448	3 896	3 903	4 087	5,57	5,92	6,54
Prêts aux particuliers	27 201	26 631	28 089	1 837	1 734	2 325	6,75	6,51	8,28
Prêts sur cartes de crédit	5 197	4 354	4 586	615	519	556	11,83	11,92	12,12
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	26 259	28 650	32 347	1 842	1 291	1 281	7,01	4,51	3,96
	128 568	125 536	127 470	8 190	7 447	8 249	6,37	5,93	6,47
États-Unis	28 189	29 784	20 295	1 388	1 791	1 699	4,92	6,01	8,37
Autres pays	11 884	11 348	12 541	572	1 225	2 084	4,81	10,79	16,62
	168 641	166 668	160 306	10 150	10 463	12 032	6,02	6,28	7,51
Total de l'actif productif d'intérêts	330 940	308 880	279 546	14 053	14 449	17 101	4,25	4,68	6,12
Dépôts non productifs d'intérêts à des banques	1 947	1 753	1 188						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 838	8 515	9 890						
Autres actifs	56 675	48 152	36 476						
Total de l'actif	396 400 \$	367 300 \$	327 100 \$	14 053 \$	14 449 \$	17 101 \$	3,55 %	3,93 %	5,23 %
Passif et capitaux propres									
Dépôts (4)									
Canada	121 690 \$	111 880 \$	110 228 \$	3 311 \$	2 964 \$	4 712 \$	2,72 %	2,65 %	4,27 %
États-Unis	40 131	40 036	29 354	564	787	1 415	1,41	1,97	4,82
Autres pays	68 316	68 584	60 275	1 577	1 958	2 585	2,31	2,85	4,29
	230 137	220 500	199 857	5 452	5 709	8 712	2,37	2,59	4,36
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	22 898	19 912	16 509	839	797	654	3,66	4,00	3,96
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	22 522	19 630	19 892	552	414	894	2,45	2,11	4,49
Débitures subordonnées	6 455	6 804	6 805	376	406	410	5,82	5,97	6,02
Autres passifs portant intérêt	7 889	5 546	3 042	192	188	120	2,43	3,39	3,94
Total du passif portant intérêt	289 901	272 392	246 105	7 411	7 514	10 790	2,56	2,76	4,38
Dépôts ne portant pas intérêt	20 640	19 897	18 568						
Acceptations	6 838	8 515	9 890						
Autres passifs	60 260	47 974	36 621						
	377 639	348 778	311 184	7 411	7 514	10 790	1,96	2,15	3,47
Capitaux propres									
Actions privilégiées	1 210	1 713	2 073						
Actions ordinaires	17 551	16 809	13 843						
Total du passif et des capitaux propres	396 400 \$	367 300 \$	327 100 \$	7 411 \$	7 514 \$	10 790 \$	1,87 %	2,05 %	3,30 %
Revenu net d'intérêt, en pourcentage du total de l'actif moyen	396 400 \$	367 300 \$	327 100 \$	6 642 \$	6 935 \$	6 311 \$	1,68 %	1,89 %	1,93 %
Revenu net d'intérêt, en pourcentage du total de l'actif productif d'intérêts moyen									
Canada	199 292 \$	196 321 \$	182 904 \$	5 186 \$	5 472 \$	5 512 \$	2,60 %	2,79 %	3,01 %
États-Unis	59 368	51 144	37 865	1 188	1 106	371	2,00	2,16	0,98
Autres pays	72 280	61 415	58 777	268	357	428	0,37	0,58	0,73
Total	330 940 \$	308 880 \$	279 546 \$	6 642 \$	6 935 \$	6 311 \$	2,01 %	2,25 %	2,26 %

(1) Calculé en fonction des soldes quotidiens moyens pour la période, à l'exception des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires sont calculés en fonction des soldes moyens de fin de mois pour la période.

(2) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 303 millions de dollars (321 millions en 2002; 328 millions en 2001).

(3) Les soldes moyens comprennent les prêts douteux et sont présentés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur créances.

(4) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient des soldes moyens de 38 milliards de dollars (39 milliards en 2002; 38 milliards en 2001), des frais d'intérêt de 0,3 milliard (0,3 milliard en 2002; 0,6 milliard en 2001), ainsi que des taux moyens de 0,78 % (0,69 % en 2002; 1,58 % en 2001), respectivement. Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 160 milliards de dollars (155 milliards en 2002; 145 milliards en 2001), des frais d'intérêt de 4,1 milliards (4,4 milliards en 2002; 6,9 milliards en 2001), ainsi que des taux moyens de 2,55 % (2,85 % en 2002; 4,80 % en 2001), respectivement.

Revenus autres que d'intérêt

Comme l'indique le tableau 8 à la page 41A, les revenus autres que d'intérêt ont connu une hausse de 456 millions de dollars ou 4 % par rapport à 2002, malgré une baisse de 390 millions de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, pour les raisons dont il est fait mention ci-après.

Les primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés ont augmenté de 313 millions de dollars ou 15 %, en raison surtout d'une hausse de 228 millions liée à l'acquisition de Business Men's Assurance Company of America le 1^{er} mai 2003, d'une augmentation de 83 millions du revenu de placement lié aux titulaires de polices détenant des contrats d'assurance vie universelle, et d'une hausse de 66 millions des revenus tirés des assurances habitation et automobile. Les revenus tirés des activités de négociation ont progressé de 243 millions de dollars, ou 14 %,

cette augmentation touchant principalement les activités de négociation de titres à revenu fixe et d'instruments du marché monétaire, et reflétant l'incidence de taux d'intérêt favorables sur les revenus tirés des activités de négociation. Le gain (la perte) à la vente de titres du compte de placement a progressé de 142 millions de dollars, en raison principalement de pertes nettes de 111 millions à la vente de titres du compte de placement subies en 2002, mais qui ne se sont pas répétées cette année. Les frais bancaires sur les dépôts et les paiements ont augmenté de 37 millions de dollars ou 4 %, en raison de la hausse des revenus tirés des guichets automatiques bancaires et du volume de traitement des paiements. Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils ont progressé de 28 millions de dollars ou 4 %, résultat qui reflète l'amélioration des activités sur les marchés

TABLEAU 8 Revenus autres que d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003	2002	2001	2003 sur 2002 Augmentation (diminution)	
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	2 356 \$	2 043 \$	1 824 \$	313 \$	15 %
Revenus tirés des activités de négociation	2 009	1 766	1 820	243	14
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 143	1 177	1 094	(34)	(3)
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 108	1 223	1 045	(115)	(9)
Frais bancaires sur les dépôts et les paiements	1 078	1 041	887	37	4
Revenus tirés de fonds communs de placement	673	723	692	(50)	(7)
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	671	643	478	28	4
Revenus sur cartes	518	496	458	22	4
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	279	276	303	3	1
Commissions de crédit	227	223	237	4	2
Revenus tirés des activités hypothécaires	198	222	206	(24)	(11)
Revenus tirés de la titrisation	165	174	123	(9)	(5)
Gain (perte) à la vente de titres du compte de placement	31	(111)	(130)	142	n.s.
Gain tiré de désinvestissements (1)	—	—	445	—	—
Autres	320	424	283	(104)	(25)
Total	10 776 \$	10 320 \$	9 765 \$	456 \$	4 %

(1) Comprend, en 2001, un gain à la formation de la coentreprise Solutions Moneris de 89 millions de dollars, un gain à la vente des activités liées aux régimes collectifs de retraite de 43 millions et un gain à la vente de Gestion Placements TR de 313 millions.
n.s. non significatif

financiers au dernier semestre de l'exercice, et les revenus sur cartes se sont accrus de 22 millions ou 4 % en raison de l'augmentation des volumes de transactions de détail. Toutefois, les commissions de gestion de placements et de services de garde ont reculé de 34 millions de dollars ou 3 %, et les revenus tirés de fonds communs de placement ont diminué de 50 millions ou 7 %, résultats qui reflètent la faiblesse des marchés des actions au premier semestre de l'exercice. Les revenus tirés des activités hypothécaires (qui concernent des prêts hypothécaires montés aux États-Unis par RBC Centura et sa filiale, RBC Mortgage) ont fléchi de 24 millions de dollars ou 11 %, reflétant une diminution des coûts relatifs aux opérations de couverture et autres coûts supplémentaires au quatrième trimestre de 2003. Les commissions de courtage en valeurs mobilières ont diminué de 115 millions

de dollars ou 9 %, ce qui reflète la faiblesse des marchés des actions et la baisse connexe des volumes de transactions effectuées par les clients au premier semestre de l'exercice. Les revenus autres que d'intérêt ont reculé de 104 millions de dollars ou 25 %, principalement en raison d'une charge de 60 millions liée à des pertes sur des placements privés. Ces pertes sont principalement liées aux quatre exercices terminés le 31 octobre 2003. Ces pertes ont été constatées à la suite de notre évaluation ayant déterminé que certains placements privés devraient être comptabilisés à la valeur de consolidation plutôt qu'à la valeur d'acquisition comme cela était le cas précédemment.

Les revenus autres que d'intérêt ont représenté 62 % du total des revenus, en hausse par rapport à 60 % en 2002.

TABLEAU 9 Revenus tirés des activités de négociation

(en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001
Revenu net d'intérêt (1)	73 \$	127 \$	(68) \$
Revenus autres que d'intérêt (2)	2 009	1 766	1 820
Total	2 082 \$	1 893 \$	1 752 \$
Par type de produit			
Titres de participation	614 \$	753 \$	684 \$
Titres à revenu fixe et instruments du marché monétaire (3)	1 167	876	726
Contrats de change (4)	301	264	342
Total	2 082 \$	1 893 \$	1 752 \$

(1) Comprend l'intérêt gagné sur les titres de négociation et les autres instruments monétaires détenus dans les portefeuilles de titres de négociation, moins les coûts de financement associés aux produits dérivés de négociation et aux positions de négociation.

(2) Comprend principalement les gains et les pertes réalisés et non réalisés associés aux titres de négociation, aux produits dérivés et aux contrats de change.

(3) Comprend des titres du gouvernement, des titres d'emprunt de sociétés, des swaps, des options sur taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt et des contrats de garantie de taux d'intérêt.

(4) Comprend principalement les opérations de change au comptant, les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme standardisés, les options de change et les contrats sur marchandises et sur métaux précieux.

Revenus tirés des activités de négociation

Les revenus tirés des activités de négociation comprennent les gains et les pertes sur les titres et les produits dérivés qui découlent de la tenue de marché, des ventes et des activités de négociation effectuées pour compte propre. Ces titres et ces produits dérivés sont évalués chaque jour à la valeur du marché. Les activités de négociation effectuées pour notre propre compte sont rigoureusement gérées en fonction de la valeur à risque (VAR) et des limites relatives à la négociation, et nous continuons d'effectuer la majorité des activités de négociation pour le compte de clients dans les principales devises et sur les principaux marchés des pays du G7. Le tableau 9 présenté ci-dessus décrit les revenus tirés des activités de négociation compris dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt.

Comme l'indique le tableau 9 ci-dessus, le total des revenus tirés des activités de négociation a progressé de 189 millions de dollars ou 10 % en 2003. Les revenus tirés des titres à revenu fixe et instruments du marché monétaire ont augmenté de 291 millions de dollars ou 33 %, résultat qui reflète l'incidence des taux d'intérêt favorables sur les revenus, ce qui s'est traduit par une hausse des revenus tirés de la négociation d'obligations sur

les marchés internationaux et nationaux. Les produits structurés, qui comprennent les dérivés de crédit, ont eux aussi connu de meilleurs résultats en raison de la croissance des volumes de clients et des rendements favorables liés aux activités de négociation. Les revenus tirés des activités de négociation de contrats de change ont progressé de 37 millions de dollars ou 14 %, en raison des hausses de volumes sur les marchés au comptant et les marchés des instruments dérivés, lesquelles découlent de la volatilité accrue des devises à l'échelle mondiale. L'accroissement des efforts liés aux ventes et au marketing s'est traduit par une hausse des volumes de négociation des contrats de change auprès des clients institutionnels et des entreprises clientes, et la prise de risques prudents et les services d'analyse ont contribué à la hausse des revenus provenant des activités de négociation. Les revenus tirés de la négociation de titres de participation ont reculé de 139 millions de dollars ou 18 %. Les volumes de négociation de titres de participation institutionnels sur les marchés des valeurs cotées et les marchés hors cote ont diminué au cours de l'exercice.

Priorité financière : contrôle des coûts

Point saillant

- Les frais autres que d'intérêt sont demeurés inchangés par rapport à 2002

Les frais autres que d'intérêt sont demeurés inchangés par rapport à 2002. Bien que le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain ait donné lieu à une baisse de 340 millions de dollars de la valeur de conversion des frais autres que d'intérêt, cette baisse a été contrebalancée par la hausse du coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, des coûts liés à l'automatisation continue de notre infrastructure technologique de services de détail et à l'expansion de notre équipe de vente de services bancaires de détail au Canada, ainsi que des coûts liés aux sociétés acquises au cours de l'exercice.

Comme l'indique le tableau 10 à la page 43A, les frais liés aux ressources humaines ont augmenté de 133 millions de dollars ou 2 % en 2003, résultat qui reflète une hausse de 142 millions ou 18 % de la charge au titre des avantages sociaux. La hausse de la charge au titre des avantages sociaux est principalement imputable à une augmentation de 56 millions de dollars des charges au titre des prestations constituées (qui découle en grande partie de l'amortissement de pertes actuarielles de l'exercice précédent découlant de rendements de l'actif moins élevés et de la réduction du taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif découlant du régime de retraite en 2003). La charge au titre des autres avantages postérieurs au départ à la retraite a connu une hausse de 69 millions de dollars, laquelle découle en grande partie de l'amortissement de pertes actuarielles résultant de l'augmentation des résultats techniques et d'une baisse du taux d'actualisation utilisé pour évaluer le passif découlant des autres avantages postérieurs au départ à la retraite en 2003 (se reporter à la note 17, à la page 90A). Les salaires ont augmenté de 58 millions de dollars ou 2 %, en raison surtout des salaires supplémentaires liés à l'expansion de notre équipe de vente de services bancaires de détail au Canada et des salaires relatifs aux acquisitions conclues en 2003 (Admiralty Bancorp, Business Men's Assurance Company of America et Sterling Capital Mortgage Company). Les frais liés à la rémunération à base d'actions ont augmenté de 18 millions de dollars, reflétant l'émission d'actions à dividende différé. Les frais de rémunération au titre de la rétention liés aux acquisitions ont reculé de 74 millions de dollars pour s'établir à 84 millions. Nous nous attendons à ce que les frais de rémunération au titre de la rétention liés aux acquisitions conclues avant 2004 diminuent pour s'établir à environ 45 millions de dollars en 2004 et à 20 millions en 2005.

Les honoraires versés ont augmenté de 47 millions de dollars ou 11 % en raison d'une hausse observée dans les frais versés aux fournisseurs de services externes afin de traiter les volumes accrus de RBC Mortgage et d'une augmentation des coûts liés à la conversion et à la mise à niveau des systèmes chez RBC Centura, et les frais liés au matériel ont progressé de 14 millions ou 2 %. Toutefois, les frais liés à l'impartition de services de traitement ont reculé de 14 millions de dollars ou 5 %, les frais d'occupation ont baissé de 21 millions ou 3 %, les frais de communication ont diminué de 44 millions ou 5 %, et les autres frais ont reculé de 125 millions ou 14 %.

Poursuite des activités de contrôle des coûts

Les mesures de contrôle des coûts mises en œuvre en 2003 et dans les exercices précédents continuent de se traduire par des résultats favorables. Malgré la hausse des coûts liés à l'expansion de nos activités, à l'amélioration de l'expérience du client, ainsi qu'aux nouveaux effectifs de ventes et aux nouvelles technologies, les frais autres que d'intérêt sont demeurés dans l'ensemble inchangés par rapport à 2002, en raison notamment du raffermissement du dollar canadien, lequel a entraîné une baisse de la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains.

RBC Banque a poursuivi ses mesures de contrôle et de compression des charges contrôlables et a centré son attention sur un certain nombre d'initiatives. Les charges discrétionnaires au Canada, qui concernent notamment la papeterie, les honoraires et les déplacements, ont reculé de 9 % par rapport à l'an dernier, certains rapports internes ont été supprimés, et nous avons cessé de joindre les chèques annulés aux états intermédiaires expédiés par la poste aux entreprises clientes, ce qui s'est traduit par une réduction totale des coûts de 30 millions de dollars. Aux États-Unis, RBC Centura a poursuivi l'intégration de ses unités fonctionnelles à RBC Banque Royale, de manière à profiter de notre expertise et de l'étendue de nos opérations au

Canada, et à réduire les coûts. En 2002, l'ordinateur central de traitement de RBC Centura a été déménagé dans le centre de traitement principal en Ontario, ce qui a donné lieu à une réduction des coûts en 2003.

En préparation pour l'exercice 2004, nous prévoyons réaliser des économies grâce à une nouvelle plateforme de services que les caissiers devraient pouvoir commencer à utiliser en janvier 2004 et qui simplifiera et rationalisera le traitement des transactions, tout en améliorant le service à la clientèle. Nous devrions également réduire les coûts grâce à un nouveau système de dépistage en temps réel basé sur la technologie de l'imagerie, qui remplace le processus manuel utilisé actuellement pour résoudre les problèmes liés au service à la clientèle; ce système accroît notre capacité en matière de recherche et de prévention des fraudes. Nous continuerons toutefois de fournir des solutions standard et souples eu égard à tous les groupes de clients, canaux de distribution et produits. Ces investissements devraient donner lieu à une expérience client supérieure et à des réductions de coûts nettes à compter de 2007, mais également, d'ici là, à des décaissements qui excéderont les avantages au titre des revenus et les économies de coûts. En 2004, RBC Centura continuera de se focaliser sur la réduction des coûts et l'amélioration de l'efficacité. Dans l'ensemble, nous prévoyons que la croissance des charges de RBC Banque sera au moins de 2 points de pourcentage inférieure à la croissance des revenus au cours de chacun des trois prochains exercices.

RBC Assurances a réduit ses coûts en 2003 grâce à la mise en œuvre de diverses initiatives visant la réduction des coûts et l'amélioration de l'efficacité. Ainsi, la branche d'assurance a consolidé un certain nombre de bureaux au Canada et aux États-Unis afin d'optimiser les capacités existantes et d'améliorer le service. Par ailleurs, RBC Assurances a consolidé ses services technologiques en un seul groupe, de manière à établir une organisation intégrée en Amérique du Nord. RBC Assurances a aussi procédé à l'intégration des activités de BMA, une société acquise récemment; elle a notamment transféré l'administration d'un bloc fixe d'affaires à Greenville (Caroline du Sud) moins de 30 jours après la clôture de l'acquisition, ce qui a donné lieu à une réduction des coûts de plus de 30 % par rapport aux coûts avant l'acquisition.

Chez RBC Investissements, le programme de réduction des coûts, qui a été mis en œuvre en 2001 pour contrebalancer l'incidence de la faiblesse des marchés, s'est poursuivi en 2003 et il devrait se poursuivre en 2004. En 2003, des réductions de coûts ont été réalisées grâce à la baisse des frais indirects découlant de l'intégration de certaines succursales et de certains bureaux de soutien des services de courtage traditionnel au Canada, de la restructuration des unités de services de gestion privée aux États-Unis et aux Antilles, et du rajustement des activités de courtage aux États-Unis effectué par suite de la faiblesse des marchés au premier semestre de l'exercice. RBC Dain Rauscher a réduit ses coûts grâce à la réalisation, sur tout l'exercice, de l'avantage tiré de l'intégration, en 2002, des activités de Tucker Anthony Sutro, une société acquise le 31 octobre 2001; ainsi, RBC Dain Rauscher a réalisé la tranche restante de 30 millions de dollars US des réductions de coûts annuelles de 60 millions de dollars US initialement prévues, au titre des activités d'intégration.

RBC Marchés des Capitaux a réduit ses charges en 2003 grâce à diverses initiatives. Le secteur a poursuivi l'intégration des activités des Services de banque d'investissement et des Marchés boursiers mondiaux aux États-Unis. Au cours de l'exercice, les principales unités fonctionnelles responsables des activités de négociation sur NASDAQ ont été transférées de Minneapolis à New York afin d'accroître l'efficacité opérationnelle, et les activités de vente et de négociation concernant les comptes sur la côte Est ont été transférées de Minneapolis à New York de manière à mieux les aligner sur les marchés qu'elles servent. Par ailleurs, les groupes responsables des opérations de négociation à Londres et à Toronto ont été intégrés de manière à éliminer les processus redondants et inefficaces et à réduire les coûts. En outre, nous continuons de réduire les frais de gestion des portefeuilles de prêts (y compris ceux qui sont liés au portefeuille de prêts structurés). L'examen du processus d'octroi de prêts entrepris en 2003 s'est traduit par des changements qui devraient donner lieu à des réductions de coûts à compter de 2004. RBC Marchés des Capitaux continuera de mettre l'accent sur le contrôle des coûts en 2004.

TABLEAU 10 Frais autres que d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003	2002	2001	2003 sur 2002 Augmentation (diminution)	
Ressources humaines					
Salaires (1)	3 282 \$	3 224 \$	2 770 \$	58 \$	2 %
Rémunération variable	2 084	2 095	2 056	(11)	(1)
Frais de rémunération au titre de la rétention liés à une acquisition	84	158	176	(74)	(47)
Avantages sociaux	925	783	698	142	18
Rémunération à base d'actions (2)	73	55	23	18	33
	6 448	6 315	5 723	133	2
Frais d'occupation					
Location des locaux, montant net	579	595	561	(16)	(3)
Réparations et entretien des locaux	72	70	55	2	3
Amortissement	95	103	91	(8)	(8)
Taxes foncières	11	11	6	-	-
Services publics	18	17	11	1	6
	775	796	724	(21)	(3)
Matériel					
Location et entretien du matériel informatique et de bureau (1)	531	516	473	15	3
Amortissement	303	304	298	(1)	-
	834	820	771	14	2
Communications					
Télécommunications	328	361	290	(33)	(9)
Marketing et relations publiques	212	211	180	1	-
Affranchissement et messageries	113	121	108	(8)	(7)
Papeterie et impression	104	108	108	(4)	(4)
	757	801	686	(44)	(5)
Honoraires (1)	466	419	412	47	11
Impartition de services de traitement	292	306	303	(14)	(5)
Amortissement de l'écart d'acquisition	-	-	248	-	-
Amortissement des autres actifs incorporels	71	72	36	(1)	(1)
Autres					
Taxes d'affaires et taxes sur le capital	144	129	171	15	12
Déplacements et relocalisation	140	144	121	(4)	(3)
Formation des employés	39	46	43	(7)	(15)
Dons	38	41	35	(3)	(7)
Autres (1)	405	531	482	(126)	(24)
	766	891	852	(125)	(14)
Total	10 409 \$	10 420 \$	9 755 \$	(11)\$	-

(1) Les données de 2001 comprennent une charge au titre de la restructuration des services bancaires de détail aux États-Unis composée d'un montant de 22 millions de dollars au titre des salaires, d'un montant de 42 millions au titre des locaux et de la location et de l'entretien de matériel informatique, d'un montant de 21 millions au titre d'honoraires et d'un montant de 6 millions au titre d'autres frais.

(2) Comprend le coût lié aux options sur actions, aux droits à la plus-value des actions et au régime de participation différée aux bénéfices.

RBC Services Internationaux a réalisé des réductions de coûts en 2003 grâce à diverses initiatives. Les Services aux institutions et aux investisseurs ont procédé à un examen des processus des diverses unités opérationnelles afin d'accroître l'efficacité et de réduire les coûts. Cet examen a donné lieu à un certain nombre d'initiatives, notamment la création d'une unité internationale de services de rapprochement des comptes, qui s'occupera des activités de rapprochement des comptes liées aux opérations effectuées au pays et à l'étranger, ainsi que la centralisation, dans une seule unité spécialisée, du processus de négociation des titres au Canada. La Gestion de trésorerie et commerce international a réduit ses coûts au moyen d'initiatives visant l'amélioration des processus et la technologie. Elle a notamment transféré les unités fonctionnelles régionales de soutien des services électroniques aux entreprises dans son centre national de services à la clientèle, et a mis en œuvre un processus simplifié d'inscription des clients axé sur la technologie, aux fins de ses activités de gestion de la trésorerie. Ces initiatives devraient entraîner des réductions de coûts annuelles de plus de 5 millions de dollars.

Outre les mesures de compression des coûts entreprises par chaque plateforme, nous avons mis sur pied l'initiative E² (efficacité et efficacité) pour l'ensemble du groupe. Dans le cadre de cette initiative, nous avons, au cours de 2003, continué de procéder à l'examen des coûts d'infrastructure et des coûts fonctionnels à l'échelle de l'organisation, et notre objectif vise à éliminer les chevauchements dans tous les secteurs et toutes les unités fonctionnelles, et à établir des services partagés afin d'optimiser les centres d'expertise. En 2004, nous procéderons à un examen de plusieurs initiatives importantes afin d'élaborer des systèmes et des processus opérationnels communs qui permettront la création d'une infrastructure solide aux fins des plans d'expansion de nos activités. Nous pourrions ainsi libérer des ressources pouvant être utilisées pour améliorer le service à la clientèle et accroître les revenus.

TABLEAU 11 Impôts et autres taxes

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2003	2002	2001
Charge d'impôts	1 460 \$	1 365 \$	1 340 \$
Autres taxes			
Taxe sur les produits et services et taxes de vente	220	224	221
Cotisations sociales	267	245	237
Taxes sur le capital	124	107	146
Taxes foncières (1)	11	11	6
Taxes d'affaires	20	22	25
Taxes sur les primes d'assurance	26	22	21
	668	631	656
Total	2 128 \$	1 996 \$	1 996 \$
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices (2)	31,8 %	32,2 %	34,7 %
Taux d'imposition effectif total (3)	40,5 %	41,0 %	44,2 %

(1) Comprend les montants portés en déduction des revenus autres que d'intérêt concernant les placements en biens immobiliers.

(2) Charge d'impôts en pourcentage du bénéfice net avant impôts sur les bénéfices.

(3) Le total de la charge d'impôts et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts et les autres taxes selon l'équivalent imposable.

Impôts et autres taxes

Nos activités sont assujetties à différents impôts et autres taxes, notamment les impôts sur le bénéfice et sur le capital levés par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada et par les gouvernements des pays étrangers où nous exerçons nos activités. Des taxes sont également levées sur les dépenses ou les fournitures liées au soutien de nos activités.

La charge d'impôts et les autres taxes présentées au tableau 11 ci-dessus ont totalisé 2 128 millions de dollars à l'exercice 2003, soit 1 460 millions pour la charge d'impôts et 668 millions pour les autres taxes. La charge d'impôts a augmenté de 95 millions de dollars par rapport à 2002, en raison surtout de la hausse du bénéfice net avant impôts. Les autres taxes

ont progressé de 37 millions de dollars, en raison principalement de l'augmentation de la masse salariale et des taxes sur le capital versées.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, le taux d'imposition effectif a diminué, passant de 32,2 % en 2002 à 31,8 % en 2003. Ce résultat reflète une réduction des taux d'imposition fédéral et provinciaux au Canada. En plus de la charge d'impôts et des autres taxes présentées dans l'état consolidé des résultats, nous avons constaté une charge d'impôts de 1 065 millions de dollars à l'exercice 2003 (125 millions à l'exercice 2002) dans les capitaux propres, comme l'indique la note 15 à la page 88A.

Priorité financière : excellence de la qualité du crédit

Points saillants

- Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations représentant 28 % du total des prêts, des acceptations et des conventions de revente au 31 octobre 2003, en baisse par rapport à 32 % en 2002
- Prêts douteux bruts en baisse de 24 %, atteignant leur plus bas niveau depuis 2000
- Prêts douteux nets correspondant à 0,46 % du total des prêts, des acceptations et des conventions de revente, en baisse par rapport à 0,65 %
- Provision pour pertes sur créances de 0,7 milliard de dollars, en baisse de 32 %, à son plus bas niveau depuis 2000
- Ratio des provisions spécifiques de 0,33 %, en baisse par rapport à 0,51 %
- Ratio des radiations nettes de 0,37 %, en baisse par rapport à 0,60 %
- Provision cumulative pour pertes sur créances s'établissant à 2,2 milliards de dollars, légèrement en baisse par rapport à 2,3 milliards

Portefeuille de prêts

En 2003, notre portefeuille de prêts a connu un bon rendement reflétant les changements à nos pratiques en matière de crédit adoptés au cours des dernières années. Trois éléments importants ont eu une incidence sur notre portefeuille en 2003. Le premier élément a trait à nos efforts continus de réduction des risques liés à la composition de notre portefeuille, qui comporte un nombre plus élevé de prêts hypothécaires résidentiels et un nombre réduit de prêts aux entreprises, lesquels présentent des risques plus élevés et mobilisent davantage des fonds. Comme l'illustrent les graphiques ci-dessous, les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les acceptations ont baissé pour représenter 28 % du total des prêts, des acceptations et des conventions de revente en 2003, contre 38 % en 1999. Une part importante de cette variation s'est produite en 2003. Le deuxième élément a trait à nos efforts de réduction de l'exposition au risque lié aux secteurs plus sensibles et capitalistiques. Le troisième élément a trait à la poursuite des acquisitions dans le cadre de notre stratégie d'expansion aux États-Unis.

La part de notre risque de crédit lié aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ayant une cote de titre de bonne qualité est restée relativement stable en 2003 pour s'établir à 69 %, par rapport à 70 % en 2002. Ces prêts aux entreprises et aux gouvernements incluent notre portefeuille de prêts aux petites et moyennes entreprises de 9,7 milliards de dollars, dont les cotes sont habituellement inférieures à notre exposition aux plus grandes entreprises.

Les tableaux 12 et 17, présentés à la page 47A et à la page 52A respectivement, fournissent une répartition détaillée des prêts, des acceptations et des conventions de revente. Notre portefeuille de prêts demeure bien diversifié. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les acceptations ont reculé en 2003 en raison de notre stratégie visant à mettre fin aux relations-clients secondaires de RBC Marchés des Capitaux et de l'instauration de nouvelles limites quant au risque que peut représenter toute société individuelle, ainsi que d'une baisse globale des besoins de crédit, les entreprises affichant des bilans assainis.

Nos efforts visant à réduire les prêts consentis aux entreprises et aux gouvernements se traduisent par des baisses dans divers secteurs. Des diminutions dans le secteur des services publics ont été observées au Canada (1,2 milliard de dollars), aux États-Unis (1,5 milliard) et à l'étranger (0,4 milliard). Le secteur des services publics a bénéficié de deux éléments en particulier. Les prêts consentis à des entreprises du sous-secteur pétrolier et gazier (exploration et production) ont été réduits en raison des consolidations ayant eu lieu au sein de l'industrie ainsi que de nos efforts de réduction de la concentration liée à des sociétés individuelles. L'autre mesure avait trait aux efforts concertés qui ont été déployés afin de réduire l'exposition au

risque lié au sous-secteur sensible de la production et de la distribution d'énergie au sein duquel l'encours des prêts a baissé de 41 % par rapport à 2002 pour s'établir à 1,2 milliard de dollars.

L'exposition totale au risque lié aux prêts du secteur du transport et de l'environnement a diminué de 1,1 milliard de dollars. Des diminutions ont été constatées au Canada (0,3 milliard de dollars) et à l'étranger (0,8 milliard). Le sous-secteur des lignes aériennes et de l'aérospatiale a été déterminé comme étant sensible et a été ciblé au niveau de la réduction des prêts. Au cours de l'exercice, l'encours de ces prêts a reculé de 0,4 milliard de dollars ou 35 %, pour s'établir à 0,7 milliard. La diminution à l'étranger comprend une réduction de l'encours des prêts (0,5 milliard de dollars) à une contrepartie précise au Royaume-Uni.

Les prêts consentis aux entreprises du secteur des télécommunications sont eux aussi activement gérés à la baisse. L'encours de ces prêts a diminué de 69 %, passant de 1,7 milliard de dollars à la fin de l'exercice 2002 à seulement 0,5 milliard à la fin de 2003. La baisse est répartie entre le Canada, les États-Unis et à l'étranger.

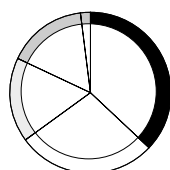
Les prêts consentis aux hôtels, aux restaurants et aux entreprises de divertissement ont diminué de 0,3 milliard de dollars ou 10 %, pour s'établir à 2,8 milliards. Environ 38 % de ces prêts sont présentés au sein du secteur des petites et moyennes entreprises et le reste, à la rubrique Autres.

Bien que l'ensemble du portefeuille lié aux entreprises et aux gouvernements ait connu une baisse, certaines augmentations dans certains secteurs liés à notre stratégie d'expansion aux États-Unis de la Banque ont été enregistrées. Au cours de 2003, nous avons acquis Admiralty Bancorp, Inc. (Admiralty) et Business Men's Assurance Company of America (BMA). Les prêts consentis à BMA garantissent les provisions techniques de la société. L'augmentation de 0,9 milliard de dollars constatée au sein du secteur immobilier commercial aux États-Unis reflète une hausse de 1,5 milliard découlant des acquisitions de Admiralty et de BMA, laquelle a été partiellement contrebalancée par d'autres réductions.

Du point de vue de la gestion du risque, les secteurs qui accaparent le plus le capital économique sont les secteurs de l'immobilier commercial, des services publics et des télécommunications. Pour une analyse du capital économique, se reporter à la page 54A. Comme il a été mentionné plus haut, notre exposition au risque lié au secteur immobilier a augmenté en raison de notre stratégie d'expansion aux États-Unis, mais nous sommes résolu à gérer cette exposition. Bien que le capital économique lié aux secteurs des services publics et des télécommunications demeure élevé, des progrès importants ont été réalisés au chapitre de la réduction de l'encours des prêts.

Composition du portefeuille des prêts, des acceptations et des conventions de revente (2003)

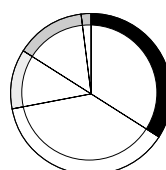
Variation importante...



- 37 % Prêts hypothécaires résidentiels
- 28 % Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations
- 17 % Conventions de revente
- 16 % Prêts aux particuliers
- 2 % Prêts sur cartes de crédit

Composition du portefeuille des prêts, des acceptations et des conventions de revente (1999)

... de la composition du portefeuille



- 34 % Prêts hypothécaires résidentiels
- 38 % Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations
- 12 % Conventions de revente
- 14 % Prêts aux particuliers
- 2 % Prêts sur cartes de crédit

Prêts douteux

Les prêts sont généralement classés à titre de prêts douteux, c'est-à-dire que les intérêts sur ces prêts cessent d'être comptabilisés, lorsque les conditions pré-cisées à la note 1, à la page 72A, sont réunies.

Comme l'indique le tableau 13 à la page 48A, les prêts douteux bruts ont reculé de 543 millions de dollars ou 24 % au cours de l'exercice, pour s'établir à 1 745 millions. Bien que les radiations aient diminué, passant de 1 457 millions de dollars en 2002 à 982 millions en 2003, la baisse importante des ajouts nets (439 millions en 2003 par rapport à 1 280 millions en 2002) a entraîné une diminution globale des prêts douteux bruts. Ces derniers ont reculé tant dans le portefeuille des prêts à la consommation que dans celui des prêts aux entreprises et aux gouvernements, et ont atteint leur niveau le plus bas depuis 2000.

En ce qui concerne le portefeuille des prêts à la consommation, les prêts douteux bruts ont reculé de 71 millions de dollars pour s'établir à 366 millions, le Canada comptant pour 54 millions de cette réduction. La baisse des nouveaux ajouts découle de l'amélioration continue du portefeuille, laquelle est attribuable aux avantages tirés de l'implantation antérieure d'un système élaboré de modélisation des risques conçu pour optimiser le rapport risque-rendement et améliorer les politiques et procédés en matière de risque.

Les prêts douteux bruts consentis aux entreprises et aux gouvernements ont baissé de 472 millions de dollars pour se chiffrer à 1 379 millions, comprenant des réductions de 154 millions au Canada, de 205 millions aux États-Unis et de 113 millions dans les autres pays. Au Canada, les réductions ont été réparties entre divers secteurs, y compris les petites et moyennes entreprises (36 millions de dollars), l'industrie forestière (30 millions) et le transport et l'environnement (20 millions). Le niveau des prêts douteux consentis aux petites et moyennes entreprises a continué de baisser en raison de procédés améliorés au chapitre de la prise ferme, du contrôle et du recouvrement. La baisse dans l'industrie forestière est largement attribuable à une contrepartie en particulier. La baisse dans le secteur du transport et de l'environnement découle de la fermeture d'un important compte de transport terrestre, partiellement contrebalancée par le défaut d'un compte canadien de transport. Aux États-Unis, à la fin de 2003, aucun prêt douteux n'a été constaté, comparativement à des prêts douteux bruts d'un montant de 77 millions de dollars en 2002. Cette réduction découle principalement de la radiation, du recouvrement ou de la cession de prêts douteux de 2002. Les autres diminutions ont été réparties entre diverses industries. Pour les autres pays, les prêts douteux bruts liés au secteur des mines et métaux ont reculé de 71 millions de dollars. Cette baisse est largement attribuable au recouvrement d'un prêt en particulier. Au cours du deuxième semestre de l'exercice, les nouveaux prêts douteux ont diminué.

À la fin de 2003, une tranche d'environ 70 % du montant initial des prêts douteux (montant établi lorsqu'un prêt est initialement classé à titre de prêt douteux) de RBC Marchés des Capitaux a été radiée ou a fait l'objet d'une provision spécifique.

Exprimés en pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente connexes, les prêts douteux nets se sont établis à 0,46 %, en baisse par rapport à 0,65 % en 2002, reflétant des améliorations au chapitre des ratios tant canadiens qu'internationaux, comme l'indique le tableau 18 de la page 52A.

Perspectives

En 2004, nous prévoyons que le ratio de la provision spécifique attribuée pour pertes sur créances se situera entre 0,35 % et 0,45 %, conformément à notre objectif à moyen terme.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances est maintenue à un niveau jugé suffisant par la direction pour absorber les pertes probables des portefeuilles de prêts et d'opérations hors bilan. Les composantes individuelles ainsi que la provision cumulative globale sont évaluées trimestriellement en fonction des évaluations continues des comptes problèmes, des pertes récemment subies et de l'évolution d'autres facteurs, dont la composition et la qualité du portefeuille, la conjoncture économique et les exigences des organismes de réglementation. La provision cumulative est augmentée de la provision pour pertes sur créances, qui est imputée aux résultats, et réduite du montant des radiations, déduction faite des recouvrements.

Le calcul de la provision cumulative pour pertes sur créances est basé sur des estimations fondées sur des analyses historiques, qui sont ajustées pour tenir compte de l'évaluation faite par la direction à l'égard des hypothèses sous-jacentes liées au contexte actuel. Par conséquent, la provision cumulative pour pertes sur créances ne sera fort probablement pas égale aux pertes réelles subies dans l'avenir. Afin de réduire ces écarts, la direction évalue régulièrement la méthodologie utilisée et les hypothèses sous-jacentes.

Comme il est décrit à la note 1, à la page 73A, la provision cumulative pour pertes sur créances comporte trois composantes – les provisions cumulatives spécifiques, la provision cumulative générale attribuée et la provision cumulative générale non attribuée.

Comme l'indique le tableau 15 à la page 50A, la provision cumulative pour pertes sur créances a reculé de 150 millions de dollars ou 6 % par rapport à 2002, pour s'établir à 2 164 millions, ce qui est conforme à la baisse des prêts douteux au cours de la même période. Durant l'exercice, les radiations, déduction faite des recouvrements, ont diminué pour correspondre à 812 millions de dollars ou 0,37 % de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente, par rapport à 1 259 millions ou 0,60 % l'an dernier puisque des radiations comme celles qui ont été effectuées en 2002 à l'égard

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances imputée aux résultats représente le montant qui est nécessaire pour porter la provision cumulative pour pertes sur créances à un niveau jugé approprié par la direction, comme il est expliqué à la rubrique Provision cumulative pour pertes sur créances, présentée ci-dessous.

La provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 721 millions de dollars à l'exercice 2003, en baisse de 344 millions par rapport à l'exercice 2002, comme l'indique le tableau 14 de la page 49A. Il s'agit du plus bas niveau depuis 2000.

En ce qui concerne le portefeuille de prêts à la consommation, la provision spécifique pour pertes sur créances a diminué de 13 millions de dollars en raison d'une baisse de 18 millions au Canada, partiellement contrebalancée par de modestes augmentations aux États-Unis et dans d'autres pays. La baisse observée au Canada reflète une réduction des prêts aux particuliers partiellement contrebalancée par l'augmentation des prêts sur cartes de crédit. Bien que les provisions spécifiques attribuées pour pertes sur cartes de crédit aient augmenté, le ratio par rapport aux soldes moyens a diminué, se chiffrant à 2,92 % en 2003 par rapport à 3,10 % en 2002, comme l'indique le tableau 18 de la page 52A. Ce recul confirme le maintien de l'excellence du crédit lié au portefeuille des cartes parallèlement à une croissance du volume.

La provision spécifique aux prêts aux entreprises et aux gouvernements a diminué de 331 millions de dollars ou 52 %, pour s'établir à 304 millions en 2003. La baisse la plus importante a trait aux prêts liés au secteur des télécommunications (256 millions) puisque ce secteur avait déjà fait l'objet de provisions dans les exercices antérieurs et que seul un petit montant (5 millions) a été requis pour l'exercice en cours.

Nous protégeons une portion de notre portefeuille contre le risque de crédit au moyen de produits dérivés de crédit. La provision pour pertes sur créances incluait cette année un montant lié à un compte européen du secteur des services publics qui avait été classé à titre de prêt douteux. La provision pour pertes sur créances a été en partie contrebalancée par un gain de 29 millions de dollars tiré d'un dérivé de crédit connexe, inscrit dans les revenus autres que d'intérêt. La direction est d'avis qu'une analyse qui compense les gains sur produits dérivés liés aux comptes en souffrance par imputation à la provision connexe pour pertes sur créances est utile puisqu'elle reflète la perte totale liée à ces comptes, et la direction tient compte de ces renseignements dans l'évaluation de nos expositions au risque de crédit. La direction est aussi d'avis que les investisseurs pourraient considérer ces renseignements utiles dans leur évaluation de la qualité de notre crédit et de notre gestion des risques.

Comme l'indique le tableau 18 de la page 52A, la provision spécifique pour pertes sur créances s'est établie à 0,33 % de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente (0,32 % en incluant l'incidence des produits dérivés de crédit), soit une baisse par rapport à 0,51 % en 2002 (0,49 % en incluant l'incidence des produits dérivés de crédit), soit bien en deçà de notre objectif de 0,45 % à 0,55 % établi pour l'exercice 2003.

de certains secteurs comme celui des télécommunications n'ont pas été requis en 2003.

Concentrations du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit surviennent soit lorsqu'un certain nombre de clients exercent des activités similaires, soit lorsqu'ils sont situés dans le même secteur géographique ou qu'ils ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels. Les stratégies que nous utilisons pour réduire les concentrations du risque de crédit font l'objet d'une analyse plus détaillée à la rubrique Atténuation des risques dans la section Gestion du risque présentée à la page 55A.

Selon le tableau 12 présenté à la page 47A, le risque canadien le plus élevé est en Ontario, où se trouve 38 % du total des prêts, des acceptations et des conventions de revente. À l'échelle internationale, le risque le plus élevé est aux États-Unis, où se trouve 14 % du total de nos prêts, acceptations et conventions de revente.

Les concentrations du risque de crédit les plus élevées, à l'exception des petites et moyennes entreprises, sont les secteurs des services financiers, de l'immobilier commercial et des exploitations agricoles, où se trouvent respectivement 4 %, 4 % et 2 % du total des prêts, des acceptations et des conventions de revente.

Le tableau 16 de la page 51A présente les montants contractuels liés à des clients situés à l'extérieur du Canada. Du total des montants contractuels à l'étranger, 72 milliards de dollars ou 18 % de l'actif total sont aux États-Unis et 51 milliards ou 12 % de l'actif total sont à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

TABLEAU 12 Prêts, acceptations et conventions de revente (1)

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003	2002	2001	2000	1999	Pourcentage du total	
						2003	1999
Au Canada							
Provinces de l'Atlantique (2)	10 021 \$	9 770 \$	9 654 \$	9 690 \$	8 840 \$	4,7 %	5,1 %
Québec	15 930	15 190	13 863	16 191	14 936	7,4	8,6
Ontario	80 831	82 689	92 966	73 124	67 120	37,6	38,5
Provinces des Prairies (3)	27 162	26 989	25 192	29 402	25 521	12,7	14,6
Colombie-Britannique	23 807	23 367	22 696	25 118	23 141	11,1	13,2
Total au Canada	157 751	158 005	164 371	153 525	139 558	73,5	80,0
Particuliers							
Prêts hypothécaires résidentiels	73 978	67 700	64 066	61 444	58 524	34,5	33,5
Prêts aux particuliers	28 262	25 918	27 202	27 207	24 353	13,1	14,0
Prêts sur cartes de crédit	4 663	4 740	4 110	4 666	2 666	2,2	1,5
	106 903	98 358	95 378	93 317	85 543	49,8	49,0
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations							
Petites et moyennes entreprises (4)	9 705	9 470	9 788	11 701	10 334	4,5	5,9
Exploitations agricoles	4 546	4 427	4 758	4 931	4 217	2,1	2,4
Prêts hypothécaires commerciaux	2 616	2 468	2 635	2 961	2 635	1,2	1,5
Biens de consommation	2 183	2 238	2 447	2 874	2 086	1,0	1,2
Secteur immobilier commercial	2 091	2 393	2 325	2 594	2 400	1,0	1,4
Services publics	1 703	2 911	4 293	3 754	3 350	0,8	1,9
Gouvernements	1 629	1 039	1 597	1 385	2 105	0,8	1,2
Industrie automobile (5)	1 472	1 370	864	673	611	0,7	0,3
Produits industriels	1 372	1 569	2 174	2 470	2 301	0,6	1,3
Transport et environnement (5)	1 112	1 450	2 138	1 519	1 562	0,5	0,9
Industrie forestière	956	954	1 275	1 362	1 151	0,4	0,7
Services financiers	856	3 015	3 010	2 218	1 567	0,4	0,9
Médias et câblodistribution (6)	839	994	1 510	1 120	1 135	0,4	0,7
Mines et métaux	333	361	636	897	845	0,2	0,5
Télécommunications	169	487	677	1 008	525	0,1	0,3
Technologies de l'information	114	191	203	210	191	0,1	0,1
Autres	4 156	5 194	5 803	6 437	4 650	1,9	2,7
	35 852	40 531	46 133	48 114	41 665	16,7	23,9
Conventions de revente	14 996	19 116	22 860	12 094	12 350	7,0	7,1
Total au Canada	157 751	158 005	164 371	153 525	139 558	73,5	80,0
À l'étranger							
États-Unis	30 861	32 442	29 879	15 939	17 247	14,4	9,9
Europe, Moyen-Orient et Afrique	21 949	19 006	16 860	9 782	9 642	10,2	5,5
Antilles	1 941	2 018	1 856	2 059	1 502	0,9	0,9
Amérique latine	646	1 400	1 680	1 842	2 309	0,3	1,3
Asie	729	1 004	1 328	1 781	2 417	0,3	1,4
Australie et Nouvelle-Zélande	804	1 468	1 207	1 218	1 693	0,4	1,0
Total à l'étranger	56 930	57 338	52 810	32 621	34 810	26,5	20,0
Particuliers							
Prêts hypothécaires résidentiels	4 839	5 140	3 376	1 540	718	2,2	0,4
Prêts aux particuliers	5 741	6 038	5 309	812	902	2,7	0,5
Prêts sur cartes de crédit	153	174	173	-	-	0,1	-
	10 733	11 352	8 858	2 352	1 620	5,0	0,9
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations							
Biens de consommation	983	1 383	1 699	1 111	1 411	0,4	0,8
Secteur immobilier commercial	5 984	5 124	4 082	271	464	2,8	0,3
Services publics	1 872	3 731	2 994	3 051	3 887	0,9	2,2
Gouvernements	126	130	128	167	773	0,1	0,4
Industrie automobile	323	411	527	513	878	0,1	0,5
Produits industriels	532	1 199	2 116	1 749	1 325	0,2	0,8
Transport et environnement	1 676	2 442	1 571	1 487	1 975	0,8	1,1
Industrie forestière	193	417	385	468	549	0,1	0,3
Services financiers	7 445	6 542	9 347	7 912	6 937	3,5	4,0
Médias et câblodistribution (6)	949	1 321	1 380	2 033	1 909	0,4	1,1
Mines et métaux	565	1 192	1 071	901	881	0,3	0,5
Télécommunications	371	1 246	1 558	2 244	1 206	0,2	0,7
Technologies de l'information	81	180	396	433	709	-	0,4
Autres	3 804	3 953	3 688	1 720	2 364	1,8	1,5
	24 904	29 271	30 942	24 060	25 268	11,6	14,6
Conventions de revente	21 293	16 715	13 010	6 209	7 922	9,9	4,5
Total à l'étranger	56 930	57 338	52 810	32 621	34 810	26,5	20,0
Total des prêts, des acceptations et des conventions de revente	214 681	215 343	217 181	186 146	174 368	100 %	100 %
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(2 055)	(2 203)	(2 278)	(1 871)	(1 884)		
Total	212 626 \$	213 140 \$	214 903 \$	184 275 \$	172 484 \$		

(1) La répartition est fonction du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(3) Comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

(4) Ces données se rapportent aux secteurs d'activité suivants en 2003 : prêts de 1 777 millions de dollars liés au secteur immobilier commercial (1 737 millions en 2002; 1 788 millions en 2001); prêts de 1 777 millions liés au secteur des biens de consommation (1 583 millions en 2002; 1 665 millions en 2001); prêts de 952 millions liés au secteur des produits industriels (887 millions en 2002; 916 millions en 2001); prêts de 503 millions liés au secteur du transport et de l'environnement (552 millions en 2002; 605 millions en 2001); prêts de 462 millions liés au secteur de l'industrie automobile (377 millions en 2002; 434 millions en 2001); prêts de 298 millions liés au secteur de l'industrie forestière (278 millions en 2002; 296 millions en 2001); prêts de 137 millions liés au secteur des services publics (125 millions en 2002; 157 millions en 2001); prêts de 113 millions liés au secteur des technologies de l'information (93 millions en 2002; 133 millions en 2001); prêts de 65 millions liés au secteur des mines et métaux (69 millions en 2002; s.o. en 2001); prêts de 136 millions liés au secteur des services financiers (132 millions en 2002; 96 millions en 2001); prêts de 81 millions liés aux secteurs des médias et de la câblodistribution (77 millions en 2002; 84 millions en 2001); prêts de 48 millions liés au secteur des télécommunications (34 millions en 2002; 45 millions en 2001); prêts de 3 356 millions liés aux autres secteurs (3 526 millions en 2002; 3 569 millions en 2001).

(5) À compter de 2002, certains montants jusque-là attribués au secteur du transport et de l'environnement ont été reclassés dans celui de l'industrie automobile.

(6) Comprend des prêts liés au secteur de la câblodistribution de 236 millions de dollars au Canada en 2003 (267 millions en 2002; 330 millions en 2001; 262 millions en 2000; 169 millions en 1999), et de 432 millions de dollars à l'étranger en 2003 (634 millions en 2002; 625 millions en 2001; 1 321 millions en 2000; 850 millions en 1999).

TABEAU 13 Prêts douteux

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003		2002		2001	2000	1999
	Montant brut	Montant net (1)	Montant brut	Montant net (1)	Montant net (1)	Montant net (1)	Montant net (1)
Au Canada							
Provinces de l'Atlantique (2)	81 \$	44 \$	107 \$	55 \$	67 \$	65 \$	37 \$
Québec	155	85	90	60	204	121	158
Ontario	348	199	471	261	330	287	190
Provinces des Prairies (3)	140	79	177	98	71	57	109
Colombie-Britannique	340	219	427	292	335	266	287
Total au Canada	1 064	626	1 272	766	1 007	796	781
Particuliers							
Prêts hypothécaires résidentiels	110	98	102	87	118	157	131
Prêts aux particuliers	213	84	275	112	129	51	66
	323	182	377	199	247	208	197
Entreprises et gouvernements							
Petites et moyennes entreprises (4)	169	80	205	104	132	141	134
Exploitations agricoles (4)	127	90	141	97	86	39	49
Prêts hypothécaires commerciaux	24	18	17	8	5	-	7
Biens de consommation	32	17	47	26	5	23	19
Secteur immobilier commercial	8	4	23	11	44	41	109
Services publics	1	1	1	1	9	-	32
Industrie automobile	-	-	10	3	5	4	-
Produits industriels	18	5	23	12	26	18	6
Transport et environnement	118	62	138	108	222	120	12
Industrie forestière	169	115	199	156	184	180	197
Services financiers	3	3	-	(1)	2	7	1
Médias et câblodistribution	15	13	18	6	15	17	30
Mines et métaux	-	-	-	-	1	(1)	(1)
Télécommunications	8	3	20	6	-	-	-
Technologies de l'information	17	13	6	2	7	(2)	2
Autres	32	20	47	28	17	1	(13)
	741	444	895	567	760	588	584
Total au Canada	1 064	626	1 272	766	1 007	796	781
À l'étranger							
États-Unis	361	219	584	355	375	69	25
Europe, Moyen-Orient et Afrique	116	21	115	50	35	7	12
Antilles	66	47	71	52	39	26	28
Amérique latine	109	57	217	154	5	3	3
Asie	1	1	3	-	3	2	35
Australie et Nouvelle-Zélande	28	17	26	17	19	-	-
Total à l'étranger	681	362	1 016	628	476	107	103
Particuliers							
Prêts hypothécaires résidentiels	21	20	29	26	35	5	6
Prêts aux particuliers	22	12	31	17	8	-	-
	43	32	60	43	43	5	6
Entreprises et gouvernements							
Biens de consommation	16	12	10	7	7	-	2
Secteur immobilier commercial	65	53	75	62	49	1	4
Services publics	239	96	242	139	-	(2)	3
Industrie automobile	7	6	29	22	25	-	(3)
Produits industriels	7	2	30	13	(2)	38	15
Transport et environnement	18	7	68	39	58	25	-
Services financiers	42	11	77	46	24	(2)	22
Médias et câblodistribution (5)	71	57	56	56	-	-	-
Mines et métaux	57	25	128	90	29	6	2
Télécommunications	-	-	77	35	122	-	-
Technologies de l'information	11	1	48	17	70	-	-
Autres	105	60	116	59	51	36	52
	638	330	956	585	433	102	97
Total à l'étranger	681	362	1 016	628	476	107	103
Total (6), (7)	1 745 \$	988 \$	2 288 \$	1 394 \$	1 483 \$	903 \$	884 \$

(1) Déduction faite des provisions cumulatives spécifiques.

(2) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(3) Comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

(4) Comprend la tranche des prêts douteux qui est garantie par les gouvernements; cette tranche s'élève à 39 millions de dollars pour 2003 (64 millions en 2002; 95 millions en 2001; 101 millions en 2000; 79 millions en 1999) pour ce qui est des petites et moyennes entreprises et à 9 millions (10 millions en 2002; 6 millions en 2001; 6 millions en 2000; 5 millions en 1999) pour les exploitations agricoles.

(5) Comprend uniquement des prêts liés au secteur de la câblodistribution.

(6) Comprend des biens saisis de 34 millions de dollars en 2003 (32 millions en 2002; 37 millions en 2001; 16 millions en 2000; 26 millions en 1999).

(7) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours qui ne sont pas inclus dans les prêts douteux s'élèvent à 222 millions de dollars en 2003 (217 millions en 2002; 245 millions en 2001).

TABEAU 14 Provison pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2003	2002	2001	2000	1999
Au Canada					
Provinces de l'Atlantique (1)	46 \$	59 \$	63 \$	58 \$	32 \$
Québec	77	(5)	43	22	71
Ontario	309	330	398	342	52
Provinces des Prairies (2)	55	86	81	64	95
Colombie-Britannique	40	59	104	40	192
Total au Canada	527	529	689	526	442
Particuliers					
Prêts hypothécaires résidentiels	4	3	8	-	4
Prêts aux particuliers	230	266	265	301	172
Prêts sur cartes de crédit	152	135	125	102	55
	386	404	398	403	231
Entreprises et gouvernements					
Petites et moyennes entreprises	77	110	164	105	113
Exploitations agricoles	(2)	22	20	4	2
Prêts hypothécaires commerciaux	(3)	(5)	7	2	8
Biens de consommation	2	19	2	7	11
Secteur immobilier commercial	(14)	(15)	15	(17)	9
Services publics	-	4	17	(8)	12
Industrie automobile	-	-	17	-	-
Produits industriels	2	(7)	14	2	(10)
Transport et environnement	69	(19)	13	56	7
Industrie forestière	13	4	7	(36)	81
Services financiers	(4)	(27)	(9)	-	5
Médias et câblodistribution	1	(7)	13	12	8
Mines et métaux	1	(1)	-	(1)	1
Télécommunications	5	59	-	(1)	(32)
Technologies de l'information	2	3	3	8	8
Autres	(8)	(15)	8	(10)	(12)
	141	125	291	123	211
Total au Canada	527	529	689	526	442
À l'étranger					
États-Unis	108	440	377	99	45
Europe, Moyen-Orient et Afrique	64	38	(1)	(9)	21
Antilles	8	6	(6)	3	-
Amérique latine	15	57	5	2	2
Asie	(1)	(10)	(19)	(50)	20
Australie et Nouvelle-Zélande	-	5	4	-	-
Total à l'étranger	194	536	360	45	88
Particuliers					
Prêts hypothécaires résidentiels	4	7	-	-	1
Prêts aux particuliers	24	15	5	-	-
Prêts sur cartes de crédit	3	4	2	-	-
	31	26	7	-	1
Entreprises et gouvernements					
Biens de consommation	8	(2)	-	(7)	(10)
Secteur immobilier commercial	5	4	65	1	2
Services publics	78	141	(8)	(2)	-
Industrie automobile	(1)	1	7	(8)	(2)
Produits industriels	(1)	5	3	34	31
Transport et environnement	8	21	8	42	-
Services financiers	3	21	(3)	(21)	2
Médias et câblodistribution	26	-	3	-	-
Mines et métaux	4	28	-	2	15
Télécommunications	-	202	272	-	-
Technologies de l'information	(4)	41	7	-	3
Autres	37	48	(1)	4	46
	163	510	353	45	87
Total à l'étranger	194	536	360	45	88
Provisions spécifiques attribuées	721	1 065	1 049	571	530
Provision générale attribuée (3)	6	(22)	205	73	s.o.
Provision générale non attribuée (3)	(6)	22	(135)	47	s.o.
Total de la provision générale (3)	-	-	70	120	230
Total	721 \$	1 065 \$	1 119 \$	691 \$	760 \$

(1) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(2) Comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

(3) La provision générale attribuée et la provision générale non attribuée totalisaient 230 millions de dollars en 1999. Elles n'étaient alors pas séparées en deux composantes.

TABEAU 15 Provision cumulative pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003	2002	2001	2000	1999
Provision cumulative au début	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$	1 900 \$	2 066 \$
Provision pour pertes sur créances	721	1 065	1 119	691	760
Radiations					
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	(6)	(11)	(15)	(11)	(14)
Prêts aux particuliers	(345)	(381)	(394)	(372)	(236)
Prêts sur cartes de crédit	(188)	(172)	(169)	(150)	(65)
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(224)	(330)	(296)	(225)	(524)
	(763)	(894)	(874)	(758)	(839)
À l'étranger					
Prêts hypothécaires résidentiels	(4)	(1)	(9)	-	-
Prêts aux particuliers	(28)	(17)	(7)	-	-
Prêts sur cartes de crédit	(4)	(6)	(2)	-	-
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(183)	(506)	(233)	(81)	(229)
Risques à l'égard des pays en développement	-	(33)	-	-	(4)
	(219)	(563)	(251)	(81)	(233)
	(982)	(1 457)	(1 125)	(839)	(1 072)
Recouvrements					
Au Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	-	-	-	-	2
Prêts aux particuliers	66	68	66	44	31
Prêts sur cartes de crédit	36	37	44	48	10
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	53	72	58	48	66
	155	177	168	140	109
À l'étranger					
Prêts aux particuliers	2	2	1	-	-
Prêts sur cartes de crédit	1	1	-	-	-
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	12	18	16	22	5
	15	21	17	22	5
	170	198	185	162	114
Radiations nettes	(812)	(1 259)	(940)	(677)	(958)
Acquisition de Admiralty Bancorp, Inc.	8	-	-	-	-
Acquisition de Eagle Bancshares, Inc.	-	18	-	-	-
Acquisition de Centura Banks, Inc.	-	-	157	-	-
Ajustements	(67)	98	81	61	32
Provision cumulative à la fin	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$	1 900 \$
Attribution de la provision cumulative (1)					
Au Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	33 \$	35 \$	45 \$	46 \$	53 \$
Prêts aux particuliers	395	429	447	403	344
Prêts sur cartes de crédit	147	147	147	88	60
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	682	711	791	664	748
	1 257	1 322	1 430	1 201	1 205
À l'étranger					
Prêts hypothécaires résidentiels	4	6	4	11	9
Prêts aux particuliers	42	36	33	-	-
Prêts sur cartes de crédit	4	5	5	-	-
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	510	583	581	322	380
	560	630	623	333	389
Provision cumulative attribuée pour pertes sur prêts	1 817	1 952	2 053	1 534	1 594
Provision cumulative générale non attribuée pour pertes sur prêts	238	251	225	337	290
Total de la provision cumulative pour pertes sur prêts	2 055	2 203	2 278	1 871	1 884
Provision cumulative pour éléments hors bilan et autres (2)	109	109	109	98	-
Provision cumulative pour titres de substitut de prêt	-	2	5	6	16
Total de la provision cumulative pour pertes sur créances	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$	1 900 \$

- (1) La provision cumulative pour pertes sur prêts comprend un montant de la provision cumulative générale attribuée, qui a été réparti entre les catégories de prêts. Ces montants totalisent 1 060 millions de dollars (1 060 millions en 2002; 1 076 millions en 2001; 765 millions en 2000; 790 millions en 1999) et ont été répartis comme suit : au Canada – prêts hypothécaires résidentiels, 21 millions (20 millions en 2002; 21 millions en 2001; 18 millions en 2000; 11 millions en 1999); prêts aux particuliers, 266 millions (266 millions en 2002; 266 millions en 2001; 207 millions en 2000; 174 millions en 1999); prêts sur cartes de crédit, 147 millions (147 millions en 2002; 147 millions en 2001; 88 millions en 2000; 60 millions en 1999); prêts aux entreprises et aux gouvernements, 385 millions (386 millions en 2002; 385 millions en 2001; 321 millions en 2000; 370 millions en 1999); à l'étranger – prêts hypothécaires résidentiels, 2 millions de dollars (3 millions en 2002; 2 millions en 2001; néant en 2000 et en 1999); prêts aux particuliers, 33 millions (22 millions en 2002; 26 millions en 2001; néant en 2000 et en 1999); prêts sur cartes de crédit, 4 millions (5 millions en 2002; 5 millions en 2001; néant en 2000 et en 1999); prêts aux entreprises et aux gouvernements, 202 millions (211 millions en 2002; 224 millions en 2001; 131 millions en 2000; 175 millions en 1999).
- (2) Depuis l'exercice 2000, la provision cumulative pour éléments hors bilan et autres est constatée au poste Autres passifs. Au cours des exercices précédents, ce montant était inclus dans la provision cumulative pour pertes sur prêts.

TABLEAU 16 Encours à l'étranger (1)

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003		2002		2001	
		Pourcentage de l'actif total		Pourcentage de l'actif total		Pourcentage de l'actif total
États-Unis – Banques	7 204 \$		5 838 \$		7 186 \$	
Gouvernement	7 970		3 257		3 834	
Autres	57 086		62 210		49 172	
	72 260	17,93 %	71 305	18,92 %	60 192	16,75 %
Europe de l'Ouest						
Royaume-Uni – Banques	8 600		7 179		6 275	
Gouvernement	512		295		153	
Autres	9 141		5 719		5 256	
	18 253	4,53	13 193	3,50	11 684	3,25
France – Banques	4 073		2 061		2 378	
Gouvernement	166		86		68	
Autres	678		831		1 176	
	4 917	1,22	2 978	0,79	3 622	1,01
Allemagne – Banques	5 974		5 344		5 952	
Gouvernement	1 309		318		173	
Autres	385		381		559	
	7 668	1,90	6 043	1,60	6 684	1,86
Pays-Bas	2 458	0,61	2 271	0,60	2 218	0,62
Suisse	763	0,19	1 714	0,45	1 362	0,38
Autres	5 223	1,30	5 658	1,51	5 244	1,46
	39 282	9,75	31 857	8,45	30 814	8,58
Europe centrale, Europe de l'Est, Moyen-Orient et Afrique	198	0,05	247	0,07	469	0,13
Amérique latine						
Argentine	87	0,02	146	0,04	193	0,06
Brésil	33	0,01	38	0,01	71	0,02
Chili	385	0,09	800	0,21	836	0,23
Mexique	318	0,08	493	0,13	696	0,19
Autres	42	0,01	42	0,01	174	0,05
	865	0,21	1 519	0,40	1 970	0,55
Antilles						
Bahamas	1 255	0,31	1 453	0,38	1 520	0,42
Autres	1 437	0,36	485	0,13	1 902	0,53
	2 692	0,67	1 938	0,51	3 422	0,95
Asie						
Japon – Banques	428		321		53	
Gouvernement	4 263		2 426		1 663	
Autres	92		64		988	
	4 783	1,19	2 811	0,75	2 704	0,75
Singapour	289	0,07	229	0,06	217	0,06
République de Corée	389	0,10	405	0,11	449	0,13
Autres	330	0,08	38	0,01	145	0,04
	5 791	1,44	3 483	0,93	3 515	0,98
Australie et Nouvelle-Zélande	2 425	0,60	2 842	0,75	2 335	0,65
Provision cumulative pour pertes sur prêts (2)	(678)	(0,17)	(760)	(0,20)	(728)	(0,20)
Total	122 835 \$	30,48 %	112 431 \$	29,83 %	101 989 \$	28,39 %

(1) Comprend les montants contractuels suivants, liés à des clients situés dans un pays étranger : les prêts, les intérêts courus, les acceptations, les dépôts productifs d'intérêt à des banques, les valeurs mobilières, les autres placements productifs d'intérêt et les autres actifs monétaires, y compris les gains nets de réévaluation sur les contrats de change et les produits dérivés. Les encours libellés en monnaie locale, qu'ils soient ou non couverts ou financés par des emprunts libellés en monnaie locale, sont compris dans les encours du pays en question. Les encours à l'étranger sont présentés en fonction de la région de risque ultime.

(2) Comprend la tranche relative à l'étranger des provisions cumulatives spécifiques, de la provision cumulative générale attribuée et de la provision cumulative non attribuée. Pour les exercices antérieurs à 2002, la provision cumulative pour pertes sur prêts comprend également la provision cumulative à l'égard des risques-pays.

TABEAU 17 Prêts, acceptations et conventions de revente aux États-Unis et données relatives à la qualité de ces prêts (1)

(en millions de dollars canadiens)	Solde des prêts				Montant brut des prêts douteux				Montant net des prêts douteux				Provision pour pertes sur créances			
	2003	2002	2001	2000	2003	2002	2001	2000	2003	2002	2001	2000	2003	2002	2001	2000
Particuliers																
Prêts hypothécaires résidentiels	4 094 \$	4 351 \$	2 664 \$	845 \$	7 \$	16 \$	24 \$	– \$	6 \$	13 \$	22 \$	– \$	3 \$	7 \$	8 \$	– \$
Prêts aux particuliers	5 015	5 269	4 621	78	22	31	15	–	12	17	8	–	24	15	5	–
Prêts sur cartes de crédit	107	125	128	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3	4	2	–
	9 216	9 745	7 413	923	29	47	39	–	18	30	30	–	30	26	15	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations																
Biens de consommation	816	958	1 172	435	16	10	9	–	12	7	7	–	8	4	2	–
Secteur immobilier commercial	5 480	4 531	3 773	44	65	75	81	4	53	62	49	1	5	5	66	2
Services publics	1 200	2 680	1 613	1 582	114	95	–	–	49	29	–	–	16	107	–	–
Gouvernements	100	19	23	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industrie automobile	318	409	408	221	7	29	33	–	6	22	25	–	(1)	1	6	–
Produits industriels	449	974	1 513	1 107	5	30	8	68	2	13	(1)	34	(1)	8	3	40
Transport et environnement	350	484	788	469	9	36	48	56	2	28	26	25	7	5	(4)	42
Industrie forestière	123	223	98	181	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Services financiers	3 011	3 770	4 104	4 521	9	46	30	–	6	35	23	–	–	11	7	–
Médias et câblodistribution (2)	854	1 107	1 038	1 782	44	56	–	–	44	56	–	–	12	–	3	–
Mines et métaux	91	70	45	104	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Télécommunications	315	689	835	1 131	–	77	272	–	–	35	122	–	–	202	272	–
Technologies de l'information	81	177	299	374	11	48	76	–	1	17	70	–	(4)	41	7	–
Autres	2 736	3 348	3 089	541	52	35	30	17	26	21	24	9	36	30	–	15
	15 924	19 439	18 798	12 492	332	537	587	145	201	325	345	69	78	414	362	99
Conventions de revente	5 721	3 258	3 668	2 524	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	30 861 \$	32 442 \$	29 879 \$	15 939 \$	361 \$	584 \$	626 \$	145 \$	219 \$	355 \$	375 \$	69 \$	108 \$	440 \$	377 \$	99 \$

(1) En fonction du lieu de résidence de l'emprunteur.
 (2) En 2003, comprend des prêts de 357 millions de dollars liés au secteur de la câblodistribution (522 millions en 2002; 455 millions en 2001; 1 162 millions en 2000) et un montant de 44 millions en prêts douteux liés au secteur de la câblodistribution (montants brut et net) en 2003 (56 millions en 2002).

TABEAU 18 Profil de risque

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003	2002	2001	2000	1999
Pourcentage des prêts par rapport au total des prêts (1)					
Canada (2)					
Prêts hypothécaires résidentiels	35 %	32 %	30 %	33 %	34 %
Prêts aux particuliers	13	12	12	15	14
Prêts sur cartes de crédit	2	2	2	2	1
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	22	26	30	32	32
À l'étranger	72	72	74	82	81
	28	28	26	18	19
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Montant brut des prêts douteux					
Au début	2 288 \$	2 465 \$	1 678 \$	1 704 \$	2 001 \$
Montant net des ajouts	439	1 280	1 912	813	743
Radiations et ajustements	(982)	(1 457)	(1 125)	(839)	(1 040)
À la fin	1 745 \$	2 288 \$	2 465 \$	1 678 \$	1 704 \$
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente connexes					
Canada (2)					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,13 %	0,13 %	0,18 %	0,26 %	0,22 %
Prêts aux particuliers	0,30	0,43	0,48	0,19	0,27
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	0,94	1,00	1,17	0,99	1,05
À l'étranger	0,41	0,49	0,63	0,52	0,55
	0,61	1,05	0,85	0,33	0,32
Total	0,46 %	0,65 %	0,69 %	0,49 %	0,51 %
Provision cumulative pour pertes sur créances					
Provisions cumulatives spécifiques	757 \$	894 \$	951 \$	747 \$	786 \$
Provision cumulative à l'égard des risques-pays	–	–	31	28	34
Provision cumulative générale					
Provision cumulative générale attribuée (4)	1 169	1 169	1 185	863	790
Provision cumulative générale non attribuée	238	251	225	337	290
Total de la provision cumulative générale	1 407	1 420	1 410	1 200	1 080
Total	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$	1 900 \$
En pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente	1,0 %	1,0 %	1,1 %	1,0 %	1,1 %
En pourcentage des prêts douteux (ratio de couverture), en excluant les pays en développement	118 %	96 %	93 %	112 %	112 %
Provision pour pertes sur créances					
Provisions spécifiques	721 \$	1 065 \$	1 049 \$	571 \$	530 \$
Provision générale (3)					
Provision générale attribuée	6	(22)	205	73	s.o.
Provision générale non attribuée	(6)	22	(135)	47	s.o.
Total de la provision générale	–	–	70	120	230
Total	721 \$	1 065 \$	1 119 \$	691 \$	760 \$
Gains liés à des produits dérivés de crédit	(29)	(102)	–	–	–
Pertes liées à des produits dérivés de crédit	–	69	–	–	–
Total de la provision déduction faite des gains et des pertes liés à des produits dérivés de crédit	692 \$	1 032 \$	1 119 \$	691 \$	760 \$
Provisions spécifiques déduction faite des gains et des pertes liés à des produits dérivés de crédit, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,32 %	0,49 %	– %	– %	– %
En pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente connexes					
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,01 %	– %	0,01 %	– %	0,01 %
Prêts aux particuliers	0,85	1,00	0,94	1,12	0,71
Prêts sur cartes de crédit	2,92	3,10	2,73	2,87	2,39
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	0,26	0,21	0,52	0,22	0,40
À l'étranger	0,34	0,34	0,45	0,36	0,32
	0,32	0,98	0,74	0,13	0,23
Total des provisions spécifiques	0,33 %	0,51 %	0,53 %	0,32 %	0,30 %
Total de la provision pour pertes sur créances	0,33	0,51	0,56	0,38	0,43
Radiations nettes (en excluant les pays en développement), en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,37 %	0,58 %	0,47 %	0,38 %	0,54 %
Radiations nettes, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,37 %	0,60 %	0,47 %	0,38 %	0,55 %

(1) Les prêts comprennent les acceptations et les conventions de revente.
 (2) Les prêts au Canada comprennent tous les prêts comptabilisés au Canada, peu importe la devise dans laquelle ils sont libellés ou le lieu de résidence de l'emprunteur.
 (3) La provision générale attribuée et la provision générale non attribuée totalisaient 230 millions de dollars en 1999. Elles n'étaient alors pas séparées en deux composantes.
 (4) Comprend la provision cumulative pour engagements hors bilan et autres.

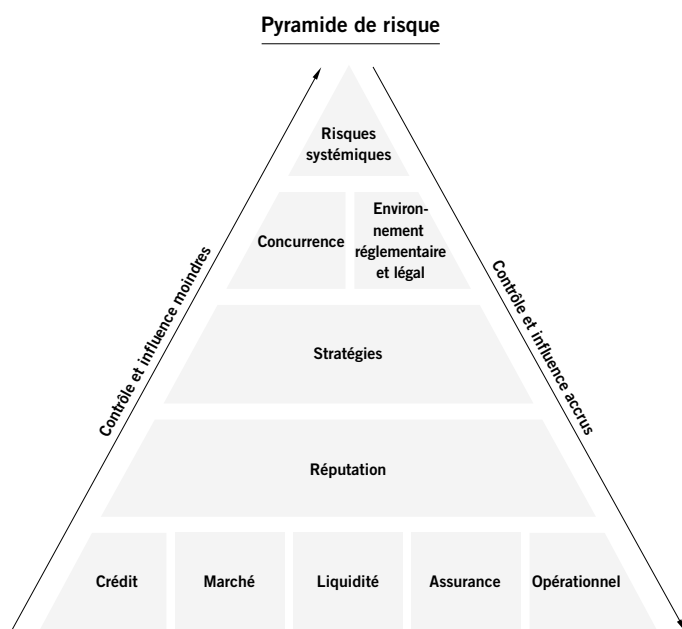
Gestion du risque

Vue générale

La mission de l'unité fonctionnelle de gestion des risques vise à créer de la valeur pour les actionnaires en faisant preuve de leadership aux fins de la gestion stratégique des risques. Les priorités stratégiques sont les suivantes :

- assurer l'alignement du goût du risque et des stratégies commerciales;
- attirer, former et conserver une équipe de professionnels de la gestion des risques très productifs;
- améliorer les communications concernant les risques et le goût du risque au sein de l'organisation;
- investir dans nos capacités, de manière à mieux mesurer, comprendre et gérer les risques;
- améliorer l'efficacité et la réactivité des principaux processus et pratiques en matière de gestion des risques, ainsi que leur accessibilité.

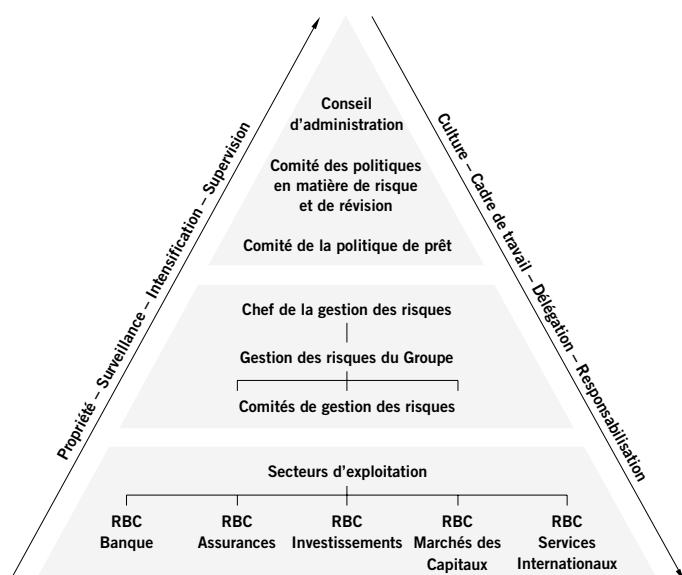
Nos activités commerciales nous exposent aux risques illustrés dans la pyramide ci-dessous. Cette pyramide est un outil qui nous permet de déterminer et d'évaluer les risques au sein de l'organisation. Les risques sont inscrits dans la pyramide selon le niveau de contrôle et l'influence que nous pouvons exercer pour atténuer ou gérer chaque type de risque.



Risques contrôlables

- Le **risque de crédit** correspond au risque de perte causée par l'incapacité d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement. Il peut également être attribuable à la diminution de la valeur marchande causée par la détérioration de la situation financière d'une contrepartie. Une contrepartie peut être un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un titulaire de police, un réassureur ou un garant.
- Le **risque de marché** correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions et des cours des marchandises entraînent des pertes.
- Le **risque de liquidité** correspond au risque que nous ne puissions pas générer ni obtenir, en temps opportun et de façon rentable, les espèces ou les quasi-espèces nécessaires pour satisfaire à nos obligations.
- Le **risque d'assurance**, qui se rapporte à notre plateforme d'assurance, est le risque inhérent à l'élaboration, à l'établissement et à l'administration de polices d'assurance, et il inclut les risques liés à la conception et à la tarification, ceux relatifs à la gestion des sinistres, ainsi que les risques de souscription et de responsabilité.
- Le **risque opérationnel** correspond au risque de subir une perte directe ou indirecte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, de la technologie, de facteurs humains ou de faits externes. L'incidence peut être une perte financière, une atteinte à la réputation, la perte d'une position concurrentielle, un mauvais service à la clientèle, ou les procédures judiciaires ou réglementaires qui en résultent.

Pyramide de risque : optique organisationnelle



Optique organisationnelle

La pierre angulaire d'une gestion des risques efficace consiste en une solide culture de gestion des risques, qui est étayée par de nombreux processus d'élaboration de stratégies et de politiques, dirigés conjointement par les spécialistes de la gestion des risques et par les secteurs d'exploitation. Ce partenariat vise à garantir que nous demeurons axés stratégiquement sur les questions touchant les activités, les risques et les ressources.

Les spécialistes de la gestion des risques travaillent en collaboration avec les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles à la détection des risques, puis à leur évaluation, à leur surveillance et à leur gestion. Suivant une méthode de gestion de portefeuille appliquée à l'échelle du groupe, ils utilisent des techniques d'analyse de portefeuille afin d'optimiser le rapport risque-rendement et de garantir une répartition efficace du capital.

Le processus de gestion des risques bénéficie de la supervision des comités de direction et du Conseil.

Conseil d'administration et Comité de la politique de prêt

L'échelon supérieur de l'optique organisationnelle de la pyramide de risque illustrée à la page 53A inclut le Conseil d'administration, le Comité des politiques en matière de risque et de révision, ainsi que le Comité de la politique de prêt.

Les principales responsabilités de cet échelon sont les suivantes :

- Établir, influencer et communiquer la culture de l'organisation eu égard au risque;
- Déterminer et communiquer le goût de l'organisation pour le risque;
- Établir la structure organisationnelle de la Gestion des risques du Groupe;
- Examiner et approuver les politiques de contrôle des risques;
- Examiner et surveiller les risques principaux que l'organisation assume ou avec lesquels elle doit composer, et fournir des lignes de conduite, le cas échéant;
- S'assurer que les ressources au sein de l'organisation sont suffisantes et appropriées pour se protéger contre les risques assumés.

Gestion des risques

L'échelon intermédiaire de l'optique organisationnelle de la pyramide de risque inclut le Chef de la gestion des risques, la Gestion des risques du Groupe et divers comités de gestion des risques, à savoir le Comité actif-passif, le Comité de la gouvernance d'entreprise aux États-Unis, le Comité de déontologie et de conformité à la réglementation, le Comité de gestion des risques et d'autres comités responsables de la gestion de risques tels que le risque de taux d'intérêt et le risque commercial. Étant donné la complexité croissante des produits sur le marché, des Comités des nouvelles affaires ont été établis à Londres, à New York et à Toronto en 2003, afin de surveiller les risques liés à toutes les nouvelles initiatives commerciales de RBC Marchés des Capitaux.

Les principales responsabilités du Chef de la gestion des risques, de la Gestion des risques du Groupe et des divers comités de gestion des risques sont les suivantes :

- Élaborer et maintenir, à l'échelle de l'organisation, un cadre intégré de mesure, de gestion et de présentation des risques;
- Établir un processus exhaustif d'évaluation et d'approbation des risques incluant des politiques et procédures s'appliquant à toute l'organisation;
- Élaborer des lignes de conduite et des plafonds de risque, de manière à assurer une diversification des risques appropriée et l'optimisation du rapport risque-rendement eu égard aux portefeuilles et aux opérations;
- Aviser le Conseil d'administration et la haute direction des principaux risques que l'organisation assume ou avec lesquels elle doit composer;
- Collaborer avec les secteurs d'exploitation afin de déterminer, de comprendre, de mesurer, d'atténuer et de surveiller les risques assumés.

Capital économique

Le capital économique représente une estimation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires requis pour soutenir les risques. Pour le calculer, on estime le niveau de capitaux requis pour couvrir les risques, en fonction des normes de solvabilité et cotes de crédit désirées (AA). L'analyse du capital économique reflète l'optique des actionnaires et elle favorise l'optimisation du rendement pour les actionnaires. Le calcul du capital économique nécessite la formulation d'hypothèses et l'exercice de jugements, et le montant de capital économique calculé pourrait différer de façon notable si des changements étaient apportés à ces hypothèses et jugements. Nous surveillons constamment les méthodes d'attribution du capital pour nous assurer que les risques sont quantifiés de la même manière au moyen de toute l'information disponible. Nous améliorons périodiquement ces méthodes et appliquons les changements sur une base prospective.

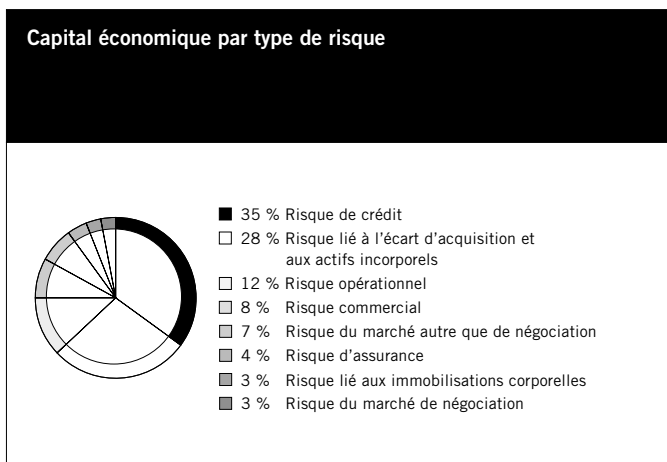
Le capital économique est affecté à nos secteurs d'exploitation de manière à fournir directement des mesures de rendement comparables pour chacun de nos secteurs d'exploitation et d'aider la haute direction à établir un plan stratégique, à affecter judicieusement les ressources et à mesurer le rendement.

Le capital économique est calculé eu égard à huit types de risque. De plus amples détails sur les risques de crédit, de marché et d'assurance ainsi que sur le risque opérationnel sont fournis dans les sections qui suivent. Le risque commercial est le risque de pertes dues à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies. Les risques liés à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels ainsi qu'aux immobilisations corporelles constituent les risques que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable nette.

Le capital économique total requis tient compte des avantages qui découlent de la diversification des risques propres à diverses catégories de risque et à divers secteurs d'activité. Nos secteurs d'exploitation bénéficient

de ces avantages, qui sont pris en considération dans l'établissement des niveaux de capital économique utilisés pour calculer leur rendement des capitaux propres.

Le graphique suivant représente les niveaux de capital économique relatifs à chaque type de risque pour l'exercice 2003. Au cours des trois derniers exercices, nous avons axé le capital économique sur les risques liés à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels plutôt que sur le risque de crédit, conformément à nos stratégies qui visent à réduire les risques liés aux portefeuilles de prêts secondaires, ainsi qu'à nos activités d'expansion aux États-Unis.



Les sections qui suivent analysent la façon dont nous gérons les principaux risques contrôlables, y compris les risques de crédit, de marché, de liquidité et d'assurance ainsi que le risque opérationnel.

Risque de crédit

Notre approche en matière de gestion du risque de crédit préserve l'indépendance et l'intégrité dans l'évaluation des risques, tout en étant intégré aux processus de gestion du portefeuille. Des politiques et des procédés, qui sont communiqués à toute l'organisation, guident la gestion quotidienne du risque de crédit et constituent une partie essentielle de la culture de l'entreprise. La gestion du risque de crédit vise à évaluer et à gérer le risque de crédit de manière à rehausser davantage notre solide culture du crédit.

Nous gérons directement le risque de crédit au moyen de processus de contrôle clés, d'outils d'évaluation des risques qu'utilise la direction pour surveiller le rendement, et de certaines stratégies visant à atténuer les risques.

Processus de contrôle clés

Nous utilisons des modèles d'évaluation du crédit par score aux fins des activités de prise ferme et de la surveillance continue des cotes de crédit attribuées aux consommateurs et à certaines petites entreprises. Nous utilisons un modèle d'évaluation des demandeurs par score aux fins des activités de prise ferme; ce modèle se base sur des méthodes statistiques établies qui servent à analyser les caractéristiques d'un demandeur ainsi que ses antécédents, de manière à déterminer la probabilité du risque lié à la performance future en matière de crédit. Nous nous servons d'un modèle d'évaluation du comportement par score aux fins de la gestion continue des comptes inscrits, et nous utilisons des techniques statistiques qui tiennent compte des antécédents afin de prédire le comportement futur des comptes existants. Les modèles d'évaluation par score des demandeurs et du comportement se fondent tous les deux sur des modèles d'évaluation par score axés sur les besoins des clients, qui prennent en considération la solidité de la relation-client, au moyen de certaines variables, pour prédire le comportement futur.

Dans le cas des clients du secteur privé et des entreprises, nous attribuons une cote de crédit interne basée sur un examen détaillé de l'emprunteur. Cet examen tient compte des tendances des secteurs d'activité, de la compétitivité sur le marché, de la stratégie globale de l'entreprise, de sa solidité financière, de son accès à des fonds, de sa gestion financière et de tous les autres risques avec lesquels l'entreprise doit composer. Notre système d'établissement des cotes de crédit se base sur une échelle de 22 points. Les cotes de crédit internes sont évaluées et mises à jour régulièrement.

Outre les processus de contrôle visant l'octroi de crédit et les activités de surveillance permanentes, nous avons établi des plafonds de risques, de manière que notre exposition à un emprunteur ou un groupe d'emprunteurs apparentés, à un secteur d'activité ou à une région géographique donnés, ne soit pas trop élevée.

Mesure du risque

Nous surveillons le risque de crédit régulièrement et publions des rapports mensuels et trimestriels afin de nous assurer que la haute direction de la Banque est au courant des variations de la qualité des prêts et du rendement des portefeuilles. Les trois principales composantes de ce cadre de présentation de l'information sont le tableau de bord des prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises, et le classement des risques ainsi que la surveillance des pertes prévues au titre des portefeuilles de prêts aux clients du secteur privé et aux entreprises.

Le tableau de bord est un mécanisme de préparation de rapports mensuels qui s'applique à tous les portefeuilles de prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises. Le rendement de chaque portefeuille est évalué en fonction de diverses mesures du risque-rendement, et l'une des cotes suivantes lui est attribuée – sujet de préoccupation, à surveiller, bon. À la fin de l'exercice, des portefeuilles représentant environ 3 % de l'encours des prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises au 31 octobre 2003 constituaient un sujet de préoccupation. Afin de surveiller toute variation de la qualité des portefeuilles, nous appliquons d'autres critères d'évaluation à chaque portefeuille, afin de générer l'un des indicateurs des tendances en matière de qualité suivants : en baisse, stable, en voie d'amélioration. À la fin de l'exercice, la tendance pour la plupart des portefeuilles était stable ou en voie d'amélioration, y compris les portefeuilles classés comme constituant un sujet de préoccupation du point de vue du risque-rendement.

Le classement des risques est un processus permanent qui vise à s'assurer que les gestionnaires des comptes et des risques peuvent rapidement et efficacement reconnaître les problèmes liés aux prêts consentis aux clients du secteur privé et aux entreprises. Dès que l'existence d'une faiblesse ou d'un problème est relevée, le risque est classé selon l'une des catégories suivantes : « à suivre », « non conforme », « créance douteuse » ou « perte ». Le total des prêts en souffrance classés a reculé de 2,2 milliards de dollars par rapport à l'an dernier, pour s'établir à 3,9 milliards au 31 octobre 2003.

De plus, les pertes prévues actuellement dans un délai de un an eu égard à notre portefeuille de prêts consentis aux clients du secteur privé et aux entreprises fournissent un bon indicateur des tendances en matière de qualité des actifs. La perte prévue est comparée aux pertes prévues à long terme ou tout au long du cycle, ce qui permet de nous situer dans le cycle de crédit.

Atténuation des risques

Afin de réagir de façon proactive à la détérioration du crédit et d'atténuer les risques, nous avons recours à un groupe spécialisé dans les comptes problèmes, plus précisément en matière de gestion et de recouvrement des prêts douteux et de certains prêts à marche satisfaisante.

La diversification du portefeuille demeure la pierre angulaire de nos activités d'atténuation des risques, et nos politiques et plafonds en matière de crédit sont par conséquent structurés de manière à s'assurer que notre exposition à un client, à un secteur d'activité ou à une région géographique donnés n'est pas trop élevée.

Afin d'éviter les pertes excessives qui se produisent lorsqu'une contrepartie donnée est incapable de remplir ses obligations de paiement, nous avons établi des plafonds individuels basés sur les cotes de crédit applicables. Dans certains cas, les prêts sont syndiqués de manière à réduire le risque global lié à une entreprise.

Nous avons également établi des plafonds pour gérer notre exposition à un pays ou secteur donnés. Nous attribuons une cote de crédit à chaque pays et à chaque secteur. Ces cotes de crédit tiennent compte de facteurs communs à toutes les entités d'un pays ou secteur donnés, qui sont indépendants de la volonté de l'entité. Nous déterminons les plafonds en nous basant sur la cote de crédit ainsi que sur notre propension globale au risque et notre stratégie commerciale.

Afin d'atténuer les risques liés à certaines composantes de notre portefeuille, nous avons recours à des produits dérivés de crédit. Au 31 octobre 2003, nous avons pris des mesures d'atténuation des risques relativement au risque de crédit lié à des prêts de 0,7 milliard de dollars consentis à des entreprises, soit un résultat en baisse de 1 milliard par rapport au 31 octobre 2002, qui reflète l'amélioration générale de la qualité des actifs, laquelle s'est traduite par un besoin moindre de protection.

Nous avons également recours à des ventes de prêts pour gérer les risques. Nous désignons et vendons les prêts consentis à des emprunteurs dont le rapport risque-rendement et la cote de crédit ne satisfont plus à nos exigences. Les ventes de prêts ont totalisé environ 0,5 milliard de dollars en 2003.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions et des cours des marchandises entraînent des pertes. Le niveau du risque de marché auquel nous sommes exposés varie selon la conjoncture du marché, les mouvements futurs prévus des cours et du marché et la composition de notre portefeuille

de négociation. Nous établissons, pour la gestion des risques, des politiques et des plafonds en fonction desquels nous surveillons et limitons l'exposition au risque de marché découlant de nos activités de négociation et de gestion de l'actif et du passif.

Nous exerçons des activités de négociation sur le marché hors cote et sur les marchés boursiers en ce qui a trait aux opérations au comptant, aux contrats à terme de gré à gré, aux contrats à terme standardisés et aux options. Nous participons également à des opérations concernant des produits dérivés structurés. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités de tenue de marché, de positionnement et de vente et d'arbitrage sur les marchés des devises, des taux d'intérêt, des actions, des marchandises et du crédit. Notre groupe des opérations sur titres joue un rôle de premier plan dans la tenue de marché, l'exécution d'opérations qui répondent aux besoins financiers de nos clients et le transfert des risques de marché à l'ensemble du marché des capitaux. Nous agissons également à titre de contrepartiste et adoptons des positions de risque de marché pour notre propre compte en respectant les autorisations accordées par notre Conseil d'administration.

Le portefeuille de négociation se compose de positions détenues à des fins de revente à court terme, qui visent à profiter à court terme des écarts réels ou prévus entre les cours acheteurs et vendeurs ou à fixer les profits tirés des activités d'arbitrage.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond à l'incidence défavorable potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur nos résultats et notre valeur économique. La plupart des instruments financiers que nous détenons sont assujettis à un risque de taux d'intérêt.

Risque d'écart de taux et risque spécifique de la dette

Le risque d'écart de taux et le risque spécifique de la dette représentent l'incidence défavorable possible que pourraient avoir, sur notre bénéfice et notre valeur économique, des changements dans le degré de solvabilité et les cotes de crédit des émetteurs d'obligations ou d'instruments du marché monétaire, ou des entités auxquelles les dérivés de crédit se rapportent. Nous sommes exposés au risque d'écart de taux et au risque spécifique de la dette en raison des obligations, des instruments du marché monétaire et des dérivés de crédit que nous détenons.

Risque de change

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable potentielle des variations des cours du change et de la volatilité sur nos résultats et notre valeur économique. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque de change à la fois sur le marché des opérations de change au comptant et sur celui des contrats de change à terme ainsi que sur le marché des produits dérivés.

Risque sur actions

Le risque sur actions correspond à l'incidence défavorable potentielle des variations du cours de certaines actions ou de l'évolution générale de la valeur du marché boursier sur nos résultats. Nous sommes exposés au risque sur actions en raison de nos opérations d'achat et de vente d'actions à titre de contrepartiste dans nos activités de placement. Le risque sur actions découle également de nos activités de négociation, y compris le placement de produits dérivés sur actions adaptés spécialement pour nos clients, les opérations d'arbitrage et la négociation pour notre propre compte.

Surveillance du risque de marché

Un cadre de référence exhaustif concernant les politiques en matière de gestion du risque régit les activités de négociation et les risques liés à ces activités, et il fournit des lignes de conduite sur la gestion des activités de négociation, les unités fonctionnelles de suivi de marché / de conformité à la réglementation, et les secteurs d'activité. Nous utilisons une gamme étendue de principes, de règles, de contrôles et de limites que nous jugeons conformes aux meilleures pratiques de l'industrie. Ce cadre de référence pour la gestion du risque de marché est conçu de manière à assurer une diversification appropriée des risques grâce à l'adoption de politiques globales. L'unité fonctionnelle de Gestion des risques du Groupe, Risque de marché, qui est indépendante des activités de négociation, est responsable de la surveillance quotidienne du risque de négociation global. L'unité fonctionnelle utilise à cette fin des mesures de risques telles que la VAR, les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress. La Gestion des risques du Groupe se sert de ces mesures du risque pour évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement et signaler à la haute direction les tendances ou les positions défavorables. La haute direction est avisée quotidiennement de ces mesures du risque. Les cadres dirigeants de RBC Marchés des Capitaux et les dirigeants de la Gestion des risques du Groupe procèdent sur une base hebdomadaire à l'examen des tendances en matière de risque de marché. Le

TABLEAU 19 Évaluation des risques de marché – activités de négociation (1)

(en millions de dollars canadiens)	2003				2002			
	À la fin	Haut	Moyenne	Bas	À la fin	Haut	Moyenne	Bas
VAR globale par catégorie de risque important								
Actions	4 \$	12 \$	7 \$	4 \$	7 \$	12 \$	8 \$	6 \$
Change et marchandises	2	7	3	1	2	9	3	1
Taux d'intérêt	8	13	9	6	11	14	6	2
VAR globale (2)	8 \$	19 \$	13 \$	8 \$	13 \$	18 \$	11 \$	7 \$

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VAR quotidienne à un niveau de confiance de 99 %.

(2) La VAR globale reflète la corrélation entre chacune des catégories de risque important et la diversification.

Comité de la politique de prêt et le Comité des politiques en matière de risque et de révision sont avisés trimestriellement des tendances en matière de risque de marché.

La VAR est une mesure standard du risque de marché et elle constitue un facteur déterminant des exigences minimales en matière de capital réglementaire. Notre modèle de la VAR utilise des modèles statistiques, des informations sur les prix du marché historiques et des statistiques sur la migration du crédit pour calculer, selon un niveau de confiance donné, la perte maximale de valeur marchande que nous subirions dans nos portefeuilles de négociation par suite de mouvements défavorables des taux du marché, des cours du marché ou des taux des émetteurs. Notre VAR est fondée sur un niveau de confiance de 99 % et représente une estimation de la perte maximale que nous pourrions subir dans nos portefeuilles de négociation 99 jours sur 100. Nous utilisons conjointement une simulation historique des scénarios des 500 jours de négociation précédents et la méthode de Monte Carlo pour les probabilités de migration et de défaut, afin de calculer la VAR de notre portefeuille de négociation.

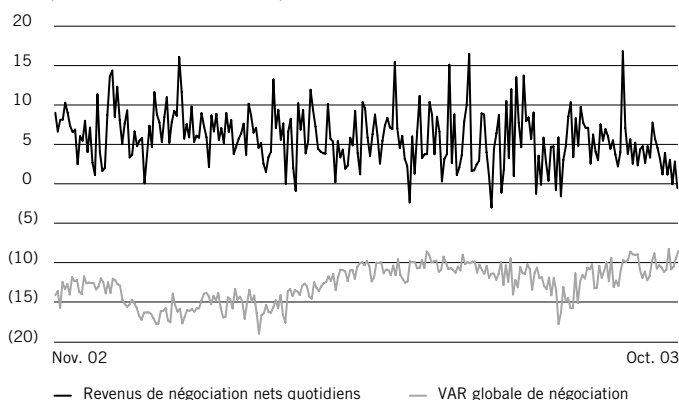
Outre la VAR, nous procédons à des analyses de sensibilité et à des évaluations des facteurs de stress exhaustives, et ces analyses et évaluations font l'objet d'une surveillance et de rapports quotidiens qui servent de contrôles supplémentaires de notre exposition au risque de marché. Les analyses de sensibilité servent à mesurer l'incidence des mouvements mineurs des facteurs de risque individuels tels que les taux d'intérêt et les taux de change, et elles sont conçues de manière à isoler et à quantifier l'exposition aux facteurs de risque sous-jacents qui influent sur les cours des options. Les évaluations des facteurs de stress mesurent l'incidence des mouvements extrêmes du marché et elles servent à alerter la haute direction de l'exposition à des événements politiques, économiques ou d'autres événements perturbateurs possibles.

La VAR par catégorie de risque important à la fin de l'exercice (haut, moyenne et bas) pour nos activités de négociation regroupées pour les exercices terminés les 31 octobre 2003 et 2002 est présentée au tableau 19 ci-dessus. Le tableau indique également notre VAR globale, qui intègre l'incidence de la corrélation dans les mouvements des taux d'intérêt, des cours du change, des cours des actions et des cours des marchandises et les avantages résultant de la diversification au sein de notre portefeuille de négociation. Comme l'indique le tableau, notre VAR globale moyenne en 2003 s'est établie à 13 millions de dollars, comparativement à 11 millions en 2002. Les produits dérivés de taux d'intérêt sont le principal facteur de contribution à la VAR. La VAR liée à cette classe de produits tient compte du risque de taux d'intérêt, du risque d'écart de taux et du risque de non-paiement liés aux activités de négociation d'instruments du marché monétaire, de titres à revenu fixe et de produits dérivés à revenu fixe. Le risque à l'égard des produits plus nouveaux dont nous ne tenons pas encore compte aux fins du calcul de la VAR est évalué au moyen d'autres scénarios de sensibilité et de stress pertinents pour ces produits.

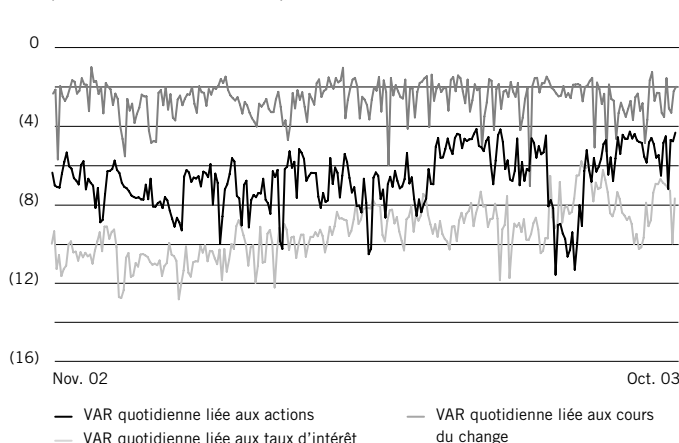
Le graphique figurant au côté droit de cette page compare la VAR globale de négociation aux revenus nets quotidiens pertinents tirés des activités de négociation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003. Au cours de l'exercice 2003, nous avons connu huit séances de négociation marquées par des pertes nettes, et les pertes nettes subies durant une séance donnée n'excédaient pas la VAR estimative pour cette séance. L'étendue de nos activités de négociation vise à diversifier le risque de marché en fonction de toute stratégie donnée et à réduire la volatilité des revenus tirés des activités de négociation.

Des simulations rétroactives générant des profits et pertes hypothétiques servent à surveiller la validité statistique du modèle de la VAR. Les mouvements réels des taux et des cours du marché pendant une journée ainsi que les mouvements réels des taux des émetteurs sur une période de dix jours servent à calculer les profits et les pertes hypothétiques d'un portefeuille pour une date donnée si, à la fin de la journée, le portefeuille est maintenu à un niveau constant durant la période. Tous les portefeuilles de négociation font l'objet de simulations rétroactives quotidiennes. Au cours de l'exercice 2003, aucune perte nette hypothétique n'a excédé la VAR.

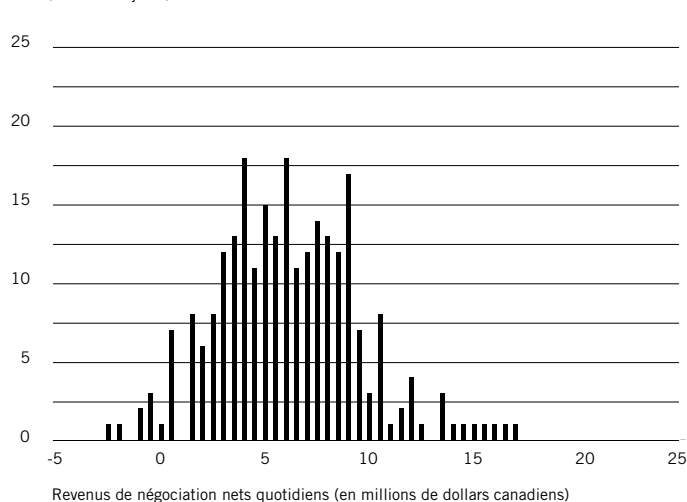
REVENUS DE NÉGOCIATION NETS QUOTIDIENS PAR RAPPORT À LA VAR GLOBALE DE NÉGOCIATION (en millions de dollars canadiens)



VAR GLOBALE PAR CATÉGORIE DE RISQUE IMPORTANT (en millions de dollars canadiens)



HISTOGRAMME – REVENUS DE NÉGOCIATION NETS QUOTIDIENS (nombre de jours)



Risque de liquidité

La gestion des liquidités a pour objectif de garantir que nous pouvons générer ou obtenir, en temps opportun et de façon rentable, les espèces ou les quasi-espèces nécessaires pour satisfaire à nos obligations. La gestion des liquidités est essentielle pour protéger notre capital, maintenir la confiance du marché et garantir que nous pouvons profiter des possibilités d'expansion rentables.

Le risque de liquidité est géré de façon dynamique, et les risques sont périodiquement mesurés, surveillés et atténués. Nous avons élaboré et mis en œuvre un cadre exhaustif de gestion des liquidités, axé sur des politiques, des procédures, des méthodes et des processus de mesure.

De plus amples renseignements sur les liquidités sont présentés dans la section Gestion des liquidités à la page 62A.

Risque d'assurance

Les activités d'assurance comportent des éléments de risque de crédit, de risque de marché et de risque opérationnel et elles nous exposent également aux risques liés à la conception et à la tarification, à ceux relatifs à la gestion des sinistres, ainsi qu'aux risques de souscription et de responsabilité.

Le processus de conception des produits et de tarification inclut l'estimation de nombreux facteurs, notamment les rendements des placements futurs, l'historique des sinistres, les charges, les taux de polices en déchéance et les taxes. Les risques liés à la conception des produits et à la tarification représentent le risque que les résultats réels ne correspondent pas aux hypothèses formulées au moment où les prix ont été établis et, selon l'importance des écarts, des gains ou pertes financières en découleront.

Nous gérons ces risques à l'aide d'études détaillées des résultats pour corroborer les hypothèses formulées à l'égard des prix, et au moyen d'une vérification indépendante des scénarios effectuée par nos actuaires. De plus, une tranche des obligations liées aux indemnités figurant au bilan permet de couvrir l'estimation erronée ou la détérioration des hypothèses formulées pour établir les prix. Les risques liés aux résultats techniques concernant les taux futurs de mortalité et de morbidité estimatifs peuvent également être atténués au moyen d'activités de réassurance.

Les risques relatifs à la gestion des sinistres représentent l'exposition à des sinistres aux montants plus élevés que prévu dû aux pratiques administratives en matière de règlement des sinistres. Des politiques et des procédures ont été mises en œuvre pour s'assurer que du personnel qualifié traite les demandes de règlement de façon appropriée. Des limites d'approbation permettent de s'assurer que les demandes d'un montant élevé sont traitées et examinées par du personnel expérimenté.

Le risque de souscription représente l'exposition aux pertes financières découlant de la sélection et de l'acceptation inappropriées des risques à assurer. L'établissement de pleins de conservation qui varient d'un marché et d'un emplacement géographique à l'autre et les activités de réassurance concernant les risques relatifs aux catastrophes pour l'assurance IARD atténuent notre exposition aux demandes de règlement élevées.

Un risque de responsabilité se produit lorsque les caractéristiques d'un type de risque donné sont mal interprétées et quantifiées de façon inappropriée et que les provisions au titre de ce type de risque sont inadéquates. Tous les trimestres, les actuaires examinent les hypothèses formulées pour calculer les provisions techniques, de manière à réduire notre exposition à ce type de risque.

Les risques d'assurance globaux que nous assumons dépendent de notre capacité à retarifier les contrats. Dans le cas des risques liés à l'assurance IARD (principalement les assurances voyage, habitation et automobile) et à l'assurance vie collective, la prime demandée est garantie pour des périodes de temps relativement courtes (un an au maximum). Pour ce qui est de la plupart des polices d'assurance vie individuelle, la prime peut être garantie pour plusieurs années, ce qui accroît le risque d'assurance.

Afin de mesurer le risque et d'en faire rapport, chaque secteur d'activité ou gamme de produits se voit attribuer l'une des cotes suivantes : sujet de préoccupation, à surveiller ou bon. Ce classement se base sur l'examen des ratios de solvabilité, des ratios de sinistres, ainsi que du ratio mixte (de rentabilité) et du passif. À la fin de 2003, tous les secteurs d'activité et gammes de produits ont obtenu la cote « à surveiller » ou la cote « bon ».

Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte directe ou indirecte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, de la technologie, de facteurs humains ou de faits externes. Nous nous efforçons de réduire les pertes opérationnelles au minimum en nous assurant que l'infrastructure, les contrôles, les systèmes et le personnel appropriés sont en place pour toute l'organisation. Notre effectif compte une équipe de professionnels qui élaborent et mettent en œuvre de façon proactive de nouvelles méthodes d'établissement, d'évaluation et de gestion du risque opérationnel.

Afin de surveiller et d'atténuer les risques opérationnels au sein de l'organisation, nous avons élaboré un processus d'auto-évaluation des risques et des contrôles ainsi qu'une base de données sur les événements entraînant des pertes et nous sommes actuellement sur le point de les mettre en application.

Auto-évaluation des risques et des contrôles

L'auto-évaluation des risques et des contrôles est un processus officiel qui sert à déterminer, à documenter, à évaluer et à gérer nos risques opérationnels. Les activités de chaque secteur d'exploitation et de chaque unité fonctionnelle sont séparées de manière à former des entités aux fins de l'auto-évaluation. Chaque entité procède, généralement dans le cadre d'une réunion de travail interfonctionnelle, à une auto-évaluation afin de déterminer les risques principaux, les contrôles en place pour atténuer les risques, la probabilité de l'incidence d'un problème, ainsi que l'acceptabilité du risque résiduel. Lorsque le risque résiduel est réputé être inacceptable, le groupe déterminera les causes fondamentales et il conviendra d'un plan d'action et d'un calendrier d'exécution. Les constatations découlant des auto-évaluations effectuées sont documentées, regroupées, analysées et présentées à l'échelle du groupe.

Au 31 octobre 2003, l'auto-évaluation des risques et des contrôles d'environ 30 % des entités réputées représenter une priorité moyenne ou élevée avait été menée à terme. On s'attend à ce que l'auto-évaluation des risques de toutes les entités de ce groupe soit terminée d'ici le milieu de 2005.

Base de données sur les événements entraînant des pertes

Cette base de données centralisée sert à recueillir des informations sur les pertes opérationnelles, et des informations plus détaillées sont recueillies pour les pertes excédant 25 000 \$. Un suivi est effectué entre les pertes découvertes et les entités formées dans le cadre du processus d'auto-évaluation des risques et des contrôles. Des informations telles que la fréquence, la gravité et la nature des pertes opérationnelles sont recueillies. La saisie de ces données permet de procéder à des analyses à l'échelle des secteurs d'exploitation et de l'organisation ainsi que de mieux comprendre les causes fondamentales des pertes opérationnelles et d'améliorer les stratégies d'atténuation du risque. Selon les données recueillies jusqu'à présent, nous avons établi que les pertes qui surviennent le plus fréquemment concernent le risque lié aux activités de traitement et plus précisément les cas où une défaillance se produit dans le cadre du traitement d'un volume élevé de transactions.

Activités en cours

Bien que le risque opérationnel ne soit pas un nouveau risque, il est évident que le secteur accorde une plus grande importance à ce risque ainsi qu'à sa gestion rigoureuse, comme en témoignent les activités de réforme du capital ou les nouvelles attentes eu égard à la gestion et à la présentation de ce risque. L'auto-évaluation des risques et des contrôles ainsi que la base de données sur les événements entraînant des pertes dont il est fait mention ci-dessus sont des éléments clés de nos stratégies visant la gestion efficace du risque opérationnel. Par ailleurs, nous poursuivons nos activités de recherche-développement eu égard aux méthodes de quantification, aux analyses de scénarios et aux indicateurs de risque clés, de manière à demeurer au premier rang en matière des meilleures pratiques de gestion du risque opérationnel.

Contexte réglementaire en pleine évolution

Nous sommes une société de services financiers diversifiés qui exerce ses activités à l'échelle mondiale, et ces activités sont par conséquent du ressort de maints organismes de réglementation de pays, d'emplacements géographiques et de secteurs d'activité différents. Par ailleurs, les organismes de réglementation continuent de porter davantage d'intérêt à des activités telles que le capital, la gestion des risques, la gouvernance d'entreprise, la présentation et la communication de l'information, et d'avoir des attentes plus grandes eu égard à ces activités. Les initiatives les plus notables comprennent les efforts du Comité de Bâle visant la réforme des exigences minimales en matière de fonds propres, les exigences concernant la communication et la certification de l'information en vertu de la nouvelle *Sarbanes-Oxley Act of 2002* des États-Unis, les exigences touchant le recyclage de l'argent, et les normes actualisées de la Société d'assurance-dépôts du Canada en matière de pratiques commerciales et financières saines. Afin de composer efficacement avec ce paysage réglementaire en pleine évolution, nous évaluons régulièrement la mesure dans laquelle les exigences des divers organismes de réglementation se chevauchent, et nous appliquons une démarche intégrée et coordonnée pour déterminer si les pratiques à l'appui de nos activités de gestion saines et prudentes sont à la hauteur des nouvelles exigences réglementaires. Le cas échéant, notre conformité à la réglementation repose sur des pratiques saines et prudentes, et nous nous efforçons simultanément de satisfaire les multiples exigences réglementaires.

Priorité financière : gestion du bilan et du capital

Points saillants

- Prêts à la consommation en hausse de 7 %
- Dépôts en hausse de 6 %
- Capitaux autogénérés de 1,8 milliard de dollars
- Amélioration des ratios de capital
- Rachat de 852 millions de dollars d'actions ordinaires
- Émission de 900 millions de dollars de titres de fiducie constituant un type innovateur de capital de première catégorie – série 2013
- Rachat de 300 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang, série J
- Rachat de 250 millions de dollars US d'actions privilégiées de premier rang, série K

Le total de l'actif se chiffrait à 403,0 milliards de dollars au 31 octobre 2003, en hausse de 26,1 milliards ou 7 % par rapport au 31 octobre 2002.

Les titres ont progressé de 23,6 milliards de dollars ou 25 % par rapport à l'an dernier, en raison d'une augmentation des titres du compte de négociation de 13,5 milliards découlant de l'accroissement des activités de négociation et d'une hausse de 10,1 milliards des titres du compte de placement, attribuables surtout à la réaffectation des fonds à des placements à rendement plus élevé.

Le total des prêts (avant la provision cumulative pour pertes sur prêts) a augmenté de 1,0 milliard de dollars ou 1 %. Les prêts à la consommation (prêts hypothécaires résidentiels, prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit) ont augmenté de 7,9 milliards de dollars ou 7 %, les prêts hypothécaires résidentiels ayant progressé de 6,0 milliards ou 8 % (déduction faite d'un montant de 4,1 milliards de dollars en titrisations au cours de l'exercice), les prêts aux particuliers ayant augmenté de 2,0 milliards ou 6 %, et les prêts sur cartes de crédit ayant reculé de 0,1 milliard ou 2 % (déduction faite d'un montant de 1,0 milliard de dollars en titrisations au cours de l'exercice). Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont régressé par suite de nos efforts délibérés visant à réduire la taille de notre portefeuille de prêts aux entreprises et d'une réduction de la demande en matière de crédit.

Les autres actifs se sont accrus de 4,7 milliards de dollars pour s'établir à 61,4 milliards. Ce résultat reflète une hausse de 5,4 milliards de dollars de la juste valeur de l'écart de conversion des montants se rapportant aux dérivés et une augmentation de 1,9 milliard du montant inscrit à la rubrique Autres – autres actifs (surtout attribuable à l'augmentation des placements dans des sociétés affiliées). La rubrique Autres – autres actifs inclut des créances de 425 millions de dollars (322 millions de dollars US) de Cooperatieve Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank B.A. (Rabobank), liées à un produit dérivé faisant l'objet d'un litige avec Rabobank. Une analyse à ce sujet est présentée à la note 20, à la page 94A. Ce montant est présenté déduction faite d'un règlement d'une valeur d'environ 195 millions de dollars US plus les intérêts que

nous avons reçu au quatrième trimestre, conformément aux modalités d'un règlement à l'amiable avec Enron Corporation, le comité des créanciers de Enron et Rabobank. Le règlement reçu a réduit le montant dû par Rabobank, mais autrement il n'a pas eu d'incidence sur le litige en cours impliquant Rabobank. La direction prévoit recouvrer l'intégralité de la somme d'argent que lui doit Rabobank et, par conséquent, aucune provision pour perte n'a été comptabilisée.

Les dépôts se sont établis à 259,1 milliards de dollars, en hausse de 15,7 milliards ou 6 % par rapport au 31 octobre 2002. Les dépôts productifs d'intérêts ont progressé de 13,3 milliards de dollars ou 6 %, et les dépôts non productifs d'intérêts, de 2,4 milliard ou 10 %. Les dépôts des particuliers ont connu une hausse de 4,8 milliards de dollars, les dépôts des entreprises et des gouvernements se sont accrus de 10,3 milliards, et les dépôts bancaires ont augmenté de 0,6 milliard. De plus amples renseignements sur les dépôts sont fournis à la note 10 présentée à la page 84A.

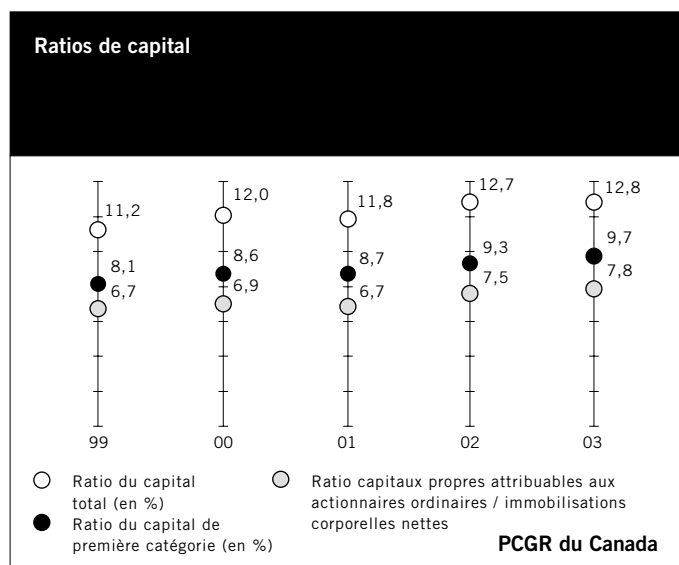
La juste valeur des prêts et des dépôts diffère de leur valeur comptable respective en raison des variations des taux d'intérêt et des changements dans la situation de crédit. La juste valeur estimative des montants de prêts exigibles des clients excédait leur valeur comptable de 1,9 milliard de dollars au 31 octobre 2003, et de 2,3 milliards au 31 octobre 2002. La juste valeur estimative des dépôts payables aux clients excédait leur valeur comptable de 1,4 milliard de dollars au 31 octobre 2003, et de 1,7 milliard au 31 octobre 2002. Le montant net de l'excédent de la juste valeur des montants de prêts exigibles des clients sur la juste valeur des dépôts payables aux clients se chiffrait à 474 millions de dollars au 31 octobre 2003, comme l'indique la note 23, à la page 98A. L'excédent de la juste valeur estimative des prêts et dépôts sur leur valeur comptable découle principalement d'une baisse des taux d'intérêt.

Les autres passifs ont augmenté de 10,3 milliards de dollars pour s'établir à 116,9 milliards. Cette augmentation est en grande partie imputable à la hausse de 5,6 milliards de dollars des montants se rapportant aux dérivés, à l'augmentation de 3,7 milliards des engagements afférents à des titres vendus à découvert, et à la hausse de 2,4 milliards des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, qui découle essentiellement de l'acquisition de Business Men's Assurance Company of America par RBC Liberty Insurance en mai 2003.

Les débetures subordonnées (titres de second rang) ont diminué de 371 millions de dollars pour se chiffrer à 6,2 milliards.

La part des actionnaires sans contrôle dans les filiales est composée principalement de Fiducie de capital RBC, une société de fiducie à capital fixe, et de Fiducie de capital RBC II, une société de fiducie à capital variable, qui détiennent 1,4 milliard de dollars et 0,9 milliard, respectivement, en titres de fiducie transférables (RBC TruCS) en circulation. Les titres de fiducie RBC TruCS sont inclus dans le capital de première catégorie suivant les lignes directrices établies par le BSIF.

Les capitaux propres se chiffraient à 18,4 milliards de dollars au 31 octobre 2003, en baisse de 408 millions par rapport à l'an dernier. Ce résultat reflète le rachat de 645 millions de dollars d'actions privilégiées.



Nous capitalisons les régimes de retraite conformément aux prescriptions des lois et aux exigences réglementaires, qui précisent qu'un régime doit être capitalisé si un déficit actuariel se produit. Les diverses hypothèses et méthodes prescrites aux fins des exigences réglementaires en matière de capitalisation diffèrent de celles qui sont appliquées à des fins comptables. Cette année, nous avons versé des cotisations de 737 millions de dollars aux régimes de retraite, lesquels sont entièrement capitalisés aux fins des exigences réglementaires. La note 17, à la page 90A, décrit la capitalisation à des fins comptables et la sensibilité des hypothèses clés.

Gestion du capital

La gestion du capital exige l'établissement d'un équilibre entre la volonté de maintenir de solides ratios de capital, le désir de conserver des cotes de crédit élevées et la ferme détermination de fournir également des rendements concurrentiels aux actionnaires. Pour parvenir à cet équilibre, nous devons tenir compte des niveaux prévus de l'actif ajusté en fonction des risques et des actifs au bilan, des projets d'investissement futurs ainsi que des coûts et des modalités liés aux émissions de capitaux actuelles et éventuelles.

Nous sommes résolus à maintenir d'excellents ratios de capital en continuant de générer des capitaux à l'interne, en émettant des instruments de capital, lorsque cela est approprié, et en assurant une croissance contrôlée de l'actif. Malgré la faiblesse des marchés financiers au cours du premier semestre de l'exercice, nous avons obtenu des niveaux de capitaux autogénérés élevés à l'exercice 2003. La faiblesse des marchés et les réductions planifiées du nombre de prêts consentis à des entreprises ont également contribué au ralentissement de la croissance de l'actif ajusté en fonction des risques, ce qui nous a permis de continuer à racheter des actions ainsi que certains instruments de capital en circulation, et de les remplacer en partie avec un type innovateur de capital de première catégorie plus rentable. Nos cotes de crédit continuent d'avoir une incidence favorable sur notre capacité à réunir des capitaux à des prix compétitifs.

Activités de gestion du capital

Au cours de l'exercice 2003, nous avons racheté 14,5 millions d'actions ordinaires. Une tranche de 8,6 millions d'actions a été rachetée en contrepartie de 502 millions de dollars dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant pris fin en juin 2003, et une tranche de 5,9 millions d'actions a été rachetée en contrepartie de 350 millions de dollars dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, en vertu de laquelle nous pouvons racheter jusqu'à concurrence de 25 millions d'actions ordinaires, à savoir environ 3,8 % des actions ordinaires en circulation, entre le 24 juin 2003 et le 23 juin 2004. Au total, nous avons, au cours de l'exercice 2003, dépensé 852 millions de dollars au titre des rachats d'actions ordinaires et émis 5,3 millions d'actions ordinaires en contrepartie de 183 millions de dollars eu égard à l'exercice d'options sur actions par les employés.

Le 23 juillet 2003, Fiducie de capital RBC II, une entité ad hoc et une fiducie à capital variable dont nous sommes le promoteur, a émis 900 millions de dollars de titres de fiducie constituant un type innovateur de capital de première catégorie – série 2013 (titres RBC TruCS de série 2013).

En mai 2003, nous avons racheté 300 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang, série J, et 250 millions de dollars US d'actions privilégiées de premier rang, série K, que nous avons dans les deux cas incluses à notre capital de première catégorie.

En septembre 2003, nous avons racheté 100 millions de dollars de débentures subordonnées.

Capital réglementaire

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux. Le capital réglementaire comporte deux catégories. Le capital de première catégorie comprend les éléments de capital plus permanents que ceux de deuxième catégorie. Les composantes des deux catégories sont présentées au tableau 20 ci-après.

TABLEAU 20 Ratios de capital (1)

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2003	2002	2001
Capital de première catégorie			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	17 543 \$	17 238 \$	16 141 \$
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	832	1 545	2 024
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales			
Fiducie de capital RBC	1 400	1 400	1 400
Fiducie de capital RBC II	900	–	–
Autres	27	29	28
Écart d'acquisition	(4 443)	(4 832)	(4 742)
	16 259	15 380	14 851
Capital de deuxième catégorie			
Débentures subordonnées permanentes	396	467	477
Autres débentures subordonnées (2), (3)	5 847	6 147	5 935
Provision cumulative générale (4)	1 407	1 420	1 410
	7 650	8 034	7 822
Participations dans les filiales d'assurance	(2 143)	(2 014)	(2 107)
Autres participations importantes	(371)	(368)	(387)
Protection de premier niveau contre les pertes	(21)	(20)	(8)
Capital total	21 374 \$	21 012 \$	20 171 \$
Actif ajusté en fonction des risques	166 911 \$	165 559 \$	171 047 \$
Ratios de capital			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques	10,5 %	10,4 %	9,4 %
Capital de première catégorie sur l'actif ajusté en fonction des risques	9,7 %	9,3 %	8,7 %
Capital total sur l'actif ajusté en fonction des risques	12,8 %	12,7 %	11,8 %
Coefficient actif-capital (5)	18,2	17,3	17,2
En vertu des règles des États-Unis (6)			
Capital de première catégorie sur l'actif ajusté en fonction des risques	8,7 %	8,5 %	8,1 %
Capital total sur l'actif ajusté en fonction des risques	12,0 %	11,9 %	11,2 %
Ratio capitaux propres-actif (7)	4,9 %	5,3 %	5,1 %

(1) Établi selon les lignes directrices fournies par le BSIF et selon l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada, sauf en ce qui concerne les éléments visés par la note 6 ci-dessous.

(2) Les débentures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans doivent être amorties selon la méthode linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur non amortie.

(3) Le 3 novembre 2003, nous avons émis des débentures subordonnées pour un montant de 1 milliard de dollars; cette opération a augmenté du même montant le capital total.

(4) La provision cumulative générale pour pertes sur créances peut être incluse dans le capital de deuxième catégorie jusqu'à concurrence de 0,875 % (0,875 % en 2002 et 2001) de l'actif ajusté en fonction des risques.

(5) Total de l'actif et des instruments financiers hors bilan désignés, conformément aux lignes directrices du BSIF divisé par le capital total.

(6) Établi selon les lignes directrices du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et l'information financière préparée en vertu des PCGR des États-Unis.

(7) Moyenne du total des capitaux propres divisée par la moyenne du total de l'actif (y compris le montant net des produits dérivés). La moyenne du total des capitaux propres est calculée en fonction des soldes moyens de fin de mois pour la période.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés en divisant le capital de première catégorie et le capital total par l'actif ajusté en fonction des risques, selon l'information financière établie conformément aux PCGR du Canada. L'actif ajusté en fonction des risques présenté au tableau 21 ci-dessous est déterminé en appliquant des coefficients de pondération des risques prescrits par le BSIF aux actifs figurant au bilan et aux instruments financiers hors bilan en fonction du risque de crédit relatif de la contrepartie. L'actif ajusté en fonction des risques comprend également un montant au titre du risque de marché lié à notre portefeuille de négociation.

En 1999, le BSIF a établi des objectifs officiels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. Cet objectif est de 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et de 10 % pour le ratio du capital total. Au 31 octobre 2003, nos ratios du capital de première catégorie et du capital total s'établissaient respectivement à 9,7 % et à 12,8 %. Ces mêmes ratios étaient de 9,3 % et de 12,7 % au 31 octobre 2002. Au cours de l'exercice 2003, nous avons maintenu des ratios de capital supérieurs à nos objectifs à moyen terme de 8,0 % à 8,5 % pour le capital de première catégorie et de 11 % à 12 % pour le capital total. Nos ratios de capital, calculés selon les lignes directrices transmises aux banques américaines par le Board of Governors of the Federal Reserve System et selon l'information financière établie en vertu des PCGR des États-Unis, sont présentés au tableau 20, à la page 59A.

Outre les ratios du capital de première catégorie et du capital total, les banques canadiennes doivent exercer leurs activités dans les limites d'un levier financier et s'assurer que leur coefficient actif-capital n'excède pas le niveau prescrit par les organismes de réglementation. Le coefficient actif-capital présenté au tableau 20, à la page 59A, se calcule en divisant le

montant brut de l'actif ajusté selon les PCGR du Canada par le capital total. Le montant brut de l'actif ajusté représente le total de l'actif de la Banque, qui comprend des éléments hors bilan précis, déduction faite des déductions prescrites.

Nous avons pour politique de demeurer bien capitalisés afin de fournir un filet de sécurité pour les divers risques auxquels nous sommes exposés dans le cours de nos affaires.

Modifications en cours d'élaboration

Les modifications à l'accord de Bâle II visant l'évaluation de la suffisance du capital sont en voie d'être finalisées. Leur mise en œuvre ne devrait pas avoir lieu avant l'exercice 2007.

Plusieurs modifications de principes comptables ont été introduites ou proposées aux États-Unis et au Canada. Ces modifications portent sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (se reporter à la note 1 des états financiers consolidés présentée aux pages 75A et 76A) et sur le classement de certains instruments financiers à titre de capitaux propres ou de passif. Ces modifications pourraient avoir une incidence importante sur la présentation de l'actif et des instruments de capital. L'absence de directives finales permanentes de la part des conseils des normes comptables et les incertitudes caractérisant la réaction des organismes de réglementation eu égard aux modifications comptables ont accru les défis que pose la gestion du capital. Nous continuons de surveiller attentivement les modifications apportées au cadre comptable et leur incidence possible sur nos niveaux de capitalisation et nous nous entretenons régulièrement à cette fin avec nos vérificateurs externes, d'autres institutions financières, l'Association des banquiers canadiens et le BSIF.

TABLERAU 21 Actif ajusté en fonction des risques (1)

	Montant au bilan	Taux de pondération moyen des risques (2)	Solde ajusté en fonction des risques	
			2003	2002
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)				
Actif au bilan				
Liquidités	17 554 \$	12 %	2 026 \$	2 054 \$
Valeurs mobilières				
Émises ou garanties par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE	37 692	0 %	28	36
Autres	79 698	6 %	4 557	4 929
Prêts hypothécaires résidentiels (3)				
Assurés	36 308	1 %	377	379
Ordinaires	42 472	52 %	21 951	20 168
Autres prêts et acceptations (3)				
Émis ou garantis par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE	20 141	19 %	3 778	3 098
Autres	113 705	72 %	82 169	89 836
Autres actifs	55 463	13 %	6 996	5 692
	403 033 \$		121 882 \$	126 192 \$
	Montant contractuel	Facteur de conversion de crédit	Équivalent-crédit	
Instruments financiers hors bilan				
Instruments de crédit				
Garanties et lettres de crédit de soutien				
Financières	14 504 \$	100 %	14 504 \$	91 %
Non financières	3 038	50 %	1 519	100 %
Lettres de crédit documentaire	2 014	20 %	403	99 %
Prêts de titres	17 520	100 %	17 520	6 %
Engagements de crédit				
Échéance initiale de un an ou moins	40 432	0 %	—	—
Échéance initiale supérieure à un an	28 182	50 %	14 091	95 %
Montants non engagés	59 801	0 %	—	—
Facilités d'émission d'effets/Facilités de prise ferme renouvelables	24	50 %	12	100 %
	165 515 \$		48 049 \$	29 575 \$
Produits dérivés	2 137 758		26 652	24 %
Total des instruments financiers hors bilan	2 303 273 \$		74 701 \$	35 895 \$
Total des risques spécifiques et du risque de marché général				9 134
Total de l'actif ajusté en fonction des risques				166 911 \$

(1) Établi selon les lignes directrices du surintendant des institutions financières Canada et l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada.

(2) Représente le taux de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

(3) Les montants sont présentés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts.

Gestion de l'actif et du passif

Vue générale

La gestion de l'actif et du passif inclut l'évaluation, la surveillance et la gestion de notre portefeuille autre que de négociation, la gestion des liquidités et le financement. Il est important de noter qu'un grand nombre de facteurs détaillés dans cette section du Rapport de gestion, dans l'analyse des facteurs présentée aux pages 23A et 24A et dans l'analyse de la gestion des risques présentée aux pages 53A à 57A sont susceptibles d'influer sur les liquidités et les ressources en capital. Par ailleurs, les mécanismes de financement hors bilan sont souvent intégrés aux liquidités et aux ressources en capital, et ils font l'objet d'une analyse détaillée aux pages 63A à 65A de la présente section.

Portefeuille autre que de négociation

Les activités bancaires traditionnelles, telles que l'acceptation de dépôts et les prêts, nous exposent aux risques de marché, dont le risque de taux d'intérêt décrit à la page 55A qui est la principale composante de ces risques.

Nous gérons activement le risque de taux d'intérêt lié aux activités nord-américaines autres que de négociation figurant au bilan, et nous supervisons toutes les autres activités autres que de négociation pour lesquelles des plafonds ont été établis eu égard au risque de taux d'intérêt. Nous nous efforçons d'adopter les meilleures pratiques de l'industrie et d'exécuter les activités suivantes :

Politiques

Le Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration approuve les politiques globales qui régissent la gestion du risque de taux d'intérêt. Les politiques établissent les plafonds acceptables eu égard à la gestion des risques liés au revenu net d'intérêt sur un horizon de douze mois et des risques liés à la valeur économique des capitaux propres. Ces plafonds sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu d'environ 200 points de base sur la courbe de rendement. Le plafond relatif au risque lié au revenu net d'intérêt est égal à 6 % du revenu net d'intérêt prévu et, en ce qui concerne le risque sur actions lié à la valeur économique, il est égal à 12 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires prévus. La valeur actualisée des capitaux propres correspond à la valeur économique de l'actif moins la valeur actualisée du passif, augmentée ou diminuée de la valeur marchande des instruments hors bilan.

Établissement des prix de cession interne des fonds en fonction des taux d'intérêt

Nous utilisons un mécanisme de prix de cession interne des fonds pour centraliser le risque de taux d'intérêt au sein de la trésorerie générale et pour assurer une répartition équitable du revenu d'intérêt entre les divers secteurs d'exploitation. En établissant des prix de cession interne au niveau des transactions, nous nous assurons que le risque de taux d'intérêt est transféré de façon appropriée à la trésorerie générale aux fins de gestion. Les taux utilisés pour établir les prix de cession interne des fonds sont basés sur les taux du marché et ils s'alignent sur les principes de gestion des risques. Nous corroborons ces taux au moyen de recherches empiriques concernant le comportement des clients, et les décisions relatives à l'établissement des prix de notre secteur de détail tiennent compte de ces taux.

Recherches appliquées

Nous recherchons constamment les meilleures pratiques en matière d'évaluation des instruments, de modélisation économétrique et de nouvelles méthodes de couverture. Pour ce faire, nous procédons notamment à une évaluation des processus traditionnels de gestion de l'actif et du passif et nous appliquons les méthodes quantitatives les plus récentes à nos processus sur une base pro forma.

Nous nous concentrons en outre sur l'élaboration de modèles d'évaluation des produits de détail qui tiennent compte du comportement des consommateurs. Ces modèles d'évaluation sont habituellement fondés sur une estimation économétrique des choix exercés par les consommateurs eu égard aux options intégrées dans les produits de détail. Les principales options intégrées sont les options relatives aux engagements liés aux taux hypothécaires et les options de paiement anticipé. En ce qui concerne le passif figurant au bilan, nous nous concentrons habituellement sur la modélisation de taux administrés et sur la sensibilité des soldes de passif aux variations des taux d'intérêt.

Mesure du risque

Nous mesurons notre risque sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, en adoptant la fréquence appropriée selon la taille et la complexité du portefeuille. La mesure du risque est fonction des taux relatifs aux clients ainsi que des taux sur lesquels se base l'établissement des prix de cession interne des fonds. Nous continuons d'investir des sommes importantes dans les nouvelles technologies afin de faciliter la mesure et la gestion, en temps opportun, de notre risque de taux d'intérêt. En 2003, nous avons instauré l'analyse du taux de référence à titre de principale mesure de notre risque. L'analyse du taux de référence nous fournit une évaluation de la sensibilité de la valeur économique de nos capitaux propres aux fluctuations instantanées des points individuels sur la courbe de rendement.

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux incluent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché incluent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer le risque lié à la valeur économique de nos capitaux propres ainsi que le risque lié au revenu net d'intérêt.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Notre objectif vise à gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau constant donné et ce, sur une base continue. Nous modifions le profil de risque du bilan au moyen d'opérations de couverture proactives pour atteindre le niveau visé.

Le risque de taux d'intérêt peut être subdivisé en risque linéaire et en risque non linéaire, selon la façon dont le bilan réagit aux fluctuations des taux d'intérêt. Nous gérons le risque linéaire au moyen principalement de swaps de taux d'intérêt. Le risque non linéaire découle principalement des options intégrées à nos produits, qui permettent aux clients de modifier l'échéance de leurs prêts ou de leurs dépôts. Ainsi, un client peut choisir de rembourser un prêt personnel à l'avance ou un client potentiel peut obtenir un taux fixe sur un prêt hypothécaire avant que ce dernier ne prenne effet. La modélisation des options intégrées se fonde sur des hypothèses basées sur des recherches empiriques, et les risques sont gérés soit au moyen d'options d'achat, soit à l'aide d'une stratégie de couverture dynamique.

Le point de référence sur lequel se fonde le rendement de l'unité fonctionnelle de gestion du risque de taux d'intérêt au sein de la trésorerie générale est le rendement total. Un sous-produit de cet étalonnage est une méthodologie qui contrôle le risque modèle au moyen de simulations rétroactives des hypothèses des modèles par rapport au comportement réel des clients de façon continue.

Le tableau 22 ci-dessous présente l'incidence potentielle d'une augmentation et d'une diminution de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt liés au portefeuille autre que de négociation sur la valeur économique de nos capitaux propres et sur nos revenus nets d'intérêt. Ces mesures sont fondées sur notre position au 31 octobre 2003, ainsi que sur des hypothèses formulées par la direction et corroborées par des recherches empiriques. Elles présument également qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Nous définissons un bilan indifférent au risque comme un bilan dans lequel le montant de l'actif net (qui représente les capitaux propres) est théoriquement investi uniformément sur une période de cinq ans. Par conséquent, notre profil de risque de taux d'intérêt se caractérise par une modification des taux liés aux actifs légèrement plus rapide que celle des taux liés aux passifs, et la durée des capitaux propres est d'environ 2,5 ans.

Toutes les mesures de taux d'intérêt dont il est question dans la présente section se basent sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné. Ces positions changent continuellement en raison de nos activités d'exploitation quotidiennes et de nos mesures de gestion des risques.

TABLEAU 22 Évaluation des risques de marché – activités autres que de négociation (1)

	2003		2002	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt
(en millions de dollars canadiens)				
Augmentation de 100 p.b.	(423)\$	115 \$	(309)\$	104 \$
Diminution de 100 p.b.	261	(126)	145	(151)
Augmentation de 200 p.b.	(869)\$	207 \$	(662)\$	190 \$
Diminution de 200 p.b.	545	(294)	345	(327)

(1) Les montants sont présentés avant impôts au 31 octobre.

Gestion des liquidités

Notre cadre de gestion des liquidités vise à s'assurer que nous disposons de sources de liquidités fiables et rentables pour satisfaire à nos engagements actuels et prospectifs, tant au bilan que hors bilan. Les objectifs principaux liés à ce cadre sont le maintien d'un nombre important de dépôts de base provenant des clients, l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros, et le maintien d'un portefeuille de titres négociables non grevés qui nous donne un accès immédiat à des liquidités. L'analyse qui suit reflète nos pratiques et processus en matière de gestion consolidée des liquidités.

L'unité fonctionnelle de la trésorerie générale est responsable de l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans d'urgence en matière de gestion des liquidités, ainsi que de la recommandation et de la surveillance de plafonds s'inscrivant dans ce cadre. Nos principales plateformes de négociation et de financement régionales fournissent un soutien transactionnel eu égard aux politiques et stratégies de gestion des liquidités. Le Comité de gestion des risques et le Comité actif-passif sont chargés de superviser la gestion des liquidités et les politiques y ayant trait et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes de conduite établis. Les comités du Conseil d'administration approuvent notre cadre de gestion des liquidités et les principales politiques connexes, et le Conseil d'administration est périodiquement avisé de notre position de liquidité actuelle et prospective. Nous avons également mis sur pied un plan d'urgence, qui est maintenu et géré par l'équipe de gestion des crises de liquidité.

Puisque la majeure partie du financement de nos filiales provient de l'entité mère, la gestion consolidée de nos liquidités constitue l'approche la plus pragmatique et la plus pertinente. Lorsque nous gérons les flux de trésorerie entre différentes entités juridiques à l'intérieur de notre groupe consolidé, nous tenons compte des questions fiscales et réglementaires liées à chaque territoire de compétence. Bien que ces questions fiscales et réglementaires ajoutent à la complexité des mouvements de fonds internes, en raison d'arrangements de financement intergroupes, notre approche consolidée de la gestion des liquidités tient déjà compte des demandes de financement maximales liées aux exigences intergroupes. Les filiales qui sont responsables de la gestion de leurs propres liquidités le font conformément aux politiques et pratiques établies par l'unité fonctionnelle de la trésorerie générale, ainsi qu'aux exigences réglementaires en vigueur.

Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des risques structural, stratégique et éventuel. L'évaluation de notre position de liquidité en fonction de ces risques reflète les estimations et jugements de la direction quant au comportement de nos clients et à la conjoncture future des marchés. Nous surveillons des pratiques de l'industrie et les nouvelles dispositions réglementaires et, s'il y a lieu, nous améliorons notre cadre de gestion des liquidités afin de refléter les nouveautés pertinentes. Nous sommes d'avis que notre profil de liquidités est solide et qu'aucune tendance, demande, incertitude ni aucun engagement ou événement n'est présentement en mesure d'avoir une incidence importante sur la situation actuelle de nos liquidités.

Gestion du risque de liquidité structural

La composition actuelle du bilan peut donner lieu à un risque de liquidité en raison des décalages entre les échéances réelles des actifs et des passifs. La gestion du risque de liquidité structural porte sur ce type de risque, qui est mesuré et surveillé au moyen d'analyses continues de notre bilan.

Nous utilisons le modèle de capital en liquidités aux fins de l'évaluation de la liquidité du bilan et de l'établissement d'un échéancier approprié pour notre financement par emprunt. Ce modèle exhaustif, qui se fonde sur des formules, permet d'évaluer notre capacité à poursuivre nos activités à titre d'entreprise en exploitation durant un événement prolongé touchant les liquidités, tel que le retrait imprévu du financement à court terme. Dans le contexte d'un modèle d'entreprise durable, la méthode du capital en espèces nous permet de mesurer et de contrôler la relation entre les actifs non liquides et le financement de base. Cette reconstruction de notre bilan nous permet d'estimer avec plus de précision notre exposition à une perte prolongée de financement non garanti et de prévoir des plans d'urgence, ainsi que de quantifier nos besoins de trésorerie à plus long terme.

Gestion du risque de liquidité stratégique

La gestion du risque de liquidité stratégique se rapporte à nos besoins de financement quotidiens habituels, et elle repose sur l'établissement de limites précisant le niveau maximal de sorties nettes de liquidités pour des périodes données, surtout pour certaines périodes à court terme importantes. Une analyse au moyen de scénarios est effectuée périodiquement, simulant le comportement présumé des flux de trésorerie en fonction de différentes conditions, afin d'évaluer les besoins de financement et, le cas échéant, de mettre à jour les hypothèses et les limites. Nous surveillons quotidiennement les rapports détaillés des décalages entre les montants de nos principaux actifs et passifs à court terme afin d'assurer leur conformité avec les limites de prudence établies eu égard au risque global du groupe, ainsi qu'avec les limites concernant les principales devises et secteurs géographiques. La Trésorerie générale fournit des directives aux unités individuelles chargées d'assurer l'application uniforme des principes de gestion des flux de trésorerie dans toute l'organisation.

Gestion du risque de liquidité éventuel

Le plan d'urgence relatif aux liquidités définit des plans d'action exhaustifs qui seront mis en œuvre si une perturbation générale du marché ou des conditions économiques défavorables susceptibles de nuire à notre capacité de respecter nos engagements se produisent. Le plan d'urgence comporte quatre scénarios de marché d'une durée différente, et fait ressortir les risques de liquidité possibles et les mesures requises à leur égard. L'équipe de gestion des crises de liquidité, qui se compose de cadres supérieurs de nos secteurs d'exploitation et unités fonctionnelles, se réunit régulièrement pour examiner, tester et actualiser les plans de mise en œuvre et pour déterminer s'il y a lieu d'implémenter les plans en raison d'événements qui surviennent au Canada et à l'échelle mondiale.

Afin de composer avec les risques de liquidité possibles que fait ressortir notre analyse des scénarios, nous maintenons un portefeuille de valeurs mobilières négociables non grevées et gardées en dépôt. Ces actifs de première qualité peuvent être vendus ou donnés en gage facilement en contrepartie d'emprunts garantis, et ils constituent une source fiable et spécifique de fonds d'urgence. En fonction de notre analyse des scénarios, les actifs liquides gardés en dépôt que nous détenons sont jugés suffisants pour satisfaire toutes les obligations présentées au bilan ou hors bilan en cas de difficultés temporaires d'accès au financement. De plus, nous avons accès en tout temps à un portefeuille distinct de titres admissibles pour soutenir notre participation aux systèmes de paiement et de règlement canadiens. Toutes les activités de mise en gage sont assujetties à l'examen et à l'approbation du Comité actif-passif et sont gérées et contrôlées en fonction de limites préétablies. Selon nos calculs des liquidités stratégiques et éventuelles, aucune valeur liquide n'est accordée aux actifs grevés.

Les actifs liquides et les actifs achetés en vertu de conventions de revente (avant mise en gage – voir ci-dessous) totalisaient 178 milliards de dollars ou 44 % du total de l'actif au 31 octobre 2003, comparativement à 154 milliards ou 41 % au 31 octobre 2002. Les actifs liquides en dollars canadiens sont principalement composés de valeurs mobilières négociables, diversifiées et assorties de cotes élevées. Au 31 octobre 2003, des actifs d'une valeur de 14 milliards de dollars avaient été donnés en gage, soit un montant en hausse par rapport à 10 milliards au 31 octobre 2002. Nos engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et à des titres vendus à découvert se chiffraient à 46 milliards de dollars au 31 octobre 2003, comparativement à 40 milliards au 31 octobre 2002. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la note 20 des états financiers consolidés, à la page 93A.

Stratégie de financement

La diversification des sources de financement est une composante essentielle de notre stratégie globale de gestion des liquidités parce qu'elle se traduit par une plus grande souplesse du financement, qu'elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et qu'elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une mesure moindre, de dépôts d'entreprises, constitue l'assise sur laquelle repose notre solide position de liquidité structurale.

Cotes de crédit

Notre capacité à obtenir du financement non garanti et nos coûts relatifs à ce financement dépendent principalement du maintien d'une cote de crédit acceptable, qui est en grande partie déterminée en fonction de la qualité de nos résultats, de la suffisance de notre capital et de l'efficacité de nos programmes de gestion des risques. Même si nos estimations suggèrent qu'une faible révision à la baisse de notre cote n'aurait pas de répercussions importantes sur notre capacité de financement ou sur nos coûts, nous savons qu'il est important d'éviter de telles révisions, et nous sommes déterminés à prendre des mesures qui devraient renforcer les évaluations externes de notre vigueur financière. Une série de révisions à la baisse pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité de financement et sur nos résultats d'exploitation.

Profil des dépôts

Un sommaire de la composition du total du passif lié aux dépôts est présenté à la note 10, à la page 84A. Les dépôts des particuliers demeurent notre principale source de financement pour ce qui est des dépôts en dollars canadiens figurant au bilan, tandis que la plupart des dépôts en devises proviennent de sources « de gros » non garanties, y compris de grandes entreprises et d'importants clients institutionnels, ainsi que des banques centrales et commerciales étrangères. Les dépôts de particuliers constituent une source principale de fonds prévisibles et fiables. Certains groupes de clients institutionnels et d'entreprises du secteur privé maintiennent également des soldes relationnels dont la volatilité est relativement faible. Pris dans leur ensemble, ces déposants représentent une composante fiable et constante du financement de base puisqu'ils maintiennent généralement des relations bancaires étendues et sont moins sensibles aux développements du marché que les prêteurs

sur opérations et les investisseurs. Aux fins du classement par catégories des dépôts de base, les caractéristiques comportementales sont favorisées par rapport aux modalités contractuelles ou de modification des taux. Nous favorisons de plus la diversification du financement de gros et examinons régulièrement les sources de financement à court terme afin d'assurer le maintien d'une diversification importante pour ce qui est des fournisseurs, des produits et de la provenance géographique. Par ailleurs, nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement et surveillons constamment les faits nouveaux et les tendances qui y surviennent, de manière à déterminer les occasions ou les risques, et à prendre les mesures préventives qui s'imposent.

Sources de financement à terme

La stratégie de financement à long terme fait partie intégrante de notre position de liquidité structurelle actuelle et estimative, laquelle est reflétée dans notre position de capital en liquidités. Les objectifs en matière de liquidité, ainsi que la conjoncture du marché, les taux d'intérêt, les écarts de crédit et la structure financière désirée influent sur nos activités annuelles de financement à long terme, y compris la composition en devises et la concentration du marché. Nous évaluons régulièrement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement non exploités en fonction des coûts d'émission relatifs. Nous gérons nos sources de financement à long terme de manière à réduire la concentration par secteur géographique et par secteur d'investissement, ainsi que la concentration des devises et des échéances. Au cours de l'exercice 2003, nous avons continué d'accroître notre capacité de financement à long terme, en émettant, dans diverses devises et sur divers marchés, des billets de dépôts de premier rang totalisant, directement ou par l'intermédiaire de nos filiales, 5,7 milliards de

dollars. Nous avons de plus établi un système d'enregistrement en attente aux États-Unis visant à nous permettre d'émettre des titres d'emprunt de premier rang et subordonnés sur le marché ouvert américain. Le total du financement à long terme en cours se chiffrait à 14,2 milliards de dollars au 31 octobre 2003, contre 13,2 milliards au 31 octobre 2002.

Nous utilisons des programmes de titrisation des actifs à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Au cours de 2003, nous avons obtenu du nouveau financement de 1,6 milliard de dollars en procédant à la titrisation et à la vente de créances sur cartes de crédit pour 1,0 milliard financée au moyen de billets à moyen terme et pour 610 millions de prêts hypothécaires résidentiels garantis par le gouvernement. Par ailleurs, nous avons vendu pour 131 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux à une entité ad hoc créée aux fins de titrisation. Au 31 octobre 2003, un montant de 2,7 milliards de dollars de nos créances sur cartes de crédit a été financé au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation. Au 31 octobre 2003, le total de nos titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus se chiffrait à 2,9 milliards de dollars. (Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la note 7, aux pages 82A et 83A, ainsi qu'à la section sur les arrangements hors bilan présentée plus bas.)

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos affaires, nous concluons des contrats qui entraînent des obligations eu égard à des paiements minimaux futurs. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau 23 ci-dessous présente un sommaire de nos engagements de financement contractuels futurs.

TABEAU 23 Obligations contractuelles

(en millions de dollars canadiens)	Moins de un an	De 1 an à 3 ans	De plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Financement à long terme non garanti	3 016 \$	5 510 \$	5 573 \$	145 \$	14 244 \$
Déventures subordonnées	–	–	–	6 243	6 243
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	358	628	480	681	2 147
Obligations en vertu de contrats de location-exploitation	30	37	4	–	71
Obligations d'achat	25	11	–	–	36
Total	3 429 \$	6 186 \$	6 057 \$	7 069 \$	22 741 \$

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses opérations financières qui, conformément aux PCGR, ne sont pas constatées dans notre bilan ou sont constatées au bilan selon des montants qui diffèrent des montants prévus aux contrats ou des capitaux nominaux. Ces opérations comportent divers risques de marché, de crédit et de liquidité, à l'égard desquels une analyse est présentée dans la section Gestion du risque, aux pages 53A à 57A.

Les opérations hors bilan sont effectuées soit pour notre propre compte, soit pour des clients, représentent une part importante de nos activités et sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques et du capital, ainsi qu'aux fins de gestion du financement. Nos opérations hors bilan incluent des instruments financiers dérivés, les opérations avec des entités ad hoc et l'émission de garanties. Selon toute vraisemblance, nous ne prévoyons pas qu'une tendance actuellement connue ou toute autre incertitude ait une incidence sur notre capacité à continuer de conclure ces arrangements. Une analyse de chacun de ces types d'arrangements, y compris leur nature, leur utilisation commerciale, leur importance et leur incidence financière importante, le cas échéant, est présentée ci-après.

Instruments financiers dérivés

Les produits dérivés sont principalement utilisés dans le cadre d'activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la structuration et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques actuels ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, la gestion de portefeuille de swaps et l'arbitrage. Nous utilisons aussi des produits dérivés afin de gérer notre exposition aux risques d'intérêt et de change ainsi qu'aux autres risques de marché. Dans la mesure où au moins une des opérations sur instruments financiers dérivés que nous effectuons concerne des sommes dues par des tiers contrepartistes, nous sommes exposés à un risque de contrepartie (une analyse du risque de crédit est présentée aux pages 54A et 55A).

Tous les produits dérivés, à l'exception de ceux qui sont détenus à des fins autres que de négociation et qui sont admissibles à la comptabilité de couverture, sont inscrits au bilan à leur juste valeur (une analyse des hypothèses relatives à la juste valeur est présentée à la page 25A). Bien que les opérations sur produits dérivés soient mesurées en fonction des montants de capital nominal connexe, ces montants ne sont pas inscrits au bilan, car ils servent de points de référence aux fins du calcul des paiements et ne représentent pas des montants réels échangés.

Le capital nominal total de nos produits dérivés se chiffrait à 2 139 milliards de dollars au 31 octobre 2003 comparativement à 2 081 milliards au 31 octobre 2002. La juste valeur de notre actif lié aux produits dérivés détenus à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation totalisait 35,2 milliards de dollars et 1,6 milliard, comparativement à 30,1 milliards et à 1,6 milliard au 31 octobre 2002, respectivement, tandis que la juste valeur de notre passif lié aux produits dérivés détenus à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation totalisait 37,6 milliards et 1,1 milliard, comparativement à 32,0 milliards et à 1,0 milliard au 31 octobre 2002, respectivement. Les variations de la juste valeur de nos produits dérivés détenus aux fins de négociation et à des fins autres que de négociation et qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont constatées à titre de revenus autres que d'intérêt.

Les notes 1 et 21 présentées à la page 73A ainsi qu'aux pages 95A à 97A, respectivement, fournissent davantage de détails sur les types de produits dérivés que nous détenons ainsi que sur leur comptabilisation.

Entités ad hoc

Les entités ad hoc servent principalement à titriser des actifs financiers et autres afin d'obtenir du financement, d'atténuer le risque de crédit et de gérer le capital. Elles constituent un élément important des marchés des capitaux, procurant des liquidités en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles d'actifs donnés, en fonction de risques qui satisfont à leurs critères en matière d'investissement. Nous utilisons des entités ad hoc pour titriser certains prêts. Nous agissons également à titre d'intermédiaire ou d'agent pour des clients qui souhaitent utiliser des entités ad hoc pour titriser leurs propres actifs financiers. Nous offrons des services de réorganisation d'entités ad hoc aux clients qui désirent obtenir des actifs financiers non conventionnels.

Les entités ad hoc sont habituellement créées dans un but unique et exprès. Leur durée de vie est limitée, et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante. Les entités ad hoc ne sont pas des entités en exploitation, elles n'ont généralement aucun effectif et peuvent comprendre des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) telles qu'elles sont définies dans la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (NOC-15).

Nous fournissons divers services aux entités ad hoc ou pouvons y détenir des droits variables au moyen de divers arrangements clés qui sont présentés ci-après.

Les droits variables représentent des droits contractuels, des droits de propriété ou d'autres intérêts financiers dans une entité ad hoc non consolidée qui assumera une fraction des pertes prévues ou recevra une fraction des rendements résiduels prévus de cette entité ad hoc, s'ils se matérialisent.

Notre comité de gestion des risques liés aux entités ad hoc gère et surveille nos liens directs avec de telles entités. Ce comité se compose de représentants d'unités fonctionnelles, incluant la gestion des risques, la trésorerie générale, les finances, le bureau de la gouvernance des filiales, le service juridique, la fiscalité, le groupe des filiales bancaires et les ressources humaines. Ses activités principales incluent la formulation des politiques qui régissent les entités ad hoc, l'examen des nouvelles opérations et des opérations inhabituelles effectuées avec ces entités, ainsi que la surveillance des activités courantes des entités ad hoc.

Titrisation de nos actifs financiers

Créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité ad hoc. Cette dernière est financée au moyen de l'émission d'effets de premier rang et subordonnés garantis par les créances sur cartes de crédit sous-jacentes. Les buts principaux de cette activité, d'un point de vue économique, consistent à diversifier nos sources de financement et d'améliorer notre position de liquidité. Bien que ces créances sur cartes de crédit ne soient plus inscrites dans notre bilan, nous conservons les droits de gestion ainsi que la relation avec le client.

La titrisation de nos créances sur cartes de crédit constitue une vente d'un point de vue juridique et elle peut être traitée à ce même titre d'un point de vue comptable. Au moment de la vente, ces créances sont décomptabilisées, ce qui donne lieu à un gain ou à une perte inscrit dans les revenus autres que d'intérêt.

Cette entité ad hoc est une « structure d'accueil admissible » en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 12 de l'ICCA, intitulée « Cessions de créances » (NOC-12); par conséquent, en notre qualité de cédant des créances sur cartes de crédit, nous ne pouvons pas consolider cette entité ad hoc. Nous continuons de fournir des services de gestion eu égard aux créances sur cartes de crédit cédées à la structure d'accueil admissible pour lesquels nous recevons des avantages basés sur les prix du marché pour de tels services. De plus, nous administrons la structure d'accueil admissible afin de nous assurer que les dépôts de documents de cette dernière sont effectués, selon les besoins, et que les investisseurs détenant des titres adossés à des créances mobilières de cette structure touchent leurs intérêts et leurs paiements en capital en temps opportun.

Nous fournissons deux types de protection de premier niveau contre les pertes à la structure d'accueil admissible. Nos droits liés aux écarts excédentaires de ladite structure sont subordonnés à l'obligation de cette dernière envers les détenteurs de ses titres adossés à des créances mobilières. Les écarts excédentaires représentent le revenu net d'intérêt résiduel après le paiement de toutes les autres charges au titre de la fiducie. Par conséquent, les excédents servent à absorber les pertes liées aux créances sur cartes de crédit avant que ces dernières n'influent sur les paiements versés aux porteurs d'effets de la structure d'accueil admissible. La valeur actualisée de cet excédent est inscrite au bilan consolidé à titre de droits conservés dans les titres destinés à la vente. Par ailleurs, nous consentons des prêts à la structure d'accueil admissible aux fins du paiement des charges initiales. Ces prêts sont de rang inférieur à tous les effets émis par ladite structure.

Au 31 octobre 2003, le total des créances sur carte de crédit titrisées et détenues hors bilan s'élevait à 2,7 milliards de dollars, comparativement à 1,7 milliard au 31 octobre 2002. La valeur comptable de nos droits conservés dans les créances sur cartes de crédit au 31 octobre 2003 s'établissait à 15,5 millions de dollars, comparativement à 6,7 millions en 2002, et les créances en vertu des contrats de prêt subordonnés totalisaient 8,7 millions, contre 5,2 millions en 2002.

Prêts hypothécaires résidentiels

Nous titrisons régulièrement des prêts hypothécaires résidentiels par la création de titres hypothécaires et cédon une partie de ces titres à une entité ad hoc indépendante. En raison de la grande qualité des prêts hypothécaires résidentiels garantissant ces titres, la titrisation et la cession subséquente fournissent une source de liquidités rentable et permettent de diversifier davantage nos sources de financement. Nous conservons des droits sur la marge excédentaire des titres vendus et nous continuons de fournir des services de gestion eu égard aux prêts hypothécaires sous-jacents à ces titres et pour lesquels nous recevons des avantages basés sur les prix du marché pour de tels services.

Au 31 octobre 2003, le total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés et détenus hors bilan se chiffrait à 2,9 milliards de dollars comparativement à 2,4 milliards au 31 octobre 2002. La valeur comptable de nos droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés au 31 octobre 2003 s'établissait à 94,8 millions de dollars par rapport à 90,8 millions en 2002.

De plus amples détails sur la titrisation de nos actifs financiers au cours de l'exercice sont présentés à la note 7 aux pages 82A et 83A.

Titrisation des actifs des clients

Notre principale activité eu égard aux entités ad hoc au sein du groupe des opérations de titrisation mondiales est l'administration de programmes de papier commercial adossé à des créances mobilières offerts par des structures multicédantes (entités ad hoc multicédantes), pour un total de 26,8 milliards de dollars et de 22,2 milliards aux 31 octobre 2003 et 2002, respectivement. Nous administrons actuellement cinq entités ad hoc multicédantes – trois au Canada et deux aux États-Unis. Les actifs financiers que ces cinq entités ont acquis de nos clients totalisent 22,5 milliards de dollars. Conformément aux normes comptables actuelles, les cinq entités ad hoc multicédantes que nous administrons ne sont pas consolidées dans notre bilan.

Nous exerçons des activités sur le marché des entités ad hoc multicédantes parce que nos clients y accordent de la valeur, qu'elles offrent une source de revenus croissante et qu'elles génèrent un rendement intéressant de l'actif ajusté en fonction des risques. Nos clients ont principalement recours aux entités ad hoc multicédantes pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement par l'entremise de garanties de première qualité.

Les entités ad hoc multicédantes achètent divers actifs financiers aux clients et elles financent les achats en émettant du papier commercial adossé à des créances mobilières bénéficiant de cotes élevées. Ces entités acquièrent habituellement les actifs financiers dans le cadre des opérations de titrisation de nos clients. Dans de telles situations, les cédants des actifs financiers continuent d'assurer la gestion des actifs respectifs, et ils fournissent généralement une certaine protection de premier niveau contre les pertes liées aux actifs. Bien que nous n'ayons aucune participation ni aucun droit conservés dans ces entités ad hoc multicédantes, nous y détenons des droits variables. Nous fournissons ou maintenons certains services tels que ceux liés à la structuration des opérations et à l'administration, conformément aux ententes de l'entité ad hoc multicédante et selon les critères établis par les agences de cotation et à l'égard desquels nous touchons des commissions. Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels aux entités ad hoc multicédantes. Nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs que détiennent les entités ad hoc.

Les commissions touchées à l'égard de ces services, qui sont constatées à titre de revenus autres que d'intérêt, se sont chiffrés à 34,2 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à 32,2 millions pour 2002.

Le tableau ci-dessous détaille les actifs financiers détenus par les entités ad hoc multicédantes à la clôture des exercices terminés les 31 octobre.

Catégorie d'actifs

(en millions de dollars canadiens)	2003	2002
Cartes de crédit	6 248 \$	4 671 \$
Prêts-auto et crédit-bail automobile	3 681	3 615
Créances au titre du matériel	2 566	2 509
Créances clients	3 680	2 479
Prêts hypothécaires résidentiels	1 138	2 004
Autres prêts	1 159	1 275
Créances au titre du financement des stocks		
des concessionnaires	1 269	1 208
Prêts à la consommation	1 004	1 196
Titres adossés à des créances mobilières	952	926
Autres	754	706
	22 451 \$	20 589 \$

Le papier commercial qu'émet chaque entité ad hoc multicédante est émis au nom de cette dernière, et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient l'entité ad hoc multicédante. Le papier commercial de l'entité ad hoc multicédante ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des concours de trésorerie ou des facilités de rehaussement de crédit, ni à l'égard des autres entités ad hoc multicédantes que nous administrons. Les entités ad hoc multicédantes ne sont dans l'ensemble pas autorisées à émettre des effets à moyen terme ou d'autres types de titres d'emprunt pour financer les achats d'actifs. Par

conséquent, les passifs au titre du papier commercial de chaque entité ad hoc multicédante sont généralement égaux aux actifs que ladite entité détient. L'écart minime entre le solde de l'actif et du passif de l'entité ad hoc multicédante se rapporte principalement à l'escompte ou aux intérêts débiteurs liés au papier commercial. Au 31 octobre 2003, la valeur nominale totale du papier commercial émis par l'entité ad hoc multicédante se chiffrait à 22 494 millions de dollars, et le produit en espèces généré, à 22 451 millions, la différence entre ces montants représentant l'escompte sur le papier commercial.

À la clôture des exercices terminés les 31 octobre, le total des engagements et des montants en cours au titre des facilités de liquidité et des rehaussements de crédit, qui sont compris dans notre analyse des garanties ci-après, s'établissait comme suit :

Facilités de liquidité et de crédit

(en millions de dollars canadiens)	2003		2002	
	Engagés (1)	En cours	Engagés (1)	En cours
Facilités de liquidité	25 727 \$	– \$	22 593 \$	– \$
Facilités de crédit	6 791	–	7 211	–

(1) Notre risque de perte maximal en vertu de ces facilités s'établissait à 25,7 milliards de dollars en 2003 et à 22,6 milliards en 2002.

Le risque économique que nous assumons lorsque nous fournissons des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels représente un risque éventuel. Nos unités fonctionnelles de gestion des risques gèrent ces risques de la même manière que tous les autres risques (éventuels ou non). Notre processus de gestion des risques tient compte des risques de crédit, de liquidité et de taux d'intérêt liés à chaque actif. Le risque, à titre individuel ou dans son ensemble, relatif à ces composantes est réputé être acceptable. Des agences de cotation externes procèdent à un examen de toutes les opérations. Établie en fonction de notre système interne de mesure des risques décrit à la page 54A, la moyenne pondérée de la qualité du crédit des actifs soutenus par nos facilités de garantie de liquidités et par nos rehaussements de crédit partiels est des plus élevées. Notre risque de liquidité basé sur le rendement historique et la qualité élevée du crédit liés aux actifs des entités ad hoc multicédantes est réputé être faible. Le risque de taux d'intérêt est réputé faible, et nous le gérons habituellement au niveau de chaque opération, en transférant la variabilité des coûts de financement aux structures de titrisation.

La trésorerie générale procède à l'examen du risque éventuel lié au bilan et surveille le risque lié aux prélèvements pouvant être effectués en vertu de toute facilité de crédit.

Création de produits de placement

Nous offrons des services de réorganisation des entités ad hoc dont l'effet est généralement de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Dans le cadre de ce processus, nous pouvons acquérir des droits variables en concluant des contrats sur produits dérivés détenus à des fins de négociation avec ces entités ad hoc afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. En notre qualité de contrepartiste, nous assumons en outre le risque de crédit de contrepartie de l'entité ad hoc. Afin de procéder à ces opérations, nous établissons un niveau de risque interne relativement à l'entité ad hoc et nous évaluons et surveillons continuellement le risque de crédit lié à cette entité. Comme c'est le cas pour tous les risques de crédit de contrepartie, ces niveaux de risque sont établis et revus conformément à notre processus habituel de gestion des risques, de manière à gérer et à surveiller le profil de ce risque de crédit de façon efficace.

Ces entités ad hoc émettent souvent des effets, à l'égard desquels des agences de cotation externes peuvent attribuer des cotes. Par ailleurs, ces effets peuvent être cotés en Bourse et ils sont généralement négociés au moyen de systèmes de compensation d'obligations reconnus. Bien que l'on s'attende à ce que la plupart de ces effets réorganisés soient vendus selon une stratégie d'achat à long terme, nous agissons dans certains cas à titre de teneur de marché. Nous ne fournissons cependant pas de garanties ni

d'autres engagements connexes à ce type d'entité ad hoc. La création d'un produit réorganisé nécessite maintes activités. Nous effectuons un certain nombre de ces activités, et des tiers indépendants ou des prestataires de services spécialisés se chargent des autres.

À l'heure actuelle, pour les entités ad hoc avec lesquelles nous traitons, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus d'être le seul agent payeur et émetteur de la plupart de ces entités.

Comme c'est le cas de tous nos produits dérivés détenus à des fins de négociation, ces droits variables liés à des produits dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur dans les actifs et les passifs se rapportant aux produits dérivés.

Gestion des actifs

Nous agissons à titre de gestionnaire de garanties pour des entités ad hoc offrant des obligations garanties par des créances, qui investissent dans des prêts à terme avec levier financier consentis par la Banque, dans des obligations à rendement supérieur et dans du crédit mezzanine aux entreprises. En notre qualité de gestionnaire de garanties, l'entité ad hoc qui offre des obligations garanties par des créances fait appel à nos services en vertu d'une entente de gestion de garanties, dans le cadre de laquelle nous lui fournissons des conseils sur l'achat et la vente des actifs garantis qu'elle détient. Nous touchons une commission prédéterminée basée sur les prix du marché, qui peut représenter un droit variable, en fonction d'un pourcentage des actifs détenus par l'entité ad hoc, eu égard à ces services-conseils.

À la clôture de l'exercice 2003, le capital nominal des obligations garanties par des créances que nous gérons se chiffrait à 0,8 milliard de dollars US (1,6 milliard de dollars US en 2002). Bien que nous ayons une participation nominale dans la tranche « premier risque » d'une obligation garantie par des créances de 300 millions de dollars US, nous ne fournissons à ces entités ad hoc aucune facilité de liquidité ou de crédit en sus de cette participation. Les obligations garanties par des créances que nous gérons peuvent à l'occasion servir à acheter des actifs garantis montés par nous ou par des tiers.

Les documents portant sur la création et l'utilisation des obligations garanties par des créances prévoient des lignes de conduite strictes relatives à l'achat de tels actifs. Nous comptabilisons le revenu provenant des services tarifés de gestion des garanties et, lorsque cela est indiqué, le revenu d'intérêt tiré des investissements dans les obligations garanties par des créances.

Pour d'autres types d'arrangements hors bilan conclus par l'entremise d'EDDV, voir la note 1, aux pages 75A et 76A.

Garanties

Nous concluons des ententes de garanties qui répondent à la définition de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 de l'ICCA, intitulée « Informations à fournir sur les garanties » (NOC-14), avec nos clients afin de les aider à combler leurs besoins financiers en contrepartie de frais accessoires inscrits à titre de revenus autres que d'intérêt. Les principaux types de garanties que nous offrons sont des facilités de garantie de liquidité, des lettres de crédit de soutien financier, des rehaussements de crédit, des produits à valeur stable, des garanties d'exécution et certaines ententes d'indemnisation.

Au 31 octobre 2003, notre exposition maximale potentielle relative à ces éléments se chiffrait à 61 milliards de dollars. L'exposition maximale potentielle représente le risque de perte maximal en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu des dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou reçus en gage.

La note 20, aux pages 93A et 94A, fournit des renseignements détaillés relatifs à la nature et à l'exposition maximale potentielle liées aux types de garanties mentionnés ci-haut.

Outre les garanties, nous fournissons aussi des engagements commerciaux à nos clients dans le but de les aider à combler leurs besoins en financement. Au nom de nos clients, nous souscrivons à des lettres de crédit documentaires permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi et qui sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent. Nous concluons des engagements de crédit qui peuvent représenter les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations de banque ou de lettres de crédit. Nous avons des montants non engagés, mais aucune obligation de crédit. Le tableau 24 ci-après présente un sommaire détaillé de nos engagements commerciaux hors bilan.

TABLEAU 24 Engagements commerciaux (1)

(en millions de dollars canadiens)	Moins de un an	De 1 an à 3 ans	De plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Lettres de crédit documentaire	1 509 \$	505 \$	– \$	– \$	2 014 \$
Engagements de crédit	40 278	19 123	5 212	4 001	68 614
Montants non engagés	59 801	–	–	–	59 801
Total	101 588 \$	19 628 \$	5 212 \$	4 001 \$	130 429 \$

(1) Basé sur la durée restante jusqu'à l'échéance.

Comparaison des exercices 2002 et 2001

Le texte qui suit constitue une comparaison de nos résultats d'exploitation pour les exercices terminés les 31 octobre 2002 et 2001. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes complémentaires des pages 67A à 102A.

Résultats par secteur d'exploitation

Le bénéfice net de RBC Banque a augmenté de 30 % pour s'établir à 1 531 millions de dollars en 2002, par rapport à 1 181 millions en 2001, résultat qui reflète l'acquisition de Centura Banks le 5 juin 2001 et la baisse de la provision pour pertes sur créances. Le rendement des capitaux propres a progressé, passant de 16,9 % à 19,1 %, en raison de la croissance du bénéfice.

Le bénéfice net de RBC Assurances a reculé de 12 % pour se chiffrer à 117 millions de dollars en 2002. Les sinistres résultant des événements du 11 septembre 2001 ont eu une incidence défavorable sur le bénéfice en 2001. Le rendement des capitaux propres a connu une hausse, passant de 15,0 % à 15,7 % en raison de la diminution des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur.

Le bénéfice net de RBC Investissements a reculé de 33 % pour s'établir à 343 millions de dollars par rapport à 2001, principalement en raison du gain découlant de la vente de Gestion Placements TR Inc., une société offrant des services de gestion des investissements institutionnels en 2001. Le rendement des capitaux propres a diminué, passant de 27,2 % à 11,0 % en raison de la baisse du bénéfice et de l'augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur.

Le bénéfice net de RBC Marchés des Capitaux a augmenté de 24 % pour se chiffrer à 417 millions de dollars, car la baisse des charges a de loin excédé celle des revenus. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 10,0 %, en hausse par rapport à 9,3 % en 2001, en raison de la croissance du bénéfice.

Le bénéfice net de RBC Services Internationaux a reculé de 35 % pour s'établir à 171 millions de dollars en raison de la hausse des pertes sur prêts liées à des prêts en Argentine et de la baisse du revenu net d'intérêt et des revenus de change. Le rendement des capitaux propres a diminué, passant de 48,9 % à 28,4 %, en raison de la baisse du bénéfice et de l'augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires affectés à ce secteur.

Le bénéfice net du secteur Autres a progressé pour s'établir à 183 millions de dollars, comparativement à (15) millions en 2001. Le rendement des capitaux propres a augmenté, passant de (2,8) % à 24,4 % en raison de la hausse du bénéfice.

Information financière trimestrielle

Un sommaire des résultats des huit plus récents trimestres est présenté à la page 108A.

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 10 % pour se chiffrer à 6,9 milliards de dollars en 2002, par rapport à 6,3 milliards en 2001, en raison principalement de l'accroissement du revenu net d'intérêt lié aux sociétés acquises aux États-Unis.

Revenus autres que d'intérêt

Les revenus autres que d'intérêt ont progressé de 6 % pour s'établir à 10,3 milliards de dollars en 2002, et ils ont représenté 60 % du total des revenus.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 7 % pour se chiffrer à 10,4 milliards de dollars, en raison principalement de la hausse des frais liés aux ressources humaines, qui reflète l'accroissement de la charge au titre des salaires et des avantages sociaux.

Charge d'impôts

La charge d'impôts s'est chiffrée à 1,4 milliard de dollars en 2002, en hausse par rapport à 1,3 milliard en 2001, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 32,2 %, comparativement à 34,7 % en 2001.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances a diminué de 5 % pour s'établir à 1 065 millions de dollars en 2002, par rapport à 1 119 millions en 2001. Le total de la provision cumulative pour pertes sur prêts s'est chiffrée à 2,2 milliards de dollars ou 1,0 % du total des prêts, des acceptations et des conventions de revente, en baisse par rapport à 2,3 milliards ou 1,1 % en 2001.

Table des matières

	Page		
Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers et rapport des vérificateurs	67A	Note 12 Débitures subordonnées	85A
Bilan consolidé	68A	Note 13 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	85A
État consolidé des résultats	69A	Note 14 Capital-actions	86A
État consolidé de la variation des capitaux propres	70A	Note 15 Impôts sur les bénéfices	88A
État consolidé des flux de trésorerie	71A	Note 16 Activités d'assurance	89A
Note 1 Principales conventions comptables	72A	Note 17 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite	90A
Note 2 Acquisitions importantes	77A	Note 18 Rémunération à base d'actions	91A
Note 3 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique	78A	Note 19 Bénéfice par action	93A
Note 4 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels	79A	Note 20 Garanties, engagements et éventualités	93A
Note 5 Valeurs mobilières	80A	Note 21 Produits dérivés	95A
Note 6 Prêts	81A	Note 22 Concentrations du risque de crédit	97A
Note 7 Titrisations	82A	Note 23 Juste valeur estimative des instruments financiers	98A
Note 8 Locaux et matériel	84A	Note 24 Événements postérieurs à la date du bilan	99A
Note 9 Autres actifs	84A	Note 25 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances	100A
Note 10 Dépôts	84A	Note 26 Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis	101A
Note 11 Autres passifs	84A		

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris plusieurs montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada en vertu du paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du surintendant des institutions financières Canada, les états financiers doivent être dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière contenue dans ce rapport annuel est en accord avec ces états financiers consolidés. La direction a également préparé les états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis, et ces états financiers consolidés ont aussi été fournis aux actionnaires.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés et des systèmes comptables qui les produisent, la direction maintient les systèmes de contrôles internes requis et conçus pour s'assurer que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif de la Banque est bien sauvegardé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le code de déontologie de la Banque et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui assure que la Banque et ses employés se conforment à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe de vérificateurs internes qui effectue une revue périodique de tous les secteurs d'activité de la Banque.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume sa responsabilité en matière d'information financière par l'entremise d'un Comité de vérification composé uniquement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction, ni au personnel de la Banque. Ce comité revoit les états financiers consolidés de la Banque et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité de vérification assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir les procédés de contrôles internes actuels de la Banque ainsi que les révisions prévues de ces procédés, et de conseiller les administrateurs en matière de vérification et de présentation de l'information financière. Le responsable de la conformité à la réglementation et le vérificateur interne en chef de la Banque peuvent consulter librement et en tout temps le Comité de vérification.

Au moins une fois l'an, le surintendant des institutions financières Canada effectue les examens et enquêtes concernant les opérations de la Banque qu'il juge nécessaires pour s'assurer, d'une part, que la Banque respecte fidèlement les dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada) concernant la protection des déposants et des actionnaires et, d'autre part, que la situation financière de la Banque est saine.

Les vérificateurs indépendants Deloitte & Touche, s.r.l., nommés par les actionnaires sur recommandation du Comité de vérification, ont effectué une vérification indépendante des états financiers consolidés de la Banque et ont présenté le rapport qui suit. Les vérificateurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité de vérification de tous les aspects de leur mandat de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Peter W. Currie
Membre du Directoire et chef des finances

Toronto, le 25 novembre 2003

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Banque Royale du Canada au 31 octobre 2003 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 octobre 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Également, le 25 novembre 2003, nous avons présenté aux actionnaires de la Banque un rapport des vérificateurs sans restriction par suite de notre vérification, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, des états financiers consolidés au 31 octobre 2003 dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

Le bilan consolidé au 31 octobre 2002 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 31 octobre 2002, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables prescrites par le surintendant des institutions financières Canada, ont été vérifiés par Deloitte & Touche, s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l. qui ont présenté un rapport des vérificateurs sans restriction le 19 novembre 2002 par suite de leur vérification de ces états financiers.

Deloitte & Touche, s.r.l.
Comptables agréés
Toronto, le 25 novembre 2003

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2003	2002
Actif		
Liquidités		
Encaisse et montants à recevoir de banques	2 887 \$	2 534 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	14 667	18 789
	17 554	21 323
Valeurs mobilières		
Titres du compte de négociation (incluant des montants nantis de 13 145 \$ et de 6 558 \$)	81 827	68 328
Titres du compte de placement	35 238	25 078
Titres de substitut de prêt	325	394
	117 390	93 800
Biens achetés en vertu de conventions de revente	36 289	35 831
Prêts		
Prêts hypothécaires résidentiels	78 817	72 840
Prêts aux particuliers	34 003	31 956
Prêts sur cartes de crédit	4 816	4 914
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	54 813	61 751
	172 449	171 461
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(2 055)	(2 203)
	170 394	169 258
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 943	8 051
Montants se rapportant aux produits dérivés	35 612	30 258
Locaux et matériel	1 670	1 653
Écart d'acquisition	4 587	5 004
Autres actifs incorporels	580	665
Autres actifs	13 014	11 113
	61 406	56 744
	403 033 \$	376 956 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts		
Particuliers	106 709 \$	101 892 \$
Entreprises et gouvernements	129 860	119 591
Banques	22 576	22 003
	259 145	243 486
Autres		
Acceptations	5 943	8 051
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	22 855	19 110
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	23 735	21 109
Montants se rapportant aux produits dérivés	37 775	32 137
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	5 256	2 825
Autres passifs	21 318	23 372
	116 882	106 604
Débitures subordonnées	6 243	6 614
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 388	1 469
Capitaux propres		
Capital-actions		
Actions privilégiées	832	1 545
Actions ordinaires (émises et en circulation – 656 021 122 et 665 257 068)	7 018	6 979
Capital d'apport additionnel	85	78
Bénéfices non répartis	10 440	10 181
	18 375	18 783
	403 033 \$	376 956 \$

Gordon M. Nixon
Président et chef de la directionRobert B. Peterson
Administrateur

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001
Revenu d'intérêt			
Prêts	10 150 \$	10 463 \$	12 032 \$
Valeurs mobilières	2 740	2 852	3 075
Biens achetés en vertu de conventions de revente	787	651	1 163
Dépôts à des banques	376	483	831
	14 053	14 449	17 101
Frais d'intérêt			
Dépôts	5 452	5 709	8 712
Autres passifs	1 583	1 399	1 668
Débitures subordonnées	376	406	410
	7 411	7 514	10 790
Revenu net d'intérêt	6 642	6 935	6 311
Revenus autres que d'intérêt			
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	2 356	2 043	1 824
Revenus tirés des activités de négociation	2 009	1 766	1 820
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 143	1 177	1 094
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 108	1 223	1 045
Frais bancaires sur les dépôts et les paiements	1 078	1 041	887
Revenus tirés des fonds communs de placement	673	723	692
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	671	643	478
Revenus sur cartes	518	496	458
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	279	276	303
Commissions de crédit	227	223	237
Revenus tirés des activités hypothécaires	198	222	206
Revenus tirés de la titrisation	165	174	123
Gain (perte) à la vente de titres du compte de placement	31	(111)	(130)
Gain tiré de désinvestissements	-	-	445
Autres	320	424	283
	10 776	10 320	9 765
Total des revenus	17 418	17 255	16 076
Provision pour pertes sur créances	721	1 065	1 119
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 696	1 535	1 344
Frais autres que d'intérêt			
Ressources humaines	6 448	6 315	5 723
Frais d'occupation	775	796	724
Matériel	834	820	771
Communications	757	801	686
Honoraires	466	419	412
Impartition de services de traitement	292	306	303
Amortissement de l'écart d'acquisition	-	-	248
Amortissement des autres actifs incorporels	71	72	36
Autres	766	891	852
	10 409	10 420	9 755
Bénéfice net avant impôts	4 592	4 235	3 858
Charge d'impôts	1 460	1 365	1 340
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	3 132	2 870	2 518
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	127	108	107
Bénéfice net	3 005 \$	2 762 \$	2 411 \$
Dividendes sur actions privilégiées	68	98	135
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 937 \$	2 664 \$	2 276 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	662 080	672 571	641 516
Bénéfice par action (en dollars)	4,44 \$	3,96 \$	3,55 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	669 016	678 120	647 216
Bénéfice dilué par action (en dollars)	4,39 \$	3,93 \$	3,52 \$
Dividendes par action (en dollars)	1,72 \$	1,52 \$	1,38 \$

État consolidé de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001
Actions privilégiées			
Solde au début	1 545 \$	2 024 \$	2 037 \$
Émises	–	–	250
Rachetées aux fins d'annulation	(645)	(468)	(300)
Gain ou perte de change relatif aux actions libellées en devises	(68)	(11)	37
Solde à la fin	832	1 545	2 024
Actions ordinaires			
Solde au début	6 979	6 940	3 076
Émises	193	191	3 976
Achetées aux fins d'annulation	(154)	(152)	(112)
Solde à la fin	7 018	6 979	6 940
Capital d'apport additionnel			
Solde au début	78	33	–
Renonciation aux droits à la plus-value des actions, déduction faite des impôts connexes	–	31	–
Options sur actions octroyées	7	14	33
Solde à la fin	85	78	33
Bénéfices non répartis			
Solde au début	10 181	9 168	8 428
Bénéfice net	3 005	2 762	2 411
Dividendes sur actions privilégiées	(68)	(98)	(135)
Dividendes sur actions ordinaires	(1 137)	(1 022)	(897)
Incidence cumulative de l'adoption initiale de la norme comptable sur les avantages sociaux futurs, déduction faite des impôts connexes	–	–	(221)
Prime versée sur les actions ordinaires achetées aux fins d'annulation	(698)	(612)	(397)
Frais d'émission, déduction faite des impôts connexes	(4)	(1)	(19)
Variation des gains et pertes de change non réalisés	(2 988)	(59)	473
Incidence de la couverture des gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des impôts connexes	2 149	43	(475)
Solde à la fin	10 440	10 181	9 168
Capitaux propres à la fin	18 375 \$	18 783 \$	18 165 \$

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	3 005 \$	2 762 \$	2 411 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Provision pour pertes sur créances	721	1 065	1 119
Amortissement	398	407	389
Restructuration	-	-	91
Amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels	71	72	284
Gain à la vente de locaux et de matériel	(15)	(35)	(42)
Gain tiré de désinvestissements	-	-	(445)
Gain tiré des titrisations de prêts	(34)	(54)	(29)
Perte liée au placement dans des sociétés associées	34	-	-
(Gain) perte à la vente de titres du compte de placement	(31)	111	130
Variation de l'actif et du passif d'exploitation			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	46	236	1 062
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	100	(263)	(142)
Impôts exigibles	672	419	(460)
Impôts reportés	275	98	(165)
Actifs se rapportant aux produits dérivés	(5 354)	(3 018)	(8 076)
Passifs se rapportant aux produits dérivés	5 638	3 491	10 070
Titres du compte de négociation	(13 498)	(10 136)	(11 836)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	3 745	2 667	2 869
Autres	(3 345)	(850)	(4 435)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	(7 572)	(3 028)	(7 205)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêt à des banques	4 122	(3 046)	(135)
Variation des prêts, déduction faite des titrisations de prêts	(5 225)	(3 087)	(2 930)
Produit tiré des titrisations de prêts	1 742	1 691	1 720
Produit tiré de la vente de titres du compte de placement	19 340	16 393	12 501
Produit tiré de l'arrivée à échéance de titres du compte de placement	25 428	15 717	14 021
Acquisitions de titres du compte de placement	(49 750)	(33 093)	(27 494)
Diminution des titres de substitut de prêt	69	44	27
Acquisitions nettes de locaux et de matériel	(420)	(419)	(370)
Produit net tiré de la vente de propriétés immobilières	-	-	57
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente	(458)	39	(17 474)
Encaisse nette affectée à l'acquisition de filiales	(281)	(99)	(3 120)
Produit net tiré de désinvestissements	-	-	478
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(5 433)	(5 860)	(22 719)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de titres de la Fiducie de capital RBC (RBC TruCS)	900	-	750
Variation des dépôts	14 790	8 085	19 225
Émission de débentures subordonnées	-	635	1 025
Remboursement de débentures subordonnées	(100)	(501)	(580)
Émission d'actions privilégiées	-	-	250
Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation	(645)	(468)	(300)
Frais d'émission	(4)	(1)	(19)
Émission d'actions ordinaires	183	168	657
Actions ordinaires achetées aux fins d'annulation	(852)	(764)	(509)
Dividendes versés	(1 181)	(1 104)	(972)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	2 626	245	11 629
Variation des emprunts à court terme des filiales	(2 359)	3 335	(387)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	13 358	9 630	30 769
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques	353	742	845
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	2 534	1 792	947
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin	2 887 \$	2 534 \$	1 792 \$
Présentation d'informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie			
Intérêts versés durant l'exercice	7 170 \$	8 229 \$	11 149 \$
Impôts sur les bénéfices payés durant l'exercice	1 723 \$	738 \$	1 443 \$

NOTE 1 Principales conventions comptables

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers, y compris les exigences comptables du BSIF, sont résumées ci-après. Ces conventions comptables sont conformes, à tous les égards importants, aux PCGR du Canada.

Les PCGR exigent que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Certains chiffres correspondants ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant.

Les principales conventions comptables suivies dans la préparation de ces états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de toutes les filiales, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable. Ces placements sont inclus dans le poste Autres actifs. Notre quote-part du bénéfice tiré de ces placements, les gains et les pertes réalisés à l'aliénation de ces placements et les réductions de valeur visant à refléter une perte de valeur durable sont inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt. La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser les placements sur lesquels nous exerçons un contrôle conjoint; selon cette méthode, nous consolidons la quote-part qui nous revient des actifs, des passifs, des revenus et des charges.

Conversion des comptes exprimés en devises

L'actif et le passif exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan; les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

L'incidence de la conversion des comptes de nos filiales, succursales étrangères et sociétés associées qui utilisent une devise fonctionnelle autre que le dollar canadien est reflétée à la rubrique Bénéfices non répartis, y compris l'incidence connexe au titre de la couverture et des impôts. Au moment de l'aliénation de ces placements, le montant net du gain ou de la perte de change cumulé est porté à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les autres gains et pertes de change (déduction faite des opérations de couverture) sont inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont constatées, selon l'intention de la direction, en tant que titres du compte de négociation ou titres du compte de placement.

Les titres du compte de négociation, qui sont acquis aux fins de vente à court terme, sont comptabilisés à leur juste valeur estimative. Les obligations découlant de la livraison des titres du compte de négociation vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres sont constatés en tant que revenus tirés des activités de négociation et inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres du compte de négociation sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les frais d'intérêt sur les titres portant intérêt et vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres du compte de placement comprennent les valeurs mobilières qui peuvent être vendues pour répondre ou parer à une variation des taux d'intérêt et au risque connexe de paiement anticipé, aux variations du risque de change, aux changements des sources de financement ou des modalités, ou encore pour répondre aux besoins de liquidités. Les titres de participation du compte de placement sont constatés au coût et les titres de créance du compte de placement, au coût non amorti. Les dividendes et les revenus d'intérêt sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les primes et les escomptes sur les titres de créance sont amortis au revenu d'intérêt selon la méthode du rendement effectif jusqu'à l'échéance des titres s'y rapportant. Les gains et les pertes réalisés au moment de l'aliénation des titres du compte de placement, qui sont calculés en fonction d'un coût moyen, ainsi que les réductions de valeur destinées à montrer une perte de valeur durable sont inclus dans le poste Gain (perte) à la vente de titres du compte de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres de substitut de prêt sont des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôts plutôt que des prêts ordinaires afin d'offrir aux émetteurs un taux d'emprunt avantageux. Le traitement comptable de ces titres est identique à celui des prêts et, lorsque cela est nécessaire, une réduction est apportée au moyen d'une provision cumulative pour pertes sur créances.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et vendons des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat. Les conventions de revente sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts assortis de garanties, et sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat initiaux des valeurs mobilières. Les conventions de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations d'emprunts assortis de garanties, et sont inscrites au bilan consolidé aux montants de vente initiaux des valeurs mobilières, plus les intérêts courus sur les titres portant intérêt. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente et les intérêts payés sur les conventions de rachat sont présentés respectivement à titre de revenu d'intérêt et de frais d'intérêt.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts et des revenus non gagnés, qui comprennent les intérêts non gagnés et les commissions sur prêts non amorties.

Les prêts sont classés à titre de prêts douteux lorsque le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis par le gouvernement canadien, sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts garantis par le gouvernement canadien sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Lorsqu'un prêt est classé à titre de prêt douteux, les intérêts cessent d'être cumulés et l'ensemble des intérêts précédemment cumulés mais non payés à l'égard du prêt est porté au débit de la provision pour pertes sur créances. Les intérêts reçus sur les prêts douteux sont portés au crédit de la provision cumulative pour pertes sur prêts à l'égard du prêt en question. Les prêts douteux sont de nouveau inscrits comme des prêts à marche satisfaisante lorsque tous les montants (y compris les intérêts) ont été recouverts, que toutes les charges liées aux prêts douteux ont été contrepassées et que la qualité du crédit s'est améliorée de telle sorte que le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues est raisonnablement assuré.

Lorsqu'un prêt a été classé parmi les prêts douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative, déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. Au cours de périodes subséquentes, tout recouvrement de montants précédemment radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés, à l'état des résultats, au crédit de la provision pour pertes sur créances. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital ou des intérêts, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Une garantie est demandée si elle est jugée nécessaire pour la facilité d'emprunt globale du client et ce, d'après une évaluation de la solvabilité du client.

Les actifs acquis en règlement d'un prêt problème sont inscrits à leur juste valeur moins les frais de vente. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit de la provision pour pertes sur créances.

Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont reportées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimative de ces prêts. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également incluses sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ces prêts. Sinon, les commissions sont comptabilisées dans le poste Autres passifs et amorties à la rubrique Revenus autres que d'intérêt pendant la période d'engagement ou de mobilisation.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime adéquat pour absorber les pertes sur créances désignées dans le portefeuille de même que les pertes qui ont été subies, mais ne peuvent encore être déterminées. La provision cumulative est principalement liée aux prêts, mais peut également avoir trait aux dépôts à des banques, aux produits dérivés, aux titres de substitut de prêt et à d'autres instruments de crédit comme les acceptations, les garanties et les lettres de crédit. La provision cumulative est augmentée par la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée aux résultats et réduite par les radiations, déduction faite des recouvrements.

La provision cumulative est déterminée en fonction de la désignation et de l'évaluation, par la direction, des comptes problématiques, des pertes probables estimatives liées au reste du portefeuille et d'autres facteurs tels que la composition et la qualité du portefeuille et les changements de la conjoncture économique.

Provisions cumulatives spécifiques

Des provisions cumulatives spécifiques sont établies afin d'absorber les pertes qui se produisent relativement à des emprunteurs précisément désignés et à des prêts plus homogènes classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux prêts consentis à de grandes entreprises ou à des gouvernements désignés sont évaluées en fonction de la valeur actualisée des paiements prévus pour chaque compte individuel. Les pertes liées aux autres types de portefeuilles semblables, à l'exclusion des cartes de crédit, sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. Aucune provision cumulative spécifique n'est constituée au titre des cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsque aucun paiement n'est reçu dans les 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours. Les autres prêts sont radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant du prêt est à peu près inexistante.

Provision cumulative générale attribuée

La provision cumulative générale attribuée reflète la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de crédit qui n'a pas encore été précisément classée parmi les prêts douteux. Ce montant est établi trimestriellement en appliquant les facteurs de perte prévus aux prêts en cours et aux engagements de crédit. La provision cumulative générale attribuée au titre des prêts et des acceptations de banque liés aux grandes entreprises et aux gouvernements est fondée sur l'application de facteurs de perte et de défaut de paiement prévus, en fonction d'une analyse de l'évolution des pertes selon le type et la cote du prêt. Pour ce qui est des portefeuilles plus homogènes, tels que les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux petites et moyennes entreprises, les prêts aux particuliers et les prêts sur cartes de crédit, la provision cumulative générale attribuée est déterminée en fonction des types de portefeuilles. Les pertes sont déterminées par l'application des ratios de perte établis au moyen d'une analyse statistique de l'évolution des pertes et des tendances en matière de radiation, ajustés pour tenir compte des changements dans les produits offerts et de la qualité de crédit du portefeuille.

Provision cumulative générale non attribuée

La provision cumulative générale non attribuée reflète l'estimation par la direction quant aux pertes probables non désignées du portefeuille qui ne sont pas visées par les provisions cumulatives spécifiques attribuées ou la provision cumulative générale attribuée. Cette évaluation, qui est revue trimestriellement, tient compte des conditions économiques et de marché, des exigences des organismes de réglementation qui ont une incidence sur les principales activités de prêt, de l'expérience récente en matière de pertes sur prêts et des tendances en matière de qualité et de concentration du crédit. Cette provision cumulative reflète également le risque lié au modèle et à l'estimation; elle ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas d'autres provisions cumulatives.

Acceptations

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par nos clients à des tiers et que nous garantissons. La responsabilité éventuelle au titre des acceptations est comptabilisée comme un passif dans le bilan consolidé. Le recours contre le client, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un actif de valeur équivalente au poste Autres actifs. Les commissions gagnées sont comptabilisées à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Produits dérivés

Les produits dérivés sont principalement utilisés dans les activités de vente et de négociation. Les produits dérivés sont également utilisés pour gérer nos risques à l'égard des taux d'intérêt et de change et des autres risques de marché. Les produits dérivés le plus souvent utilisés sont les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises et de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur devises et sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur devises et sur taux d'intérêt et les produits dérivés de crédit.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les gains et les pertes réalisés et non réalisés qui en résultent sont constatés à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les cours du marché sont déterminés au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché courants et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Une partie de la valeur du marché est reportée et inscrite au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, au passif, puis amortie aux revenus sur la durée des instruments pour couvrir le risque de crédit et les frais de service directs futurs. Les gains et les pertes non réalisés sont inscrits à leur montant brut au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, à l'actif et au passif; toutefois, ils sont présentés à leur montant net lorsque nous avons, à la fois, le droit juridique et l'intention de régler ces montants simultanément. Les dépôts de garantie obligatoires et les primes versées sont également inclus dans le poste Montants se rapportant aux produits dérivés, à l'actif, tandis que les primes reçues sont présentées au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, au passif.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque produit dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée comme couverture de la juste valeur, des flux de trésorerie ou du risque de change lié à un investissement net à l'étranger. La couverture est documentée dès sa mise en place, pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif ou le passif couvert, le risque géré par l'opération de couverture, le type de produit dérivé utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Le produit dérivé doit avoir une grande efficacité pour compenser comme prévu la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie.

Les opérations de couverture de la juste valeur consistent principalement en des swaps de taux d'intérêt pour couvrir les variations de la juste valeur d'un actif, d'un passif ou d'un engagement ferme. Les opérations de couverture des flux de trésorerie consistent principalement en des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif assorti d'un taux variable. Lorsqu'un produit dérivé détenu à des fins autres que de négociation est désigné et s'avère efficace pour la couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie, le gain ou la perte lié à ce produit dérivé est constaté sur la durée de l'actif ou du passif couvert à titre d'ajustement au revenu d'intérêt ou aux frais d'intérêts.

Des contrats de change à terme et des passifs libellés en dollars américains sont utilisés pour gérer le risque lié aux placements effectués dans des filiales, des succursales ou des sociétés dont les activités sont libellées en une devise fonctionnelle autre que le dollar canadien. Les gains et les pertes découlant de ces instruments de couverture sont inscrits au poste Bénéfices non répartis.

S'il s'avère que le produit dérivé ne répond plus aux conditions de couverture efficace ou s'il est vendu ou liquidé, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur une base prospective. La juste valeur du produit dérivé est constatée à ce moment à titre de montant se rapportant aux produits dérivés, dans les actifs ou les passifs, et le gain ou la perte est reporté et inscrit au poste Revenu net d'intérêt au cours des périodes où l'élément couvert influe sur les résultats. La comptabilité de couverture cesse aussi d'être appliquée au moment de la vente d'un produit dérivé ou de sa liquidation avant l'échéance prévue. La juste valeur du produit dérivé est comptabilisée à ce moment à titre de montant se rapportant aux produits dérivés, dans les actifs ou les passifs, et le gain ou la perte est inscrit à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation et qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont inscrits à leur juste valeur brute à titre de montants se rapportant aux produits dérivés, dans les actifs ou les passifs, toute variation de cette juste valeur étant constatée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Il est toujours possible de désigner ces produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation à titre de couverture dans de futures relations de couverture. Au moment de la désignation, toute juste valeur antérieurement inscrite au bilan consolidé sera amortie dans les revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs : de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique, de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. Pour les améliorations locatives, la durée de vie utile estimative correspond à la durée du bail plus la première option de renouvellement. Les gains et les pertes résultant de l'aliénation sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Regroupements d'entreprises, écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Tous les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés séparément de l'écart d'acquisition et sont inclus dans le poste Autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du coût d'acquisition des filiales sur la juste valeur de l'actif net acquis. Depuis le 1^{er} novembre 2001, l'écart d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne sont plus amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation fondé sur la juste valeur au moins une fois par année. La dépréciation de l'écart d'acquisition est déterminée au niveau des unités d'exploitation au moyen d'un test de dépréciation effectué au moins une fois par année, le 1^{er} août. Les unités d'exploitation regroupent les activités commerciales présentant des caractéristiques et des stratégies économiques semblables et peuvent représenter soit un secteur d'exploitation, soit une unité opérationnelle à l'intérieur d'un secteur d'exploitation.

Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation (y compris l'écart d'acquisition attribué) dépasse sa juste valeur, la dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribué à l'unité d'exploitation sur la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition, en fonction de la juste valeur de l'actif et du passif de l'unité d'exploitation.

Toute dépréciation de l'écart d'acquisition ou des actifs incorporels est constatée à titre de frais autres que d'intérêt dans la période au cours de laquelle la dépréciation survient. Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie définie font l'objet d'un amortissement sur leur durée de vie utile estimative, et ils sont également soumis à un test de dépréciation.

Impôts sur les bénéfices

Nous utilisons la méthode de l'actif et du passif fiscal, laquelle exige que les impôts sur les bénéfices reflètent l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Par conséquent, un actif ou un passif d'impôts reportés est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur à la date de réalisation prévue des éléments sous-jacents de revenus et de charges. La charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats comprend les impôts exigibles et les impôts reportés. Les impôts applicables aux éléments imputés ou crédités aux capitaux propres sont déduits de ces éléments.

Le montant net des impôts reportés résultant d'écarts temporaires est inclus dans le poste Autres actifs. Nous constituons une provision cumulative pour moins-value afin de ramener la valeur des actifs d'impôts reportés au montant estimatif devant, de façon plus probable qu'improbable, être réalisé. De plus, l'état consolidé des résultats comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôts diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite

Nous offrons un certain nombre de régimes de prestations qui fournissent des prestations de retraite et certains autres avantages aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite prévus par la loi, les régimes de retraite complémentaires, les régimes à cotisations déterminées et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie.

Nous capitalisons annuellement nos régimes de retraite prévus par la loi et nos régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie en fonction des montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires compte tenu du droit à pension des employés en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. Ces régimes fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite.

Des évaluations actuarielles sont effectuées régulièrement afin de déterminer la valeur actualisée des prestations à payer, établie en fonction de la rémunération prévue des employés jusqu'à la retraite. Les placements détenus par les caisses de retraite consistent principalement en des titres de participation, en des obligations et en des débetures. L'actif des caisses de retraite est évalué à la juste valeur.

La charge au titre des prestations constituées correspond au coût des prestations constituées au titre des services de l'année en cours, aux intérêts débiteurs sur l'obligation, au rendement des investissements prévu sur la valeur marchande de l'actif du régime, à l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés non comptabilisé et à l'amortissement des gains ou des pertes actuariels nets non comptabilisés. L'amortissement est calculé sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes.

L'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur les montants inscrits à titre de charges est constaté comme coût des prestations de retraite payées d'avance au poste Autres actifs. L'excédent cumulatif de la charge de retraite sur les cotisations aux caisses de retraite est constaté comme charge au titre des prestations constituées au poste Autres passifs. De plus, les autres avantages postérieurs au départ à la retraite sont aussi constatés sous Autres passifs.

Le coût des régimes à cotisations déterminées est imputé aux résultats au cours de la période où les services connexes sont rendus.

Biens administrés et biens sous gestion

Nous administrons et gérons des biens détenus par des clients, qui ne sont pas inscrits au bilan consolidé. Nous percevons des commissions de gestion des biens en contrepartie de nos services de gestion de placements et de fonds communs de placement. Nous percevons des commissions d'administration des biens en contrepartie de nos services de fiducie, de gestion de patrimoine, de garde et d'administration de biens titrisés. Les commissions sont constatées et inscrites à la rubrique Revenus autres que d'intérêt à mesure que les services sont fournis.

Titrisation des prêts

Nous effectuons périodiquement la titrisation de prêts en vendant des prêts à des entités ad hoc ou à des fiducies indépendantes, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. Ces opérations sont comptabilisées à titre de ventes, et les prêts sont retirés du bilan consolidé lorsque nous sommes réputés avoir abandonné le contrôle de ces actifs et que nous avons reçu une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux prêts cédés. Pour que l'abandon du contrôle ait lieu, les prêts cédés doivent être isolés par rapport au vendeur, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre; l'acheteur doit avoir le droit juridique de vendre ou de nantir les prêts cédés ou, si ce dernier est une structure d'accueil admissible satisfaisant à certaines restrictions établies par la note d'orientation concernant la comptabilité n° 12 de l'ICCA, intitulée « Cessions de créances » (NOC-12), ses investisseurs doivent avoir le droit de vendre ou de nantir leur participation dans l'entité. De plus, le vendeur ne doit pas continuer de contrôler les prêts cédés en vertu d'une entente visant à lui permettre de racheter les actifs ou d'en causer le retour. Si les conditions ne sont pas remplies, la cession est considérée comme un emprunt garanti, les prêts demeurent au bilan consolidé et le produit est constaté comme un passif.

Nous conservons souvent des droits de bénéficiaire relatifs aux prêts titrisés, tels que des coupons d'intérêts ou des droits de gestion et, dans certains cas, des comptes de réserve. Les gains découlant de ces opérations sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt, en fonction notamment de la valeur comptable précédente des prêts visés par la cession, laquelle est répartie entre les prêts cédés et les droits conservés, compte tenu de leurs justes valeurs relatives à la date de cession.

Pour établir ces justes valeurs, nous utilisons les cours des marchés, le cas échéant. Lorsque de tels cours ne sont pas disponibles pour les droits conservés, nous déterminons habituellement la juste valeur en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, établis selon les estimations les plus probables de la direction quant aux hypothèses clés, lesquelles se rapportent notamment aux taux de paiement, à la marge excédentaire, aux pertes sur créances et aux taux d'actualisation, compte tenu des risques.

Nous continuons généralement d'assumer la responsabilité de la gestion des prêts cédés. Les droits conservés dans le cadre de titrisations sont classés parmi les titres du compte de placement s'ils peuvent faire l'objet d'un paiement contractuel anticipé ou être réglés d'une autre manière qui ne nous permettrait pas de recouvrer la quasi-totalité du placement comptabilisé.

Activités d'assurance

Les placements sont inclus dans les titres du compte de placement. Les primes découlant des contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant des contrats de courte durée, principalement des contrats d'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs sont constatés dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés sur la durée du contrat connexe.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités représentent les sinistres à court terme et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la Méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont revues de manière à refléter les résultats réels et les conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD comprennent les primes non acquises, qui représentent la tranche non échue des primes, de même que les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés.

Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements à revenu fixe soutenant les obligations d'assurance vie sont reportés et amortis dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés sur la durée à l'échéance restante des placements cédés, laquelle ne peut excéder 20 ans. Pour ce qui est des titres de participation, les gains et les pertes réalisés sont reportés et inclus dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés au taux trimestriel de 5 % des gains et des pertes reportés non amortis. Les écarts entre la valeur marchande et la valeur comptable ajustée des placements dans des titres de participation sont réduits trimestriellement de 5 %. Des placements précis sont ramenés à leur valeur marchande ou à leur valeur de réalisation nette s'il est établi qu'une perte de valeur est durable. La réduction de valeur est inscrite dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est constatée.

Les coûts d'acquisition relatifs à l'assurance comprennent les commissions, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables qui sont principalement liés à l'acquisition de nouvelles activités. Les coûts d'acquisition reportés liés aux contrats d'assurance vie sont constatés implicitement dans les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la Méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont constatés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat est passé aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur marchande des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs sous-jacents sont inscrits à notre nom mais le titulaire de police liée à un fonds distinct assume le risque et conserve les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Les fonds distincts ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés. Nous tirons uniquement un revenu provenant des services tarifés liés aux fonds distincts, qui est reflété dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés. Le revenu provenant des services tarifés comprend les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat.

Principales modifications comptables

Produits dérivés

Le 1^{er} novembre 2002, nous avons adopté prospectivement la note d'orientation concernant la comptabilité n° 13, intitulée « Relations de couverture », dont les détails sont présentés plus haut à la section « Produits dérivés » ainsi qu'à la note 21.

Garanties

En janvier 2003, l'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14, intitulée « Informations à fournir sur les garanties » (NOC-14), qui clarifie les informations à fournir sur certaines garanties. Cette note d'orientation s'applique aux états financiers des périodes intermédiaires et exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2003.

Rémunération à base d'actions

Nous avons adopté prospectivement la méthode de la juste valeur recommandée par l'ICCA dans le chapitre 3870 de son *Manuel*, intitulé « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », eu égard aux nouvelles attributions de rémunération à base d'actions octroyées après le 1^{er} novembre 2002. L'incidence de cette adoption est incluse dans la note 18.

Principales modifications comptables futures

Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

En juin 2003, l'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (NOC-15). La note d'orientation est harmonisée avec le bulletin d'interprétation n° 46 du Financial Accounting Standards Board (FASB), intitulé *Consolidation of Variable Interest Entities*, et elle fournit des directives sur l'application des principes prévus par le chapitre 1590, intitulé « Filiales », à certaines entités (désignées comme des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et plus communément appelées entités ad hoc) dans lesquelles les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités sans le soutien financier subordonné supplémentaire d'autres parties, ou pour lesquelles les investisseurs ont un contrôle insuffisant en ce qui a trait aux droits de vote, n'ont pas l'obligation d'absorber les pertes prévues, ou n'ont pas le droit de recevoir les rendements résiduels prévus. La NOC-15 prévoit la consolidation d'une EDDV par son principal bénéficiaire; celui-ci est défini comme la partie qui obtient la majorité des rendements résiduels et/ou assume la majorité des risques de pertes découlant des activités de l'EDDV. La note d'orientation s'appliquera à tous les exercices et à toutes les périodes intermédiaires ouverts à compter du 1^{er} novembre 2004. Le résumé qui suit présente les incidences prévues de l'adoption de la NOC-15 sur les principales catégories d'EDDV avec lesquelles nous sommes associés.

Titrisation des actifs financiers des clients

Nous administrons des programmes de papier commercial adossé à des créances offerts par des fonds multicédants, qui achètent des actifs financiers aux clients (dont le montant totalisait 26,8 milliards de dollars au 31 octobre 2003) et financent ces achats en émettant du papier commercial adossé à des créances. Les clients utilisent les fonds multicédants pour diversifier leurs sources de financement ou réduire le coût de financement. Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités et des rehaussements de crédit partiels aux fonds multicédants. Ces mesures sont incluses dans les données présentées à l'égard des garanties dans la note 20 et représentent la perte maximale que nous pourrions subir, qui s'établissait à 25,7 milliards de dollars au 31 octobre 2003. Le papier commercial des fonds multicédants est sans garantie sauf lorsque nous sommes partie à des facilités de garantie de liquidités ou à des rehaussements de crédit, et nous n'avons aucun droit sur les actifs détenus par les fonds multicédants. Nous procédons actuellement à la restructuration de ces fonds multicédants et, en conséquence, nous ne prévoyons pas consolider l'actif ni le passif de ces structures dans notre bilan.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous utilisons des EDDV aux fins de titrisation de nos actifs. Nous ne prévoyons pas avoir à consolider ces EDDV en vertu du de la NOC-15, soit parce que ces EDDV sont des structures d'accueil admissibles aux termes de la NOC-12 et donc exemptées expressément de l'exigence de consolidation de la NOC-15, soit parce que nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire. Pour de plus amples détails ayant trait à nos activités de titrisation, voir la note 7.

Fonds communs de placement

Nous sommes le promoteur de plusieurs fonds communs de placement dont certains peuvent être des EDDV. Nous tirons des honoraires (basés sur la valeur de l'actif) de notre participation aux activités courantes de gestion et d'administration de ces fonds. Nous ne garantissons ni le capital, ni le rendement de ces fonds aux investisseurs. Il se peut que nous soyons le principal bénéficiaire des fonds communs de placement considérés comme des EDDV qui présentent une faible volatilité de rendements, comme les fonds du marché monétaire, en raison de notre rôle à titre de fiduciaire et de gestionnaire du fonds qui nécessite la prise de décisions et entraîne l'inclusion de nos frais dans les rendements résiduels prévus. La consolidation de ces fonds, comme il a été estimé au 31 octobre 2003, augmenterait d'environ 13 milliards de dollars le bilan consolidé. Le risque de perte maximal découlant de notre participation aux fonds considérés comme des EDDV s'établissait à 23 millions de dollars au 31 octobre 2003, principalement en raison de nos investissements dans le capital initial. Nos droits aux actifs de ces fonds communs de placement sont limités à ce capital initial. Les autres investisseurs dans ces fonds n'ont aucun recours contre nous.

NOTE 1 Principales conventions comptables (suite)**Gestion des actifs**

Nous agissons à titre de gestionnaire de garanties pour plusieurs entités offrant des obligations garanties par des créances (OGC), qui investissent dans des prêts à terme avec levier financier consentis par la Banque, dans des obligations à rendement élevé et dans du crédit mezzanine aux entreprises. Au 31 octobre 2003, le capital nominal des actifs des OGC que nous gérons se chiffrait à 1,1 milliard de dollars et la perte maximale que nous pouvions subir se chiffrait à 13 millions, ce qui représente notre placement dans une tranche « premier risque ». Nous consolidons actuellement une OGC d'un actif de 0,4 milliard de dollars. Nous procédons à l'évaluation de ces OGC et il se pourrait que nous en soyons le principal bénéficiaire. Nous n'avons aucun droit sur les actifs de ces OGC et les créanciers de ces OGC n'ont aucun recours contre nous, sauf en ce qui concerne notre placement dans la tranche « premier risque ».

Création de produits de placement

Nous offrons des services de réorganisation d'entités qui ont habituellement pour effet de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, pour répartir le risque de crédit et créer des produits de crédit uniques qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Nous pouvons conclure des contrats sur produits dérivés avec ces entités afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et de répondre ainsi aux besoins de nos clients. Nous transférons des actifs à ces entités à titre de garantie pour les effets émis, qui ne répondent pas aux critères de la NOC-12 pour la comptabilisation comme une vente. Nous conservons tous les avantages et assumons tous les risques économiques liés à ces actifs, qui sont déjà inscrits au bilan consolidé et qui totalisent 1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2003. De plus, nous investissons également dans des effets émis par ces entités et, au 31 octobre 2003, nous en détenons un montant de 0,5 milliard de dollars. Nous sommes le principal bénéficiaire des entités lorsque nous détenons des effets qui nous exposent à une majorité des pertes prévues. Puisque les actifs sont déjà compris dans le bilan en vertu de la NOC-12, l'incidence de la consolidation ne devrait pas être importante.

Structures de rémunération

Nous offrons à certains employés des régimes de rémunération à base d'actions ainsi que des occasions de co-investissement dans des portefeuilles de placement. Lorsque nous avons droit à des actions qui sont déchuées ou qui ne sont pas acquises ou lorsque nous avons financé l'investissement offert aux employés, nous sommes généralement considérés comme le principal bénéficiaire des structures utilisées à ces fins en raison de notre lien avec les employés. Le total des actifs de ces structures s'établissait à 0,2 milliard de dollars au 31 octobre 2003, ce qui représente notre risque de perte maximal.

Actifs administrés en fiducie

Nous agissons à titre de fiduciaire relativement à l'administration d'actifs légués par les clients, au nom de bénéficiaires désignés. Les clients utilisent ces ententes principalement pour la protection d'actifs, le transfert de patrimoine intergénérationnel et la planification financière et de succession. Lorsque nous avons des liens relativement à des prêts avec la fiducie, ils sont entièrement garantis par des actifs sûrs; notre risque de perte est donc nul. Nous pourrions devoir consolider des ententes de fiducie dont les actifs totalisent environ 0,6 milliard de dollars au 31 octobre 2003. Nous n'avons aucun droit sur ces actifs, à l'exception de nos honoraires et du recouvrement des charges. Les bénéficiaires n'ont aucun recours contre nous.

Fiducies de capital

Au cours de l'exercice, nous avons établi une fiducie à capital variable qui a émis un type innovateur de capital de première catégorie, pour un montant de 0,9 milliard de dollars, et nous avons aussi émis un billet de dépôt de premier rang du même montant à la fiducie. Nous consolidons actuellement cette fiducie. Toutefois, en vertu de la NOC-15, nous ne consoliderions pas cette fiducie puisqu'elle serait une EDDV et que nous n'en serions pas le principal bénéficiaire. Le BSIF a confirmé que cette émission continuera de bénéficier du traitement comptable du capital de première catégorie de type innovateur, nonobstant l'incidence comptable finale de la NOC-15.

Nous sommes liés à divers titres (par exemple, à titre de prêteur, de contrepartie à des dérivés, d'investisseur, de gérant ou de fiduciaire) à de nombreuses autres entités qui pourraient être des EDDV. Ces entités comprennent celles mises en place par des clients ou en leur nom aux fins d'activités de financement structuré, de titrisation ou autres. Nous continuons à évaluer nos liens avec d'éventuelles EDDV, à rechercher les occasions de restructuration et à surveiller les faits nouveaux émanant de l'ICCA et du FASB qui touchent notre interprétation actuelle de la NOC-15.

Passif et capitaux propres

En novembre 2003, le Conseil des normes comptables (CNC) a approuvé une modification du chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », en vue d'exiger que certaines obligations devant ou pouvant être réglées par une quantité variable d'instruments de capitaux propres de l'émetteur soient présentées à titre de passif. La révision proposée a pour incidence que les titres que nous émettons et qui nous confèrent le droit sans restriction de régler le capital en espèces ou par nos instruments de capitaux propres pour une valeur équivalente ne seront plus présentés dans les capitaux propres dans nos états financiers. Le CNC a établi que les révisions devraient s'appliquer pour tous les exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2004.

Instruments financiers

Le 31 mars 2003, l'ICCA a publié trois exposés-sondages, intitulés « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation », « Couvertures » et « Résultat étendu » qui harmoniseront davantage les normes comptables canadiennes avec les normes comptables américaines. Bien qu'ils ne soient pas définitifs, ces exposés-sondages devraient principalement comporter les exigences suivantes :

Les actifs financiers seront classés dans les catégories suivantes : détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, détenus à des fins de négociation, ou susceptibles de vente. Seuls les instruments à échéance fixe que nous prévoyons et pouvons détenir jusqu'à l'échéance pourront être désignés comme détenus jusqu'à l'échéance. Les prêts et créances et les placements détenus jusqu'à l'échéance seront comptabilisés au coût non amorti. Outre les titres acquis destinés à être vendus à court terme, tout instrument financier pourra être classé comme détenu à des fins de négociation au moment de sa constatation initiale. Les instruments détenus à des fins de négociation seront comptabilisés à la juste valeur, et les gains et pertes réalisés et non réalisés seront portés au bénéfice net. Les titres restants seront désignés comme susceptibles de vente; ils seront évalués à la juste valeur, les gains et pertes non réalisés n'étant pas portés au bénéfice net, mais présentés dans un nouveau poste des capitaux propres intitulé « Autres éléments du résultat étendu ».

Les produits dérivés seront classés comme détenus à des fins de négociation, à moins qu'ils ne soient désignés comme des instruments de couverture. Tous les produits dérivés, y compris les produits dérivés intégrés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, seront évalués à la juste valeur. En ce qui concerne les produits dérivés qui couvrent les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, les variations de la juste valeur des produits dérivés seront portées au bénéfice net et contrebalancées par les variations de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert découlant du risque faisant l'objet de la couverture. Dans le cas des produits dérivés utilisés pour couvrir la variation des flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur des produits dérivés sera initialement présentée dans le nouveau poste, « Autres éléments du résultat étendu », et reclassée par la suite dans le bénéfice net des périodes au cours desquelles la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influera sur le bénéfice net.

Le nouveau poste des capitaux propres, « Autres éléments du résultat étendu », comprendra, outre les éléments dont il est fait mention ci-dessus, les gains et pertes de change non réalisés déduction faite des activités de couverture.

Les normes comptables définitives devraient s'appliquer aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2005.

NOTE 2 Acquisitions importantes**2003**

En 2003, nous avons conclu les acquisitions de Admiralty Bancorp, Inc. (Admiralty), de Business Men's Assurance Company of America (BMA) et de Sterling Capital Mortgage Company (SCMC). Le tableau suivant présente des données relatives à ces acquisitions :

	Admiralty	BMA	SCMC
Date d'acquisition	29 janvier 2003	1 ^{er} mai 2003	30 septembre 2003
Secteur d'exploitation	RBC Banque	RBC Assurances/RBC Investissements	RBC Banque
Participation acquise	100 %	100 %	100 %
Contrepartie	153 \$ US en espèces	207 \$ US en espèces (1)	100 \$ US en espèces
Juste valeur des immobilisations corporelles acquises	942 \$	3 099 \$	470 \$
Juste valeur du passif pris en charge	(866)	(2 822)	(437)
Juste valeur des immobilisations corporelles nettes identifiables acquises	76	277	33
Actifs incorporels liés à des dépôts de base (2)	23	–	–
Écart d'acquisition	134	19	103
Total de la contrepartie	233 \$	296 \$	136 \$

(1) Comprend l'acquisition connexe de Jones & Babson Inc. par RBC Dain Rauscher pour une contrepartie en espèces de 19 millions de dollars US. Cette acquisition comprend des immobilisations corporelles nettes d'une juste valeur de 9 millions et a entraîné un écart d'acquisition de 19 millions.

(2) Les actifs incorporels liés à des dépôts de base pour Admiralty sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile moyenne estimative de 10 ans.

2002

Au cours de l'exercice 2002, nous avons fait l'acquisition du service de gestion privée de Barclays PLC dans les Amériques (Barclays) et de Eagle Bancshares, Inc. (Eagle Bancshares). Le tableau suivant présente les données relatives à ces acquisitions :

	Barclays	Eagle Bancshares
Date d'acquisition	28 juin 2002	22 juillet 2002
Secteurs d'exploitation	RBC Investissements	RBC Banque
Participation acquise	–	100 %
Contrepartie	120 \$ US en espèces	Chaque action ordinaire de Eagle Bancshares a été acquise pour 26 \$ US en espèces
Juste valeur des immobilisations corporelles acquises	741 \$	1 844 \$
Juste valeur du passif pris en charge	(640)	(1 764)
Juste valeur des immobilisations corporelles nettes identifiables acquises	101	80
Actifs incorporels liés à des dépôts de base (1)	–	22
Listes de clients et relations (1)	80	–
Écart d'acquisition	–	133
Total de la contrepartie	181 \$	235 \$

(1) Les actifs incorporels liés à des dépôts de base et les listes de clients et relations sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile moyenne estimative de 10 ans et de 15 ans, respectivement.

NOTE 3 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique

2003	RBC Banque	RBC Assurances	RBC Investissements	RBC Marchés des Capitaux	RBC Services Internationaux	Autres	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	5 546 \$	– \$	419 \$	409 \$	166 \$	102 \$	6 642 \$	5 186 \$	1 188 \$	268 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 127	2 356	3 110	2 247	824	112	10 776	5 382	3 618	1 776
Total des revenus	7 673	2 356	3 529	2 656	990	214	17 418	10 568	4 806	2 044
Provision pour pertes sur créances	554	–	(2)	195	2	(28)	721	527	106	88
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	1 696	–	–	–	–	1 696	679	580	437
Frais autres que d'intérêt	4 650	460	2 912	1 671	714	2	10 409	5 992	3 511	906
Bénéfice net avant impôts	2 469	200	619	790	274	240	4 592	3 370	609	613
Charge d'impôts	900	(16)	209	278	97	(8)	1 460	1 202	209	49
Part des actionnaires sans contrôle	8	–	–	4	–	115	127	114	8	5
Bénéfice net	1 561 \$	216 \$	410 \$	508 \$	177 \$	133 \$	3 005 \$	2 054 \$	392 \$	559 \$
Total de l'actif moyen (1)	162 400 \$	6 700 \$	17 600 \$	198 500 \$	2 100 \$	9 100 \$	396 400 \$	230 000 \$	81 200 \$	85 200 \$

2002	RBC Banque	RBC Assurances	RBC Investissements	RBC Marchés des Capitaux	RBC Services Internationaux	Autres	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	5 557 \$	– \$	371 \$	532 \$	137 \$	338 \$	6 935 \$	5 472 \$	1 106 \$	357 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 073	2 043	3 274	2 112	820	(2)	10 320	4 969	3 682	1 669
Total des revenus	7 630	2 043	3 645	2 644	957	336	17 255	10 441	4 788	2 026
Provision pour pertes sur créances	626	–	(1)	465	10	(35)	1 065	529	440	96
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	1 535	–	–	–	–	1 535	498	502	535
Frais autres que d'intérêt	4 528	437	3 146	1 627	668	14	10 420	5 920	3 676	824
Bénéfice net avant impôts	2 476	71	500	552	279	357	4 235	3 494	170	571
Charge d'impôts	937	(46)	157	135	108	74	1 365	1 308	14	43
Part des actionnaires sans contrôle	8	–	–	–	–	100	108	100	2	6
Bénéfice net	1 531 \$	117 \$	343 \$	417 \$	171 \$	183 \$	2 762 \$	2 086 \$	154 \$	522 \$
Total de l'actif moyen (1)	156 500 \$	5 600 \$	15 100 \$	178 200 \$	2 500 \$	9 400 \$	367 300 \$	225 700 \$	72 600 \$	69 000 \$

2001	RBC Banque	RBC Assurances	RBC Investissements	RBC Marchés des Capitaux	RBC Services Internationaux	Autres	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	5 343 \$	– \$	385 \$	409 \$	147 \$	27 \$	6 311 \$	5 512 \$	371 \$	428 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 869	1 824	2 861	2 346	851	14	9 765	5 548	2 792	1 425
Total des revenus	7 212	1 824	3 246	2 755	998	41	16 076	11 060	3 163	1 853
Provision pour pertes sur créances	732	–	2	407	(2)	(20)	1 119	757	379	(17)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	1 344	–	–	–	–	1 344	504	325	515
Frais autres que d'intérêt	4 389	375	2 507	1 804	599	81	9 755	6 326	2 715	714
Bénéfice net avant impôts	2 091	105	737	544	401	(20)	3 858	3 473	(256)	641
Charge d'impôts	900	(28)	224	208	138	(102)	1 340	1 410	(85)	15
Part des actionnaires sans contrôle	10	–	–	–	–	97	107	97	2	8
Bénéfice net (perte nette)	1 181 \$	133 \$	513 \$	336 \$	263 \$	(15) \$	2 411 \$	1 966 \$	(173) \$	618 \$
Total de l'actif moyen (1)	143 100 \$	5 300 \$	11 200 \$	156 400 \$	2 400 \$	8 700 \$	327 100 \$	210 500 \$	50 200 \$	66 400 \$

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Aux fins de l'information de gestion, nos activités sont réparties entre différents secteurs d'exploitation principaux : RBC Banque, RBC Assurances, RBC Investissements, RBC Marchés des Capitaux et RBC Services Internationaux. Le secteur Autres comprend principalement la trésorerie générale, les groupes fonctionnels, les groupes technologie et systèmes et les activités liées à l'immobilier.

Le processus d'information de gestion comprend la mesure du rendement de ces secteurs d'exploitation fondée sur notre structure de gestion, et peut ne pas être comparable à des renseignements semblables présentés par d'autres sociétés de services financiers.

Nous utilisons un modèle d'information de gestion qui comprend des méthodologies pour l'établissement des prix de cession interne des fonds, l'attribution du capital économique et les transferts de coûts afin de mesurer

les résultats des secteurs d'exploitation. Les revenus et les charges d'exploitation directement liés à un secteur d'exploitation sont inclus dans les résultats de ce secteur. L'établissement des prix de cession interne des fonds, des biens et des services entre les secteurs d'exploitation suit généralement les taux du marché. Les coûts et les frais indirects ainsi que le capital sont répartis entre les secteurs d'exploitation selon des méthodes de répartition basées sur le risque, ces méthodes étant assujetties à un examen périodique.

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont comptabilisées selon l'emplacement du client et la devise locale de référence et sont assujetties aux variations du taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

NOTE 4 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Nous avons terminé le test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition pour toutes les unités d'exploitation et déterminé que l'écart d'acquisition n'a subi aucune dépréciation.

L'amortissement des autres actifs incorporels projeté pour les exercices se terminant entre le 31 octobre 2004 et le 31 octobre 2008 est d'environ 70 millions de dollars.

Le tableau suivant présente la variation de l'écart d'acquisition en 2003 et en 2002.

Écart d'acquisition

	RBC Banque	RBC Assurances	RBC Investissements	RBC Marchés des Capitaux	RBC Services Internationaux	Total
Solde au 31 octobre 2001	2 105 \$	204 \$	1 782 \$	711 \$	117 \$	4 919 \$
Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice	179	–	–	–	2	181
Autres ajustements (1)	(55)	(8)	(21)	(14)	2	(96)
Solde au 31 octobre 2002	2 229	196	1 761	697	121	5 004
Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice	256	–	43	–	–	299
Autres ajustements (1)	(347)	(28)	(258)	(84)	1	(716)
Solde au 31 octobre 2003	2 138 \$	168 \$	1 546 \$	613 \$	122 \$	4 587 \$

(1) Les autres ajustements comprennent principalement les conversions en devises sur l'écart d'acquisition libellé en devises autres que le dollar canadien.

Autres actifs incorporels

	2003			2002		
	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Dépôts de base	381 \$	(93)\$	288 \$	423 \$	(50)\$	373 \$
Listes de clients et relations	314	(71)	243	318	(52)	266
Droits de gestion hypothécaires	75	(27)	48	41	(18)	23
Autres actifs incorporels	3	(2)	1	5	(2)	3
Total	773 \$	(193)\$	580 \$	787 \$	(122)\$	665 \$

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice net, le bénéfice par action et le bénéfice dilué par action présentés et les montants ajustés pour exclure l'amortissement de l'écart d'acquisition, déduction faite

des impôts connexes. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2001, l'écart d'acquisition n'est plus amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation.

	2003	2002	2001
Bénéfice net :			
Bénéfice net présenté	3 005 \$	2 762 \$	2 411 \$
Amortissement de l'écart d'acquisition, déduction faite des impôts connexes	–	–	246
Bénéfice net ajusté	3 005 \$	2 762 \$	2 657 \$
Bénéfice par action :			
Bénéfice par action présenté	4,44 \$	3,96 \$	3,55 \$
Amortissement de l'écart d'acquisition, déduction faite des impôts connexes	–	–	0,38
Bénéfice par action ajusté	4,44 \$	3,96 \$	3,93 \$
Bénéfice dilué par action :			
Bénéfice dilué par action présenté	4,39 \$	3,93 \$	3,52 \$
Amortissement de l'écart d'acquisition, déduction faite des impôts connexes	–	–	0,38
Bénéfice dilué par action ajusté	4,39 \$	3,93 \$	3,90 \$

NOTE 5 Valeurs mobilières

	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	2003 Total	2002 Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans				
Titres du compte de négociation								
Créances du gouvernement canadien	6 024 \$	5 235 \$	1 218 \$	1 194 \$	– \$	13 671 \$	12 950 \$	
Trésor américain et autres organismes américains	1 645	1 876	319	458	–	4 298	1 679	
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	1 266	957	878	475	–	3 576	3 833	
Titres hypothécaires	107	272	135	375	–	889	583	
Titres adossés à des créances	73	91	2 807	3 334	–	6 305	6 540	
Titres d'emprunt de sociétés	4 109	4 086	1 884	1 419	–	11 498	9 786	
Autres créances	5 426	6 459	1 071	741	767	14 464	9 214	
Titres de participation	–	–	–	–	27 126	27 126	23 743	
	18 650	18 976	8 312	7 996	27 893	81 827	68 328	
Titres du compte de placement								
Créances du gouvernement canadien								
Coût non amorti	4 151	4 840	524	308	–	9 823	5 519	
Juste valeur estimative	4 158	4 902	554	338	–	9 952	5 613	
Rendement (2)	2,9 %	4,1 %	5,0 %	6,4 %	–	3,7 %	4,5 %	
Trésor américain et autres organismes américains								
Coût non amorti	1 481	2 972	308	67	–	4 828	2 068	
Juste valeur estimative	1 481	2 960	281	67	–	4 789	2 188	
Rendement (2)	1,0 %	2,2 %	1,3 %	4,9 %	–	1,8 %	4,6 %	
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE								
Coût non amorti	4 375	326	74	–	–	4 775	2 605	
Juste valeur estimative	4 378	329	74	–	–	4 781	2 633	
Rendement (2)	0,1 %	0,8 %	–	–	–	0,1 %	0,7 %	
Titres hypothécaires								
Coût non amorti	115	3 546	536	1 315	–	5 512	8 308	
Juste valeur estimative	120	3 570	536	1 317	–	5 543	8 465	
Rendement (2)	6,7 %	4,2 %	4,8 %	4,9 %	–	4,5 %	4,8 %	
Titres adossés à des créances								
Coût non amorti	48	125	104	48	–	325	358	
Juste valeur estimative	48	125	104	45	–	322	375	
Rendement (2)	2,0 %	7,3 %	6,4 %	2,9 %	–	5,6 %	7,2 %	
Titres d'emprunt de sociétés								
Coût non amorti	1 068	1 155	290	543	–	3 056	3 447	
Juste valeur estimative	1 079	1 172	304	552	–	3 107	3 511	
Rendement (2)	1,4 %	2,7 %	6,3 %	5,7 %	–	3,1 %	4,3 %	
Autres créances								
Coût non amorti	4 103	869	200	266	188	5 626	1 501	
Juste valeur estimative	4 085	879	207	279	186	5 636	1 504	
Rendement (2)	0,5 %	5,1 %	5,8 %	6,5 %	4,2 %	3,1 %	2,7 %	
Titres de participation								
Coût	–	–	51	–	1 242	1 293	1 272	
Juste valeur estimative	–	–	40	–	1 290	1 330	1 240	
Coût non amorti	15 341	13 833	2 087	2 547	1 430	35 238	25 078	
Juste valeur estimative	15 349	13 937	2 100	2 598	1 476	35 460	25 529	
Titres de substitut de prêt								
Coût	–	–	8	–	317	325	394	
Juste valeur estimative	–	–	8	–	323	331	394	
Total de la valeur comptable des titres	33 991 \$	32 809 \$	10 407 \$	10 543 \$	29 640 \$	117 390 \$	93 800 \$	
Total de la juste valeur estimative des titres	33 999 \$	32 913 \$	10 420 \$	10 594 \$	29 692 \$	117 618 \$	94 251 \$	

(1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.

(2) Le rendement moyen pondéré est calculé en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

Gains et pertes non réalisés sur les titres du compte de placement

	2003				2002			
	Coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur estimative	Coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur estimative
Créances du gouvernement canadien	9 823 \$	135 \$	(6)\$	9 952 \$	5 519 \$	97 \$	(3)\$	5 613 \$
Trésor américain et autres organismes américains	4 828	16	(55)	4 789	2 068	120	–	2 188
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	4 775	6	–	4 781	2 605	28	–	2 633
Titres hypothécaires	5 512	59	(28)	5 543	8 308	158	(1)	8 465
Titres adossés à des créances	325	5	(8)	322	358	28	(11)	375
Titres d'emprunt de sociétés	3 056	71	(20)	3 107	3 447	137	(73)	3 511
Autres créances	5 626	12	(2)	5 636	1 501	8	(5)	1 504
Titres de participation	1 293	45	(8)	1 330	1 272	28	(60)	1 240
	35 238 \$	349 \$	(127)\$	35 460 \$	25 078 \$	604 \$	(153)\$	25 529 \$

Gains et pertes réalisés à la vente de titres du compte de placement

	2003	2002	2001
Gains réalisés	87 \$	82 \$	103 \$
Pertes réalisées	(56)	(193)	(233)
Gain (perte) à la vente de titres du compte de placement	31 \$	(111)\$	(130)\$

NOTE 6 Prêts (1)

	2003	2002
Canada		
Prêts hypothécaires résidentiels	73 978 \$	67 700 \$
Prêts aux particuliers	28 262	25 918
Prêts sur cartes de crédit	4 663	4 740
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	26 765	29 778
	133 668	128 136
États-Unis		
Prêts hypothécaires résidentiels	4 094	4 351
Prêts aux particuliers	5 015	5 269
Prêts sur cartes de crédit	107	125
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	17 414	21 412
	26 630	31 157
Autres pays		
Prêts hypothécaires résidentiels	745	789
Prêts aux particuliers	726	769
Prêts sur cartes de crédit	46	49
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	10 634	10 561
	12 151	12 168
Total des prêts (2)	172 449	171 461
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(2 055)	(2 203)
Total des prêts, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts	170 394 \$	169 258 \$

(1) Comprend tous les prêts comptabilisés selon leur emplacement, sans tenir compte de la devise dans laquelle ils sont libellés ni du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Les prêts sont présentés après déduction d'un produit non gagné de 113 millions de dollars (131 millions en 2002).

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Au 31 octobre 2003	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	20 940 \$	52 889 \$	4 988 \$	78 817 \$	7 571 \$	71 115 \$	131 \$	78 817 \$
Prêts aux particuliers	24 726	6 982	2 295	34 003	20 320	13 448	235	34 003
Prêts sur cartes de crédit	4 816	—	—	4 816	—	2 977	1 839	4 816
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	40 273	10 674	3 866	54 813	18 552	34 882	1 379	54 813
Total des prêts	90 755 \$	70 545 \$	11 149 \$	172 449	46 443 \$	122 422 \$	3 584 \$	172 449
Provision cumulative pour pertes sur prêts				(2 055)				(2 055)
Total des prêts, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts				170 394 \$				170 394 \$

(1) Basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.

Prêts douteux

	2003			2002
	Montant brut	Provisions cumulatives spécifiques	Montant net	Montant net
Prêts hypothécaires résidentiels	131 \$	(13)\$	118 \$	113 \$
Prêts aux particuliers	235	(139)	96	129
Prêts aux entreprises et aux gouvernements (1)	1 379	(605)	774	1 152
	1 745 \$	(757)\$	988 \$	1 394 \$

(1) Ne comprend aucune provision cumulative spécifique (2 millions de dollars en 2002) se rapportant à des titres de substitut de prêt.

NOTE 6 Prêts (suite)**Provision cumulative pour pertes sur prêts**

	2003							2002
	Solde au début	Radiations	Recouvrements	Provision pour pertes sur créances	Admiralty Bancorp, Inc. à la date d'acquisition	Autres	Solde à la fin	Solde à la fin
Prêts hypothécaires résidentiels	41 \$	(10)\$	– \$	7 \$	– \$	(1)\$	37 \$	41 \$
Prêts aux particuliers	465	(373)	68	269	–	8	437	465
Prêts sur cartes de crédit	152	(192)	37	155	–	(1)	151	152
Prêts aux entreprises et aux gouvernements (1)	1 405	(407)	65	296	8	(66)	1 301	1 405
Provision cumulative générale non attribuée	251	–	–	(6)	–	(7)	238	251
Total de la provision cumulative pour pertes sur créances	2 314 \$	(982)\$	170 \$	721 \$	8 \$	(67)\$	2 164 \$	2 314 \$
Provisions cumulatives spécifiques	894 \$	(982)\$	170 \$	721 \$	– \$	(46)\$	757 \$	894 \$
Provision cumulative générale								
Provision cumulative générale attribuée	1 169	–	–	6	8	(14)	1 169	1 169
Provision cumulative générale non attribuée	251	–	–	(6)	–	(7)	238	251
Total de la provision cumulative générale pour pertes sur créances	1 420	–	–	–	8	(21)	1 407	1 420
Total de la provision cumulative pour pertes sur créances	2 314 \$	(982)\$	170 \$	721 \$	8 \$	(67)\$	2 164 \$	2 314 \$
Provision cumulative pour engagements hors bilan et autres (2)	(109)	–	–	–	–	–	(109)	(109)
Provision cumulative pour titres de substitut de prêt	(2)	–	–	2	–	–	–	(2)
Total de la provision cumulative pour pertes sur prêts	2 203 \$	(982)\$	170 \$	723 \$	8 \$	(67)\$	2 055 \$	2 203 \$

(1) Ne comprend aucun montant (2 millions de dollars en 2002) se rapportant à des titres de substitut de prêt, et comprend un montant de 109 millions de dollars (109 millions en 2002) se rapportant aux éléments hors bilan et à d'autres éléments.

(2) La provision cumulative pour éléments hors bilan et autres fait l'objet d'une présentation distincte au poste Autres passifs.

NOTE 7 Titrisations

Le tableau suivant résume nos nouvelles activités de titrisation en 2003, en 2002 et en 2001 :

Nouvelles activités de titrisation

	2003			2002			2001		
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Prêt hypothécaires commerciaux	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Prêt hypothécaires commerciaux	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Prêt hypothécaires commerciaux
Prêts titrisés et vendus	1 000 \$	610 \$	131 \$	– \$	1 708 \$	– \$	1 000 \$	723 \$	– \$
Produit net en espèces reçu	1 000	607	135	–	1 691	–	1 000	720	–
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	9	24	–	–	71	–	7	25	–
Gain à la vente avant impôts	9	21	4	–	54	–	7	22	–

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels garantis par le gouvernement titrisés au cours de l'exercice par la création de titres hypothécaires et conservés se chiffrent à 3 473 millions de dollars (2 026 millions en 2002; 77 millions en 2001). Les titres hypothécaires conservés sont classés au poste Titres du compte de placement.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur des droits conservés à la date de titrisation, pour les activités de 2003, s'établissent comme suit :

Hypothèses clés

	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels
Taux de remboursement (1)	37,69 %	12,00 %
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	5,74	1,17
Pertes sur créances prévues	1,64	–
Taux d'actualisation	10,00	4,11

(1) Représente le taux de remboursement mensuel pour les créances sur cartes de crédit.

Les pertes sur un lot statique de créances comprennent les pertes sur créances réelles subies et prévues divisées par le solde initial des prêts titrisés. Le ratio de la perte prévue sur un lot statique de créances pour les prêts sur cartes de crédit titrisés et les prêts au 31 octobre 2003 s'établissaient à 0,41 %.

Le tableau suivant présente le capital des prêts, les prêts douteux ainsi que les radiations nettes pour l'ensemble des prêts inscrits au bilan consolidé et les prêts titrisés que nous gérons aux 31 octobre 2003 et 2002 :

Prêts comptabilisés et titrisés

	2003			2002		
	Capital des prêts	Prêts douteux (1)	Radiations nettes	Capital des prêts	Prêts douteux (1)	Radiations nettes
Prêts hypothécaires résidentiels	85 029 \$	233 \$	10 \$	78 321 \$	228 \$	12 \$
Prêts aux particuliers	34 003	287	305	31 956	371	328
Prêts sur cartes de crédit	7 491	46	184	6 589	41	172
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	54 813	1 401	342	61 751	1 865	779
Total des prêts gérés (2)	181 336	1 967	841	178 617	2 505	1 291
Moins : Prêts titrisés (3)	8 887	–	29	7 156	–	32
Total des prêts au bilan consolidé	172 449 \$	1 967 \$	812 \$	171 461 \$	2 505 \$	1 259 \$

(1) Comprend les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours qui ne sont pas classés à titre de prêts douteux.

(2) Exclut tout actif dont nous avons temporairement fait l'acquisition dans le but, au moment de l'acquisition, de le vendre à des entités ad hoc.

(3) Le capital des prêts comprend les prêts sur cartes de crédit de 2 675 millions de dollars (1 675 millions en 2002), les titres hypothécaires créés et vendus de 2 936 millions (2 416 millions en 2002) et les titres hypothécaires créés et conservés de 3 276 millions (3 065 millions en 2002).

Au 31 octobre 2003, les hypothèses économiques clés utilisées et le degré de sensibilité de la juste valeur courante de nos droits conservés advenant un changement défavorable immédiat de 10 % ou de 20 % des hypothèses clés sont présentés dans le premier tableau ci-dessous.

Ces données relatives à la sensibilité sont fondées sur des hypothèses et devraient être considérées avec prudence. Comme l'indiquent les chiffres du tableau, l'incidence d'un changement défavorable sur la juste valeur ne peut généralement pas être extrapolée, la relation entre la variation de l'hypothèse

et la variation de la juste valeur n'étant pas forcément linéaire. Également, l'incidence de la variation d'une hypothèse individuelle sur la juste valeur des droits conservés est considérée séparément, sans modification des autres hypothèses. Habituellement, la variation d'un facteur donné peut entraîner la variation d'un autre facteur, et donc accroître ou réduire le degré de sensibilité global.

Le second tableau ci-dessous présente certains flux de trésorerie provenant de titrisations en 2003, en 2002 et en 2001.

Sensibilité des hypothèses clés advenant un changement défavorable (1)

	Incidence sur la juste valeur	
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels
Juste valeur des droits conservés	15,6 \$	95,4 \$
Moyenne pondérée de la durée de la gestion qui reste à assurer (en années)	0,2	3,3
Taux de remboursement	37,69 %	12,00 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(0,9)\$	(2,2)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(1,8)	(4,4)
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	5,02 %	1,14 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(1,5)\$	(9,5)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(3,0)	(19,1)
Pertes sur créances prévues	1,64 %	–
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(0,4)\$	–
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(0,9)	–
Taux d'actualisation	10,00 %	3,79 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	– \$	(0,4)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	–	(0,8)

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux prêts sur cartes de crédit, lequel est mensuel.

Flux de trésorerie provenant de titrisations (1)

	2003		2002		2001	
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels
Produit réinvesti dans des titrisations à rechargement	7 843 \$	1 268 \$	8 512 \$	303 \$	6 972 \$	13 \$
Flux de trésorerie découlant des droits conservés dans le cadre de titrisations	64	13	64	15	60	10

(1) Ne s'applique pas aux prêts hypothécaires commerciaux.

NOTE 8 Locaux et matériel

	2003			2002
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	154 \$	– \$	154 \$	172 \$
Bâtiments	625	294	331	319
Matériel informatique	1 860	1 309	551	456
Mobilier, agencements et autre matériel	948	668	280	326
Améliorations locatives	889	535	354	380
	4 476 \$	2 806 \$	1 670 \$	1 653 \$

L'amortissement pour les locaux et le matériel s'est élevé à 398 millions de dollars et à 407 millions en 2003 et en 2002, respectivement.

NOTE 9 Autres actifs

	2003	2002
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	2 568 \$	3 229 \$
Intérêts courus à recevoir	1 460	1 319
Actifs d'impôts reportés, montant net	1 343	92
Actif lié aux activités d'assurance (1)	1 024	936
Placements dans des sociétés associées	724	999
Coût des prestations de retraite payées d'avance (2)	693	429
Autres	5 202	4 109
	13 014 \$	11 113 \$

(1) L'actif lié aux activités d'assurance comprend les soldes des avances sur police, les primes impayées, les montants à recevoir d'autres assureurs relativement aux contrats de réassurance et à des ententes de mise en commun et les frais d'acquisition reportés.

(2) Le coût des prestations de retraite payées d'avance représente l'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite par rapport à la charge au titre des prestations constituées.

NOTE 10 Dépôts

	2003				2002
	Dépôts à vue (1)	Dépôts à préavis (2)	Dépôts à terme fixe (3)	Total	Total
Particuliers	11 368 \$	31 812 \$	63 529 \$	106 709 \$	101 892 \$
Entreprises et gouvernements	40 536	8 906	80 418	129 860	119 591
Banques	1 819	63	20 694	22 576	22 003
	53 723 \$	40 781 \$	164 641 \$	259 145 \$	243 486 \$
Dépôts non productifs d'intérêts					
Canada				24 029 \$	21 843 \$
États-Unis				2 076	2 078
Autres pays				1 107	891
Dépôts productifs d'intérêts					
Canada				129 197	119 737
États-Unis				36 285	35 320
Autres pays				66 451	63 617
				259 145 \$	243 486 \$

(1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit à un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes-chèques.

(2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont, pour la plupart, des comptes d'épargne.

(3) Les dépôts à terme fixe comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garantis et autres instruments semblables.

Au 31 octobre 2003, le solde des dépôts à terme comprend aussi les billets de dépôts de premier rang de 11,9 milliards de dollars (11,3 milliards en 2002) que nous avons émis pour fournir un financement à long terme et d'autres billets et instruments au porteur semblables de 27,3 milliards (21,7 milliards en 2002) que nous avons émis.

NOTE 11 Autres passifs

	2003	2002
Emprunts à court terme des filiales	7 814 \$	10 173 \$
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	3 241	3 630
Intérêts courus à payer	1 640	1 399
Charge au titre des prestations et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite constitués (1)	702	574
Passif lié aux activités d'assurance	386	599
Dividendes à payer	313	289
Autres	7 222	6 708
	21 318 \$	23 372 \$

(1) La charge au titre des prestations et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite constitués représente l'excédent cumulatif de la charge de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite sur les cotisations aux caisses de retraite.

NOTE 12 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures

subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du surintendant des institutions financières Canada.

Échéance	Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellées en devises	2003	2002
3 septembre 2008	(1)	5,45 %		– \$	100 \$
15 mars 2009		6,50 %	125 \$ US	165	195
12 avril 2009	12 avril 2004 (2)	5,40 % (3)		350	350
11 juin 2009	11 juin 2004 (2)	5,10 % (3)		350	350
7 juillet 2009	7 juillet 2004 (2)	6,05 % (3)		175	175
12 octobre 2009	12 octobre 2004 (2)	6,00 % (3)		150	150
15 août 2010	15 août 2005 (2)	6,40 % (3)		700	700
13 février 2011	13 février 2006 (4)	5,50 % (3)		125	125
26 avril 2011	26 avril 2006 (5)	8,20 % (3)		100	100
12 septembre 2011	12 septembre 2006 (2)	6,50 % (3)		350	350
24 octobre 2011	24 octobre 2006 (6)	6,75 % (7)	300 \$ US	396	467
8 novembre 2011	8 novembre 2006 (8)	(9)	400 \$ US	526	625
4 juin 2012	4 juin 2007 (2)	6,75 % (3)		500	500
22 janvier 2013	22 janvier 2008 (10)	6,10 % (3)		500	500
14 novembre 2014		10,00 %		200	200
25 janvier 2015	25 janvier 2010 (11)	7,10 % (3)		500	500
12 avril 2016	12 avril 2011 (12)	6,30 % (3)		400	400
8 juin 2023		9,30 %		110	110
1 ^{er} octobre 2083	(13)	(14)		250	250
6 juin 2085	(13)	(15)	300 \$ US	396	467
				6 243 \$	6 614 \$

(1) Rachetées le 3 septembre 2003, à la valeur nominale.

(2) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de cinq points de base, ou ii) la valeur nominale, et par la suite en tout temps à la valeur nominale.

(3) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %.

(4) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de huit points de base, ou ii) la valeur nominale, et par la suite en tout temps à la valeur nominale.

(5) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de dix points de base, ou ii) la valeur nominale, et par la suite en tout temps à la valeur nominale.

(6) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du Trésor américain, majoré de dix points de base, ou ii) la valeur nominale, et par la suite en tout temps à la valeur nominale.

(7) Portent intérêt au taux de 6,75 % jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux LIBOR semestriel en dollars US majoré de 1,00 %.

(8) Remboursables par anticipation à la valeur nominale à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée.

(9) Portent intérêt au taux LIBOR trimestriel en dollars US majoré de 50 points de base jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée, et par la suite au taux LIBOR trimestriel en dollars US majoré de 1,50 %.

(10) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 18 points de base, ou ii) la valeur nominale, et par la suite en tout temps à la valeur nominale.

(11) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 12,5 points de base, ou ii) la valeur nominale, et par la suite en tout temps à la valeur nominale.

(12) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 22 points de base, ou ii) la valeur nominale, et par la suite en tout temps à la valeur nominale.

(13) Remboursables par anticipation à toute date de paiement des intérêts à la valeur nominale.

(14) Portent intérêt au taux des acceptations de banque de 30 jours, majoré de 40 points de base.

(15) Portent intérêt au taux LIMEAN trimestriel en dollars US majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit tiré de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

2004 à 2008	– \$
2009 à 2013	4 387
Par la suite	1 856
	6 243 \$

NOTE 13 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

	2003	2002
Titres de fiducie émis par la Fiducie de capital RBC (1)	1 434 \$	1 434 \$
Titres de fiducie émis par la Fiducie de capital RBC II (1)	914	–
Autres	40	35
	2 388 \$	1 469 \$

(1) Comprend les montants cumulés au titre des distributions.

NOTE 13 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (suite)

Nous émettons des titres de la Fiducie de capital RBC (RBC TruCS) par l'entremise de nos filiales Fiducie de capital RBC, une fiducie à capital fixe, et Fiducie de capital RBC II, une fiducie à capital variable (les Fiducies), créées en vertu des lois de la province d'Ontario. Le produit des titres RBC TruCS a servi à financer l'acquisition d'actifs fiduciaires par les Fiducies. Au moment de la consolidation, ces RBC TruCS sont présentés à titre de participation sans contrôle dans des filiales. Les détenteurs de titres RBC TruCS peuvent

recevoir des distributions fixes semi-annuelles en espèces non cumulatives. Si les Fiducies ne sont pas en mesure de verser entièrement les distributions semi-annuelles, nous ne verserons aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Les modalités des titres RBC TruCS en circulation au 31 octobre 2003 s'établissent comme suit :

Émetteur	Dates d'émission	Dates de distribution	Rendement annuel	Dates de rachat		Dates de conversion		Montant en capital
				Au gré de la Fiducie	Au gré du détenteur (3)	Au gré de la Fiducie	Au gré du détenteur (3)	
Fiducie de capital RBC (1), (4)								
650 000 titres de la Fiducie de capital, série 2010	24 juillet 2000	30 juin 31 décembre	7,288 %	31 décembre 2005	31 décembre 2010			650 \$
750 000 titres de la Fiducie de capital, série 2011	6 décembre 2000	30 juin 31 décembre	7,183 %	31 décembre 2005	31 décembre 2011			750
Fiducie de capital RBC II (2), (4)								
900 000 titres de la Fiducie de capital, série 2013	23 juillet 2003	30 juin 31 décembre	5,812 %	31 décembre 2008	En tout temps			900
Total compris dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales								2 300 \$

- (1) Sous réserve de l'approbation du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (2) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter tous les titres RBC TruCS de série 2013 en circulation sans le consentement des détenteurs de ces titres, en totalité ou en partie, à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (3) Les détenteurs des titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 peuvent échanger, à la date de conversion indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente, les titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries Q et R, respectivement. Les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 peuvent en tout temps échanger, en totalité ou en partie, leurs titres RBC TruCS de série 2013 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U pour chaque titre échangé.
- (4) Les titres RBC TruCS peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu plus de six mois avant la date de conversion, au gré du détenteur, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter de la date correspondant à six mois avant la date de conversion, au gré du détenteur, comme il est indiqué plus haut. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 dollars plus les distributions impayées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant les 30 juin 2010 et 2011, majoré de 33 points de base et de 40 points de base pour les séries 2010 et 2011, et échéant le 31 décembre 2013, majoré de 23 points de base pour la série 2013, respectivement.

NOTE 14 Capital-actions**Capital-actions autorisé**

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 10 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Capital-actions émis et en circulation

	2003			2002			2001		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées de premier rang									
À dividende non cumulatif, série E (1)	–	– \$	– \$	–	– \$	3,06 \$	1 500	150 \$	5,16 \$
À dividende non cumulatif, série H (1)	–	–	–	–	–	–	–	–	1,69
En dollars US, à dividende non cumulatif, série I (1)	–	–	–	–	–	0,02 US	8 000	318	1,91 US
À dividende non cumulatif, série J (1)	–	–	0,90	12 000	300	1,78	12 000	300	1,78
En dollars US, à dividende non cumulatif, série K (1)	–	–	0,80 US	10 000	389	1,58 US	10 000	397	1,58 US
À dividende non cumulatif, série N	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18
À dividende non cumulatif, série O	6 000	150	1,38	6 000	150	1,38	6 000	150	1,38
En dollars US, à dividende non cumulatif, série P	4 000	132	1,44 US	4 000	156	1,44 US	4 000	159	1,44 US
À dividende non cumulatif, série S	10 000	250	1,53	10 000	250	1,53	10 000	250	0,65
		832 \$			1 545 \$			2 024 \$	
Actions ordinaires									
Solde au début	665 257	6 979 \$		674 021	6 940 \$		602 398	3 076 \$	
Émises	–	–		–	–		12 305	576	
Émises en vertu du régime d'options sur actions (2)	5 303	193		5 211	176		2 819	81	
Émises lors de l'acquisition de Centura Banks, Inc.	–	–		–	–		67 413	3 317	
Émises lors de l'acquisition de Richardson Greenshields Limitée (3)	–	–		318	15		13	2	
Achetées aux fins d'annulation	(14 539)	(154)		(14 293)	(152)		(10 927)	(112)	
Solde à la fin	656 021	7 018 \$	1,72 \$	665 257	6 979 \$	1,52 \$	674 021	6 940 \$	1,38 \$

- (1) Le 26 mai 2003, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang de séries J et K. Le 26 novembre 2001 et le 11 octobre 2002, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang de séries I et E, respectivement. Le 24 août 2001, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang de série H.
- (2) Comprend la levée des options sur actions à même les attributions assorties des droits à la plus-value des actions combinées entraînant une contre-passation de la charge à payer, déduction faite des impôts connexes, de 4 millions de dollars (9 millions en 2002), et à même les attributions non assorties de droits à la plus-value des actions combinées, déduction faite des impôts connexes de 6 millions.
- (3) Au cours de 2002, nous n'avons échangé aucune action de catégorie B (36 527 en 2001) mais avons échangé 1 846 897 actions de catégorie C (77 956 en 2001) émises par notre filiale en propriété exclusive, Royal Bank DS Holding Inc., lors de l'acquisition de Richardson Greenshields Limitée contre 318 154 actions ordinaires (13 621 en 2001).

Conditions liées aux actions privilégiées

	Dividendes par action (1)	Date de rachat (2)	Prix de rachat (3)	Dates de conversion	
				Au gré de la Banque (2), (4)	Au gré du détenteur (5)
Actions privilégiées de premier rang					
À dividende non cumulatif, série N	0,293750 \$	24 août 2003	26,00 \$	24 août 2003	24 août 2008
À dividende non cumulatif, série O	0,343750	24 août 2004	26,00	24 août 2004	Non convertibles
En dollars US, à dividende non cumulatif, série P	0,359375 US	24 août 2004	26,00 US	24 août 2004	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série S	0,381250	24 août 2006	26,00	24 août 2006	Non convertibles

- (1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de séries N, O, P et S sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.
- (2) Sous réserve du consentement du surintendant des institutions financières Canada et des exigences de la *Loi sur les banques*, nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Ces actions peuvent être rachetées i) en espèces, dans le cas des actions de série N, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2003, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2007; dans le cas des actions de séries O et P, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2004, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2008; dans le cas des actions de série S, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 26 août 2006, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2010.
- (3) Sous réserve du consentement du surintendant des institutions financières Canada et des exigences de la *Loi sur les banques*, nous pouvons racheter aux fins d'annulation, dans le cas des actions privilégiées de premier rang de séries N, O, P et S au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- (4) Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, nous pouvons, aux dates précisées ci-dessus, convertir les actions privilégiées de premier rang de séries N, O, P et S en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- (5) Sous réserve du droit que nous avons de racheter nos actions ou de trouver d'autres acheteurs, le détenteur peut, à compter des dates précisées ci-dessus, convertir ses actions privilégiées de premier rang en actions ordinaires. Les actions de séries N peuvent être converties trimestriellement en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La *Loi sur les banques* (Canada) (la *Loi*) nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrions, aux règles relatives à la suffisance du capital et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la *Loi*. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement.

En outre, nous ne pouvons déclarer ni verser un dividende sans avoir obtenu l'approbation du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) si, le jour où le dividende est déclaré, la totalité de l'ensemble des dividendes pour l'exercice excède le total de notre bénéfice net jusqu'à ce jour et de notre bénéfice net non réparti pour les deux exercices précédents.

Nous avons convenu que s'il advenait que Fiducie de capital RBC ou Fiducie de capital RBC II ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur ses titres de fiducie, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités

Depuis juin 2001, dans le cadre d'une offre publique de rachat d'une durée de un an, nous avons racheté par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto et de la Bourse de Montréal 15 401 100 actions ordinaires à un prix moyen de 49,32 \$ par action. Conformément à cette offre, 10 927 200 actions ordinaires ont été rachetées durant l'exercice 2001 à un prix de 509 millions de dollars et 4 473 900 actions ordinaires ont été rachetées durant l'exercice 2002 à un prix de 251 millions de dollars.

Le 24 juin 2002, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités d'une durée de un an, en vue de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 20 millions de nos actions ordinaires par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto et de la Bourse de Montréal, ce qui représente environ 3 % de nos actions ordinaires en circulation. Au cours de l'exercice 2002, un total de 14 292 800 actions ordinaires ont été

rachetées pour un montant de 764 millions de dollars, à un prix moyen de 53,45 \$ par action. Par suite du renouvellement de cette offre publique de rachat, 9 818 900 actions ordinaires ont été rachetées à un prix moyen de 52,27 \$ par action, pour un montant de 513 millions de dollars, et 8 629 337 actions ordinaires ont été rachetées au cours de l'exercice 2003 à un prix moyen de 58,09 \$ par action, pour un montant de 502 millions.

Le 24 juin 2003, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités, en vue de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 25 millions de nos actions ordinaires, ce qui représente environ 3,8 % de nos actions ordinaires en circulation. Par suite du renouvellement de cette offre publique de rachat, 5 910 200 actions ordinaires ont été rachetées à un prix moyen de 59,30 \$ par action, pour un montant de 350 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2003, un total de 14 539 537 actions ordinaires ont été rachetées pour un montant de 852 millions de dollars à un prix moyen de 58,58 \$ par action.

Capital réglementaire

Nous sommes assujettis à des exigences en matière de capital réglementaire établies par le BSIF, exigences qui comprennent l'utilisation des PCGR du Canada. Les ratios de capital ajustés en fonction des risques et le ratio actif/capitaux propres sont deux mesures de la solidité du capital établies par le BSIF en fonction des normes de la Banque des règlements internationaux (BRI).

Le BSIF requiert des banques canadiennes qu'elles maintiennent des ratios minimaux du capital de première catégorie et du capital total de 4 % et de 8 %, respectivement. Cependant, le BSIF a également établi de façon formelle les ratios fondés sur le risque que doivent viser les institutions de dépôt au Canada. Ces cibles sont un ratio du capital de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du capital total d'au moins 10 %. Au 31 octobre 2003, nous avons des ratios du capital de première catégorie et du capital total de 9,7 % et de 12,8 %, respectivement (9,3 % et 12,7 % en 2002).

Pour ce qui est de l'évaluation du ratio actif/capitaux propres, le BSIF précise que notre actif total, y compris certains instruments financiers hors bilan, ne peut excéder 23 fois le capital total. Au 31 octobre 2003, notre ratio actif/capitaux propres était de 18,2 fois (17,3 fois en 2002).

NOTE 15 Impôts sur les bénéfices

	2003	2002	2001
Charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats			
Exigibles			
Au Canada – Fédéral	741 \$	703 \$	845 \$
Provinciaux	326	272	360
À l'étranger	279	155	103
	1 346	1 130	1 308
Reportés			
Au Canada – Fédéral	75	167	16
Provinciaux	29	57	1
À l'étranger	10	11	15
	114	235	32
	1 460	1 365	1 340
Charge (économie) d'impôts présentée dans l'état consolidé de la variation des capitaux propres			
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	1 064	100	(472)
Coûts d'émission	(3)	–	(15)
Droits à la plus-value des actions	4	25	–
Incidence cumulative de l'adoption initiale de la norme comptable relative aux avantages sociaux futurs	–	–	(157)
	1 065	125	(644)
Total de la charge d'impôts	2 525 \$	1 490 \$	696 \$

Impôts reportés

	2003	2002
Actifs d'impôts reportés (1)		
Provision cumulative pour pertes sur créances	505 \$	512 \$
Montant lié à la rémunération reportée	348	339
Montant lié aux régimes de retraite	12	43
Reports prospectifs de pertes fiscales	35	35
Produits reportés	166	60
Autres	299	259
	1 365	1 248
Provision cumulative pour moins-value	(16)	(13)
	1 349	1 235
Passifs d'impôts reportés		
Locaux et matériel	(14)	(9)
Charges reportées	(178)	(77)
Autres	(433)	(150)
	(625)	(236)
Actifs d'impôts reportés, montant net	724 \$	999 \$

(1) Nous avons déterminé qu'il est plus probable qu'improbable que le montant des actifs d'impôts reportés, déduction faite de la provision cumulative pour moins-value, sera réalisé grâce à une combinaison de résorptions futures d'écarts temporaires et de bénéfice imposable.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

	2003		2002		2001	
Impôts sur les bénéfices au taux d'imposition canadien prévu par la loi	1 672 \$	36,4 %	1 630 \$	38,5 %	1 601 \$	41,5 %
Augmentation (diminution) des impôts attribuable à ce qui suit :						
Taux d'imposition moins élevé applicable aux filiales	(204)	(4,4)	(276)	(6,5)	(253)	(6,5)
Bénéfices tirés des titres exonérés d'impôts	(19)	(0,4)	(7)	(0,2)	(7)	(0,2)
Variation du taux d'imposition	31	0,7	33	0,8	63	1,6
Autres	(20)	(0,5)	(15)	(0,4)	(64)	(1,7)
Charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats/taux d'imposition effectif	1 460 \$	31,8 %	1 365 \$	32,2 %	1 340 \$	34,7 %

Le bénéfice réalisé à l'étranger par certaines filiales serait imposé uniquement au moment de son rapatriement au Canada. Comme nous ne prévoyons pas actuellement le rapatriement de ces bénéfices non répartis, aucun passif d'impôts reportés n'a été constaté à leur égard. Selon les estimations, les

impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non répartis accumulés par des filiales à l'étranger était rapatriée, s'élèveraient à 728 millions de dollars au 31 octobre 2003 (841 millions en 2002; 772 millions en 2001).

NOTE 16 Activités d'assurance***Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance***

	2003	2002
Sinistres	374 \$	149 \$
Obligations futures liées aux indemnités d'assurance	4 882	2 676
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	5 256 \$	2 825 \$

L'incidence de la variation des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont comprises dans l'état consolidé des résultats au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance pour la période au cours de laquelle les estimations sont modifiées. Pour les obligations liées aux contrats de courte durée pour l'assurance des dommages comptabilisées à la valeur actualisée, les taux d'intérêt utilisés pour l'actualisation vont de 3 % à 10 %.

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nous procédons à la réassurance de risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue

d'obtenir une plus grande diversification, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité de croissance future additionnelle. Ces ententes de réassurance avec des compagnies cédantes ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons les concentrations de risques de crédit avec les réassureurs afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité des réassureurs.

Les montants de réassurance inclus dans les revenus autres que d'intérêt pour les exercices terminés le 31 octobre sont présentés dans le tableau suivant :

Primes nettes

	2003	2002	2001
Primes brutes	2 979 \$	2 297 \$	2 026 \$
Primes cédées	(1 014)	(530)	(478)
Primes nettes	1 965 \$	1 767 \$	1 548 \$

Montants à recouvrer au titre de la réassurance

	2003	2002
Sinistres payés	230 \$	302 \$
Indemnités d'assurance futures	489	395
Montants à recouvrer au titre de la réassurance	719 \$	697 \$

NOTE 17 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite

Nous offrons un certain nombre de régimes à cotisations ou à prestations déterminées prévus par la loi qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés admissibles.

Les tableaux qui suivent présentent des données relatives à nos régimes d'avantages, incluant les montants constatés au bilan consolidé ainsi que les composantes de la charge nette des prestations de l'exercice.

Actifs des régimes, obligation au titre des prestations et capitalisation

	Régimes de retraite (1)		Autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite (2)	
	2003	2002	2003	2002
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes (3), (4)				
Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture	3 747 \$	4 049 \$	– \$	1 \$
Rendement réel de l'actif des régimes	415	(133)	–	–
Cotisations de la Banque	670	99	27	23
Cotisations des participants	23	19	1	1
Prestations versées	(263)	(258)	(28)	(25)
Règlements de régimes	–	(52)	–	–
Acquisitions d'entreprises	97	–	–	–
Variation des taux de change	(32)	17	–	–
Transferts d'autres régimes	–	6	–	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture	4 657 \$	3 747 \$	– \$	– \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées (3)				
Obligation au titre des prestations constituées à l'ouverture	4 590 \$	4 044 \$	1 067 \$	693 \$
Coût des services rendus	120	113	39	22
Intérêts débiteurs	306	297	80	51
Cotisations des participants	23	19	1	1
Perte actuarielle	443	280	214	318
Prestations versées	(263)	(258)	(28)	(25)
Transferts d'autres régimes	–	3	–	–
Modifications et compressions de régimes	–	59	1	7
Acquisitions d'entreprises	123	2	18	–
Variation des taux de change	(60)	31	(13)	–
Obligation au titre des prestations constituées à la clôture	5 282 \$	4 590 \$	1 379 \$	1 067 \$
Capitalisation				
(Déficit) excédent de l'actif des régimes sur l'obligation au titre des prestations	(625)\$	(843)\$	(1 379)\$	(1 067)\$
Perte actuarielle nette non comptabilisée	1 071	792	549	360
Obligation (actif) transitoire non comptabilisé	(19)	(26)	174	190
Coût des prestations au titre des services passés non comptabilisé	181	211	13	13
Cotisations entre la date d'évaluation et le 31 octobre	25	222	2	3
Autres	(1)	(1)	–	1
Montant net comptabilisé au 31 octobre	632 \$	355 \$	(641)\$	(500)\$
Hypothèses moyennes pondérées				
Taux d'actualisation	6,25 %	6,75 %	6,50 %	7,00 %
Taux de rendement à long terme présumé de l'actif des régimes	7,00 %	7,00 %	–	–
Taux de croissance de la rémunération future	4,40 %	4,40 %	4,40 %	4,40 %

Charge au titre des prestations constituées (5)

	2003	2002	2001
Coût des services rendus	120 \$	113 \$	104 \$
Intérêts débiteurs	306	297	268
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	(300)	(300)	(306)
Amortissement de l'actif transitoire	(2)	(2)	(2)
Amortissement du coût des services passés	31	32	17
Amortissement de la perte (du gain) actuariel net	15	(27)	(45)
Perte sur règlement	–	52	–
Autres	–	(45)	(14)
Charge au titre des régimes à prestations déterminées	170	120	22
Charge au titre des régimes à cotisations déterminées	67	61	30
Charge au titre des prestations constituées	237 \$	181 \$	52 \$

Charge au titre des autres avantages postérieurs au départ à la retraite (2)

	2003	2002	2001
Coût des services rendus	39 \$	22 \$	64 \$
Intérêts débiteurs	80	51	49
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	–	–	(1)
Amortissement de l'obligation transitoire	17	17	17
Amortissement de la perte actuarielle nette	24	–	–
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés	1	2	2
Charge au titre des autres avantages postérieurs au départ à la retraite	161 \$	92 \$	131 \$

Sensibilité des hypothèses clés en 2003**Prestations de retraite**

	Variation de l'obligation	Variation de la charge
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	179 \$	21 \$
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	22	5
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse du taux de rendement à long terme sur l'actif des régimes	–	11

Autres avantages postérieurs au départ à la retraite

	Variation de l'obligation	Variation de la charge
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	65 \$	8 \$
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	8	2

- Ces montants comprennent l'actif des régimes de 4 328 millions de dollars (3 239 millions en 2002) et les obligations au titre des prestations constituées de 4 991 millions (4 131 millions en 2002) pour les régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés.
- Comprend les avantages postérieurs au départ à la retraite liés à l'assurance maladie, à l'assurance soins dentaires et à l'assurance vie. Les taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé à l'égard du prochain exercice étaient de 8 % pour les soins médicaux et de 4,5 % pour les soins dentaires, diminuant à un taux final de 4,5 % en 2009. Ces taux servent à évaluer le coût prévu des prestations de retraite visées par les régimes de soins médicaux et d'assurance vie postérieurs au départ à la retraite. Une hausse de un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé aurait fait augmenter le coût des services rendus et les intérêts débiteurs de 21 millions de dollars et l'obligation, de 182 millions. Une baisse de un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé aurait fait diminuer le coût des services rendus et les intérêts débiteurs de 14 millions de dollars et l'obligation, de 143 millions.
- Pour la période de douze mois commençant le 1^{er} octobre et se terminant à la date d'évaluation, soit le 30 septembre.
- L'actif des régimes comprend 525 342 (818 597 en 2002) actions ordinaires de la Banque Royale du Canada ayant une juste valeur de 31 millions de dollars (43 millions en 2002). De plus, les dividendes totalisant 1,1 million de dollars (1 million en 2002) ont été reçus relativement aux actions ordinaires de la Banque Royale du Canada détenues dans l'actif des régimes au cours de l'exercice.
- La charge de retraite a été établie au moyen d'un taux d'actualisation présumé de 6,75 % (7,00 % en 2002; 7,00 % en 2001).

NOTE 18 Rémunération à base d'actions

Régime d'options sur actions

Nous avons deux régimes d'options sur actions, un pour certains de nos employés clés et un autre pour les administrateurs qui ne sont pas nos employés. Le 19 novembre 2002, le conseil d'administration a décidé de mettre fin de façon définitive aux octrois futurs d'options en vertu du régime d'options sur actions des administrateurs. En vertu des régimes offerts aux employés, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires à des prix qui ne doivent pas être inférieurs à ceux du marché le jour de l'octroi. Les options sont acquises sur une période de quatre ans pour les employés et peuvent être levées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

Pour les options octroyées avant le 31 octobre 2002, qui n'étaient pas assorties de droits à la plus-value des actions combinés, aucune charge de rémunération n'a été constatée puisque, à la date de l'octroi, le prix de levée des options n'était pas inférieur au cours du marché des actions sous-jacentes. Lorsque les options sont levées, le produit obtenu est crédité aux actions ordinaires.

Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les attributions d'options en vertu du régime d'options sur actions pour les employés étaient assorties de droits à la plus-value des actions combinés. Les droits à la plus-value des actions permettent aux participants d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que l'option correspondante. Ainsi, les participants reçoivent un paiement en espèces égal à la différence entre le cours de clôture des actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix d'exercice de l'option. Au cours du dernier trimestre de 2002 et au premier trimestre de 2003, certains participants de la haute direction ont renoncé volontairement à leurs droits à la plus-value des actions mais ont conservé les options correspondantes.

La charge de rémunération pour ces octrois, qui est amortie sur la période d'acquisition des options connexes, s'établissait à 34 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 (44 millions en 2002; 23 millions en 2001).

Options sur actions

	2003		2002		2001	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
En cours au début	28 479	39,54 \$	30 158	36,84 \$	25 880	33,61 \$
Options octroyées	1 985	58,03	4 215	49,12	7 949	44,46
Levées ou exercés – Actions ordinaires	(5 303)	34,48	(5 211)	32,07	(2 819)	28,77
– Droits à la plus-value des actions	(170)	37,35	(291)	34,01	(259)	33,55
Options annulées	(188)	47,55	(392)	38,37	(593)	37,82
En cours à la fin	24 803	42,06 \$	28 479	39,54 \$	30 158	36,84 \$
Options pouvant être levées à la fin	15 415	38,24 \$	14 050	36,07 \$	12 895	32,62 \$
Options pouvant être octroyées	14 309		16 105		20 289	

Fourchette des prix de levée

	Options en cours			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Durée de vie contractuelle restante moyenne	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
De 14,46 \$ à 15,68 \$	349	15,56 \$	2,9	349	15,56 \$
De 24,80 \$ à 28,25 \$	1 673	26,13	6,0	1 673	26,13
De 30,00 \$ à 39,64 \$	11 450	36,66	6,1	9 866	37,20
De 43,59 \$ à 49,36 \$	9 354	49,14	8,4	3 513	49,11
De 50,00 \$ à 59,35 \$	1 977	57,92	10,0	14	50,71
Total	24 803	42,06 \$	7,3	15 415	38,24 \$

Méthode de la juste valeur

Le chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », recommande l'utilisation de la méthode de la juste valeur pour la constatation d'une charge pour les attributions d'options. Elle permet l'utilisation d'autres méthodes, y compris celle fondée sur la valeur intrinsèque, à condition que les données pro forma relatives au bénéfice net et au bénéfice par action soient présentées selon la méthode de la juste valeur. Nous avons adopté prospectivement les recommandations du chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA* pour les nouvelles attributions octroyées

après le 1^{er} novembre 2002. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite relativement à ces attributions se chiffrait à 6 millions de dollars.

Nous avons présenté l'information pro forma requise comme si nous avions adopté les recommandations du chapitre 3870 en matière de constatation en 2003, en 2002 et en 2001 pour les attributions octroyées avant 2003, comme suit :

Bénéfice net et bénéfice par action pro forma

	2003	Tel que déclaré		2003	Données pro forma (1)	
		2002	2001		2002	2001
Bénéfice net	3 005 \$	2 762 \$	2 411 \$	2 970 \$	2 730 \$	2 375 \$
Bénéfice par action	4,44	3,96	3,55	4,39	3,91	3,49
Bénéfice dilué par action	4,39	3,93	3,52	4,35	3,89	3,47

(1) Selon la méthode d'évaluation fondée sur la juste valeur, la charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des options sur actions s'y rapportant. Par conséquent, les données pro forma obtenues au moyen de cette méthode ne sont peut-être pas représentatives des résultats futurs.

Pour établir les données pro forma présentées ci-dessus, la juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice 2003 a été estimée à la date de l'octroi au moyen d'un modèle d'établissement des prix des options fondé sur les hypothèses suivantes : i) un taux d'intérêt hors risque de 4,61 % (4,89 % en 2002; 5,86 % en 2001), ii) une durée de vie prévue de six ans pour les

options (six ans en 2002 et dix ans en 2001), iii) une volatilité prévue de 20 % (20 % en 2002; 24 % en 2001) et iv) des dividendes prévus de 2,95 % (2,9 % en 2002; 2,67 % en 2001). La juste valeur de chacune des options octroyées était de 11,60 \$ (10,02 \$ en 2002; 14,78 \$ en 2001).

Régimes d'actionariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir des actions au moyen de régimes d'épargne et d'actionariat RBC. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations déterminées pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous verserons 50 % de la cotisation de l'employé dans des actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 livres sterling par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 55 millions de dollars (49 millions en 2002; 47 millions en 2001) pour l'acquisition d'actions ordinaires. Au 31 octobre 2003, un total de 17 544 654 actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes.

Régimes d'achat d'actions différé et autres régimes

Nous offrons des régimes d'achat d'actions différé aux dirigeants ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés. En vertu de ces régimes, chacune de ces personnes peut choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de sa prime de rendement annuelle ou de ses jetons de présence sous forme d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les actions différées génèrent des dividendes sous forme d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces actions qu'au moment de prendre sa retraite, qu'en cas d'une invalidité permanente ou que lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des actions différées équivaut à la valeur marchande des actions ordinaires à la date de conversion. Au 31 octobre 2003, la valeur des actions différées s'établissait à 105 millions de dollars (73 millions en 2002; 52 millions en 2001). La plus-value des actions et les dividendes s'y rapportant comptabilisés dans les charges pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 relativement à ces régimes se sont établis à 16 millions de dollars (16 millions en 2002; 8 millions en 2001).

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés de RBC Marchés des Capitaux. En vertu de ce régime, un pourcentage de la prime de rendement annuelle de chacun de ces employés est reporté et génère des dividendes au même taux que celui des actions ordinaires. L'employé touchera la prime en trois montants égaux versés dans les 90 jours suivant la fin de chacun des trois exercices suivants. La valeur de la prime différée sera égale à la valeur initiale de la prime rajustée en fonction des dividendes et des variations de la valeur marchande des actions ordinaires à la date à laquelle la prime est versée. Au 31 octobre 2003, la valeur du régime de primes différées s'établissait à 215 millions de dollars (187 millions en 2002; 128 millions en 2001). La plus-value des actions et les dividendes s'y rapportant comptabilisés dans les charges pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 relativement à ce régime s'établissaient à 22 millions de dollars (20 millions en 2002; recouvrement de 5 millions en 2001).

Nous offrons des régimes d'achat d'actions différé à certains employés clés de RBC Investissements, comprenant diverses périodes d'acquisition allant jusqu'à une période maximale de cinq ans. En vertu de certains de ces régimes, les attributions peuvent être reçues sous forme d'actions ordinaires détenues en fiducie, ou sous forme d'actions différées. Le participant ne peut convertir ces actions qu'au moment de prendre sa retraite, qu'en cas d'une invalidité permanente ou que lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des actions différées équivaut à la valeur marchande des actions ordinaires à la date de conversion. Certains régimes attribuent des actions qui suivent de près la valeur des actions ordinaires comprenant un paiement intégral en espèces à la fin de la période maximale de cinq ans. Au 31 octobre 2003, la valeur des actions différées détenues en fiducie s'établissait à 58 millions

de dollars (34 millions en 2002; 14 millions en 2001). Au 31 octobre 2003, la valeur de ses diverses actions s'établissait à 26 millions de dollars (10 millions en 2002; 4 millions en 2001). La charge de rémunération à base d'actions comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 relativement à ces régimes s'établissait à 30 millions de dollars (32 millions en 2002; 16 millions en 2001).

Nous offrons un régime de participation différée aux bénéficiaires à certains employés clés. L'attribution des actions différées en fonction du rendement se compose de 50 % d'actions ordinaires et de 50 % d'actions au rendement, qui sont acquises après trois ans. Au moment de l'acquisition des actions, les actions différées en fonction du rendement peuvent être augmentées ou diminuées de 50 % selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui de 15 institutions financières nord-américaines. La valeur des actions ordinaires détenues au 31 octobre 2003 était de 102 millions de dollars (34 millions en 2002; néant en 2001). Une charge de rémunération de 33 millions de dollars (11 millions en 2002; néant en 2001) a été constatée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 relativement à cette attribution.

Nous offrons un régime de rémunération à moyen terme à certains hauts dirigeants. En vertu de ce régime, les attributions sont converties en actions équivalentes à des actions ordinaires. Les actions sont acquises en tranches égales sur une période de trois ans. Les actions ont une valeur équivalente à la valeur marchande des actions ordinaires à chaque date d'acquisition et sont payées en espèces ou en actions ordinaires, à notre gré. Au 31 octobre 2003, la valeur des actions s'établissait à 9 millions de dollars (16 millions en 2002; 21 millions en 2001). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 à l'égard de ce régime s'est établie à 5 millions de dollars (12 millions en 2002; 8 millions en 2001).

Dain Rauscher maintient un régime de rémunération différée non admissible pour les employés clés conformément à une entente appelée le régime d'accumulation de patrimoine. Ce régime permet aux employés admissibles d'effectuer des reports de leur revenu annuel et de répartir ces reports parmi un choix varié de fonds, y compris un régime d'achat d'actions RBC qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires. Certains reports peuvent aussi être admissibles à nos contributions équivalentes. Toutes les contributions équivalentes sont attribuées au régime d'achat d'actions RBC. La valeur des actions RBC détenues en vertu du régime au 31 octobre 2003 était de 111 millions de dollars (70 millions en 2002; 7 millions en 2001). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 relativement aux contributions équivalentes s'est chiffrée à 10 millions de dollars (12 millions en 2002; 7 millions en 2001).

Dans le cadre de l'acquisition de Dain Rauscher, certains employés clés de cette société se sont vu offrir des attributions de maintien en fonction d'une valeur totalisant 318 millions de dollars et devant être versées uniformément sur une période de service prévue de trois à quatre ans. Les paiements devant être versés aux participants du régime sont indexés à la valeur marchande des actions ordinaires à la date d'acquisition. Le passif en vertu de ce régime se chiffrait à 100 millions de dollars au 31 octobre 2003 (151 millions en 2002; 135 millions en 2001). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 relativement à ce régime s'est chiffrée à 95 millions de dollars (92 millions en 2002; 143 millions en 2001).

Pour les autres régimes à base d'actions, une charge de rémunération de 8 millions de dollars a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 (19 millions en 2002; 14 millions en 2001). La valeur des actions et des actions détenues en vertu de ces régimes au 31 octobre 2003 s'établissait à 13 millions de dollars (10 millions en 2002; 3 millions en 2001).

NOTE 19 Bénéfice par action

	2003	2002	2001
Bénéfice par action			
Bénéfice net	3 005 \$	2 762 \$	2 411 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(68)	(98)	(135)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 937 \$	2 664 \$	2 276 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	662 080	672 571	641 516
	4,44 \$	3,96 \$	3,55 \$
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 937 \$	2 664 \$	2 276 \$
Incidence des conversions présumées (1)	-	-	1
Bénéfice net ajusté en fonction de la dilution	2 937 \$	2 664 \$	2 277 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	662 080	672 571	641 516
Actions convertibles de catégories B et C (1)	-	14	363
Options sur actions (2)	6 936	5 535	5 337
Nombre moyen d'actions ordinaires, après dilution (en milliers)	669 016	678 120	647 216
	4,39 \$	3,93 \$	3,52 \$

- (1) Les actions convertibles comprennent les actions de catégories B et C émises par notre filiale en propriété exclusive, Royal Bank DS Holding Inc., lors de l'acquisition de Richardson Greenshields Limitée le 1^{er} novembre 1996. Les actions de catégorie B en circulation ont toutes été échangées contre des actions ordinaires de la Banque Royale du Canada en 2001 et les actions de catégorie C restantes ont été échangées contre des actions ordinaires le 9 novembre 2001. Le prix des actions de catégorie C a été établi en fonction de notre cours moyen du marché des actions ordinaires pour la période de 20 jours qui précède la date de l'échange. Au cours de l'exercice, nous n'avons échangé aucune action de catégorie B (aucune action en 2002; 36 527 actions en 2001) ni aucune action de catégorie C (1 846 897 actions en 2002; 77 956 actions en 2001) contre aucune action ordinaire (318 154 actions ordinaires en 2002; 13 621 actions en 2001).
- (2) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode du rachat d'actions. Cette méthode permet de calculer le nombre supplémentaire d'actions en présumant que les options sur actions en cours sont i) levées puis ii) diminuées du nombre présumé d'actions qui seraient rachetées au moyen du produit de l'émission et compte tenu du cours moyen du marché de nos actions ordinaires pour l'exercice. Le calcul du bénéfice dilué par action exclut un nombre moyen de 25 205 options en cours ayant un prix de levée de 59,35 \$ (9 761 options ayant un prix de levée de 53,76 \$ en 2002 et 7 862 options ayant un prix de levée de 50,72 \$ et 1 956 options ayant un prix de levée de 49,03 \$ en 2001), car le prix de levée de ces options excédait le cours moyen du marché de nos actions ordinaires.

NOTE 20 Garanties, engagements et éventualités**Garanties**

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons de nombreuses ententes qui peuvent comporter des éléments répondant à la définition de « garantie » aux termes de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 (NOC-14), intitulée « Informations à fournir sur les garanties ». En vertu de cette note, une garantie est un contrat (y compris un engagement d'indemnisation) qui peut éventuellement nous obliger à faire un paiement (soit sous forme d'espèces, d'instruments financiers, d'autres actifs, de l'émission de nos actions ou de la prestation de services) à une contrepartie par suite i) de la variation d'un taux d'intérêt, d'un taux de change, du cours d'un titre ou d'une marchandise, d'un indice ou d'un autre élément qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie, ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par un tiers ou iii) du défaut, par un tiers, de rembourser sa dette au moment où celle-ci devient exigible. Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximale en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou reçus en nantissement.

Le tableau qui suit résume les garanties importantes que nous avons accordées à des tiers :

Montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties

	2003
Facilités de garantie de liquidités	22 162 \$
Dérivés de crédit/options vendues (1)	15 470
Lettres de crédit de soutien financier/Garanties d'exécution	12 482
Rehaussements de crédit	6 791
Produits à valeur stable (1)	3 251
Prêts hypothécaires vendus avec garantie	520

- (1) Le montant théorique d'un contrat correspond approximativement au montant maximal potentiel des paiements futurs.

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des créances (programmes) administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée à l'échéance des facilités de garantie de liquidités peut atteindre un an. Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds aux programmes en cas de faillite ni pour acheter des actifs non productifs ou non remboursés. Aucune des facilités de garantie de liquidités que nous avons fournies n'a été utilisée.

Nos clients peuvent utiliser des dérivés de crédit ou des options vendues aux fins de spéculation ou de couverture. La définition de « garantie » fournie par la NOC-14 inclut les dérivés qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement à la contrepartie d'une garantie par suite de la variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie. Nous n'avons présenté que les montants liés à des opérations pour lesquelles il est probable, en fonction des renseignements dont nous disposons, que le client utilise le dérivé de crédit ou l'option vendue pour se protéger contre une variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif du client. Nous utilisons des dérivés de crédit qui constituent des ententes contractuelles de gré à gré visant la compensation d'un acheteur (une société ou une entité gouvernementale) dans le cas où ce dernier subirait une perte financière par suite d'un événement de crédit se rapportant à un engagement précis, comme une obligation ou un prêt. La durée à l'échéance de ces dérivés de crédit varie selon les contrats, et peut atteindre 15 ans. Nous utilisons également des options vendues, qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles nous accordons à l'acheteur (une société ou une entité gouvernementale) le droit, mais ne lui imposons pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Les options vendues qui répondent habituellement à la définition de « garantie » comprennent les contrats de change, les dérivés sur titres de participation et certains dérivés sur marchandises. La durée à l'échéance de ces options varie selon les contrats, et peut atteindre cinq ans.

Les lettres de crédit de soutien financier et les garanties d'exécution constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans. Notre politique en ce qui a trait aux biens donnés en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts.

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux structures d'accueil multicédantes que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où le rehaussement de crédit de tiers lié aux portefeuilles d'actifs ne serait pas assez élevé pour empêcher un défaut de paiement eu égard à un ou plusieurs de ces portefeuilles. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une cote de titre de grande qualité au moyen du rehaussement de crédit relatif à chaque opération. La durée de ces facilités de crédit s'établit entre un an et quatre ans.

Nous vendons des produits à valeur stable qui offrent une protection de la valeur comptable, principalement à des promoteurs de régimes de retraite régis en vertu de l'ERISA comme les régimes 401(k), les régimes 457, etc. La protection de la valeur comptable est fournie pour des portefeuilles de titres à revenu fixe à court ou à moyen terme de grande qualité et vise à couvrir toute insuffisance advenant le cas où les participants au régime retireraient des fonds alors que la valeur marchande est inférieure à la valeur comptable. Nous avons l'option de nous désister de ce contrat en tout temps.

NOTE 20 Garanties, engagements et éventualités (suite)

Aux termes de diverses ententes conclues avec des investisseurs, nous pouvons être tenus de racheter des prêts hypothécaires montés aux États-Unis et vendus à un investisseur si les prêts ne sont pas assurés pendant une durée excédant un an; nous pouvons aussi être tenus de rembourser toute prime reçue si les prêts hypothécaires font l'objet d'un remboursement anticipé ou d'un défaut de paiement dans les 120 jours qui suivent la vente. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des propriétés résidentielles.

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des ententes d'indemnisation (lesquelles comportent souvent des modalités standard) avec nos contreparties dans le cadre d'ententes telles que les contrats d'acquisition, de vente, de prestation de services et de location, ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces ententes d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de l'opération. Les modalités des ententes d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces ententes d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de telles ententes. Aucun montant n'a été constaté au bilan consolidé au titre de ces ententes d'indemnisation.

Instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit

Le principal objectif de ces engagements est de faire en sorte que le client puisse disposer de fonds au besoin. Notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens donnés en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts.

Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents émis par nous au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Dans les opérations ayant trait aux prêts de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le titulaire d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres.

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations de banque, de garanties ou de lettres de crédit.

Les montants non engagés représentent le crédit que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

Une facilité d'émission d'effets constitue une entente en vertu de laquelle un emprunteur peut émettre des titres de créance à court terme. Une facilité de prise ferme renouvelable est une facilité d'émission d'effets renouvelables qui peut être utilisée pour une période déterminée.

Instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit

	2003	2002
Lettres de crédit documentaire	2 014 \$	772 \$
Prêt de titres	17 520	23 967
Engagements de crédit		
Échéance initiale de un an ou moins	40 432	40 931
Échéance initiale supérieure à un an	28 182	34 115
Montants non engagés	59 801	45 978
Facilités d'émission d'effets/Facilités de prise ferme renouvelables	24	23
	147 973 \$	145 786 \$

Engagements en vertu de baux

Les engagements minimaux futurs relatifs à la location de locaux et de matériel en vertu de baux à long terme non résiliables de location-exploitation et de location-acquisition s'établissent de la façon indiquée ci-dessous pour les cinq prochains exercices et par la suite.

Engagements en vertu de baux

2004	388 \$
2005	355
2006	310
2007	260
2008	224
Par la suite	681
Total	2 218 \$

Litiges

Le 21 juin 2002, soit une semaine avant la date où elle devait verser à la Banque Royale du Canada un montant de 517 millions de dollars US (plus les intérêts courus) conformément aux conditions d'un swap sur rendement total inscrit au poste Autres actifs, Cooperative Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank B.A. (Rabobank) a intenté une poursuite contre nous devant un tribunal de l'État de New York en vue de faire annuler son obligation en

vertu du swap. Le 24 juin 2002, nous avons entamé des procédures contre Rabobank auprès de la Haute Cour de Londres, alléguant que Rabobank avait répudié son obligation en vertu du swap sur rendement total. À l'heure actuelle, les poursuites de New York et de Londres suivent leur cours.

En octobre 2003, nous avons touché un règlement d'une valeur estimative d'environ 195 millions de dollars US plus les intérêts, conformément aux termes d'une convention de règlement conclue avec Enron Corporation, le comité des créanciers d'Enron et Rabobank. Le règlement touché a réduit le montant dû par Rabobank à 322 millions de dollars US plus les intérêts, mais n'aura pas d'autre incidence sur le litige en cours avec Rabobank. La direction prévoit recouvrer la totalité du montant dû par Rabobank et, par conséquent, n'a pas inscrit une provision pour perte à cet égard.

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos pratiques ou mesures. Plusieurs de ces poursuites ont trait à des prêts et s'élèvent contre les dispositions prises par nous et nos filiales pour recouvrer des prêts en souffrance et exercer nos droits quant aux biens donnés en garantie de ces prêts. De l'avis de la direction, le montant global du passif éventuel s'y rapportant ne sera pas important.

Actifs donnés en garantie

Les détails des actifs donnés en garantie, y compris les montants qui ne peuvent être vendus ou redonnés en garantie par le créancier garanti, sont présentés ci-dessous :

Actifs donnés en garantie

	2003	2002
Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes :		
Gouvernements étrangers et banques centrales	1 220 \$	1 418 \$
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	1 055	1 075
Actifs donnés en garantie pour les opérations suivantes :		
Opérations sur produits dérivés	2 415	1 828
Emprunts et prêts de titres	29 489	20 840
Obligations relatives à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	23 735	21 109
Autres	2 575	3 389
Total	60 489 \$	49 659 \$

Nantissements

Au 31 octobre 2003, la valeur marchande approximative des nantissements acceptés pouvant être vendus ou redonnés en garantie par nous totalisait 63,1 milliards de dollars (55,9 milliards en 2002). Ces nantissements ont été obtenus en vertu de conventions de revente, d'emprunts et prêts de

titres et d'opérations sur produits dérivés. De ce montant, une tranche de 40,4 milliards de dollars (36,4 milliards en 2002) a été vendue ou redonnée en garantie, généralement à titre de nantissement relatif aux conventions de rachat ou pour couvrir des ventes à découvert.

NOTE 21 Produits dérivés

Les produits dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt, aux taux de change, aux cours des titres de participation, aux prix des marchandises ou aux indices.

Types de produits dérivés*Produits dérivés sur taux d'intérêt*

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur taux d'intérêt (contrats de garantie de taux) sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure, à un prix déterminé. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes faites sur mesure qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés ont des montants et des dates de règlement standard et sont négociés sur des Bourses réglementées.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats hors cote dans lesquels deux contreparties échangent des paiements d'intérêt en fonction des taux appliqués à un capital nominal.

Les options sur taux d'intérêt sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat) ou de vendre (option de vente), avant ou à une date donnée, un instrument financier sensible au taux d'intérêt d'un montant et d'un prix convenus, soit de recevoir un règlement en espèces correspondant à la valeur de ce droit. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit.

Produits dérivés de change

Les contrats de change à terme sont des engagements contractuels dans lesquels deux contreparties acceptent d'échanger une devise contre une autre à un prix déterminé, à une date future donnée. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes établies sur mesure et négociées hors cote entre les contreparties, tandis que les contrats à termes standardisés comportent des montants et des dates de règlement standard et sont négociés en Bourse.

Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements fixes dans une devise contre réception de paiements fixes dans une autre devise. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de montants en capital et en intérêts dans deux devises différentes.

Les options de change sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat) ou de vendre (option de vente), avant ou à une date donnée, une quantité prédéterminée d'une devise contre une autre à un taux convenu, soit de recevoir un règlement en espèces correspondant à la valeur de ce droit. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit.

Produits dérivés de crédit

Les produits dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les produits dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement lié à la perte de valeur de l'actif référencé. Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir d'une autre contrepartie des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur de l'actif référencé.

Produits dérivés sur actions

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur indice boursier sont des engagements contractuels visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date future précise. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes établies sur mesure et négociées hors cote entre les contreparties, tandis que les contrats à termes standardisés comportent des montants et des dates de règlement standard et sont négociés en Bourse.

Les swaps sur actions sont des contrats hors cote dans lesquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Les options sur actions sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat) ou de vendre (option de vente), avant ou à une date donnée, une quantité prédéterminée de titres liés à un indice boursier sous-jacent, un panier d'actions ou un titre donné à un prix convenu, soit de recevoir un règlement en espèces correspondant à la valeur de ce droit. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit.

Autres produits dérivés

Nous négocions également d'autres produits dérivés, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, dans les marchés hors cote et boursiers.

Produits dérivés détenus ou émis aux fins de négociation

La plupart de nos opérations liées aux produits dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste à coter des cours acheteur et vendeur à des participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques du marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits. Nous n'effectuons que très peu d'opérations sur produits dérivés avec effet de levier. Ces opérations sont assorties d'un multiplicateur qui, pour un changement donné dans les prix du marché, pourrait entraîner une modification de la juste valeur de l'opération très différente de celle qui aurait lieu pour un produit dérivé similaire en l'absence de ce multiplicateur.

Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de négociation

Nous utilisons également les produits dérivés pour la gestion de nos propres actifs et passifs, ce qui comprend des opérations de couverture et de placement.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour ajuster notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus. Les options sur taux d'intérêt achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons recours à des produits dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit et pour diversifier les risques dans notre portefeuille de prêts.

Certains produits dérivés sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. La comptabilité de couverture a pour objectif de réduire au minimum l'incidence d'importantes fluctuations imprévues des résultats et des flux de trésorerie imputables à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur marchande des actifs et des passifs, ainsi qu'entraîner la variabilité des flux de trésorerie. Quand un produit dérivé remplit adéquatement son rôle de couverture, les gains, les pertes, les revenus et les charges liés au produit dérivé compensent les gains, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert.

Nous pouvons également utiliser des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines stratégies commerciales lorsque ces opérations ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Nous n'avons couvert aucune opération prévue au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2003.

Adoption de la NOC-13

Nous avons adopté, de façon prospective, la note d'orientation concernant la comptabilité n° 13 (NOC-13), « Relations de couverture », le 1^{er} novembre 2002. Les produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation qui n'étaient pas admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de la NOC-13 le 1^{er} novembre 2002 ont été inscrits à leur juste valeur au bilan. Cela a augmenté l'actif de 428 millions de dollars et le passif de 395 millions. Le gain de transition de 33 millions de dollars qui en a découlé a été reporté et constaté au poste Revenu net d'intérêt, de la même manière que les éléments couverts initiaux.

Produits dérivés – capitaux nominaux

Les capitaux nominaux, qui sont présentés hors bilan, servent de point de référence pour le calcul des paiements et sont une mesure courante du volume des affaires. Les tableaux suivants indiquent les capitaux nominaux de nos produits dérivés selon l'échéance.

Capitaux nominaux des produits dérivés selon l'échéance (1)

	Durée jusqu'à l'échéance				2003		2002	
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (2)	Total	Négociation	Autres que de négociation	Négociation	Autres que de négociation
Contrats hors cote								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux	71 434 \$	3 381 \$	– \$	74 815 \$	71 845 \$	2 970 \$	194 537 \$	4 308 \$
Swaps	263 446	477 903	213 426	954 775	855 482	99 293	794 961	67 303
Options achetées	20 346	12 567	10 675	43 588	43 585	3	55 289	4
Options vendues	22 404	13 180	11 425	47 009	47 009	–	56 080	94
Contrats de change								
Contrats à terme	452 447	23 701	2 440	478 588	463 561	15 027	522 035	22 684
Swaps sur devises	1 266	4 250	5 289	10 805	10 805	–	9 907	–
Swaps simultanés de taux et de devises	17 704	45 165	33 183	96 052	91 990	4 062	71 050	3 098
Options achetées	72 446	2 139	13	74 598	74 391	207	56 160	44
Options vendues	76 487	2 896	–	79 383	79 383	–	61 209	627
Produits dérivés de crédit (3)	2 452	39 111	13 224	54 787	53 693	1 094	50 928	1 223
Autres contrats (4)	6 818	7 209	12 906	26 933	26 489	444	22 085	534
Contrats négociables en Bourse								
Contrats de taux d'intérêt								
Position acheteur	24 857	14 087	61	39 005	39 005	–	26 761	–
Position vendeur	28 216	5 793	175	34 184	33 878	306	36 500	293
Options achetées	56 711	10 798	–	67 509	67 311	198	640	779
Options vendues	28 253	2	–	28 255	28 057	198	2 059	311
Contrats de change								
Position acheteur	546	–	–	546	546	–	27	–
Position vendeur	670	–	–	670	670	–	321	–
Autres contrats (4)	22 382	3 874	–	26 256	26 256	–	18 811	–
	1 168 885 \$	666 056 \$	302 817 \$	2 137 758 \$	2 013 956 \$	123 802 \$	1 979 360 \$	101 302 \$

- (1) Au 1^{er} novembre 2002, certains bons de souscription et des engagements de prêts considérés comme des produits dérivés sont inscrits à leur juste valeur. Les capitaux nominaux de 1 096 millions ne sont pas inclus dans ces montants.
- (2) Comprend des contrats échéant dans plus de 10 ans d'une valeur nominale de 48 935 millions de dollars (37 322 millions en 2002). Le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 1 407 millions (1 291 millions en 2002).
- (3) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance.
- (4) Comprend les produits dérivés et les contrats sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation.

Risque de crédit lié aux produits dérivés

Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur du marché d'une ou de plusieurs opérations est positive pour nous. Cette valeur du marché est appelée coût de remplacement puisqu'elle représente ce qu'il nous en coûterait pour remplacer les opérations aux taux du marché en vigueur advenant un manquement.

Aux fins de la gestion du risque de crédit interne, le montant d'équivalent-crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés est défini comme la somme du coût de remplacement et d'une majoration qui correspond à un montant estimatif pour refléter la modification potentielle de la valeur du marché de l'opération jusqu'à l'échéance. Cette majoration est déterminée par des modèles statistiques qui projettent la volatilité prévue de la ou des variables sous-jacentes au produit dérivé, qu'il s'agisse du taux d'intérêt, du taux de change, du cours des actions ou du cours des marchandises. Le coût de remplacement et le montant de la majoration sont réévalués constamment au cours de la durée de chaque opération afin de s'assurer que l'on utilise des évaluations du risque de crédit appropriées. Le montant ajusté en fonction des risques est déterminé en appliquant les mesures courantes du risque de la contrepartie au montant d'équivalent-crédit.

La compensation est une technique que nous utilisons qui peut réduire notre risque de crédit découlant des produits dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. Les deux principales catégories de compensation sont la compensation par liquidation et la compensation des règlements. Aux termes de la clause de compensation par liquidation, en cas de manquement par la contrepartie, nous avons le droit de mettre fin à toutes les opérations visées par l'accord général à leur valeur du marché courante, puis de faire la somme des valeurs du marché en annulant les valeurs négatives par les valeurs positives pour obtenir un seul montant net à payer soit par la contrepartie, soit par nous. Dans la compensation des règlements, tous les paiements et encaissements dans la même monnaie qui doivent se faire le même jour entre les succursales font l'objet d'une compensation, qui

génère un paiement unique dans chaque monnaie, à payer soit par nous, soit par la contrepartie. Nous insistons beaucoup auprès des contreparties pour qu'elles concluent des accords généraux de compensation. Cependant, la mesure de notre risque de crédit découlant d'opérations sur les produits dérivés n'est pas réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, à moins qu'une analyse juridique appropriée ne vienne appuyer le caractère exécutoire de cette compensation, cette analyse étant documentée dans notre politique.

Toujours dans le but de gérer le risque de crédit découlant des produits dérivés, nous concluons des accords renfermant des clauses d'évaluation à la valeur du marché maximale avec certaines contreparties. En vertu de ces clauses, nous avons le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur du marché courante de sa position avec nous relativement aux produits dérivés. L'utilisation de garanties est une technique d'atténuation du risque de crédit importante pour la gestion du risque de crédit lié aux produits dérivés des banques et des maisons de courtage.

Nous gérons le risque de crédit lié aux produits dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système d'évaluation du crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces évaluations internes se rapprochent des cotes de crédit externes attribuées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les tableaux présentés ci-dessous indiquent le coût de remplacement, le montant d'équivalent-crédit et les montants ajustés en fonction des risques de nos produits dérivés à la fois avant et après l'incidence de la compensation. En 2003 et en 2002, nos pertes sur créances réelles découlant d'opérations sur les produits dérivés et le niveau des contrats douteux étaient négligeables.

Coût de remplacement des produits dérivés selon l'évaluation des risques et le type de contrepartie (1)

	Cote d'évaluation des risques (2)					Type de contrepartie (3)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou inférieur	Total	Banques	Gouvernements de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Au 31 octobre 2003									
Coût de remplacement positif brut (4)	15 591 \$	15 246 \$	3 587 \$	2 263 \$	36 687 \$	24 867 \$	3 279 \$	8 541 \$	36 687 \$
Incidence des accords généraux de compensation	(9 895)	(9 916)	(2 124)	(1 267)	(23 202)	(18 569)	–	(4 633)	(23 202)
Coût de remplacement (après les accords de compensation)	5 696 \$	5 330 \$	1 463 \$	996 \$	13 485 \$	6 298 \$	3 279 \$	3 908 \$	13 485 \$
Coût de remplacement (après les accords de compensation) – 2002	4 804 \$	3 800 \$	1 279 \$	707 \$	10 590 \$	5 084 \$	2 068 \$	3 438 \$	10 590 \$

- (1) Au 1^{er} novembre 2002, certains bons de souscriptions et engagements de prêts considérés comme des produits dérivés sont inscrits à leur juste valeur. Le coût de remplacement de 10 millions de dollars n'est pas inclus dans les montants figurant au tableau.
- (2) Les cotes d'évaluation des risques de crédit utilisées par la Banque pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de bonne qualité tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité insatisfaisante.
- (3) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière de suffisance du capital du surintendant des institutions financières Canada.
- (4) Représente la valeur totale de remplacement actuelle de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation. Les instruments négociables en Bourse sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens et sont exclus, car ils sont réputés ne présenter aucun risque de crédit supplémentaire. La juste valeur de ces instruments, au 31 octobre 2003, se chiffre à 82 millions de dollars (194 millions en 2002).

Risque de crédit lié aux produits dérivés (1)

	2003			2002		
	Coût de remplacement (2)	Montant d'équivalent-crédit (3)	Solde ajusté en fonction des risques (4)	Coût de remplacement (2)	Montant d'équivalent-crédit (3)	Solde ajusté en fonction des risques (4)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	51 \$	68 \$	19 \$	178 \$	299 \$	64 \$
Swaps	17 138	22 682	5 258	19 608	24 357	6 323
Options achetées	753	976	346	563	914	258
	17 942	23 726	5 623	20 349	25 570	6 645
Contrats de change						
Contrats à terme	10 201	15 148	4 137	6 802	13 049	3 685
Swaps	5 559	11 105	2 428	1 781	6 341	1 445
Options achetées	1 220	2 052	527	809	1 491	439
	16 980	28 305	7 092	9 392	20 881	5 569
Produits dérivés de crédit (5)	713	2 343	744	861	2 963	858
Autres contrats (6)	1 052	1 949	633	849	1 701	529
Produits dérivés avant les accords généraux de compensation	36 687	56 323	14 092	31 451	51 115	13 601
Incidence des accords généraux de compensation	(23 202)	(29 671)	(7 772)	(20 861)	(26 930)	(7 132)
Total des produits dérivés après les accords généraux de compensation	13 485 \$	26 652 \$	6 320 \$	10 590 \$	24 185 \$	6 469 \$

- (1) Au 1^{er} novembre 2002, certains bons de souscriptions et engagements de prêts considérés comme des produits dérivés sont inscrits à leur juste valeur. Le coût de remplacement de 10 millions de dollars n'est pas inclus dans les montants figurant au tableau.
- (2) Représente la valeur totale de remplacement actuelle de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation. Les instruments négociables en Bourse sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens et sont exclus, car ils sont réputés ne présenter aucun risque de crédit supplémentaire. La juste valeur de ces instruments au 31 octobre 2003 se chiffre à 82 millions de dollars (194 millions en 2002).
- (3) Comprend i) le total du coût de remplacement positif de tous les contrats en cours et ii) un montant représentant une évaluation du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le surintendant des institutions financières Canada.
- (4) Selon les lignes directrices émises par le surintendant des institutions financières Canada.
- (5) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance.
- (6) Comprend les produits dérivés et les contrats sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation.

NOTE 22 Concentrations du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit surviennent soit lorsqu'un certain nombre de clients exercent des activités similaires, soit lorsqu'ils sont situés dans le même secteur géographique ou qu'ils ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur

capacité de remplir leurs engagements contractuels. Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Les concentrations décrites ci-dessous sont dans les limites établies par la direction.

	2003							2002										
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan (1)	157 751 \$	73 %	30 861 \$	14 %	21 930 \$	10 %	4 139 \$	3 %	214 681 \$	158 055 \$	73 %	32 442 \$	15 %	18 917 \$	9 %	5 979 \$	3 %	215 343 \$
Instruments de crédit hors bilan (2)																		
Montants engagés et non engagés (3)	59 353 \$	46 %	41 949 \$	33 %	22 845 \$	18 %	4 268 \$	3 %	128 415 \$	60 397 \$	50 %	45 573 \$	38 %	13 863 \$	11 %	1 191 \$	1 %	121 024 \$
Autres Produits dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation (4), (5), (6)	18 449	50	14 791	40	3 704	10	156	-	37 100	23 266	61	10 723	28	4 235	11	148	-	38 372
	7 732 \$	21 %	10 081 \$	27 %	17 462 \$	48 %	1 412 \$	4 %	36 687 \$	7 734 \$	25 %	9 887 \$	31 %	12 232 \$	39 %	1 598 \$	5 %	31 451 \$
	85 534 \$	42 %	66 821 \$	33 %	44 011 \$	22 %	5 836 \$	3 %	202 202 \$	91 397 \$	46 %	66 183 \$	33 %	30 330 \$	15 %	2 937 \$	6 %	190 847 \$

- (1) Comprend les biens achetés en vertu de conventions de revente, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 38 % (38 % en 2002) et en Colombie-Britannique, 11 % (11 % en 2002). Aucun type d'industrie ne représente plus de 10 % du total des instruments de crédit au bilan.
- (2) Représente les instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit.
- (3) Les concentrations sectorielles les plus importantes au chapitre des engagements de crédit sont les institutions financières, 39 % (35 % en 2002), les gouvernements, 16 % (9 % en 2002), le secteur des mines et de l'énergie, 12 % (15 % en 2002), le transport, 6 % (8 % en 2002) et la fabrication, 3 % (8 % en 2002).
- (4) La plus forte concentration par type de contrepartie de ce risque de crédit se trouve dans les banques, soit 66 % (68 % en 2002).
- (5) Représente le coût total de remplacement actuel de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation. Les instruments négociables en Bourse sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens et sont exclus, car ils sont réputés ne présenter aucun risque de crédit supplémentaire. Au 31 octobre 2003, la juste valeur de ces instruments était de 82 millions de dollars (194 millions en 2002).
- (6) Au 1^{er} novembre 2002, certains bons de souscription et engagements de prêts présentés comme des produits dérivés étaient inscrits à leur juste valeur. Le coût de remplacement de 10 millions de dollars n'est pas inclus dans les montants de ce tableau.

NOTE 23 Juste valeur estimative des instruments financiers

La juste valeur estimative présentée ci-dessous a pour objet de déterminer approximativement à quels montants ces instruments financiers pourraient être échangés dans le cadre d'une opération courante entre des parties consentantes. Cependant, il n'y a pas de marché de négociation pour plusieurs de ces instruments financiers. Par conséquent, leur juste valeur est fondée sur des estimations établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation sur lesquelles influent fortement les hypothèses utilisées quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et

aux taux d'actualisation qui reflètent divers degrés de risque. Par conséquent, le montant global de la juste valeur ne saurait être interprété comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

La juste valeur estimative présentée ci-dessous ne reflète pas la valeur des actifs et des passifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels que les éléments inclus dans le poste Locaux et matériel.

Actifs et passifs financiers

	2003			2002		
	Valeur comptable	Juste valeur	Différence	Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Actifs financiers						
Liquidités	17 554 \$	17 554 \$	– \$	21 323 \$	21 323 \$	– \$
Valeurs mobilières	117 390	117 618	228	93 800	94 251	451
Biens achetés en vertu de conventions de revente	36 289	36 289	–	35 831	35 831	–
Prêts	170 394	172 259	1 865	169 258	171 546	2 288
Actif lié aux produits dérivés (1)	36 088	36 391	303	30 274	31 633	1 359
Autres actifs	17 579	17 579	–	17 736	17 736	–
Passifs financiers						
Dépôts	259 145	260 536	(1 391)	243 486	245 136	(1 650)
Acceptations	5 943	5 943	–	8 051	8 051	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	22 855	22 855	–	19 110	19 110	–
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	23 735	23 735	–	21 109	21 109	–
Passif lié aux produits dérivés (1)	38 053	38 240	(187)	32 205	33 042	(837)
Autres passifs	25 767	25 767	–	25 623	25 623	–
Déventures subordonnées	6 243	6 587	(344)	6 614	6 935	(321)

(1) Depuis le 1^{er} novembre 2002, certains bons de souscription et engagements de prêt sont également présentés à titre de produits dérivés et comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé.

Produits dérivés

	2003				2002	
	Juste valeur moyenne pour l'exercice (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Produits dérivés détenus ou émis aux fins de négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	124 \$	111 \$	47 \$	42 \$	178 \$	177 \$
Swaps	19 461	19 380	16 136	15 934	18 468	18 930
Options achetées	603	–	758	–	564	–
Options vendues	–	532	–	773	–	474
	20 188	20 023	16 941	16 749	19 210	19 581
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	8 843	8 967	9 965	10 540	6 568	6 260
Swaps sur devises	507	410	731	624	504	340
Swaps simultanés de taux et de devises	2 832	2 697	4 553	3 634	1 109	1 678
Options achetées	1 066	–	1 200	–	809	–
Options vendues	–	1 033	–	1 309	–	586
	13 248	13 107	16 449	16 107	8 990	8 864
Produits dérivés de crédit (2)	776	370	711	374	822	483
Autres contrats (3)	1 082	3 374	1 103	4 332	1 028	3 093
	35 294 \$	36 874 \$	35 204	37 562	30 050	32 021
Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux			4	20	–	49
Swaps			1 003	847	1 140	842
Options achetées			–	–	1	–
Options vendues			–	–	–	13
			1 007	867	1 141	904
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré			236	78	234	94
Swaps simultanés de taux et de devises			275	99	168	24
Options achetées			20	–	–	–
Options vendues			–	–	–	3
			531	177	402	121
Produits dérivés de crédit (2)			2	22	39	8
Autres contrats (3)			35	–	13	–
			1 575	1 066	1 595	1 033
Justes valeurs brutes totales avant la compensation			36 779	38 628	31 645	33 054
Incidence des accords généraux de compensation						
Avec l'intention de procéder au règlement, soit sur la base du solde net, soit simultanément (4)			(388)	(388)	(12)	(12)
Sans l'intention de procéder au règlement, ni sur la base du solde net, ni simultanément (5)			(22 814)	(22 814)	(20 849)	(20 849)
Total			13 577 \$	15 426 \$	10 784 \$	12 193 \$

(1) La juste valeur moyenne est calculée en fonction des soldes de fin de mois.

(2) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance.

(3) Comprend les produits dérivés et les contrats sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation. Au 1^{er} novembre 2002, certains bons de souscriptions et engagements de prêts sont également présentés comme des produits dérivés et sont inscrits à leur juste valeur au bilan consolidé.

(4) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et que nous avons l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément.

(5) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur, mais que nous n'avons pas l'intention de procéder au règlement des contrats ni sur la base du solde net, ni simultanément.

Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs des instruments financiers

Prêts La juste valeur du portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements repose sur l'évaluation du risque de taux d'intérêt et du risque de crédit. La juste valeur est calculée conformément à une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie qui utilise un taux d'actualisation basé sur les taux d'intérêt du marché actuellement exigés pour les nouveaux prêts ayant sensiblement les mêmes modalités et les mêmes périodes à courir jusqu'à l'échéance, ajustés pour tenir compte du facteur de risque de crédit, qui est révisé au moins tous les ans. La juste valeur du portefeuille des prêts aux clients est basée sur une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ajustée pour tenir compte principalement du risque lié aux paiements anticipés. Pour certains prêts à taux variables dont les taux sont fréquemment révisés et pour les prêts dont l'échéance n'est pas déterminée, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable.

Valeurs mobilières La juste valeur des valeurs mobilières est présentée à la note portant sur les valeurs mobilières des états financiers consolidés (note 5). Elle repose sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En l'absence de tels cours, la juste valeur estimative est déterminée à l'aide des cours du marché de valeurs mobilières semblables.

Dépôts La juste valeur des dépôts à taux fixe portant une échéance fixe est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché des dépôts ayant sensiblement les mêmes modalités et les mêmes périodes à courir jusqu'à l'échéance (ajustés pour tenir compte des remboursements anticipés, s'il y a lieu). La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée ou des dépôts à taux d'intérêt variable est présumée correspondre à leur valeur comptable.

Produits dérivés La juste valeur des produits dérivés est égale à leur valeur comptable, à l'exception des montants se rapportant aux produits dérivés désignés comme instruments de couverture et admissibles à la comptabilité de couverture. La juste valeur des produits dérivés est calculée selon différentes méthodes. Pour les instruments négociables en Bourse, la juste valeur est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Pour les instruments qui ne sont pas négociables en Bourse ou ceux dont le cours du marché n'est pas disponible, la juste valeur repose sur les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues, sur l'analyse de la valeur actualisée nette ou sur un autre modèle d'établissement des prix approprié, y compris, principalement, les données observables sur le marché.

Autres actifs et passifs La valeur comptable des Autres actifs et des Autres passifs correspond approximativement à leur juste valeur.

Débetures subordonnées La juste valeur des débetures subordonnées repose sur les cours du marché pour des émissions similaires ou sur les taux qui nous sont offerts actuellement pour les titres d'emprunt ayant la même période à courir jusqu'à l'échéance.

Instruments financiers évalués à la valeur comptable En raison de leur échéance à court terme, la juste valeur des liquidités, des biens achetés en vertu de conventions de revente, des engagements de clients en contrepartie d'acceptations, de nos engagements en contrepartie d'acceptations, des engagements afférents à des titres vendus à découvert et des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat est présumée correspondre approximativement à la valeur comptable.

NOTE 24

Événements postérieurs à la date du bilan

Les événements importants suivants ont eu lieu après le 31 octobre 2003 mais avant la publication de nos états financiers de l'exercice 2003.

Émission de débetures subordonnées

Le 3 novembre 2003, nous avons émis pour un montant d'environ 1 milliard de dollars de débetures subordonnées par l'entremise de notre programme canadien de billets à moyen terme.

Les débetures portent intérêt à un taux fixe de 5,45 % par année, versé semestriellement jusqu'au 4 novembre 2013, et au taux des acceptations bancaires de trois mois majoré de 1,00 %, versé trimestriellement par la suite jusqu'à l'échéance des billets le 4 novembre 2018.

Nous pouvons, à notre gré, sous réserve de l'approbation du surintendant des institutions financières Canada, racheter les débetures en totalité en tout temps, ou en partie de temps à autre, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours aux détenteurs inscrits. Si les débetures sont rachetées avant le 4 novembre 2013, le prix de rachat sera le montant le plus élevé entre le « prix de rendement Canada » et la valeur nominale. Les débetures sont rachetables le 4 novembre 2013 et par la suite, à la valeur nominale. Le « prix fixé de rendement Canada » est le prix qui procurera, entre la date de rachat et le 4 novembre 2013, un rendement égal à 14 points de base plus le rendement offert par une obligation du Canada non rachetable émise à la date de rachat et échéant le 4 novembre 2013.

Acquisition des activités canadiennes de Provident Life and Accident Insurance Company

Le 18 novembre 2003, RBC Assurances a annoncé l'acquisition des activités canadiennes de Provident Life and Accident Insurance Company (PLAIC), une filiale en propriété exclusive de UnumProvident Corporation. Dans le cadre de cette opération, RBC Assurances prendra en charge les obligations au titre des polices de PLAIC et pourrait investir jusqu'à 500 millions de dollars afin de finaliser l'acquisition.

La clôture de l'opération est attendue d'ici au mois de mars 2004, et est assujettie à l'approbation des organismes de réglementation canadiens.

Acquisition de Provident Financial Group Inc.

Le 21 novembre 2003, RBC Centura Banks, Inc. a acquis les activités de Provident Financial Group Inc. (Provident), société ayant son siège à Cincinnati, en Ohio. Les activités comprennent toutes les activités de Provident en Floride, qui se composent de 13 succursales servant des régions de l'ouest de la Floride. La contrepartie comprend un montant en espèces de 80 millions de dollars US et la prise en charge d'un passif corporel net évalué à environ 22 millions de dollars US. Ce montant représente une contrepartie totale excédentaire d'environ 102 millions de dollars US et sera réparti entre les actifs incorporels liés à des dépôts de base et l'écart d'acquisition, pour environ 14 millions de dollars US et 88 millions de dollars US, respectivement.

NOTE 25 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

Le tableau ci-dessous illustre notre exposition au risque de taux d'intérêt de la façon prescrite dans le chapitre 3860, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Les instruments financiers figurant au bilan et hors bilan sont présentés d'après leur date d'échéance ou de modification des taux, selon la date la plus rapprochée. En outre, les taux d'intérêt réels sont indiqués, s'il y a lieu. Les taux réels indiqués représentent les taux historiques pour les instruments à taux fixe comptabilisés au coût non amorti et les taux du marché courants pour les instruments à taux variable ou les instruments comptabilisés à la juste valeur.

Le tableau ci-dessous ne tient pas compte des hypothèses de la direction relativement aux événements futurs lorsque les dates d'échéance ou de modification des taux prévues diffèrent sensiblement de celles qui sont stipulées par contrat. Nous tenons compte de ces hypothèses dans la gestion de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Ces hypothèses comprennent la modification prévue des taux de certains prêts et dépôts et des instruments de négociation. La prise en compte de ces hypothèses dans le tableau consolidé relatif à la modification des taux ou des échéances au 31 octobre 2003 aurait une incidence sur l'écart sur moins de un an, lequel passerait de (59,1) milliards de dollars à (29,0) milliards [de (37,5) milliards à (3,7) milliards en 2002].

Valeur comptable en fonction des dates contractuelles de modification des taux ou des échéances, selon la date la plus rapprochée

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
Actif								
Liquidités	– \$	12 643 \$	2 003 \$	1 319 \$	217 \$	– \$	1 372 \$	17 554 \$
Taux d'intérêt réel		1,65 %	1,77 %	2,26 %	2,55 %	–		
Valeurs mobilières								
Compte de négociation	–	15 354	4 484	6 051	15 157	12 888	27 893	81 827
Taux d'intérêt réel		2,23 %	2,08 %	2,41 %	3,59 %	4,86 %		
Compte de placement et substitut de prêt	–	6 227	2 840	5 381	14 363	5 001	1 751	35 563
Taux d'intérêt réel		3,05 %	3,17 %	3,72 %	4,26 %	4,66 %		
Biens acquis en vertu de conventions de revente	–	35 646	320	323	–	–	–	36 289
Taux d'intérêt réel		2,36 %	2,94 %	2,80 %	–	–		
Prêts	46 443	35 961	6 371	9 782	64 769	7 378	(310)	170 394
Taux d'intérêt réel		2,36 %	4,87 %	5,20 %	5,55 %	6,03 %		
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	61 406	61 406
	46 443	105 831	16 018	22 856	94 506	25 267	92 112	403 033
Passif								
Dépôts	98 050	86 889	17 989	21 647	31 828	1 585	1 157	259 145
Taux d'intérêt réel		2,03 %	2,43 %	2,49 %	3,72 %	4,83 %		
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	1 919	493	318	6 790	6 655	6 680	22 855
Taux d'intérêt réel		2,36 %	2,40 %	3,03 %	3,46 %	4,99 %		
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	–	23 040	302	259	–	–	134	23 735
Taux d'intérêt réel		2,57 %	2,75 %	2,80 %	–	–		
Autres passifs	–	–	–	–	–	–	70 292	70 292
Débitures subordonnées	–	1 172	350	675	2 671	1 375	–	6 243
Taux d'intérêt réel		1,90 %	5,40 %	5,55 %	6,50 %	7,39 %		
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	–	–	–	–	–	2 300	88	2 388
Taux d'intérêt réel		–	–	–	–	6,68 %		
Capitaux propres	–	–	–	–	300	532	17 543	18 375
Taux d'intérêt réel		–	–	–	4,70 %	5,84 %		
	98 050	113 020	19 134	22 899	41 589	12 447	95 894	403 033
Écart au bilan	(51 607)	(7 189)	(3 116)	(43)	52 917	12 820	(3 782)	–
Instruments financiers hors bilan (1)								
Produits dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif								
Swaps – tranches à payer	–	(20 410)	(2 095)	(4 123)	(34 314)	(6 969)	–	(67 911)
Taux d'intérêt réel		4,71 %	4,88 %	5,06 %	4,52 %	5,29 %		
Swaps – tranches à recevoir	–	24 698	5 156	9 780	21 680	6 597	–	67 911
Taux d'intérêt réel		4,69 %	4,02 %	3,78 %	4,74 %	5,86 %		
Produits dérivés utilisés aux fins de négociation	–	(6 718)	(2 599)	(826)	8 677	14 225	(12 759)	–
Taux d'intérêt réel		2,76 %	2,75 %	2,78 %	3,60 %	4,97 %		
	–	(2 430)	462	4 831	(3 957)	13 853	(12 759)	–
Écart total	(51 607)\$	(9 619)\$	(2 654)\$	4 788 \$	48 960 \$	26 673 \$	(16 541)\$	– \$
Dollars canadiens	(24 709)	(7 433)	(1 860)	4 025	37 851	3 868	(11 705)	37
Devises	(26 898)	(2 186)	(794)	763	11 109	22 805	(4 836)	(37)
Écart total	(51 607)\$	(9 619)\$	(2 654)\$	4 788 \$	48 960 \$	26 673 \$	(16 541)\$	– \$
Dollars canadiens – 2002	(28 828)	9 104	3 614	112	30 953	4 475	(19 896)	(466)
Devises – 2002	(25 074)	781	265	2 545	5 029	9 404	7 516	466
Écart total – 2002	(53 902)\$	9 885 \$	3 879 \$	2 657 \$	35 982 \$	13 879 \$	(12 380)\$	– \$

(1) Représente le montant net du capital nominal.

NOTE 26 Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis

Ces états financiers consolidés ont été dressés conformément au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du surintendant des institutions financières Canada, les états financiers consolidés doivent être dressés selon les principes comptables

généralement reconnus du Canada. Comme l'exige la Securities and Exchange Commission des États-Unis, les différences importantes entre les PCGR du Canada et des États-Unis sont décrites ci-après.

Bilans consolidés condensés

	2003			2002		
	PCGR du Canada	Ajustements	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Ajustements	PCGR des États-Unis
Actif						
Liquidités	17 554 \$	(34)\$	17 520 \$	21 323 \$	(30)\$	21 293 \$
Valeurs mobilières						
Titres du compte de négociation	81 827	(813)	81 014	68 328	1 129	69 457
Titres du compte de placement	35 238	(35 238)	–	25 078	(25 078)	–
Titres de substitut de prêt	325	(325)	–	394	(394)	–
Titres destinés à la vente	–	35 783	35 783	–	25 896	25 896
Biens achetés en vertu de conventions de revente	36 289	–	36 289	35 831	–	35 831
Prêts	170 394	98	170 492	169 258	62	169 320
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 943	–	5 943	8 051	–	8 051
Montants se rapportant aux produits dérivés	35 612	1 028	36 640	30 258	992	31 250
Locaux et matériel	1 670	(15)	1 655	1 653	(14)	1 639
Écart d'acquisition	4 587	46	4 633	5 004	36	5 040
Autres actifs incorporels	580	–	580	665	–	665
Montants à recouvrer au titre de la réassurance	–	3 321	3 321	–	1 946	1 946
Actif lié aux comptes distincts	–	224	224	–	68	68
Autres actifs	13 014	5 483	18 497	11 113	431	11 544
	403 033 \$	9 558 \$	412 591 \$	376 956 \$	5 044 \$	382 000 \$
Passif et capitaux propres						
Dépôts	259 145 \$	1 373 \$	260 518 \$	243 486 \$	1 554 \$	245 040 \$
Autres						
Acceptations	5 943	–	5 943	8 051	–	8 051
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	22 855	(112)	22 743	19 110	(1 120)	17 990
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	23 735	–	23 735	21 109	–	21 109
Montants se rapportant aux produits dérivés	37 775	652	38 427	32 137	600	32 737
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	5 256	3 374	8 630	2 825	1 922	4 747
Passif lié aux comptes distincts	–	224	224	–	68	68
Autres passifs	21 318	4 881	26 199	23 372	1 702	25 074
Déventures subordonnées	6 243	338	6 581	6 614	346	6 960
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 388	(914)	1 474	1 469	–	1 469
Capitaux propres	18 375	(258)	18 117	18 783	(28)	18 755
	403 033 \$	9 558 \$	412 591 \$	376 956 \$	5 044 \$	382 000 \$

États consolidés des résultats condensés

	2003	2002	2001
Bénéfice net, selon les PCGR du Canada	3 005 \$	2 762 \$	2 411 \$
Ajustments :			
Revenu net d'intérêt			
Produits dérivés et opérations de couverture (2)	23	(6)	(20)
Entités à détenteurs de droits variables (9)	(15)	–	–
Autres (11)	(2)	(1)	–
Revenus autres que d'intérêt			
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés (1)	(311)	(133)	(129)
Produits dérivés et opérations de couverture (2)	5	97	18
Reclassement des titres (5)	(12)	–	–
Entités à détenteurs de droits variables (9)	1	–	–
Autres (11)	(160)	(152)	(140)
Provision pour pertes sur créances (5)	6	–	–
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (1)	292	205	191
Frais autres que d'intérêt			
Droits à la plus-value des actions (3)	16	17	–
Charges liées aux activités d'assurance (1)	35	37	–
Autres (11)	122	122	114
Impôts sur les bénéfices et variation nette des impôts sur les bénéfices découlant des éléments ci-dessus (7)	17	(50)	(10)
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales (9)	14	–	–
Bénéfice net, selon les PCGR des États-Unis	3 036 \$	2 898 \$	2 435 \$
Bénéfice par action	4,48 \$	4,16 \$	3,58 \$
Bénéfice dilué par action	4,43 \$	4,12 \$	3,55 \$

- (1) **Comptabilisation des activités d'assurance**
Il existe des différences entre les PCGR des États-Unis et du Canada en ce qui concerne les primes d'assurance vie, la comptabilisation des placements, les coûts d'acquisition et les sinistres et les obligations au titre des indemnités. Ces différences entraînent des écarts temporaires dans la constatation des revenus et des charges. Le traitement comptable utilisé pour les montants à recouvrer au titre de la réassurance, pour les actifs et passifs liés aux comptes distincts, ainsi que pour les autres actifs et autres passifs diffère lui aussi entre les PCGR des États-Unis et ceux du Canada. En vertu des PCGR des États-Unis, l'évaluation des sinistres et des obligations au titre des indemnités d'assurance est fondée sur plusieurs normes comptables publiées par le Financial Accounting Standards Board; selon les PCGR du Canada, toutefois, cette évaluation est basée sur les normes actuarielles prescrites par l'Institut canadien des actuaires. En vertu des PCGR des États-Unis, les montants à recouvrer au titre de la réassurance relativement aux contrats cédés sont présentés à leur montant brut dans un poste d'actif distinct au bilan; par contre, selon les PCGR du Canada, ils sont portés en déduction des sinistres et des obligations au titre des indemnités d'assurance. Selon les PCGR des États-Unis, les actifs et passifs liés aux comptes distincts sont présentés dans des postes du bilan consolidé; cependant, en vertu des PCGR du Canada, ils ne sont pas inclus dans les états consolidés. L'application des PCGR des États-Unis aurait augmenté de 12 millions de dollars le bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 et aurait entraîné une augmentation de 3 645 millions des autres actifs, une augmentation de 3 541 millions des autres passifs et une augmentation de 104 millions des capitaux propres au 31 octobre 2003.
- (2) **Produits dérivés et opérations de couverture**
Selon les PCGR des États-Unis, tous les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. La variation de la juste valeur des produits dérivés est comptabilisée dans le bénéfice net ou, si le produit dérivé est désigné comme couverture des flux de trésorerie et qu'il s'avère efficace à ce titre, parmi les autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Pour ce qui est des produits dérivés désignés comme couvertures de la juste valeur, la variation inscrite au bénéfice net est généralement compensée par la variation de la juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque visé par la couverture. Les changements comptabilisés parmi les autres éléments du résultat global sont subséquemment amortis dans le bénéfice net afin de compenser l'incidence de la variabilité des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie de l'élément couvert. Selon les PCGR du Canada, les produits dérivés utilisés aux fins de vente et de négociation, de même que les produits dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, la variation de la juste valeur étant constatée dans le bénéfice net. Les produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation qui n'étaient pas admissibles à la comptabilité de couverture au moment de l'adoption de la NOC-13 ont été inscrits à leur juste valeur et les gains ou pertes de transition ont été portés aux résultats de la même manière que les éléments couverts initiaux. Lorsque les produits dérivés ont été désignés comme couvertures des flux de trésorerie et qu'ils s'avèrent efficaces à ce titre, un revenu ou une charge est constaté sur la durée des actifs ou passifs couverts, à titre d'ajustement aux revenus d'intérêt ou aux frais d'intérêt. L'application des PCGR des États-Unis à la comptabilisation des produits dérivés et des opérations de couverture aurait augmenté de 18 millions de dollars le bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 et aurait entraîné une augmentation de 34 millions des valeurs mobilières, une augmentation de 51 millions des prêts, une augmentation de 792 millions des autres actifs, une augmentation de 76 millions des dépôts, une augmentation de 460 millions des autres actifs, une augmentation de 338 millions des débetures subordonnées, une diminution de 34 millions des liquidités et une diminution de 31 millions des capitaux propres au 31 octobre 2003.
- (3) **Droits à la plus-value des actions**
Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les options octroyées en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés étaient assorties de droits à la plus-value des actions combinées. Un participant pouvait choisir d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que de lever l'option correspondante. Le cas échéant, le participant recevait un montant en espèces égal à l'écart entre le cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix de levée de l'option. Conformément aux PCGR des États-Unis relatifs à ce type de régime, la charge de rémunération doit être mesurée au moyen d'estimations fondées sur les données historiques relatives aux participants ayant choisi d'exercer les droits à la plus-value des actions plutôt que de lever les options correspondantes. Toutefois, selon les PCGR du Canada, un tel régime donne lieu à un passif, et la charge de rémunération doit être mesurée en prenant pour hypothèse que tous les participants exerceront leurs droits à la plus-value des actions. L'application des PCGR des États-Unis à la comptabilisation de la charge de rémunération aurait augmenté de 11 millions de dollars le bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 et aurait entraîné une augmentation de 19 millions des capitaux propres, une diminution des autres actifs de 11 millions et une diminution des autres passifs de 30 millions au 31 octobre 2003.
- (4) **Obligation additionnelle au titre des prestations constituées**
Pour ce qui est des régimes de retraite à prestations déterminées, les PCGR des États-Unis exigent que l'excédent de la tranche non capitalisée de l'obligation au titre des prestations constituées sur le coût des prestations au titre des services passés non constaté soit inscrit parmi les autres éléments du résultat global. L'application des PCGR des États-Unis à la comptabilisation de l'obligation additionnelle au titre des prestations constituées aurait augmenté les autres actifs de 280 millions de dollars et les autres passifs de 770 millions, et aurait entraîné une diminution des capitaux propres de 490 millions au 31 octobre 2003.
- (5) **Reclassement de valeurs mobilières**
En vertu des PCGR des États-Unis, les valeurs mobilières sont classées en tant que titres du compte de négociation (constatés à leur juste valeur estimative) ou titres destinés à la vente (constatés à leur juste valeur estimative). Les gains et pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente, en excluant les impôts connexes, sont comptabilisés parmi les autres éléments du résultat global, dans les capitaux propres, sauf lorsque la variation de la valeur marchande est efficacement couverte par des produits dérivés. Ces gains ou ces pertes non réalisés ayant fait l'objet d'une couverture sont constatés dans les revenus nets où ils sont généralement contrebalancés par les variations de la juste valeur des produits dérivés connexes. Les réductions de valeur effectuées pour refléter une moins-value durable des titres destinés à la vente sont incluses dans les revenus autres que d'intérêt. Selon les PCGR du Canada, les valeurs mobilières sont classées en tant que titres du compte de négociation (constatés à leur juste valeur estimative), titres du compte de placement (constatés au coût non amorti), ou titres de substitut de prêt. Les réductions de valeur effectuées pour refléter une moins-value durable des titres du compte de placement sont incluses dans les revenus autres que d'intérêt. Les titres de substitut de prêt sont comptabilisés selon le traitement comptable réservé aux prêts et, si nécessaire, sont réduits d'une provision pour pertes sur créances. L'application des PCGR des États-Unis au reclassement des valeurs mobilières aurait diminué de 4 millions de dollars le bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 et aurait entraîné l'augmentation des valeurs mobilières de 182 millions, l'augmentation des capitaux propres de 116 millions et la diminution des autres actifs de 66 millions au 31 octobre 2003.
- (6) **Comptabilisation à la date de transaction**
En vertu des PCGR des États-Unis, la méthode de la comptabilisation des valeurs mobilières à la date de transaction est utilisée à la fois dans le bilan consolidé et dans l'état consolidé des résultats. Conformément aux PCGR du Canada, les valeurs mobilières sont comptabilisées à la date de règlement dans le bilan consolidé, et à la date de transaction dans l'état consolidé des résultats. L'application de la comptabilisation des valeurs mobilières à la date de transaction à notre bilan consolidé aurait entraîné une augmentation des autres actifs de 1 639 millions de dollars, une augmentation des autres passifs de 469 millions et une diminution des valeurs mobilières de 1 170 millions au 31 octobre 2003.
- (7) **Impôts sur les bénéfices**
Selon les PCGR des États-Unis, l'incidence de la variation du taux d'imposition sur les impôts reportés est constatée une fois que le nouveau taux d'imposition a été promulgué. Selon les PCGR du Canada, cette incidence est constatée lorsque le nouveau taux d'imposition est pratiquement en vigueur. Les réductions du taux d'imposition des sociétés annoncées au cours de l'année civile 2000, et alors considérées comme pratiquement en vigueur, ont été promulguées en 2001.
- (8) **Garanties**
En vertu des PCGR des États-Unis, le passif initial au titre des obligations prises en charge dans le cadre de garanties établies ou modifiées après le 31 décembre 2002 est constaté au bilan à la juste valeur. L'application des PCGR des États-Unis à la comptabilisation des garanties aurait entraîné une augmentation des autres actifs et des autres passifs de 38 millions de dollars au 31 octobre 2003.
- (9) **Entités à détenteurs de droits variables**
Conformément au FIN 46, *Consolidation of Variable Interest Entities*, nous consolidons, en vertu des PCGR des États-Unis, les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) créées après le 31 janvier 2003 lorsque nous en sommes le principal bénéficiaire. Les EDDV sont des entités dans lesquelles les investisseurs en instruments de capitaux propres ne détiennent pas une participation financière majoritaire ou dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités sans le soutien financier subordonné supplémentaire d'autres parties. Le principal bénéficiaire est la partie qui obtient la majorité des rendements résiduels et/ou assume la majorité des risques de pertes découlant des activités de l'EDDV. En vertu des PCGR du Canada, en attendant l'adoption de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables », nous consolidons ces entités si nous en avons le contrôle pour ce qui est des avantages économiques et si nous assumons les risques qui s'y rattachent. L'application des PCGR des États-Unis à la comptabilisation des EDDV aurait entraîné l'augmentation des prêts de 47 millions de dollars, l'augmentation des dépôts de 938 millions et l'augmentation des autres passifs de 12 millions, et la diminution des autres actifs de 11 millions et la diminution de la participation sans contrôle dans des filiales de 914 millions au 31 octobre 2003.
- (10) **Garanties autres qu'en espèces**
En vertu des PCGR des États-Unis, les garanties autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêts de titres sont comptabilisées au bilan consolidé avec une obligation correspondante de retour si nous disposons de la capacité de les revendre ou de les vendre à nouveau. Ceci entraînerait une augmentation des autres actifs et des autres passifs de 3 877 millions au 31 octobre 2003.
- (11) **Autres**
Les autres différences entre les PCGR des États-Unis et du Canada ont trait au droit de compensation, à la comptabilisation des contreparties et à d'autres éléments relativement peu importants. En vertu des PCGR du Canada, les placements dans des contreparties sont constatés selon la méthode de la consolidation proportionnelle, alors que conformément aux PCGR des États-Unis, ils sont comptabilisés à la valeur de consolidation. La comptabilisation de ces placements selon les PCGR des États-Unis n'aurait pas eu d'incidence sur le bénéfice net. L'incidence nette des autres éléments se traduirait par une diminution du bénéfice net de 6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 et par une augmentation des valeurs mobilières de 361 millions, une augmentation des dépôts de 359 millions, une augmentation des capitaux propres de 24 millions, une diminution des autres actifs de 96 millions et une diminution des autres passifs de 118 millions au 31 octobre 2003.

Information supplémentaire

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Actif											
Liquidités	17 554 \$	21 323 \$	17 535 \$	16 408 \$	23 042 \$	16 395 \$	21 392 \$	23 567 \$	17 710 \$	16 449 \$	10 874 \$
Valeurs mobilières	117 390	93 800	80 507	60 208	50 559	41 399	33 037	43 490	32 705	27 695	24 011
Conventions de revente	36 289	35 831	35 870	18 303	20 272	19 907	18 642	11 446	4 591	5 259	5 304
Prêts											
Prêts hypothécaires résidentiels	78 817	72 840	67 442	62 984	59 242	57 069	53 369	48 120	45 131	44 109	43 781
Prêts aux particuliers	34 003	31 956	32 511	28 019	25 255	22 761	20 864	18 440	16 923	16 508	16 487
Prêts sur cartes de crédit	4 816	4 914	4 283	4 666	2 666	1 945	2 324	3 522	3 435	3 321	3 090
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	54 813	61 751	67 152	60 546	57 676	65 598	62 837	56 138	51 500	48 748	52 062
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(2 055)	(2 203)	(2 278)	(1 871)	(1 884)	(2 026)	(1 769)	(1 875)	(2 003)	(2 559)	(4 255)
	170 394	169 258	169 110	154 344	142 955	145 347	137 625	124 345	114 986	110 127	111 165
Autres											
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 943	8 051	9 923	11 628	9 257	10 620	10 561	7 423	6 300	6 205	6 302
Montants se rapportant aux produits dérivés (1)	35 612	30 258	27 240	19 155	15 151	30 413	14 776	12 994	12 378	-	-
Locaux et matériel	1 670	1 653	1 602	1 249	1 320	1 872	1 696	1 785	1 870	1 975	2 057
Écart d'acquisition	4 587	5 004	4 919	648	611	551	607	335	333	365	447
Autres actifs incorporels	580	665	619	208	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	13 014	11 113	11 935	7 589	7 483	7 895	6 438	6 113	5 157	5 004	4 781
	61 406	56 744	56 238	40 477	33 822	51 351	34 078	28 650	26 038	13 549	13 587
	403 033 \$	376 956 \$	359 260 \$	289 740 \$	270 650 \$	274 399 \$	244 774 \$	231 498 \$	196 030 \$	173 079 \$	164 941 \$
Passif et capitaux propres											
Dépôts											
Particuliers	106 709 \$	101 892 \$	101 381 \$	89 632 \$	87 359 \$	85 910 \$	86 106 \$	90 774 \$	89 929 \$	85 214 \$	84 696 \$
Entreprises et gouvernements	129 860	119 591	107 141	93 618	86 223	76 107	64 368	47 799	39 900	36 422	33 781
Banques	22 576	22 003	24 925	19 646	14 315	17 988	22 755	23 244	13 662	14 179	11 922
	259 145	243 486	233 447	202 896	187 897	180 005	173 229	161 817	143 491	135 815	130 399
Autres											
Acceptations	5 943	8 051	9 923	11 628	9 257	10 620	10 561	7 423	6 300	6 205	6 302
Titres vendus à découvert	22 855	19 110	16 443	13 419	17 885	14 404	11 152	8 331	7 128	5 569	5 362
Conventions de rachat	23 735	21 109	20 864	9 005	9 396	11 264	9 458	16 526	4 090	5 341	2 533
Montants se rapportant aux produits dérivés (1)	37 775	32 137	28 646	18 574	15 219	29 370	14 732	13 449	12 384	-	-
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (2)	5 256	2 825	2 589	144	113	427	107	91	-	-	-
Autres passifs	21 318	23 372	21 191	14 005	13 569	11 831	10 387	10 737	9 970	7 986	8 919
	116 882	106 604	99 656	66 775	65 439	77 916	56 397	56 557	39 872	25 101	23 116
Débitures subordonnées	6 243	6 614	6 513	5 825	4 596	4 087	4 227	3 602	3 528	3 481	3 410
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 388	1 469	1 479	703	103	499	531	108	107	93	86
Capitaux propres											
Capital-actions											
Actions privilégiées	832	1 545	2 024	2 037	2 009	2 144	1 784	1 752	1 990	2 266	2 248
Actions ordinaires	7 018	6 979	6 940	3 076	3 065	2 925	2 907	2 876	2 910	2 910	2 910
Capital d'apport additionnel	85	78	33	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfices non répartis	10 440	10 181	9 168	8 428	7 541	6 823	5 699	4 786	4 132	3 413	2 772
	18 375	18 783	18 165	13 541	12 615	11 892	10 390	9 414	9 032	8 589	7 930
	403 033 \$	376 956 \$	359 260 \$	289 740 \$	270 650 \$	274 399 \$	244 774 \$	231 498 \$	196 030 \$	173 079 \$	164 941 \$

(1) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1995 n'ont pas été retraités pour tenir compte de la présentation, sur une base brute, des montants se rapportant aux produits dérivés.

(2) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités pour tenir compte de la nouvelle présentation des soldes se rapportant aux activités d'assurance.

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Revenu d'intérêt											
Prêts	10 150 \$	10 463 \$	12 032 \$	11 538 \$	10 394 \$	10 474 \$	9 354 \$	9 490 \$	9 820 \$	8 693 \$	8 156 \$
Valeurs mobilières (1)	2 740	2 852	3 075	2 585	2 143	1 878	2 147	2 445	2 179	1 654	1 320
Biens achetés en vertu de conventions de revente	787	651	1 163	1 078	893	1 169	568	366	237	206	91
Dépôts à des banques	376	483	831	824	726	750	983	891	792	454	296
	14 053	14 449	17 101	16 025	14 156	14 271	13 052	13 192	13 028	11 007	9 863
Frais d'intérêt											
Dépôts	5 452	5 709	8 712	9 057	7 636	7 732	6 548	7 115	7 362	5 477	4 995
Autres passifs	1 583	1 399	1 668	1 429	1 161	1 172	1 139	1 126	792	761	567
Débitures subordonnées	376	406	410	344	286	339	384	322	335	290	263
	7 411	7 514	10 790	10 830	9 083	9 243	8 071	8 563	8 489	6 528	5 825
Revenu net d'intérêt	6 642	6 935	6 311	5 195	5 073	5 028	4 981	4 629	4 539	4 479	4 038
Revenus autres que d'intérêt											
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés (1)	2 356	2 043	1 824	973	737	578	452	337	-	-	-
Frais de courtage	2 009	1 766	1 820	1 540	1 106	748	606	368	362	345	414
Commissions de gestion de placements et de services de garde (1)	1 143	1 177	1 094	857	649	602	401	317	286	278	101
Revenus tirés des activités de négociation	1 108	1 223	1 045	938	625	549	756	491	291	364	270
Frais bancaires sur les dépôts et les paiements	1 078	1 041	887	756	688	664	690	701	681	661	649
Revenus tirés des fonds communs de placement	673	723	692	624	556	537	354	241	190	202	64
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	671	643	478	600	403	369	416	273	143	203	186
Revenus sur cartes	518	496	458	420	362	305	332	282	278	258	203
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation (1)	279	276	303	299	243	218	211	165	140	134	107
Revenus tirés des activités d'assurance (1)	-	-	-	-	-	-	-	-	104	100	61
Commissions de crédit	227	223	237	212	189	183	169	153	156	156	152
Revenus tirés des prêts hypothécaires	198	222	206	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenus tirés de la titrisation	165	174	123	115	222	218	-	-	-	-	-
Gain (perte) à la vente de titres du compte de placement (1)	31	(111)	(130)	(16)	27	342	35	105	17	49	169
Gains tirés de désinvestissements	-	-	445	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres (1)	320	424	283	185	250	146	222	115	90	113	75
	10 776	10 320	9 765	7 503	6 057	5 459	4 644	3 548	2 738	2 863	2 451
Total des revenus	17 418	17 255	16 076	12 698	11 130	10 487	9 625	8 177	7 277	7 342	6 489
Provision pour pertes sur créances	721	1 065	1 119	691	760	575	380	440	580	820	1 750
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (1)	1 696	1 535	1 344	687	530	438	346	266	-	-	-
Frais autres que d'intérêt											
Ressources humaines	6 448	6 315	5 723	4 651	4 013	3 594	3 365	2 851	2 563	2 675	2 386
Frais d'occupation	775	796	724	570	564	508	559	507	473	500	593
Matériel	834	820	771	665	677	585	605	492	506	460	473
Communications	757	801	686	695	699	665	587	523	461	450	377
Honoraires	466	419	412	267	298	262	228	165	147	113	86
Impartition de services de traitement	292	306	303	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement de l'écart d'acquisition	-	-	248	76	66	62	59	38	38	48	35
Amortissement des autres actifs incorporels	71	72	36	11	-	-	-	-	-	-	-
Autres	766	891	852	646	743	723	650	536	469	415	465
	10 409	10 420	9 755	7 581	7 060	6 399	6 053	5 112	4 657	4 661	4 415
Bénéfice net avant impôts	4 592	4 235	3 858	3 739	2 780	3 075	2 846	2 359	2 040	1 861	324
Charge d'impôts	1 460	1 365	1 340	1 445	1 015	1 175	1 090	880	755	655	(5)
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	3 132	2 870	2 518	2 294	1 765	1 900	1 756	1 479	1 285	1 206	329
Part des actionnaires sans contrôle	127	108	107	20	8	76	77	49	23	37	29
Bénéfice net	3 005 \$	2 762 \$	2 411 \$	2 274 \$	1 757 \$	1 824 \$	1 679 \$	1 430 \$	1 262 \$	1 169 \$	300 \$
Dividendes sur actions privilégiées	68	98	135	134	157	145	131	144	164	168	154
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 937 \$	2 664 \$	2 276 \$	2 140 \$	1 600 \$	1 679 \$	1 548 \$	1 286 \$	1 098 \$	1 001 \$	146 \$
Bénéfice par action											
De base	4,44 \$	3,96 \$	3,55 \$	3,53 \$	2,55 \$	2,72 \$	2,50 \$	2,05 \$	1,75 \$	1,60 \$	0,23 \$
Dilué	4,39	3,93	3,52	3,51	2,53	2,67	2,46	2,05	1,75	1,60	0,23
Dividendes par action	1,72 \$	1,52 \$	1,38 \$	1,14 \$	0,94 \$	0,88 \$	0,76 \$	0,67 \$	0,59 \$	0,58 \$	0,58 \$

(1) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1996 n'ont pas été retraités afin de les rendre conformes à la présentation révisée des résultats des activités d'assurance.

État consolidé de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Actions privilégiées											
Solde au début	1 545 \$	2 024 \$	2 037 \$	2 009 \$	2 144 \$	1 784 \$	1 752 \$	1 990 \$	2 266 \$	2 248 \$	1 594 \$
Émises	–	–	250	–	296	300	–	–	–	–	612
Rachetées aux fins d'annulation	(645)	(468)	(300)	–	(400)	–	–	(237)	(272)	–	–
Gain ou perte de change	(68)	(11)	37	28	(31)	60	32	(1)	(4)	18	42
Solde à la fin	832	1 545	2 024	2 037	2 009	2 144	1 784	1 752	1 990	2 266	2 248
Actions ordinaires											
Solde au début	6 979	6 940	3 076	3 065	2 925	2 907	2 876	2 910	2 910	2 910	2 910
Émises	193	191	3 976	109	192	18	69	–	–	–	–
Achetées aux fins d'annulation	(154)	(152)	(112)	(98)	(52)	–	(38)	(34)	–	–	–
Solde à la fin	7 018	6 979	6 940	3 076	3 065	2 925	2 907	2 876	2 910	2 910	2 910
Capital d'apport additionnel											
Solde au début	78	33									
Renonciation aux droits à la plus-value des actions, déduction faite des impôts connexes	–	31									
Options sur actions octroyées	7	14	33								
Solde à la fin	85	78	33								
Bénéfices non répartis											
Solde au début (1)	10 181	9 168	8 428	7 541	6 823	5 699	4 786	4 057	3 413	2 772	3 002
Bénéfice net	3 005	2 762	2 411	2 274	1 757	1 824	1 679	1 430	1 262	1 169	300
Dividendes – actions privilégiées	(68)	(98)	(135)	(134)	(157)	(145)	(131)	(144)	(164)	(168)	(154)
actions ordinaires	(1 137)	(1 022)	(897)	(689)	(588)	(543)	(469)	(418)	(371)	(364)	(364)
Incidence cumulative de l'adoption initiale de la norme comptable relative aux avantages sociaux futurs (2)	–	–	(221)								
Prime versée sur les actions ordinaires achetées	(698)	(612)	(397)	(562)	(281)	–	(160)	(136)	–	–	–
Frais d'émission (2)	(4)	(1)	(19)	(4)	(9)	(7)	–	–	–	–	(11)
Variation des gains et pertes de change non réalisés	(2 988)	(59)	473	(2)	(205)	164	129	(12)	(23)	96	(4)
Incidence de la couverture des gains et pertes de change non réalisés (2)	2 149	43	(475)	4	201	(169)	(135)	9	15	(92)	3
Solde à la fin	10 440	10 181	9 168	8 428	7 541	6 823	5 699	4 786	4 132	3 413	2 772
Capitaux propres à la fin	18 375 \$	18 783 \$	18 165 \$	13 541 \$	12 615 \$	11 892 \$	10 390 \$	9 414 \$	9 032 \$	8 589 \$	7 930 \$

(1) Les bénéfices non répartis au début de 1996 ont été réduits de 75 millions de dollars en raison de l'adoption de la norme comptable relative aux prêts douteux.

(2) Déduction faite des impôts s'y rapportant.

Profil de risque

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Montant brut des prêts douteux											
Au début	2 288 \$	2 465 \$	1 678 \$	1 704 \$	2 001 \$	1 819 \$	2 376 \$	2 944 \$	4 424 \$	7 582 \$	7 056 \$
Montant net des ajouts (retraits)	439	1 280	1 912	813	743	628	81	384	(255)	(1 128)	1 643
Radiations et ajustements	(982)	(1 457)	(1 125)	(839)	(1 040)	(446)	(638)	(952)	(1 225)	(2 030)	(1 117)
À la fin	1 745 \$	2 288 \$	2 465 \$	1 678 \$	1 704 \$	2 001 \$	1 819 \$	2 376 \$	2 944 \$	4 424 \$	7 582 \$
En pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,8 %	1,0 %	1,1 %	0,9 %	1,0 %	1,1 %	1,1 %	1,6 %	2,3 %	3,6 %	6,0 %
Montant net des prêts douteux	988 \$	1 394 \$	1 483 \$	903 \$	884 \$	785 \$	853 \$	1 224 \$	1 448 \$	2 393 \$	3 808 \$
En pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,46 %	0,65 %	0,69 %	0,49 %	0,51 %	0,45 %	0,51 %	0,85 %	1,15 %	1,97 %	3,10 %
Provision cumulative pour pertes sur créances											
Provisions cumulatives spécifiques	757 \$	894 \$	951 \$	747 \$	786 \$	1 176 \$	932 \$	1 091 \$	1 439 \$	1 962 \$	2 667 \$
Provision cumulative à l'égard des risques-pays	–	–	31	28	34	40	436	444	930	940	1 107
Provision cumulative générale (1)											
Provision cumulative générale attribuée (1)	1 169	1 169	1 185	863	790	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Provision cumulative générale non attribuée (1)	238	251	225	337	290	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total de la provision cumulative générale	1 407	1 420	1 410	1 200	1 080	850	750	700	300	300	550
Total	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$	1 900 \$	2 066 \$	2 118 \$	2 235 \$	2 669 \$	3 202 \$	4 324 \$
Répartition de la provision cumulative											
Provision cumulative pour pertes sur prêts	2 055 \$	2 203 \$	2 278 \$	1 871 \$	1 884 \$	2 026 \$	1 769 \$	1 875 \$	2 003 \$	2 559 \$	4 255 \$
Provision cumulative pour engagements hors bilan et autres (2)	109	109	109	98	–	–	–	–	–	–	–
Provision cumulative pour titres de substitut de prêt	–	2	5	6	16	40	30	34	–	–	–
Provision cumulative à l'égard des risques-pays (titres)	–	–	–	–	–	–	319	326	666	643	69
Total	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$	1 975 \$	1 900 \$	2 066 \$	2 118 \$	2 235 \$	2 669 \$	3 202 \$	4 324 \$
Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente	1,0 %	1,0 %	1,1 %	1,0 %	1,1 %	1,2 %	1,1 %	1,3 %	1,6 %	2,1 %	3,5 %
Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage des prêts douteux, en excluant les pays en développement	118	96	93	112	112	103	94	77	60	52	52
Provision pour pertes sur créances											
Provisions spécifiques	721 \$	1 065 \$	1 049 \$	571 \$	530 \$	555 \$	330 \$	340 \$	580 \$	1 070 \$	1 775 \$
Provision à l'égard des risques-pays	–	–	–	–	–	(80)	–	(300)	–	–	(250)
Provision générale (3)											
Provision générale attribuée (3)	6	(22)	205	73	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Provision générale non attribuée (3)	(6)	22	(135)	47	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total de la provision générale	–	–	70	120	230	100	50	400	–	(250)	225
Total	721 \$	1 065 \$	1 119 \$	691 \$	760 \$	575 \$	380 \$	440 \$	580 \$	820 \$	1 750 \$
Provisions spécifiques, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,33 %	0,51 %	0,53 %	0,32 %	0,30 %	0,31 %	0,21 %	0,26 %	0,48 %	0,88 %	1,64 %
Provision, en pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,33	0,51	0,56	0,38	0,43	0,32	0,25	0,34	0,48	0,67	1,61
Radiations nettes	812 \$	1 259 \$	940 \$	677 \$	958 \$	692 \$	528 \$	1 001 \$	1 105 \$	1 979 \$	1 187 \$
En pourcentage de la moyenne des prêts, des acceptations et des conventions de revente	0,37 %	0,60 %	0,47 %	0,38 %	0,55 %	0,39 %	0,34 %	0,77 %	0,91 %	1,63 %	1,09 %

- (1) La provision cumulative générale attribuée et la provision cumulative générale non attribuée totalisaient 850 millions de dollars en 1998, 750 millions en 1997, 700 millions en 1996, 300 millions en 1995, 300 millions en 1994 et 550 millions en 1993. Elles n'étaient alors pas séparées en deux composantes. Les montants des exercices antérieurs à 1999 ne reflètent pas la provision cumulative générale attribuée.
- (2) Au cours de l'exercice 2000, la provision cumulative pour engagements hors bilan et autres a été reclassée aux Autres passifs. Auparavant, le montant était inclus dans la provision cumulative pour pertes sur prêts.
- (3) La provision générale attribuée et la provision cumulative générale non attribuée totalisaient 230 millions de dollars en 1999, 100 millions en 1998, 50 millions en 1997, 400 millions en 1996, néant en 1995, (250) millions en 1994 et 225 millions en 1993. Elles n'étaient alors pas séparées en deux composantes.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Ratios de rendement											
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	16,7 %	15,8 %	16,4 %	19,8 %	15,6 %	18,4 %	19,3 %	17,6 %	16,6 %	16,8 %	2,4 %
Rendement de l'actif	0,76	0,75	0,74	0,81	0,65	0,70	0,70	0,70	0,69	0,70	0,21
Rendement de l'actif après dividendes sur actions privilégiées	0,74	0,73	0,70	0,76	0,59	0,64	0,65	0,63	0,60	0,60	0,10
Marge nette d'intérêt (1)	1,68	1,89	1,93	1,84	1,88	1,92	2,08	2,26	2,47	2,69	2,83
Revenus autres que d'intérêt, en pourcentage du total des revenus	61,9	59,8	60,7	59,1	54,4	52,1	48,2	43,4	37,6	39,0	37,8
Soldes moyens et données hors bilan en fin d'exercice											
Moyennes (2)											
Actif (3)	396 400 \$	367 300 \$	327 100 \$	281 900 \$	269 900 \$	261 300 \$	239 500 \$	204 900 \$	183 800 \$	166 700 \$	142 500 \$
Prêts, acceptations et conventions de revente	217 044	210 646	199 787	179 800	175 654	177 984	154 412	130 378	121 459	121 741	108 562
Dépôts	250 777	240 397	218 425	193 762	184 796	178 688	166 249	147 391	136 686	133 550	114 835
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	17 551	16 809	13 843	10 814	10 264	9 107	8 003	7 320	6 627	5 964	6 052
Total des capitaux propres	18 761	18 522	15 916	12 789	12 475	11 078	9 744	9 265	8 820	8 233	8 116
Biens administrés (4)	1 483 900	1 365 900	1 342 500	1 175 200	967 800	829 200	783 300	522 100	407 700	346 800	274 300
Biens sous gestion (4)	88 900	90 800	100 000	92 300	81 600	73 400	67 700	51 200	40 400	39 100	33 100
Ratios de capital (Canada) (5)											
Capital de première catégorie	16 259 \$	15 380 \$	14 851 \$	13 567 \$	12 026 \$	11 593 \$	10 073 \$	9 037 \$	8 421 \$	7 660 \$	6 910 \$
Capital total	21 374	21 012	20 171	19 044	16 698	16 480	14 705	12 069	11 913	11 525	10 941
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	166 911	165 559	171 047	158 364	149 078	157 064	147 672	128 163	121 350	120 158	117 043
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques	10,5 %	10,4 %	9,4 %	7,3 %	7,1 %	6,2 %	5,8 %	6,0 %	5,8 %	5,3 %	4,9 %
Ratio du capital de première catégorie	9,7	9,3	8,7	8,6	8,1	7,4	6,8	7,0	6,9	6,4	5,9
Ratio du capital total	12,8	12,7	11,8	12,0	11,2	10,5	10,0	9,4	9,8	9,6	9,3
Ratios de capital (É.-U.) (6)											
Capital de première catégorie	14 572 \$	13 992 \$	13 817 \$	12 409 \$	11 334 \$	10 796 \$	9 556 \$	8 740 \$	8 612 \$	7 660 \$	6 910 \$
Capital total	19 960	19 624	19 137	17 898	15 991	15 990	14 666	12 245	12 399	11 525	10 941
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	166 737	164 930	171 188	158 594	149 537	157 720	149 392	128 804	120 593	120 158	117 043
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques	10,3 %	10,5 %	9,5 %	7,2 %	7,0 %	6,1 %	5,8 %	6,0 %	5,9 %	5,3 %	4,9 %
Ratio du capital de première catégorie	8,7	8,5	8,1	7,8	7,6	6,8	6,4	6,8	7,1	6,4	5,9
Ratio du capital total	12,0	11,9	11,2	11,3	10,7	10,1	9,8	9,5	10,3	9,6	9,3
Information sur les actions ordinaires											
Actions en circulation (en milliers)											
À la fin de l'exercice	656 021	665 257	674 021	602 398	617 768	617 581	616 671	621 059	628 310	628 310	628 310
Moyenne (de base)	662 080	672 571	641 516	606 389	626 158	617 324	617 812	628 242	628 310	628 310	628 310
Moyenne (dilué)	669 016	678 120	647 216	609 865	632 305	633 626	632 052	628 624	628 310	628 310	628 310
Dividendes par action	1,72 \$	1,52 \$	1,38 \$	1,14 \$	0,94 \$	0,88 \$	0,76 \$	0,67 \$	0,59 \$	0,58 \$	0,58 \$
Valeur comptable par action	26,74	25,91	23,95	19,10	17,17	15,81	13,96	12,20	11,21	10,06	9,04
Cours de l'action – Haut (7)	65,00	58,89	53,25	48,88	42,13	46,10	38,23	22,20	15,69	15,94	14,44
Bas (7)	53,26	45,05	41,60	27,25	29,65	28,75	22,00	14,88	12,94	12,57	11,00
À la clôture	63,48	54,41	46,80	48,30	31,73	35,55	37,68	22,15	15,07	14,19	13,63
Ratio cours/bénéfice (8)	13,5	13,2	13,5	10,8	14,2	14,0	12,2	9,0	8,2	8,9	–
Rendement des actions (9)	2,9 %	2,9 %	2,9 %	3,0 %	2,6 %	2,4 %	2,5 %	3,6 %	4,1 %	4,1 %	4,6 %
Ratio de distribution (10)	39	38	39	32	37	32	30	33	34	36	–
Renseignements divers											
Employés (11)	60 812	59 549	57 568	49 232	51 891	51 776	48 816	46 205	49 011	49 208	52 745
Guichets automatiques bancaires	4 401	4 486	4 548	4 517	4 585	4 317	4 248	4 215	4 079	3 948	3 981
Unités de service											
Au Canada	1 297	1 311	1 317	1 333	1 410	1 422	1 453	1 493	1 577	1 596	1 731
À l'étranger (12)	788	807	724	306	99	106	105	103	105	97	95

(1) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1995 n'ont pas été retraités pour tenir compte de la présentation, sur une base brute, des montants se rapportant aux produits dérivés.

(4) Les montants antérieurs à 1996 sont présentés au 30 septembre.

(5) Établi selon les lignes directrices du surintendant des institutions financières Canada et l'information financière préparée conformément aux PCGR du Canada.

(6) Établi selon les lignes directrices fournies par le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et l'information financière préparée conformément aux PCGR des États-Unis.

(7) Cours intrajournaliers – haut et bas.

(8) Moyenne des cours extrêmes des actions ordinaires divisée par le bénéfice par action dilué. Les ratios de 1993 ne sont pas pertinents.

(9) Dividendes sur actions ordinaires divisés par la moyenne des cours extrêmes.

(10) Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées. Les ratios de 1993 ne sont pas pertinents.

(11) Selon l'équivalent de travail à plein temps.

(12) Les unités de service à l'étranger comprennent les succursales, les centres d'affaires spécialisés, les bureaux de représentation et les agences.

Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2003				2002			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
État consolidé des résultats								
Revenu net d'intérêt	1 633 \$	1 653 \$	1 633 \$	1 723 \$	1 740 \$	1 704 \$	1 684 \$	1 807 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 727	2 795	2 532	2 722	2 528	2 547	2 693	2 552
Provision pour pertes sur créances	(140)	(170)	(211)	(200)	(235)	(216)	(328)	(286)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	(513)	(424)	(351)	(408)	(420)	(389)	(448)	(278)
Frais autres que d'intérêt	(2 624)	(2 615)	(2 560)	(2 610)	(2 634)	(2 547)	(2 583)	(2 656)
Charge d'impôts	(300)	(425)	(315)	(420)	(285)	(375)	(315)	(390)
Part des actionnaires sans contrôle	(37)	(31)	(31)	(28)	(28)	(27)	(26)	(27)
Bénéfice net	746 \$	783 \$	697 \$	779 \$	666 \$	697 \$	677 \$	722
Bénéfice par action (1)								
De base	1,12 \$	1,17 \$	1,01 \$	1,14 \$	0,96 \$	1,00 \$	0,97 \$	1,03 \$
Dilué	1,11	1,16	1,00	1,12	0,95	0,99	0,96	1,03
Ratios de rendement								
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	16,5 %	17,5 %	15,7 %	17,1 %	14,8 %	15,6 %	16,0 %	16,9 %
Rendement de l'actif	0,74	0,78	0,72	0,79	0,70	0,76	0,76	0,79
Rendement de l'actif après dividendes sur actions privilégiées	0,73	0,77	0,70	0,76	0,67	0,73	0,73	0,76
Marge nette d'intérêt (2)	1,62	1,65	1,69	1,74	1,83	1,86	1,89	1,98
Revenus autres que d'intérêt, en pourcentage du total des revenus	62,5	62,8	60,8	61,2	59,2	59,9	61,5	58,5
Bilan consolidé								
Actif								
Liquidités et valeurs mobilières	134 944 \$	129 032 \$	126 436 \$	120 744 \$	115 123 \$	111 813 \$	107 785 \$	101 795 \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente	36 289	41 868	37 087	37 874	35 831	34 938	33 373	30 503
Prêts hypothécaires résidentiels	78 817	77 199	74 429	73 415	72 840	70 639	70 116	69 436
Prêts aux particuliers	34 003	33 171	32 451	31 956	31 956	32 222	32 292	31 600
Prêts sur cartes de crédit	4 816	5 625	5 327	5 214	4 914	4 774	4 445	4 338
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	54 813	57 187	57 854	59 957	61 751	64 138	63 554	64 234
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(2 055)	(2 156)	(2 226)	(2 267)	(2 203)	(2 218)	(2 338)	(2 345)
Autres actifs	61 406	62 053	60 730	62 911	56 744	57 135	47 090	54 152
	403 033 \$	403 979 \$	392 088 \$	389 804 \$	376 956 \$	373 441 \$	356 317 \$	353 713 \$
Passif et capitaux propres								
Dépôts des particuliers	106 709 \$	106 776 \$	105 845 \$	105 293 \$	101 892 \$	101 072 \$	99 990 \$	100 505 \$
Dépôts d'entreprises, de gouvernements et de banques	152 436	149 675	145 310	142 880	141 594	143 383	135 888	133 659
Autres passifs	116 882	120 187	113 907	114 340	106 604	101 628	93 377	92 773
Débitures subordonnées	6 243	6 440	6 474	6 571	6 614	7 043	7 025	7 105
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	2 388	2 355	1 475	1 445	1 469	1 444	1 466	1 440
Total des capitaux propres	18 375	18 546	19 077	19 275	18 783	18 871	18 571	18 231
	403 033 \$	403 979 \$	392 088 \$	389 804 \$	376 956 \$	373 441 \$	356 317 \$	353 713 \$
Principaux soldes moyens et données hors bilan								
Moyennes (3)								
Actif								
Prêts, acceptations et conventions de revente	217 239	214 414	216 274	220 271	217 168	208 338	207 531	209 439
Dépôts	250 986	250 659	248 274	253 105	247 258	236 918	237 479	239 838
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	17 623	17 506	17 667	17 500	17 170	17 055	16 681	16 365
Total des capitaux propres	18 459	18 509	19 184	19 044	18 833	18 747	18 387	18 149
Biens administrés	1 483 900	1 444 000	1 368 200	1 434 200	1 365 900	1 413 100	1 442 800	1 426 600
Biens sous gestion	88 900	89 200	88 700	91 600	90 800	94 200	96 200	103 300
Provision pour pertes sur créances								
Provisions spécifiques								
	140 \$	170 \$	211 \$	200 \$	235 \$	216 \$	328 \$	286 \$
Provision générale								
Provision générale attribuée	7	(5)	2	2	(15)	4	-	(11)
Provision générale non attribuée	(7)	5	(2)	(2)	15	(4)	-	11
Total de la provision générale	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	140 \$	170 \$	211 \$	200 \$	235 \$	216 \$	328 \$	286 \$
Prêts douteux, en pourcentage des prêts, des acceptations et des conventions de revente								
	0,46 %	0,48 %	0,59 %	0,67 %	0,65 %	0,69 %	0,71 %	0,81 %
Ratios de capital								
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques	10,5 %	10,4 %	10,6 %	10,6 %	10,4 %	10,2 %	10,0 %	9,8 %
Capital de première catégorie	9,7	9,6	9,6	9,4	9,3	9,1	9,0	8,8
Capital total	12,8	12,7	12,8	12,7	12,7	12,7	12,6	12,3
Information sur les actions ordinaires								
Actions en circulation (en milliers)								
À la fin	656 021	658 612	662 427	666 439	665 257	671 671	673 860	673 596
Moyenne (de base)	656 952	660 810	664 634	666 006	668 868	673 787	673 751	674 465
Moyenne (dilué)	663 841	667 543	671 398	673 400	674 840	679 168	678 751	679 729
Dividendes par action	0,46 \$	0,43 \$	0,43 \$	0,40 \$	0,40 \$	0,38 \$	0,38 \$	0,36 \$
Valeur comptable par action	26,74	26,88	26,53	26,62	25,91	25,56	25,04	24,53
Cours de l'action ordinaire – Haut (4)								
	65,00	61,64	59,91	59,86	57,55	58,89	57,07	52,45
Bas (4)								
	57,50	56,75	53,26	53,91	48,80	45,05	46,36	46,81
À la clôture								
	63,48	58,90	59,80	53,30	54,41	53,45	54,97	50,00
Rendement des actions	3,0 %	2,9 %	3,0 %	2,8 %	3,0 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %
Ratio de distribution	41 %	37 %	42 %	35 %	41 %	38 %	39 %	35 %

(1) Le bénéfice par action de l'exercice ne correspond pas nécessairement au total des trimestres.

(2) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de la moyenne de l'actif.

(3) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(4) Cours intrajournaliers – haut et bas.

Glossaire

À l'étranger

Dans ce rapport annuel, cette expression se rapporte aux activités et aux clients de RBC Groupe Financier à l'extérieur du Canada.

Acceptation

Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Actif ajusté en fonction des risques

Donnée utilisée dans le calcul des ratios du capital en fonction des risques. La valeur nominale des actifs est actualisée au moyen de facteurs de pondération des risques en vue d'obtenir un risque par dollar comparable pour tous les types d'actifs. Le risque inhérent aux instruments hors bilan est également reflété, d'abord par l'établissement d'un montant en équivalent-crédit, puis par l'application des facteurs pertinents de pondération des risques.

Bénéfice de base par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice dilué par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation et ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Bêta

Mesure de la volatilité d'une valeur mobilière en fonction d'un indice boursier.

Biens administrés

Biens administrés par une institution financière qui sont la propriété effective des clients de cette institution et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative, et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion

Biens gérés par une institution financière qui sont la propriété effective des clients de cette institution et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Les biens sous gestion peuvent également être administrés par l'institution financière.

Capital économique

Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. Ce capital est calculé en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et cotes de crédit cibles.

Capital nominal

Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux produits dérivés.

Charge de retraite payée d'avance

Excédent cumulatif du montant contribué à un régime de retraite sur le montant constaté au titre de la charge de retraite.

Clients commerciaux

Il s'agit généralement de sociétés fermées du marché milieu de gamme qui ont des besoins financiers évolués (p. ex., des besoins de financement se chiffrant entre 5 et 100 millions de dollars) et sont servies par notre secteur RBC Banque. Les grandes sociétés dont les besoins de financement sont plus importants et qui requièrent un accès fréquent aux marchés financiers sont servies par notre secteur RBC Marchés des Capitaux.

Convention de rachat

Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces à une date de valeur rapprochée et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure.

Convention de revente

Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces à une date de valeur rapprochée et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure.

Coût du capital

Estimation, par la direction, du coût moyen pondéré des capitaux propres et des capitaux d'emprunt.

Couverture

Technique de gestion du risque visant à mettre les résultats financiers à l'abri des risques de marché, d'intérêt ou de change (l'« exposition au risque ») liés aux opérations bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue en prenant des positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de diverses opérations de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

Engagements à accorder du crédit

Facilités de crédit offertes aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations de banque ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Évaluation à la valeur du marché

Évaluation d'instruments financiers établie en fonction des taux du marché à la date du bilan.

Garanties et lettres de crédit de soutien

Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Instruments financiers hors bilan

Divers types de produits offerts aux clients, qui correspondent à l'une ou l'autre de ces catégories : i) les ententes de crédit, qui fournissent habituellement aux clients une protection relativement aux liquidités, et ii) les produits dérivés (définis plus loin dans le présent glossaire).

Lettres de crédit documentaire

Engagements écrits pris par une banque au nom d'un client (p. ex. un importateur) permettant à un tiers (p. ex. un exportateur) de tirer des traites sur la banque jusqu'à concurrence d'un montant prédéterminé, sous réserve de conditions précises. De tels engagements sont conclus afin de faciliter le commerce international.

Marge nette d'intérêt

Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de la moyenne de l'actif.

Obligation garantie par des créances

Titre d'une société ayant une cote élevée de solvabilité garanti par un groupe d'obligations, de prêts ou d'autres types de titres de créance.

PCGR des États-Unis

Principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

PCGR du Canada

Principes comptables généralement reconnus du Canada.

Point de base (p.b.)

Un centième pour cent (0,01 %).

Position de capital en liquidités

Indique dans quelle mesure les actifs non liquides sont financés par des passifs secondaires et représente une mesure basée sur une formule de notre risque de liquidité structural, tant comparatif que directionnel.

Prêt de titres

Opération dans le cadre de laquelle une banque agit à titre d'agent pour le propriétaire des titres, lequel accepte de prêter ses titres en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat prénégocié avec l'emprunteur. Le prêt de titres doit être entièrement garanti par l'emprunteur en tout temps. Il existe deux types d'ententes de prêt de titres, soit les ententes prévoyant une indemnité au titre du risque de crédit ou de marché et les ententes ne prévoyant pas une telle indemnité. Dans le cadre d'un prêt de titres sans indemnité, la banque n'est pas exposée à un risque de perte. Un tel risque existe pour un prêt de titres avec indemnité, en cas de défaillance par l'emprunteur combinée à une perte de valeur de la garantie.

**Prêts à intérêts non comptabilisés/
Prêts douteux**

Les prêts sont classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés (ou, selon les PCGR du Canada, à titre de prêts douteux) lorsque la direction juge que le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis par des gouvernements, sont automatiquement classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés – sauf s'ils sont adéquatement garantis ou qu'un processus de recouvrement est en cours.

Produit dérivé

Un produit dérivé est un contrat conclu entre deux parties en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un actif, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les produits dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du produit dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Provision cumulative pour pertes sur créances

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes sur créances identifiées et probables liées au portefeuille de prêts, d'acceptations de banque, de garanties, de lettres de soutien, de dépôts à d'autres banques et de produits dérivés. La provision cumulative comprend également la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée aux résultats et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements.

Provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats en vue de porter la provision cumulative pour pertes sur créances au niveau jugé approprié par la direction.

Ratio d'efficience

Frais autres que d'intérêt, exprimés en pourcentage du total des revenus. Cette mesure de la productivité permet d'évaluer le rendement par rapport aux concurrents.

Ratio de distribution

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées.

Ratio du capital (règles américaines)

L'actif ajusté en fonction des risques par rapport aux capitaux, exprimé en pourcentage, suivant les lignes directrices établies par le Board of Governors of the Federal Reserve System à l'intention des banques aux États-Unis, et selon l'information financière préparée en vertu des principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

Ratio du capital (règles canadiennes)

L'actif ajusté en fonction des risques par rapport aux capitaux, exprimé en pourcentage, suivant les lignes directrices établies par le surintendant des institutions financières Canada, lesquelles sont fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux (BRI), et selon l'information financière préparée en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par la moyenne des cours extrêmes.

Rendement des capitaux propres

Bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Revenu net d'intérêt

Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débiteures subordonnées).

Risques

Les institutions financières sont exposées à un certain nombre de risques pouvant entraîner des pertes. Ces risques comprennent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque lié aux activités d'assurance et le risque opérationnel.

Structure d'accueil

Il s'agit habituellement d'une entité créée dans un but unique et exprès, qui a une durée de vie limitée et sert à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elle détient par rapport à une société cédante. Les structures d'accueil sont principalement utilisées pour titriser des actifs financiers ou autres en vue de générer des fonds, de réduire le risque de crédit et de gérer le capital.

**Surintendant des institutions financières
Canada (BSIF)**

Principal organisme de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Titres de fiducie (RBC TruCS)

Titres de fiducie transférables émis par RBC Fiducie de capital ou RBC Fiducie de capital II afin d'obtenir un type innovateur de capital de première catégorie.

Titres vendus à découvert

Opération dans le cadre de laquelle une partie vend des titres dont elle n'est pas propriétaire. Dans un premier temps, le vendeur emprunte les titres pour les céder à l'acheteur. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation

Opération dans le cadre de laquelle des actifs financiers de grande qualité sont convertis en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Valeur exposée au risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur marchande maximale que subiraient les portefeuilles de négociation de la Banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché sur une période de un jour.

Administrateurs et haute direction

Administrateurs

W. Geoffrey Beattie (2001)
Toronto
Président
The Woodbridge Company Limited
Vice-président du Conseil
The Thomson Corporation

George A. Cohon,
O.C., O. Ont. (1988)
Toronto
Fondateur et premier
président du Conseil
Les restaurants McDonald
du Canada limitée

Douglas T. Elix (2000)
Ridgefield, Connecticut
Vice-président principal et
chef de la direction de groupe
IBM Global Services
IBM Corporation

John T. Ferguson, FCA (1990)
Edmonton
Président du Conseil
Princeton Developments Ltd.
Président du Conseil
TransAlta Corporation

L. Yves Fortier, C.C., C.R. (1992)
Montréal
Président du Conseil
Ogilvy Renault
Président du Conseil
Alcan Inc.

L'hon. Paule Gauthier,
C.P., O.C., O.Q., C.R. (1991)
Québec
Associée principale
Desjardins Ducharme Stein Monast

Jacques Lamarre (2003)
Montréal
Président et chef de la direction
Groupe SNC-Lavalin inc.

Brandt C. Louie, FCA (2001)
West Vancouver
Président et
chef de la direction
H.Y. Louie Co. Limited
Président du Conseil et
chef de la direction
London Drugs Limited

J. Edward Newall, O.C. (1984)
Calgary
Président du Conseil
NOVA Chemicals Corporation
Président du Conseil
Canadien Pacifique Limitée

Gordon M. Nixon (2001)
Toronto
Président et
chef de la direction
Banque Royale du Canada

David P. O'Brien (1996)
Calgary
Président du Conseil
EnCana Corporation

Charlotte R. Otto (2000)
Cincinnati, Ohio
Chef des relations externes
internationales
The Procter & Gamble Company

Robert B. Peterson (1992)
Toronto
Administrateur de sociétés

J. Pedro Reinhard (2000)
Midland, Michigan
Vice-président directeur et
chef des finances
The Dow Chemical Company

Guy Saint-Pierre, C.C. (1990)*
Montréal
Président du Conseil
d'administration
Banque Royale du Canada

Cecil W. Sewell, Jr. (2001)
Raleigh, Caroline du Nord
Président émérite du Conseil
d'administration
RBC Centura Banks, Inc.

Kathleen P. Taylor (2001)
Toronto
Présidente, exploitation
internationale
Four Seasons Hotels Inc.

Victor L. Young, O.C. (1991)
St. John's
Administrateur de sociétés

La date précisée entre parenthèses à la suite du nom de chaque administrateur indique la date de nomination au titre d'administrateur. Le mandat de chaque administrateur se termine à la fin de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires qui aura lieu le 27 février 2004.

* Ne sera pas candidat à l'élection du Conseil le 27 février 2004.

Haute direction – Directoire

Peter Armenio
Président, RBC Investissements

Elisabetta Bigsby
Première vice-présidente directrice
Ressources humaines et
affaires publiques

Peter W. Currie
Membre du Directoire et
chef des finances

Suzanne B. Labarge
Membre du Directoire et
chef de la gestion des risques

Martin J. Lippert
Membre du Directoire et
chef de l'information

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

James T. Rager
Membre du Directoire
RBC Banque

W. James Westlake
Président, RBC Assurances

Charles M. Winograd
Membre du Directoire
RBC Marchés des Capitaux

Gouvernance d'entreprise

La Banque Royale du Canada est une entreprise fondée sur des priorités éthiques. Notre code de déontologie, adopté par le Conseil d'administration, énonce des principes fondamentaux qui guident le Conseil dans ses délibérations et orientent les activités commerciales de l'organisation partout dans le monde. Ce code s'applique aux membres du Conseil, au président et chef de la direction, au chef des finances et à tous les employés de l'organisation. Ce code intègre nos principes fondamentaux : le respect de la loi, le mérite de la confiance, l'impartialité, l'objectivité, la confidentialité, l'intégrité et la responsabilité commerciale et individuelle. Il fournit un cadre de référence pour gérer les situations de nature délicate ou complexe, et clarifie la reddition de compte en cas de manquement aux normes déontologiques.

Afin d'assurer le respect des principes énoncés dans le code de déontologie, le Conseil a approuvé la création et le mandat d'un Comité de déontologie et de conformité à la réglementation composé de membres de la haute direction. Ce comité est responsable de veiller à ce que les politiques et systèmes de gestion soient mis en œuvre de manière appropriée.

L'objectif d'affaires de la Banque Royale est d'établir des relations-clients et ce, de façon avantageuse pour nos actionnaires, nos employés et les communautés au sein desquelles nous exerçons nos activités. À cette fin, nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise sont conçues en vue de soutenir le Conseil d'administration dans sa supervision de la direction et d'accroître la valeur à long terme du placement de nos actionnaires.

En tant que société canadienne de services financiers dont les actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto, la Banque Royale suit, et parfois surpasse, les lignes directrices en vue d'une régie d'entreprise efficace de la Bourse de Toronto (lignes directrices de la Bourse de Toronto).

Une description plus détaillée de nos pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, y compris la présentation de l'information exigée par les lignes directrices de la Bourse de Toronto, se trouve à l'Annexe C de la circulaire de la direction sollicitant des procurations émises relativement à l'assemblée annuelle de 2004 (la circulaire).

Nos actions ordinaires sont également inscrites à la Bourse de New York. En tant que société non américaine, nous ne sommes pas tenus de satisfaire à la plupart des conditions d'inscription à la cote de la Bourse de New York en matière de gouvernance d'entreprise (règles de la Bourse de New York), et pouvons suivre, à la place, les pratiques canadiennes de gouvernance d'entreprise. Toutefois, sauf tel qu'il est résumé sur notre site Web, nos pratiques en matière de gouvernance respectent à tous les égards importants les règles de la Bourse de New York.

La Banque Royale est assujettie à diverses exigences relatives à l'indépendance des membres du Conseil et des membres des comités du Conseil, y compris celles imposées par la *Loi sur les banques*, la Bourse de Toronto et la loi *Sarbanes-Oxley Act of 2002*. La Banque Royale respecte les dispositions de la *Loi sur les banques* imposant une limite au nombre d'administrateurs pouvant être affiliés au groupe. Actuellement seulement 2 des 17 personnes en candidature à l'élection au poste d'administrateur à l'assemblée annuelle de 2004 sont affiliées à la Banque Royale. Nous respectons également les critères des lignes directrices de la Bourse de Toronto concernant les administrateurs non reliés et nous conformons volontairement aux critères des règles de la Bourse de New York quant à l'indépendance des administrateurs. Pour lui permettre d'établir plus facilement le statut d'indépendance des membres du Conseil d'administration et de ses comités, le Conseil a adopté les critères catégoriques exprimés dans la politique d'indépendance des administrateurs reproduite sur notre site Web et à l'appendice 1 de l'annexe C de la circulaire. Un administrateur jugé indépendant aux termes de cette politique est à la fois un administrateur « non relié » à la Banque Royale au sens des lignes directrices de la Bourse de Toronto et « indépendant » au sens des règles de la Bourse de New York. Actuellement, seulement 3 des 17 personnes en candidature à l'élection à un poste d'administrateur à l'assemblée annuelle de 2004 ne sont pas indépendantes au sens de la politique. De plus amples renseignements sur l'indépendance de chacun des administrateurs sont fournis dans la circulaire.

Un administrateur indépendant remplit les rôles de président du Conseil et de président du comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques. Après chaque réunion du Conseil, le président du Conseil préside des séances réservées exclusivement aux administrateurs qui ne font pas partie de la direction. Chaque année, le président du Conseil préside des séances réservées exclusivement aux administrateurs indépendants. La politique du Conseil ne permet qu'à deux membres de la direction de siéger au Conseil.

Le comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques examine la composition et les chartes des quatre comités du Conseil. Ces chartes sont résumées à la page 113. Le Conseil d'administration dispose aussi d'une charte écrite qui présente ses fonctions clés.

Notre site Web consacré à la gouvernance (rbc.com/gouvernance) contient le code de déontologie, la description des fonctions du président du Conseil et de celles du président et chef de la direction, les chartes du Conseil d'administration et de ses comités, la politique d'indépendance des

administrateurs ainsi qu'un résumé des différences importantes entre les règles de la Bourse de New York et les pratiques de la Banque Royale en matière de gouvernance. Il est également possible de se procurer des copies de ces documents en s'adressant au secrétaire.

Charte du Conseil d'administration

Le rôle du Conseil repose sur deux éléments fondamentaux : la prise de décision et la surveillance. La fonction de prise de décision comporte l'élaboration, de concert avec la direction, de politiques fondamentales et d'objectifs stratégiques et ainsi que l'approbation de certaines actions importantes; la fonction de surveillance a trait à l'examen des décisions de la direction, à la conformité des systèmes et des contrôles et à la mise en œuvre de politiques.

Le Conseil d'administration précise la délégation de pouvoirs officielle, en définissant les limites des pouvoirs et de l'autorité de la direction et en déléguant à la direction certains pouvoirs relatifs à la gestion des activités de la Banque. Cette délégation de pouvoirs est conforme aux restrictions statutaires qui précisent les responsabilités du Conseil qui ne peuvent être déléguées à la direction. Toute responsabilité qui n'est pas déléguée à la direction demeure celle du Conseil d'administration et de ses comités.

Voici certaines des activités du Conseil qui découlent de ces responsabilités :

1. Processus de planification stratégique

- Superviser l'élaboration de l'orientation, des plans et des priorités stratégiques de la Banque
- Surveiller la mise en œuvre et l'efficacité des plans stratégiques et d'exploitation approuvés
- Revoir et approuver les objectifs financiers et les plans d'exploitation ainsi que les mesures prises par la Banque, y compris les attributions de capital, les dépenses et les opérations dont les montants excèdent les seuils fixés par le Conseil
- Approuver les principales décisions d'affaires

2. Détermination et gestion des risques

- S'assurer que des processus sont mis en œuvre afin de déterminer les principaux risques associés aux activités de la Banque
- Examiner les systèmes mis en œuvre par la direction afin de gérer ces risques
- Examiner les processus qui assurent le respect des exigences applicables liées à la réglementation, aux sociétés, aux valeurs mobilières et autres obligations juridiques

3. Planification de la relève et évaluation du rendement de la direction

- Superviser le processus de planification de la relève de la Banque, y compris la sélection, la nomination, la formation, l'évaluation et la rémunération du président du Conseil d'administration, du chef de la direction et des cadres supérieurs

4. Supervision des communications et de la publication d'information

- Évaluer l'efficacité de la politique de la Banque en matière de communication
- Superviser la mise en place du processus de divulgation publique en temps opportun d'informations exactes et exhaustives
- Examiner les processus et les contrôles de diligence raisonnable relatifs à la certification des états financiers de la Banque

5. Contrôles internes

- Examiner l'efficacité des contrôles internes et des systèmes de gestion de l'information de la Banque
- Établir les valeurs de la Banque, telles qu'elles sont énoncées dans les politiques présentées dans le code de déontologie
- Examiner les états financiers de la Banque et superviser leur conformité aux exigences en matière de vérification, de comptabilisation et de présentation de l'information
- Approuver les dividendes, de même que les attributions de capital, les dépenses et les opérations dont les montants excèdent les seuils fixés par le Conseil

6. Gouvernance

- Élaborer des structures et procédures appropriées qui permettent au Conseil d'agir de manière indépendante de la direction
- Mettre en place des comités du Conseil et définir leurs mandats afin d'aider le Conseil à s'acquitter de son rôle et de ses responsabilités
- Procéder régulièrement à l'évaluation du Conseil, de ses comités et de ses membres, et examiner sa composition dans une optique d'efficacité et d'indépendance du Conseil et de ses membres

Sommaire des chartes et des activités des comités du Conseil

Le Conseil d'administration délègue une partie de son travail à des comités. Ainsi, les comités peuvent analyser les problèmes en profondeur, et l'ensemble du Conseil dispose de plus de temps pour discuter des questions à l'ordre du jour. Comme il est mentionné ci-dessus, les chartes complètes des comités du Conseil sont disponibles sur notre site Web consacré à la gouvernance.

Comité de vérification

- Comme l'exige la *Loi sur les banques* et les règles de la SEC, le Comité de vérification examine notamment les états financiers annuels et trimestriels, de même que certains rapports spécifiés par le surintendant des institutions financières Canada, la notice annuelle, les rapports de gestion annuels et trimestriels et les communiqués de presse portant sur les résultats.
- Au moins une fois chaque trimestre, le Comité discute d'éléments qu'il juge importants à l'occasion de rencontres distinctes avec les vérificateurs externes, la vérificatrice interne en chef et la direction.
- Il recommande aux actionnaires la sélection des vérificateurs externes et détient l'autorité exclusive en ce qui a trait à l'approbation des honoraires liés aux missions de vérification, ainsi qu'à l'approbation de tout service autre que de vérification permis par la loi fourni par les vérificateurs externes.
- Il supervise le travail des vérificateurs externes (ainsi que de tout cabinet d'experts-comptables enregistré fournissant des services de vérification, d'examen ou d'attestation), veillant notamment au règlement des désaccords entre la direction et les vérificateurs externes relativement à la présentation de l'information financière; il examine avec les vérificateurs externes tout problème lié à la vérification ainsi que les réponses de la direction.
- Il révisé avec les vérificateurs externes le plan de vérification annuel, les résultats de la vérification ainsi que les qualifications, l'indépendance et l'objectivité des vérificateurs externes, veillant notamment aux énoncés délimitant les relations entre les vérificateurs externes et la Banque Royale qui pourraient avoir une incidence sur l'indépendance et l'objectivité.
- Il procède à l'évaluation de l'associé principal en vérification et discute de la relève de l'associé principal en vérification et d'autres associés membres de l'équipe active de la mission de vérification.
- Il examine les politiques d'embauche relatives aux employés ou anciens employés des vérificateurs externes.
- Il demande à la direction de mettre en œuvre et de maintenir des systèmes de contrôle interne appropriés et, de concert avec la vérificatrice interne en chef et la direction, il évalue la pertinence et l'efficacité de ces systèmes.
- Il analyse le plan annuel de vérification externe de même que les fonctions, les responsabilités, le rendement, l'indépendance, l'objectivité et la dotation en personnel du service de vérification interne.
- Il examine le mandat de la vérificatrice interne en chef et participe à sa nomination; il rencontre la vérificatrice interne en chef pour analyser toute question importante soumise à la direction et les réponses de cette dernière à ces questions.
- Il discute des principales questions relatives aux principes comptables et à la présentation des états financiers.
- Il discute des mesures mises en place afin de surveiller et contrôler les principales expositions au risque financier.
- Il établit des procédures relatives aux plaintes reçues au sujet de questions comptables ou de vérification ainsi qu'à la communication par les employés de leurs préoccupations au sujet de questions comptables ou de vérification.
- Il analyse tout rapport ayant trait à des infractions importantes présenté en vertu des règles relatives à la responsabilité professionnelle des avocats.
- Il analyse les placements et les opérations signalées par les vérificateurs externes ou la direction et susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur l'équilibre de la Banque Royale.
- Il révisé les rapports portant sur d'importantes questions en matière de litiges et de conformité aux règlements, et examine les prospectus se rapportant à l'émission de titres de la Banque Royale.
- Il examine les contrôles internes de même que l'environnement de contrôle et les politiques liées à la gestion des liquidités et du capital afin d'assurer la conformité au Code de pratiques commerciales et financières saines de la Société d'assurance-dépôts du Canada (le code de la SADC).
- Il procède à l'évaluation annuelle de son efficacité démontrée dans l'exécution des tâches précisées dans sa charte.

Membres : J.T. Ferguson, J.E. Newall, R.B. Peterson (président), J.P. Reinhard, K.P. Taylor, V.L. Young

Comité de révision et de la politique du risque

- Le Comité examine les prêts qui dépassent les seuils prescrits et qui sont accordés à des entités contrôlées par la Banque Royale, ainsi que les politiques liées à ces prêts.
- Il approuve les limites de risque fixées pour la direction ainsi que toute transaction caractérisée par un risque qui dépasse ces limites.
- Il examine la présentation d'information relative aux risques importants, y compris le montant, la nature, les caractéristiques, la concentration et la qualité du portefeuille de crédit de la Banque Royale, ainsi que tous les risques de crédit importants.
- Il établit les politiques, normes et procédés en matière d'investissement et de prêt.
- Il examine les normes en matière de conduite des affaires et de comportement éthique observées par les administrateurs, la haute direction et les employés.

- Il analyse les politiques et les procédés en matière de gestion du risque recommandés en ce qui a trait aux risques importants (risque de crédit, risque de marché, risque structurel, risque fiduciaire et risque opérationnel) afin d'en assurer la conformité au code de la SADC.
- Il examine les procédés adoptés afin de se conformer aux dispositions de la *Loi sur les banques* concernant les transactions intéressées.
- Il établit et contrôle les procédés régissant l'utilisation restreinte de données confidentielles, le règlement des plaintes, la communication de renseignements aux clients et la résolution de conflits d'intérêts.
- Il procède à l'évaluation annuelle de son efficacité démontrée dans l'exécution des tâches précisées dans sa charte.

Membres : W.G. Beattie, J.T. Ferguson (président), L.Y. Fortier, P. Gauthier, J. Lamarre, B.C. Louie

Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques

- Le Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques formule des recommandations concernant l'efficacité du système de gouvernance d'entreprise, y compris le programme du Conseil et l'ordre du jour à long terme, déterminant les points à discuter aux réunions du Conseil et des comités au cours de l'année, la fréquence et le contenu des réunions et la nécessité de tenir des réunions extraordinaires, le processus de communication entre le Conseil et la direction, les mandats des comités du Conseil, et les politiques régissant la taille ainsi que la composition du Conseil.
- Il évalue la performance du Conseil et de ses comités et surveille le rendement des administrateurs; dans le cadre de ce processus, les administrateurs sont appelés à évaluer périodiquement la performance du Conseil et de ses comités, évaluation dont les données sont analysées par un conseiller externe indépendant.
- Il étudie les qualifications des administrateurs candidats à la réélection.
- Il identifie et recommande au Conseil les candidats qui conviennent pour les postes d'administrateurs, et détient l'autorité exclusive en ce qui a trait au choix et à l'approbation des honoraires de tout conseiller externe utilisé pour identifier les candidats.
- Il examine les propositions des actionnaires et recommande au Conseil la réponse à formuler.
- Il conseille la direction sur la planification de l'assemblée annuelle stratégique des administrateurs et des cadres supérieurs.
- Il examine le montant et la forme de la rémunération des administrateurs et recommande les rajustements voulus en se fondant sur le rapport d'un conseiller indépendant.
- Il s'assure que la Banque Royale s'acquitte de ses responsabilités déontologiques et sociales.
- Il supervise la politique des communications, y compris les méthodes de communication avec les clients, les employés, les actionnaires et les collectivités.
- Il examine les politiques visant à projeter une image d'entreprise positive.
- Il examine la politique et le budget relativement aux contributions politiques.
- Il examine la politique des dons aux œuvres de bienfaisance et le budget à cet égard.
- Il procède à l'évaluation annuelle de son efficacité démontrée dans l'exécution des tâches précisées dans sa charte.

Membres : G.A. Cohon, B.C. Louie, C.R. Otto, G. Saint-Pierre (président)

Comité des ressources humaines

- Le Comité des ressources humaines approuve annuellement le code de déontologie des administrateurs et des employés.
- Il examine et approuve les principes régissant le recrutement et l'embauche.
- Il examine les plans de relève des cadres supérieurs de la Banque Royale et de ses groupes opérationnels.
- Il étudie les principales politiques de rémunération et recommande au Conseil les programmes de rémunération au rendement et de rémunération à base d'actions.
- Il examine les principaux programmes de rémunération de la Banque Royale compte tenu de ses objectifs commerciaux et de ses activités, ainsi que des risques auxquels elle est exposée; il veille également au respect des procédés, politiques, procédures et contrôles connexes.
- En consultation avec le Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques, il évalue, sur une base annuelle, le président du Conseil non membre de la direction.
- Il examine la description de poste du président et chef de la direction, et évalue chaque année la performance du président et chef de la direction par rapport aux objectifs approuvés.
- Il recommande au Conseil la rémunération du président et chef de la direction et de certains autres membres de la haute direction, et détient l'autorité exclusive en ce qui a trait au choix et à l'approbation des honoraires de tout conseiller en rémunération utilisé pour déterminer cette rémunération.
- Il fait des recommandations au Conseil relativement à l'administration, à la capitalisation et aux placements des régimes de retraite, et examine le rendement et la capitalisation du régime de retraite de la Banque Royale.
- Il approuve un rapport annuel portant sur la rémunération de la haute direction, lequel est inclus dans la circulaire de la direction sollicitant des procurations.
- Il procède à l'évaluation annuelle de son efficacité démontrée dans l'exécution des tâches précisées dans sa charte.

Membres : W.G. Beattie, G.A. Cohon, D.T. Elix, P. Gauthier, R.B. Peterson, G. Saint-Pierre (président)

Principales filiales

Principales filiales (1)	Adresse du bureau principal (2)	Valeur comptable des actions avec droit de vote que détient la Banque (3)
Société d'Hypothèques de la Banque Royale (4)	Montréal (Québec), Canada	713 \$
Société Trust Royal du Canada	Toronto (Ontario), Canada	692
Compagnie Trust Royal	Montréal (Québec), Canada	541
Fonds d'investissement Royal Inc.	Toronto (Ontario), Canada	4
Fiducie de capital RBC	Toronto (Ontario), Canada	697
Fiducie de capital RBC II	Toronto (Ontario), Canada	2
RBC Actions en Direct Inc.	Richmond Hill (Ontario), Canada	171
RBC Technologie Capital de Risque, Inc.	Toronto (Ontario), Canada	23
RBC Partenaires Capital Limitée	Toronto (Ontario), Canada	24
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée (4) RBC Dominion valeurs mobilières Inc. RBC Alternative Assets, Inc. (2), (6)	Toronto (Ontario), Canada Toronto (Ontario), Canada New York (New York), États-Unis	968
Banque Royale Holding Inc. 4111494 Canada Inc. 4145348 Canada Corp. 4145356 Canada Ltd. 6024530 Canada Inc. Connor Clark Ltd. Gestion Assurances RBC Inc. Compagnie d'assurance générale RBC Compagnie d'assurance-vie RBC Compagnie d'assurance voyage RBC RBC Gestion d'actifs Inc. Immeubles Banque Royale Inc. R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited Royal Bank of Canada Reinsurance (Cayman) Limited Royal Bank of Canada Insurance Company Ltd. Finance Corporation of Bahamas Limited Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited Investment Holdings (Cayman) Limited Royal Bank of Canada (Barbados) Limited Royal Bank of Canada (Caribbean) Corporation RBC Capital Markets Arbitrage S.A. RBC Capital Markets Arbitrage, LLC RBC Holdings (USA) Inc. RBC Dain Rauscher Corp. (2) RBC Dominion Securities Corporation RBC Insurance Holdings (USA) Inc. Liberty Life Insurance Company Business Men's Assurance Company of America RBC Holdings (Delaware) Inc. (2), (5) Prism Financial Corporation (2), (5) Royal Bank of Canada (Asia) Limited	Toronto (Ontario), Canada Vancouver (Colombie-Britannique), Canada Vancouver (Colombie-Britannique), Canada Vancouver (Colombie-Britannique), Canada Vancouver (Colombie-Britannique), Canada Toronto (Ontario), Canada Mississauga (Ontario), Canada Mississauga (Ontario), Canada Mississauga (Ontario), Canada Mississauga (Ontario), Canada Toronto (Ontario), Canada Montréal (Québec), Canada Nassau, Bahamas George Town, Grand Cayman St. Michael, La Barbade Nassau, Bahamas Nassau, Bahamas George Town, Grand Cayman St. Michael, La Barbade St. Michael, La Barbade St. Michael, La Barbade Luxembourg Wilmington (Delaware), États-Unis New York (New York), États-Unis Minneapolis (Minnesota), États-Unis New York (New York), États-Unis Wilmington (Delaware), États-Unis Greenville (Caroline du Sud), États-Unis Kansas City (Missouri), États-Unis New York (New York), États-Unis Chicago (Illinois), États-Unis Singapour, Singapour	14 339
RBC Alternative Assets, L.P. (2), (6)	New York (New York), États-Unis	12
RBC Centura Banks, Inc. (5) RBC Centura Bank CBRM, Inc. Church Street Management, Inc. RBC Mortgage Company TFB Management, Inc.	Rocky Mount (Caroline du Nord), États-Unis Rocky Mount (Caroline du Nord), États-Unis Wilmington (Delaware), États-Unis Richmond (Virginie), États-Unis Chicago (Illinois), États-Unis Wilmington (Delaware), États-Unis	3 701
RBC Capital Investment Holdings (USA) Inc.	Wilmington (Delaware), États-Unis	65
RBCF Limited Partnership (2)	Wilmington (Delaware), États-Unis	255
Royal Bank of Canada Financial Corporation	St. Michael, La Barbade	3
Atlantis Holdings Limited	St. Michael, La Barbade	419
RBC Finance B.V. Royal Bank of Canada Holdings (U.K.) Limited Royal Bank of Canada Europe Limited RBC Holdings (Channel Islands) Limited Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited Royal Bank of Canada Trust Company (International) Limited Royal Bank of Canada (Suisse)	Amsterdam, Pays-Bas Londres, Angleterre Londres, Angleterre Guernesey, îles Anglo-Normandes Guernesey, îles Anglo-Normandes Jersey, îles Anglo-Normandes Genève, Suisse	2 288
RBC Investment Management (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	4
RBC Global Services Australia Pty Limited	Sydney (Nouvelle-Galles du Sud), Australie	46

(1) La Banque détient la totalité des actions avec droit de vote de chaque filiale, à l'exception de Finance Corporation of Bahamas Limited (75 %).

(2) Toutes les filiales sont constituées sous le régime des lois de l'État ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC Alternative Assets, Inc., de RBC Alternative Assets, L.P., de RBC Holdings (USA) Inc., de RBC Dain Rauscher Corp. et de Prism Financial Corporation, constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, et de RBCF Limited Partnership, créée sous le régime des lois de l'État du Nevada, aux États-Unis.

(3) La valeur comptable (en millions de dollars) des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

(4) Les filiales ont des actions sans droit de vote en circulation, que la Banque détient, directement ou indirectement, en totalité.

(5) RBC Holdings (Delaware) Inc. détient une participation de 2,66 % et Prism Financial Corporation détient une participation de 7,32 % dans RBC Centura Banks, Inc.

(6) RBC Alternative Assets, Inc. détient une participation de 1,0 % dans RBC Alternative Assets, L.P.

Renseignements aux actionnaires

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) Canada
Téléphone : (416) 974-5151
Télécopieur : (416) 955-7800

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2J5

Site Web :
rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal
Société de fiducie Computershare du Canada

Adresse :
1500, rue Université
Bureau 700
Montréal (Québec)
Canada H3A 3S8
Téléphone : (514) 982-7888
ou 1 866 586-7635
Télécopieur : (514) 982-7635

Pour toute correspondance :
C.P. 1570, Succursale B
Montréal (Québec)
Canada H3B 3L2

Site Web :
computershare.com

Co-agent des transferts (États-Unis)

The Bank of New York
101 Barclay Street
New York, New York
États-Unis 10286

Co-agent des transferts (Royaume-Uni)

Computershare Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box No. 82, The Pavilions,
Bridgewater Road, Bristol
BS99 7NH Angleterre

Inscriptions en Bourse

(Symbole de l'action : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque Canada : Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis : Bourse de New York (NYSE)
Suisse : Bourse suisse (SWX)

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins du calcul des gains en capital, le prix de base par action ordinaire de la Banque, au jour d'évaluation (22 décembre 1971) s'établit à 7,38 \$ l'action. Ce prix a été redressé pour refléter la division d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et celle de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation des actions ordinaires de la Banque.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie Computershare du Canada
1500, rue Université
Bureau 700
Montréal (Québec)
Canada H3A 3S8
Téléphone : (514) 982-7888
ou 1 866 586-7635

Toute autre demande peut être adressée à :
Relations avec les investisseurs,
Banque Royale du Canada
123 Front Street West
6th Floor
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2M2
Téléphone : (416) 955-7806
Les actionnaires peuvent aussi consulter le site Web suivant :
rbc.com/investisseurs

Assemblée annuelle de 2004

L'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra le vendredi 27 février 2004 à 9 h 30 (HNE) au Metro Toronto Convention Centre, North Building, Constitution Hall, au 255 Front Street West à Toronto (Ontario), Canada.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2004

Premier trimestre	27 février
Deuxième trimestre	27 mai
Troisième trimestre	27 août
Quatrième trimestre	30 novembre

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer directement leurs dividendes au crédit de leur compte de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à la Société de fiducie Computershare du Canada, à son adresse postale.

Investisseurs institutionnels, courtiers et analystes en valeurs mobilières

Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :
Première vice-présidente
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
123 Front Street West
6th Floor
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2M2
Téléphone : (416) 955-7803
Télécopieur : (416) 955-7800

Rachat d'actions ordinaires

La Banque a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Durant la période de un an se terminant le 23 juin 2004, la Banque pourra racheter jusqu'à 25 millions de ses actions sur le marché libre, aux cours du marché. La Banque déterminera le montant de ces achats et le moment où ils auront lieu.

Un exemplaire de l'avis d'intention de déposer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités peut être obtenu sans frais en communiquant avec le secrétaire de la Banque, à l'adresse postale torontoise de la Banque.

Dates de paiement des dividendes pour 2004

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration.

	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et actions privilégiées de séries N, O, P et S	26 janvier 22 avril 26 juillet 26 octobre	24 février 21 mai 24 août 24 novembre

Cotes de crédit

(au 16 décembre 2003)	Dettes à court terme	Dettes à long terme de premier rang
Moody's Investors Service	P-1	Aa2
Standard & Poor's	A-1+	AA-
Fitch Ratings	F1+	AA
Dominion Bond Rating Service	R-1 (middle)	AA (low)

Royal Bank's Annual Report is also published in English.



Ce rapport annuel est imprimé sur du papier sans acide et le document est entièrement recyclable.

Dépôt légal, 4^e trimestre 2003
Bibliothèque nationale du Québec

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport annuel ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport annuel. Dans ce rapport annuel, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les marques de commerce utilisées dans ce rapport comprennent l'emblème du Lion et du Globe terrestre, BANQUE ROYALE DU CANADA, BANQUE ROYALE, RBC, RBC GROUPE FINANCIER, RBC BANQUE, RBC BANQUE ROYALE, RBC ROYAL BANK OF CANADA, RBC INVESTISSEMENTS, RBC ASSURANCES, RBC MARCHÉS DES CAPITAUX, RBC SERVICES INTERNATIONAUX, RBC BUILDER FINANCE, RBC CENTURA, RBC DAIN RAUSCHER, RBC LIBERTY INSURANCE, RBC MORTGAGE, RBC ACTIONS EN DIRECT, RBC EXPRESS, RBC FONDS, RBC GESTION D'ACTIFS, RBC INVESTISSEMENTS, GESTION PRIVÉE, RBC INVESTISSEMENTS, PLANIFICATION FINANCIÈRE, RBC TruCS, FIDUCIE DE CAPITAL RBC, FIDUCIE DE CAPITAL RBC II, FORFAIT RETRAITÉS-VOYAGEURS RBC, RECOMMANDATIONS RBC, CARTE VOYAGES, FX DIRECT, MONDIALPROTECT, OBLIGATIONS EN DIRECT, PAIETICKETS.CA, PROTECTION DES BIENS LES PLUS PRÉCIEUX et REER-MATRIQUE, qui sont des marques de commerce utilisées par la Banque Royale du Canada et/ou ses filiales sous licence. Toute autre marque de commerce mentionnée dans ce rapport, qui n'est pas la propriété de la Banque Royale du Canada, est la propriété de leur détenteur respectif.

